This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

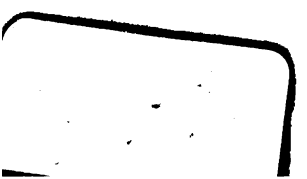

DF

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT.

DF

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT,

SUR

LES CAUSES SECRÈTES QUI ONT DÉTERMINÉ LA POLITIQUE DES CABINETS DANS LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

TOME ONZIÈME.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK.

BRUXELLES,
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE.
LEIPZIG.—LIBRAIRIE BELGE.

1838

POLITIQUE SECRÈTE

DES

CABINETS.

1809.

Objet de ces Mémoires. — Matières de ce volume. — Direction politique. — Guerre de Moldavie. — Ses difficultés. — Envoi de Kaminski. — Sentiments contradictoires de l'Autriche. — Vues de Napoléon. — Espagne. — Tyrol. — Colonies espagnoles. — Rapport anglais. — Liniers. — Sa situation critique. — Son assassinat. — Anarchie de l'Amérique du Sud. — Elio. — 90 millions fournis à l'Espagne par l'Amérique. — Présages d'émancipation. — Bolivar. — Son caractère. — Sa longue inaction. — Junte centrale. — Son discrédit. — — La Romana. — Projet de convocation des cortès. — Principes politiques de la junte. — Réclamation de La Romana. — Plaintes de sir Arthur Wellesley. — Rapport du marquis de Wellesley à Georges Canning. — Conspiration contre la junte. — Massacre. — Anarchie. — Dégoûts qu'elle inspire au tzar. — Proclamation de Napoléon. — Discours au corps législatif. — Rapport de Montalivet. — Trait caractéristique des gouvernements. — Du système continental. — Ses désastreux effets. — États-Unis. — La prospérité de l'Angleterre accrue par le système continental et la guerre de la Péninsule. — Divorce de Napoléon. — Eugène Beauharnais. — Le sénat. — Royaume d'Italie. — Murat. — Joseph. — Jérôme. — Lettre sur les vues possibles de Napoléon. — Fré-

déric-Guillaume. — François II. — Napoléon. — Son pouvoir absolu. — Souveraineté. — Armée navale de Napoléon. — Ses espérances et ses projets. — Esquisses statistiques. — L'Angleterre. — Pitt. — Allemagne. — Danemarck. — Suède. — Portugal. — Suisse. — Italie. — Espagne. — Prusse. — Turquie. — Russie. — Lettres.

La publication de ces mémoires, rédigés d'après des documents authentiques recueillis par un homme d'État, ayant pour objet de présenter à nos lecteurs le tableau de l'influence réciproque et des événements divers de la révolution française sur les destinées de l'Europe, et de la politique européenne sur le sort présent ou futur, soit de la France, soit de la civilisation même, il ne suffit pas d'exposer ici comment et pourquoi une révolution, locale en apparence, devint universelle grâce aux erreurs des cabinets, à leur ambition mal calculée, à leurs rivalités inopportunes, à leur aveugle imprévoyance; il ne suffit pas d'avoir scrupuleusement suivi la marche de cette révolution qui, substituant la force au droit, dut employer, pour faire vivre un gouvernement quelconque, les seuls moyens propres à réagir contre cette force brutale et nécessairement destructive.

Il est dans la nature de tout pouvoir régnant de vouloir subsister et même s'étendre; aussi cherchèrent-ils tous à s'appuyer sur celle des institutions anciennes qui était demeurée vivante, régulière et hiérarchique; voilà ce qui, de succès en succès, sous les auspices d'une armée victorieuse, obéissant

à un élan démocratique sans frein et à la voix d'un grand capitaine, amena une domination militaire absolue, tant sur la France par nécessité, que sur les monarchies environnantes par la victoire.

Cette domination, aussi brillante que tyrannique, créée à l'aide d'une armée qui, soumise sans murmure au terrible impôt du sang, se consolait de sa dépendance en accablant l'étranger sous le poids des fers dont elle était chargée, n'avait pour base fondamentale qu'un monceau de ruines, pour doctrine sociale que des idées désorganisatrices, empreintes également dans les opinions et dans les lois nouvelles, comme dans les intérêts vaniteux, égoïstes et cupides de la multitude, ce qui, en définitif n'engendre que des sujets et des maîtres; elle n'avait enfin pour seule défense qu'une force oppressive au dedans et au dehors de l'État; force dont la France délirante n'avait pu prévoir les effets, contre laquelle l'étranger n'avait pu lutter avec avantage, parce qu'il n'agit jamais contre elle avec ensemble, constance et vigueur, aveuglé qu'il était soit par de niaises espérances, soit par une terreur exagérée.

Cette domination, devenue ainsi attentatoire à l'ordre social, à tous les intérêts communs, à toutes les existences consacrées par le temps, à des droits généralement reconnus, devait-elle être d'une longue durée? Telle est la question de politique expérimentale que nous allons avoir à résoudre par les faits qui nous restent à reproduire dans les volumes

suivants ; quant à celui-ci, il a principalement pour objet de signaler un changement de direction très-remarquable dans la marche gouvernementale de Napoléon, ainsi que les embarras qui l'assiégèrent ; de soulever aussi le voile qui couvrait encore les démarches conservatrices des cabinets demeurés ou entrés plus ou moins forcément dans son alliance, et qui n'attendaient presque tous qu'un échec à sa puissance réelle ou d'opinion pour s'en affranchir. Mais terminons d'abord ce qui a trait aux derniers événements de 1809, quelque étrangers qu'ils puissent sembler être à la France et à celui qui la gouvernait ; car alors, comme à l'époque qui précéda la paix de Westphalie, les chances de la guerre devaient puissamment influer sur la direction de la politique.

Tout était éclat alors dans la personne de Napoléon ; sa haute fortune paraissait à jamais affermie. Le peuple lui obéissait avec résignation, quoique non sans quelques légers murmures ; le soldat avec une illumination d'enthousiasme que des flots de son sang ne pouvaient éteindre ; les intrigants et les gens d'affaires avec une admiration, masque d'une insatiable cupidité. Quant aux agioteurs de patriotisme, leur rage était muette ; mais les vieux généraux, à l'exception du très-petit nombre qui ambitionnait ou espérait des trônes, commençaient à se soucier fort peu, comme ils le manifestèrent plus tard, de combattre pour leur seule patrie, depuis qu'ils n'avaient plus en perspective l'espoir d'accroître leur fortune, voulant enfin jouir paisi-

blement de celle qu'ils avaient acquise. Quant à la foule niaise des spirituels penseurs à courte vue, ils étaient déconcertés des résultats de cette liberté théorique et conventionnelle qui les leurra si longtemps, et n'en rêvaient pas moins encore sa réalisation future dans un ordre d'idées inconciliables avec l'expérience des siècles et la nature de la civilisation contemporaine.

Ce qu'il y avait de plus remarquable à cette époque, c'était qu'un homme, considéré comme un excellent thermomètre politique et dont les campagnes diplomatiques furent d'autant plus heureuses qu'il y eut constamment pour avant-garde une armée victorieuse de six cent mille hommes; que cet homme, dont le principal mérite fut de prévoir avec sagacité les phases diverses des événements sociaux, ainsi que les chances d'une haute fortune; que cet homme, dévoué successivement à toute grandeur passée, présente ou future; que M. de Talleyrand, enfin, semblait déjà se préparer à séparer sa destinée de celle de Napoléon. Ce qu'il est bon de remarquer encore, c'est que Fouché qui trahit les décemvirs dont il fut le sanglant valet, puis le directoire qu'il avait servilement secondé, se ménageait déjà près du prétendant (Louis XVIII) le pardon de ses crimes révolutionnaires, tandis qu'il s'en faisait un mérite près de ses anciens complices et n'était point étranger à une secrète faction intermédiaire, voulant être en mesure à l'égard de tous les futurs contingents; ce qui le rendait triplement traître envers celui qu'il continuait à paraître ser-

vir, mais qui commençait à se défier de lui. Voilà ce qu'il faut considérer pour comprendre ce qu'était, à cette époque, l'état réel de la France. Ce dont il faut se convaincre encore, c'est qu'une foule de désirs ambitieux, vaniteux ou cupides, indispensables à satisfaire, dominaient alors un pouvoir dont l'éclat et la vigueur semblaient tout dominer, et poussaient irrésistiblement ce dernier dans une voie dont l'inévitable terme était un abîme.

Voilà ce que certains observateurs étrangers voyaient clairement, ce dont la France ne se doutait pas, et ce que Napoléon était loin d'imaginer; car dans l'enivrement de sa fortune et de son ambition, mesurant l'espace qu'il avait parcouru et celui qu'il voulait encore franchir, l'empereur des Français ne redoutait aucun obstacle à l'essor de ses vœux immodérés. Abusé par la rapidité de ses triomphes, il jugeait mal le caractère et les ressources de ses ennemis, du plus puissant de tous particulièrement; il n'avait pas su pénétrer dans les secrètes pensées d'Alexandre et prévoir l'influence dominante qu'il pouvait un jour exercer. Il nous faudra donc exposer ce que l'Europe était réellement alors. Revenons d'abord au vainqueur de l'Autriche, puis à ce qui se passait d'important en Orient, au nord et au midi du continent européen, ainsi que dans l'Amérique espagnole, choses intimement liées à la fortune de Napoléon et au sort de la France.

Tandis que Napoléon venait recueillir à Paris, dans les emphatiques félicitations des différents

corps de l'État (1), les fruits de ses nouveaux triomphes, préparer son divorce, étouffer toute semence, toute crainte même de troubles, et diriger de loin les affaires d'Espagne, car il ne reparut plus dans la Péninsule, où le fanatisme, accru par les traitements faits au pape, aurait pu armer contre lui un assassin plus heureux que celui de Schœnbrunn (crime cependant que ni lui ni son frère n'eussent jamais eu à redouter du noble caractère espagnol); tandis donc que ces choses absorbaient toutes ses pensées, la guerre continuait dans le midi de la Russie. Les provinces de Moldavie et de Valachie, que les habitants de ces contrées ne reconnaîtraient pas sous ces noms consacrés en Europe, puisqu'ils se donnent à eux-mêmes celui de *Trazo romanonasque* (provient des Romains) en souvenir traditionnel des colonies romaines que Trajan y établit, ces provinces, disons-nous, avaient été facilement envahies par les Russes dès le début des hostilités. Rien n'avait pu s'y opposer, le nord de ces deux fertiles principautés n'étant couvert par aucune forteresse, et de ce côté tous les affluents du Danube y facilitant les transports; mais il n'en avait plus été de même en arrivant aux bords de ce grand fleuve, défense naturelle rendue redoutable par de nombreuses places fortes. Pour s'assurer les conquêtes déjà opérées, il aurait fallu envahir la Bulgarie, s'y maintenir, s'ouvrir les passages du mont

(1) Tous les discours d'apparat étaient soumis à l'empereur avant d'être publiquement prononcés devant lui.

Hémus, vulgairement nommés Balkan, mot générique qui signifie montagne; là, un sol promptement délayé dès les premières pluies d'automne devient presque impraticable à une guerre d'hiver, temps où les Turcs en conséquence ne se mettent jamais en campagne. Pour hiverner en Bulgarie avec sécurité, il aurait fallu avoir pris non-seulement Braïloff, Silistrie, Routchouk, Gourjova, comme base indispensable d'opérations militaires, mais encore la formidable place de Schoumla, qui défend la principale entrée du Balkan, et Verna, qui ferme le passage existant entre l'extrémité orientale des montagnes et les plages de la mer Noire. Il aurait fallu, après ces utiles conquêtes, battre ou tourner l'armée turque, afin de forcer la Porte-Ottomane à la prompte cession de ces provinces, auxquelles elle attache le plus grand prix. Rien de tout cela n'avait encore eu lieu depuis trois campagnes qui coûtèrent beaucoup d'hommes et d'argent, dans un grand nombre d'affaires sanglantes quoique sans résultat, après lesquelles les Russes furent contraints sans cesse à repasser le Danube; aussi, allait-on envoyer, pour y commander l'armée, le comte Kamenski, jeune général qui s'était distingué dans les campagnes de 1806 et 1807, ainsi qu'en Finlande.

Cette lutte si longtemps infructueuse, dont la Russie avait été distraite par la guerre de Prusse et par la diversion en Pologne, faite néanmoins un peu tard et à regret, occupait le cabinet autrichien, soumis à cet égard à deux sentiments presque con-

tradictoires. D'une part il voyait avec peine la Russie épuiser, dans une guerre sans fin et au profit seul de Napoléon, des forces qui pourraient devenir auxiliaires des siennes; car, sous un ministre des affaires étrangères à longues vues et à saine doctrine politique, ce cabinet ne perdait pas l'espoir de son futur affranchissement, comme le résultat probable d'une coalition générale de l'Europe opprimée et dirigée tôt ou tard contre la France. Mais, de l'autre part, il redoutait la trop grande extension que la Russie prendrait sur les frontières de la Transylvanie, par l'acquisition de deux provinces extrêmement fertiles et d'une étendue égale aux deux tiers de l'ancienne France, ce qui pourrait troubler sa navigation du Danube inférieur jusqu'à son embouchure, et gêner son commerce avec la Turquie. Aussi le gouvernement autrichien, par son internonce à Constantinople, excitait-il les Turcs à faire les plus grands efforts contre l'invasion des armées russes. Napoléon voyait aussi cette lutte avec un vif intérêt, car elle épuiserait un Empire dont les armées perdraient contre des troupes sans discipline et sans tactique ce qu'elles avaient pu gagner d'expérience en combattant contre lui; puis elle lui assurait, dans le cas où il attaquerait le grand colosse du Nord, un allié dans ce même Empire ottoman que les provinces d'Illyrie et de Dalmatie le mettraient en mesure de dominer, en lui promettant surtout de lui faire récupérer toutes ses pertes.

Mais les pensées de l'empereur des Français

étaient absorbées en partie par les affaires d'Espagne qui, en dépit de ses publications mensongères, n'avaient point marché au gré de ses vœux. Là il n'était plus question d'un monarque à effrayer ou à trahir, d'un ministre à séduire ou à tromper, mais d'un peuple fier et religieux, brave et humilié, inaccessible à toute espèce de calcul ou de crainte. La guerre d'Autriche l'avait sauvé au moment où il semblait prêt à tomber sous les coups de l'armée française, car c'était lui rendre toutes ses forces que de lui laisser le temps de respirer. Le Portugal surtout avait fructueusement profité de ce répit pour organiser ses forces militaires, sous la protection de la Grande-Bretagne, et ses troupes, moins intrépides peut-être que les Espagnols ne le sont individuellement, avaient acquis une formation plus régulière par l'introduction dans leurs rangs d'officiers anglais, leur direction supérieure ayant en outre été confiée à des généraux de cette même nation (1); mais le reste de la Péninsule allait être inondé de nouveaux ennemis et avoir à se défendre contre eux sans l'appui des alliés. Telle était alors sa cruelle destinée, telle devait être aussi son immortelle gloire. Que l'éclat dont son inébranlable constance fera briller l'Espagne dans une suite non interrompue de défaites ne détourne cependant pas nos regards du Tyrol, dont la population plus faible, mais non moins héroïque, fut plus malheureuse encore. Dans cette agreste con-

(1) Les maréchaux Wellington et Beresford.

trée, l'intrépide et modeste Hoffer s'était laissé séduire par des propositions faites au nom de l'empereur des Français; son âme candide crut à la loyauté de ses ennemis; mais soit que les agents de l'Angleterre balançassent près de lui les conseils de sagesse donnés par la cour de Vienne, soit que l'esprit droit et pur du brave montagnard lui fît soupçonner des arrière-pensées et des calculs perfides cachés sous des paroles de paix, chose assez présumable de la part du général Rusca, chargé de pacifier le Tyrol, de nouvelles rixes eurent lieu entre les troupes françaises et les paysans; et le 18 novembre 1809, Hoffer fit la proclamation suivante : « Je me sentais porté à mettre bas les armes, entraîné par des hommes que je regardais comme » les amis de mon pays, mais que je vois être ses » ennemis et des traîtres. Je vais donc vous informer que dans le Passeyo jeunes et vieux ont repris les armes, que l'ennemi a été battu hier; et » je vous invite à vous réunir à nous. Combattez » pour la patrie; je combattrai avec vous et pour » vous, ainsi qu'un père pour ses enfants. Ceux qui » mettront obstacle à la marche de mes soldats et » ne leur fourniront pas de secours seront sévèrement punis. » On l'avait poussé à la guerre pour le perdre; il la fit donc, mais il fut enfin contraint à céder; l'Autriche l'y invite; il se soumet et demande à jouir de l'amnistie stipulée au traité de Vienne. Ses demandes sont repoussées; sa tête est mise à prix; il se réfugie sur le sommet des montagnes du val de Passeyo, il y est découvert; sa hutte est cer-

née en février 1810, à quatre heures du matin ; il l'ouvre et dit : « Je suis André Hoffer ; faites-moi » mourir, mais épargnez ma femme et mes en- » fants. » Conduit à Botzen, le général Baraguey d'Hilliers le traite avec humanité ; sur toute sa route il excite l'intérêt de la foule qui s'y presse, le pleure, le regarde comme un martyr. Tous souffrent pour lui, et seul il demeure calme ; écroué à Mantoue, il est jugé ; il est fusillé à l'époque même où celui qui en donna l'ordre allait s'unir à la fille du souverain aux intérêts duquel s'était immolé ce sujet fidèle, qui mourut avec un courage sans ostentation et dont la mémoire vivra éternellement chez les habitants du Tyrol.

Le meurtre d'Hoffer, réellement inutile, et rendu d'autant plus odieux par les circonstances où il fut commis, réveilla dans toute l'Allemagne la profonde indignation qu'y avait inspirée l'assassinat de Palm (1) ; les sociétés secrètes l'inscrivirent au nombre des griefs dont elles auraient un jour à tirer vengeance. Mais rentrons ici dans l'année 1809, après avoir momentanément anticipé sur l'année suivante.

Par suite de la complète défaite des Espagnols, le 19 novembre, Soult, après avoir emporté les positions mal défendues de la Sierra-Morena, était parvenu à Baylen et menaçait la junte de Séville ; il retardait pourtant sa marche sur Cadix afin d'apaiser tous les mouvements insurrectionnels dans

(1) Voyez la pièce justificative A.

l'Andalousie, tandis que Suchet faisait journellement des progrès en Catalogne. Mais des événements d'une nature extrêmement grave se passaient alors dans une autre partie du monde, liée à la fortune de l'Europe par des intérêts passés, présents et futurs; occupons-nous donc ici des colonies espagnoles d'outre-mer.

Lors de l'abdication de Bayonne, Azanza, chef du conseil des Indes, fut chargé de notifier aux colonies espagnoles de l'Amérique Nord et Sud l'intronisation du roi Joseph et de les disposer à reconnaître ce nouveau monarque. La portion la plus considérable et la plus importante de ces colonies se trouvant sur le continent du Nouveau-Monde, commençons par jeter un coup d'œil sur leur constitution administrative.

L'Amérique espagnole était divisée en quatre vice-royautés et trois capitaineries générales. Les quatre premières étaient la Nouvelle-Espagne ou le Mexique, la Nouvelle-Grenade ou Santa-Fé de Bogota, Buénos-Ayres ou Rio de la Plata, et le Pérou. Les trois dernières se composaient de Guatimala, Venezuela et le Chili. Ces sept États, dont les chefs étaient indépendants les uns des autres, ressortissaient tous au conseil des Indes séant à Madrid; ils étaient subdivisés en provinces, et celles-ci en départements administrés par deux magistrats à la nomination, l'un de la municipalité, dernier degré administratif, l'autre de l'intendant de la province qui, lui-même, dépendait du capitaine général ou du vice-roi, nommé par le mo-

narque. Ces chefs supérieurs réunissaient en leurs mains les pouvoirs civils et militaires ; quant à la justice, elle était rendue en première instance par des alcades et corrégidors dont les jugements étaient portés en appel à l'*audienza*, tribunal supérieur ; la décision suprême, pour les intérêts généraux et particuliers, appartenait au conseil des Indes. Ces intérêts étaient de toutes parts froissés ; car, outre le monopole exercé par l'Espagne dans ses colonies américaines, outre les prohibitions les plus ruineuses en tout genre, non-seulement tout commerce avec l'étranger était défendu *sous peine de mort*, mais l'habitant d'une province n'était pas libre de voyager dans une autre. Enfin tout était oppression et concussion dans ces contrées, sous la tyrannie effrénée de gouverneurs venus d'Europe, contre les actes desquels nulle voie légale n'était ouverte à la plainte vers l'autorité suprême. Cette autorité était elle-même impuissante à réformer les abus, et pour vérifier les réclamations qui lui parvenaient rarement et difficilement, elle n'avait d'autre ressource que de remettre le soin d'une enquête aux magistrats mêmes, collègues de ceux contre qui elles portaient ; les coupables ou leurs complices devenaient donc aussi juges dans leur propre cause.

Ce régime monstrueux durait depuis trois siècles ; on en murmurait, mais on ne s'armait pas contre lui, car, nous ne saurions trop le répéter, on ne se révolte jamais contre la force. Il se fit cependant une espèce de révolution dans les esprits lors de la

lutte longue et acharnée entre la France et l'Angleterre. Nous avons dit les infructueuses tentatives de Pitt, qui envoya Miranda à Venezuela en 1806. Pareille mission fut confiée, en 1807, pour Buénos-Ayres, à Whitelocke, et sans plus de succès; mais de fréquentes attaques ayant été successivement tentées par les Français et les Anglais sur quelques points du continent américain soumis à l'Espagne, et les moyens militaires ordinaires ayant paru insuffisants, on avait été obligé de recourir aux habitants, qui acquirent ainsi une importance toute nouvelle, germes d'émancipation qu'il était réservé à l'empereur des Français de féconder, au profit de l'Angleterre, comme au détriment tant de la France que des intérêts dominateurs de l'Europe continentale. En effet, les colonies espagnoles commencèrent à se douter de leur haute importance, quand elles virent leur appui vivement et simultanément sollicité au nom de Napoléon, de Joseph, de Charles IV et de Ferdinand VII. Ce qui dut les étonner, ce fut de voir les deux juntes des Asturies et de Séville s'adresser à elles en maîtres, et se dire chacune exclusivement junte suprême des Espagnes, tout en suppliant alors ceux que l'ancien gouvernement avait arbitrairement commandés.

Si jamais il se présenta une occasion favorable et légitime même, de secouer un joug odieux, ce fut celle-là; mais cette longue habitude de fidélité qui précédemment repoussa les tentatives secrètes ou publiques du gouvernement britannique, et ses

armes comme ses intrigues, se manifeste avec enthousiasme en faveur d'un prince indignement détrôné. En vain les gouverneurs, à qui le roi Joseph promettait la conservation de leurs places, se montrèrent-ils, pour la plupart, disposés à se soumettre à son sceptre illégitime; les peuples, doublement animés contre eux par la haine qu'ils leur portaient et par un attachement d'habitude envers la mère-patrie, repoussèrent les émissaires français, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de rapporter ici une portion du récit fait à cet égard par un témoin oculaire, en la tirant du rapport adressé à sir Alexandre Cochrane (1), par le capitaine Deaver : « J'ai cru nécessaire de vous faire » connaître les événements arrivés déjà, afin que » vous puissiez vous former une opinion sur ceux » qui suivront probablement. J'entrai le 15 dans le » port de Guayra; j'aperçus un brick français ar- » rivé de Cayenne avec des dépêches de Bayonne; » je ne pus approcher assez pour lui lâcher ma » bordée; il se réfugia sous les batteries espagnoles. » Dans le moment où je me préparais à partir pour » Caraccas, le capitaine du brick s'en éloignait » mécontent de la réception qu'on lui avait faite » dans la ville. J'arrivai à Caraccas à trois heures; » le capitaine général me reçut très-froidement. » En entrant dans la ville j'aperçus une grande » effervescence; je crus voir cette agitation qui » précède ou qui suit une commotion populaire.

(1) Du 19 juillet 1808.

» Je fus entouré d'habitants de presque toutes les » classes; j'appris que le capitaine français avait » raconté les nouvelles d'Espagne d'une manière » favorable à la France et qu'il avait apporté des » ordres pour les agents du gouvernement fran- » çais. La cité fut immédiatement en armes; dix » mille habitants entourèrent la demeure du capi- » taine général et demandèrent qu'on proclamât » Ferdinand VII. On le promit, et ils placèrent son » portrait illuminé dans la maison de ville. Les » Français, publiquement insultés, furent obligés » de se retirer, et le capitaine quitta secrètement » Caraccas, escorté d'un détachement de soldats. » Plus tard, c'en était fait de sa vie. Les nouvelles » que j'apportais de Cadix furent dévorées avec » avidité et excitèrent des cris de reconnaissance » pour l'Angleterre. Je demandai que la corvette » française me fût livrée; le gouverneur me refusa. » Je fis connaître que j'avais donné ordre de s'en » emparer; il répondit qu'il donnerait au comman- » dant de Guayra l'ordre de tirer sur moi; je ré- » pliquai que les conséquences retomberaient sur » lui, lorsque je lui apportais la nouvelle de la » cessation des hostilités entre la Grande-Bretagne » et l'Espagne. » Plus tard, ces mêmes habitants de Caraccas présentèrent au capitaine général Casas la demande de former une junte à l'instar de celle d'Espagne; il fit arrêter les pétitionnaires; mais n'osa cependant les tenir en prison. Un autre brick se présenta à Buénos-Ayres avec un message de Napoléon pour le vice-roi Liniers. Né Français, en-

tré de bonne heure au service de l'Espagne, ennemi à ce double titre des Anglais sur lesquels il avait repris Buénos-Ayres en 1806, décoré en conséquence de l'ordre de la Légion d'honneur, sa situation devenait des plus critiques, au moment surtout où il recevait d'une part la nouvelle officielle de l'abdication d'Aranjuez, d'une autre celle de l'abdication de Bayonne. Son embarras s'accrut à l'arrivée de don J. Goyemeche avec des dépêches de la junte de Séville, que la junte des Asturies ne reconnaissait point. Il mit donc dans sa conduite et ses publications une ambiguité qui le fit soupçonner de trahison par tous les partis. Don Xavier Elio, gouverneur de Monte-Video, l'accusa de déloyauté, lui refusa obéissance et souleva contre lui les trois provinces de Paz, Chuquisaca et Caseo. Liniers éteignit cet incendie dans le sang des insurgés et en rendit compte au gouvernement; il n'en fut pas moins remplacé par un nouveau vice-roi, bientôt chassé par les habitants au secours desquels Liniers marcha en proclamant la cause royale; mais, battu et arrêté, il fut assassiné le 26 août 1809, regretté des colons de Monte-Video qu'il avait gouvernés avec douceur et équité. Iturrigaray, vice-roi de Mexico, ne fut pas traité d'une manière aussi barbare; la municipalité lui avait demandé (1) la formation d'une junte composée de tous les principaux membres des autorités constituées; car, dans son opinion, l'autorité en l'absence du roi appar-

(1) Le 5 août 1808.

tenait au peuple et devait être exercée par les magistrats *qui en sont la tête*. Le vice-roi ne se refusait point à cette demande, mais une insurrection populaire le destitua et une régence lui fut substituée. Tout était donc anarchie dans l'Amérique espagnole : Goyemeche avait dissous les juntes de la Paz et ordonné le massacre des vaincus ; le vice-roi de Santa-Fé avait fait marcher des troupes contre celles de Quito, secondé par le vice-roi du Pérou, et il immola les insurgés, au mépris d'une promesse solennelle de pardon.

Nonobstant ces horreurs commises de part et d'autre, et au sein de la lutte existante entre des opinions opposées ou des ambitions rivales, plus de quatre-vingt-dix millions de francs furent envoyés avant 1810 à la junte centrale par les partisans américains du roi Ferdinand VII. Au reste, tout annonçait déjà dans cette portion du Nouveau-Monde l'inévitable nécessité d'une rupture entre les colonies et la métropole ; nous verrons plus tard comment cette catastrophe fut hâtée par l'absurde conduite du gouvernement espagnol. Celui qui devait y contribuer le plus puissamment vivait alors dans une obscurité qui ne présageait en rien le rôle brillant qu'un jour il devait jouer, et dans une paresse qui contrastait autant avec son caractère qu'avec cette dévorante activité qu'on vit si puissamment influer sur le sort de sa patrie.

Don Simon Bolivar, dont la vie héroïque appelle les regards de l'histoire et va bientôt fixer ceux de ses contemporains, né à Caracas en 1783, avait

déjà fait deux voyages en Europe. Le premier avait eu pour but d'achever son éducation à Madrid, où il commença à ressentir la haine qu'il manifesta plus tard contre le gouvernement monarchique espagnol, et à Paris, où il puisa des idées de liberté, sans les fonder néanmoins sur le mépris de sa religion à laquelle il ne cessa pas de demeurer sincèrement attaché. Dans le second de ces voyages, après avoir de nouveau visité la capitale de l'Espagne, il visita celle de France, y vit les derniers jours du consulat et les premiers de l'Empire, et assista à l'intronisation du nouvel empereur à Paris, puis à Milan. Il ne put à cet égard cacher son indignation toute républicaine que retrempèrent les tracasseries de la police impériale. Retourné en Amérique, après avoir parcouru en observateur une partie de l'Europe, cet homme, dont les idées étaient si prononcées, ne se liait encore à aucune des deux factions également anarchiques, attendant en silence l'explosion qui donnerait à l'élan national une direction conforme aux vœux que son cœur récelait, attendant aussi quelle serait la détermination de l'Angleterre dans une querelle qui intéressait essentiellement son commerce, bien déterminé à ne se lier qu'à un ordre de relations politiques dans lequel on accepterait le secours de cette puissance sans se prêter à subir sa domination.

Quant à la junte centrale, qui n'avait pas fait un plus utile emploi des sommes considérables envoyées par les colons américains que de celles fournies par l'Angleterre ou tirées de l'Espagne même,

nous l'avons vue se réunir à Aranjuez, fuir à Séville, et s'occuper, dans cette nouvelle résidence, bien plus d'idées systématiques sur la formation d'un gouvernement sans territoire encore, que de ce qui eût victorieusement assuré l'indépendance de l'État. Elle perdait donc de jour en jour dans l'opinion publique, et les juntes provinciales cherchaient, sous une infinité de rapports, à rivaliser avec elle. Celles-ci même étaient assez souvent des foyers d'anarchie; aussi le marquis de la Romana avait-il déjà chassé la junte des Asturies, pour n'être plus contrarié par elle dans ses opérations militaires. Ce fut le même la Romana, si habilement échappé du Danemark, qui le premier, dans un appel au peuple, ordonna aux Espagnols de se réfugier dans les montagnes à l'approche des troupes françaises, d'y cacher ce qu'ils possédaient de vivres, de détruire ce qu'ils ne pourraient emporter, de brûler leurs moissons et leurs demeures mêmes, de surveiller les mouvements de l'ennemi, d'enlever tous ceux qui s'écarteraient de leurs colonnes et de donner à celles-ci des alertes continuelles. Ses ordres furent exécutés avec une telle ponctualité qu'il fallut souvent de fortes escortes pour assurer la marche d'un simple courrier, et que des représailles mutuelles ajoutèrent aux rigueurs habituelles de la guerre. Celui qui aurait l'horrible courage d'en contempler en totalité le hideux tableau, peut consulter à cet égard l'*Édimbourg annual register*, où sont détaillés les sanglants exploits de *Mina* et de l'*Empecinado*, très-bien caractérisé par le

surnom de l'implacable. Un seul trait suffira pour en donner l'idée. « En représailles de mesures vio-» lentes du maréchal Ney, sept cents prisonniers » français furent noyés à la fois dans le Minho, par » ordre de la junte de Gallice (1). » Les Anglais, et principalement Wellington, cherchèrent à empêcher de telles horreurs et ne purent y parvenir; aussi l'impression qu'elles produisaient sur eux ajoutait-elle au dégoût que leur inspirait la guerre de la Péninsule.

Les plaintes des Anglais, celles qui s'adressaient à la junte de toutes les parties de l'Espagne, et les défaites successives de ses armées, firent sentir à cette autorité centrale le besoin de donner un lien commun aux diverses parties de la nation par la convocation des cortès. Elle forma donc dans son sein une commission destinée à s'en occuper. Là il fut arrêté, après de légères discussions, qu'il serait présenté à cette assemblée un projet portant séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, indivisibilité de la représentation nationale, universalité des droits d'éligibilité, admission de suppléants, à défaut de députés, soit des provinces envahies par l'ennemi, soit des colonies d'Amérique qui n'auraient pas eu le temps d'en envoyer. La junte d'ailleurs rendit la presse totalement libre, et la vit aussitôt déchaînée contre ses actes et contre ses membres.

La Romana fit plus; il lui adressa, le 15 octobre,

(1) Dépêche de M. Freire à M. Canning, du 10 juillet 1809.

des remontrances relatives à sa forme inconstitutionnelle, la considérant comme bien plutôt démocratique que monarchique, lui rappelant ses promesses d'un armement de cinq cent mille hommes d'infanterie et de cinquante mille hommes de cavalerie, auxquelles il opposait le tableau du peu de troupes formées et entretenues par elle pour la défense de l'État. Il lui reprochait encore d'avoir outrepassé ses pouvoirs, d'avoir mal administré, d'avoir introduit de nouveaux abus, d'avoir fait généralement de mauvais choix, et finissait par demander qu'en attendant la convocation des cortès on établît un régent ou un conseil de régence, composé de trois ou cinq membres.

Sir Arthur, devenu lord-vicomte de Wellington, ne cessait de son côté de se plaindre des armées, des généraux et de l'administration espagnols. Il avait écrit au marquis de Wellesley (1) qu'il ne pouvait demeurer sur la frontière d'Espagne, ses magasins étant à Abrantès, Santarem et Lisbonne; il estimait que les troupes françaises disponibles, et pourvues tant de cavalerie que d'artillerie, étaient composées de sept corps de trente à quarante mille hommes chacun, en dépit des dix mille hommes perdus par elles à Talavera; que les Espagnols n'avaient pas cinquante mille hommes à leur opposer; que Blake, la Romana et le duc Del Parque ne possédaient ni cavalerie ni artillerie; que l'armée anglaise (elle était descendue de dix-neuf

(1) Lettre du 1er septembre.

mille hommes à quatorze mille, puis remontée par des renforts à vingt-deux mille) ne pouvait être regardée par les généraux de la Péninsule que comme leur servant d'appui et de base d'opération; que Soult attaquerait probablement Ciudad Rodrigo, place importante à conserver, mais qu'il fallait renoncer à ne laisser en Estramadure que douze mille hommes, ce qui compromettait le sort du Portugal. Dans cette même lettre, il blâmait la junte de renforcer l'armée de Venegas et de ne confier que douze mille hommes au duc d'Albuquerque. Le marquis de Wellesley, dans une dépêche à sir George Canning (1), se plaint également de la détresse à laquelle on réduit l'armée britannique; tout en admirant cette généreuse disposition du peuple espagnol à chercher avec constance à assurer son indépendance contre l'immensité des forces qui lui sont opposées, il avoue que « bien que la » nomination d'une junte centrale fût un pas vers » la consolidation de l'autorité publique, sa consti- » tution n'a pas pour base un système assez favora- » blement calculé pour opérer l'union des pro- » vinces; que le pouvoir exécutif y est trop divisé; » que cette junte ne représente suffisamment ni la » couronne, ni l'aristocratie, ni le peuple, et que » de là provient sa faiblesse; qu'elle avait paru » vouloir choisir une régence et convoquer les » cortès, mais que le désir de conserver le pouvoir » suprême l'emporte sur toute autre considération;

(1) Lettre du 13 septembre.

» que, consulté par Martin de Garay sur la situation » des affaires, sans s'expliquer sur le compte de » certains individus, il a, dans sa réponse: 1° ap- » puyé sur la nécessité d'une régence, sans en res- » treindre le choix dans le sein de la junte, et celle » de la charger du pouvoir exécutif jusqu'à la réu- » nion des cortès; 2° insisté sur ce que les cortès » soient assemblées dans le plus court délai; 3° con- » seillé de préparer les matières soumises à leur » délibération; 4° insinué le besoin de satisfaire les » Américains espagnols. » Ce même ministre avait déjà, et il le mandait à lord-vicomte de Wellington (1), fait part à la junte des projets de révolte ourdis contre elle, et employé son *influence personnelle* pour calmer les esprits irrités, en se plaignant des délais que mettait la junte dans la convocation des cortès. Il représenta à Martin de Garay (2) que les cortès avaient été promises depuis longtemps, que la convocation en était indispensable, et il ajoutait aux conseils ci-dessus rapportés la demande de réformer le système militaire.

Le marquis de Wellesley, dans cette correspondance, avait principalement l'intention de parvenir à se débarrasser d'une junte dont tout lui démontrait l'incapacité et l'impopularité, et il sut l'amener, en raison de ses dangers présents, à proclamer, le 3 novembre, à la suite d'une longue et mensongère apologie, que les cortès, annoncées par

(1) Lettre du 17 octobre.
(2) Lettre du 24 octobre.

un décret du 22 mai, seraient convoquées le 1er janvier 1810, pour ouvrir leurs séances le 1er février. Cet acte, qui rejetait encore à trois mois une réunion dont on attendait le salut de la patrie, ne satisfaisant point l'opinion publique, on fit courir, le 16 novembre à Séville, le bruit d'une conspiration contre cette autorité centrale si méprisée, dont quelques membres, disait-on, devaient être assassinés et d'autres transportés en Amérique, et cela pour remplacer la junte par une régence composée du cardinal de Bourbon, du duc de l'Infantado et du marquis de la Romana. Par suite des mesures prises pour échapper à cette catastrophe, don Francesco Palafox, frère du défenseur de Saragosse, fut arrêté le 18, et quelques personnes furent massacrées par la plus basse populace, toujours crédule et toujours prête à seconder la vengeance de ses chefs.

L'anarchie qui se manifestait ainsi dans la Péninsule enlevait, au nord de l'Europe, des partisans à la cause espagnole, et l'empereur Alexandre en particulier ne la considérait qu'avec un dégoût personnel et une ferme croyance en l'expectative des succès assurés de Napoléon, succès, néanmoins, qui diminueraient ses forces agressives par le partage qu'il serait contraint à en faire pour maintenir dans l'obéissance des peuples turbulents après les avoir subjugués. Napoléon voyait lui-même cette anarchie comme un moyen sûr de hâter le triomphe de ses armes. Aussi avait-il fait dire par le *Moniteur*, sous la rubrique de son quartier-général de

Schœnbrunn (1) : « Avant un an les Anglais seront » chassés de la Péninsule, et l'aigle impériale flot- » tera sur les forteresses de Lisbonne. Rien ne peut » être plus avantageux à la France que de voir les » Anglais engagés dans la guerre de terre. Au lieu » de conquérir l'Angleterre par la mer, nous la » conquerrons sur le continent. Nous souhaitons » que lord Wellington commande les armées an- » glaises. Du caractère dont il est, il essuiera de » grandes catastrophes ; vouloir soutenir l'Espagne » contre la France, lutter sur le continent avec la » France, c'est former une entreprise qui ne lui » rapportera que des désastres. Ce général de ci- » payes fuit en toute hâte et il a raison. S'il com- » mande encore longtemps les armées anglaises, » nous pouvons nous flatter d'obtenir de grands » avantages des brillantes combinaisons d'un gé- » néral qui paraît si neuf dans le métier de la » guerre. »

Quelques jours après la publication de ces diatribes ironiques, que des événements mémorables rendent si curieuses, la paix avait été signée. Napoléon, rentré dans sa capitale, y préparait avec son activité accoutumée une nouvelle invasion en Portugal. Aussi, dans son discours d'ouverture du corps législatif (2), on remarque les phrases suivantes : « Lorsque je paraîtrai au delà des Pyré-

(1) Moniteur des 29 septembre et 9 octobre.
(2) Moniteur du 4 décembre.

» nées, le léopard (1) effrayé fuira vers l'Océan » pour éviter la honte, la défaite et la mort. Le » triomphe de mes armées sera le triomphe du » génie sur celui du mal, de la modération, de » l'ordre et de la morale sur la guerre civile, l'anar- » chie et les passions malfaisantes; mon amitié et » ma protection rendront, je l'espère, la tranquillité » et le bonheur aux peuples des Espagnes. » Il y disait encore : « Je protégerai la Porte, si la Porte » s'arrache à la fatale influence de l'Angleterre; je » saurai la punir si elle se laisse gouverner par ses » conseils astucieux et perfides. » Montalivet exprimait avec quelques modifications la même idée quand, en parlant des provinces d'Illyrie et de Dalmatie occupées par la France, il faisait remarquer ce point de contact avec *l'Empire de Constantinople, que la France, disait-il, par tant de raisons et d'anciens intérêts, doit vouloir maintenir et protéger.* Napoléon cependant l'avait sacrifié à Tilsitt, et l'eût démembré plus tard si l'Autriche ne se fût refusée aux propositions qui lui en furent faites.

L'affaire qui, à cette époque, absorbait presque toutes ses pensées, sans altérer cependant celles de puissance et de gloire, c'étaient ses soins pour la réalisation de son mariage, dont l'indispensable préliminaire était la prononciation de son divorce.

(1) Les armoiries de l'Angleterre ne portent point de léopard mais des lions, n'en déplaise à la fréquente erreur des écrivains français.

Le prince Eugène fut donc appelé à Paris pour assister à la rupture du lien qui unissait l'empereur à sa mère, l'y préparer, l'en consoler, car il voulait à cet égard conserver des mesures de décence; il voulait aussi se placer à cette occasion à une grande hauteur dans l'opinion de ses peuples; et pour récapituler les bienfaits dus à son pouvoir absolu, il commença par faire exposer (1) au corps législatif, par son ministre de l'intérieur (2), la situation de l'Empire : c'étaient les travaux, aussi nombreux qu'utiles, relatifs aux ports, aux routes, aux canaux (3); c'étaient des encouragements donnés aux sciences, aux lettres, aux arts, à l'industrie, à l'agriculture, et là, à quelques exagérations près, il n'y avait qu'à louer. Il n'en était pas de même du commerce et du culte, en dépit des éloges prodigués à cet égard par le ministre, éloges qui furent appliqués sans mesure sur ce qui concernait la politique et la guerre. Quant à ce dernier objet, non content d'exalter les triomphes d'Eckmuhl et de Wagram, contre cette Autriche qui, selon lui, *devait son existence à la générosité de Napoléon*, il répète, sur la bataille d'Aspern, les mensonges

(1) Le 12 décembre.

(2) Montalivet.

(3) Ce qu'il y a de remarquable et de trop peu connu, c'est qu'en seize ans de Restauration la paix permit d'exécuter près de deux fois plus de travaux de ce genre qu'il n'en avait été exécuté depuis Henri IV jusqu'à Louis XVIII.

(*Note de l'éditeur.*)

des bulletins impériaux, représente le prince Eugène victorieux sur la Piave où il avait été repoussé, les Anglais fuyant en Espagne où ils vainquirent, et insulte un prince autrichien qu'il dit aussi *arrogant qu'ignorant* (l'archiduc Ferdinand), trait également impolitique et inconvenant au moment où la paix vient d'être signée et où Napoléon va personnellement s'allier à son auguste famille.

Dans le tableau politique de l'Empire, ce ministre expose : « que l'Italie tout entière était soumise au » même système ; que la réunion des États romains » avait été nécessaire à ce grand résultat ; que » l'empereur n'avait eu à choisir qu'entre la création » d'un patriarche et la séparation de la France de » toute relation avec son ennemi (le pape), et qu'il » adopta la dernière résolution comme émanant des » droits inhérents à la couronne impériale, ce dont » il ne devait compte à personne ; que la Hollande » n'est réellement, disait le ministre, qu'une por- » tion de la France comme alluvion de ses fleuves ; » que les Espagnes sentiront l'inutilité d'un incen- » die que les Anglais ont allumé dans l'espoir d'em- » pêcher la paix ; que si elles perdent leurs colo- » nies, l'indépendance de celles-ci est dans l'intérêt » bien entendu de toutes les puissances, et que la » France ne s'y opposera pas, pourvu qu'elles ne » prennent aucun lien avec l'Angleterre. » Exposé fait par la servilité à la crédulité ignorante et à la vaniteuse sottise, qu'on entretenait au prix de neuf millions que coûtait alors la police.

Il est à remarquer ici que, nonobstant des théo-

ries et des formes constitutionnelles extérieures, un gouvernement ne peut raisonnablement être caractérisé que par les instruments le plus indispensablement nécessaires à son action ; or, quel nom donner à celui où la police domine sous la protection des armes? Quant au système continental, qui, sous prétexte de bloquer l'Angleterre, ne bloquait réellement que le continent et la France elle-même, en empêchant les neutres de charger dans ses ports, ce qui rendait les navires britanniques les seuls agents du commerce maritime et ses négociants les seuls arbitres des prix d'achat et de vente, maux auxquels ajoutait le trafic scandaleux et corrupteur des licences; quant à ce système continental, disons-nous, plaie que Napoléon s'était faite et qu'il ne cessait d'envenimer de ses propres mains, l'expérience démontrait qu'il avait été loin de ruiner la puissance rivale; car un rapport présenté au gouvernement britannique prouvait qu'elle n'avait exporté en 1806 que pour les sommes de trente-six millions sterling, et que, dans les neuf premiers mois seulement de 1809, la somme de ses exportations montait déjà à trente-neuf millions, en dépit des prohibitions ordonnées par la France.

Alors commençaient des démêlés entre l'Angleterre et les États-Unis, nouvel incident dont nous rejetterons le tableau complet à l'époque où il doit amener une lutte militaire entre les deux États. Rejetons aussi à cette intéressante époque celui des démêlés de la France et ces mêmes États-Unis, parce qu'alors seulement ils auront acquis une haute im-

portance politique. Notons cependant que les chicanes mutuelles des deux cabinets de Washington et des Tuileries étaient d'autant plus mal conçues par celui-ci qu'elles tournèrent entièrement à l'avantage de l'autre; car oubliant ce qu'il dut à la France lors de la guerre qui assura son indépendance, et continuant à se refuser au payement de ce qui était légitimement dû par lui à ceux ou aux héritiers de ceux qui avaient soutenu le congrès de leurs fournitures et de leur crédit, il s'autorisait de ces chicanes pour priver et le commerce français des avantages stipulés dans le traité de cession de la Louisiane, et ses créanciers français de l'acquittement de leurs droits et créances contre le gouvernement de l'Union, que ces mêmes stipulations avaient réservé, tout en soldant avec générosité des dettes en partie imaginaires, au prix exagéré de vingt millions.

Ce système continental contre lequel le gouvernement américain réclamait, sans songer à réaliser ses propres engagements, devint en outre pour ses négociants une source de fortune, en décuplant leurs profits, tant par la hausse prodigieuse des marchandises coloniales, que par les mille et mille ruses que le génie frauduleux des Américains mit en usage pour soutenir une cupidité sans morale et sans frein; elles furent même poussées au point de favoriser, au détriment de la France, le commerce anglais, ce qui résout le problème, autrement insoluble, de l'accroissement des importations britanniques. L'Angleterre, dont, en dépit des vœux de

Napoléon, le système continental et la guerre de la Péninsule augmentaient la prospérité commerciale, venait de perdre le duc de Portland (1), chef de son administration ; et lord Wellesley avait été appelé au poste de ministre des affaires étrangères. Plus instruit que Canning des intérêts de l'Espagne, il pouvait, conjointement avec lord Wellington, nommé président de la régence et généralissime des troupes portugaises par le prince régent (2), imprimer une direction plus favorable à la guerre d'Espagne ; aussi Napoléon préparait-il contre l'armée anglaise une expédition dont il attendait un entier succès, distrait seulement de cette importante affaire par celle plus chère à son orgueil d'un brillant mariage, et par conséquent du divorce qui en était le préliminaire indispensable. Le 15 décembre, c'est-à-dire trois jours après qu'il eut fait exposer par ses ministres tous ses droits à la reconnaissance du peuple français, lui et l'impératrice Joséphine déclarèrent devant l'archi-chancelier Cambacérès, et en présence de tous les membres, hommes, femmes et alliés de la maison impériale, réunis en assemblée de famille, Lucien seul excepté, la résolution mutuelle de rompre leurs liens matrimoniaux. L'acte en fut rédigé ; il fut signé de tous et porté le lendemain au sénat conservateur où siégeaient les rois et princes, parents et alliés, parmi

(1) Le 30 octobre 1809.

(2) Par décret de ce prince, du 6 juillet 1809, et en date de Rio-Janeiro.

lesquels on distinguait le vice-roi d'Italie. Celui-ci, placé dans une situation fort pénible, manifesta plus de soumission aux ordres de son bienfaiteur et de son maître que de tendresse et de dévouement pour sa mère. Le sénat, selon sa coutume, se montra encore plus servile. Ce pouvoir qui, dans son adresse, se disait pénétré d'admiration pour le *dévouement* de l'empereur *aux devoirs qu'impose un trône héréditaire*, protesta de l'*éternel amour du peuple français* envers lui, au moment même où tous les sentiments se dirigeaient vers l'impératrice répudiée. Ce qui ajouta à l'intérêt qu'elle inspirait et qui devenait pour ainsi dire européen, c'est que Napoléon ayant exigé que tous les ministres étrangers allassent à cette occasion lui présenter leurs hommages, elle les reçut avec autant de dignité que de grâce, se montrant autant au-dessus de sa pénible situation que Marie-Louise fut constamment au-dessous de la sienne.

Parmi tous les souverains de la famille impériale appelés à la cour des Tuileries, il est à remarquer qu'un seul osa présenter à Napoléon les justes plaintes du peuple qu'il était, ainsi que tous les autres, chargé d'opprimer; ce fut le bon et infortuné Louis, à qui son frère ne pardonna point le généreux intérêt qu'il montra pour la Hollande et qu'elle paya d'une sincère reconnaissance. Cette démarche hâta peut-être la catastrophe qui devait punir à la fois, et ce pays des cris que lui arrachaient des maux réels, et le prince de sa bienveillante sollicitude.

Eugène Beauharnais aurait sans doute eu aussi à exprimer des plaintes, tant en son nom qu'en celui des peuples qu'il gouvernait; mais si ses griefs personnels s'évanouissaient devant une foule de bienfaits reçus, il connaissait depuis longtemps toute son impuissance à faire valoir les justes réclamations du peuple lombard. Ce peuple cependant avait dû voir oppression et insulte dans une simple suppression des allocations du budget en faveur des membres du corps législatif; manière de le faire disparaître sans honorer même son expulsion d'un décret impérial. Il voyait encore, avec une défaveur plus générale, détruire au profit du domaine public toutes les corporations ecclésiastiques, source de fortune pour les familles et de charité pour l'indigence; ce qui diminuait l'influence religieuse et accroissait le nombre des bandits devenus le fléau des campagnes; motifs de mécontentement auxquels se joignait l'indignation produite par les traitements faits au pape.

Murat, moins soumis qu'Eugène quand il était loin de Napoléon, plus souple près de celui-ci quand il l'approchait, s'était beaucoup mieux concilié que Joseph et les grands et le peuple, par ses manières franches et chevaleresques, qui cependant finirent par le faire nommer, grâce à son costume bizarre, *el re artiquino*. Mais comment eût-il pu les protéger efficacement contre celui dont la protection lui était nécessaire et la haine redoutable ?

Pour Joseph, ce niais de politique systémati-

que, si riche de parole, mais si pauvre d'action, imbu des idées prétendues constitutionnelles qu'il prônait avec d'autant plus de bonne foi que lui-même il en était la dupe, c'était un mannequin en butte au double mépris des peuples insurgés et des généraux français, dont les uns le repoussaient et les autres lui obéissaient rarement et fort mal.

Quant à Jérôme, tout lui semblait bon pourvu qu'il pût se livrer à des plaisirs sans décence et sans masque.

Voilà cependant les hommes dont une grande portion du continent subissait la puissance, à la voix de celui qui, de son indomptable volonté, dominait les souverains qu'il avait faits et ceux qu'il avait vaincus. Mais cet homme extraordinaire, entouré d'une famille si indigne de lui, secondé par la bassesse ou la crainte, ne doit peut-être pas être uniquement jugé sur les résultats patents de ses haines politiques. S'il ruina le commerce européen pour briser le sceptre du crédit britannique qui lui suscitait partout des ennemis, ne voyait-il pas aussi des ennemis présents ou futurs dans l'extension immodérée de cette corporation cosmopolite du commerce? n'avait-il pas conçu un plan, gigantesque peut-être, de restauration sociale, à la réalisation duquel toutes ses actions coïncidaient ? Car si ses passions étaient basses, son esprit pouvait errer dans les plus hautes régions d'une ambitieuse intelligence. Citons à cet égard la lettre suivante écrite à un homme d'État par un agent observa-

teur. « Celui qui a suivi pas à pas la marche poli-
» tique de l'empereur Napoléon ne peut plus se
» refuser à l'idée qu'en étendant successivement sa
» puissance, médiatement ou immédiatement sur
» toute l'Europe, son projet réel ne soit de consti-
» tuer tout l'ancien continent en un seul et même
» État, n'ayant qu'un chef, une loi, une direc-
» tion; peut-être aussi un culte, du moins exté-
» rieur, commun à tant de peuples divisés jusqu'à
» lui sous ces différents rapports. Non content de
» régner sur la France, dont la révolution avait
» porté les frontières jusqu'aux rives de la Meuse et
» du Rhin, ne l'a-t-on pas vu l'accroître, à titre
» de protection, de possession ou de suzeraineté,
» de l'Italie tout entière, de la Hollande, des pro-
» vinces de Dalmatie et d'Illyrie, du Hanovre, de la
» Westphalie, de la Suisse, de la Confédération
» rhénane, des villes anséatiques, soumises déjà,
» quoique non encore légalement réunies, et d'une
» partie même de la Pologne? Ne l'a-t-on pas vu
» écraser la Prusse, rendre l'Autriche impuissante
» à lui résister, livrer les Turcs à la Russie, et rui-
» ner cet Empire par la guerre contre les Turcs,
» après l'avoir isolé? soumettre servilement la
» Suède et le Danemark à sa politique ruineuse?
» envahir le Portugal et l'Espagne? et tout cela n'a
» été l'ouvrage que de cinq années d'intrigues ou
» de victoires! Qui donc s'abuserait encore sur le
» but vers lequel il tend? Ce qui lui reste à exécu-
» ter pour l'atteindre, est-il comparable à ce qu'il
» a déjà fait avec tant de rapidité et avec des moyens

» moindres que ceux fortifiés aujourd'hui de tant
» de succès ? Trois obstacles cependant se présen-
» tent devant lui : 1° la résistance inattendue de la
» Péninsule ; mais il renversera celui-là si rien ne
» le distrait de la guerre entreprise contre un peu-
» ple dont le gouvernement lui était dévoué ; 2° l'é-
» tat compacte de la Russie, qu'il finira sans doute
» par attaquer, et contre laquelle il peut employer
» une arme terrible, l'insurrection des paysans
» serfs ; 3° enfin l'Angleterre, que sa marine et son
» crédit ont rendue la dominatrice du commerce
» de l'univers. La haine qu'il lui porte a visé juste
» en la considérant comme sa plus redoutable en-
» nemie ; mais pourra-t-il la frapper de même ? Qui
» sait si ses vues, tant à ce sujet qu'à l'égard du
» commerce, n'ont pas pris aussi une direction
» *imprimée* par la prévoyance de l'atteinte qu'il
» pourrait porter à sa vaste puissance ? C'est une
» question bien importante, nullement résolue
» encore, que celle du commerce considéré sous le
» point de vue politique. Né des produits naturels
» dont il accroît la valeur vénale et facilite les pla-
» cements, n'enfante-t-il pas, dans son extension
» et à son dernier terme, deux vices sociaux aussi
» ruineux que corrupteurs ? D'une part, c'est la sur-
» abondance des producteurs sur les consomma-
» teurs, qui force à une infériorité de fabrication ;
» d'une autre, c'est la substitution du commerce
» stérile de l'or à l'écoulement vivificateur des pro-
» duits de l'agriculture et de l'industrie. Nous ne
» noterons pas ici un troisième vice social qui

» consiste dans l'accroissement des études au delà
» des moyens possibles de satisfaire les justes pré-
» tentions que leurs succès inspirent ; Napoléon
» sait y pourvoir en décimant la jeunesse savante
» par des guerres continuelles, en lui fournissant
» par les conquêtes des fortunes pour la cupidité,
» des titres pour la vanité. Cette plaie ne se fera
» donc sentir que dans des jours de paix profonde,
» dont Napoléon se garde bien de laisser poindre
» l'aurore, événement qui néanmoins arrivera tôt
» ou tard, par suite même des triomphes les plus
» gigantesques. Je ne noterai pas davantage l'iné-
» gale balance des produits et des consommations ;
» après des maux inévitables un juste équilibre
» pourra s'établir ; mais que dire de cette puissance
» nouvelle du capitalisme qui, née du commerce
» qu'elle ruine, a succédé, avec toute son immo-
» ralité, à la puissance si morale de la fructifica-
» tion du sol qu'elle opprime en en détournant ses
» capitaux ? de cette puissance qui sacrifie l'avenir
» au présent, et le présent à l'individualité, cette
» lèpre contemporaine. Cette puissance égoïste,
» cosmopolite, qui s'empare de tout, ne produit
» rien et n'est intimement liée qu'à elle-même ; sou-
» veraine des souverains qui ne peuvent sans elle
» ni faire la guerre ni demeurer en paix ; et qui
» s'enrichit également de leur prospérité et de leur
» ruine, des biens du peuple qu'elle partage, de
» leurs maux qu'elle accroît (1)? Peut-être Napo-

(1) Cette puissance ne faisait que poindre encore, mais tout

» léon n'a-t-il vu, dans le despotisme d'un crédit
» qui lui est étranger, qu'une arme redoutable
» entre les mains de son ennemi ? Mais une plus
» haute pensée n'aurait-elle pas éclairé son esprit ?
» n'entrevoyait-il point, par un lumineux instinct
» du génie, l'époque où, dominateur universel, il
» aurait à lutter contre cette dégradante puissance?
» ne songe-t-il pas déjà à la miner dans sa base com-

annonçait son inévitable triomphe. Elle avait été prévue dès 1789 par Nicolas Bergasse; elle préludait, par l'agiotage auquel se livraient des ministres même, en compromettant ainsi le secret des négociations diplomatiques. Ouvrard, cette tête si forte en finance, en eût saisi le sceptre sans Napoléon, et après lui il devait échoir aux Rotschild, ces souverains des souverains. Depuis qu'Adam Smith a dit : « *L'argent n'est autre chose que le mobile de la circulation,* » il n'a plus été considéré par les économistes que comme signe représentatif de la richesse, et le crédit comme une richesse réelle; de là la création des valeurs fictives également représentatives de cette même richesse; de là les banques, les papiers-monnaies et l'agiotage, fruit de l'abondance des effets publics; enfin l'aristocratie de la Bourse et la ressource des emprunts, banqueroute déguisée, car la multiplication du signe en atténue la valeur; multiplication dont le résultat définitif sera probablement une grande catastrophe financière, qu'on prétend éloigner ou prévenir par le système d'amortissement, véritable charlatanisme si ce n'est pas une friponnerie masquée; car si les fonds levés à cet effet, et qu'appauvrissent les frais d'administration, s'accroissent de l'intérêt composé, le même intérêt composé est enlevé aux contribuables qui le fournissent et en eussent pu faire un fructueux emploi. Enfin, l'on n'amortit jamais qu'à un taux plus élevé que celui auquel on emprunte; ce système n'est donc qu'une prime accordée à

» merciale? J'abandonne cette notion, peut-être » romanesque, à l'examen de l'expérience investi- » gatrice; mais je me résume en disant que Napo- » léon a nécessairement le projet d'atteindre à la » monarchie universelle, de ruiner avec le com- » merce toute profession indépendante et de dé- » truire tous moyens de fortune autres que ceux » émanés de lui seul. Ce qui doit lui faire redouter » la paix, qu'il paraît toujours vouloir et ne peut » désirer, c'est que son commerce, isolé par son » système continental, est menacé déjà d'une crise » que la fin de la guerre amènerait avec un éclat » ruineux.

» Un objet qui distrait maintenant Napoléon des » vastes projets que je lui suppose, c'est le mariage » qui probablement se prépare. Votre Excellence, » sans doute, en sait à cet égard beaucoup plus

l'agiotage. Il y a plus; si ce fonds d'amortissement a pour objet de soutenir le crédit en relevant les effets en baisse, on a profité de leurs variations; ce sera ou le tort de leurrer les prêteurs, ou celui d'alimenter ce jeu de bourse très-ruineux à la fortune publique et privée, en détournant les capitaux de toute opération productive. Mais, pour en revenir aux cinq frères Rotschild, nous dirons qu'ils doivent la haute puissance financière dont ils jouissent à leur union, à leur activité, à leur génie, à leur probité; par eux ce n'est plus l'opinion qui est la reine du monde, mais la monnaie sonnante ou fictive. Les gouvernements de toute nature se courbent devant cette domination nouvelle, car ils ne peuvent plus rien sans elle ni contre elle.

(*Note de l'éditeur.*)

d'un peuple jadis noble et fier se courbaient humblement sous son pouvoir dominateur, s'effaçaient, pour ainsi dire, devant la splendeur de son nom ; car à compter des derniers mois de l'an 1799, c'est-à-dire depuis environ dix années, l'histoire de France n'était plus que l'histoire de Napoléon, de sa fortune, de sa gloire, de ses rapides succès, de sa prépondérance sur le corps politique de l'Europe continentale ; puis l'on n'était plus rien en France que par lui et pour lui ; aussi nul souverain n'eut autant que lui le droit de proférer alors ces orgueilleuses paroles : *l'État, c'est moi*. Son gouvernement, tant au dedans qu'au dehors, était l'absolutisme dans la plus vaste acception de ce mot. Là avait abouti cette hypothétique souveraineté populaire, système hors de toute notion historique, que l'abstraite théorie ne saurait logiquement exposer (1), que la pratique, cette seule et véritable politique expérimentale ne réalisera jamais ; appât jeté à la vanité niaise par ceux qui tendent à tyranniser le peuple en son propre nom ; échafaudage élevé par l'ambition qui le brise dès qu'elle est satisfaite ; terme fatal et inévitable, car la souveraineté n'est réellement que l'action de l'autorité à laquelle on obéit forcément ou volontairement. C'était ainsi que toute au présent, point fugitif et impalpable entre deux immensités, la France broyée par sa révolution se voyait décimée sur les champs de bataille, après l'avoir été sur les places publiques

(1) Voyez la pièce justificative B.

sous le tranchant de ces haches même qu'elle aiguisa pour abattre tout ce qui s'élevait au-dessus de la multitude. D'erreur en erreur et de succès en succès, elle était, sans s'en apercevoir, passée d'une démocratie verbeuse et désordonnée à une soumission entière et muette, au despotisme militaire, résultat malheureux et inévitable d'un principe vicieux, preuve accusatrice de l'invincible ignorance des nations sur leurs vrais intérêts, le sort qui les menace et l'issue prochaine de leurs œuvres inconsidérées.

Mais l'orgueilleux potentat qui, remplissant alors le monde de son nom, avait su lui créer une place dans l'histoire de tous les peuples, appréciait-il mieux sa propre situation ? connaissait-il réellement les ennemis que son ambition insatiable et peut-être obligée lui suscitait ? prévoyait-il la lutte terrible qu'il pourrait avoir encore à soutenir ? Non, certes ! Le développement de ses forces militaires était immense ; il faisait dans l'ombre des préparatifs maritimes très-redoutables. En dépit des pertes nombreuses qu'il avait faites, ses ports renfermaient déjà quatre-vingt-deux vaisseaux de ligne, dont huit de cent vingt canons, et soixante-cinq frégates, dont quarante de quarante à cinquante canons (1). La plus grande activité régnait dans la construction des bâtiments de guerre, car il voulait porter simultanément ses armes vers l'Angleterre et l'Irlande, ainsi que vers l'Égypte, contrée

(1) Voyez la pièce justificative C.

dont il projetait de se faire un point d'appui et de départ dans cette expédition de l'Inde qu'il n'espérait plus exécuter de concert avec la Russie. Il y destinait trente mille homme d'infanterie, six mille de cavalerie, quatre mille d'artillerie, cinq cents voitures, deux mille chevaux de trait et cent vingt bouches à feu, comme on le voit par ses différentes lettres au ministre de la marine (1). On y voit aussi que ses forces navales montaient à cent trente et un vaisseaux de ligne en joignant aux siens les vaisseaux hollandais, danois, espagnols et russes, qui, en 1811, devaient porter sur la Manche seule cinquante-quatre mille huit cents hommes et deux mille sept cents chevaux; en 1812, soixante-huit mille hommes et cinq mille chevaux, et si l'expédition n'avait eu lieu qu'en 1813, cent mille hommes et sept mille chevaux indépendamment du corps stationné à Cherbourg et destiné à tenir en respect une flotte anglaise qui devait bloquer ce port.

Tels étaient les projets et les espérances de Napoléon; c'est pourquoi, malgré les erreurs déjà signalées de sa fausse politique, il se persuadait que rien n'était impossible à sa volonté. Cependant il n'avait su juger ni la valeur militaire des Anglais, ni la patriotique résistance des Espagnols, et il ne se faisait pas une idée plus juste des Russes et des

(1) Ces lettres au ministre Decrès sont datées de Bayonne, 28 mai 1808; de Saint-Cloud, 27 septembre 1810; de la même résidence, 24 juillet 1811; mais ces projets arrêtés remontent à des dates antérieures.

Turcs; aussi le vit-on, au détriment de sa propre fortune, outrager ces deux peuples dont on parle tant et qu'on connaît si peu. C'est ce dont nous aurons à nous occuper dans le tableau des divers États européens, esquisse rapide, mais nécessaire à placer sous les yeux de nos lecteurs afin qu'ils puissent apprécier avec justesse les événements qui font la matière de ce volume.

L'Angleterre, cette terre classique du déisme dont les germes y furent développés et nourris par les révolutions qui amenèrent la chute des Stuarts; dans le sein de laquelle prit naissance l'idée d'un contrat primitif, émanée des systèmes à directions opposées de Hobbes et de Locke, glaive à deux tranchants qui servirait également le despotisme et l'anarchie; l'Angleterre, agresseur partout et vulnérable nulle part, marchait à pas de géant vers la consolidation de sa monarchie maritime et commerciale universelle, admirablement servie à cet égard par la haine que Napoléon inspirait aux États continentaux à sa solde, et qu'à son propre profit elle dirigeait contre la France. Aussi aucune puissance navale et financière n'avait, depuis la plus haute antiquité, égalé celle de la Grande-Bretagne : elle était souveraine dans l'Inde seule de plus de soixante millions de sujets; elle tirait d'un commerce qu'elle faisait presque exclusivement dans les quatre parties du monde les moyens de soulever facilement le poids de son immense dette, de faire et de solder la guerre contre sa puissante rivale. Les bénéfices de ce commerce s'accroissaient par

des captures qui, indépendamment des corps de navires et autres *floating property*, s'élevaient à la somme de cent millions sterling (deux milliards quatre cent millions de francs), somme plus que double des dépenses de l'État, dont les produits annuels tant industriels qu'agricoles passent dix milliards de francs. Aussi l'Angleterre supportait-elle facilement ces charges immenses, quoique elles fussent accrues par l'énormité de son développement militaire à qui elle dut des succès, tant sur terre que sur mer, à l'occasion de l'insurrection espagnole (1). Pitt, sur son lit de mort, avait prévu et espéré ces succès; car il ne doutait point des vues ambitieuses de Napoléon sur la péninsule Ibérienne, ni des obstacles qu'il y rencontrerait de la part d'un peuple neuf encore, fier, brave, enthousiaste, dont le noble élan amènerait contre l'oppresseur du continent une guerre générale et populaire qui couvait déjà dans le sein des sociétés secrètes. « *C'est là que je l'attends,* » disait-il; mais il mourut et ne vit pas ce qu'il avait si judicieusement annoncé. L'Angleterre, vivifiée plutôt qu'agitée par une opposition sur laquelle l'ignorance française spéculait, devait sa prospérité à ce que les théoristes nomment les abus de son gouvernement, quoique ces prétendus abus fussent le ciment qui en liait toutes les parties, puisque, grâce à l'influence des grands propriétaires et de la trésorerie, la richesse, intéressée au bien public et préparée à la

(1) Voyez la pièce justificative D.

carrière politique, unissait entre eux trois pouvoirs dont la lutte aurait brisé les rênes de l'État. Le parlement britannique ne se compose donc que d'hommes mutuellement en harmonie et disposés à marcher simultanément au même but. L'une de ses plaies, cependant, était l'Irlande opprimée, mécontente et disposée à se jeter dans les bras de l'étranger; mais la supériorité de la marine anglaise la couvrait et les dangers étaient moins grands de ce côté depuis la réunion des deux parlements opérée par William Pitt. Deux autres dangers plus grands encore eussent résulté, 1° de l'émancipation annuellement demandée des catholiques; car, en ouvrant la porte aux innovations, elle eût jeté dans l'opposition une masse énorme de mécontents; 2° de la réforme parlementaire également sollicitée sans cesse. Cette réforme, qui devait désunir ce qui était uni, devait aussi conduire, par successions de temps, les trois branches de la législature à une lutte ruineuse, en y plaçant des hommes qui, n'ayant pas, comme les membres actuels de la chambre basse, la certitude d'y arriver, ne seraient nullement préparés par une préalable éducation politique au rôle qu'ils auraient à jouer, d'où il résulterait que les ministres devraient parler à des hommes peu capables de les comprendre et qu'ils ne comprendraient pas davantage; source féconde de troubles et d'erreurs. Il se pourrait alors que ce beau système artificiel sur lequel, sans le connaître, Montesquieu a jeté tant d'esprit et dont Delolme a fait un véritable roman, disparût avec toutes les

richesses qu'il créa, englouti dans un profond abîme d'anarchie. Mais pour amener cette catastrophe, il faudrait supposer, dans les chefs de l'État, l'absence de toute prévision et l'idée de sacrifier tous les intérêts à toutes les passions. Qui pourrait l'avoir, cette idée sinistre, surtout dans l'état actuel de l'Angleterre, sous un roi dont les infirmités physiques et morales excitent un si vif intérêt, et chez un peuple qui vient de célébrer avec un si touchant respect la cinquantième année de son avénement au trône (1) ?

Cette année ne fut cependant pas aussi prospère pour la Grande-Bretagne que son grand développement de forces eût dû le faire augurer. L'expédition de Walcheren fut honteuse ; l'Autriche son alliée était vaincue et humiliée ; ses négociations avec l'Amérique n'eurent point le succès qu'elle en attendait sous la présidence de Madisson, successeur de Jefferson. Les États-Unis avaient prohibé tout commerce avec l'Angleterre et la France jusqu'à cessation par l'une et par l'autre de violation de sa neutralité, ce qui avait amené entre ce gouvernement et la Grande-Bretagne un traité de commerce et d'amitié. Mais le cabinet de Saint-James désavoua son ministre signataire, Erskine, trop libéral à l'égard des Américains, ce qui laissa subsister l'état d'inquiétude à cet égard. Cependant le gouvernement anglais accorda, pour se mettre en sûreté, un délai suffisant aux bâtiments des États-

(1) Le 25 décembre 1809.

Unis qui, sur la foi du traité signé, avaient été expédiés pour les îles britanniques; acte à la fois de loyauté et de saine politique, car les négociants de cette république favorisèrent bien plus son commerce que celui de la France. Napoléon jusqu'à cette époque avait envain cherché à les tromper par des déclarations illusoires, dont le but était de les disposer à la guerre contre la Grande-Bretagne. Cependant il insinuait sans cesse à celle-ci le désir qu'il prétendait avoir de traiter avec elle, disant : *Arrangeons-nous; à vous la mer, à moi le continent*, tandis qu'il tenait à la Russie ce langage : *Je vous livre l'Orient, livrez-moi l'Occident.* Mais si le jour de l'affranchissement de son pouvoir oppressif ne luisait point encore, celui des déceptions était enfin passé; l'Angleterre demeurait ferme dans la ligne politique qu'elle avait adoptée, et, malgré sa guerre nominale avec la Russie, elle n'en conservait pas moins des relations secrètes et indirectes avec cette puissance; ne négligeant cependant jamais les intérêts de son commerce, elle profita de cet état d'inimitié apparente pour ruiner le port de Kola (1) et en combler l'entrée, afin de nuire à la traite des fourrures et des expéditions des baleiniers russes.

Ce qui, en dépit de cette insulte, entraînait Alexandre dans ces relations occultes, c'est qu'il commençait à ne plus s'abuser sur les intentions ultérieures de Napoléon, qui, trompant également

(1) Port à l'extrémité de l'empire russe.

lui et la Turquie, était devenu un objet de méfiance pour l'un et l'autre. Ce qui justifiait celle de la Porte-Ottomane, c'est l'envoi d'un agent actif, ardent, enthousiaste de celui qu'il servait (le chevalier de Lascaris), jeté avec des instructions qui flattaient son esprit aventurier, vers les différentes hordes de Bédouins, pour chercher à les réunir sous un seul chef, à les détacher entièrement du gouvernement turc, à les attacher à la France, afin de se frayer ainsi vers les établissements anglais de l'Inde, dont cet agent devait explorer les frontières, une route jalonnée de peuplades guerrières et amies; car Napoléon qui avait dû renoncer à la coopération de la Russie dans le projet gigantesque d'attaquer à sa principale source le commerce anglais, n'en tenait pas moins à ce même projet en voyant qu'il ne pouvait le ruiner, comme il l'avait espéré, par le système continental.

Ce système, en effet, croulait de toutes parts : au midi, par la guerre péninsulaire; au nord de l'Allemagne, par la contrebande; en Russie, par les expéditions dites de Ténériffe, et qui, quoique réellement anglaises, étaient protégées comme brésiliennes par le ministre Bessera. Rien n'avait donc réalisé les prévisions du ministre Gaudin, qui, dans un rapport à Napoléon, du 7 septembre 1807, lui avait dit : « Par cette mesure, l'Angleterre perd la » garantie de son avenir; il n'y a pas de doute que » son système de finances ne s'écroule avec le point » d'appui sur lequel il se base; le sort de ce pays » est facile à prévoir. » Mais ce que l'habileté fi-

nancière ne prévoyait pas, c'est que les bénéfices des produits anglais exportés, qui, en 1804, ne montaient qu'à vingt-un millions sterling, s'élevèrent alors à vingt-six millions; que la richesse croissante fit construire les docks de Londres, ainsi qu'une foule de bâtisses nouvelles, et qu'en 1809, plus de cent cinquante pétitions pour des clôtures de communes furent présentées au parlement, preuve de l'abondance des capitaux. Le système continental n'avait donc produit autre chose que de favoriser un commerce frauduleux et immoral, aux dépens d'un commerce loyal, source de prospérité publique, et de jeter le négoce français dans l'isolement, germe d'une future et inévitable crise commerciale. Au reste, l'Angleterre continuait à surveiller les agents français dans l'Asie, instruisait la Porte-Ottomane de leurs menées, et entravait le commerce de transit de la Russie dans la Perse.

Si maintenant nous passons de ces considérations à celles relatives aux États continentaux, nous dirigerons d'abord nos regards vers l'Allemagne, dans le sein de laquelle fermentait contre Napoléon une haine sourde, mais violente. Ce pays par sa situation, son étendue et sa population, eût pu, si les États qu'il renferme avaient été réunis, suffire seul à changer la face du monde. Là durent commencer à s'établir le système hiérarchique, modelé sur celui de l'Église chrétienne, le système représentatif consacré en principe par la féodalité, le système de liberté locomotrice créé par la réformation. Son influence morale est immense, malgré son

morcellement dû à sa construction géographique comme à ses divisions politiques et religieuses ; en effet, avec une origine et une langue communes, l'Allemagne est naturellement partagée en deux portions distinctes par les monts qui, du Riesenghrig (mont des Géants) en Silésie, sont continués à travers la Bohème, et aboutissent au Rhin par le mont Taunus ; ce qui sépare le nord du midi, non-seulement physiquement, mais moralement, car ces deux portions germaniques diffèrent de religion, d'opinion, de sol, de productions, d'intérêts, et à leurs directions divergentes s'étaient joints des dissentiments politiques qui nuisaient à leur réunion dans un élan conservateur commun à tous. Le midi, plus favorisé de la nature, est plus stationnaire dans ses idées et dans ses mœurs ; le nord, moins fertile, mais rapproché des côtes maritimes, voit se développer plus d'activité et d'industrie, plus de connaissances et d'erreurs. Cependant toutes les branches de l'antique race teutonique saluent le nom allemand avec un sentiment de respect, d'orgueil et d'amour. Ce sentiment avait été nourri et fortifié par une longue union des États germaniques sous le sceptre impérial, lien commun quoique flexible ; la désunion religieuse prépara peut-être la désunion politique, et celle-ci donna à un ambitieux conquérant les moyens de rompre un joug léger pour lui en substituer un des plus pesants, en flattant les passions et les cupidités qu'il abusait. Mais une expérience chèrement acquise ne pouvait manquer de dissiper des illu-

tions, sources de malheur et de honte, qui furent la juste punition des plus coupables erreurs; de rapprocher entre eux des esprits égarés, et de créer une opposition commune entre le commun oppresseur de tous. Cet événement était d'autant plus probable que Napoléon l'avait lui-même facilité par la protection qu'il accorda aux usurpations sur la noblesse immédiate, les petits princes ecclésiastiques, les ordres religieux et militaires, moyens d'influence que la France posséda jadis dans l'Empire germanique sur des hommes ou des corps incapables de résister à ses séductions ou à ses menaces, et qui empêchaient la concentration des intérêts et des actions purement nationales. Ces usurpations favorables à quelques souverains du second ordre formèrent des centres partiels où précédemment il n'en existait point; mais ces princes isolés, au lieu d'un protecteur, eurent un maître dont les exigences leur semblèrent bientôt insupportables. Ces deux causes concoururent simultanément à un concert de vœux contre celui dont la fausse politique avait rendu ce concours nécessaire et possible. L'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse, quoique ces deux dernières frissonnassent encore au souvenir de leurs désastres, ne voyaient pas moins déjà cet élan germanique comme chose probable, dans un temps plus ou moins éloigné; elles voyaient aussi que la destruction de tant d'États bornés, faibles, nécessiteux, dont la cupidité entravait le commerce et l'industrie, donnerait à ces deux éléments de prospérité générale un élan qui dans l'état de

paix rivaliserait avec la fortune de la France, et c'est encore ce que Napoléon n'avait pas su prévenir (1).

Quant au Danemark, rendu impuissant par les événements de Copenhague, trompé dans ses vues sur la Suède, attaché à la France, quoiqu'elle ne pût rien pour lui et qu'il ne pût rien pour elle, c'était un allié plus nominal que réel, placé entre la crainte de devenir la victime de Napoléon et sa haine contre l'Angleterre, qui ruinait son commerce après lui avoir enlevé son armée navale. Il s'était longtemps flatté d'un agrandissement dont l'occupation des villes anséatiques par la France le privait.

La Suède était plus heureusement située pour devenir, conformément à ses propres intérêts, utile ou nuisible à l'empereur des Français; mais celui-ci lui donnait de justes mécontentements, quand il eût dû la ménager pour la détacher entièrement de l'Angleterre qui menaçait son commerce, et de la Russie qui seule pouvait lui faire obtenir en échange de la Finlande un dédommagement aux dépens du Danemark.

A l'égard du Portugal, cet État, jadis utile à la France comme allié forcé et craintif, était devenu pour elle un ennemi plus dangereux qu'on ne l'eût pu croire, grâce à l'assistance de la Grande-Bretagne, aux armées de laquelle il prêtait dans la Péninsule une solide base d'opérations mili-

(1) Voyez la pièce justificative E.

taires, ce que nous allons bientôt avoir à exposer.

Jetterons-nous aussi les yeux sur la Suisse, contrée si admirable à l'époque de son affranchissement, époque où l'on vit un peuple opprimé respecter dans ses tyrans la vie, la liberté et tous les droits acquis des vaincus. Ce peuple qui nourrit son état belliqueux dans le service de différents princes; qui ne chercha jamais à accroître son territoire aux dépens de ses voisins; dont l'esprit de liberté ne fut point agitateur au dehors; qui vit tous les souverains respecter sa sage neutralité; ce peuple, après avoir versé des flots de son propre sang en faveur de la France, c'est enfin vu, grâce à l'appui de quelques brouillons, envahi, opprimé par cette même France intéressée plus que toute autre à s'attacher, sur sa frontière la plus vulnérable, une nation qui, par son intime liaison avec elle, suppléait à des forteresses coûteuses et contribuait ainsi à son libre développement maritime; et pourtant elle lui offrait un utile recrutement pour ses armées et un riche marché de consommation et de transit pour ses produits naturels et industriels. Aussi, après avoir longtemps dirigé leurs vœux vers la France amie, les Suisses mécontents jetaient avec espoir leurs regards vers ses ennemis; il ne fallait donc à Napoléon qu'un échec pour voir l'Helvétie se détacher de lui.

L'Italie ne présentait pas un aspect plus favorable aux intérêts de la France. Ce pays qui, s'il eût pu être réuni en un seul État, aurait, par la nature de son heureuse situation géographique,

formé une puissance réellement formidable; qui, baigné par deux mers et facile à défendre sur sa seule et courte frontière territoriale couverte par les Alpes, renferme dans son sein tous les germes de richesses naturelles et industrielles; ce pays, doué de génie et réchauffé par d'anciens et brillants souvenirs, ne pouvait, malgré la communauté d'origine, de langage et de religion, s'agglomérer facilement en un seul corps. Napoléon parut d'abord chercher à opérer cette fusion de peuplades longtemps séparées; bientôt il la craignit comme pouvant devenir funeste à l'exercice de son autorité absolue; puis il outragea le culte public, les prêtres, le chef révéré de la religion; de toutes parts les esprits et les cœurs commencèrent dans ce pays à fermenter d'une haine muette encore, mais ardente et persévérante comme le caractère des peuples qui l'habitent.

Nous ne parlerons pas ici de l'Espagne, où sa perfidie lui avait attiré une guerre dont il ne pouvait présager ni la durée ni l'issue; nous ne parlerons pas davantage de la Prusse (1); elle n'eût pu

(1) Foy s'exprime ainsi (*Guerre de la Péninsule*, tome Ier, page 44): « Napoléon fut pour les Prussiens sans générosité, » sans pitié; il avait débuté dans son entreprise par insulter » déloyalement une reine belle, héroïque et malheureuse; » des contributions et des exactions imaginées par le génie de » la fiscalité achevèrent dans le pays conquis ce que le pillage » du soldat avait épargné. »

(*Note de l'éditeur.*)

soulever le poids de l'oppression qui l'accablait qu'à l'aide d'un mouvement général de l'Europe, dont l'époque prévue et désirée était incertaine encore, mouvement qui pût lui fournir les moyens soit de servir la France à des conditions favorables, soit de prendre les armes contre elle pour récupérer ce qu'elle avait perdu. Mais nous devons faire mention ici de la Porte-Ottomane et de la Russie, si peu appréciées l'une et l'autre.

Nous avons précédemment noté les avantages commerciaux dont la France jouissait seule en Turquie; son commerce d'ailleurs enrichissait la Provence, le Languedoc, le Lyonnais, la Normandie. Les importations françaises dans les États ottomans, qui n'étaient en 1705 que de cinq millions de livres, passaient cinquante millions au début de la révolution; ce qui prouvait, non-seulement à quel point cette alliance était utile, mais encore combien la richesse des Turcs s'était accrue. La conquête de ces contrées par les Russes eût fait cesser de si riches produits, ainsi qu'une navigation qui créait une pépinière de matelots; plus on perdait dans l'Amérique et dans l'Inde, plus il fallait tenir à cette source de prospérité. Puis la chute de Constantinople eût laissé la Russie sans rivale au Midi, ce qui lui aurait donné toute facilité à diriger ses forces vers l'Occident. Napoléon avait cependant répété après tant d'autres : *Il faut rejeter les Turcs en Asie;* et à Tilsitt, il les livra à l'empereur Alexandre. Mais la chose était-elle exécutable autant qu'elle eût été impolitique? Si le trône des sultans était

aussi fragile que généralement on le pensait, comment les deux formidables puissances qui l'avoisinent, l'Autriche et la Russie réunies, ne l'eussent-elles pas brisé? Le fatalisme, qui est l'esclavage de l'esprit, accroît la valeur militaire, et les ennemis de l'empire ottoman l'ont souvent éprouvé; on dit la nation turque est dégénérée, c'est une erreur; elle est stationnaire, chose bien différente. Qu'il naisse donc chez elle un prince tel que Pierre le Grand ou Frédéric II; que ses armées soient de nouveau commandées par de nouveaux Koproli, et ses ennemis verront ce que peut un peuple enthousiaste et valeureux ! Qu'on se rappelle les exploits récents d'Hassan pacha (1), et qu'on parle avec moins de dédain des descendants d'Othman !

La Russie, contre laquelle la prudence des généraux turcs luttait alors sans des désavantages trop marqués, la Russie est théoriquement plus despotique que l'empire ottoman, car le prince y est la loi vivante, tandis que le gouvernement stratothéocratique du grand-seigneur est balancé par les lois religieuses, dans le *Multeka*, fondé sur les préceptes du *Coran*, dans les maximes orales du prophète et les décisions des docteurs du premier siècle de l'islamisme, code renfermant la loi religieuse, politique, civile, criminelle et militaire. Mais sans frein légal, le czar, tout autocrate qu'il

(1) Entre autres son audacieuse expédition à Lesbos, contre les Russes.

est, rencontre dans le christianisme qu'il professe, et dans les besoins de la civilisation qui l'assiégent, des obstacles moraux qui, indépendamment des vertus privées du souverain, rendraient ses sujets plus libres sous son gouvernement prétendu arbitraire, que d'autres peuples ne le sont sous des régimes prétendus libéraux. Cette liberté usuelle marche en Russie avec les progrès sociaux et y est intimement liée, sans effort de la part de ceux qui obéissent, sans danger de la part de celui qui gouverne. Puffendorf, mort à la fin du dix-septième siècle, dans un ouvrage imprimé en 1682, représentait déjà la Russie comme un colosse que l'union de ses belliqueux voisins pourrait seule empêcher de devenir éminemment redoutable; elle n'offrait cependant alors à l'Europe, qui la jugeait uniquement sur la foi de quelques voyageurs égarés dans ses vastes déserts, qu'un chaos informe d'ignorance et de barbarie. Louis XIV, plus éclairé que la plupart des hommes politiques de son temps, se refusa à toute relation avec elle, prévoyant l'importance qu'elle acquerrait dès qu'elle serait unie d'intérêts à l'Europe civilisée; un grand homme opéra cette révolution si menaçante pour l'Occident. Que de progrès en tous genres n'a-t-on pas vu, depuis cette époque, faire à la Russie! Elle s'était accrue en silence avant Pierre Ier; de son règne à celui d'Alexandre, on la vit s'accroître encore d'une étendue de vingt-six mille quatre cent vingt-deux milles carrés, et d'une population conquise de dix millions quatre-vingt-treize mille huit cent quatre su-

jets (1). Indépendamment du progrès immense de sa population, qui croît chaque année de cinq cent mille âmes, sa frontière aujourd'hui est à quatre-vingts lieues de Berlin, à quatre-vingt-quatre de Vienne, à soixante-dix de Constantinople, à cent cinquante lieues du Rhin. Son immense territoire, susceptible de tous les genres de culture et de toutes les espèces d'industrie, offre sur son plateau central, en partie industriel, un sol propre à la culture du chanvre et de la betterave si riche en sucre; dans le versant du Midi, d'Oufa à la Polésie, cinquante-sept millions d'hectares de terrain noir (2) propre aux céréales; c'est trois millions d'hectares de plus que l'étendue de l'ancienne France; et dans le versant du Nord, cinquante-deux millions d'hectares de bois, formant autour de Pétersbourg une couronne appuyée à l'Orient sur Cazan et à l'Occident sur Tchernigoff. Elle possède en Ukraine la meilleure espèce de mâts, en Livonie des lins de première qualité, en Géorgie des soies en abondance, en Sibérie des fourrures et des métaux précieux; sur les confins de ces vastes contrées, des bestiaux, matière d'un riche commerce de cuirs, et des troupeaux de chèvres propres aux tissus les plus fins (3); ses stèpes du Midi nourrissent des milliers

(1) Voyez la pièce justificative F.

(2) Cette portion si fertile et si vaste de la Russie, est peuplée aujourd'hui de seize millions d'âmes, et l'Empire entier de soixante millions d'habitants.

(3) De la même espèce que M. Ternaux a transportée en France. (*Note de l'éditeur.*)

de chevaux excellents, ce qui rendra longtemps sa cavalerie redoutable et ses transports faciles.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces aperçus statistiques généralement peu connus, et nous nous contenterons de copier ici les fragments d'une lettre écrite de Pétersbourg à un homme d'État, sous la date du 20 décembre 1809...., « Le » plus grand tort des Russes et de leur gouverne- » ment, c'est de ne pas connaître assez le fort et » le faible de leur puissance, de s'estimer souvent » trop ou trop peu. Pierre Ier avait jugé son pays » avec la plus instinctive sagacité; Paul s'exagéra » l'importance politique de sa puissance; Alexandre » n'en sent peut-être pas assez l'immense portée. » Quant à Napoléon, il ne connaît la Russie ni dans » ses prodigieux éléments de prépondérance, ni » dans ses vices sociaux les plus réels; ces derniers, » très-difficiles à corriger, la rendent nécessaire- » ment agressive, comme toute nation dont l'ad- » ministration n'est encore ni régulière ni stable. » Les autres lui prêtent de formidables moyens de » résistance; mais si elle n'a pas ce crédit intérieur, » le plus riche de tous, elle est affranchie du moins » de cet agiotage si nuisible à l'emploi productif » des capitaux; puis elle supplée au crédit interne » par celui que son exacte probité lui a acquis à » l'étranger, et l'Angleterre est prête à lui accorder » des subsides si, comme on peut le soupçonner, » elle est à la veille de se détacher de l'homme dont » le joug pèse aujourd'hui sur l'Europe et qui l'at- » taquera bientôt elle-même. Tout semble annoncer

» cette rupture : les levées de troupes, le cri public » d'un peuple que l'interruption du commerce fait » souffrir, la baisse rapide du papier-monnaie, le » mécontentement visible de l'empereur, la faveur » indirecte accordée aux importations anglaises. » Mais on est peut-être encore trop frappé du sou- » venir d'anciens désastres, contre le renouvelle- » ment desquels cependant on a de si grandes res- » sources. »

En parcourant les détails du tableau ci-dessus esquissé, nous voyons que Napoléon avait de puissants et constants ennemis dans la Grande-Bretagne et la Péninsule ibérienne ; des ennemis secrets dans la Russie, la Suisse, la Suède et la Turquie ; d'équivoques amis dans l'Autriche et la Prusse ; que tous les peuples européens, tout le commerce du monde étaient vivement aigris contre lui. Son épée-sceptre en imposait pourtant encore à tous ; mais sans entrer ici dans l'aperçu des futurs contingents, toujours soumis à des chances plus ou moins accidentelles, nous nous contenterons de citer ce fragment d'une lettre écrite de Paris à un homme d'État. « Je viens de rencontrer un personnage remarqua- » ble par sa profonde sagacité, et qui eût fait une » brillante fortune militaire sans les écarts de son » esprit insubordonné ; il se nomme Paul-Louis » Courier. Il nous disait à un dîner chez le célèbre » helléniste Clavier, son beau-père : Napoléon est » un être extraordinaire, mais peu connu ; j'ai voulu » faire la campagne d'Autriche avec lui pour mieux » apprécier ses talents ; il a su fanatiser ses soldats

» au point de faire marcher cinq cent mille guer-
» riers comme un seul homme. Son système est
» parfait pour aller en avant; mais si jamais il
» recule, il est perdu; c'est un général *d'invasion.*
» Ce propos m'a paru utile à rapporter à V. Exc.,
» car il mérite d'être retenu et médité ! »

1810.

Mariage de Marie-Louise. — Effet qu'il produit à Pétersbourg. — Charlatanerie qui le précède. — Espoir qu'il donne à Napoléon. — Légitimité. — Négociations secrètes de Labouchère. — D'Ouvrard. — Fouché remplacé par Savary. — Détrônement de Louis Bonaparte. — Jérôme. — Population de l'Empire. — Influence de l'Angleterre. — Comparaison de la Pologne à la Russie. — Finances françaises. — Finances anglaises. — Parlement anglais. — Son budget. — Projet d'échange des prisonniers. — Napoléon le refuse. — Guerre de Moldavie. — Mort de Kamenski, remplacé par Koutouzoff. — Agence secrète de la Russie à Paris. — Rapport. — Ukase du 31 décembre. — Prusse. — Hardenberg. — Ses opérations. — Le prince d'Augustenbourg. — Bernadotte. — Lutte diplomatique. — La Suède déclare la guerre à la Grande-Bretagne. — Napoléon s'aliène la Suède. — Fausse politique de Napoléon à l'égard de la Suède. — Espagne. — Soult. — Cadix. — Junte. — Régence. — Le duc d'Albuquerque. — Cadix. — Le duc d'Orléans. — Ferdinand VII. — Kolli. — Joseph. — Murat. — Lucien.

Nous ne nous égarerons point ici dans le dédale vaniteusement romanesque des prétendues négociations relatives au second mariage de Napoléon. Tout ce charlatanisme de l'orgueil tombe devant la révélation des articles secrets du traité de Schœnbrunn. Le public français en était cependant la dupe, comme il l'avait été de tant de jongleries

révolutionnaires, et, quelles que pussent être à cet égard les notions acquises par les cabinets étrangers à la France, il est certain que les divers peuples de l'Europe y furent aussi complétement trompés que Paris et la France; témoin cette lettre écrite de Saint-Pétersbourg : « Votre Excellence ne se fait » pas d'idée de l'effet qu'a produit ici l'annonce du » mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-» Louise. Je sors de chez le duc de Serra-Capriola, » qui en sourit de pitié. Imaginez-vous que des » gens que vous connaissez, et que vous aviez crus » aussi sages que prévoyants, blâment amèrement » l'empereur et qu'ils l'injurieraient s'ils en avaient » le courage. Il s'est, dit-on, laissé prévenir par » l'Autriche. Il fallait se lier par le sang comme » par des traités avec celui qui couve le projet de » détruire la Russie; mais une telle union aurait-elle » offert un moyen de salut, et ce vaste Empire n'en » possède-t-il pas de plus puissants et de plus » sûrs? Stein se réjouit de l'événement; l'impéra-» trice-mère en triomphe; l'empereur se tait, et en » sait bien plus sans doute que tous les autres. Ceux » qui aujourd'hui déblatèrent contre le czar l'ap-» prouveront probablement bientôt; tel est ce monde, » tel est surtout ce pays. Cependant les brouillons » intriguent. Quant au maître, il sait à quoi s'en te-» nir sur le compte de son allié, et il secoue ses fers » sans oser encore les briser. »

Ce qui rendit remarquable l'époque de ce second mariage de Napoléon, c'est que ce fut celle où son orgueil satisfait se persuada plus que jamais qu'il

pouvait se livrer, sans rencontrer le plus léger obstacle, à l'extension immodérée de son pouvoir et aux vues gigantesques dont il n'avait cessé de repaître son imagination. Pour nous occuper d'objets d'une toute autre importance, nous ne ferons qu'indiquer ici le conseil où Napoléon parut discuter la question de savoir sur laquelle des trois princesses de Saxe, de Russie ou d'Autriche devait tomber son choix ; la diversité des opinions de ses conseillers, qui finirent par voter pour le choix déjà fait ; la demande officiellement adressée au prince de Schwartzenberg ; l'envoi à Vienne de Berthier, la désignation du prince Charles pour épouser l'archiduchesse par procuration ; le voyage de l'empereur à Compiègne, pour aller au-devant d'elle ; son mariage civil à Saint-Cloud ; son mariage religieux, auquel les cardinaux ne voulurent pas assister, ce dont ils furent punis par l'exil ; enfin, le bal donné par l'ambassadeur d'Autriche ; l'incendie de la salle où il eut lieu et les funestes présages qu'on en tira, en comparant cette catastrophe à celle qui était arrivée lors du mariage de Marie-Antoinette. Quant aux charlataneries qui précédèrent toutes ces choses, elles avaient pour double but de voiler une stipulation antérieurement arrêtée, comme de flatter sa vanité et celle du peuple parisien ; elles réussirent sous ces deux rapports.

Napoléon, qui espérait par son mariage ramener à lui tout le faubourg Saint-Germain, dont il avait la petitesse de redouter les impuissants sarcasmes, crut en outre que cette brillante union le rappro-

cherait de la légitimité, puissance mystérieuse, mais réelle, qui manquait à sa fortune et peut-être à celle de la France ; cette légitimité que la théorie méconnaît parce que, ne gisant qu'en fait, elle se refuse à toute autre démonstration que celle qui résulte de l'expérience. Napoléon, disons-nous, pour parer d'un vif éclat cette solennité sur laquelle l'Europe entière avait les yeux fixés, y appela tous les rois et princes ses vassaux, à commencer par ceux de sa famille, gens si grotesquement enivrés du délire de la trônomanie, famille dont les divers membres, hommes et femmes, se croyaient prédestinés de toute éternité à porter des couronnes, ne se doutant point qu'ils n'étaient que des mannequins chargés d'ornements royaux que leur illustre frère, sans lequel ils n'eussent jamais rien été, ne voulait pas encore personnellement revêtir ; chétives marionnettes qui regardaient le titre de leurs souverainetés comme possédant un caractère indélébile qu'elles refusaient aux princes héréditaires remplacés par elles, quoique l'hérédité, fondée sur le principe de la propriété, base unique et solide de l'état social, soit la véritable légitimité qui en offre la plus vaste extension (1) ; famille enfin qui, devant tout au seul homme de génie qu'elle eût produit, ne cessait de se plaindre de celui sans lequel aucun

(1) *Ce qui constitue le monarque héréditaire,* dit Benjamin-Constant (*De la conquête et de l'usurpation*), *ce n'est pas le trône qu'on veut transmettre, mais celui qu'on a hérité.*

(*Note de l'éditeur.*)

de ceux qui la composaient n'aurait trouvé en soi de quoi sortir d'une profonde et abjecte obscurité. Néanmoins, à la honte de l'espèce humaine, ces médiocrités si palpables n'en étaient pas moins assiégées de flatteurs : mais le dépouillement de ces rois de théâtre allait commencer, et c'était Louis, le meilleur d'entre eux, qui devait en fournir le premier exemple.

Avant de parler de son honorable chute, entrons dans une intrigue secrète où il fut entraîné. Napoléon voulait indirectement savoir sur quelle base il pourrait traiter avec l'Angleterre ; il espérait, en faisant la paix avec elle, pouvoir écraser la seule puissance continentale qu'il redoutât ; car ses vivacités, parfois indiscrètes, avaient dès longtemps dévoilé ses sinistres projets à l'égard de la Russie. En conséquence, et d'après ses ordres, Louis Bonaparte écrivit à ses ministres, en janvier 1810, qu'il avait tout fait pour assurer l'*indépendance* de la Hollande, qu'il n'avait pu y *réussir*, et ne doutait nullement de l'intention arrêtée de la *réunir* à la France ; qu'il ne restait donc d'autres moyens de salut que dans la *paix maritime* ; que, pour y amener l'Angleterre, ils devaient lui représenter cette chance fâcheuse, mais de leur part seulement, en employant à cette mission un homme d'*un caractère sûr et discret*. Pierre César *Labouchère*, gendre de *Baring*, en fut chargé au nom des ministres hollandais ; il fut muni d'instructions, dont le but était de faire sentir au gouvernement anglais tous les dangers qu'aurait pour lui la réunion pro-

jetée, et d'ajouter que, si le cabinet de Saint-James retirait ses décrets du conseil, de novembre 1807, Napoléon n'aurait plus de raison de *laisser subsister ses décrets de Berlin et de Milan*. A ces ouvertures, datées du 1er février, le marquis de Wellesley, dans une communication verbale du 12, répond à Labouchère que la sienne n'*offre pas même un motif de répéter les sentiments que le gouvernement anglais a souvent déclarés*. Que *la France n'a pas manifesté le moindre symptôme d'une disposition à faire la paix ou à se départir des prétentions qui ont rendu inutile la bonne volonté de l'Angleterre pour terminer la guerre;* que, *dans la guerre que celle-ci fait au commerce, le gouvernement français a été lui-même l'agresseur;* qu'on ne peut se relâcher de mesures conservatrices quand celles de l'ennemi sont encore en vigueur. Dans son compte rendu, du 18 février, l'agent hollandais regrette l'insuccès de ses démarches auprès du ministère britannique, et émet l'observation que *la question de paix et de guerre n'occupe qu'imparfaitement l'esprit public;* que *le système de restriction commerciale est inhérent au ministère actuel*, et que *vraisemblablement il le continuera*, car il regarde ce *système comme le meilleur moyen d'affecter les ressources de la France, et de combattre son influence sur le continent*. En effet, ce système appauvrissait l'Empire français, et irritait contre son chef, qui l'avait provoqué, toutes les puissances continentales; et la Grande-Bretagne spéculait sur

les résultats qu'il devait produire. Son cabinet, d'ailleurs, voyait clairement que Napoléon avait besoin de la paix maritime, mais qu'il n'en voulait point une générale, conformément aux principes déclarés du gouvernement anglais, qui protestait être prêt à en conclure une assise sur des bases acceptables; ajoutant surtout que l'*Espagne* et le *Portugal* seraient *les obstacles les plus sérieux aux succès de toute négociation.*

Ce qu'il y eut alors de plus absurbe dans la conduite de Napoléon qui, en politique, ne marchait jamais par la route la plus droite, c'est que, tandis que Labouchère traitait indirectement en son nom, il faisait employer par Fouché un autre négociateur. Aussi, dans les relations de ce ministre avec le baron de Kolli, personnage dont nous aurons plus tard à nous occuper, ce même Fouché lui parla de l'espoir d'une prompte paix avec l'Angleterre.

Ce nouveau négociateur (Ouvrard), parti pour Londres après le mariage de Napoléon, avait ordre de sonder les intentions du ministre britannique Wellesley, et de lui présenter, comme base de négociation, l'intention que l'empereur avait, en raison seule de l'union qu'il venait de contracter, de se relâcher de son système à l'égard de Malte, de Naples, des îles Ioniennes, de la Hollande, et même de l'Espagne, sans néanmoins expliquer catégoriquement ce qu'il entendait par une modification à ce système; enfin de s'entendre à l'égard des États-Unis, en y envoyant une armée française, transportée sur une flotte britannique. Le cabinet de Saint-

James ne vit dans cette démarche qu'une nouvelle et vague intrigue; les choses n'allèrent pas plus loin, et Napoléon s'en vengea sur ses propres agents. Ouvrard, qui protestait avoir été autorisé non-seulement par Fouché, mais par l'empereur lui-même, fut arrêté, ne s'en effraya nullement et fut bientôt remis en liberté. Pour Fouché, à qui Napoléon ne pardonnait pas d'avoir, sans prendre ses ordres, fait marcher tant de gardes nationaux contre Flessingue et choisi pour cette expédition un général dont il se défiait, il l'envoya dans un honorable exil à Rome, gouvernement bientôt remplacé par le gouvernement général de l'Illyrie; il voulut en même temps ravoir sa correspondance; mais le ministre disgrâcié prétendit l'avoir brûlée. Fouché eut pour successeur au ministère de la police générale (1) Savary, duc de Rovigo, homme qui n'avait que l'esprit de la petite police, servilement dévoué à son maître, incapable de le trahir, incapable également de le servir avec autant d'utilité qu'il l'eût fallu; mais Napoléon se croyait assez fort pour n'avoir pas besoin de grands talents dans les hommes d'exécution.

Nous avons cru devoir exposer tous ces détails dans leur stricte exactitude. Nous retournons maintenant à Louis Bonaparte. Ce prince, si bon, mais si morose, avait refusé en 1808 le trône d'Espagne, ce dont les Hollandais lui surent gré; marié malgré lui, il ne pouvait vivre avec sa femme qui lui donna

(1) Le 3 juin 1810.

pourtant plusieurs enfants. La reine Hortense était spirituelle, aimable, séduisante, et son époux, qui la négligeait, ne voulait pas qu'on s'attachât à elle comme on y était généralement porté; ce qui plaçait les courtisans dans la situation la plus critique, c'est-à-dire contre un attrait qui les poussait d'un côté et leur fortune qui les poussait de l'autre. Cependant Louis était aimé, car il s'était fait franchement Hollandais. Mais quoiqu'il eût défendu autant que possible les intérêts de sa nouvelle patrie, il n'avait pu lui faire payer ce qui lui était dû, Flessingue (1) avait même été promptement enlevé par un général français, qui vint prendre le commandement de l'armée à la tête de laquelle s'avançait alors le roi, pour arracher cette place aux Anglais.

Ce général commandait sur la frontière batave un corps qui s'accroissait journellement et devenait menaçant pour l'indépendance de ce pays; sa force et sa position étaient motivées sur la nécessité de repousser les marchandises prohibées, dont les Anglais, lors de leur occupation momentanée de l'île de Walcheren, s'étaient empressés de jeter une masse énorme sur le continent. Mais des projets plus réels et plus funestes au pouvoir de Louis avaient déjà été révélés à ce monarque. Dans l'intention de les voiler encore, l'empereur lui avait donné le grand-duché de Berg (2); mais afin de l'enlever à un peuple dont il s'était fait chérir, il le

(1) Traité de Fontainebleau, du 11 novembre 1807.
(2) Décret du 3 mars 1809.

manda à Paris pour assister à la prononciation de son divorce avec Joséphine, et au mariage qu'il devait contracter ensuite. Louis, justement inquiet, hésita d'abord; cependant il fallut obéir et il partit. Le ministre de la guerre Krayenhoff avait été d'avis qu'il refusât de s'y rendre et préparât, contre toute agression probable, de formidables moyens de défense; mais d'autres avis l'emportèrent sur un conseil vigoureux et peut-être imprudent.

Le roi Louis arrive près de son frère, voit bientôt qu'il y est véritablement prisonnier, pénètre les vues de l'empereur à l'égard de la Hollande, cherche à s'échapper et ne peut y réussir. Presque toutes ses dépêches sont saisies; il trouve cependant le moyen de faire parvenir à son ministre de la guerre l'ordre d'employer jusqu'à la ressource des inondations pour mettre le pays à l'abri de toute invasion; ce projet est découvert, il faut y renoncer. Louis donne un contre-ordre et destitue même le ministre. Aussitôt le maréchal duc de Reggio est chargé d'occuper Berg-op-Zoom, Bois-le-Duc et Breda, qui, par un décret impérial, sont réunis à la France (1), ainsi que tout le territoire situé entre la Meuse, l'Escaut et l'Océan. Louis ne put alors que défendre aux commandants des places menacées de les remettre au maréchal, fussent-elles demandées en vertu d'un ordre signé de lui, et de protester contre cette occupation qui pourtant eut lieu.

(1) Décret du 16 mars 1810.

Les troupes françaises s'avancèrent de proche en proche jusqu'aux environs d'Amsterdam. Louis, pour éviter de plus grands maux, consentit enfin à ce que son frère exigeait, assista à l'entrevue de Napoléon et de Marie-Louise, et, libre après la cession des places, il se rendit en Hollande, trouva ce pays couvert des troupes du maréchal Oudinot, qui, ayant occupé successivement La Haye, Leyde et toute la Frise, prit le commandement des troupes hollandaises, au nombre de dix mille hommes, établit son quartier général à Utrecht, et balança, si même il ne dominait pas, l'autorité du souverain.

Cette violente usurpation sur sa propre famille, qui commençait à ne le considérer qu'avec défiance, était, de la part de Napoléon, l'un des résultats du système continental, et prouvait l'impossibilité de le réaliser rigoureusement dans un pays qu'il devait ruiner sans ressource et où tous les intérêts militaient contre lui; intérêts actifs et pressants qui ne pouvaient céder qu'à une irrésistible force, néanmoins souvent impuissante et parfois corruptible.

Quant à Louis, se voyant enfin sans pouvoir et prêt à perdre jusqu'à sa liberté, au moment où le maréchal exigea l'occupation d'Amsterdam, il abdiqua un vain titre en faveur de son fils (1), et partit le jour même où les troupes françaises devaient entrer dans sa capitale (2). Napoléon, auteur de sa

(1) Le 1er juillet 1810.
(2) Le 4 juillet.

fuite, parut s'en étonner, s'en plaignit hautement, et ayant fait venir le jeune prince, fils de son frère : « Venez, mon enfant, lui dit-il; je serai votre père » et vous n'y perdrez rien; la conduite du vôtre » afflige mon cœur; sa maladie seule peut l'expli- » quer. Quand vous serez grand, vous payerez sa » dette et la vôtre. N'oubliez jamais, dans quelque » position que vous place ma politique, que vos » premiers devoirs sont envers moi, vos seconds » envers la France; tous les autres, même envers » les peuples *que je pourrai vous confier*, ne » viennent qu'après. » Cependant la Hollande fut incorporée à la France dès le 9 juillet. Le lendemain, Daru y arriva pour en organiser l'administration, sous le prince Lebrun, nommé gouverneur général de ce pays, et qui, par la bonté de son cœur et l'aménité de son caractère, adoucit dans les formes ce que les intentions de son maître avaient de rigoureux.

Tous ces détails nous ont paru nécessaires, comme faisant partie de l'histoire morale et politique de Napoléon, ainsi que de l'histoire de l'Europe, à qui le sort de la Hollande et cette nouvelle extension de la domination directe de la France n'étaient point choses indifférentes sous les rapports militaires, politiques et commerciaux. On y voit encore la tendance de la famille impériale même à se détacher de celui à qui elle devait tout; Murat nous en fournira bientôt un nouvel exemple. Il n'en était pas de même du roi Jérôme. Prenant le contre-pied de la conduite de son frère Louis, afin de ne point

perdre une situation où il pouvait librement se livrer à ses goûts désordonnés, il était devenu la caricature de Napoléon ; mais loin d'imiter l'ordre sévèrement établi dans l'administration française, il ruinait le pays qu'on lui avait donné à exploiter. Ce prince, par ses désordres et les gaspillages de sa cour, le mécontentait en faisant disparaître la langue nationale des actes publics, et les maux que souffrait la Westphalie étaient accrus, d'un côté par Napoléon, qui exigeait impérieusement le payement des sommes et la cession des domaines qu'il s'était réservés, d'un autre par le système continental, qui anéantissant le commerce et ses fructueux résultats, diminuait ainsi les ressources du royaume, tandis que les charges devenaient journellement plus pesantes. La réunion à la Westphalie de l'électorat d'Hanovre (1), chargé d'une dette publique, appauvri par les dotations accordées à des guerriers et ministres français, attaché à l'Angleterre qui y conservait des intelligences dangereuses, ne fit qu'ajouter à cet état de malaise, d'autant qu'il fallut y entretenir une police active et coûteuse, ainsi qu'un corps de troupes assez considérable pour prévenir une révolte ; car la puissance directe ou indirecte de Napoléon avait déjà besoin de nombreux et puissants étais.

Cette puissance était pourtant alors des plus formidables en apparence. Ses armées immenses, et victorieuses sur presque tous les points, se recru-

(1) Du 14 janvier 1810.

taient dans une population qui, sous les différents titres de possession ou d'alliance, s'élevait à près de la moitié de celle de l'Europe. En effet, sur cent quatre-vingt-deux millions (1) d'âmes, que lui donnent les calculs les plus exacts, et dont il faut défalquer dix millions de Turcs, étrangers au système politique moderne, mais qui occupaient alors une partie des forces de la Russie, c'est-à-dire sur cent soixante-douze millions d'âmes, soixante-douze millions lui obéissaient, savoir : quarante deux millions dans l'Empire français avec l'extension qu'il lui avait donnée, six millions au royaume d'Italie, quatre millions six cent mille à Naples, Lucques et Piombino, un million cent mille en Illyrie, deux millions cent mille dans le royaume de Westphalie, onze millions parmi les principautés de la Confédération du Rhin, un million six cent mille en Suisse, trois millions six cent mille au grand-duché de Varsovie.

Si maintenant, à cette énorme population, rendue aguerrie et complétement soumise à une seule et même volonté, l'on veut opposer les cent millions d'âmes qui couvraient le reste de l'Europe, on rencontrera l'immense Russie, momentanément alliée de Napoléon ; l'Autriche, effrayée et affaiblie ; la Prusse, ruinée et encombrée de troupes françaises ; la Suède, faible et encore agitée ; le Danemark, la Bavière et la Saxe, unis à la France ; l'Angle-

(1) Ce calcul est conforme à celui du célèbre écrivain Humboldt.

terre, sans autres alliés que *les peuples* héroïques de la *Péninsule*, occupée en grande partie par les armées françaises et livrée à l'anarchie; enfin on ne trouvera que des nations divisées entre elles, et toutes frappées de découragement, à l'exception des populations de la Grande-Bretagne, de l'Espagne et du Portugal. L'empereur des Français pouvait donc s'enorgueillir encore de sa vaste puissance; mais il se trouvait placé au milieu de peuples généralement mécontents, et d'une famille divisée, plus embarrassante qu'utile, entre un état possible de paix dont l'effet pouvait lui devenir funeste, et un état de guerre sans terme fixe où le dernier triomphe le mettrait chez lui en regard d'une population nombreuse, inquiète, ambitieuse, qu'il n'aurait aucun moyen d'occuper, de décimer ou de satisfaire, et où le premier échec détruirait sa réputation et compromettrait sa fortune. Deux puissances, les deux seules qui fussent encore intactes, pouvaient, par leur réunion franche, intime et constante, amener ce grand et dernier événement, secondées qu'elles seraient bientôt dans leur lutte par le reste du continent qui y était secrètement et très-sincèrement disposé : c'étaient l'Angleterre et la Russie, dont nous avons précédemment esquissé le tableau statistique. La première opposait depuis dix-huit ans, aux effets du terrible levier des réquisitions et conscriptions, le levier du crédit public plus puissant et moins facile à user; elle était parvenue même à élever la force de ses armées au niveau de celles de Napoléon, sans nuire comme lui à l'agriculture,

à l'industrie, aux sciences, aux lettres et surtout à la liberté individuelle. L'autre eût fourni des soldats braves, sobres, nombreux, soumis, inséduisibles, respectant leur souverain à l'égal de la Divinité et aimant vivement leur patrie, dont le territoire pouvait, par la nature du climat, devenir funeste aux entreprises de l'ennemi.

Nous ne répèterons pas ce que nous avons déjà dit à l'égard du développement militaire de la Grande-Bretagne, des qualités du soldat anglais, enfin des ressources fiancières de cet État, fondées sur un commerce qu'avaient accru les moyens même employés pour sa ruine; État enrichi par la guerre, qui altère la fortune de tous les autres; exerçant son influence sur tous les cabinets ennemis de la France par le besoin qu'ils ont de lui, sur la grande masse des négociants par les intérêts qui lient leur fortune à la sienne, sur tous les producteurs et consommateurs européens. En effet, l'Angleterre, réglant le taux des marchés et ayant besoin de riches acheteurs, fait en sorte, par le bas prix de ses produits et le prêt de ses capitaux, que tout prospère en ce qui ne peut altérer sa propre prospérité; il en résulte chez elle une morale double et une double politique. Grande et généreuse en tout ce qui peut lui être personnellement utile, déviant de ces qualités dans ce qui pourrait lui devenir nuisible, c'est l'égoïsme national bien entendu, dont la sagacité ne sacrifie cependant à soi-même que ce qu'il lui est profitable d'y sacrifier; car, il faut l'avouer, dans les États bien gouvernés, le

mépris de la morale usuelle et vulgaire, en faveur de leurs intérêts nationaux, passe trop souvent pour le chef-d'œuvre de la vertu politique. L'Angleterre, grâce à sa situation géographique, à son commerce, à sa prospérité, voit sa population s'accroître annuellement presque autant que celle des États-Unis et de la Russie (1). N'ayant avec celle-ci aucuns motifs réels de rivalités, aucun point de contact ni sur terre ni sur mer, elle devait donc, pour l'intérêt réciproque des deux peuples, la considérer comme une alliée naturelle qui avait besoin de ses produits industriels et dont les produits bruts lui étaient nécessaires; elle était enfin très-intéressée à la ménager comme contre-poids à la puissance de Napoléon; puis, lors d'un succès définitif dans une lutte nouvelle, ces deux formidables États ne pouvaient avoir sur ses résultats aucune cause de contestation. Voilà ce que l'empereur des Français ne considérait pas; car lui et les siens ne connaissaient nullement la Russie, et il croyait s'être assuré un puissant point d'appui par la création du royaume de Pologne.

Jetons donc ici les yeux sur ce pays, si puissant jadis, belliqueux sans cesse, mais sans cesse rongé par une lèpre d'anarchie qui devait finir par l'effacer du tableau des nations. Napoléon, qui voulait l'opposer à la Russie; qui, à la paix de Tilsitt, n'avait

(1) De 1790 à 1811, la population anglaise a passé de huit millions six cent soixante-quinze mille âmes à dix millions cent cinquante mille six cent quinze, dans la seule portion du territoire britannique généralement nommée l'Angleterre.

qu'ajourné ce projet, et qui, pour donner suite à ses vues hostiles contre le tzar, avait conservé les places prussiennes de l'Oder, avait recommandé aux députés polonais à Bayonne, en avril 1808, de demeurer inoffensifs et calmes jusqu'au jour où se présenterait une occasion favorable d'agression. Rassuré par la soumission du cabinet russe, et croyant le vaste empire de Nord occupé et affaibli par sa guerre contre les Turcs, il ne voyait pas combien une nation peu nombreuse, sans lien, sans unité, ruinée, attaquable sur tous les points, cernée par trois grands États intéressés à sa destruction, lui serait peu utile contre la puissance écrasante d'un peuple nombreux, brave, homogène, ennemi armé depuis des siècles, et lancé sur la Pologne à la voix et sous la direction d'un seul homme. Il ne voyait pas que si cette Pologne n'avait pu, en raison de ses vices d'organisation politique, devenir pour l'Europe avant son morcellement, durant son héroïque, mais anarchique indépendance, un bouclier assez fort contre les invasions des hordes asiatiques, ni acquérir une civilisation assez propagandiste pour les courber sous le joug des idées et des mœurs occidentales, elle était sous ce double rapport très-inférieure à la Russie, inattaquable sur la plus grande étendue de son périmètre, et à qui un siècle avait suffi pour opérer l'un et l'autre de ces effets, et cela sans obstacle et sans éclat. Après avoir ainsi et facilement vaincu ce qui pouvait nuire à ses progrès sociaux, ce corps puissant pouvait-il fléchir devant celui qui lui était si prodigieusement infé-

rieur, qui n'avait pu et ne pourrait être pour l'Europe une barrière contre la barbarie orientale ?

Que reste-t-il d'ailleurs de cette Pologne? que fut-elle et qu'est-elle encore? La Pologne ne fut jamais un corps compacte; peuplée avant 1772 de vingt millions deux cent vingt mille âmes, cette population se composait de huit millions cinq cent soixante mille catholiques romains seulement, de trois millions sept cent quarante mille grecs unis, et elle était en outre habitée par trois millions quatre cent trente mille grecs non unis, deux millions cent cinquante mille protestants, deux millions cent dix mille juifs, cent quatre-vingt mille raskolniks, secte de l'église russe, et cinquante mille musulmans. Quant à sa population, réduite au grand-duché de Varsovie, elle n'était plus que de trois millions six cent mille âmes, dans laquelle se trouvaient sept cent mille juifs, c'est-à-dire près d'un cinquième de sa masse, sept cent mille protestants qui en formaient un autre cinquième, et six cent mille grecs ou raskolniks, c'est-à-dire deux millions de dissidents sur un total de trois millions six cent mille âmes; population disséminée sur un sol souvent aride ou couvert de marais, et encore sans administration régulière.

Comment avait-on eu l'idée de mettre cette population en lutte contre une masse de cinquante millions d'hommes, dont quarante millions placés sur un territoire prodigieusement fertile, ayant la même origine, le même culte, la même langue; où la civilisation est plus dans la partie qui dirige

que dans celle qui est dirigée ; où l'autorité, quoique absolue, n'influe sur le peuple que comme protectrice, ce qui fait de l'obéissance un sentiment presque religieux ; où le paupérisme et l'agiotage sont inconnus, ce qui empêche la ruine de l'agriculture et enlève des instruments aux troubles ; où la puissance héréditaire des seigneurs sur leurs serfs est balancée par leurs intérêts même et surveillée par le souverain? Le pouvoir est un et fort en Russie ; il y est aveuglément obéi, il y est conservateur ; or il n'y a de pouvoir réellement solide que celui qui se trouve en harmonie avec la tendance nationale, émané des vrais intérêts nationaux et placé dans les mains d'un seul, assez fort pour être à la fois le maître de punir ou de pardonner.

C'était pourtant là ce peuple que, sans le connaître, menaçait la pensée de Napoléon ; c'était cette puissance-là qu'il voulait rejeter en Asie, en s'aidant de la pauvre et faible Pologne dont il écoutait les vœux intempestifs au détriment de ses véritables intérêts. Cette Russie, qu'il sentit le besoin de respecter encore après sa sanglante victoire sur elle à Friedland, il espérait la ruiner par une guerre qui ne lui avait enlevé qu'une légère portion de son immense population si rapidement croissante ! et pourtant la Russie pouvait porter ses énormes forces sur le peu d'étendue des seuls points vulnérables de ses frontières, et, à défaut d'un premier triomphe, elle pouvait aussi contenir ses ennemis, après la courte saison favorable aux opérations militaires, à l'aide de son bouclier et ses flèches de

glace, ressource à laquelle, comme nous le dirons, on ne pensa que plus tard.

Mais rien ne semblait impossible à celui qui avait vaincu à Marengo, à Iéna, à Wagram; son dernier triomphe, celui de sa vanité dans une illustre alliance, lui procurait un faux air de légitimité, tandis qu'au contraire il ruinait la base sur laquelle avait été fondée sa fortune. Puis il lui restait à subjuguer entièrement l'Espagne, où ses lieutenants faisaient de toutes parts de rapides progrès.

Cette guerre cependant lui devenait onéreuse; elle lui avait déjà coûté deux cents millions et employé quatre cent mille hommes (1); il voulait donc que le pays en fît les frais, comme en Allemagne, où la guerre nourrit la guerre; car sans cette ressource et les recettes extérieures qui commençaient à devenir difficiles à réaliser, il ne pouvait subvenir aux charges de son administration et de ses armements ou constructions de vaisseaux. Son commerce, presque tout de consommation, devenait peu productif; les licences ne faisaient réellement rien exporter; ce qu'on obligeait d'expédier était jeté à la mer et ne compensait pas les importations. Au fait, Napoléon ne se connaissait en rien de relatif aux finances largement considérées. Minutieusement exact dans sa partie proprement économique, il croyait encore au roman de la balance du

(1) Lettre du duc de Santa-Fé (Azanza) à Urquijo, du 19 juin 1810, où il lui rend compte de la notification qui lui a été faite par le ministère français.

commerce que la moindre réflexion fait tomber, et tenait rigoureusement à ne point laisser sortir la monnaie sonnante, qui supplée les effets de change; comme si l'or, qui n'est qu'un moyen de circulation, constituait une véritable richesse; sans s'apercevoir que l'Espagne, celui des États de l'Europe qui en possédait le plus, n'en était pas moins le plus pauvre de tous, tandis que l'Angleterre, pauvre en monnaie métallique, les surpassait tous en richesse réelle, car les signes ne sont pas des capitaux.

Cette Angleterre, sur laquelle Napoléon portait constamment ses regards, et où il spéculait sur les agitations bientôt étouffées des luddistes qui voulaient empêcher dans les manufactures l'emploi des machines (1), avait *ouvert son parlement* le 25 janvier *par un discours* vivement censuré à Londres et grossièrement insulté à Paris (2). La position des ministres y était difficile, vu la manière dont on avait conduit la guerre et entamé les négociations; l'opposition prétendait qu'on n'avait pas suffisamment encouragé ni soutenu l'Autriche dans sa levée de boucliers; qu'au lieu d'un développement de force utile à son salut, on avait tenté cette expédition de l'Escaut dont l'issue ne répondit point aux

(1) Très-faux calcul de l'ignorance; car, la concurrence faisant baisser le prix des produits industriels, les machines, en diminuant les frais de fabrication, pouvaient seules permettre d'employer les ouvriers qu'on conservait; sans elles on eût donc été forcé, sous peine de ruine, de fermer tous les ateliers.

(2) Moniteur du 31 janvier 1810.

frais qu'elle coûta et aux espérances qu'on en conçut, quoiqu'on eût, à la vérité, détruit les arsenaux de Flessingue. On se plaignait aussi de la conduite du cabinet à l'égard de la Suède; mais on exaltait la victoire de Talavera qui flattait l'orgueil national; on représentait la prochaine assemblée des cortès comme preuve de l'énergie espagnole, et l'on présageait les plus grands avantages de l'issue des négociations encore incertaines avec l'Amérique. Les adresses des deux chambres furent pourtant modérées; mais une enquête fut demandée sur l'expédition de l'Escaut; elle passa à une faible majorité, et lord Chatam se démit de l'emploi de grand-maître de l'artillerie. Enfin le budget fut voté pour 1811; il montait à la somme de cinquante millions cinq cent soixante-six livres sterling (un milliard deux cent seize millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille francs), dépenses couvertes, outre le revenu annuel accru depuis le budget précédent, par un impôt de guerre de dix-neuf millions cinq cent mille livres sterling (quatre cent soixante-huit millions de francs) et un emprunt de huit millions de livres sterling (cent quatre-vingt-huit millions de francs). Quant aux subsides pour l'étranger, c'étaient quatre cent mille livres sterling à la Sicile, neuf cent mille au Portugal, et un crédit de trois millions pour les dépenses imprévues, pierre d'attente montrée aux cabinets qui voudraient s'unir à celui de Saint-James; en tout la somme de quatre millions trois cent mille livres sterling (cent trois millions deux cent mille francs); de plus un em-

prunt pour l'Inde ; et malgré l'immense dette britannique, il était plus facile alors de trouver cinq cent millions à Londres que dix à Paris, où le gouvernement, quelque puissant qu'il fût, était totalement sans crédit, ainsi que tous les régimes révolutionnaires à la durée desquels les capitalistes n'osèrent jamais croire. Mais Napoléon, qui levait des tributs avec ses soldats et entretenait ses soldats avec ces tributs, battait monnaie à l'aide de la conscription, trésor qu'il croyait tellement inépuisable qu'il se refusa constamment à un traité d'échange des prisonniers, aimant mieux conserver les Anglais indûment retenus que de faire cesser les maux de ceux qui l'avaient servi (1), et qu'il avait tant de facilité à remplacer, croyant faire aussi aisément des matelots que des soldats ; le gouvernement anglais faisait cependant des efforts continuels à cet égard, témoin la négociation infructueuse de Mackensie à Morlaix, avec M. Dumoustier (2) ; mais il espérait, en déblatérant ainsi mensongèrement contre le cabinet de Londres, sur un refus supposé de traiter, parvenir à irriter à la fois les Français et les Anglais contre le ministère britannique. Celui-ci, cherchant néanmoins à alléger les fers de ceux que le sort des armes avait mis

(1) Telle est l'opinion consignée par Gohier dans ses Mémoires.

(*Note de l'éditeur.*)

(2) Voyez la pièce justificative G, pièce historique très-importante.

en ses mains, autorisa les échanges particuliers auxquels le gouvernement français consentirait; il se vit ensuite forcé, faute de lieux fermés propres à empêcher les prisonniers de s'évader, d'avoir recours aux pontons, mesure rigoureuse à laquelle il substitua plus tard un vêtement entièrement jaune, et le gouvernement anglais fit seul les frais de leur entretien auxquels Napoléon ne subvenait point. Le nombre de ces prisonniers ainsi délaissés allait cependant s'augmenter encore; mais avant de dire où et comment, portons nos regards vers le Nord.

La guerre continuait entre les Russes et les Turcs dans les hospodarats. Là, Kamenski n'osait se porter en avant sans être maître de Silistrie, Routchouk, Giourgowa, Nicopolis, car il n'était pas assez fort pour bloquer toutes les places qui couvraient le Danube en même temps qu'il tenterait un mouvement hasardeux. On portait son armée à cent mille hommes, mais elle ne s'éleva jamais à la moitié de ce nombre, et les Turcs, bien conseillés par des agents français, gardaient le point central et important de Choumla, défendaient toutes les positions tenables, forçaient les Russes à se diviser pour ne pas voir leurs communications coupées, leurs courriers interceptés, leurs faibles détachements enlevés, tandis que, dans un pays entièrement dévasté, ceux-ci ne pouvaient atteindre la grande armée turque dans son formidable camp retranché, ni s'ouvrir par sa défaite les gorges praticables du Balkan.

Cependant, dès le mois de mars de 1810, les Russes passèrent dans une grande île située entre Routchouk et Vidin, et de là sur la rive droite du Danube, d'où ils furent repoussés; Kamenski n'effectua réellement son passage que du 22 au 25 mai, et fit attaquer simultanément Tartukai, Silistrie, Bazardjik et Routchouk. Quelques-unes de ces places étaient tombées dans le courant de juin. Les Turcs demandèrent un armistice qu'on ne voulut accorder qu'à condition de la remise des forteresses de Varna et de Choumla, comme garantie de la cession des deux provinces; c'était s'ouvrir les portes de Constantinople. On s'y refusa donc, et Kamenski tenta l'attaque du camp de Choumla, y perdit infructueusement beaucoup de monde, manœuvra sans succès pour faire sortir le grand-visir de son camp qu'il bloqua (1) aussi inutilement qu'il l'avait attaqué, et se reporta sur Routchouk qui ne se rendit au comte de Langeron que le 26 septembre, ainsi que Giourgewa; la saison ayant rendu toute opération militaire impossible, il laissa sur la rive droite du fleuve trois divisions à Silistrie, Routchouk et Nicopolis, puis établit son quartier général à Bucharest où, après une campagne aussi sanglante que malheureuse, il mourut de fatigue et de désespoir, et fut remplacé par Koutouzoff.

L'empereur Alexandre avait vu, durant cette campagne si infructueusement coûteuse, les Otto-

(1) Le 28 juillet.

mans guidés par des officiers français, et sans cesse près d'être secondés par le maréchal Marmont, commandant en Illyrie. Il se mit donc en mesure contre toute autre attaque vers sa frontière occidentale, en y portant, d'une part, une division de son armée demeurée en Finlande; d'une autre, cinq des neuf divisions qui formaient l'armée de Moldavie, prévoyance lumineuse, non encore dans l'intention de faire la guerre, mais pour éviter qu'on la lui fît.

Le système continental ruinait en Russie et les particuliers et l'État; la baisse du papier-monnaie se faisait sentir à tous et principalement au gouvernement comme le plus grand des consommateurs; les expéditions masquées de Ténériffe ne remédiaient point assez à tous ces maux. Ce qui les accrut, ce fut une ruineuse opération de finance, car l'emprunt conclu avec Pichler où deux roubles en assignation de banque étaient comptés comme un rouble en argent, taux inférieur à la valeur de celui-ci (1), et les six pour cent accordés aux prêteurs, en portaient réellement l'intérêt de vingt-huit à vingt-neuf pour cent; ce qui, loin de relever le signe fictif, ne fit que le discréditer davantage. Il n'y avait donc plus que la guerre qui pût sauver la Russie d'une ruine croissante; et ce qui la rendait inévitable, c'est que Napoléon en concevait le projet et qu'Alexandre sentait avec crainte et dou-

(1) Manifeste impérial du 27 mars 1810.

leur qu'elle lui devenait indispensablement nécessaire.

Les justes soupçons que le tzar avait sur la loyauté de l'empereur des Français lui faisaient entretenir à Paris des agents secrets, étrangers à la légation russe et même aux missions du très-actif et très-intelligent Tchernicheff. Celui-ci rendait cependant à son maître les services les plus utiles, et dans l'ambassade russe, sous le chef le plus médiocre, commençait à paraître un homme, le comte de Nesselrode, qui devait un jour occuper un rang distingué dans la diplomatie européenne.

Mais dès les premiers jours de janvier 1810, l'empereur Alexandre avait reçu un rapport sur ces trois questions : 1° *La révolution française est-elle finie?* 2° *Est-il probable que la dynastie de Napoléon se maintienne sur le trône de France?* 3° *Quel bien a produit cette révolution?* Or, voici comment ces agents y répondaient :

1° La révolution française a tout renversé autour d'elle et menace aujourd'hui la Russie; la solution de cette question intéresse donc tout le *monde civilisé*, ce qui oblige, en parlant de cette révolution, à en examiner les *causes* et à en prévoir la *durée*. Mais s'il est difficile d'apprécier au juste le *passé*, il l'est bien plus de présager l'*avenir* avec justesse. Comment arriver à la vérité en interrogeant des hommes qui presque tous *sont acteurs ou victimes?* Quant à l'*opinion publique*, il n'y a plus *en France que celle du gouvernement*, et les heureux même *rougissent* autant de leur fortune

qu'ils sont *alarmés* de l'instabilité de ses *bases;* puis les écrits sur la révolution ne font luire aucune lumière pure; il faut donc s'en tenir à des observations personnelles et faites de bonne foi. Il me semble, par exemple, que la France n'a plus à craindre de ces commotions qui menacent d'une dissolution totale, quoique d'excellents observateurs croient cela possible, vu 1° l'infériorité de l'instruction saine et réelle; 2° les progrès de l'immoralité; 3° l'habitude de ne voir aucune barrière contre l'ambition; 4° le jeu plus actif des passions; 5° l'accroissement de la force turbulente; 6° la légèreté indigène. Mais je crois qu'une *autorité sage, légitime et philanthropique conduirait aisément un peuple qui soupire après le repos.* Les changements révolutionnaires ont *porté sur les mots comme sur les choses;* mais le *nouvel ordre de choses offre-t-il quelque garantie pour sa durée? Le gouvernement actuel peut-il devenir héréditaire?* Non, car sans de bonnes *institutions fondamentales, le gouvernement français n'est qu'un arrangement provisoire,* et point un état *fixe et stable;* car *la révolution suit encore sa marche,* quoique l'on croie ici sa puissance entièrement dirigée au dehors; *triste et douloureux présage* pour l'Europe! Cependant, supposons que *Napoléon vienne à manquer;* qui serait en état de soutenir *l'édifice politique qu'il a élevé?* Ce ne serait point une *constitution* tellement *défectueuse* qu'elle a besoin d'un homme *extraordinaire* pour la faire marcher; car, faite par *la violence et la pas-*

sion, elle ne sert qu'à *couvrir des jongleries* défendues par son *armée, sa garde et les commandants de ces prétoriens* dont la *fortune est inséparablement liée* à la sienne. Tout le reste n'est uni que par lui et pour lui; il abat tout ce qui nuirait à son pouvoir, effraie ou séduit tout ce qui y mettrait obstacle; il aime et veut la guerre. Doué de *qualités éminentes*, il lui manque *cette élévation d'âme, cet amour de l'humanité* qui font accorder aux hommes *le titre de grands*. Parti d'un *rang obscur pour arriver* au trône, loin de considérer l'*espace qu'il a parcouru*, il ne voit *que celui* qu'il pourrait parcourir *encore*. Son *âme ardente, fermée à tout mouvement de générosité, s'enivre des projets les plus gigantesques;* il ne voit dans les *immenses ressources de la France que des moyens de courir à de nouveaux exploits;* la France n'est qu'une armée, mais la masse propre aux armes diminue, et l'on ne peut guère trouver pour la conscription un remplaçant à moins de six mille francs. Il a déjà immolé à son ambition plus d'*un million cinq cent mille hommes; la guerre d'Autriche vient de lui en coûter cent vingt mille; la conscription est toujours anticipée*, elle consomme les moyens hostiles de la France. Tout cela peut-il *être considéré comme stable et passer sans aucun changement à l'hérédité?* Il en est de même des finances; les revenus ne peuvent subvenir aux frais de l'État *sans les recettes extérieures;* car la guerre seule a absorbé, en 1809, la somme de six cent quarante millions, dont trois

cent cinquante uniquement *ont été supportés* par le trésor public. Cependant les charges exorbitantes de l'administration, si la France perd ses *recettes* extérieures, « amèneraient avec le temps un chan-
» gement dans son gouvernement. Ce qui me fait
» présumer le plus un changement futur dans le
» gouvernement, c'est la non existence de liens
» moraux entre les gouvernants et les gouvernés.
» Si la maison de Bourbon cessa de régner, c'est
» que son gouvernement cessa d'être respecté; celui
» de Napoléon n'est pas méprisé, parce que l'on ne
» méprise jamais ce que l'on craint; mais il pour-
» rait tomber, parce qu'il est généralement odieux,
» parce qu'il est violent, compromet tous les inté-
» rêts et froisse toutes les affections individuelles.
» A quoi tient donc cet ordre de choses? A la ter-
» teur du retour des désordres qu'il a fait cesser, à
» l'énergie de Napoléon, à ses talents, à l'éclat de
» ses faits militaires qui flattent la vanité nationale,
» à la crainte que l'empereur inspire. Non, la ré-
» volution n'est pas finie, et cet ordre de choses ne
» peut durer après Napoléon, ni peut-être de son
» vivant. »

2° *Est-il probable que la dynastie de Napoléon se maintienne sur le trône de France*? Cette question est peut-être déjà résolue par ce qui précède. Napoléon *conquérant* et non *législateur*, *personnel dans ses vues, n'a pour objet que la puissance et la gloire;* son régime, *purement militaire*, tire sa *force de lui seul;* rien n'y attacherait *après lui*. Ce n'est pas ainsi qu'une *dynas-*

tie se fonde. Son héritier aurait-il l'éclat qui fit sa fortune? la vigueur qui la maintient? Son nouveau mariage ne pourrait-il pas être aussi stérile que celui qu'il vient de rompre? Aura-t-il des enfants mâles? Son fils règnerait-il facilement par les mêmes moyens qui sont les seuls éléments et les soutiens de sa puissance? A défaut de successeurs directs, quel pouvoir obtiendraient ses frères, personnages si *médiocres*, à *l'exception de Lucien*, qui lui-même serait très-déplacé dans un régime militaire? Les hommes qui sont aujourd'hui si dévoués au père le seraient-ils également au fils ou aux frères? Ne voudraient-ils pas les dominer ou les abattre pour accroître ou assurer leur propre fortune?

3° *Quels biens la révolution a-t-elle produits*? Il en est de réels, mais sont-ils en proportion avec les sacrifices qu'ils ont coûtés? La France n'a-t-elle pas plus perdu que gagné? Que de sang répandu pour arriver à un gouvernement militaire! Si la suppression des féodalités et le morcellement des grandes propriétés ont perfectionné l'agriculture, la liberté civile manque de son nécessaire appui, la liberté politique. Puis l'ambition, la cupidité, l'immoralité, l'égoïsme se sont accrus des actes violents de la révolution et de leurs succès. Enfin, le mépris ou l'indifférence pour le culte et ses ministres atteint et corrompt la multitude; ce n'est pas le gouvernement militaire qui peut ramener à la religion. Aussi que de crimes! et combien ne se sont-ils pas multipliés durant et par la révolution! Si *les sciences exactes ont fait des progrès, la*

littérature, *la critique*, *l'histoire*, *la morale*, *la politique* ont souffert une dégradation très-sensible; en un mot, la révolution qui n'est pas finie, qui ne promet ni ne permet la durée du gouvernement actuel, qui a produit plus de maux que de biens, n'a rien constitué et ne peut rien constituer de solide, mais n'en est pas moins menaçante par elle-même et surtout sous son présent chef.

Voilà comment les agents russes voyaient et peignaient la France dans un rapport secret où il était successivement et négativement répondu aux trois questions posées, rapport qu'un employé prussien était parvenu à se procurer et qu'il envoya à l'un des plus fidèles serviteurs de son roi; ce rapport, outre l'extrait que nous en avons donné, renfermait des détails précis sur l'administration, l'armée et les finances françaises, source d'effroi d'un côté, d'espoir de l'autre.

Mais ce qu'il y avait de plus pressant pour la Russie, c'était de parer aux maux les plus prochains, c'est-à-dire d'empêcher l'introduction des marchandises étrangères dont le prix ne pouvait être soldé par l'exportation des produits nationaux, et l'empereur Alexandre y pourvut par un nouveau tarif (1) qui, dans ses dispositions, frappait surtout sur les marchandises françaises et favorisait les produits anglais; car cet ukase ouvrait les ports d'Arkhangel, Riga, Reval, et Saint-Pétersbourg aux marchandises coloniales, transportées sur bâti-

(1) Du 30 décembre 1810.

ments *non anglais*, ou venus de Ténériffe, voile transparent d'un commerce réel avec la Grande-Bretagne, ce qui irrita violemment Napoléon.

La Prusse, inondée de troupes françaises, surveillée par des douaniers français, pressurée par des agents fiscaux de cette puissance, n'avait pu également parer à sa ruine. Il fallait, avant tout espoir d'indépendance, satisfaire aux tributs violemment imposés et dont la rentrée était vivement exigée. L'on n'avait fait à cet égard que de vains efforts. Frédéric-Guillaume III s'était bien déterminé, dès le 17 décembre 1808, à annuler la loi de Frédéric-Guillaume I^er^, qui déclarait inaliénables les domaines de la couronne, et cette annulation avait été signée de tous les princes de la maison royale. Mais cette mesure nuisait à l'indépendance du monarque et faisait craindre qu'une première violation de la loi fondamentale ne conduisît à des innovations subséquentes. On chercha donc subsidiairement d'autres ressources dans un emprunt en Hollande de trente-deux millions de florins, en offrant, outre toute espèce de garantie, la reconnaissance d'une ancienne dette de quatre millions huit cent mille florins, ainsi que de partie des intérêts échus, dette contractée par les États de Silésie au temps où cette province appartenait à l'Autriche et que la Prusse n'avait pas acceptée. Mais le bruit ayant couru de la destruction définitive de la Prusse, cette négociation financière ne put être continuée que sur la déclaration formelle, et honteusement sollicitée, que Napoléon lui permettrait de subsister

encore. Cependant la faculté de traiter en Hollande allait promptement être enlevée au roi par la réunion de la couronne de Louis Bonaparte à celle de l'Empire français. L'on s'était cependant procuré, le 12 février, un million et demi de rixdalers dans le sein de la Prusse même, déjà si obérée; mais il avait fallu y employer la force à défaut d'offres libres, et déclarer que les versements qu'on ferait en monnaie de billon donneraient cinq pour cent d'intérêts et seraient remboursés en deux ans, par tirage au sort, en favorisant de préférence les prêteurs volontaires. Cette ressource si faible, qui répugnait au cœur du roi, ne pouvait se reproduire dans un État ruiné et sous un gouvernement sans crédit. On le voyait à bout de voies et moyens, on ne savait plus à quoi s'arrêter pour éviter l'anéantissement complet dont on était menacé, et que devait rendre prompt et facile la masse de troupes dont on était entouré.

La nécessité de mettre à la tête du ministère prussien un homme assez habile pour combiner d'utiles opérations de finance, et ayant assez de crédit pour les exécuter, fit désirer au roi le retour du baron d'Hardenberg, retiré dans son domaine de Tempelberg depuis dix-huit mois. Mais il fallait en obtenir la permission de l'empereur des Français, qui haïssait d'autant plus ce ministre qu'il l'avait plus vivement outragé. Le comte de Saint-Marsan, ambassadeur de France, en sentit le besoin pour les intérêts même de son maître; il en obtint l'aveu, et Hardenberg, nommé chancelier d'État le 6 juin 1810,

réunit en cette qualité l'administration intérieure et extérieure du royaume.

Hardenberg était déjà âgé de plus de soixante ans; on parut craindre que cet âge et ses malheurs n'eussent affaibli sa tête et altéré la vigueur et l'activité qu'on lui avait connues, et dont il aurait besoin plus que jamais; mais il eut le bonheur de dissiper ces craintes répandues peut-être par une ambition rivale. Marchant dans la voie tracée par le baron de Stein, dont les opérations avaient déjà produit de sensibles améliorations, il commença par prolonger d'un an le délai qu'avait accordé aux débiteurs l'ordonnance de 1807. Quoique le roi éprouvât alors, dans la perte d'une épouse justement chérie (1), le coup le plus funeste dont son cœur pût être frappé, qu'Hardenberg partageât avec son maître et tout un peuple la profonde douleur causée par cet événement inattendu, qui enlevait une mère à l'infortune et au ministre une protectrice, l'un et l'autre, surmontant par devoir le sentiment qui les opressait, se livrèrent avec ardeur à ce qu'exigeait d'eux l'intérêt public.

Altenstein, Dohna, Beyme, quittèrent les finances, l'intérieur et la grande chancellerie; quant à Scharnhorst, s'il parut écarté plus qu'il ne le fut réellement de la direction de la guerre, c'était une satisfaction accordée aux répugnances de Napoléon, et il n'en travailla pas moins avec le chancelier d'État, qui

(1) Morte à Charlottenbourg le 19 juillet 1810.

nances conformes à cette déclaration, savoir (1) : une taxe générale sur les consommations, en remplacement d'impôts supprimés ou diminués ; un impôt sur les objets de luxe ; la saisie (2) des biens des monastères, chapitres et bailliages, à l'exception de ceux des hospices et des établissements d'éducation ; liberté du commerce, sauf une taxe (3) proportionnée à l'importance de l'industrie exercée ; réorganisation de l'impôt du timbre (4), ce qui en accrut les produits sans le rendre plus pesant. Les banalités, les monopoles, les services oppressifs, les corvées furent abolis ; quelques-unes de ces réformes portaient atteinte au principe de la propriété ; plusieurs n'eussent pas été, en d'autres temps, conformes aux idées économiques du chancelier d'État ; mais les circonstances où l'on se trouvait, les engagements pris, la nécessité de diminuer le poids des charges sous lesquelles on succombait, furent généralement sentis ; aussi les riches subirent-ils leurs pertes avec résignation, tandis qu'on satisfaisait le plus grand nombre des sujets prussiens, à qui il fallait rendre confiance, courage et activité par un surcroît de liberté, en dédommagement de l'obligation où l'on avait été (5) de confisquer les marchandises anglaises et de nuire

(1) Le 28 octobre 1810.
(2) Le 30 octobre.
(3) Le 2 novembre.
(4) Le 30 novembre.
(5) Le 10 mars.

ainsi au crédit et à la fortune des négociants. Mais les exigences de Napoléon ne s'en accrurent pas moins de jour en jour, et l'impossibilité de résister à ses ordres oppressifs combattait les opérations régénératrices du baron d'Hardenberg.

Tandis que la Russie préparait déjà contre la France des moyens de défense, et que la Prusse s'occupait d'opérations publiques ou secrètes ultérieurement restauratrices, un nouvel ennemi de Napoléon allait se montrer dans le Nord. Le prince Charles-Auguste d'Augustenbourg, nommé héritier du trône de Suède, s'était fait chérir du peuple par sa générosité charitable et par des formes noblement populaires; mais il avait des ennemis parmi la noblesse et surtout dans les familles puissantes des Fersen et des Piper, amies du roi détrôné et adversaires de tout ce qui liait leur pays à Napoléon. Le prince Charles-Auguste étant mort d'une chute (1), on publie qu'il a été empoisonné; le peuple, qui croit toutes les accusations défavorables à ceux qui sont placés au-dessus de lui, mû d'ailleurs par les partisans de la France, soupçonne coupable d'un crime imaginaire le franc et fidèle sujet de la légitimité, le comte de Fersen. Au convoi funèbre du prince héréditaire il est insulté; il veut parler; on prend ses gestes pour des menaces, la foule s'élance sur lui. Vainement la force armée tente de le défendre; on l'entraîne, et il périt le 20 juin 1810, au dix-neuvième anniversaire du jour où

(1) Le 28 mai 1810.

il avait fait échapper de Paris Louis XVI et sa famille.

Parmi les généraux du second ordre que la révolution française avait produits, l'on distinguait Bernadotte, que Napoléon détestait depuis les événements du 18 brumaire. Quoique décoré du titre de prince de Ponte-Corvo, on le croyait républicain, parce qu'il s'était constamment lié à toutes les factions turbulentes. Son républicanisme ne consistait pourtant qu'en une haine profonde pour toute autorité supérieure à lui, comme pour celle qu'il ne pouvait lui-même exercer. Dévoré d'ambition, il y avait fait servir en France sa conduite et ses discours révolutionnaires; hors de France, il adopta un tout autre rôle et séduisit les Suédois, qui ne doutaient pas de la libéralité de ses opinions et y applaudissaient, en se rappelant qu'il avait manifesté autant de condescendance que d'équité dans son administration, lorsqu'il commandait en Poméranie, chose neuve encore parmi les généraux français. Cependant le prince d'Augustenbourg avait été appelé à la succession du trône de Suède, en dépit des espérances de Bernadotte et des vues de l'empereur des Français sur le partage de ce royaume entre le Danemark et la Russie; Alexandre fit alors échouer ce dernier projet et la nécessité des circonstances frustra les espérances du prince de Ponte-Corvo, quoique ce fût lui qui, de son chef, eût en 1809 fait cesser les hostilités, à la demande du maréchal comte de Klingspor (1). Mais

(1) Lettre de Dresde du 30 mars 1810.

à la mort du prince d'Augustenbourg, les Suédois, sentant le besoin d'avoir pour chef un homme capable de commander leurs armées, firent insinuer à Bernadotte les vœux formés généralement dans leur pays en sa faveur, à l'exclusion du roi de Danemark porté par Napoléon. En effet, la diète ayant été assemblée à Oërébro, le prince de Ponte-Corvo, sur la demande du roi, faite le 18 août 1810, fut élu prince héréditaire à condition, conformément *aux lois fondamentales*, qu'il déclarerait *avant son arrivée, faire profession de la doctrine évangélique luthérienne, et qu'il signerait l'acte de garantie dressé pour feu son altesse royale le prince Charles-Auguste* (1). L'élection eut lieu et l'acte en fut dressé le 21 août; Bernadotte fut, en outre, adopté par Charles XIII, ce qui lui conférait un double titre à la succession au trône de Suède.

Mais ces titres ne suffisaient pas encore à la réalisation de la fortune du prince de Ponte-Corvo; il fallait que Napoléon consentît à l'en laisser jouir. Or, ce monarque était, à cet égard, en proie à deux sentiments opposés; celui qui résultait de l'avantage d'éloigner de lui, de son administration et de son armée, un homme lié avec tous ses ennemis patents ou secrets, tels que Carnot, Fouché, Sieyès, Talleyrand, qui étaient, se croyaient ou se disaient républicains, soit par intérêt, soit par vanité; et

(1) Bernadotte était né catholique et il abjura; son épouse ne voulut pas suivre son exemple.

celui que lui inspirait la crainte de rendre indépendant de son pouvoir, et nuisible peut-être à ses vues, un homme qu'il savait lui être contraire. A ces deux sentiments s'en joignait un très-pénible encore; c'était l'appréhension qu'on pût croire ce choix dicté par la France, ce qui alarmait vivement les cabinets européens, particulièrement celui de Saint-Pétersbourg qu'il voulait ménager encore, et où l'élection de Bernanotte causa un moment d'effroi. Toute la diplomatie française fut donc employée à détruire une telle opinion; elle la combattit même assez hautement, ce qui ne pouvait que mécontenter le nouvel élu. Napoléon avait précédemment donné ordre à son chargé d'affaires, Désaugiers, de s'opposer à cette élection, mais quand l'acte qui la constatait arriva, il le fit publier dans le *Moniteur*, sans rien dire à Bernadotte sur son départ. Cependant, lors de sa demande de lettres-patentes portant annulation de son serment de fidélité, il éprouva une violente irritation, car il eût voulu que le nouveau prince royal lui restât subordonné, comme il dominait déjà les autres souverains couronnés par lui. L'empereur exige le serment qu'il ne fera jamais la guerre à la France; le prince s'y refuse, se regardant déjà comme sujet suédois et non comme général français. Napoléon alors, après avoir un moment hésité, lui dit: *Allez donc, et que nos destinées s'accomplissent!* Bernadotte part; arrivé à Hambourg le 11 octobre, il y reçoit de la part du roi de Prusse des félicitations apportées par le prince de Wittgenstein, qu'il

avait soustrait aux persécutions de Davoust et de Daru ; il est reçu avec tous les honneurs dus à son rang sur le quai d'Helsinborg, et n'arrive que le 2 octobre à Stockholm où il est sur-le-champ nommé généralissime de terre et de mer. Il s'occupa dès lors avec ardeur des besoins de l'État ; mais, d'une part, il désirait affranchir la Suède des traités qui la ruinaient en la liant au système continental, dont un long séjour au nord de l'Allemagne lui avait démontré les vices et les funestes résultats, système désastreux pour un pays qu'il empêchait de vendre ses produits et de se procurer ceux qui lui étaient d'une indispensable nécessité, deux maux qui frappaient à la fois sur le riche et sur le pauvre ; d'une autre part, il sentait tous les obstacles qui s'opposaient à ses vues saines et restauratrices. Il chercha donc tous les moyens de tirer sa nouvelle patrie de la pénible situation dans laquelle elle était engagée.

Napoléon, secrètement irrité et ne se faisant pas une idée assez juste de l'intérêt qu'il pourrait avoir à ménager le gouvernement suédois, abandonna promptement les formes amiables qu'il avait feintes d'abord ; le duc de Cadore (Champagny), qui se croyait aussi fin que son prédécesseur parce qu'il était aussi faux que lui, mais qui ne savait pas comme lui voiler son insuffisance d'un air de dignité, ni parer de formes polies les âpres boutades de son maître, entama avec le baron de Lagerbjelke, ministre de Suède, et même avant que Bernadotte eût été rendu au poste brillant qui lui était

échu, une lutte diplomatique relative au système chéri de l'empereur. Ce dernier voulut même en traiter personnellement avec le baron (1) en présence de son ministre des relations extérieures, et montra dans une déclamation de cinq quarts-d'heures, en phrases coupées, confuses, brusques, toute la fureur dont il était animé. A travers mille divagations, il y disait : « La Suède me prend-elle » pour dupe? point d'état mixte, point de senti- » ments, des faits. Vous gardez un agent anglais; » vous avez des bâtiments dans tous les ports d'An- » gleterre; des bâtiments anglais assiégent Go- » thembourg; vos îles servent de magasins à leurs » marchandises; vous transportez leurs denrées » coloniales en Allemagne, j'en ai fait saisir à Ros- » tock; vos affaires m'empêchent de reposer en » paix. Eh bien ! restez avec les Anglais. Vous » m'assurez que la Suède aime mieux rester avec » moi; mais des preuves, vous dis-je, des preuves! » Le commerce d'exportation, c'est le cheval de ba- » taille. Où est-il donc le pavillon neutre? il n'y a » plus de neutre; l'Angleterre n'en reconnaît point, » je ne veux plus en reconnaître. La Suède est la » cause de la crise que j'éprouve, elle m'a fait plus » de mal que cinq coalitions ensemble. *Choisissez...* » des coups de canons aux Anglais qui approchent » de vos côtes et la confiscation de leurs marchan- » dises, ou la *guerre avec la France*. Je puis vous » faire attaquer par les Russes et les Danois; je

(1) Dépêche du 26 octobre 1810.

» puis confisquer tous vos bâtiments sur le conti-
» nent; et je le ferai si, *dans quinze jours*, vous
» n'êtes pas en guerre contre l'Angleterre. » Napoléon dit au duc de Cadore, pâle et tremblant de frayeur, d'expédier un courrier pour la Suède; il engagea le baron à en faire autant, et lui déclara que si, *cinq jours* après la demande officielle de son ministre Alquier, le cabinet de Stockholm n'acquiesçait pas à son ultimatum, ce ministre quitterait la Suède et que la guerre commencerait. « Voyez, poursuivit-il, ce que les autres puissances
» ont cru devoir faire; la Russie, la plus forte de
» toutes, n'a obtenu la paix avec moi qu'à condi-
» tion de déclarer sur-le-champ la guerre à l'An-
» gleterre; l'Autriche, puissance du premier ordre
» si la France n'existait pas, a franchement pris
» son parti. J'ai assez longtemps été dupe de la
» Prusse comme de la Suède; elle vient enfin de
» reconnaître, par la catastrophe de la Hollande,
» qu'il fallait se déterminer. Elle a adopté l'état de
» guerre. Le Danemark l'a fait depuis longtemps;
» mais à quel titre puis-je exiger de ce pays ce que
» je ne puis obtenir de la Suède? Eh! me dis-je,
» *je ne sais si je serai toujours bien avec la*
» *Russie? Ne sera-t-il pas un jour du plus grand*
» *intérêt pour moi d'avoir dans le Nord une*
» *puissance amie*, forte de ses propres moyens
» ainsi que de mon alliance? A-t-on cru en Suède
» pouvoir s'unir avec l'Angleterre parce que j'*aime*
» *le prince royal?* J'aime le roi de Hollande; je
» suis cependant brouillé avec lui. Si vous étiez sur

» mes frontières, j'en agirais comme avec la Suisse; » j'y ait fait marcher des troupes et le gouverne- » ment a confisqué les marchandises anglaises; que » la Suède fasse de même. Le temps du doute est » passé; le cinquième jour expiré, M. Alquier part, » et je vous donne vos passe-ports. Guerre ou- » verte ou amitié constante, voilà mon dernier » mot! »

Bernadotte à qui l'on n'eût pas permis même le genre de commerce que la France faisait à l'aide des licences, qui voyait qu'en définitive il serait obligé de se brouiller avec Napoléon, mais qui répugnait à une lutte avec son ancienne patrie, écrivit à l'empereur (1) pour protester que le commerce anglais n'était pas toléré en Suède; que des juifs et des contrebandiers seuls s'y livraient; que des mesures étaient prises pour le faire cesser. Il lui faisait sentir que le pouvoir y était très-limité; qu'il y avait des dispositions que la constitution ne permettait pas de *froisser;* qu'on tenterait au reste tout ce qui serait possible *pour seconder le système continental.*

Alquier cependant, par une note passée le 13 novembre au baron d'Engestroem, prétendait que les stipulations du traité de Paris (2) avaient été mal interprétées; que le commerce le plus actif continuait avec l'Angleterre; que S. M. l'empereur et roi y voyait *une des causes qui empêchaient la con-*

(1) Le 11 novembre.
(2) Traité du 6 janvier 1810.

clusion de la paix, aggravaient et prolongeaient les malheurs de la guerre; que S. M. devait à sa dignité de ne pas souffrir plus longtemps une infraction si éclatante au traité, et qui rendrait inutile les sacrifices et les efforts du continent. Que l'empereur son maître l'avait chargé de *presser S. M. suédoise de déclarer la guerre à l'Angleterre, de saisir ses bâtiments, de confisquer les marchandises anglaises ou coloniales sous quelque pavillon qu'elles eussent été importées, ayant ordre, dans le cas contraire, de prendre congé.*

Le ministre suédois, dans sa réponse (1), niait les faits avancés dans la note française, protestait de la loyauté de son souverain, exposait l'impossibilité de surveiller une côte très-étendue, parlait du change qui perdait cinquante pour cent à Hambourg et plus encore à Paris, ce qui attestait la pénurie du commerce suédois, mais concluait en annonçant la déclaration de guerre contre les Anglais et la saisie de leurs marchandises.

Bernadotte de son côté écrivit le 19 novembre à Napoléon; il lui disait à quel point la Suède était affligée des notes qui ne lui laissaient d'autre alternative que de rompre ses liens avec la France ou d'être *à la merci d'un ennemi formidable, sans aucuns moyens de le combattre;* que le conseil n'avait pu se dissimuler : 1° que la guerre avec l'Angleterre causerait la capture des navires char-

(1) Réponse du 18 novembre à la note du 13.

gés de fer pour l'Amérique ; 2° qu'à la suite d'une guerre malheureuse les magasins et arsenaux étaient vides, et que les fonds manquaient ; 3° qu'il fallait cependant des sommes considérables qu'on n'avait pas, pour mettre à couvert la flotte de Carlskrone ; 4° que pour entretenir l'armée il faudrait une nouvelle taxe qui ne pouvait être établie sans le consentement des états-généraux ; 5° que le sel, objet de première nécessité, n'avait été jusqu'ici fourni que par l'Angleterre ; que, néanmoins, *fermant l'oreille aux cris de la misère publique*, l'état de guerre avait été résolu, mais *uniquement*, disait-il, *par déférence pour votre majesté.*

Dans une autre lettre du 3 décembre, Bernadotte exposait à Napoléon que cet état de guerre détruisait la principale branche du revenu public ; que le roi ne pouvait, de son plein gré, établir un nouvel impôt ; qu'il avait besoin que la France vînt à son secours ; qu'il offrait à S. M. *des bras et du fer*, demandant *en retour* ce que *la nature lui a refusé.* Enfin, par une lettre du 19, il renouvelait ses doléances et ses demandes. La seule réponse à cette lettre fut l'annonce (1) qu'on recevrait dans les ports français et ceux au delà de la Baltique les produits suédois avec une modération des neuf dixièmes sur les droits établis ; mais qu'on espérait que le roi fournirait à la France *douze mille matelots.* Dans la note du 31 décembre, le baron d'Engestroem, répondant à la note précédente, exposait que, parmi

(1) Note du 26 décembre.

ses produits, la Suède avait dans ses magasins pour 20,000,000 de fer, et que si l'empereur voulait les acheter cela soulagerait le commerce, que l'état de guerre avec l'Angleterre empêchait de se livrer à de telles exploitations. Que, quant à la levée de douze mille matelots, *les lois constitutionnelles* lui en ôtaient le pouvoir, qu'il pouvait seulement laisser aux officiers de la marine la liberté d'aller servir S. M. impériale et royale.

Ces détails nécessaires à la connaissance de l'histoire attentivement considérée, au moment où les plus grands événements se préparaient, prouvent combien la Suède, son roi et le prince royal désiraient ne pas rompre les liens qui si longtemps unirent ce pays à la France ; qu'ils y sacrifièrent leurs intérêts les plus chers ; ils prouvent aussi à quel point l'entêtement de Napoléon était aveugle. Il ne veut écouter aucune objection ; toutes les idées constitutionnelles le choquent, et il prétendait les violer chez ses alliés comme chez lui ; le refus des matelots demandés par lui l'irrite, quoique motivé sur des lois que le monarque suédois ne peut enfreindre. Ce commencement de négociations entre la faiblesse qui s'immole et la force qui abuse de son empire, annonce déjà, sans qu'il s'en doute, une rupture inévitable et peut-être prochaine, dès que les circonstances la rendront possible, d'autant que Bernadotte, précédemment son ennemi, pourra masquer sa vengeance d'un voile de respect pour ses devoirs, en servant les intérêts du peuple qui l'a accueilli ; aussi était-il probable qu'il saisirait la

première occasion favorable pour tourner ses armes contre l'oppresseur de sa nouvelle patrie.

L'on voit dans cette lutte diplomatique nourrie d'orgueil et de haine, que Napoléon prévoyait la possibilité d'une rupture avec la Russie, soit qu'elle résultât du besoin que l'empire aurait de lui faire la guerre, soit que lui-même il devînt l'agresseur; mais ce qu'on a peine à concevoir c'est que, dans l'éventualité de ces deux cas, il pût croire la Suède favorable à ses vœux en la tyrannisant, utile à ses vues en consommant sa ruine. La raison, la prévoyance devaient plus que jamais lui faire sentir le besoin d'un allié, qui, sans ses outrageantes exigences, ne se fût pas séparé de lui. Dans son donquichotisme anti commercial, il ne voyait pourtant d'une part que sa redoutable puissance, de l'autre que la réalisation de son système désastreux; puis il commençait à être aigri par les événements de la Péninsule qui, après avoir brillamment débuté, commençaient à prendre un funeste aspect. Quittons donc ici le Nord, où des nuanges menaçants s'amoncellent, et jetons un coup d'œil sur le midi de l'Europe, car là aussi sa puissance est vivement attaquée.

Tandis que Suchet et Victor soumettaient tout de l'Ebre au Tage, Soult se préparait à subjuguer l'Andalousie et à s'emparer de Cadix; mais ce général si impétueux était dominé par la nécessité d'attendre les secours promis, et dont l'arrivée fut retardée par le besoin qu'on eut de porter des forces considérables contre l'expédition anglaise de Wal-

cheren. Wellington, d'ailleurs posté près de Badajoz, pouvait avec ses vingt mille hommes menacer le flanc droit de l'armée française, défendre les débouchés de la Sierra-Morena et faire échouer l'expédition commandée; mais le général anglais quitta les bords de la Guadiana pour couvrir les forteresses de Ciudad-Rodrigo et d'Almeida. Soult alors força les défilés de *Despena-Perros* (1), couverts de retranchements et regardés comme impénétrables; il devint ainsi bientôt maître de toute l'Andalousie, à l'exception de Cadix. Ce qui l'empêcha de surprendre cette place importante, c'est que l'armée avait mis dix jours à franchir trente lieues, d'Andujar à Séville; que Joseph avait perdu deux jours devant cette dernière ville; que ces lenteurs permirent au duc d'Albuquerque de s'y porter par une marche rapide avec un renfort de six mille cinq cents hommes, et de mettre en état de défense l'île de Léon, en rompant le pont de Zuazo, ce qui rendait Cadix inattaquable au moment où, le lendemain 5 février, le maréchal duc de Bellune se présenta devant la place. Le siége fut donc transformé en un blocus, à l'effet d'empêcher le débarquement sur la côte des troupes renfermées dans la ville, de nuire à la contrebande faite par les Anglais et au ravitaillement de la place, de couper les conduites d'eau, de fermer par terre l'entrée à toute espèce de secours, enfin de fatiguer la population par des feux continuels de projectiles; mais on ne put y

(1) Écrase-Chiens.

réussir complétement, harcelé sans cesse, comme on l'était, par la Romana, Balesteros, Blacke et Freire, qui mettaient en mouvement les populations environnantes, fatiguaient les troupes, tuaient ou blessaient un grand nombre de soldats, et cela avec une courageuse constance que ne put vaincre l'ordre donné par Soult de fusiller tout individu pris les armes à la main ; ordre du 9 mai, auquel, par représailles, la régence répondit par celui de pendre trois Français pris pour chaque Espagnol fusillé.

Soixante-dix mille Français occupaient alors l'Andalousie, mais vingt-cinq mille seulement bloquaient Cadix. Cette place, indépendamment de six mille cinq cents hommes du duc d'Albuquerque, jointe aux dix-huit cents qui formaient la garnison, avait reçu six mille sept cents hommes des milices voisines, auxquels se réunirent quatre mille Anglais, ce qui portait le nombre de ses défenseurs à dix-neuf mille. Elle avait encore pour moyens de défenses, outre ses fortifications, les deux flottes anglaise et espagnole. Enfin, le royaume de Ferdinand VII ne consistait presque plus qu'en la ville de Cadix et l'île de Léon, où la junte s'était retirée.

La retraite de cette junte avait été une déroute et une déroute honteuse ; elle avait, dès le 18 avril 1809, déclaré « qu'elle ne changerait jamais de résidence, » à moins que le lieu de son séjour ne fût menacé ; » que, dans ce cas, elle l'annoncerait d'avance au » public en lui faisant connaître le lieu de sa trans- » lation ; que ce lieu serait choisi conformément à

» la plus grande facilité qu'il offrirait pour veiller » à la défense de la patrie; enfin, qu'elle n'abandon- » nerait jamais le continent espagnol tant qu'il y » resterait encore un seul point où elle pourrait s'é- » tablir. »

Mais quand Séville fut menacé, la junte se trouva partagée entre la crainte d'alarmer le peuple en se retirant trop tôt et celle de compromettre sa sortie en tardant à l'effectuer; elle n'osa pas même en préparer les moyens et en assurer préalablement le succès, car elle avait pour ennemis et les Espagnols éclairés qui la méprisaient, et la masse populaire aux coups de laquelle le seul mot de trahison l'eût livrée. Elle se contenta donc de parler en termes vagues de la possibilité de son départ à l'effet de régler l'ouverture des cortès; mais la terreur qu'inspirait l'ennemi extérieur l'emportait sur l'ennemi interne. Elle annonça, le 13 janvier 1810, sa réunion dans l'île de Léon pour le 1er février, tout en laissant à Séville, pour l'expédition des affaires, une partie de ses membres, et le plus grand nombre se hâta de s'éloigner du 24 au 25, non sans d'imminents dangers, car la populace exaspérée les insulta; des paysans en arrêtèrent quelques-uns et furent près de les immoler; enfin, ce ne fut qu'à travers mille peines et périls qu'ils parvinrent à leur destination.

Là n'était point encore le terme des avanies que les membres de la junte devaient essuyer. Leur but était de conserver le pouvoir, et l'opinion publique, qui appelait une régence, pénétra par la crainte

jusque dans le sein de la junte, qui fut forcée d'en nommer une et de lui remettre l'autorité qu'elle eût voulu conserver jusqu'à la réunion des cortès. La junte se vit même contrainte à déclarer qu'aucun de ses membres ne ferait partie de cette régence; c'était le vœu du peuple comme celui du gouvernement anglais. L'on arrêta, outre la nomination de cinq régents (dont l'un représenterait les Indes) le serment à prêter par la régence, l'envoi des lettres de convocation pour les cortès, les formes d'élection pour les députés suppléants d'Amérique ou d'Espagne; la création d'une *députation des cortès* en remplacement de celle formée dans le sein de la junte, et dont l'objet serait de présenter aux députés assemblés des projets déjà préparés, projets qui pourtant n'ont jamais été publiés. Quant aux membres même de la régence, ce furent le très-respectable évêque d'Orensée, dom Francisco de Saavedra, le général Castagnos, dom Antonio Escano; enfin pour les Indes, quoiqu'il n'y fût pas né, dom Estaban-Fernandez de Léon, qui fut bientôt remplacé par Lardizabal.

Pour en finir avec cette junte que ses partisans ont tant vantée, que l'étranger ne connut jamais bien, et qui durant seize mois administra les affaires de l'État, nous dirons que le conseil de Castille, réinstallé avant la prise de Séville et réfugié à Cadix, accusa cette junte centrale, fit saisir ses papiers et séquestra les biens de ses membres, dont elle fit emprisonner plusieurs. Elle adressa à cet effet au marquis de Las-Hormajas un ordre royal portant

« que S. M. ayant eu connaissance que l'on disait » dans le public que les membres de la junte cen- » trale emportaient une grande quantité d'effets pré- » cieux, il prévenait la junte suprême de Cadix que, » de concert avec le commandant de l'escadre, elle » eût à faire visiter leurs équipages, et à prendre » en conséquence les mesures nécessaires. » Cette junte municipale ayant hésité à obéir, la régence confirma cet ordre, en disant que « s'il se trouvait » quelques individus de la junte centrale sur les- » quels tombassent les soupçons du peuple, elle les » fit connaître et qu'ils fussent arrêtés; mais qu'il » fallait, dans le cas contraire leur laisser continuer » leur route. » La junte exposa, le 14 février, les inconvénients de cette mesure, et la régence, après en avoir délibéré, déclara que « S. M. avait de jus- » tes motifs pour prendre des mesures contre dom » Lorenzo-Calvo et le comte de Tilly. » Cet arrêté, pris le 19, publié le 21, fut aussitôt exécuté; on arrêta en outre que « tous les membres de la junte » centrale seraient responsables envers la nation » réunie en cortès, et obligés de lui rendre compte » de leur administration; qu'en conséquence il leur » serait délivré des passeports pour leur province, » mais non pour l'Amérique, ces personnes devant » rester à la disposition du gouvernement, sous la » surveillance spéciale des capitaines généraux, et » de manière que plusieurs d'entre eux ne pussent » jamais être réunis en un même lieu. » Il en ré- sulta que, soit dans leur fuite, soit dans le séjour qui leur fut assigné, la plupart furent fouillés, dé-

pouillés, insultés, persécutés, considérés comme des brigands et des traîtres.

Quant à la régence, composée d'hommes les plus honorables, elle se trouvait dominée par la junte municipale de Cadix, ramas de petits bourgeois sans expérience, la plupart marchands, étrangers à tout ce qui n'était pas calculs sordides, étonnés, enivrés d'une existence inattendue, et aussi avides de pouvoir que d'or. Le duc d'Albuquerque qui la présidait, homme de talent et d'honneur, le sauveur de Cadix dont il commandait la garnison, personnage très-déplacé dans cette turbulente administration, se plaignit à la régence des malversations qu'elle commettait, en demanda la répression, mais sans succès de la part d'une autorité trop faible pour lutter contre celle que créa et que soutint la populace. Pour le soustraire à l'ingrate vengeance de ses vils ennemis, il fut donc envoyé en Angleterre où il mourut de désespoir et de honte, sort que plus tard devait éprouver La Romana, homme si distingué par ses profondes connaissances et ses éminents services. Cuesta ayant été appelé au conseil, une lutte furieuse et constante s'établit entre les partisans de la junte et ceux de la régence.

Avant de voir cette régence, pouvoir illégal né d'un pouvoir illégal, en appeler à la nation contre ceux qui l'avaient établie, et subir elle-même, de la part de la puissance qu'elle créa, les maux qu'elle fit souffrir à ses propres auteurs, il n'est pas hors de propos de décrire ici les lieux où la junte se

refugia, où siégea la régence, où furent convoquées les cortès, car l'île de Léon et Cadix, sur lesquels l'Europe fixait alors ses regards, où se concentraient les espérances de tous les cabinets opprimés, offrent deux noms éternellement inséparables de l'histoire d'Espagne et de celle de notre âge.

Cadix, qui, avec Alicante et Carthagène, sont les seules villes qui eurent l'honneur de ne point tomber sous les coups des armées françaises, était la plus importante de ces cités vierges; elle est située à l'entrée d'un isthme défendu par des écueils, des bancs de sable, des châteaux fortifiés et unis à la ville par des chaussées taillées dans le roc; cet isthme couvre une rade spacieuse, par laquelle on pénètre dans la petite rade que ferment du côté de la ville le château de Puntales, construit à six cents toises de la place, et du côté opposé, celui de Saint-Louis, à l'entrée du canal de Trocadéro. Cadix communique à l'île de Léon par une chaussée de deux mille toises, rendue impénétrable à l'ennemi par les défenses de la *cortadura* (coupure). Quant à cette île, formée par la rivière de Santi-Petri, couverte par des marais salants impraticables, hérissée de fortins et de batteries, elle devenait un asile sûr, dont la retraite sur la ville eût d'ailleurs été facile.

Cadix renferme une population de cent cinquante mille âmes, hommes de toutes nations, appelés ou fixés dans ses murs par le commerce. Il s'y était joint alors une foule d'indigènes qui, fuyant les chances désastreuses de la guerre, ne prirent ja-

mais part à l'héroïque résistance que la nation espagnole opposait aux armées françaises. Ces gens exaltaient, en déclamations faciles et sans dangers, l'insurrection populaire, qui dès l'origine fut tout autant dirigée contre les idées politiques modernes que contre une perfide invasion; mais ces idées, proscrites par la masse agissante, avaient déjà pénétré dans la junte centrale, et firent explosion au sein des réunions tumultueuses dont Cadix et l'île de Léon devinrent le théâtre. Les maximes révolutionnaires de la convention nationale française y furent accueillies avec faveur, et tandis que le peuple armé combattait pour la souveraineté du roi, la souveraineté populaire était hautement proclamée par la populace inactive de Cadix.

La régence, effrayée de cette direction démocratique imprimée aux esprits de la multitude et ne pouvant la vaincre, chercha à se donner un chef propre à diriger les opinions dans une voie plus salutaire. Nous avons vu précédemment le prince Léopold et le duc d'Orléans, appelés par Castagnos, être, par l'influence anglaise, obligés de s'éloigner. Le dernier de ces deux princes, après avoir laissé en Espagne son fidèle agent, le chevalier de Broval; après avoir touché à l'Angleterre et sauvé sa mère exilée, d'abord à Barcelone, puis à Minorque; après avoir épousé à Palerme la princesse Marie-Amélie (1), reçoit enfin, en mars 1810, l'invitation de se rendre en Catalogne pour y pren-

(1) Le 25 novembre 1809.

dre le commandement d'une armée (1). Arrivé à Tarragone, où il ne trouve aucun ordre relatif à la mission qui lui avait été annoncée, il se rend à Cadix, où ses services sont définitivement refusés, malgré les instances et les intrigues de ses entours qui ne parlaient plus d'un commandement d'armée, mais d'une régence ; enfin, après avoir longtemps patienté et après avoir adressé vainement un mémoire apologétique, en date du 28 juillet, le prince reçoit brusquement l'injonction de partir dans les vingt-quatre heures. Ses amis en accusèrent Wellington, qui s'en disculpa dans la correspondance qu'il entretint avec Dumouriez en 1812 et 1813 (2). Quant au prince, il ne revint à Palerme au mois de septembre, époque de la réunion des cortès, que pour être témoin en Sicile de troubles politiques dont nous aurons à nous occuper.

L'Angleterre, de son côté, voyait avec peine l'anarchie qui dévorait l'Espagne et l'effet de l'agitation des esprits dans la ville de Cadix. Elle avait voulu lui rendre son roi pour faire cesser à la fois et le jeu funeste des factions, et les prétentions des princes qui convoitaient la couronne de cet anarchique État. Ces prétentions ouvertement déclarées étaient celles du prétendant (Louis XVIII) (3), du roi

(1) Voyez la pièce justificative H.

(2) Voyez la pièce justificative I.

(3) Cette réclamation avait été présentée à Londres par le comte, depuis duc de Blacas, aux premiers députés des Asturies, et celle du roi de Naples par le prince de Castelcicala.

de Naples, bien plus proche héritier, et de la princesse de Portugal, qui seule avait un parti puissant et dont l'ambition fut seule accueillie par quelques hommes importants, entre autres par Souza, qui fit reconnaître ses droits à une éventuelle hérédité du trône espagnol.

Ferdinand VII, dont tant de concurrents sollicitaient de son vivant même la succession, végétait renfermé avec les infants (don Antonio, don Carlos (1) et don Francisco) dans le château de Valençay qu'ils louaient à un prix énorme ; ils avaient été obligés de le meubler à leurs frais, et on leur faisait payer jusqu'aux légumes du jardin. Cependant le traitement qui leur avait été assigné par le traité de Bayonne, indignement réduit et inexactement réalisé, ne montait plus, au 1er janvier 1810, qu'à deux cent mille francs, et plus tard qu'à cent cinquante mille. Ces princes en outre étaient sévèrement surveillés, dans leurs courtes promenades

(1) Don Carlos, né le 29 mars 1788, doué d'un caractère ferme et d'un esprit profondément religieux, avait le sentiment de ses devoirs et de sa dignité comme homme et comme prince ; de mœurs douces, il était capable de la plus grande énergie dès que les circonstances l'exigeraient, et son éducation avait été en harmonie avec ses qualités morales et intellectuelles. Studieux sans pédantisme, il manifesta ses connaissances dans les langues savantes par une excellente traduction de *Salluste*. Aux événements d'Aranjuez il se montra fils respectueux et sujet soumis ; Bayonne le vit aussi prévoyant que ferme, Valançay courageux et résigné.

(*Note de l'éditeur.*)

par des gendarmes qui écartaient les curieux et inquiétaient les simples voyageurs, dans leur intérieur par des espions qui rendaient compte de leurs discours ; le tout sous le commandement d'un nommé Berthémy par qui passaient leurs correspondances, et ces correspondances, falsifiées au gré du maître, leur faisaient dire ce dont ils ne se doutaient pas. Telle est la source de tant de lettres composées à Paris, tracées par d'habiles faussaires, envoyées à Valençay pour y être timbrées et ensuite publiées dans le *Moniteur*.

Fatigué cependant de l'intérêt que, malgré les calomnies sur le caractère et les mœurs de ces victimes, on semblait prendre à leur sort, Napoléon écrivit à son ministre : « Occupez-vous de ravir à » ces princes une estime que je juge contraire à mes » intérêts et à l'honneur de ma couronne. » Conformément à cette injonction, Fouché leur envoya des beautés suspectes, mais ce genre infâme de séduction demeura sans effet.

Le ministère anglais, instruit, en dépit de la police française, des persécutions sans nombre essuyées par les princes espagnols, connaissant les intentions réelles de Ferdinand VII, et sachant que tout ce qu'on publiait sur lui ou comme de lui était faux, chercha les moyens de rompre les fers de cet infortuné monarque. S. A. R. le duc de Kent avait en vain sollicité cette dangereuse mission ; elle fut confiée au baron de Kolli, homme adroit, ferme et déjà éprouvé, en qui lord Wellington et le marquis de Wellesley avaient la plus entière confiance,

et on le chargea pour Ferdinand d'une lettre du roi d'Angleterre (1).

Nous ne suivrons pas l'émissaire depuis son départ de la Grande-Bretagne jusqu'à sa prison de Vincennes, où sur la dénonciation d'un faux frère il fut enfermé (2) et tenu au secret, tandis que, sur son refus de trahir l'Angleterre et le roi d'Espagne, on envoyait vers ce dernier un faux Kolli ; mais le roi, secrètement averti de cette trame dont l'objet était de le compromettre et de découvrir ses moyens de correspondance, repoussa l'espion sans vouloir l'écouter. Cependant, pour tromper l'Espagne, la France, l'étranger, et surtout le gouvernement anglais sur le sort et les vues réelles du prince, on supposa des lettres flatteuses écrites par lui à Napoléon, en les antidatant ; mais ce qu'il y a de curieux à remarquer, c'est que le rapport du sieur Berthémy au sujet de l'arrestation du faux Kolli, faite sur la dénonciation du roi, et après lui avoir été confronté, est daté du 6 avril 1810, et que la lettre prétendue écrite à Fouché par le monarque, et qui prouve qu'il n'a point encore été question entre lui et son geôlier de ce personnage qu'il lui dénonce, est du 8, deux jours après l'annonce d'une confrontation qui n'avait pas encore eu lieu; inadvertance de police où les dates seules accusent l'intrigue et en désignent les auteurs (3).

(1) Voyez la pièce justificative K.

(2) Le 20 mai 1810.

(3) Fouché déclara, le 20 mars 1814, que tout cela était *une fable* imaginée par la police.

Tandis que Ferdinand ne pouvait correspondre librement avec ses héroïques et fidèles sujets, Joseph, roi nominal des Espagnes et des Indes, maître de toute l'Andalousie, à l'exception de Cadix, continuant son rôle niais d'incurable rêveur politique, s'était avancé jusqu'à Sainte-Marie; là, entouré d'habitants séduits ou effrayés de quatre royaumes de cette province, il leur annonçait son intention de rassembler les cortès à Grenade, d'y admettre les membres de la junte centrale, alors bannis et dispersés, les évêques, les grands, les chefs militaires, les riches capitalistes, et de leur soumettre la question de savoir si ce corps, vraiment national, consentirait ou non à accepter la constitution de Bayonne et sa propre intronisation. Il protestait ne vouloir régner que par et pour le peuple; misérable jonglerie faite avec une bonne foi risible et qui ne pouvait satisfaire ni les Espagnols opprimés, ni Napoléon, qui alors n'eût pas permis à son frère d'abdiquer. Au reste, des parlementaires envoyés avec cette proposition ne purent entrer dans Cadix où ils n'eussent pas été favorablement accueillis. Quant à Napoléon, cette conduite de Joseph était si peu dans ses idées que, loin de songer à se désister de ses prétentions sur l'Espagne, il fit déclarer par son ambassadeur Laforest son intention de réunir à la France les provinces situées entre l'Èbre et les Pyrénées. Cette notification occasionna l'envoi à Paris d'Azanza et d'Alménara, chargés de déclarer à l'empereur, au nom du roi Joseph, que dans le cas où cette usurpation

s'opérerait, il abdiquerait la couronne, et que tous les ministres espagnols donneraient à l'instant leur démission.

Un autre motif de querelle avait lieu entre les deux frères. Napoléon, sous prétexte d'assurer la soumission des provinces, y avait, sous le titre de gouverneurs généraux, investi les chefs de ses diverses armées de tous les pouvoirs civils et militaires, ce qui y rendait nulle l'autorité royale dans les lieux même où elle se trouvait forcément reconnue, mais où les esprits étaient subsidiairement aliénés par d'indispensables vexations dans la levée faite à main armée d'impôts arbitrairement établis ou répartis; l'on mécontentait ainsi ceux même qui eussent voulu demeurer paisibles et neutres. Deux notes passées à l'ambassadeur français, les 8 et 17 de mars, démontraient tous les dangers de cette mesure et de l'usurpation projetée. Joseph insistait d'autant plus à cet égard qu'il voyait d'une part tous les souverains de l'Europe continentale le reconnaître, lui envoyer des ambassadeurs et recevoir les siens; que, d'une autre part, depuis le gain de la bataille d'Ocagna, une foule d'Espagnols étaient venus lui faire leur soumission, et qu'au fait il ne restait presque plus que Cadix où résidât l'ombre d'un gouvernement autre que le sien.

Joseph, croyant ou voulant paraître régner, avait, dès sa rentrée à Madrid, envoyé dans les provinces des commissaires chargés de les pacifier; mais ils purent d'autant moins y réussir qu'ils avaient contre eux l'esprit du peuple, et qu'ils étaient contra-

riés dans leur mission par les autorités militaires françaises, et ils se conduisirent d'ailleurs parfois avec une violence qui irrita et une ineptie qui excita le mépris. La régence de son côté inondait l'Espagne de ses agents insurrectionnels; mais quoique leur conduite ne fût pas moins blâmable que celle des Joséphins, ils obtinrent des succès uniquement dus à l'avantage d'agir dans le sens des passions populaires.

Joseph ne s'en était pas tenu à ces mesures qu'il aurait voulu rendre douces et conciliatrices; une junte créée par lui (1) avait reçu la mission de poursuivre les adhérents de Ferdinand VII, de les juger, de les faire exécuter promptement et *sans appel*. Le moindre cri séditieux, le port seul d'un poignard, la plus innocente relation de famille avec des insurgés, conduisaient au gibet un grand nombre de victimes, et le gouvernement national répondit à ces actes rigoureux par la création d'un tribunal de *sûreté générale*, qui, rivalisant avec celui de l'intrus, fit quelquefois mourir en secret les individus qu'il avait condamnés; exécrable émulation d'horreurs !

A travers ces sanglants conflits, des agents anglais, autorisés ou non, cherchaient indirectement à aliéner l'esprit et le cœur du roi Joseph; ils lui parlaient des dégoûts que la guerre d'Espagne inspirait au gouvernement britannique, et lui insinuaient la possibilité de conserver la couronne en

(1) Le 24 août 1810.

se détachant de Napoléon qui la lui avait donnée. Sa fidélité en eût souffert, mais il se fût cru absous par le respect qu'il professait pour les idées théoriques dont il était imbu. Nous parlerons plus tard des négociations qui eurent lieu à cet égard, et nous nous contenterons de dire ici que si des orages contre Napoléon se formaient dans le Nord, le Midi à cette époque n'était pas exempt des nuages menaçants, d'autant que Murat, qui voulait ne point éprouver le même sort que Louis Bonaparte, rêvait déjà sa future indépendance. Quant à Lucien Bonaparte, échappé alors à son frère et arrivé à Malte avec sa famille (1), il s'y embarqua pour l'Angleterre; ainsi, la famille impériale était alors presque entièrement désunie.

(1) Le 24 août 1810.

Napoléon. — Ses bienfaits. — Sa puissance. — De la presse. — Nouvelles bastilles. — Majorats. — Il veut amalgamer l'ancien et le nouveau régime par des mariages. — Domaines publics, extraordinaires, privés. — Apanages. — Espagne. — Soult. — Cortès. — Leur illégale formation. — Leur conduite à l'égard de l'Amérique. — Jugement sur les cortès. — Masséna. — Invasion du Portugal. — Astorga. — Ciudad-Rodrigo. — Almeida. — Busaco. — Coïmbre. — Marche sur Lisbonne. — Lignes de Torres-Vedras. — Intrigues de Souza et du patriarche. — Welliugton dénoncé à son gouvernemont. — Inaction de Masséna. — Sa retraite. — État de son armée. — Soult. — Bataille de Geboa. — Bataille de Fuentès-Onoro. — Évacuation d'Almeida. — Bataille d'Albuera. — Pertes des colonies. — Le Valais. — Villes anséatiques. — Reine d'Étrurie. — Souscriptions anglaises pour le Portugal. — La Prusse. — Projet contre la Russie. — Louis Bonaparte. — Murat. — Tchernicheff.

Toute puissance nouvelle et subitement dominatrice ne peut facilement résister à l'envie rivale des uns, à la haine publique ou secrète des autres, à la satire souvent injuste de plusieurs, à la sombre défiance du plus grand nombre de ceux qui sont forcés de lui obéir. Pour se soustraire entièrement au choc de tant d'écueils, il faut qu'elle se manifeste avec éclat par de brillants succès, de hautes vertus, une générosité prodigue, et une fermeté de caractère qui domptent ou séduisent jusques à la pensée;

car ce n'est que sous l'égide de la gloire, de l'estime, de l'intérêt ou de la force qu'elle échappe aux traits de l'ambition froissée, de la vanité souffrante, du ridicule ou du mépris.

L'éternel ennemi de toute puissance nouvelle est ce tyran bizarre qu'on nomme l'opinion, être moral dont les caprices errent constamment dans des directions souvent contradictoires. En effet, la masse populaire qui en est l'instrument ou la source, croit tout, hors ce qu'il lui serait le plus utile de croire, exalte ou maudit tour à tour ses propres idoles, égorge aujourd'hui celui qu'hier elle eût encensé, espère plus qu'elle ne le doit et supporte ses maux moins qu'il ne le faudrait, punit les chefs élevés par elle des aberrations même dans lesquelles elle les entraîna, nage sans cesse dans un océan de mensonges et de superstitions, que celles-ci soient politiques ou religieuses.

Napoléon en connaissait l'instabilité, et il la dompta. Certes, il s'était précédemment couvert d'un grand lustre; il avait répandu sur la France d'incontestables bienfaits en l'arrachant à l'anarchie, en lui donnant une administration régulière, en parant l'histoire du peuple sur lequel il régnait d'un immortel vernis de gloire; mais le pouvoir qui avait opéré ces étonnants succès était-il de nature à se maintenir dès qu'une main aussi forte que la sienne ne serait plus là pour comprimer les passions ambitieuses, vaniteuses ou cupides qu'il avait lui-même éveillées, passions qui, lors d'une paix tardive, peut-être, mais nécessairement inévitable, ne fai-

ce que par l'effet d'un dernier triomphe, ne concevraient plus de moyens de satisfaire que dans la loterie ruineuse et sanglante des agitations politiques, ce qui ajouterait à l'avidité des uns, à la misère des autres, à l'immoralité de tous ?

Napoléon régnait arbitrairement, ce qu'il devait à ses antécédents, aux circonstances, à l'imprévoyance générale, à ses entours, aux instruments qu'il trouva créés, et dont il sut faire un habile emploi; il le leur devait presque autant qu'à ses talents incontestables et à sa volonté de fer. Ce qu'il concevait surtout à merveille, c'est que pour devenir et demeurer le dominateur de l'étranger, il fallait commencer par être entièrement le maître chez soi; aussi avait-il fait tout ce qui pouvait y contribuer. Après s'être défait de tous les hommes capables de lui porter ombrage ou les avoir attachés à sa fortune, il sut, par la création des tribunaux spéciaux jugeant sans appel, par des armées de gendarmes et par une active police, tenir dans le respect et la crainte tout ce qui conservait ou eût été tenté de manifester un esprit perturbateur, que d'ailleurs il parvenait à distraire par l'ivresse de ces triomphes guerriers, qui n'élèvent et n'honorent que quelques-uns aux dépens de tous.

Mais ce n'était point encore assez ; la presse, regardée à tort ou à raison comme le palladium des libertés publiques, inquiétait son orgueil et pouvait nuire tant à sa réputation qu'à son pouvoir. La presse anglaise le fatiguait, et il en avait en France interdit l'entrée; la presse française lui parut dan-

gereuse, comme elle l'avait été à tous les gouvernements qui précédèrent le sien, et elle attira ses regards; ce n'était point assez d'enchaîner les personnes, il voulut garotter les pensées; il brisa donc cette arme révolutionnaire en persécutant les écrivains. Déjà, dès le 17 janvier 1800, un décret consulaire avait restreint le nombre des journaux; un décret impérial du 3 août 1810 décida que, Paris excepté, il n'y en aurait plus qu'un par département, qu'il paraîtrait sous la surveillance du préfet, et que celui-ci pourrait, dans les grandes villes, autoriser, mais provisoirement, la publication de feuilles d'annonces et de journaux d'agriculture ou de littérature, bien entendu qu'il n'y serait nullement question de politique. Ce décret fut mis à exécution sans exciter le plus léger murmure de la part des hommes même pour qui la liberté de la presse avait si longtemps été une espèce de religion, et il ouvrit la porte à des chicanes inquisitoriales de la part de la bassesse ambitieuse contre tous ceux des gens de lettres qui conservaient un caractère noble et libre; car il fallait non-seulement ne point attaquer le souverain, mais encore lui prodiguer les plus lâches éloges.

Ce décret avait été précédé d'un autre rendu (1) contre la liberté individuelle, sur l'avis du conseil d'État, dont le pouvoir n'était nullement constitutionnel. Celui-ci établissait dix bastilles qui renfermèrent bientôt plus de six cents personnes, ar-

(1) Du 5 mars 1810.

bitrairement et quelquefois haineusement incarcérées par suite de rivalités ou de vengeances particulières. Cette mesure acerbe était présentée comme un acte de générosité envers ceux qui paraîtraient assez dangereux pour être punis, mais point assez coupables pour qu'on les traduisît devant les tribunaux; mesure d'ailleurs utile à la tranquillité de l'Empire et à la sûreté de l'empereur.

L'exil, moyen tyrannique un peu plus doux, fut également employé, non-seulement contre les écrivains, mais contre des femmes, pour des propos ou des plaisanteries qui pouvaient choquer le souverain. La délivrance de ces lettres de cachet d'un nouveau genre, et les rapports par lesquels elles furent demandées, absorbèrent souvent le temps et les soins du ministre de la police Savary.

Napoléon, tout en refrénant d'un côté, voulait d'un autre séduire et ses amis et ses ennemis; il s'était assuré la subordination du sénat par la création des sénatoreries (1), ce qui avait formé des simulacres de grands seigneurs d'une nouvelle espèce; il avait fait des princes, des ducs, des comtes, des barons comme il fit des rois; mais des titres sans territoire ne sont que de vaines appellations; il créa donc des majorats en faveur de la vanité héréditaire, par un décret de la même date que celui qu'il lançait contre la liberté individuelle, rappelant et appliquant les principes de son décret du 4 juin 1809. Son intention était que les familles des

(1) Le 4 janvier 1808.

hommes qu'il décorait fussent attachées au sol, idée saine dans une monarchie, mais impraticable dans le système légal qui gouvernait la France, car la loi politique n'a de fondement solide que dans la loi civile; et un Code qui, par ses dispositions démocratiques, dissout la famille, empêche nécessairement la création durable de familles placées au-dessus de toutes les autres. Il est certain qu'il eût voulu réformer dans la législation française tout ce qui, à cet égard, s'opposait à la réalisation de ses vues restauratrices de la société monarchique; mais il ne le put ni ne l'osa, et les majorats, institution dérogatoire à la loi commune, condamnée par l'amour paternel, odieuse aux cadets de famille, contraire aux idées générales de l'époque, les majorats qui eussent flatté quelques vanités en en choquant un plus grand nombre, ne prirent nullement faveur.

Napoléon voulait aussi amalgamer autant que possible l'ancien et le nouveau régime, par des mariages de certains de ses généraux ou ministres avec des demoiselles de maisons illustres, et il le fit avec son despotisme ordinaire; ainsi l'autorité paternelle impérieusement violée se trouvait placée entre l'abjection d'un consentement forcé ou les dangers d'un noble et courageux refus.

Aveuglément obéi dans l'intérieur en y violant les lois et les droits les plus sacrés, l'empereur méconnaissait également au dehors la religion des traités; s'étant débarrassé de ses deux principaux ministres, Fouché et Talleyrand, devenus dès lors

ses ennemis secrets, si toutefois ils ne l'avaient pas été déjà avant leur disgrâce, et voulant manifester hautement sa puissance, il enleva à la Bavière le Tyrol méridional, peuplé de deux cent soixante mille âmes, et le réunit à son royaume d'Italie, en le nommant département du Haut-Adige, ce qui ajouta au mécontentement de ses courageux habitants. Il créa alors, dans ce royaume comme en France, un domaine royal inaliénable, un domaine extraordinaire, fruit des droits acquis par des traités publics ou secrets, et un domaine privé, formé de ses propres acquisitions et transmissible à ses héritiers; puis il régla par un statut constitutionnel (1) la dotation de sa couronne et celles des princes et princesses d'Italie; enfin par un autre de même date, il fixait à un million l'apanage du prince vice-roi.

Ces soins ne détournaient pas Napoléon de ceux qui concernent la réalisation de son système continental; aussi continuait-il à ordonner le brûlement des marchandises anglaises au dedans et au dehors de ses États, ce qui, loin de nuire à l'industrie britannique, ne faisait que lui imprimer un nouvel élan d'activité, car ces produits déjà exportés, n'étant plus demeurés sa propriété, ne devenaient une perte que pour les acheteurs; il en résultait même dans les prix de ces marchandises une hausse qui retombait sur les consommateurs; mais il se laissait louer sur cet objet ainsi que sur tant

(1) Le 15 mars 1810.

d'autres. Comment ne sentait-il pas combien ses grandes et brillantes actions le plaçaient au-dessus de tant de viles flagorneries ?

Ce qui nourrissait alors l'orgueil de Napoléon, c'était le succès de ses armes dans la Péninsule, dont la soumission entière lui semblait prochaine et qu'il se flattait de voir bientôt évacuer par les Anglais. Soult, l'un des plus habiles de ses généraux, avait déjà envahi toute l'Andalousie, à l'exception de Cadix. Arrivé devant cette place, il adressa à la junte et au gouvernement, une sommation (1) dans laquelle il disait : *Le roi notre maître, don Joseph Napoléon, après avoir vaincu à Ocagna, a été reconnu avec acclamation comme leur roi* par les royaumes *de Cordoue, Jaën, Grenade et Séville. S. M. animée des nobles sentiments qui constituent son caractère, veut bien oublier et pardonner toutes les offenses. Son unique but est de rendre son peuple heureux ; elle demande, en conséquence, que les habitants de Cadix députent pour traiter et conclure avec elle.* Notification à laquelle la junte répondit dès le même jour par cette seule phrase : *La ville de Cadix, fidèle aux principes qu'elle a jurés, ne reconnaît d'autre roi que don Ferdinand VII.* Quant à la demande, faite par le maréchal, que ses prisonniers fussent *traités conformément aux usages de la guerre*, dans sa réponse personnelle à cette sommation, le duc d'Albuquerque, après avoir protesté que les Espagnols

(1) Du port Sainte-Marie, 6 février 1810.

ne poseraient *jamais les armes* qu'ils n'eussent reconquis l'exercice de *leurs droits légitimes*, et après avoir conseillé au maréchal de ne point *sacrifier inutilement ses troupes* devant *une forteresse* qui n'aurait *rien à craindre d'une armée de cent mille hommes*, lui déclare que le *traitement des prisonniers français sera tel qu'il doit être entre des nations civilisées*, malgré *l'exemple barbare donné par les troupes françaises* qui *immolent les prisonniers espagnols quand la fatigue les empêche de les suivre dans leurs marches.*

O-Farril écrivait aussi à ses anciens frères d'armes : *La dynastie précédente, par décrépitude ou par l'effet de cette décadence inséparable des choses humaines, avait entièrement tari la source de la force et du pouvoir ; à son sang même était invinciblement attachée l'inimitié d'un voisin dont le pouvoir ne connaît ni ne rencontre aucune résistance ;* il leur conseillait en conséquence de faire leur soumission.

Mais ces tentatives d'O-Farril et de quelques autres de ses complices ne leur valurent qu'un décret de proscription ; et la junte suprême d'Estramadure alla jusqu'à promettre, dans sa proclamation du 16 mars, une pension de quatre mille piastres à celui qui livrerait, *mort ou vif, ces Espagnols dégénérés qui supportent honteusement l'usurpateur.* Par cette même proclamation elle déclara : 1° qu'elle ne *reconnaissait pour souverain unique et légitime de la France que le comte de Provence,*

avec le titre de Louis XVIII; 2° qu'elle considérait Napoléon comme *usurpateur de cette monarchie et ennemi de la paix de l'Europe, aspirant à subjuguer toutes les puissances continentales;* perfide envers le trop *confiant Ferdinand VII;* injuste détenteur *de Naples;* entré *violemment en Espagne pour opprimer une nation généreuse;* 3° qu'elle déclarait la guerre de nouveau *aux deux frères* et confirmait en outre les *récompenses promises* aux défenseurs de l'État, ajoutant la promesse de commanderies, propriétés, noblesse et titres honorifiques à celui ou à ceux qui livreraient ou immoleraient l'empereur *Napoléon* ou le *prétendu roi Joseph*, acte de haine et de vengeance qui, à la gloire du peuple espagnol si impudemment outragé, ne trouva point d'exécuteur. Nous remarquerons encore que, si des tentatives d'assassinat furent fréquemment renouvelées contre l'oppresseur du continent, elles n'eurent jamais lieu que par quelques fanatiques nés dans la rêveuse Allemagne, et que les religieux peuples du Midi, plus perfidement opprimés encore, n'en fournirent aucun exemple. Notons en outre que le nom de Louis XVIII, oublié de tous les cabinets, est ici proclamé pour la première fois.

En dépit de l'exaltation générale, Soult, qui unissait une surveillance active à une extrême bienveillance, rendait par son système militaire et administratif l'occupation moins pesante et la subsistance de ses troupes plus facile. Séville et son riche arsenal que la junte avait négligé d'évacuer,

des magasins de métaux utiles également demeurés intacts, de belles fonderies, des chantiers de construction, l'abondance du salpêtre, lui donnèrent, ainsi que l'exploitation des mines de plomb de Linarez, tous les moyens de compléter le matériel de son armée. Il était aussi parvenu, sinon à pacifier entièrement l'Andalousie, du moins à se concilier l'esprit d'un grand nombre de ses habitants. Cependant les armées espagnoles toujours battues en pleine ne cessaient pas d'être redoutables en guérillas; car après une défaite, les partisans, en troupes ou individuellement, harcelaient continuellement les Français, profitant de toutes les anfractuosités, de tous les défilés, de tous les lieux favorables, pour leur faire éprouver des pertes. Intrépides dans leur activité meurtrière, tireurs adroits, on les rencontrait partout, et leurs coups étaient si sûrs qu'ils désignaient d'avance sur qui ils les dirigeaient, et l'effet ne manquait jamais; aussi les hôpitaux se remplirent-ils bientôt d'un grand nombre de ceux dont les blessures n'avaient pas été subitement mortelles. Ce n'est donc que vers la fin de 1810, que les routes furent balayées de manière à assurer l'arrivée des subsistances tant pour l'armée que pour les habitants paisibles, et la libre communication soit avec Madrid, soit avec les provinces occupées par les troupes françaises.

Négligeons ici les détails de ces luttes partielles et sanglantes sans résultats importants; laissons le roi Joseph se débattre à Madrid entre les mouve-

ments naturellement bons de son cœur et la nécessité de recourir à des moyens rigoureux de salut ; laissons-le suivre les processions, genre de spectacle si cher aux Espagnols, et se rendre ainsi très-ridicule à leurs yeux, bien loin de les ramener à lui ; laissons-le au sein d'une ville où la nullité du commerce et la pénurie des subsistances, où des vexations sans nombre le faisaient haïr, et comme usurpateur et comme la cause première de tous les maux qu'elle éprouvait, et reportons la vue sur Cadix, plutôt bloquée qu'assiégée. En effet, le spectacle que présentait alors cette cité et l'île de Léon est d'autant plus nécessaire à considérer attentivement que les travaux des cortès forment une partie essentielle de l'histoire contemporaine, puisqu'ils influèrent non-seulement sur les destinées de l'Espagne, mais peut-être même sur celles de l'Europe présente et future ; spectacle qui, jusqu'ici, n'a point été présenté sous son véritable jour.

Les circonstances dans lesquelles ces cortès furent convoquées en rendaient la réunion difficile. Le premier titre légal de leur convocation se trouve dans le décret de Ferdinand VII, rendu le 6 mars 1808, et par lequel il investissait le conseil de Castille, ou toute autre cour royale de province, du droit de les assembler dans les formes *consacrées par les lois*. Ce fut en vertu de ce décret que la junte centrale annonça leur réunion, mais elle joignit à cette annonce un règlement par lequel *ces mêmes lois* étaient violées. La junte dissoute et conspuée fut remplacée par une régence qui ne

put empêcher la junte municipale et ses partisans, placés dans les plus importants emplois, de la forcer à une convocation dont sa sagesse éclairée et prévoyante redoutait les résultats. Ses prévisions à cet égard furent bientôt justifiées, car les cortès offrirent le tableau le plus bizarre et le plus alarmant. A défaut de députés envoyés par les provinces que les Français occupaient, on nomma, pour représenter ces provinces, des individus qui y étaient nés, mais qui habitaient Cadix et l'île de Léon, admis il est vrai comme suppléants, mais revêtus des mêmes droits que le très-petit nombre des députés légalement élus (1). Deux choses sont à remarquer ici : c'est que les mandats des seuls membres des cortès véritables représentants de leurs provinces portaient l'injonction *de repousser l'agression inouïe de Bonaparte et de rassembler les moyens de soutenir la guerre afin de conserver le trône de Ferdinand jusqu'à ce que ce monarque fût rendu à ses peuples*, mandats sur la teneur desquels on modela ceux des députés suppléants; c'est, en outre, que le premier acte des cortès fut un serment prêté *au roi*, ainsi qu'il était

(1) Voici quelle fut la composition de ces cortès : 1° les députés des seules provinces non occupées par les Français; 2° les députés des diverses juntes qui purent se rendre à Cadix; 3° les députés des villes non conquises encore ou menacées; 4° les suppléants en grand nombre des provinces d'Espagne et d'Amérique, tous représentants directs et sans élection légale, mais choisis dans la tumultueuse cité où ils s'étaient réfugiés.

alors reconnu, et celui de *maintenir les lois telles qu'elles existaient dans les différents Codes*. Mais au moment même où les cortès attestaient ainsi leur fidélité au souverain légitime, elles annulaient en quelque sorte leur serment en déclarant qu'en elles résidait *la souveraineté nationale*. Ce décret pouvait néanmoins avoir un côté spécieux, et, dans un premier élan, il entraîna tous les suffrages; car il semblait propre à la fois à ruiner les prétentions de Napoléon et de Joseph; à frapper de nullité les actes que le roi ferait ou pourrait faire au détriment de ses propres droits et à poser une barrière insurmontable devant les vues ambitieuses des prétendants à une couronne non vacante, puisqu'en même temps on reconnaissait Ferdinand VII comme seul roi légitime. Mais si ce décret fit des dupes parmi les gens à courte vue, la régence en jugea sainement la portée; aussi fut-elle dissoute et remplacée par une nouvelle régence entièrement composée de membres dévoués au parti qui la nomma. La liberté de la presse, déjà établie, reçut une sanction nouvelle et légale; son déchaînement l'entraîna dans le sens des meneurs de la junte et des cortès. Un journal prit le titre de *Robespierre espagnol*, et Cadix fut inondé de traductions d'ouvrages les plus immoraux, les plus irréligieux, et les plus violemment perturbateurs. Une commission de neuf à dix membres, choisis parmi les hommes les plus exaltés, fut chargée de rédiger une constitution nouvelle, en s'aidant des lumières de don Antonio Romanellos,

celui-là même qui fabriqua, par ordre de Napoléon, la constitution de Bayonne; étrange rapprochement entre l'œuvre de l'usurpateur et celle de ses adversaires.

Il serait difficile, sous quelque point de vue qu'on la considérât, de trouver légale la conduite des cortès; car si cette assemblée, fruit d'une succession d'illégitimités patentes, viola ses mandats et ses serments en bouleversant les lois existantes, en substituant la souveraineté du peuple à la souveraineté royale reconnue héréditaire, elle viola également les principes sur lesquels elle fondait son pouvoir constituant; car la presque totalité de la nation espagnole était étrangère à sa formation, et une population de cent cinquante mille âmes, composée en partie de gens de toutes nations, ne pouvait légitimement régler les destinées de dix à onze millions de régnicoles, qui n'avaient, avec cette réunion turbulente, que peu ou point de relations. La nécessité, arme de tous les pouvoirs oppressifs, sembla aux cortès un titre suffisant; mais un tel titre doit être justifié par des services réels, par des actes utiles. Examinons les siens, en commençant par les relations de la métropole avec ses colonies.

Nous avons dit précédemment la longue et cruelle oppression subie par l'Amérique du Sud; sa résistance aux tentatives militaires de l'Angleterre et de la France; son refus de recevoir les agents de Napoléon et de Joseph; sa fidélité à Ferdinand VII; ses riches envois de secours à la junte de Séville,

quoiqu'elle ne vît pas clairement où se trouvait le siége réel du gouvernement royal, que les diverses juntes provinciales se disputaient. Nous avons exposé les premiers troubles qui agitèrent ces belles contrées, où l'on avait célébré avec tant d'enthousiasme la victoire de Baylen, l'héroïque résistance de Saragosse, la fuite de Joseph, la guerre d'Autriche et le triomphe de Talavera; tout donnait aux Américains l'espoir flatteur d'une prompte réintégration du roi légitime, quand la paix de Schœnbrunn, la rentée de l'intrus dans la capitale de l'Espagne, la défaite d'Ocagna et la fuite de la junte centrale firent disparaître de si douces espérances. Bientôt ils apprirent la soumission de l'Andalousie, la dispersion de la junte, la création d'une régence et la convocation prochaine des cortès; ils reçurent alors de la part de cette première régence, dont les membres étaient si respectables et le pouvoir si faible, une déclaration dans laquelle il était dit: « Vous avez longtemps gémi sous un joug op» pressif; nous plaçons maintenant vos destinées » *dans vos propres mains.* Vous avez été le jouet » des vice-rois; dès ce moment votre sort ne dé» pend plus d'eux. »

Caraccas, capitale de la province de Venezuela, prit à la lettre cette déclaration; redoutant de voir l'Espagne, déjà réduite presque à la seule ville de Cadix, tomber irrévocablement sous le joug français, elle ne voulut pas, dans ce cas, suivre le sort de la métropole; elle sentit enfin qu'elle avait le droit et le besoin de s'occuper de sa propre pros-

périté, ce que la déclaration de la régence semblait reconnaître; elle se détermina en conséquence à former une junte suprême au nom de Ferdinand VII, le 19 avril 1810. Buenos-Ayres suivit son exemple, et son congrès, assemblé le 22 mai, créa une junte qui fut installée le 25. Le Chili, le 18 juillet, et la Nouvelle-Grenade, le 19 septembre, en agirent de même, tout en reconnaissant la suprématie de la régence de Cadix, mais réservant aux natifs l'administration intérieure de la province, ce à quoi les gouvernants de l'Espagne ne voulurent point consentir. Cependant une semblable révolution avait eu lieu au Mexique le 1er novembre, et toutes les colonies du Sud, sans former un tout, se trouvaient déjà en opposition d'idées comme d'intérêts avec leur métropole.

La province de Venezuela avait été la première à imprimer aux colons américains l'élan libérateur dont elle était animée, mais sans exprimer encore le désir d'une entière indépendance, car elle fit part au gouvernement espagnol de ses opérations, qui consistaient en l'abolition du tribut des Indiens, de la traite des nègres, des entraves mises au commerce, à l'industrie, à l'agriculture et à la liberté locomotive; elle continuait à envoyer les fonds destinés à aider l'Espagne dans la lutte qu'elle soutenait contre l'ennemi commun. Pour éviter même de déplaire au gouvernement de Cadix, elle repoussa les services de Miranda, qui avait été dès l'origine et qui était encore l'agent de l'Angleterre; mais, nonobstant toutes ces choses, les hommes

qui se montraient démocrates à Cadix et voulaient être despotes dans les colonies, mus par le commerce dont la prétention était de conserver le monopole qui l'enrichissait, forcèrent le gouvernement à déclarer Caracas en état de blocus et ses habitants rebelles à la patrie.

Ainsi, par la cupidité mercantile des négociants de Cadix et par l'impuissante tyrannie des cortès, commença cette guerre sanglante que de prétendus royalistes rendirent atroce dès son début. La province de Venezuela fut la première qui résista à l'oppression en levant le drapeau de l'indépendance; elle regardait la régence comme une autorité illégale et envoya en Angleterre une députation dont faisait partie Bolivar, si célèbre depuis par ses talents, son caractère et ses services. Le gouvernement britannique, incertain sur les intentions réelles de ceux qui avaient député vers lui, se contenta alors de déclarer sa stricte neutralité dans la guerre des colonies avec la métropole, mais à condition néanmoins que les Américains demeureraient fidèles à Ferdinand VII (1). C'était le vœu des colons comme du cabinet de Saint-James; mais ils voyaient avec inquiétude que ce cabinet déviait des principes de Pitt, qui, antérieurement, avait fait des démarches pour les porter à assurer leur indépendance.

Les cortès s'attirèrent bientôt l'animadversion de

(1) Lettre de lord Liverpool au général Layard, du 29 juin 1810.

toutes les colonies de l'Amérique du Sud par la manière dont furent traités dans leur sein les députés de cette partie du Nouveau-Monde; ils y étaient grossièrement insultés et arbitrairement réduits au silence. Les démagogues de Cadix ne voyaient pas que cette espèce de guerre civile leur minait doublement en tarissant la source des secours pécuniaires qu'ils recevaient, et en employant à leur propre ruine des troupes nécessaires à la conquête de leur indépendance.

Cette guerre, qui avait pris le caractère le plus révoltant par l'oubli de tous les principes reçus entre les armées belligérantes modernes, fit concevoir à l'Angleterre le dessein de la faire cesser et d'ouvrir en même temps de nouveaux marchés à son commerce, ainsi que de donner plus d'ensemble aux opérations militaires dans la Péninsule; elle entama donc avec les cortès trois négociations ayant pour objet: 1° la permission d'un commerce libre avec l'Amérique espagnole; 2° l'offre de sa médiation entre la métropole et ses colonies; 3° la demande que toutes les armées espagnoles fussent mises sous le commandement en chef de Wellington. Mais ces trois propositions furent repoussées, les Espagnols, qui voulaient conserver le monopole du commerce de l'Amérique, regardant la médiation comme une reconnaissance implicite de l'indépendance de ses colonies, crurent indigne du caractère national de placer ses généraux sous la dépendance d'un étranger; plusieurs d'entre eux s'y refusèrent formellement, entre autres Ballestéros.

Le gouvernement anglais déplut alors aux deux partis opposés : aux Américains qui eussent préféré une déclaration d'indépendance à l'offre de cette médiation; aux cortès, qui ne voyaient dans cette médiation qu'un acte de supériorité, tandis que c'était simplement une mesure de sagesse.

Ce ne furent cependant pas les seuls torts qu'on eut à reprocher aux cortès; car, abstraction faite d'une constitution illégalement décrétée et dont l'effet le plus remarquable, quoique le moins remarqué, fut de rompre le lien qui unissait entre elles les populations rurales et urbaines, agricoles et industrielles, et de semer ainsi des germes féconds de troubles publics, les prêtres et les moines, dont la conduite fut si héroïque à Saragosse, à Gironne ainsi que sur tant d'autres points de la Péninsule, et dont les prédications influèrent si puissamment sur l'élan général, qui d'ailleurs étaient si indignement persécutés alors par les Français sans que leur patriotisme s'en ralentît, trouvèrent de nouveaux persécuteurs dans ceux mêmes qui, sans leur prodigieuse influence, n'eussent peut-être pas obtenu la puissance dont ils abusaient. Les plus éminents services, le zèle le plus cordial, la vertu la plus pure ne purent soustraire à leurs coups le vénérable évêque d'Orensée, renvoyé de Cadix, privé de son siége et obligé de se réfugier en Portugal, où il ne cessa même pas d'agir et d'écrire en faveur de la cause pour laquelle il était en butte à la haine et de Napoléon et des cortès.

Ces cortès abolirent l'inquisition; mais ayant

rendu la presse libre, excepté sur les matières religieuses (réserve faite contre leurs principes (1) pour ne point choquer l'esprit du peuple), ils avaient substitué à ce tribunal des défenseurs de la religion par qui furent remises en activité la plupart des lois rigoureuses de ce Saint-Office, lois tombées en désuétude depuis l'avénement de la maison royale de Bourbon; ce qui n'en avait plus fait qu'une institution de police et une censure de mœurs (2).

Ces opérations, au moins inopportunes, aliénèrent l'esprit du clergé et refroidirent celui du peuple d'une manière très-sensible, et, sans des circonstances alors inattendues, la Péninsule, par l'effet de cette conduite aussi imprévoyante que tyrannique, fût peut-être retombée sous le joug français.

Napoléon jouissait de tant d'aberrations politiques qui divisaient les opinions, au moment où il était si nécessaire qu'elles se groupassent pour marcher simultanément au même but, car il voyait déjà nombre d'Espagnols se soumettre à son frère, soit par opposition à la marche suivie par les cortès, soit dans la crainte de tomber sous les coups arbitraires et proscripteurs de ces nouveaux tyrans. L'on peut donc affirmer que si l'Espagne vit renaître

(1) Torreno l'avoue dans un de ses pamphlets.

(*Note de l'éditeur.*)

(2) C'est l'opinion de Bourgoing, dans son Tableau de l'Espagne.

son indépendance, ce ne fut pas par les cortès, mais en dépit des cortès, qui s'en attribuèrent la gloire. Il est juste pourtant de dire ici que cette assemblée offrait au moins alors une ombre de gouvernement espagnol, qu'au sein de l'anarchie générale l'on n'eût pu rencontrer ailleurs que dans Cadix. Là seulement se trouvait une autorité que les cabinets européens pussent reconnaître, avec qui ces cabinets pouvaient traiter et qui pouvait traiter avec eux; mais ces choses sont loin de devenir un motif de justification pour une conduite coupable au dedans, impolitique au dehors, qui divisa les forces de l'État, prépara l'émancipation des colonies, attiédit les passions qu'il fallait échauffer, et mécontenta l'Angleterre, le plus ferme appui de l'Espagne.

Napoléon ne pouvait devenir maître de toute la Péninsule qu'après en avoir expulsé l'armée anglaise, qu'il ne connut jamais bien et dont il affectait de mépriser le chef, quoique ce chef eût déjà triomphé de trois des généraux de ses armées, et notamment du général Soult, qui ne put lui échapper que par une activité, une fermeté, une décision incomparables, unies à des talents supérieurs. Napoléon avait donc préparé contre le Portugal une expédition dont il attendait un succès complet pour ses vues usurpatrices, et il la combina avec une prudence admirable; car sur les cent dix mille hommes destinés à cette opération militaire, quarante mille, stationnés sur la ligne d'attaque, devaient en fortifier la base ou en suivre le mouvement, tandis

que l'armée d'invasion, forte de soixante-dix mille hommes, ne marcherait en avant qu'après s'être emparée d'Astorga, de Ciudad-Rodrigo et d'Almeida, devenues places d'armes et moyens d'appui dans une retraite. Il crut devoir mettre à la tête de cette formidable armée le maréchal Masséna, dont la réputation était devenue européenne depuis la bataille de Zurich, et qui lui avait rendu les plus utiles services dans la guerre d'Autriche, espérant surtout que le caractère plus que ferme de ce général préviendrait ou dompterait l'esprit d'insubordination qu'il voyait se manifester en son absence parmi ses généraux.

Masséna était républicain, parce que c'était sous la république qu'il avait fait sa fortune; il n'estimait de l'empire que ce qui avait pu l'accroître, mais il ne pardonnait pas à l'empereur de lui avoir, à la demande du vice-roi d'Italie (1), enlevé sur ses pillages trois millions qu'il espéra sans doute

(1) Masséna avait déposé chez un banquier de Gênes le fruit de ses rapines, consistant en 3,000,000 de francs; Napoléon, sur la demande d'Eugène Beauharnais, les fit saisir. Il fallut donc retirer, pour satisfaire le dépositaire, les reçus qu'il en avait donnés. Lamarque fut chargé de les lui demander; il les remit en lui disant: « Tous les généraux, depuis Romulus, » font leur fortune en versant leur sang pour leur pays; l'em- » pereur croit donc que nous nous battons pour l'affermir sur » le trône et donner un royaume à ce foutriquet de vice-roi » d'Italie? » (*Mémoires de Lamarque*, tom. I, pag. 321.)

(*Note de l'éditeur.*)

recouvrer dans l'expédition de Portugal. Il vint donc prendre le commandement de l'armée, et déjà affaibli, moins par l'âge et les fatigues de la guerre que par la débauche qui altérait ses forces physiques et morales, il eut à y lutter, non-seulement contre un ennemi plus jeune et strictement obéi de ses subordonnés, mais en outre contre des généraux aussi indisciplinés que Ney, Junot et autres, qui s'étudièrent à le contrecarrer et à le ridiculiser.

Quand on sut en Russie le nom du général chargé d'envahir le Portugal, le comte de Saint-Julien, ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, s'exprima en ces termes sur le compte de Masséna : « Je le connais pour avoir fait la guerre contre lui; » il est fort au-dessous de sa réputation; sa valeur » est féroce, mais c'est une ivresse aveugle et sans » une vaste intelligence; que Wellington lui oppose » un mur de fer, il s'y brisera, comme cela lui est » arrivé à diverses reprises en 1799 contre le géné» ral Hotze devant les retranchements de Feld» kirch; » judicieuse prévision qui allait bientôt se réaliser !

Tout concourait cependant à faire croire immanquable une expédition combinée sur la plus grande échelle; Gironne était rendue, Cadix investie, toute la Vieille-Castille occupée, Grenade et Malaga soumises, la Lusitanie enveloppée de toutes parts, et tandis que Soult insulterait la rive gauche du Tage, Masséna devait marcher sur Lisbonne par la rive droite de ce fleuve.

Pour s'opposer à un développement de forces si

considérables, Wellington n'avait alors sous son commandement immédiat que vingt-trois mille quatre cents Anglais (1) et trente et un mille Portugais, dont la valeur, en face de l'ennemi, n'était point encore éprouvée. Il s'était donc établi de manière à couvrir Almeida, et combinait ses mouvements conformément au système de défense arrêté à Séville, dans l'hiver de 1809, entre lui et Henri Wellesley.

Le premier succès de l'armée d'invasion fut la prise d'Astorga par Junot, le 6 mai 1810. Ciudad-Rodrigo, battu depuis longtemps, succomba dès le 21 juillet, après un mois de tranchée ouverte. Vers la fin de ce mois les Anglais se retirèrent derrière La Coa, et Almeida se rendit le 27 août, après avoir été détruit par l'explosion d'un magasin à poudre qui fit de cette ville un sépulcre et de ses fortifications un monceau de décombres. Wellington eût peut-être pu retarder ou empêcher la prise de ces deux places, en y jetant des garnisons anglaises ou en courant le risque des combats pour

(1) *Etat de l'armée anglaise de Wellington, en* 1810.

Le général Spincer.	6,000 hommes.
Le général Hill.	5,000
Le général Picton.	3,000
Le général Cole.	4,000
Troupes légères de Crawford. . . .	2,400
Cavalerie de Cotton.	3,000
Total. . . .	23,400

les débloquer ; mais il avait adopté un autre système, moins meurtrier et plus sûr. En effet, dans le cas même d'un succès toujours incertain, son armée eût nécessairement essuyé des pertes fort considérables, et qu'il n'aurait pu réparer, tandis que l'ennemi aurait attiré à lui les corps mis à sa disposition ; il aurait ainsi d'autant plus immanquablement compromis le sort du Portugal qu'il savait que le cabinet anglais eût rappelé alors dans leurs foyers le reste des troupes placées sous ses ordres. Il n'avait donc cherché qu'à retarder la marche de l'ennemi, se flattant que les places tombées en ses mains lui opposeraient une longue résistance.

Le gouverneur d'Almeida n'eut à cet égard aucun reproche à se faire ; un accident imprévu fut la cause de sa perte, et il obtint, dans sa détresse, une honorable capitulation que le général français viola ; car cette capitulation portait que les milices rentreraient dans leurs foyers et que les troupes de ligne demeureraient prisonnières de guerre. Nonobstant ces stipulations, Masséna retint trois cents miliciens pour en faire un bataillon de pionniers et incorpora les soldats de ligne dans ses troupes, manque de foi qui autorisa les uns et les autres à déserter ; et lord Wellington à déclarer leur engagement rompu.

L'armée française avait déjà perdu cinq mois ; car ce ne fut que le 5 septembre, qu'appuyée sur Astorga, Ciudad-Rodrigo et Almeida, elle franchit les frontières du Portugal ; les communications alors se trouvèrent coupées de manière que Napo-

léon n'eut plus connaissance de ce qui s'y passait que par la voie des journaux anglais. Pour éviter les routes impraticables qu'avait suivies Junot, Masséna, qui ne se crut pas assez fort pour opérer, comme il lui avait été prescrit, sur les deux rives du Tage, trompé d'ailleurs par l'ignorance des transfuges portugais, Alora et autres, se dirigea sur Viseu et Coïmbre; mais il trouva sur son passage le pays entièrement évacué et dévasté par les habitants eux-mêmes qui obéissaient aux ordres donnés et se confiaient aux promesses de dédommagements faites par Wellington: Trois partis se partageaient alors le Portugal : 1° le peuple dévoué sans arrière-pensée; 2° les fidalgos, amis de l'ancien régime purement et sans réforme; 3° les mécontents, partisans de la France. Ce fut sur le premier de ces trois partis, sur les ressources et le dévouement du pays, que le général anglais s'appuya pour défendre le Portugal, ce que le ministère britannique, et lord Liverpool surtout, ne croyaient pas exécutable. Cependant Masséna, déjà sans relations possibles avec l'Espagne même, car les milices portugaises, nommées *ordonnanzas*, couvraient le pays, enlevant ses courriers et ses convois, marcha lentement dans la direction de Coïmbre et rencontra l'armée de Wellington placée entre lui et cette ville, et n'occupant encore qu'en partie la forte position de Busaco, où l'intention de Masséna n'avait cependant pas été de livrer bataille. Le général anglais aurait pu y être attaqué avec avantage, avant que toutes ses troupes y eussent été

rassemblées; c'était l'opinion du maréchal Ney. Mais Masséna mit une telle lenteur dans sa marche, que ce même Ney combattit le lendemain l'idée d'attaquer les alliés dans une position devenue promptement inexpugnable. Le prince d'Essling, déjà en querelle ouverte avec ce maréchal, le soupçonna de vouloir lui ravir l'occasion d'un triomphe facile, et le 27 septembre il commit l'énorme faute de chercher à déposter l'armée britannique. Aussi, en dépit de la vigoureuse attaque dirigée contre la gauche de l'armée anglo-portugaise par ce maréchal toujours insubordonné, mais qui jamais n'était plus brillant qu'au sein des plus imminents dangers, malgré les vigoureuses tentatives faites par le général Reynier sur la droite de l'ennemi et l'intrépidité de la brigade Simon, Masséna échoua complètement en subissant une perte de huit mille hommes et cinq généraux tués, blessés ou faits prisonniers.

Le général français chercha alors à tourner Busaco par son aile droite, et quoique retardé dans cette marche de flanc rendue, si dangereuse par le mauvais état des routes, il n'y fut point inquiété par l'armée combinée qui ne songea qu'à opérer sa retraite sur les lignes de Lisbonne, après être demeurée à Coïmbre jusqu'au 1er octobre, jour où Masséna y arriva. Il trouva cette ville entièrement évacuée par les habitants et voulut, pour en empêcher le pillage, en interdire l'entrée à ses troupes, mais Junot et son état-major violèrent la consigne; les soldats imitant cet acte d'indisci-

pline, s'y portèrent en foule, et la dévastation de cette cité heureusement déserte en fut le résultat.

L'armée française quitta bientôt cette ville en y laissant cinq mille blessés qui furent pris le 7 par le colonel Trant, dont la conduite à leur égard fut aussi bienveillante que généreuse, acte d'humanité tout nouveau encore depuis le commencement de cette guerre, généralement faite d'une manière atroce (1). Quant aux opérations précédentes, Napoléon (2) les fit représenter sous le jour le plus faux. Selon lui l'affaire de Busaco n'avait été qu'une attaque simulée pour tromper l'ennemi, couvrir le mouvement qui entourait la position, et cette attaque n'avait été faite que par deux brigades, tandis que l'armée marchait vers Coïmbre. Les cinq mille blessés pris dans cette ville, réduits au nombre de mille six cents, ne l'avaient été, disait-on, que par un *malentendu* et par suite d'un *faux mouvement du corps d'observation*. Joseph alla même jusqu'à représenter la défaite de Busaco comme une victoire (3).

Ce triomphe de Busaco accrut la confiance que l'armée combinée avait en son chef; elle fut même entière dans la population portugaise, dès que

(1) Lettre des prisonniers de Coïmbre au colonel Trant, pour le remercier de sa généreuse conduite à leur égard.

(2) Moniteur du 30 novembre 1810.

(3) Lettre apologétique du roi Joseph sur sa propre conduite.

Wellington eut, le 10 octobre, atteint et occupé les fortes positions qui couvraient Lisbonne, positions défendues par trois lignes fortifiées qui avaient coûté sept mois de travail, et opposaient aux efforts de l'ennemi cent soixante-dix redoutes, six cents bouches à feu et soixante-dix mille hommes. La première de ces lignes s'étendait d'Alhandra sur le Tage, où les chaloupes canonnières étaient stationnées, jusqu'à l'embouchure du Zizandre sur la mer, et offrait un développement de neuf lieues et demie. La seconde, appuyée de sa droite au Tage et de sa gauche à l'embouchure du Santa-Lorinza, en avait un de huit lieues; et la troisième, partant de Passo-d'Arco sur le fleuve, atteignait la côte maritime à la tour de Junquera. Là, une nouvelle ligne, construite sur une ouverture de quinze cents toises, formait un camp retranché propre à couvrir un rembarquement, si l'ennemi parvenait à forcer les trois lignes successives; acte de prudence pour un cas qui n'était nullement présumable, car les lignes de Torres-Vedras, tracées sur une suite non interrompue de monticules hérissés d'artillerie, ne laissaient entre les points fortifiés que trois débouchés défendus par des troupes assez nombreuses pour en fermer l'entrée.

Ce qui avait forcé Wellington à se ménager des moyens sûrs de rembarquement, c'était moins la crainte de l'ennemi extérieur que celle des ennemis intérieurs; les populations lui étaient dévouées, mais le patriarche, déjà précédemment en lutte avec lui, et la faction Souza, intriguaient contre le

général sur qui reposait l'unique espoir de salut. Tandis que lui et le ministre anglais Stuart faisaient les plus grands efforts pour nourrir l'armée, la ville de Lisbonne et les fugitifs qui s'y étaient réfugiés, la faction désorganisatrice contrebalançait le général en le dénonçant à Rio-Janeiro et en Angleterre comme ayant amené la perte certaine du Portugal ; et quand Wellington voulut opposer à l'ennemi sur la rive gauche du Tage une ligne secondaire en fortifiant les hauteurs d'Almeda, pour empêcher que Masséna ne nuisît à la flotte anglaise en portant de ce côté une partie de ses forces, il trouva dans le patriarche et ses adhérents la plus funeste opposition à ses vues saines et conservatrices.

Cependant le général français arriva le 12 octobre, c'est-à-dire plus de sept mois après l'ouverture de la campagne, devant ces lignes, que la lenteur de ses opérations militaires avait laissé le temps de rendre formidables ; mais effrayé sans doute par l'échec qu'il essuya lors de son attaque de Busaco, on le vit avec étonnement et contre la nature de son caractère demeurer immobile, sans tenter même de s'assurer si ces lignes n'avaient pas quelque côté faible.

L'armée alliée renfermée dans ses lignes s'était successivement accrue par des renforts venus d'Angleterre, de Cadix, de la Sicile et même de la Nouvelle-Écosse, ce qui avait fait monter le corps anglais à quarante mille hommes, et à trente mille le corps portugais ; La Romana les rejoignit avec six à sept mille Espagnols. Quant à l'armée de Mas-

séna, portée à Alenquer, Villa-Franca et Sobral, elle s'affaiblissait journellement par le manque de vivres, par les maladies résultantes de la fatigue, de la disette, de l'intempérie de la saison, par la désertion et les pertes que lui occasionnait un harcellement continuel de la part des paysans armés, qui tuaient un grand nombre de ses maraudeurs. Dans l'impossibilité crue ou supposée d'insulter les lignes qui couvraient Lisbonne, le prince d'Essling eût pu changer sa ligne d'opération, manœuvrer sur les deux rives du Tage, et en s'emparant d'Abrantès, place alors sans défense, en la fortifiant, tenir en échec son ennemi et lui couper toute communication avec les provinces portugaises du nord; il eût trouvé dans Abrantès même les moyens de se faciliter le passage du fleuve; on l'en pressa vainement, et il se porta le 14 novembre vers Santarem, Pernes, Torres-Novas et Tomar, sans être inquiété par les alliés; il fit commencer à Punhete, sur le Zezere, la construction d'un équipage de ponts, quand il fallait préalablement fabriquer jusques aux scies nécessaires à l'exploitation d'arbres qui n'étaient même pas encore abattus.

Masséna, en agissant de la sorte, n'osait-il point s'écarter des instructions qui lui prescrivaient impérieusement la prise de Lisbonne? Ce qui le ferait soupçonner, c'est qu'il crut devoir envoyer à Paris pour en demander de nouvelles. Le général Foy, chargé de cette périlleuse mission, eut besoin, pour gagner Almeida, d'une escorte de deux mille hommes; encore fallut-il de sa part, pour aller et re-

venir, un miracle journalier d'adresse, de constance et d'intrépidité.

Ce général reparut enfin à Torres-Novas, mais les instructions nouvelles qu'il apporta étaient devenues totalement inexécutables; elles consistaient dans l'ordre de manœuvrer à la fois sur les deux rives du Tage, opération qui précédemment aurait pu et dû être exécutée, et d'attendre ainsi la coopération des maréchaux Mortier et Soult, auxquels on ordonnait de marcher au soutien de l'armée de Portugal. Deux choses alors s'opposaient à la réalisation d'une combinaison pareille; d'abord Soult n'avait pas reçu les premières dépêches qui lui furent adressées et que les guérillas interceptèrent; puis les rives du fleuve que Masséna devait atteindre avaient été garnies de batteries formidables, soutenues par les divisions anglaise et portugaise des généraux Hill et Feire, ce qui mettait l'Alentejo à l'abri de toute insulte. Masséna fut donc obligé de brûler son équipage de ponts, et continua à rester immobile devant un ennemi qui le surveillait sans l'attaquer.

Masséna n'avait pu être rejoint par le général Gardanne, qui fut battu le 14 novembre à trois lieues seulement des positions occupées par l'armée française; mais les débris de ce corps, ramassés par celui du général Drouet, parvinrent à le rejoindre le 28 décembre, ce qui, en augmentant ses forces de dix mille hommes, ne fit que rendre plus difficile la subsistance des troupes et plus insupportable la misère du soldat. On n'en publiait pas

moins à Paris (1) que, dans cette armée sans vivres, sans paye, sans équipements, *le soldat recevait régulièrement sa ration*, que *Lisbonne était sur le point d'éprouver les horreurs de la famine*, que les Anglais n'y *régnaient que par la terreur*.

Durant ces temps de détresse qui décimaient l'armée française, l'Espagne avait perdu l'un de ses plus honorables défenseurs. Le marquis de La Romana, dont l'intime liaison avec Wellington déplaisait au gouvernement de Cadix, reçut le 3 janvier 1811, à l'issue de son dîner, de la part de cette autorité inquiète et tyrannique, l'ordre de se rendre dans l'île de Léon. Cette injonction inattendue lui semblait une disgrâce; il en fut frappé au point qu'il tomba mort d'une apoplexie foudroyante. L'Espagne et l'armée surtout le pleurèrent; Wellington, de son côté, déplora vivement la perte d'un homme aussi distingué par ses profondes connaissances que par son patriotisme et l'aménité de son caractère.

La position militaire de Santarem avait été judicieusement choisie. La ville, bâtie sur une montagne élevée qui dominait à la fois le Tage et les contrées environnantes, était couverte sur son front par une rangée de monticules et deux ruisseaux, à gauche par le fleuve, et à droite par des marais impraticables, défenses naturelles auxquelles on avait ajouté des batteries, ainsi que des abatis, la meilleure de toutes les fortifications de campagne.

(1) Moniteur du 30 novembre 1810.

Cette position devint encore plus forte lors des inondations produites par les pluies d'automne et d'hiver. On ne pouvait donc songer à en déposter Masséna, ce qui d'ailleurs eût forcé à des sacrifices meurtriers, pour hâter seulement une retraite que le temps devait immanquablement amener sans effusion de sang. Aussi, aux maladies près, qui ruinaient son armée, le général français y demeura avec sécurité, attendant et les secours promis et les circonstances qui pouvaient lui permettre de reprendre l'offensive; car le prince d'Essling savait tout ce qui se passait à Lisbonne par les espions qu'y envoyait le transfuge portugais marquis de Pamplona. Il connaissait l'existence et les vues de la faction à la tête de laquelle étaient le patriarche et Antoine de Souza, les vœux des fidalgos et la vieille opposition par laquelle les salutaires projets de Wellington étaient contrariés. Il espérait donc qu'une révolte contre ce général pourrait avoir lieu, qu'elle forcerait l'armée anglaise à se rembarquer, qu'il serait à même alors d'occuper la capitale. On l'entretenait dans ces idées, et il y était confirmé par l'absence de toute tentative faite contre lui par l'armée britannique, ce qui lui persuadait que Wellington n'osait rien entreprendre en raison des dangers politiques qui le menaçaient; de là sa constance qui autrement serait inexplicable.

Mais après avoir vainement attendu la coopération des maréchaux qui commandaient dans le midi de la Péninsule; après avoir épuisé, dans un es-

pace de vingt lieues à la ronde, jusqu'aux moindres ressources d'un pays ruiné, et vu le nombre de ses malades s'accroître journellement; enfin, après s'être assuré que Lisbonne demeurait calme, il fallut bien se résoudre à la retraite. Masséna la commença donc le 5 mars 1811; il était resté quatre mois dans l'inaction, et onze mois s'étaient écoulés depuis le début de sa campagne.

Le prince d'Essling se flattait que son mouvement rétrograde s'opérerait paisiblement devant un général qui lui semblait timide, et qu'il croyait dans l'impuissance de quitter sans danger les lieux où ses ennemis acharnés conjuraient contre lui; il en était si convaincu qu'il ne songeait nullement à quitter le Portugal; il envoya même le général Foy à son maître pour l'en assurer. Cette promesse, faite d'après les données les plus fausses, fut peut-être la cause des fautes qu'il commit en ne se reployant pas rapidement sur Almeida, base de ses opérations, comme le conseillait le maréchal Ney, et en livrant plusieurs combats, tandis que, dans un mouvement rétrograde, il est de règle d'éviter autant que possible toute espèce d'engagement. Aussi ruina-t-il ainsi les restes de son armée; car, contre son attente, Wellington mit autant d'activité à sa poursuite qu'il avait manifesté de patience durant les quatre mois précédents.

Dès le 6 mars 1810, le quartier-général des alliés fut porté à Santarem, et les soldats de l'avant-garde anglaise disaient à ceux de l'arrière-garde de Masséna : « *Adieu, messieurs, bon voyage, nous al-*

lons vous reconduire. » Nous ne ferons que noter succinctement ici l'escarmouche de Pombal, du 11 mars, le combat de Redinha, du 12; ceux de Casal-Nova, le 14, et de Fons-d'Aronce, le 15, journées dans lesquelles Ney se surpassa en activité, en intelligence, en intrépidité, et où il sauva d'une destruction complète l'armée dont il commandait l'arrière-garde.

Ney, toujours dur avec ses inférieurs, arrogant avec ses égaux, en querelle avec ses supérieurs, ne pouvait cependant, par les plus utiles services, se faire absoudre de sa constante insubordination depuis les premiers jours de cette désastreuse campagne. Il en fournit un trait marquant; au moment où Masséna, qu'il avait manqué de faire prendre par sa désobéissance à Miranda-Corvo, voulant chercher les moyens de se maintenir en Portugal, lui donna le 23 mars l'ordre de marcher sur l'Égla pour s'ouvrir des communications avec le roi Joseph et le duc de Dalmatie; Ney refusa d'exécuter cet ordre, menaça de quitter l'armée, donna à ses troupes une autre direction, et, dans une entrevue avec son chef, se montra si impertinent que celui-ci lui ôta le commandement de sa division, à la tête de laquelle il fut remplacé par le général Loison.

Les maux causés par l'indiscipline de Ney n'étaient pas les seuls que Masséna eût eu à souffrir; c'était un système adopté depuis le début de la campagne par la plupart de ses généraux. Ney y mettait toute la fougue de son caractère, qui ne

ployait que devant Napoléon ; d'ailleurs, ses opinions, dans cette retraite, étaient plus saines que celles de son chef ; mais Junot, Montbrun et autres obéissaient mal ou n'obéissaient point à ses ordres, ce dont nous pourrions citer plus d'un exemple. Cependant le prince d'Essling voulait, à toutes forces, exécuter ses imprudentes promesses en ne faisant point sa retraite sur l'Espagne. Quoique privé du moyen militaire le plus puissant, l'obéissance, et de son plus utile appui un jour de bataille par le départ du maréchal Ney, il engagea encore le 30 mars une affaire à Sabugal, dernier choc entre les deux armées belligérantes dans cette retraite, et dernier échec essuyé par Masséna avant qu'il quittât le Portugal, dont il repassa la frontière le 5 avril. Il avait envahi ce royaume avec soixante-dix mille hommes auxquels dix mille s'étaient depuis réunis, et il n'en ramena que quarante-cinq mille dans le plus déplorable état de délabrement et de misère.

Wellington n'avait point cherché à ruiner les restes de cette armée, si brillante l'année précédente quand elle menaça le Portugal d'une entière destruction ; car Soult, ayant enfin reçu de Paris l'ordre d'aller en avant, était entré avec vingt-deux mille hommes dans l'Estramadure où commandait Mortier, général aussi mécontent de son chef que d'autres l'étaient de Masséna ; aussi Soult s'en plaignait-il amèrement à Napoléon, en lui demandant son rappel (1), tant l'insubordination gagnait alors dans

(1) Lettre interceptée en date du 13 juillet 1810.

toutes les armées, où la plupart des généraux, accoutumés à commander, étaient irrités d'obéir (1); tous jusqu'à Junot si servilement dévoué à son maître.

Le duc de Dalmatie, en vertu des ordres reçus, se porte le 6 janvier vers Olivenza qui capitule le 22; puis, il investit Badajoz; et durant le siége de cette place, il surprend le 19 février, sur la Gebora, l'armée espagnole et la bat complétement; le gouverneur de Badajoz, qui a encore huit mille hommes de garnison, des vivres et des munitions, se rend le 10 mars à une armée assiégeante de quatorze mille hommes seulement, demandant à sortir par la brèche qu'il faut élargir pour qu'il y puisse passer; et Soult rentre en Andalousie après avoir, en cinquante jours, remporté une victoire, pris quatre places fortes, et fait vingt mille prisonniers.

Après le départ de ce général, dont la renommée est bien plus grande en Europe et surtout en Angleterre que dans son propre pays, le maréchal Beresford reprit le 25 mars la forteresse de Campo-Mayor, et dirigea ensuite ses forces sur Olivenza et Badajoz, d'après les ordres de Wellington qui avait envoyé à son secours une forte division de son armée, et qui vint lui-même l'aider de ses conseils,

(1) Madame d'Abrantès nomme elle-même, dans ses Mémoires, le dévouement de Junot, séidisme.

(*Note de l'éditeur.*)

malgré les embarras que lui suscitaient les dispositions absurdes de la régence et la mésintelligence des généraux espagnols. Olivenza se rendit le 14 avril, et Wellington, arrivé le 21 du même mois, ajourna le siége de Badajoz pour se reporter vers le nord et y resserrer le blocus, déjà commencé, d'Almeida, place que Masséna se préparait à secourir.

Ce général, pour s'en procurer les moyens, demandait continuellement au maréchal Bessières des approvisionnements, des équipements, des transports, de la cavalerie, dont, à cet effet, il avait le plus pressant besoin; et malgré ses instances vives et réitérées, il n'en pouvait rien obtenir (1).

Privé des secours qu'il sollicitait et sur lesquels il était en droit de compter, Masséna ne s'en était pas moins avancé vers Ciudad-Rodrigo le 25 avril. Wellington, rendu à son armée le 28, se résolut, non à livrer, mais à accepter une bataille, quoique ses forces, diminuées par l'envoi d'une partie de ses troupes au maréchal Beresford, ne consistassent plus qu'en trente-cinq mille hommes, dont quinze cents seulement de cavalerie, tandis que son adversaire avait sous ses ordres quarante mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux. Un premier engagement eut lieu le 3 mai, et Bessières ayant enfin rejoint Masséna le lendemain, les Français attaquèrent les alliés le 5 à Fuentès-Onoro, et y furent

(1) Lettres de Masséna au duc d'Istrie (Bessières), en dates du 29 mars; des 2, 3, 5, 15, 17, 22, 24 et 29 avril 1811.

repoussés après une alternative de succès et de défaites. Cet échec, éprouvé un an après la prise d'Astorga, eût peut-être été remplacé par une victoire, si la garde impériale, à qui l'on donna l'ordre de charger (1), ne s'y fût refusé, et si Junot, Reynier et autres eussent franchement secondé leur général en chef. L'attaque de Fuentès-Onoro ayant été faite sans succès et la place d'Almeida ne pouvant plus espérer aucun secours, Bernier, précédemment fait prisonnier à Vimiero et commandant alors dans la forteresse, militaire aussi intelligent qu'intrépide, fit le 10 mai, à minuit, sauter les fortifications, et parvint à s'échapper avec sa garnison. L'officier anglais dont la négligence avait rendu possible cette héroïque retraite, fut frappé d'un tel désespoir qu'il s'en punit en se brûlant la cervelle. Cependant la garnison, vivement poursuivie par les troupes anglaises, fut en partie coupée, et un tiers environ demeura prisonnier de guerre. Là se terminèrent les opérations militaires de Masséna, qui fut remplacé par le duc de Raguse (Marmont), conformément à un ordre de l'empereur transmis à ce général par Berthier (2).

Soult, ayant promptement appris la défaite de Masséna à Fuentès-Onoro et craignant que les forces de l'ennemi se portassent vers les places d'Estramadure qu'il avait conquises, partit de Séville le 10 mars et annonça son approche le 14 par des

(1) Ce fut le colonel O..... qui lui porta cet ordre.
(2) En date du 20 avril 1811.

salvés d'artillerie. Sachant que les alliés ne devaient être rejoints par le général Blake que le 17, il attaqua Beresford dans la redoutable position qu'il occupait avec des forces numériquement supérieures aux siennes, mais d'une nature inférieure, par l'amalgame de trois nations diverses, comme elles l'étaient aussi en cavalerie et en artillerie. Nous ne décrirons pas cette sanglante bataille, livrée le 16 mai sur les bords de l'Albuera, où, dans la courte durée d'une heure et demie et sur un espace de quelques centaines de toises, l'armée française perdit plus de sept mille hommes, trois généraux morts, deux blessés; et où le corps anglais, sur sept mille cinq cents hommes dont il se composait, en eut quatre mille cent cinquante-huit mis hors de combat, outre un général tué et trois blessés, ce qui, avec les pertes faites par les Espagnols et les Portugais, portait celles des alliés à six mille cinq cent quarante-sept hommes. Les deux partis s'attribuèrent la victoire; mais si le maréchal Soult emporta quelques trophées, il fut cependant obligé, dès la nuit du 17, de commencer sa retraite, abandonnant le champ de bataille au maréchal Beresford, et recommandant à sa générosité les blessés qu'il n'avait pu enlever. Wellington, arrivé à l'armée d'Estramadure peu après cette effroyable boucherie, commença l'attaque de Badajoz, qu'il fut contraint d'abandonner en apprenant la réunion des deux armées de Soult et de Marmont. Toutefois, ayant connu par une lettre interceptée du duc de Raguse le mauvais état du corps que celui-ci com-

mandait, il se rassura sur ce qu'il pourrait entreprendre et prit ses cantonnements, conformément au tracé d'une nouvelle ligne de défense dont il fit adopter le projet par les généraux Castagnos et Blake.

Les troupes anglaises avaient, depuis quatre campagnes, lutté hororablement contre celles qui depuis tant d'années triomphaient sur tous les points du continent européen, en remportant d'éclatantes victoires contre les armées des peuples les plus belliqueux; elles acquirent donc, ainsi que leur principal chef, l'estime des militaires français les plus distingués, juste tribut que tout homme d'intelligence et d'honneur se fait un plaisir, comme un devoir de payer à des adversaires dignes de lui. Cette dernière campagne surtout apprenait aux gouvernements ennemis de la France comment ils devaient combattre Napoléon. L'insurrection des Espagnols et le dévouement des populations portugaises leur enseignaient aussi les moyens de ruiner ses armées à la suite même de ses victoires; leçon qui ne fut pas perdue pour ceux qui eurent encore à lutter contre leur véritable oppresseur.

Si désormais nous n'entrons plus dans le détail des travaux guerriers ultérieurs de lord Wellington, ainsi que nous venons de le faire à l'égard de ses opérations précédentes, c'est que l'histoire politique de notre âge doit attirer principalement nos regards; mais il nous a fallu esquisser avec précision la campagne de Portugal en 1810 et 1811, vu l'immense importance de ses résultats, vu également

les semences de désorganisation militaire qui y germèrent, enfin vu la nécessité dans laquelle cette campagne mit Napoléon de parer aux effets moraux de la défloration de l'empire que lui avaient longtemps assuré ses armes, par une attaque indirecte contre l'Angleterre dans la personne d'un souverain déjà son secret allié. En effet, s'il prétendait que les désastres essuyés par Masséna, en lui ravissant l'espoir d'une nouvelle couronne, n'enlevaient cependant aucun fleuron à celle qu'il portait déjà, l'échec qu'il venait de subir en ternissait du moins l'éclat, torturait son orgueil et devenait une jouissance pour ses nombreux ennemis, puis cet échec à sa puissance réelle et d'opinion n'était pas le seul qu'il éprouvât alors.

Bien que les lieutenants de Napoléon fissent des progrès dans la Péninsule et particulièrement en Catalogne, toutes les parties conquises du territoire espagnol n'étaient cependant pas entièrement soumises; Cadix ne paraissait point devoir fléchir sous son sceptre, et la perte successive de toutes les colonies que la France avait possédées portait des coups funestes à son commerce. La Martinique capitula dès le 24 février 1809, Santo-Domingo le 7 juillet suivant, et le Sénégal le 14 du même mois; la Guadeloupe, dernier établissement colonial français des Antilles, s'était rendue le 6 février 1810 aux Anglais, qui finirent par expulser leurs rivaux de l'Inde en s'emparant de l'Ile-de-Bourbon le 7 juillet 1810, et de l'Ile-de-France le 3 décembre de la même année. Cette dernière conquête fit re-

tomber en leurs mains deux frégates que le capitaine Duperré leur avait héroïquement enlevées, ainsi que quatre frégates françaises, une corvette, deux bricks, vingt et un bâtiments de la compagnie des Indes, cinq navires américains et cinq chaloupes canonnières. Enfin la France ne possédait plus rien dans les deux Indes, car dès 1809 les Portugais occupèrent Cayenne et la Guiane, où tant d'innocentes victimes de la tyrannie directoriale avaient trouvé une morte lente et cruelle (1); et pourtant, sans la révolution, cette colonie eût fini par enlever aux Hollandais une partie de leur riche commerce d'épiceries, culture déjà florissante quand le régime philosophique vint la ruiner.

Napoléon se vengeait de ses pertes maritimes et coloniales sur les États continentaux, mais qu'était-ce que l'occupation du Valais, afin de mettre sous son immédiate domination le passage du Simplon dont il disposait déjà, et la réunion à son empire des villes anséatiques par un sénatus-consulte (2) qui portait à cent trente le nombre de ses départements, quand à titre de protection il possédait depuis si longtemps, selon son *bon plaisir*, ces cités jadis florissantes et libres ?

Son animosité ne ménagea pas même la malheureuse veuve du roi d'Étrurie ; cette princesse, ar-

(1) Les Portugais occupèrent cette colonie du 12 janvier 1809 au 8 novembre 1817, époque de la restitution qu'ils en firent à la France.

(2) Du 15 décembre 1810.

rachée par de vaines promesses des États qui avaient été donnés à son époux, réléguée d'abord à Compiègne, et bientôt après séparée de ses parents, fut conduite en captivité à Nice, d'où elle chercha vainement à s'échapper; enfin confinée dans un couvent de Rome, loin de son fils mourant, elle vit, contre la foi des traités, son traitement réduit de jour en jour jusqu'à 1,000 francs par mois. L'Angleterre plus généreuse, votait alors 100,000 livres sterling en faveur des Portugais malheureux. Des particuliers y ajoutaient par souscription 100,000 autres livres sterling, ce qui procurait à ceux qui avaient souffert de l'invasion française la somme de 4,800,000 francs.

La Prusse, objet de la haine constante de Napoléon, n'avait pas cessé d'être opprimée, tant par lui que par ses agents. Le décret de réunion des villes anséatiques lui occasionna un surcroît de pertes, car une nouvelle démarcation des frontières de l'empire français embrassait quelques enclaves prussiennes, ce que le cabinet de Berlin n'apprit officiellement que par la prise de possession de ces enclaves, le gouvernement français n'ayant pas même cru devoir lui en adresser la notification. Cette nouvelle ligne de frontière, qui forme le département de la Lippe et autres, embrassait tout le territoire compris entre l'Océan germanique et le confluent de la Lippe et du Rhin; elle courait jusqu'à Haltern et de là jusqu'à l'Ems, de l'Ems au confluent de la Verra et du Weser, enfin de Stolzenau, sur le Weser, jusqu'à l'Elbe, enveloppant ainsi l'État d'Ol-

denbourg, ce qui devait exciter une querelle sérieuse entre la France et la Russie ; aussi la réunion de cette petite principauté avait-elle été longtemps ajournée. Le projet de l'empereur des Français fut alors de construire un canal de navigation qui eût joint l'Elbe et le Rhin à la Baltique ; des ingénieurs envoyés à cet effet en firent même le tracé.

La Prusse voyait ses ressources diminuer à mesure que ses charges s'accroissaient ; son ministère luttait péniblement, quoique avec constance, contre tous les maux dont il était assiégé, voulant pourvoir à la dépendance de l'État par la route, sinon la plus courte, du moins la plus sûre. Mais Napoléon, non content des tributs qu'il avait imposés au gouvernement prussien, entravait encore ses opérations financières et restauratrices. Le tarif décrété à Trianon le 5 août, prohibait « tout commerce avec l'Angleterre et ses colonies ; imposait *sur toutes les marchandises, soit qu'elles eussent été confisquées ou trouvées sur des armateurs, ou même importées d'après une licence spéciale du gouvernement français,* » une taxe qui emportait les deux tiers de leur valeur. Un autre décret du 19 octobre, ordonnait la brûlure des produits manufacturés britanniques acquis par des particuliers, qui en avaient acquitté les droits, et la Prusse dut se soumettre à ces tyranniques mesures, qui ruinaient ses sujets. Pour soulager leur misère et rendre un peu d'activité à l'industrie, le roi permit l'importation des produits bruts étrangers sur lesquels la France exerça une surveillance inquisi-

toriale ; il lui fut enjoint, pour surcroît de désastre, de mettre des droits énormes sur l'exportation de ses bois, dernière ressource que cette mesure lui enlevait. Non content de ruiner ainsi le gouvernement prussien, on voulut encore le flétrir en le forçant d'ouvrir ses ports à des bâtiments anglais pour en confisquer les chargements et lui laisser tout l'odieux de cette mesure sans même lui en abandonner le profit. De nouvelles routes militaires furent exigées, et tout annonçait le projet d'une guerre plus ou moins éloignée contre la Russie, qui, de son côté, se préparait à la soutenir, quoiqu'elle cherchât à en retarder l'époque.

Quant à Napoléon, mécontent de la fuite de son frère Louis, il lui faisait écrire par M. Otto (1), son ministre à Vienne, qu'il fallait, en qualité *de prince français* et de grand dignitaire de l'empire, qu'il *fût rendu* en France *au plus tard le 1er décembre, sous peine d'être considéré comme désobéissant aux constitutions de* l'État *et traité comme tel.* Cette injonction demeura sans effet. Son beau-frère Murat obéissait encore, mais songeait déjà à séparer sa fortune de celle de Napoléon ; ce qui lui en donnait l'idée et le désir, c'était ce propos, vrai ou supposé, de l'empereur : *Il faudra que je lui ôte Naples.* L'intrigue s'agitait près de lui pour lui faire prendre des mesures aussi haineuses qu'impolitiques, mais qui flattaient et son amour de l'indépendance et son espoir de devenir enfin un véritable roi.

(1) Lettre du 12 octobre 1810.

En résumé, l'année 1810 avait été désastreuse pour Napoléon, qui ne s'en consolait que par l'expectative d'un triomphe réparateur dont le vœu couvait depuis longtemps dans le profond abîme de sa pensée; conception hasardeuse qu'il croyait inconnue à tous, quoiqu'il en eût laissé échapper quelques indices par d'indiscrètes déclamations, comme l'éclair sillonne parfois avant l'orage la nuée sombre qui recèle la foudre. Dans ces cas il réparait ou croyait réparer son imprudence en usant de ses puissants moyens de séduction près de l'aide-de-camp de l'empereur de Russie, Tchernicheff, qui, sans cesse en course de l'une à l'autre des deux capitales de France et de Russie, ne l'avait presque pas quitté depuis les conférences d'Erfurth, jouant au fin avec un constant observateur aussi fin que lui. Napoléon surveillait et faisait surveiller cet observateur justement suspect; il espérait, en découvrant et dévoilant les menées de cet habile agent russe, se ménager et un prétexte de guerre et les moyens ostensibles de déclarer qu'elle lui était faite contre son gré. Il ne cessa pas de suivre ce système, semblable en cela à un brigand qui accuserait d'intentions hostiles l'innocent voyageur forcé de se défendre, quand il lui aurait lui-même demandé la bourse ou la vie.

1811.

Napoléon. — Son caractère. — Le déchaînement de son orgueil. — Champagny. — Bassano. — Oldenbourg. — Caulincourt. — Lauriston. — Le roi de Rome. — Le pape. — Prêtres romains. — Frayssinous. — Fesch. — Oldenbourg. — Concile. — Baptême du roi de Rome. — Joseph. — Négociation d'Hamilton. — Murat. — Ministère de Bassano. — Suède. — Neipperg. — Alexandre. — Autriche. — Tugen-Bund. — Davoust. — Lettre de Frédéric-Guillaume. — Lettre du baron d'Hardemberg. — Calculs de la Prusse. — Angleterre. — Parlement britannique. — Régence du prince de Galles. — Réintégration du duc d'Yorck. — Prise de Java. — Troubles de Sicile. — Benting. — Le prétendant. — Tchernicheff. — Mots de Napoléon sur la Russie.

Quoique nous ayons légèrement anticipé sur l'an 1811 pour exposer tout ce qui avait trait à la campagne de Portugal et à ses résultats ultérieurs, nous devons remonter ici aux premiers jours de cette même année afin d'y considérer et d'y retracer, durant tout son cours, la marche politique de Napoléon. Commençons donc par porter nos regards, avec une scrupuleuse attention, sur cet homme extraordinaire, objet de tant d'éloges ou de blâme, que ne jugèrent jamais sainement ni ses amis ni ses ennemis, parce que l'amour et la haine, l'intérêt

satisfait ou blessé sont toujours également aveugles.

Nous avons précédemment parlé des bienfaits que Napoléon répandit sur la France et qui furent presque autant les fruits nécessaires du pouvoir central et dominateur rétabli par lui que les résultats de la manière dont il l'exerça. Nous avons dit quelle était sa situation politique et la voie dans laquelle elle dut l'entraîner, mais nous n'avons peut-être pas développé avec assez d'extension son caractère et l'influence qu'il eut sur les destinées de la France; remplissons cette lacune.

Napoléon était doué d'un caractère qui présentait les plus bizarres contrastes; tour à tour prodigue et parcimonieux, indiscret et dissimulé, souple et impérieux, son esprit vif et pénétrant entrevoyait le vrai et s'élançait souvent au delà. Son imagination vague et mobile voulait tout embrasser à la fois, mais sans une assez persistante attention, ce qui l'empêchait de voir les objets dans leur véritable jour et de les juger sainement; aussi, quoique ses premiers aperçus manifestassent la plus rare sagacité, il n'en résultait fréquemment en pratique que de funestes erreurs. Voulant avant tout faire dominer la pensée de son ambition et de son orgueil sur celle de ses intérêts bien entendus et de sa lumineuse raison native, il faussait son intelligence par les moyens même qui eussent dû lui donner de la rectitude, en employant l'instrument logique des mathématiques, qu'il avait très-bien étudiées, à la défense de ce qui flattait le

plus ses désirs; il se croyait justifié d'avance par les éclatants succès qu'il avait si rapidement obtenus; aussi ne voulait-il ni rien ignorer ni rien apprendre, repoussant les conseils les plus salutaires (qu'on osait rarement lui donner), parce qu'il les regardait comme une insulte dégradante pour son pouvoir absolu. La flatterie seule entoura Napoléon dès qu'il se fut séparé des hommes forts qui lui avaient été si utiles, et il n'entendit plus qu'un concert d'admiration factice s'élevant de la foule ambitieuse des médiocrités serviles. Il méprisait profondément les hommes, injustice irréfléchie qui est, envers notre espèce, un tort d'autant plus absurde que c'est indirectement se flétrir soi-même. Il redoutait les talents, qu'il était cependant capable d'exploiter à son profit sans crainte ni danger, et croyait ne rien devoir à qui ne lui semblait pas pouvoir lui être bon à quelque chose. Cet homme plein de génie, mais sans véritable grandeur, n'eût peut-être pas eu deux idées de suite et en mutuelle harmonie sans cette ambition romanesque qui lui montrait un but et l'y poussait (1). Il ignorait trop que la gloire est passagère, mais que la vertu ne l'est point. Ce fut à la gloire, vers laquelle il concentra la plus grande somme de ses facultés intellectuelles, qu'il demanda tout son lustre, tandis qu'elle n'est réellement que la brillante et durable parure

(1) Telle était l'opinion du général Dommartin, son camarade d'école.

(*Note de l'éditeur.*)

de la vertu. Enfin cet homme n'avait jamais senti battre son cœur (1) ; il était dénué de cette magnanimité qui met également au-dessus de la bonne et de la mauvaise fortune ; son caractère audacieux et méfiant n'était pas même éclairé par une politique assez prévoyante ; il multipliait au dehors ses ennemis sans les rendre impuissants à lui nuire, et suspectait au dedans les amis qui lui étaient les plus dévoués, entre autres Duroc et Junot. Enfin, Napoléon jouissait orgueilleusement de l'idée que, sur presque toutes les parties du continent européen, son pouvoir atteindrait ceux qu'il regardait comme ses ennemis (2). Mais l'instant où sa vanité fut sans borne et l'élan de sa volonté sans limites fut surtout celui où, après son dernier triomphe militaire sur l'Autriche, il crut s'élever au-dessus de lui-

(1) *Il avait une grande bonté dans l'âme, mais pas dans le cœur* (Mme d'Abrantès, tom. V, pag. 196). Phrase difficile à expliquer. Un officier d'artillerie, qui l'avait connu plus que Mme d'Abrantès, disait que son cœur ainsi que sa tête étaient comme un boulet de canon.

(*Note de l'éditeur.*)

(2) « En 1806 il était malaisé de trouver dans toute l'Europe » un seul coin de terre où l'on fût à l'abri de la vengeance de » l'empereur quand elle voulait vous atteindre. L'Italie lui » était soumise, l'Allemagne était presque conquise à sa cou- » ronne, et depuis la paix de Presbourg et jusque dans les » steppes de la Russie, rien ne pouvait être un refuge pour » les malheureux proscrits. » (*Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, tom. XV, pag. 2.) Qu'était-ce donc après Wagram ?

même par son union avec l'une des plus augustes maisons souveraines.

Napoléon ne fit guère depuis lors que des fautes ruineuses qui minèrent sa puissance, sans néanmoins obscurcir l'éclat de sa haute et juste renommée (1). Tout en blâmant sa politique, dont on redoutait les effets, on le servait, on l'admirait encore, et tel qui déblatérait contre lui dans le faubourg Saint-Germain, allait l'encenser aux Tuileries; il avait fatigué la constance et amorcé la vanité de ce noble faubourg au point que les vieux haillons de cour étaient venus meubler son palais; ce dont le royalisme prétendait s'absoudre par sa fidélité aux renaissantes maximes et formes monarchiques. Au reste, ceux qui ont lu et médité l'histoire, en voyant Napoléon relever tout d'un côté et tout abattre de l'autre, sont tentés de penser que les hommes d'un génie transcendant et dominateur ne doivent être regardés que comme les instruments d'une Providence rémunératrice ou vengeresse qui, jugeant les œuvres bonnes ou mauvaises des sociétés politiques et de ceux qui les gouvernent, précipite ces êtres exceptionnels sur un peuple ou à travers les nations pour les récompenser ou les punir, puis finit par briser la verge devenue nuisible à ses vues miséricordieuses.

Depuis la retraite de M. de Talleyrand, le duc de Cadore (Champagny), son successeur immédiat,

(1) « Nous avons assez souffert de ses fautes pour revendiquer ses qualités, dit le général Foy. » *Guerre de la Péninsule.*

homme qui réprouvait tous les principes politiques consacrés, et qui, à la vérité, n'en avait aucun de cette espèce, suffisait cependant au rôle de commis qui lui fut seul délégué tant que l'on continua à faire de la diplomatie à coups de canon. Son prédécesseur avait eu de la dignité ; quant à lui il n'avait qu'une politesse presque bourgeoise dans ses relations avec les ministres étrangers et une finasserie peu adroite qui voilait mal et n'adoucissait point assez dans ses expressions les impérieuses volontés de son maître; homme honnête cependant, mais très-au-dessous de la place qu'il occupait. Le duc de Cadore était pourtant un aigle, comparé à celui qui lui succéda au commencement de 1811 ; car le duc de Bassano n'avait pas plus d'étendue que lui dans l'esprit et encore moins de véritable finesse. Maret, qui avait commencé sa fortune comme journaliste, ne possédait réellement qu'une étroite politique de café due à sa prodigieuse mémoire. Des missions sans succès n'avaient pu éclairer son intelligence bouffie de déclamations de tribune; mais la facilité avec laquelle il sut saisir et rédiger promptement quelques idées lucides, à travers le chaos nébuleux du parlage de Napoléon, le fit regarder par celui-ci comme un être aussi supérieur qu'il se montrait instrument souple et docile;

sole.) « La guerre, poursuit-il, est, pour ceux qui commandent, la plus enivrante des passions. »

(*Note de l'éditeur.*)

puis il en était regardé comme un agent sûr, honnête et dévoué.

Le début de son ministère fut l'envahissement du duché d'Oldenbourg (1), qu'il ne faut pas entièrement lui reprocher, quoique cet acte, représaille peut-être de l'ukase du 19-31 décembre 1810, dût amener une querelle sérieuse avec l'empereur de Russie; mais il ne fut en cela que l'exécuteur d'ordres supérieurs et sans doute haineux, car il n'était point capable d'en juger les effets.

A l'erreur de s'être affublé d'un tel agent, Napoléon joignit bientôt celle de remplacer à Pétersbourg l'habile et clairvoyant observateur Caulaincourt, qui y était vu avec une faveur que justifiaient son ton et des manières de cour, par le général Lauriston (2), qui n'y porta qu'une fanfaronnade soldatesque et choquante, disant tout haut, à la vue des troupes russes qu'on faisait manœuvrer devant lui : *Croyez-vous bonnement que tout cela puisse jamais tenir en face de nos armées?* Dirigé par une politique éclairée, mais patiente, le tzar ne l'en recevait pas moins bien, quoiqu'il le vît entouré de gens insolents dans leurs discours et leurs actions (3), car il le jugeait aussi incapable de dé-

(1) 28 février 1811.

(2) En avril 1811.

(3) Un jeune secrétaire d'ambassade, nommé Longuerue, envoyé en courrier, voulut dépasser un courrier russe, et osa même, pour le contraindre à lui céder le pas, lâcher à cet homme un coup de pistolet, et l'on souffrit cette injure dont on espérait se venger bientôt.

couvrir ce qu'on voulait lui cacher que le nouveau ministre des relations extérieures l'était d'en rien prévoir.

Bientôt eut lieu la naissance tant désirée d'un héritier présomptif de Napoléon (1), événement qui, selon ses vœux, ruinait toute expectative de succession au trône dans le sein de son ambitieuse, embarrassante et médiocre famille. Il donna à ce jeune prince le nom de roi de Rome, ce qui semblait infirmer ses solennelles promesses de séparer la couronne d'Italie de celle de France, faisait naître dans l'esprit de Murat de nouvelles craintes relativement à la conservation de la sienne et enlevait au prince Eugène l'espoir depuis longtemps conçu d'en posséder une. C'était encore un acte en apparence irrévocable de sa mise en possession des États pontificaux. Pour transformer à cet égard le fait en droit, Napoléon avait, en 1810, chargé l'un de ces écrivains toujours prêts à se courber devant toutes les grandeurs révolutionnaires (2) et à attaquer celles qui ne le sont pas, de composer un ouvrage intitulé : *Recherches historiques sur les anticipations de la puissance temporelle des papes*, comme il en avait fait fabriquer, en 1804, un contre la maison de Bourbon, par l'un des anciens décemvirs de la terreur (3), voulant à cette dernière époque ceindre la tiare, comme à la pre-

(1) Le 20 mars 1811.
(2) Daunou.
(3) Barrère.

mière époque il avait voulu ceindre la couronne de France.

Nos mémoires n'étant pas plus théologiques qu'ils ne sont essentiellement militaires, nous ne considérerons ici les affaires de Rome que sous le rapport de la politique, pour laquelle elles étaient alors d'une haute importance; mais nous présenterons à nos lecteurs l'intéressant et curieux tableau d'un saint vieillard présécuté par l'ambition, attaqué doublement dans sa puissance temporelle et spirituelle, résistant avec une courageuse et modeste constance à son haineux ennemi, et celui-ci rencontrant d'insurmontables obstacles dans une lutte qu'il crut fort inégale et où il finit par succomber.

En effet, Napoléon, non content d'usurper l'État de l'Église, voulait en usurper aussi ou en diriger le pouvoir religieux, que même il songeait à éteindre à son profit, car il paraît avoir eu l'idée de confier l'éducation publique au clergé et de réunir en un seul corps les diverses communions chrétiennes soumises toutes à son pouvoir directeur et suprême, ce qui l'eût fait régner à la fois sur les personnes et les consciences dès qu'il serait parvenu à se subordonner entièrement et le chef de l'Église et les prêtres qui en dépendent. Il avait donc, dès le 8 novembre 1804, au moment où il traitait de son couronnement avec le pape, fait écrire par l'archevêque de Besançon à quelques ministres protestants, pour les engager à se réunir à l'Église catholique, proposition qui effraya tous leurs coreligionnaires de France et d'Allemagne, que l'on

repoussa respectueusement, mais généralement, et dont il eût été difficile d'augurer quelque succès, quand Leibnitz et Bossuet, qui désiraient si vivement cette réunion, n'avaient pu l'effectuer.

A défaut de la force, qui irrite les esprits et ne saurait les contraindre, Napoléon spéculait peut-être sur l'indifférence moderne et croissante en matière de religion; mais l'indifférence ne fait pas abandonner pour un autre un culte qu'on a cessé de pratiquer. Napoléon fit néanmoins traiter cette question de réunion par un jurisconsulte, le 10 novembre 1806, époque où il était en querelle ouverte avec le pape. Ce nouveau pamphlétaire semi-officiel invitait l'empereur à se déclarer le chef suprême de l'Église, à l'exemple des anciens empereurs, et lui disait : « Qu'il sera grand, qu'il aura de droits » à l'immortalité, l'auguste prince qui aura con- » sommé la réunion solide des Églises! Il étendra » son empire sur toute la terre, en régnant sur » tous les cœurs. » La publicité donnée à cet écrit dans un temps où la presse n'était pas libre accusait assez la source d'où il émanait; aussi l'archevêque de Besançon, honteux d'avoir été la dupe des propagandistes, écrivait-il à cet auteur pour lui reprocher de vouloir soumettre les clefs au sceptre. L'idée que Napoléon avait conçue de créer pour lui-même une suprématie religieuse s'était fortifiée par ses conversations avec l'autocrate russe durant les conférences d'Erfurt; mais il avait échoué près de lui dans la demande qu'il lui avait faite de réunir les communions grecque et romaine.

Depuis plusieurs années l'empereur des Français était irrité de voir près de son autorité absolue un pouvoir rival qui influait sur les consciences d'un grand nombre de ses sujets, et servait de motif ou de prétexte à des tracasseries suscitées à la fois par l'intrigue ou par un véritable zèle religieux. Il avait été vivement choqué du refus fait par les cardinaux d'assister à son mariage, ce qui supposait de leur part l'opinion qu'il n'était pas valide. Il n'avait pu obtenir de la plupart des ecclésiastiques romains qu'un serment d'obéissance, au lieu du serment de fidélité qu'il leur demandait dans la qualité qu'il s'attribuait de souverain légitime, et Rome fut révoltée de la proclamation du général Radet (1), directeur de la police, dans laquelle il était dit : *Le Saint Père est le vicaire de Jésus-Christ, et le grand Napoléon est le vicaire de Dieu.* Il trouvait encore un ennemi dans la personne du cardinal Fesch, son oncle, qui protégeait les pères de la foi (jésuites déguisés), institut que l'évêque de Gand (de Broglie) cherchait à faire rappeler comme corps enseignant, et qui probablement se fût conduit en valet jusqu'au jour où il aurait pu agir en maître. Au reste, il n'est pas certain que cette société se fût montrée hostile à Napoléon; en effet, la maison de Bourbon s'en était tellement aliéné l'esprit qu'un de ses principaux religieux disait alors à Saint-Pétersbourg : « Nous servirons Na-» poléon avec zèle et fidélité; car nous ne pardon-

(1) Du 2 février 1808.

» nerons jamais à la maison de France de nous » avoir chassés. »

Cependant les prêtres étaient respectueux envers Napoléon, car il était dans les principes de l'Église catholique de se soumettre aux puissances établies, comme venant toutes de Dieu, dans sa miséricorde ou sa colère; et cette soumission, qu'alors quelques-uns blâmèrent, que d'autres voulurent flétrir, n'était nullement abjecte de la part de ceux qui avaient subi avec tant de courage les sanglantes proscriptions révolutionnaires. Napoléon n'avait en effet rien à en craindre; mais il redoutait des hommes dont il persécutait le chef révéré; aussi se défit-il des jésuites et fit-il taire l'abbé Fraysinous, dont les prédications, commencées en 1803, cessèrent en 1809. Napoléon avait, durant 1810 et au commencement de 1811, essayé infructueusement de traiter avec Pie VII. Fatigué de son opiniâtre résistance à ses demandes comme à ses ordres, il espéra pouvoir se passer de lui, et pour préparer les esprits à ce qu'il méditait, le prince primat, grand-duc de Francfort et archevêque de Ratisbonne, publia, sous son influence, un écrit intitulé : *De la paix de l'Église dans les États de la Confédération rhénane*, écrit qui fut généralement vanté dans les journaux français (1). Là, après avoir, comme passe-port, représenté les troubles que la puissance civile pourrait occasionner dans l'exercice du culte par ses lenteurs à donner

(1) *Journal du soir* du jeudi 12 avril 1811.

des successeurs aux évêques décédés, M. de Dalberg disait que ces troubles existaient dans les États de la Confédération du Rhin par la vacance des siéges épiscopaux. Avec quelques formes de respect pour le pape, il émettait le vœu que le protecteur de cette Confédération, d'accord avec le Saint Père, convînt *d'adopter pour ces pays le concordat français*, et, dans le cas où ce moyen ne réussirait pas, il proposait la convocation *d'un concile général composé d'évêques français, italiens, espagnols et allemands*, appelés *par S. M. l'empereur*. C'était ce que l'on désirait et ce qui eut lieu, après l'insuccès reconnu des travaux de la commission ecclésiastique et de l'envoi à Savone de ces mêmes travaux infidèlement publiés. Sans entrer dans aucun détail à leur égard, nous nous bornerons à rappeler ici que ces débats théologiques étaient alors d'une haute importance politique, et qu'ils sont historiques comme trait de la vie de Napoléon, comme embarras inextricables qu'il s'était lui-même suscités, comme lutte qu'il avait ou qu'il croyait avoir besoin de terminer à son profit; aussi ces débats attiraient-ils alors tous les regards à Londres, à Berlin, à Vienne et à Saint-Pétersbourg, tout autant qu'en Espagne et surtout en Italie, et l'attention générale s'arrêta également sur le concile, sa marche et son issue.

Ce concile fut réuni à Paris le 10 juin 1811, et sa première séance s'ouvrit le 17, quinze jours après le baptême du roi de Rome; il était composé de cent vingt évêques de France, d'Italie et d'Alle-

magne. L'objet qu'on s'y proposait est connu ; mais, dès son début, l'archevêque de Bordeaux, sur les demandes présentées, répondit *salvâ obedientiâ summo Pontifici debitâ*, et ce refus de se séparer de son chef religieux fut imité par les évêques de Troye, Gand, Tournai, Toulouse, par le suffragant de Munster et autres, que Napoléon punit par l'exil ou la prison. Les évêques italiens même qui, grâce aux intrigues du vice-roi, s'étaient voués aux intentions connues de Napoléon et étaient arrivés très-disposés à les seconder, voyant cette vive opposition, s'y réunirent. Les actes de ce concile, dont le pape ne voulut point reconnaître la validité, intéressaient beaucoup la communion romaine, mais peu le reste de la chrétienté, et ils n'intéressent nullement l'histoire. La politique y voyait cependant avec joie un échec au pouvoir et à l'orgueil de Napoléon, qui, le jour même (1) où le nègre Christophe, sa caricature, était couronné roi d'Haïti, faisait baptiser avec tant d'éclat le roi de Rome.

Cette cérémonie, solennisée autant par la vanité que par l'amour paternel, eut lieu en présence d'une partie de sa famille, déjà désunie et mécontente. On n'y vit ni Lucien, retiré en Angleterre, ni Louis, réfugié en Bohême après son abdication, l'un et l'autre pour échapper à un joug qui leur semblait odieux; mais Joseph s'y était rendu, homme aussi bon qu'on peut le demeurer dans une

(1) Le 2 juin 1811.

situation qui doit contraindre la faiblesse à des actes que le cœur désavoue. Ce prince, forcé d'obéir à une théorie sans harmonie avec sa position et contre laquelle il luttait en vain, n'obtenait d'obéissance ni de ses prétendus sujets ni de ses défenseurs; le payement des impôts était refusé par la plupart de ceux-là, le peu qui s'en recouvrait était détourné par ceux-ci; et dans la pénurie où le plongeait le délabrement de ses finances, il était si peu en état de remplir les promesses faites à ceux qui le servaient que le conseiller d'État comte de Casa-Valencia écrivait à son épouse (1): *On ne nous paye point; nous périssons.* Pour dédommager de leurs souffrances les personnes qui l'entouraient, il séquestra et leur distribua, non-seulement les biens de ceux qu'il considérait comme ses ennemis, mais jusqu'aux meubles et immeubles de tous les absents. Dans cette spoliation furent comprises les propriétés du prince de la Paix, propriétés qui, si on eût pu les atteindre toutes, eussent monté à environ quarante millions. Napoléon avait lui-même donné l'exemple de cette révoltante injustice en conférant le titre et le domaine d'Albufera au général Suchet, quoique cette terre, qui donnait un revenu de trois cent mille francs, appartînt au prince et lui eût été conservée et garantie par le traité de Bayonne. Joseph marcha donc, à cet égard, dans la voie spoliatrice tracée par son frère; mais, tout en s'emparant du légitime avoir

(1) Lettre interceptée du 18 juin 1810.

des particuliers, il se révoltait de voir qu'on attentât à sa récente autorité souveraine. Ce n'était pas sans raison, sous quelques rapports; car s'il était nécessaire que les armées françaises, qui seules lui conservaient un titre presque uniquement nominal, fussent assurées de leurs subsistances, auxquelles le prétendu monarque ne pouvait lui-même subvenir, il était donc de droit naturel qu'elles se les procurassent elles-mêmes. Cependant n'était-il pas scandaleux de voir les généraux français fouillant dans les *archives politiques* (1), y enlevant *des traités, des titres de famille, des décisions des cortès,* qui intéressaient *et la nation et les individus,* détruisant ainsi ou dispersant, selon leurs caprices, de précieux monuments historiques? Il était choquant, surtout pour Joseph, d'apprendre que les *gouverneurs* militaires, presque souverains dans les provinces de leurs commandements, y faisaient prêter *serment* à l'empereur et rendre *la justice en son nom,* comme s'il n'y avait pas eu en Espagne d'autre roi que Napoléon.

Joseph d'ailleurs voulait vraiment le bien, sans songer qu'il était la cause, l'agent et même l'auteur, plus ou moins obligé, des maux dont gémissait l'Espagne. Sa principale erreur fut de croire qu'il pouvait tout ce qui était réellement dans son esprit et dans son cœur. Arrivé à Paris pour assister au baptême de son neveu, il avait demandé, sans

(1) Lettre du roi Joseph au marquis d'Almenara, du 27 septembre 1810.

succès, à l'empereur de ne point accroître l'irritation du peuple espagnol, renouvelant ainsi les réclamations déjà présentées en 1810 par le duc de Santa-Fé (Azanza), où ce ministre exposait (1) tous les dangers *d'un gouvernement purement militaire* au moment *d'organiser les provinces*, et quand il était si nécessaire *de faire entendre au peuple qu'il n'était pas question de le soumettre à la France.*

Joseph obtint, de bouche, mais non de fait, en 1811, que l'autorité militaire marcherait de concert avec les autorités du pays; car, à une époque postérieure (2) et nonobstant cette promesse, Napoléon nomma des intendants pour la Catalogne, province où Suchet ne cessa d'exercer un pouvoir absolu et d'y percevoir (3) les impôts au nom et au profit de son maître, enlevant ainsi aux peuples de cette contrée la somme de soixante-treize millions de francs, ce qui nourrit la guerre par la guerre, comme, à l'imitation des anciens Romains, Napoléon l'avait fait en Italie et en Allemagne.

Ce que nous ne devons pas omettre ici, c'est que le ministre anglais Hamilton conçut, en 1811, l'idée de traiter avec Joseph. Les conditions proposées par le cabinet de Saint-James eussent été que la Grande-Bretagne reconnaîtrait le frère de Napoléon en qualité de roi légitime de l'Espagne et que celui-ci

(1) Note passée le 8 mars 1810.
(2) Le 2 mars 1812.
(3) De 1810 à 1814.

s'unirait avec l'Angleterre. Ce projet fut adressé au monarque que les Espagnols repoussaient, par la voie du comte Charles de Châtillon, émigré français. Mais cette négociation, fruit du dégoût que les juntes, les régences, les cortès et les généraux espagnols inspiraient au gouvernement britannique, et qui était de nature à flatter à la fois l'ambition de Joseph et ses idées théoriques, demeura cependant sans succès. D'ailleurs il eût fallu, dans le cas où le traité eût eu lieu, que Napoléon l'approuvât, ce qui aurait achevé de ruiner son système continental, ou que les Anglais parvinssent à chasser d'Espagne les troupes françaises. Puis, en se déshonorant par un perfide abandon de la cause de Ferdinand VII, le cabinet de Londres savait-il si, dans des circonstances aussi critiques, le gouvernement de Cadix ne se prononcerait pas contre lui, soit en persistant à ne point reconnaître Joseph, soit en se jetant dans les bras de la France?

Tandis que ces intrigues s'ourdissaient et manquaient leur effet en Espagne, Murat, toujours souple devant Napoléon, boudeur et presque mutin hors de sa présence, voyant Bernadotte solidement placé sur le premier degré d'un trône indépendant, enviait le sort de son ancien camarade, rongeait son propre frein, désirait le briser et hésitait pourtant à le faire; mais il commençait à ne plus fermer entièrement l'oreille aux insinuations flatteuses des ennemis ou des amis forcés de son despotique beau-frère, et entretenait à Paris une agence de

renseignements, qui, découverte par la police de Savary, devint l'objet de sa surveillance. Ces choses, au reste, étaient ignorées du duc de Bassano, comme tout ce qui se passait alors dans le secret des cabinets européens. L'élévation de ce ministre, qui prenait, comme son prédécesseur, sa parfaite et humble soumission pour du zèle, sa vanité servile pour de la dignité, fut donc un des plus ruineux épisodes de la vie de Napoléon. Sous cet aveugle directeur nouveau des relations politiques, la diplomatie française retomba, mais en partie seulement, dans l'état où elle avait été lorsque le premier consul envoyait ses généraux faire au loin leur éducation monarchique au sein des cours, où ces hommes ignorants et grossiers portaient ce ton soldatesque contracté aux armées républicaines, dans lesquelles tout respect, toute équité, tous égards pour un ennemi semblaient un ridicule. Combien ce temps différait de celui où l'on se battait sans se haïr, où l'émulation des procédés les plus nobles avait lieu entre les militaires luttant au champ d'honneur, où, durant la guerre, les Anglais étaient aussi bien accueillis à Paris que les Français à Londres, où enfin les ambassadeurs étaient de vrais ministres de paix! Talleyrand, dont, au reste, l'esprit ne fut jamais qu'un riche lingot divisé en légères et brillantes paillettes, et sous le ministère duquel la diplomatie se fit constamment à coups de sabre, avait du moins rendu aux relations politiques, par son exemple et par d'heureux choix, une convenable et saine direction,

et ces formes aimables qui racommodaient les souverains, sinon avec la politique envahissante de l'empereur, du moins avec le ton décent et les bonnes manières de ses agents. Ces formes de convenance disparurent alors, laissant l'impérieuse volonté du maître se montrer dans toute sa nudité. Pour comble d'erreur, le ton de la diplomatie française, où l'on voyait encore quelques hommes honorables, tels que le comte de Saint-Marsan, et, plus tard, le comte Louis de Narbonne, devint de jour en jour plus choquant, à mesure que les vues menaçantes de Napoléon, en se dévoilant, rendaient plus indispensables d'y faire concourir d'utiles alliés ou de paralyser de secrètes inquiétudes; enfin les ambassadeurs français n'étaient plus que des instruments de guerre.

Nous parlerons plus tard du mystérieux décret du 28 avril 1811, révocatif des décrets de Berlin et de Milan, dont le *Moniteur* ne fit point mention à la date où il fut communiqué aux États-Unis, dans l'intention de les brouiller avec l'Angleterre, petite ruse digne de l'esprit qui la conçut. Il y eut à la fois plus de franchise et d'impolitique dans la conduite, sans doute dictée au ministre, envers les Suédois. Bernadotte, qui était déjà mal disposé en faveur de Napoléon, et qui voyait les exigences de celui-ci entraîner dans une ruine complète le pays qu'il gouvernait seul durant la maladie de Charles XIII (1), employait la durée d'une autorité

(1) Du 7 mars 1811 au 6 janvier 1812.

transitoire à régler tous les détails de l'administration militaire, ce qui devait éclairer le cabinet des Tuileries sur l'espoir de ce prince de s'assurer dans l'avenir une entière indépendance. Une saine politique devait s'appliquer à le ménager, à se l'attacher, à l'empêcher ainsi, en servant ses vrais intérêts, de céder aux vœux de l'Angleterre, qui cherchait à le ramener à elle comme moyen de rouvrir dans le Nord des débouchés à son commerce patent ou interlope. Le duc de Bassano, au nom de son maître, ne cessait cependant de tracasser le gouvernement suédois, et toute l'année 1811 se passa en altercations irritantes entre les deux États, ce qui fit prendre aux relations secrètes de la Suède avec l'Angleterre et la Russie un caractère inaperçu du cabinet des Tuileries, quoique les rapprochements entre ces trois cours fussent activement négociés par le comte de Neipperg, ambassadeur d'une puissance qui était pourtant alliée de Napoléon par le sang et par les traités. En dépit de ces menées autorisées ou non par l'Autriche, l'intelligent Tchernicheff, aide-de-camp de l'empereur Alexandre, avait opéré, dans cette année 1811, un rapprochement d'un autre genre entre Napoléon et le prince royal de Suède, et une correspondance presque amicale s'était établie de l'un à l'autre; mais plus le prince cherchait à éviter les dangers d'une rupture, plus l'empereur des Français mettait d'obstacles à un état de paix solide et durable. Nous verrons cependant que le tzar n'avait alors en vue que de reculer l'époque d'une lutte qu'il regar-

dait comme inévitable et à laquelle il se préparait.

Le gouvernement autrichien était loin de recueillir, dans une parfaite sécurité, les fruits des grands et pénibles sacrifices auxquels il s'était soumis. Aussi, depuis la paix de Schœnbrunn, ne cessait-il d'entretenir secrètement en Prusse et dans les États de la Confédération du Rhin, mais contre le vœu des princes, l'exaltation antifrançaise des classes moyennes, et d'y propager les principes de la société toujours subsistante du *Tugen-Bund*, dont l'intervention l'avait affrayé en 1809. De là résultait en Allemagne et surtout en Westphalie, une sourde fermentation que Frédéric-Guillaume tentait d'autant plus vainement d'étouffer que plusieurs de ses ministres la favorisaient. Les sociétés secrètes se multipliaient en *dépit de* la double police de Napoléon et de Jérôme, et l'impéritie administrative de ce dernier contribuait à recruter chaque jour la masse déjà considérable des mécontents; car, malgré le charlatanisme d'une prétendue caisse d'amortissement qui augmentait le poids des impôts, la dette s'élevait rapidement au-dessus des ressources du pays, pressuré par Daru et tyrannisé par Davoust. Ce maréchal, revenu de nouveau au commandement de l'armée d'Allemagne, homme aussi dur qu'il était ambitieux, ne pouvait, en dépit d'une police active, barbare et objet général de haine comme de terreur, rompre toutes les trames qui s'ourdissaient de toutes parts. Il avait pourtant fait de Magdebourg une vaste Bastille qui ne se désemplissait point. Nul n'était à

l'abri de ses coups, ce qui n'empêchait pas les initiés de se réunir, de correspondre par des agents sûrs, d'exciter les soldats westphaliens contre les soldats français, de colporter et de distribuer des armes, quoiqu'on arrêtât souvent et qu'on fusillât par arrêts prescrits d'avance à des commissions militaires nombre de ces intrépides agents, et qu'on laissât pourrir sans secours dans les prisons ceux contre lesquels il n'y avait que de simples suspicions. Cette manière de régner sur des sujets, et même sur des alliés, rendait le nom français odieux dans toute l'Allemagne et jusque chez ceux qui avaient appelé et encensé le pouvoir dominateur de Napoléon.

Frédéric-Guillaume n'en demeurait pas moins fidèle aux engagements que l'empereur des Français l'avait forcé de souscrire et qu'il ne cessait d'aggraver dans leur exécution; car au moment où il annonçait le payement de la première moitié de ses contributions et demandait en conséquence la remise de Glogaw, non-seulement on s'y refusait, mais l'on présentait un compte supplémentaire et usuraire d'intérêts, et l'on portait à plus du double les garnisons des trois autres places occupées par les troupes françaises, ce qui accroissait encore les charges imposées à la Prusse par des traités déjà onéreux. Obligé de tout souffrir pour ne pas compromettre jusqu'à l'existence de son trône, le roi cherchait tous les moyens de calmer la haine de celui qui se plaisait à l'opprimer. Sur une insinuation, qui pouvait être considérée comme un ordre,

il écrivit, 14 mai 1811, au général Krusemarck, son ministre à Paris : « Je profite avec plaisir de » l'interpellation de S. M. l'empereur des Français » pour lui proposer, à cette fin et pour tous les cas, » une alliance offensive et défensive en vertu de » laquelle, dans toutes les guerres *qui ne seraient* » *pas étrangères aux intérêts de ma monarchie,* » et où la France se trouverait engagée, soit en » Allemagne, soit sur les confins de la Prusse, » celle-ci mettrait à la disposition de la France un » corps de troupes auxiliaires *proportionné à ses* » *facultés,* de la force duquel on conviendrait en- » core plus particulièrement. De son côté, S. M. im- » périale garantirait l'indépendance et l'intégrité de » l'état actuel des possessions prussiennes, et m'as- » surerait sa puissante assistance et les secours né- » cessaires toutes les fois que je me croirais dans » le cas de les réclamer. Elle ferait de plus, par sa » haute intervention, entrer dans cette alliance les » membres de la Confédération du Rhin et le duché » de Varsovie. Les troupes auxiliaires prussiennes » *n'agiraient que réunies* dans un seul corps *con-* » *duit par un officier supérieur de leur nation,* » *et obéiraient à ses ordres spéciaux.* Ce corps » serait employé de préférence à la défense de la » Prusse et de ses frontières, mais il concourrait à » l'exécution du plan général d'opérations. Sous ce » rapport, il serait sous les ordres immédiats de » S. M. l'empereur et roi, ou sous les ordres du » commandant en chef que S. M. impériale prépo- » serait à l'armée entière. Le cas de guerre échéant,

» on conviendrait de ce qui concerne la marche et
» le passage des troupes d'après les besoins et les
» circonstances du moment ; mais en attendant,
» les troupes françaises qui entreraient dans mes
» États ou les traverseraient ne pourraient marcher
» que par leurs routes militaires, stipulées confor-
» mément aux conventions subsistantes. L'épuise-
» ment des ressources de la Prusse me mettant
» dans l'impossibilité de suffire aux frais que me
» causeraient ces nouveaux engagements, à moins
» qu'il ne plaise à l'empereur de me *faciliter les*
» *moyens de les remplir;* mes engagements ne
» pouvant d'ailleurs être regardés comme solides
» que tant qu'ils seront fondés sur une confiance
» entière et mutuelle, à laquelle je crois avoir acquis
» tous les droits par ma constante déférence pour
» S. M. impériale, par mon inviolable attachement
» à son système politique, et surtout par l'offre de
» mon alliance, qui, faite dans les conjonctures
» présentes, ne saurait plus laisser subsister aucun
» des motifs d'ombrage qui ont dicté quelques-uns
» des articles de la convention du 8 septembre 1808,
» je compte ne pas me livrer à un vain espoir en
» me flattant : 1° que S. M. impériale aura égard à
» ma juste réclamation de la restitution de Glogaw,
» qui, aux termes des traités d'évacuation, doit
» avoir lieu maintenant que la première moitié des
» contributions se trouve complètement acquittée.
» Ce n'est pas faute de confiance que je fais cette
» demande dans l'instant même où des liaisons
» plus étroites vont unir, j'espère, plus particuliè-

» rement mes intérêts à ceux de l'empereur; elle » est motivée par les frais énormes que m'occasion- » nent l'entretien et l'approvisionnement des for- » teresses sur l'Oder. Cette charge est tellement » au-dessus des forces de la Prusse, elle est si im- » possible avec la dépense qui résultera de mes » nouveaux engagements; que S. M. impériale ne » saurait me donner une preuve plus signalée de » ses dispositions bienveillantes et de sa confiance » qu'en trouvant les moyens de soulager ma mo- » narchie de ce fardeau. 2° Que, pour le cas où le » corps auxiliaire dût être mis sur pied, S. M. l'em- » pereur voudra bien m'accorder une remise pro- » portionnée de contributions et *leur cessation* » *entière* dès que la guerre éclatera. En effet, la » Prusse serait absolument hors d'état d'en faire » les frais et de payer en même temps une contri- » bution si onéreuse. 3° Enfin que S. M. impériale » n'insistera plus sur l'article de la convention » du 8 septembre 1808, qui empêche *l'augmenta-* » *tion de l'armée prussienne,* augmentation évi- » demment indispensable à mesure des besoins que » j'aurai de plus de troupes pour le but convenu » et pour la défense de mes Etats. 4° Quant aux » avantages que la Prusse, en cas de succès aux- » quels elle aurait contribué par l'emploi de ses » forces et de ses ressources, pourrait se promettre, » soit en acquisitions territoriales, soit en indem- » nités d'un autre genre, je m'en remettrai avec » confiance à la justice et à l'amitié de mon auguste » allié. Mais il est un point dont j'aurais à cœur de

» convenir d'avance avec lui ; la situation géogra-
» phique de la Prusse étant telle qu'une partie de
» son territoire doit nécessairement être exposée,
» sinon à devenir le théâtre de la guerre, du moins
» à en éprouver tous les embarras, je désirerais
» assurer à ma famille un asile où elle fût à l'abri
» des événements qui en résulteraient. Je me flatte
» donc que l'empereur voudra bien, non-seulement
» consentir lui-même, mais aussi s'employer, par-
» tout où il sera besoin, à ce qu'une partie de la
» Silésie, avoisinant les États autrichiens, soit
» déclarée neutre pour cet effet, afin qu'en cas de
» nécessité je puisse avec les miens y fixer mon
» séjour pendant la durée de la guerre. »

Cette lettre, que nous avons citée tout entière, parce qu'elle prouve l'épouvantable situation de la Prusse à cette époque et la nécessité ou Frédéric-Guillaume fut alors d'immoler aux intérêts de son peuple ce que son cœur lui eût préférablement inspiré, renferme encore quelques traits remarquables ; c'est que le roi, en flattant Napoléon d'une alliance utile, cherchait les moyens d'accroître ouvertement la masse de ses troupes, de les placer sous les ordres de ses propres généraux en cas de guerre, d'être déchargé de contributions accablantes, de récupérer une forteresse importante, et d'assurer, à tout événement, l'indépendance de sa personne et celle de sa famille ; enfin de ne nuire en rien aux intérêts de sa monarchie. Une autre lettre du baron d'Hardenberg, ou plutôt un ordre transmis par ce ministre au général baron de Kru-

semarck, en date du 30 août, n'est pas moins curieux ; il y était dit : « Si les motifs de ménage-» ment pour la Russie, qui ont engagé l'empereur » Napoléon à surseoir à toute explication sur les » propositions d'alliance que le roi lui a faites dans » le cours du mois de mai dernier, ont pu à cette » époque paraître plausibles à Sa Majesté, il n'en » est pas de même aujourd'hui que les préparatifs » guerriers de la France contre cette puissance ont » pris et prennent encore tous les jours un carac-» tère plus imposant, et que S. M. impériale, trop » grande pour dissimuler, ne cache pas à la cour » de Saint-Pétersbourg elle-même le but éventuel » de ces mesures. La crainte de lui inspirer à contre-» temps de l'ombrage n'ayant point fait suspendre » cette explication, comment arriverait-il qu'elle » retardât entre la France et la Prusse cette union » *plus intime*, l'objet des vœux du roi, union qui, » soit qu'il ne s'agisse que d'une démonstration » tendante à assurer le maintien de la tranquillité » du Nord, soit qu'en effet les choses en viennent » à une rupture entre les deux cours impériales, » offre dans l'une et l'autre alternative des avantages » manifestes à la France? Tel était le raisonnement » sur lequel le roi fondait l'espoir que, maintenant » du moins, l'empereur Napoléon daignerait, en » réponse à nos susdites ouvertures, entrer en ex-» plication avec lui. »

Après s'être étendu sur quelques détails étrangers à l'objet de l'alliance, le chancelier d'État continuait en ces termes : « Ce ne sont pas nos embarras

» financiers, quelque graves qu'ils puissent être, » qui sont l'objet principal des sollicitudes du roi; » c'est notre situation politique, dont celle de nos » finances n'est, après tout, qu'une conséquence » nécessaire. Tout est en armes autour de nous : » d'un côté, les armées russes bordent nos fron- » tières; de l'autre, l'attitude de l'armée varso- » vienne, censée dirigée contre la Russie, peut » l'être également contre la Prusse. L'armée saxonne » est mise en cantonnement dans notre voisinage, » de manière à pouvoir, dans deux marches, at- » teindre la résidence du roi. Dantzig seule renferme » une autre armée. Au lieu de dix mille hommes » stipulés par les traités, la France en a fait suc- » cessivement arriver vingt-trois mille dans nos » trois places de l'Oder, où leur entretien coûte » chaque mois aux caisses de l'État la somme » exorbitante de deux cent cinquante mille écus. » Au moment où j'écris, la garnison de Stettin » s'élève à dix-sept mille cinq cent quarante-six » hommes. Représentez-vous, mon général, com- » bien Sa Majesté doit être profondément affectée » lorsqu'au milieu de tout cela elle apprend qu'il » n'est, dans ces diverses armées qui nous assiégent, » qu'une opinion, qu'une voix sur la destruction » de la Prusse.

» Fort de sa confiance en S. M. impériale, le roi » peut sans doute personnellement rejeter loin de » lui les soupçons que provoquent de telles rumeurs; » mais est-il le maître d'empêcher qu'une opinion » hautement prononcée au sein de ses États par les

» généraux eux-mêmes ne devienne l'opinion pu-
» blique? Dépend-il de lui, tandis que là où vous
» êtes il ne se fait rien pour les calmer, d'arrêter
» ici les funestes effets de cette opinion, sur le
» crédit de la Prusse au dedans et au dehors?
» Osera-t-il, dans l'incertitude où le laisse la France,
» sans secours, malgré l'offre réitérée et le désir
» constant de Sa Majesté de mettre tous ses moyens
» à la disposition de l'empereur à des conditions
» sur lesquelles il serait si facile de s'entendre;
» osera-t-il, dis-je, respecter assez peu les alarmes
» de son peuple pour ne prendre aucune mesure
» éventuelle pour sa défense? Une sécurité poussée
» trop loin serait sans doute condamnable, et l'em-
» pereur, dont le roi ambitionne par-dessus tout
» l'amitié effective et l'estime, le blâmerait alors à
» juste titre. Nous armons donc, puisque les cir-
» constances en imposent impérieusement le devoir
» au roi, et que mieux vaut, comme je l'ai dit à
» M. de Saint-Marsan, mourir l'épée à la main que
» de succomber avec opprobre; mais c'est pour la
» France que nous armons si elle veut d'un allié
» fidèle, et si, s'arrangeant de gré à gré avec nous,
» elle préfère sincèrement notre libre assistance à
» cette lutte dont la voix de ses guerriers nous me-
» nace, lutte qui, de la part du roi, ne pourrait
» jamais être que celle du dernier désespoir. Voilà,
» mon cher général, ce que j'ai exposé avec fran-
» chise à M. de Saint-Marsan, en lui donnant en
» même temps des renseignements authentiques sur
» les moyens que nous avons de rendre notre al-

» liance utile à son auguste souverain. Il sait que » toutes nos forteresses sont ou vont être dans un » état de défense respectable; il sait que le signal » nous en étant donné, il ne nous faudrait que peu » de temps pour mettre cent mille hommes sur » pied. Le comte de Saint-Marsan a paru pénétré » de la loyauté de nos déclarations et les juge pro- » pres à faire un effet favorable sur l'esprit magna- » nime de l'empereur. Il y a trois jours qu'il lui en » a rendu compte par un courrier. J'ai pensé qu'il » était à propos de ne point vous laisser ignorer » ceci pour votre instruction particulière; mais » n'envisagez ce que je vous en dis que comme une » communication confidentielle; elle ne vous ap- » pelle à faire aucune démarche de votre côté, » puisque tout ce que j'ai dit dans l'épanchement » de mon cœur à M. de Saint-Marsan, prenant dans » votre bouche un caractère officiel, serait censé » peut-être donner une teinte de menace à des con- » versations qui ne l'ont nullement eue, et dans » lesquelles le roi souhaite vivement que l'empereur » ne puisse pas un seul instant méconnaître la pu- » reté des intentions qui les ont dictées. »

Cette pièce officielle peint beaucoup mieux que la précédente la situation très-critique dans laquelle la monarchie prussienne et son roi se trouvaient alors placés. Elle démontre aussi que Frédéric-Guillaume, à cette époque, n'avait ni ne pouvait avoir, pour échapper à la chute complète dont on le menaçait, d'autre plan de salut qu'une alliance, au moins passagère, avec la France; car il fallait

pourvoir aux dangers les plus prochains et les plus inévitables. Dans une guerre heureuse contre la Russie, le roi pouvait raisonnablement espérer des dédommagements pour les pertes qu'il avait faites. En effet, Napoléon eût été intéressé à rendre fort un allié qui venait de lui être utile; mais si, méconnaissant de tels services, il brisait l'instrument qu'il avait employé, on retardait du moins ainsi une catastrophe si facile au moment où l'on traitait; on s'était mis d'avance en état, par un armement formidable, de lutter contre les effets d'une ingratitude qui eût révolté la Prusse entière, et armé peut-être, dans toute l'Allemagne, les adeptes nombreux des sociétés secrètes. Enfin, dans un cas dont l'on n'osait pas encore admettre la possibilité, en dépit des espérances communiquées par le baron de Stein, l'amitié, comme la politique, ne pouvaient manquer d'inspirer à l'empereur Alexandre une conduite généreuse qui était dans ses intérêts comme dans son cœur. Voilà ce que le chancelier d'État pensait de la situation présente et éventuelle de la Prusse. Ils étaient passés ces temps où, guidée par le héros du dix-huitième siècle, la Prusse lutta avec autant de succès que d'héroïsme contre la presque totalité du continent. La monarchie du grand Frédéric avait, après le traité de Bartenstein, été abandonnée de toutes parts lors de celui de Tilsitt. Il fallait donc, malgré les sentiments intimes du roi et la religion politique de son ministre, se soumettre à un système sauveur pour l'instant et sans accroissement de périls pour l'avenir.

Napoléon ne s'abusait pas sur les espérances présentes et les vues ultérieures de la Prusse; de là tant d'hésitation avant de répondre à des ouvertures qui semblaient néanmoins lui être favorables. Il connaissait les menées actives de Stein et ne doutait pas de ses relations secrètes avec Hardenberg; aussi les négociations entamées par le baron de Krusemarck ne marchaient-elles qu'avec une lenteur que nécessitaient alors des négociations entamées avec la Russie et dont nous parlerons plus tard. Il hésitait donc à garantir l'existence de la monarchie prussienne.

Les choses, d'une autre part, n'allaient pas toutes au gré de ses désirs. Les têtes romaines fermentaient, et quoique Napoléon fît beaucoup en faveur de la ville pontificale, la moindre gêne qu'on y éprouvait semblait à ses habitants un tort des plus graves. Par exemple, il voulait faire ressortir l'antique Rome de ses décombres, ce qui forçait à des excavations qui interrompaient les voies publiques, rendaient inhabitables certains quartiers et menaçaient de ruine quelques édifices particuliers. Rien ne dédommageait de ces embarras, d'autant que tout cela était exécuté avec despotisme. Il protégeait les arts, mais l'on eût mieux aimé qu'il protégeât les propriétés et les personnes. Enfin il imagina que la propagande, placée sous son égide impériale, pourrait être dirigée dans l'intérêt de son ambition; mais la propagande, toute religieuse dans son essence, exige un zèle que l'on ne peut créer; pouvait-elle donc servir celui qui tarissait la source

dont émane ce zèle? Enfin la haine ferma les yeux sur les encouragements donnés à l'industrie et à l'agriculture comme sur la bonification opérée relativement à l'administration. La fermentation qu'on remarquait à Rome n'était pas étrangère à quelques autres parties de l'Italie; aussi l'empereur des Français avait-il cru nécessaire de s'assurer des otages en forçant, sous couleur de générosité, quelques grandes familles à envoyer leurs enfants dans les établissements français d'éducation publique, ce qui brisait les cœurs et aliénait les esprits.

Un autre sentiment moins pur, mais aussi puissant peut-être, agitait la Hollande. Là, en dépit de l'administration bienveillante du prince Lebrun, la ruine générale et particulière s'était considérablement accrue depuis l'établissement de la domination directe de la France, et de jour en jour le mécontentement, devenu plus vif, y faisait jeter les yeux, avec l'espoir d'un prochain affranchissement, vers la Grande-Bretagne qui y entretenait des agents secrets, ce qui forçait, comme en Hanovre et en Allemagne, à solder, aux dépens de ces pays, une police inquisitoriale et un grand nombre de troupes, double source d'épuisement et de haine. Puis le paupérisme faisait des progrès effrayants sous sa domination; on comptait en 1810, à Rome, trente mille pauvres sur une population de cent quarante-sept mille âmes; à Amsterdam, quatre-vingt mille sur deux cent dix-sept mille habitants; à Venise, soixante-dix mille sur cent mille

seulement, et Berlin n'en comptait que douze mille sur cent quatre-vingt mille âmes.

Si Napoléon tournait ses regards vers la Péninsule, il voyait le Portugal, d'où il ne lui était revenu que d'informes débris, restes d'une brillante armée, couvert entièrement par une armée anglaise toujours victorieuse; en Espagne, Cadix était défendue par son inexpugnable situation et par une garnison nombreuse. Son frère, à la vérité, semblait régner à Madrid; mais l'influence de Madrid sur le reste de l'État est presque nulle, car cette ville n'eut jamais avec les provinces de lien solide que leur attachement commun à la monarchie et le respect pour le prince, nœuds qui, depuis l'invasion, n'attachaient plus qu'à Cadix ou à Valençay. Il n'en était donc pas de cette capitale comme de Paris, Vienne ou Berlin, et c'est ce que Napoléon n'avait pas calculé. Puis les communications entre l'Espagne et la France devenaient journellement plus difficiles. On repoussait facilement les troupes de guérillas, mais elles renaissaient et reparaissaient sans cesse, enlevaient les courriers et massacraient les escortes des convois dont elles s'emparaient; témoin la surprise par Mina, dans les gorges de Salinas, de ces nombreuses voitures et fourgons envoyés par Bessières, et les horreurs que commirent alors les guérillas qui se recrutaient partout. et même parfois de soldats français chassés de leurs corps, ou déserteurs (1), qui rentraient ensuite en

(1) Nayliés, *Mémoire sur la guerre d'Espagne*, p. 335 et 336.

France chargés du butin qu'ils avaient fait sur leurs propres compatriotes. Au reste, il n'en est pas des Espagnols comme des Allemands. L'on n'avait chez ceux-ci affaire qu'à des gouvernements timides et à des armées qui, une fois battues, ne laissent au prince aucune ressource ; dans la Péninsule, au contraire, c'était une nation tout entière qu'il fallait vaincre et retenir dans la soumission. Au Nord on trouvait des peuples accoutumés au joug ; au Midi c'étaient des hommes indépendants et fiers. C'est encore ce que le monarque français n'avait pas su distinguer. Quelques reconnaissances forcées et partielles de son pouvoir usurpateur l'avaient aussi abusé, parce qu'il ne se faisait pas une juste idée du caractère espagnol, amalgame des éléments les plus bizarrement contrastés. Les fils des anciens Ibériens, croisés par des races africaines, sont à la fois, et selon les circonstances, les temps et les lieux, actifs ou paresseux, généreux ou féroces, loyaux ou fourbes; faut-il le dire enfin? valeureux ou lâches. Amis solides, ils se montrent ennemis implacables, et ils joignent aux minutieuses pratiques de la religion le dévouement et l'enthousiasme qu'elle inspire et la constance qui la nourrit.

Ce qu'il y avait de plus fâcheux encore, c'était que, quand les généraux manifestaient une dangereuse insubordination, la désertion commençait parmi les soldats (1), et les Anglais en avaient déjà recueilli un grand nombre, ce qui, joint à ceux qui

(1) Voyez pièce justificative M.

se réunissaient aux guérillas, laissait un grand vide dans les divisions françaises. Tout se désorganisait dans les armées françaises au delà des monts; Suchet seul y obtenait alors de grands et véritables succès, mais non sans éprouver de vives résistances, et Tarragone renouvelait alors ces actes d'immortel héroïsme dont Saragosse et Girone avaient fourni l'exemple. Nous croyons donc devoir en parler ici.

Tarragone, ceinte en grande partie par de fortes murailles de construction romaine sans terrassement, et renforcée de quelques redoutes extérieures, fut attaquée, à la fin d'avril 1811, par une armée composée de quarante mille hommes d'infanterie et de six à huit mille hommes de cavalerie, traînant avec elle cent bouches à feu; elle fut totalement investie le 4 mai. Nous ne détaillerons pas les opérations tant d'attaque que de défense; celle-ci fut active et remarquable par de fréquentes sorties, celle-là fut régulière et vigoureuse. Contréras, laissé dans cette place par le général marquis de Campo-Verde, qui abandonna la ville en promettant de la secourir, ce qu'il n'exécuta point, n'avait en caisse que six mille piastres (trente mille francs); mais les habitants y pourvurent avec générosité, l'aidèrent de leurs bras comme de leur fortune, et le clergé, maltraité alors par les cortès, ne s'en montra pas moins animé du plus grand zèle sous les ordres d'un gouverneur dont l'énergie, le caractère et les talents inspiraient une confiance générale. Cet intrépide militaire se défendait depuis

deux mois, et avait déjà repoussé quatre assauts, quand le 28 juin, ne pouvant plus résister, mais ne voulant point capituler, il cherche à faire échapper la garnison qui ne peut y réussir et est refoulée dans la ville. Emportée enfin par un cinquième et dernier assaut, cette place est livrée au meurtre et au pillage, malgré tous les efforts des officiers français. Ce qu'il y eut d'odieux alors, c'est que le général Suchet maltraita Contréras et le menaça du gibet; mais il chercha ensuite à le détacher du parti de Ferdinand VII, et, sur son refus, on l'envoya en France, où, traité comme prisonnier d'État, il ne put briser ses fers qu'au commencement d'octobre 1812 et ne se réfugia en Angleterre qu'en juin 1813. C'est ainsi que fut traité le célèbre défenseur de Tarragone, ville qui eût sans doute échappé aux maux qu'elle souffrit si elle avait été secourue, comme elle pouvait l'être, par les armées espagnoles et par les stations anglaises.

L'Angleterre, durant cette même année, présentait un tableau que nous ne devons pas écarter des regards de nos lecteurs. Dès le 31 décembre 1810, il avait été arrêté, dans une conférence des deux chambres, que, vu l'état de santé du roi, le prince de Galles serait appelé à la régence sous la réserve qu'il ne pourrait donner d'emploi à reversion, accorder de pension que sauf confirmation de la part du roi son père, et créer de nouveaux pairs qu'après un laps de temps déterminé; car l'esprit de liberté présidait à cette mesure. Le bill de régence ne passa que le 5 février 1811, et S. A. R., voulant montrer

qu'elle ne considérait son autorité que comme transitoire, ouvrit le parlement, non en personne, mais par une commission au nom du roi, se refusa à toute augmentation dans l'état de sa maison, et conserva les ministres déjà en place. Le cabinet continua à marcher dans la voie politique qu'il avait suivie jusque-là, selon les opinions toujours dominantes de Castlereagh et de Perceval, dont les inspirations étaient une perpétuelle évocation de l'ombre de Williams Pitt. Une demande en faveur de l'émancipation des catholiques fut renouvelée et rejetée, ce qui donnait à Napoléon l'espoir, bientôt évanoui, d'un soulèvement en Irlande. Des émeutes d'ouvriers, brisant des machines, trompèrent également ses désirs; et quand il s'applaudissait de quelques embarras survenus dans le commerce de la Grande-Bretagne, il ne voyait pas que leur cause naissait, non de son système continental dont les effets les plus réels furent les symptômes déjà remarquables en France d'une future et inévitable crise commerciale, mais de la profonde ignorance des négociants anglais, qui firent d'énormes pertes en portant dans l'Amérique du Sud une grande quantité de marchandises qui ne pouvaient y trouver de placement (1).

(1) *John Mawe*, dans son Voyage au Brésil, donne de curieux détails sur les fausses spéculations de ceux de ses compatriotes qui portèrent dans ces contrées pour plus de cent millions de marchandises, dont les retours ne s'élevèrent pas à vingt-cinq millions.

Le duc d'York fut réintégré le 25 mai dans les emplois dont il s'était démis, ce qui eut lieu à l'applaudissement du public et surtout de l'armée. Du reste, tout prospérait dans l'État; car un dénombrement fait alors prouva que depuis 1801, époque où la population anglaise montait à dix millions neuf cent quarante-deux mille six cent quarante-six âmes, elle s'était accrue d'un million six cent onze mille huit cent quatre-vingt-deux âmes; ce qui la portait en 1811 à douze millions cinq cent cinquante-quatre mille cinq cent vingt-huit habitants, accroissement prodigieux dans un espace de dix ans. Tout prospérait également au dehors; tous les bâtiments de guerre français tombaient successivement entre les mains des marins anglais; il en était de même des colonies, et lord Minto (Helyot), en annonçant la prise de Java, écrivait de Batavia, en décembre 1811 : *La Grande-Bretagne n'a plus un seul ennemi depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au cap Horn.* Les Anglais avaient aussi trompé l'espoir, conçu par Napoléon, d'un soulèvement en Sicile, où il cachait ses menées secrètes en faisant circuler le bruit que la reine de Naples y préparait des *Vêpres siciliennes* contre les troupes anglaises. Mais, outre que cette princesse, toute irritée qu'elle était de la conduite du gouvernement britannique, ne fut jamais capable de concevoir une telle atrocité, elle n'aurait pas même eu le pouvoir de l'exécuter; car il faut, dans ce cas, avoir à ses ordres la populace comme instrument dévoué, et la reine n'était pas populaire dans cette île ; ce ne sont

que des ennemis qu'il faut livrer à la haine publique, et les Anglais étaient considérés alors comme de généreux protecteurs; une telle rage doit être spontanée et universelle, ce qui certes ne pouvait avoir lieu. Cette prétendue connivence de la reine de Naples avec Napoléon, et le désir supposé de se jeter dans ses bras, n'est donc qu'un absurde roman.

Les Siciliens, mécontents de la cour, avaient montré beaucoup moins de zèle en sa faveur au second qu'au premier séjour qu'elle fit à Palerme. Le général anglais Stuart, qui préserva alors la Sicile des attaques de Murat, avait demandé pour sa défense le concours des troupes napolitaines. La reine s'y était refusée, ce qui choqua vivement les Anglais. De tous côtés les Siciliens voyaient avec peine les emplois, les faveurs, les ministères exclusivement donnés aux Napolitains, et ce qui n'était d'abord que mécontentement finit par devenir opposition. On voulut vaincre cette irritation par des rigueurs intempestives; la police fut tracassière; des arrestations eurent lieu, et la haine s'accrut. Quelques prisonniers d'État furent mis en jugement; les têtes fermentèrent, et les Anglais, qui craignaient que les mécontents n'appelassent les Français, s'opposèrent aux mesures acerbes du gouvernement. Ce fut dans ces circonstances que le parlement de 1810 s'assembla; les besoins d'une cour prodigue nécessitaient un surcroît d'impôts; on refusa une partie de ceux qui étaient demandés, et l'on proposa un mode égal de répartition pour

ceux qu'on accordait, acte généreux des barons en faveur du peuple. La cour osa alors établir arbitrairement (en février 1811) un impôt sur les sommes payées d'après les actes publics; son produit devint nul, parce qu'on ne contracta plus que par actes sous seings privés. Elle créa une loterie de biens fonds ecclésiastiques, et personne n'en prit les billets; elle mit en vente des domaines royaux, et nul ne voulut en acheter. Les remontrances des barons contre ces actes illégaux, quoique faites en termes respectueux, parurent une insulte dont le gouvernement, en dépit des sages conseils du duc d'Orléans, se vengea en déclarant ces remontrants dignes de blâme et en en faisant arrêter plusieurs le 19 juillet. Les Anglais, qui entretenaient à leurs frais dix-huit mille hommes et une armée navale pour la défense de la Sicile, à laquelle ils payaient en outre un subside annuel de quatre cent mille livres sterlings (neuf millions six cent mille francs), qui avaient d'ailleurs découvert une correspondance entre des conjurés napolitains, et Maubés, général au service de Murat, devait intervenir dans cette querelle. L'amiral Bentinck, arrivé dans cette occurrence en qualité tant de ministre que de chef des forces britanniques, cherche à calmer les esprits, démontre à la cour de Palerme les dangers de sa position et réclame la liberté des détenus. Il n'obtient rien de ce qu'il demandait, mais il acquiert par ses démarches conciliatrices une haute popularité, et voulant, dans sa mission de paix, mettre autant de sagesse que de loyauté,

il repart pour Londres afin d'y chercher de nouvelles instructions, revient promptement, et obtient enfin, après de longues conférences appuyées par un corps de troupes stationnées aux portes de Palerme, que le roi quitte les rênes de l'administration, qui sont remises au prince héréditaire avec le titre de vicaire général du royaume. Ce prince déclare aussitôt l'amiral Bentinck généralissime des armées napolitaines (1). Tel fut l'état des choses en Sicile durant le cours de l'année 1811, et cet exposé réfute complètement les assertions des affidés de l'empereur des Français.

Napoléon avait fait sans succès de nouvelles propositions au prétendant (Louis XVIII). Ce n'était plus, comme précédemment, l'offre d'une couronne, mais celle de quelques millions pour payer ses dettes et d'une pension pour lui et les siens, à condition qu'il quitterait l'Angleterre; car il redoutait que le cabinet de Saint-James ne profitât de l'absence qu'il méditait pour rallumer au nom de ce prince, dans les provinces de l'Ouest, des étincelles de troubles. Toutes ses vues se portaient alors sur une expédition lointaine pour l'exécution de laquelle il faisait des préparatifs immenses et qui nuisaient à ses affaires dans la Péninsule, où les cortès s'occupaient presque exclusivement de leur œuvre constitutionnelle.

Pour se faire une idée de la direction des esprits dans cette illégale assemblée, il suffit de noter les

(1) Le 16 janvier 1812.

bases fondamentales de la constitution qu'on préparait et qu'on faisait précéder (1) d'un discours préliminaire jadis destiné à servir d'introduction à un recueil des lois espagnoles ordonné par Charles IV, mais semé alors de lieux communs philosophiques. Les voici : *L'Espagne appartient au peuple espagnol et n'est le patrimoine d'aucune famille* (ce qui détruisait tout droit d'hérédité), et par une inconséquence patente, *le gouvernement d'Espagne est une monarchie héréditaire; les cortès font les lois et le roi les exécute. Sa personne est inviolable et sacrée; il sanctionne les lois* (on en excepte la constitution qui le dégrade); *il ne peut refuser sa sanction que dans deux sessions consécutives, et est obligé de la donner sur la demande faite dans une troisième; il déclare la guerre et la paix, nomme aux emplois civils et militaires sur la proposition du conseil d'État, dirige les négociations, surveille l'emploi du revenu public. Il n'apportera aucun obstacle au rassemblement des cortès, qui seront composées d'une seule chambre; ne suspendra ni ne gênera leurs séances; ne pourra voyager, se marier, abdiquer sans leur permission. Don Ferdinand VII est déclaré roi d'Espagne par les cortès; en cas de minorité, une régence surveillera l'éducation du prince des Asturies; elle se composera de deux des plus anciens députés des*

(1) Le 7 août 1811, mais la constitution ne fut promulguée que le 19 mars 1812.

cortès, de deux conseillers d'État; et le conseil d'État de quarante membres, dont quatre grands d'Espagne, quatre ecclésiastiques, douze Américains et vingt Espagnols. Nous ne suivrons pas plus loin dans leur voie ces législateurs révolutionnaires qui, malgré la vicieuse composition des cortès, rencontrèrent pourtant dans leur sein de nombreux opposants à leur constitution; nous remarquerons seulement que ceux qui s'étaient rassemblés, qui avaient exercé leur autorité législative, dirigé bien ou mal les armées et des négociations, nommé les généraux et les administrateurs, exalté les peuples au nom prestigieux de Ferdinand VII, dont ils reconnurent la légitimité et les droits héréditaires, fabriquaient sans son concours, sans réserve et sans acceptation future, une charte constitutive qu'ils imposèrent arbitrairement d'avance, et comme unique source de son pouvoir légal, à celui-là même au nom duquel elle était faite et promulguée.

Cette œuvre d'inexpérience, cette source de révolutions et de désordres importait fort peu alors à Napoléon, trop occupé de ses vues hostiles contre la Russie; mais il avait près de lui un judicieux observateur qui recueillait ses indiscrétions, qui scrutait sa pensée; c'était Tchernicheff. Celui-ci était parvenu à connaître le nombre, la marche, la destination des troupes françaises, et, dans ses fréquentes allées et venues, il informait exactement son maître de tout ce qu'à cet égard il lui était utile de savoir. Les projets médités par l'empereur des

Français étaient d'autant plus faciles à pénétrer que ce prince, qui avait dit, vers la fin de 1809, à l'ouverture de la session législative : « Mon allié et » ami l'empereur de Russie a réuni à son vaste » empire la Finlande, la Moldavie, la Valachie et » un district de la Gallicie. Je ne suis jaloux de rien » de ce qui peut arriver de bien à cet empire; mes » sentiments pour son illustre souverain sont d'ac- » cord avec ma politique ; » ce prince, disons-nous, s'exprimait d'une manière fort différente dans le cours de l'année 1811, quand, renouvelant ses capitulations avec les Suisses, levant une nouvelle conscription de cent vingt mille hommes et augmentant la masse de ses troupes sur la frontière orientale de la Prusse, il dévoilait ainsi ses intentions : « Dans cinq ans je serai le maître du monde; il ne » reste plus sur le continent que la Russie, mais je » l'écraserai. »

1811.

La Russie. — L'empereur Alexandre. — Sa situation. — Lettre à ce sujet. — Finances. — Armée. — Barclay de Tolly. — Plan de guerre. — Ses dispositions. — Mémoire sur l'armée française. — Opinion de Moreau sur Napoléon. — Armfelt. — Ministère secret. — Ses correspondances. — Projet d'émancipation des paysans. — Projet d'établissement de quatre sénats. — Idées constitutionnelles. — Pologne. — Lettre à ce sujet. — Projet présenté par le comte Oginski et le prince Lubomiaski. — Négociations entre la France et la Russie. — Elles demeurent sans effet. — Guerre de Moldavie. — Ses succès. — Lettre de Vienne. — L'Autriche. — La Suède. — L'Angleterre. — Guerre de Perse. — Espagne. — Italie. — Koutouzoff. — Romanzoff.

Nous allons nous occuper ici presque exclusivement de la Russie, autant néanmoins que dans l'état actuel de l'Europe il est possible d'isoler les intérêts d'un État de ceux de tous les autres. Mais, comme nous aurons à exposer les moyens conservateurs conçus ou adoptés par l'empereur Alexandre, et conséquemment ses plans préparatoires sur la source desquels l'ignorante opinion s'est généralement égarée; comme nous aurons à dévoiler des négociations peu ou point connues, choses qui

échappèrent alors à la sagacité de Napoléon et à l'intelligence bornée de son ministre; enfin comme les résultats politiques et militaires d'une pensée observatrice et prévoyante furent immenses, et que cette pensée est encore un mystère historique, nous croyons, en levant le voile qui les couvre, devoir prendre pour point de vue Saint-Pétersbourg. C'est donc du cabinet russe principalement que nous ferons jaillir les traits de lumière propres à éclaircir ce qui se rapporte aux événements secrets ou publics des années 1811 et 1812.

Commençons par considérer la situation dans laquelle l'empereur Alexandre était alors placé, la nature de ses intérêts, de ses vues, de ses ressources; les espérances et les craintes qui se balançaient dans son esprit; ce qu'il semblait augurer d'une lutte nouvelle et ce qu'il faisait pour atteindre le but dont il cherchait à détourner les regards de son véritable ennemi, sans cesser un moment d'y fixer les siens. Avant d'entrer dans tous ces détails, transcrivons les fragments d'une lettre écrite de Saint-Pétersbourg par un agent prussien depuis longtemps établi dans cette capitale, et dont nous avons déjà cité la correspondance: « ... J'ai déjà » écrit assez en détail à Votre Excellence sur les » ressources prodigieuses de ce vaste empire; je ne » lui ai pas caché davantage les vices administratifs » qui en gênent le développement. Elle me demande » aujourd'hui ce qu'il faut penser des mesures prises » ici pour se montrer dans une situation respec-

» table, ce qu'il faut aussi penser de l'opinion » aigrie par la souffrance publique et particulière. » Je commencerai donc par affirmer, ce que l'é- » tranger aurait peine à croire, qu'il n'y a point ici » de véritable opinion publique, mais des velléités » et non de ces volontés fortes qui ailleurs entraî- » nent dans leur propre direction les gouverne- » ments même les plus absolus. Les propriétaires » souffrent et se plaignent; qu'importe! L'autorité » peut sans crainte laisser bavarder à ce sujet; elle » est trop impérieuse et trop redoutée; nul n'ose- » rait s'élever contre elle. Puis les plaintes n'ont » point ici d'organe légal; car le sénat est sans » crédit, sans puissance; il n'est rien, ne se per- » mettrait aucun avis, et dans le fait ne s'intéresse » à rien. C'est donc avec étonnement qu'on lit ici, » dans des écrits étrangers, tant de romans sur » l'importance de ce timide corps de jugeurs.

» Parlons maintenant des finances; celles de la » Russie sont aujourd'hui dans un délabrement » complet. J'ai détaillé à Votre Excellence les effets » de l'emprunt fait à Pickler, qui produisit à grands » frais des résultats tout contraires à ceux qu'on » en attendait. Les négociations de Rall n'ont pas » été plus heureuses; Rall est banquier et non » financier; mais l'on croit encore ici que celui qui » sait remuer de l'argent pour son propre compte » est capable de servir les intérêts de l'État quand » ce ne sont que les siens seuls qu'il a en vue. L'on » s'est enfin adressé à sir Francis d'Ivernois, qui

» écrit tant et d'une manière plus séduisante que » solide sur les finances de la France. C'est unique- » ment un théoricien, et, qui pis est, un homme » qui voudrait subordonner les intérêts de la Russie » à ceux de l'Angleterre; aussi finira-t-on par re- » courir à des émissions d'assignats, ajoutés aux » cinq cent soixante-dix-sept millions déjà émis (1) » depuis que Catherine II créa le papier-monnaie, » assignats auxquels redonnera quelque faveur le » commerce de la Grande-Bretagne se rétablissant » sous le voile transparent dont il est couvert; et » plus tard on aura recours aux subsides du cabinet » de Saint-James. Mais il faudrait préalablement » être déterminé et s'être mis en mesure d'entamer » la lutte que semble désirer et redouter également » l'empereur Alexandre, lutte cependant à laquelle » tout indique qu'il sera prochainement forcé. Pour » la soutenir, la Russie possède des soldats dont » les dernières guerres contre Napoléon ont mani- » festé la constante intrépidité; il ne leur manquait » alors qu'une formation et une instruction plus » parfaite, ainsi que des généraux plus audacieux » et plus habiles. Les troupes russes ont acquis » aujourd'hui une partie de ces avantages si néces- » saires devant une armée et des généraux tels » qu'en possède la France; ils sont dus aux soins » du général Barclay de Tolly, ministre actuel de » la guerre, homme aussi distingué comme admi- » nistrateur que comme militaire. Il s'est donc au-

(1) Voyez la pièce justificative N.

» tant occupé de la réforme des abus administratifs
» que du perfectionnement des manœuvres. C'est
» sans contredit l'officier le plus capable de diriger
» une armée avec succès, d'un sens droit, d'une
» intrépidité froide, d'une audace prouvée par son
» héroïque passage du golfe de Bothnie. Voilà celui
» qui, en cas de guerre, serait le plus utile à em-
» ployer en chef; mais il est Livonien, tort immense
» aux yeux des Russes qui, quoique toujours bien
» servis par les étrangers auxquels ils doivent leurs
» meilleurs officiers, n'ont généralement foi qu'aux
» nationaux, et un Livonien même est pour eux un
» étranger. Ce sentiment, je dois en passant le dire
» ici, contribuera plus qu'on ne pense à empêcher
» que les Polonais s'unissent jamais à eux de cœur
» et d'âme. Quant à Barclay, il est douteux qu'il
» puisse être employé comme il serait utile qu'il le
» fût; trop de généraux sont ses aînés de grade;
» les commandera-t-il? et, s'il les commandait, en
» serait-il obéi avec ce zèle ardent et sincère sans le
» concours duquel on ne peut rien d'utile? Alexan-
» dre d'ailleurs osera-t-il braver à cet égard les
» usages reçus? On lui obéira, mais mal, et il n'a
» pas, pour se faire craindre, le bâton (doubina)
» de Pierre le Grand. Ce créateur de l'empire russe,
» en substituant les rangs sociaux à ceux de nais-
» sance, choisissait avec sagacité et élevait subite-
» ment ceux qui lui semblaient supérieurs aux
» autres. La place alors donnait le rang, mainte-
» nant c'est le rang qui conduit aux places; aussi
» le prince ne peut-il accorder dans le civil les em-

» plois supérieurs qu'à des hommes qui, ayant » lentement percé à travers les quatorze classes (1), » ont souvent rétréci dans des emplois inférieurs » l'intelligence dont la nature les avait doués. De là » tant de ministres si médiocres, tandis que, dans » le militaire, l'ordre du tableau empêche le génie » de s'élever rapidement et utilement pour le ser- » vice de l'État. Je dirai encore ici que j'y ai déjà » vu trois guerres, et que, dans toutes trois, avec » un état immense de troupes sur le papier, il ne » s'en trouvait plus la moitié au moment où il fal- » lait les employer ; effet de la vicieuse administra- » tion de ce pays, et chose sur laquelle mes précé- » dentes lettres ont donné d'exacts et nombreux » détails. Ce dont il faut surtout se convaincre, » c'est qu'on acquiert beaucoup plus de notions » justes sur ce pays dans les salons de la haute » société que par de sales intrigues secrètes avec » des agents d'un ordre inférieur, qui vendent le » mensonge pour la vérité, que très-souvent ils ne » connaissent pas. Le 1er janvier, jour où l'on » distribue les grâces, est un moment précieux à » saisir, car la vanité déçue devient alors indiscrète ; » il faut cependant se défier de ce que l'amour- » propre ou l'intérêt blessé dit sur les personnes et » les choses ; puis les Russes, ne voulant paraître » rien ignorer, répondent hardiment sur ce qu'ils » ne savent pas, et quelquefois se plaisent à vous » tromper pour se procurer le plaisir de se moquer

(1) Voyez la pièce justificative O.

» de vous. Enfin l'on pourrait louer beaucoup leur
» pays sans qu'ils vous méprisassent ou le critiquer
» un peu sans qu'ils vous haïssent. Au fait il est
» difficile de parler ici librement de la Russie sans
» y froisser quelques susceptibilités, car le Russe
» ressemble à une jolie femme qui, si vous la com-
» pariez à Vénus, croirait qu'il manque encore
» quelque chose à son éloge. Des hommes de sens,
» et j'en ai rencontré nombre de cette espèce,
» s'élèvent fort au-dessus de ce patriotisme de bas
» étage; je ne citerai ici que l'empereur Alexandre.
» Ayant eu l'occasion de causer avec lui, ce qu'il
» permet facilement, je lui vantais avec raison ses
» vastes moyens de puissance; il me répondit : *Ne*
» *nous faites pas si beaux, il n'y eut jamais de*
» *tableaux sans ombres.* Certes ! il se trouve des
» ombres dans celui de la Russie, mais il s'y trouve
» aussi de grandes et belles parties qui l'emportent
» de beaucoup sur ce qu'on y remarquerait de dé-
» fectueux. La force défensive de cet empire est
» prodigieuse; sa force agressive le serait égale-
» ment si l'on pouvait y déraciner quelques abus
» qui l'atténuent. S. E. M. le baron de Stein voit,
» je pense, beaucoup plus à cet égard ce que l'on
» pourrait faire que ce que peut-être on fera. Quant
» à moi, observateur intéressé sans doute, mais
» pourtant impartial, qui sais tout ce dont on serait
» capable et les obstacles qu'on rencontrerait, j'au-
» rais peine à croire qu'on entreprit seul ce qu'un
» système d'alliance n'a pu opérer. Le passé rend
» timide pour l'avenir; la guerre de Turquie ronge

» les ressources. L'on attend, placé entre l'espé-
» rance et la crainte, celui qui voulut empêcher la
» dernière guerre d'Autriche et qui empêcha la
» Prusse d'y prendre part, afin qu'il existât encore
» une barrière entre la France et lui, verra peut-
» être ces États, qu'il pouvait alors diriger contre
» Napoléon, obligés de suivre ce prince dans une
» guerre faite à la Russie. Ceci n'est point un con-
» seil; qui oserait en donner à Votre Excellence?
» c'est un pénible aperçu, peut-être une vaine
» crainte ! »

L'empereur Alexandre connaissait à merveille tous les dangers de sa position, comme tous les vices de son administration civile et militaire. Longtemps il avait espéré que Napoléon, après s'être élevé au plus haut degré de puissance, en jouirait paisiblement; cet espoir était enfin déçu. Son pays se ruinait, et l'ukase du $^{19}/_{31}$ décembre 1810, que l'esprit des traités entre les deux États ne condamnait pas plus que le système français des licences, fut le premier acte d'indépendance qu'il se permit. La Russie tout entière applaudit à cette mesure utile au commerce et à sa propriété foncière, car plus de deux cents bâtiments anglais, sous le pavillon de Ténériffe, entrèrent alors dans les ports russes et accrurent la masse des capitaux en enlevant une grande quantité de produits bruts. En vain Romanzoff conseilla-t-il d'en confisquer une vingtaine pour satisfaire aux exigences de Napoléon; d'autres, et particulièrement le respectable

amiral Mordvinoff, manifestèrent un avis contraire, et ce fut aussi celui du tzar. Déjà ce même amiral Mordvinoff, ancien ministre de la marine sous le règne de Catherine II, et alors membre du grand conseil de l'empire, avait présenté à l'empereur Alexandre un plan d'opérations militaires en cas de guerre contre la France. Voici quel en fut l'origine et en quoi il consistait.

Le duc de Serra-Capriola était, depuis près de quarante ans, ministre de Naples en Russie; sa maison n'avait pas cessé d'être le centre d'une constante opposition contre l'empereur des Français, dont les offres les plus brillantes n'avaient pu le séduire, et il sacrifiait à ses devoirs de sujet fidèle une fortune de quatre cent mille livres de rentes. Mais il n'avait plus de relations diplomatiques avec le tzar depuis que le cabinet russe avait reconnu le roi Joachim; il n'allait même plus à la cour, quoique décoré du premier ordre de l'empire, et quoiqu'il fût lié par son mariage avec les plus illustres familles russes. Cet homme, dont les lumières naturelles s'étaient accrues par une longue expérience des affaires, voyait ou croyait voir que l'empereur Alexandre avait peine à se décider pour une guerre libératrice que néanmoins sa situation exigeait. Le duc, vers la fin de 1810, causant sur ce sujet avec l'un de ses amis qui avait constamment suivi de sa pensée la marche politique et militaire de Napoléon, le pria de rédiger pour lui seul un mémoire relatif à l'état présent des choses. Nous allons donner un

rapide extrait de ce mémoire, dont l'épigraphe annonçait l'esprit et l'objet (1).

Après avoir exposé la situation réelle et les intérêts réciproques de la Russie et de la France; après avoir prouvé par des faits les vues hostiles de celle-ci et les dangers de celle-là, ainsi que les injures multipliées qu'elle avait eu à souffrir; enfin après avoir démontré la nécessité qui poussait Napoléon, *non-seulement à effacer dans le Nord les échecs qu'il avait essuyés dans le Midi, mais à conquérir de nouveaux moyens pour subjuguer l'Espagne*, l'auteur posait le problème politique et militaire suivant : *étant donnés les véritables intérêts comme les forces réciproques, déterminer le moyen le plus propre à assurer son indépendance.* Pour résoudre ce problème il peignait, dans un premier article, d'une part, la puissance formidable de la France, la vigueur et l'élan de ses armées, le génie et les avantages de situation de celui qui les commandait; d'autre part, l'insuffisance des finances françaises pour subvenir aux frais d'un immense développement militaire sans le secours des tributs imposés à l'étranger, et qui cesseraient le jour où Napoléon *rencontrerait* enfin une *résistance insurmontable.* Dans un deuxième article, il exposait, sans les exagérer, les moyens de résistance que posséderait la Russie, *indépendamment des alliés qu'elle pourrait recou-*

(1) To be, or not to be, it is the question.

(Shakespeare, *Hamlet.*)

vrer, et démontrait combien sa position était plus avantageuse que celle de *la France en* 1789 ou de *l'Espagne en* 1808. Le troisième article rappelait la conduite constante de l'ennemi, influant durant la paix *par la crainte de la guerre*, durant la guerre par une marche que rendait rapide l'absence totale des magasins et de leurs escortes, ce qui lui conservait la disponibilité de toutes ses forces pour briser tous les moyens de résistance. L'auteur ici traçait d'avance sa ligne d'attaque, soit vers Smolensk, d'où il menacerait les deux capitales, soit sur Kief, où il ruinerait à son profit une grande partie des ressources de la Russie. Dans une telle situation *que faut-il faire ?* demandait-on au quatrième article ; et la réponse à cette question était : *L'ennemi lui-même l'indique ; il veut ruiner comme allié un État qu'il se flatterait alors de détruire facilement par ses armes ;* il faut donc *abjurer* une *alliance perfide. Il veut une guerre rapide et fructueuse ; il faut le forcer* à en faire une qui soit *ruineuse et lente.* Il craint de *s'éloigner* pour longtemps de la *France ; ce qu'il redoute* on doit le lui *rendre nécessaire.* Il faut surtout ne pas *livrer le sort de l'empire au hasard d'une bataille ;* il faut *opposer la patience à la fougue*, éviter les fautes commises à Austerlitz et à Friedland ; faire une guerre de *position* avec de *grands corps* hérissés *d'artillerie*, assurer de poste en poste ses moyens de *retraite*, opération dans laquelle des masses compactes peuvent être *repoussées, mais non pas mises en déroute ; inonder* le

pays de *Cosaques* pour *s'éclairer*, pour insulter *les flancs* de l'ennemi, enlever *ses détachements et ses convois*, le forcer à se concentrer sur un sol ruiné; ne jamais *se diviser devant un adversaire brave, actif, entreprenant;* former des *armées de réserve* propres soit à seconder l'armée principale, soit à couper *sa ligne d'opérations;* faire ainsi *user* à l'ennemi *les quatre ou cinq mois de l'été*, et *attendre* pour agir contre lui ceux *d'hiver*, où la longueur *des nuits* facilite *les opérations des troupes légères* et rend la campagne pénible à tenir *pour des soldats accoutumés à des climats tempérés.* Le cinquième article était nourri d'exemples de guerres défensives savamment exécutées, et l'on y citait comme modèle la campagne faite alors par lord Wellington. Le sixième article proposait comme moyens principaux un accord préalable avec l'Angleterre, la reconnaissance du gouvernement de Cadix, une paix prompte avec la Turquie, des négociations avec l'Autriche et la Prusse, des relations amicales avec la Suède mécontente de la France, et comme accessoires des diversions maritimes en Italie, en Hollande, en Hanovre. On citait dans le septième article de remarquables exemples de diversions de ce genre, et dans le huitième l'on embrassait le plan tout entier d'opérations militaires à exécuter pour amener pas à pas l'ennemi aux lieux où sa perte deviendrait inévitable. On calculait dans un neuvième article la masse de troupes nécessaires à l'exécution de ce plan de guerre, en prenant pour base, non ce que

l'on croyait en avoir, mais ce qu'on en avait réellement. Le dixième et dernier article avait pour but d'assurer aux États continentaux l'intégrité de leur territoire, en cas seulement qu'ils prissent part à une guerre soutenue pour les intérêts de tous les trônes. Un supplément à ce mémoire en développait avec plus de précision les articles 6, 8 et 9, et recommandait également de ne point compromettre, par un élan de fausse gloire, le but essentiel de la guerre qu'il ne fallait jamais perdre de vue.

Dans un second mémoire relatif à l'armée française, on prouvait la nécessité de la guerre tout en rendant à ses troupes la justice due à leur héroïsme, et à leurs généraux le tribut d'estime qu'ils méritaient; en appréciant le génie militaire de ce conquérant dont la France ne saurait abjurer la gloire, seul dédommagement des maux sans nombre qu'il lui a causés, mais sans dissimuler ses erreurs militaires même, telles, par exemple, que son imprudente incursion dans la Carinthie où, coupé de toutes ses ressources et n'ayant aucun secours à espérer, il eût été perdu sans la terreur exagérée de la cour de Vienne. Aussi concluait-on qu'il fallait spéculer sur son audace inconsidérée et en agir avec lui comme Wellington venait de le faire contre Masséna. C'était là le point de vue principal de l'auteur. Nous ne rapportons donc pas ce qu'il disait sur le caractère de tout temps belliqueux du peuple français, sur le mérite militaire de ses armées et les talents de ses généraux; mais nous citerons sur Napoléon un mot remarquable de Moreau : *C'est,*

disait-il, *un général audacieux, mais sans prévoyance, qui ne résisterait pas à une longue suite de malheurs*. Ce mémoire était terminé par des détails précis sur le système de guerre agressive de Napoléon et sur celui de retraite qu'il fallait lui opposer.

Le duc de Serra-Capriola ne s'abusa pas relativement aux vues secrètes des cabinets de Vienne et de Saint-James, qui, tous deux, aimaient beaucoup mieux voir sur le trône de Naples un usurpateur que le roi légitime, car l'un y pressentait un prétexte de régner en Sicile comme protecteur, et l'autre y entrevoyait l'espoir plus ou moins éloigné d'en chasser cet usurpateur pour dominer sur la plus grande partie de l'Italie, ambition que la maison d'Autriche a toujours conservée. Le ci-devant ministre de Naples ne concevait donc de moyens de salut pour son maître que dans la restauration de la branche aînée de la maison de France, et de possibilité que cette restauration eût lieu autrement que par la chute de Napoléon. Ce plan de guerre lui sembla devoir amener ou hâter du moins cette catastrophe. Ne pouvant le remettre personnellement à l'empereur Alexandre, il le confia, sans en prévenir l'auteur, à l'amiral Mordvinoff, l'homme le plus justement considéré de toute la Russie. Celui-ci se hâta de le présenter dans les premiers jours de janvier 1811 au tzar, qui en adopta vivement les idées comme projet, non d'attaque, mais de défense, dans le cas où, contre son gré, la guerre lui serait déclarée. Le ministre Barclay, consulté à

ce sujet, examina ce plan de guerre, l'approuva, et le projet de retraite une fois arrêté, il combina selon cette base d'opérations toutes les dispositions administratives et militaires. Lui, Mordvinoff et Serra-Capriola restèrent seuls, à cet égard, dans la confidence jusqu'à l'arrivée du baron d'Armfelt, auquel on crut utile de communiquer les résolutions secrètes de l'empereur. Ce général suédois, né en Finlande, où toutes ses propriétés étaient situées, était devenu sujet russe par la réunion de sa province à l'empire. Ami intime du feu roi, affectionné à Gustave IV qu'on venait de détrôner, la manière dont il repoussa les tentatives de séduction conçues par Romanzoff l'avait fait accueillir d'abord avec défaveur, mais grand propriétaire et accrédité dans une province nouvellement conquise, le secrétaire d'État Speranski, homme éclairé et fort au-dessus de ces étroites susceptibilités, le crut nécessaire et lui procura la présidence du bureau de Finlande avec le titre de ministre, ce qui lui donnait l'entrée du cabinet impérial et un travail fréquent avec le souverain. Celui-ci prit bientôt une vive estime pour le caractère franc et chevaleresque de son nouveau sujet, qui aimait la France, mais haïssait Napoléon comme produit et continuation d'une révolution contre laquelle, à l'exemple de son premier maître, il ne cessa de se prononcer. D'Armfelt avait également puisé, dans les souvenirs de sa nation, dans les sentiments particuliers de Gustave III et dans ses relations avec des victimes du royalisme, un ardent dévoûment pour la maison

de Bourbon; et, quoiqu'il n'en fût point ainsi de l'empereur Alexandre, la confiance de ce prince en sa fidélité et son zèle en était augmentée.

D'Armfelt, quoique d'une imagination vive et d'une valeur brillante, savait ce qu'on pouvait redouter d'une armée française conduite par Napoléon; le projet de retraite eut son entière approbation. Il devint, en raison de sa position sociale, le chef d'une diplomatie secrète, et le duc de Serra-Capriola, en rapport avec toutes les cours antifrançaises et avec celles-même en apparence amies de Napoléon, fut l'âme de ce ministère occulte, inconnu au ministère patent. Les négociations entamées alors en Autriche par le commandeur de Ruffo, en Angleterre par le prince de Castelcicala, à Constantinople par le comte de Ludolf, coïncidaient avec les intelligences qu'entretenaient Stein et Arndt avec les sociétés secrètes d'Allemagne, Bessera avec l'Amérique du sud, Armfelt avec la Suède et les débris du corps de Schill, dont en 1807 il avait secondé les opérations, Zéa avec la régence de Cadix, car l'on ne négligeait aucun moyen d'une future union générale contre Napoléon. Les correspondances à cet égard avaient pour agents ceux du Tugen-Bund et des commis voyageurs dont on était sûr. Nous reviendrons ailleurs sur les résultats de ces menées antinapoléoniennes.

Quant à d'Armfelt, dont l'âme de feu n'adoptait rien à demi, il chérissait également et une liberté sage et un système monarchique légitime et ferme; aussi s'occupait-il des intérêts de la Pologne et de

l'émancipation des paysans russes, dont le servage n'avait commencé qu'au règne de Boris Godounof, homme de génie, mais usurpateur, qui adopta cette mesure pour plaire à la noblesse alors très-puissante. Il commença par faire affranchir les serfs de la Carélie, dont la liberté, garantie par les traités de cession, fut arbitrairement violée. Cet affranchissement devait avoir lieu en Pologne, puis dans le reste de l'empire, et pour rendre plus facile l'administration de la justice, l'empereur projetait de substituer à son sénat, siégeant partie à Pétersbourg, partie à Moscou, quatre sénats placés dans ces deux capitales et dans les villes de Kieff et Kasan. Des idées conformes à celles dites constitutionnelles et puisées dans les opinions de son précepteur *La Harpe* ne semblèrent pas même lui être totalement étrangères. Des événements d'un ordre majeur empêchèrent d'exécuter alors ces projets au grand avantage de l'indépendance nationale, comme nous le démontrerons plus tard.

Ce qui nuisit à l'exécution de ces projets hasardeux, c'est qu'il fallait avant tout sauver l'État sérieusement menacé. Les craintes que l'on éprouvait alors rendaient nécessaire de connaître les vues et les vœux des Polonais que Napoléon flattait d'une complète indépendance et vers lesquels il dirigeait de grands corps de troupes. D'Armfelt, par ordre de l'empereur, entretenait en Pologne des correspondances dont il rendait compte à son maître. Parmi les lettres qu'il reçut de ce pays, nous ne citerons que celle-ci, écrite par un mili-

laire d'origine française, né en Saxe et passé au service polonais. » Vous me demandez mon opi-» nion sur l'état moral de la Pologne actuelle; » vous savez mieux que personne la dégradation » dans laquelle l'avaient fait tomber ses convulsions » anarchiques, causes de la ruine de son existence » politique; vous savez que son antique énergie » s'était réfugiée parmi les femmes seules. Les » âmes ne se retrempent que dans des flots de sang » versé durant les troubles civils; mais ces troubles » et la guerre y furent de courte durée. Les Polo-» nais en proie à mille factions, loin de régénérer » leur caractère, ne firent que l'avilir. Peu eurent » une conduite franche, une détermination ferme » et persévérante; ce très-petit nombre même, par-» tagé en ennemis de l'anarchie ou de la soumis-» sion, se prononça hardiment et constamment » pour ou contre la Russie; le reste n'était qu'un » vil ramas d'intrigants; mais ceux-ci, croyant » s'absoudre en évoquant l'ombre de leur patrie et » poussés par une jeunesse ardente et fière, se » réuniraient au premier drapeau polonais paré » du mot *indépendance*, ce qui entraînerait peut-» être huit millions de sujets, sans compter ceux » des deux autres puissances copartageantes, et » ouvrirait ainsi l'empire russe au génie désorga-» nisateur qui, après une victoire, resserrerait » peut-être des chaînes que l'on veut rompre. La » Russie a pourtant ici des partisans parmi lesquels » se présente en première ligne un homme très-» remarquable, c'est le comte Mouchienski, grand

» propriétaire, d'une éloquence entraînante, la
» plus forte tête du pays; il possède seul la con-
» fiance des ennemis de l'anarchie et S. M. Impériale
» ne pourrait connaître avec exactitude que par lui
» la Pologne intérieure, y surveiller les mécontents,
» y éclairer et y déjouer les intrigues étrangères,
» supposé pourtant qu'il en fût encore temps.
» Quant à la Pologne extérieure, elle se compose
» d'hommes qui peuvent, selon la marche que l'on
» suivra à leur égard, devenir extrêmement utiles
» ou funestes; c'est une foule d'officiers de tous
» grades qui, ayant fait une guerre aussi longue
» qu'instructive en Italie, à Saint-Domingue, en
» Espagne, et ayant retrempé leur âme dans le
» malheur, se sont éminemment élevés au-dessus
» du caractère moral de leurs compatriotes. Au-
» jourd'hui mécontents (leurs discours le prouvent
» et Dombrouski lui-même ne s'en cache pas), ces
» hommes, à la tête desquels Poniatowski devien-
» drait dangereux et sans lesquels il serait nul,
» n'auraient peut-être besoin que d'un mot pour se
» détacher d'un prétendu libérateur qui les a déjà
» trompés et les tromperait encore. L'effet de ce
» mot serait magique s'il passait par l'organe de
» Czartorynski, car la princesse mère d'un ministre,
» ami d'enfance de S. M. Impériale et digne de
» l'estime dont il l'honore, pourrait disposer de
» la Pologne entière le jour où elle l'entreprendrait.
» Mais observez et redoutez le caractère de cette
» nation aussi inconséquente que belliqueuse; un
» élan spontané la jette facilement dans des trou-

» bles publics sans cette perspicacité qui en fait » saisir le but et cette ténacité qui le ferait atteindre. Exaspérée par des souvenirs que la dernière » guerre a réveillés, sa haine a recueilli les propos » injurieux tenus alors par les Russes, et leurs » projets de spoliation demeurés pourtant sans effet » sous un monarque généreux et juste, à qui les » gens sages en savent gré. Si l'on n'aime pas la » Russie, du moins estime-t-on l'empereur; c'est » un sentiment qu'il faudrait nourrir, en se défiant » néanmoins de nombre d'intrigants toujours prêts à » promettre le secours d'un crédit qu'ils n'ont pas » et d'heureux résultats dont ils doutent, si même » leur espoir n'est pas tout opposé à l'appât qu'ils » présentent; puis ces hommes changent souvent » d'idées et de faction, selon les circonstances. » Cependant il faut prendre un parti, et quel que » soit celui auquel on s'arrête, songez bien à l'im- » portance des Mouchienski et Czartorynski. Voilà » les deux seuls pivots sur lesquels puisse utilement » rouler le système conservateur et régénérateur de » la Pologne, tout autre appui serait caduc. Telle » est l'opinion des observateurs impartiaux qui ont » étudié ce pays, qui le connaissent à fond et qui » jugent froidement les circonstances présentes. »

Quoique toutes les correspondances polonaises fussent dans le sens de la lettre ci-dessus, l'empereur semblait encore incertain, relativement à la Pologne; en froid déjà avec le prince Czartorynski, qui ne lui pardonnait point de n'avoir pas rendu à son pays une existence politique indépen-

dante, les idées systématiques dont un instituteur suisse l'avait imbu lui faisaient voir dans le comte Mouchienski un partisan de la Russie, parce qu'il préférait la tranquillité à l'anarchie, et dans ceux qui partageaient ses sentiments, des traîtres pour lesquels il professait un profond mépris. Il repoussa donc les offres franches et dégagées d'intérêts ambitieux ou cupides de ces hommes, et accueillit beaucoup mieux, du moins en apparence, celles du comte Michel Oginski, auquel il permit de lui présenter ses idées sur ce qu'il y avait à faire relativement à cette Pologne, dont l'état moral était devenu inquiétant, depuis surtout la création du duché de Varsovie. Oginski, répondant à la confiance de S. M., lui remit, en août 1811, un mémoire dans lequel, sans lui cacher la vérité, voilée cependant de formes respectueuses, il l'invitait à donner à la Pologne russe une organisation nouvelle qu'il lui présentait sous la forme d'un ukase, en onze articles, dont nous allons donner la substance. Le préambule portait : qu'*après avoir posé les bases de l'organisation générale des ministères*, dans un *manifeste du 25 juin, voulant établir*, pour les provinces de l'Ouest, *un mode d'administration plus conforme aux localités du pays*, il ordonnait que les gouvernements de Grodno, Wilna. Minsk, Witepsk, Mohiloff, Kiovie, Wolhinie et Podolie, ainsi que les arrondissements de Byalistok et de Tornopol, *formeraient une seule province, sous le nom de grand-duché de Lithuanie*, lequel serait gouverné par un lieutenant de

l'empereur, ayant sous ses ordres une chancellerie présidée par un ministre d'État et chargée de diriger les affaires du grand-duché; que l'administration intérieure serait soumise à un conseil nommé à cet effet, et qui règlerait ce qui aurait trait aux contributions, à la police, au culte, à l'instruction publique, à la justice, à l'armée, au commerce, à l'industrie, à l'agriculture; que la langue polonaise serait employée dans l'expédition de toutes les affaires; que le statut lithuanien continuerait à être la loi civile du grand-duché, et qu'un *tribunal suprême, siégeant à Wilna*, jugerait *en dernier ressort toutes les affaires civiles et criminelles;* enfin, que les places dans l'administration ne pourraient être remplies que par des citoyens *domiciliés et propriétaires dans le grand-duché.*

A cette organisation de la Pologne russe, qui aurait fait, d'une population de huit millions d'âmes, une nation à part, gouvernée d'après un mode différent de celui qui régissait le reste de l'empire, et indépendante du sénat dirigeant, le prince Casimir Lubomirski ajoutait une armée purement polonaise, dont Oginski remit le projet à l'empereur, l'appuyant de tout son pouvoir. Dans sa lettre d'envoi le comte disait que la formation de l'armée lithuanienne devait être précédée d'une déclaration sur le sort réservé au pays; que la noblesse et nombre de volontaires s'armeraient *contre les habitants du duché de Varsovie*, avec *enthousiasme pour S. M., dès qu'on verrait en elle le régénérateur de la patrie;* que *la Pologne*, quoique partagée

entre trois puissances, avait *toujours conservé son esprit national* et *rêvait toujours le rétablissement de la patrie ;* que Napoléon, pour l'*électriser,* lui avait fait entrevoir cette espérance ; qu'il fallait donc *tourner contre lui l'arme* dont il se servait, *prévenir ses intentions,* rallier à soi *huit millions d'hommes* sur lesquels il comptait ; que l'empereur devrait, pour y parvenir, se déclarer roi des huit provinces, ce qui serait *un coup de foudre* pour son ennemi ; qu'il faudrait aussi promettre le rétablissement de la constitution du 3 mai, dans le cas où la Pologne se déclarerait en faveur de Sa Majesté Impériale ; que, sans cette double mesure, la guerre pourrait avoir les plus *funestes résultats.* Le projet d'organisation militaire conçu par le prince Lubomirski consistait en une armée de ligne modelée sur la formation des troupes russes, mais distinguée par l'uniforme, la langue et un recrutement libre, en proportion avec la population ; puis en une seconde armée, milice permanente et ne servant qu'en temps de guerre.

L'empereur balança les avantages et les inconvénients du projet proposé, le fit examiner par le baron d'Armfelt, fit même rédiger d'avance, sous la direction de celui-ci, par le conseiller d'État Rosenkamp, une constitution pour la Pologne, mais en lui recommandant le plus profond secret ; car, par suite des négociations relatives à l'envahissement d'Oldenbourg, il s'en était ouvert de plus importantes entre les deux cabinets, non-seulement sur ce qui les divisait, mais même sur les intérêts

généraux et particuliers de tout le continent. Le baron, devenu comte d'Armfelt, était l'âme de ces négociations. Des propositions ou concessions réciproques, il eût alors résulté le rétablissement d'un royaume et non d'une république de Pologne, réduit au territoire situé sur la rive gauche de la *Vistule* et de la Sane. La Russie, outre la conservation de tout ce qu'elle avait acquis par les trois partages, eût porté sa frontière jusqu'au grand fleuve de Pologne, depuis la mer jusqu'à l'embouchure de la Sane; elle eût étendu sa domination, en suivant le cours de cette rivière, jusqu'au-dessus d'Iaroslaff, coupé le Dniester à Stanislawoff, atteint le village de Colomna, sur le Pruth, dont elle eût suivi le cours, puis celui du Danube jusqu'à la mer Noire; sa frontière, ainsi plus resserrée et couverte de places fortes, eût réuni à l'empire russe la *Prusse* royale, la Moldavie, la Valachie et la Bessarabie, acquisitions garanties par la France, ainsi que celle de la Finlande. La Suède aurait été dédommagée de la perte de cette dernière province déjà conquise par l'acquisition de la Norwége, dont on indemniserait le Danemark aux dépens des villes anséatiques qui lui seraient cédées par la France; l'Autriche obtiendrait la Silésie et les provinces illyriennes en échange de la Gallicie rendue à la Pologne. Quant à la Prusse, ses pertes précédentes et nouvelles seraient couvertes par des indemnités prises dans les départements formant la trente-deuxième division militaire, la France devant rentrer dans ses limites naturelles, le Rhin,

les Alpes et les Pyrénées ; la Confédération rhénane serait dissoute comme ayant atteint son but ; les troupes françaises évacueraient la Prusse ; la France, demeurée maîtresse de la Hollande et de l'Italie, l'eût été probablement bientôt de l'Espagne qui n'aurait pu supporter le poids entier de la puissance de Napoléon.

Ces négociations, dans lesquelles on découvre facilement les vues mutuelles des deux grands souverains du Nord et de l'Ouest, ne demeurèrent pas inconnues à la Prusse ; elle tenait fortement à la conservation de son berceau, et crut parer aux dangers dont elle était menacée par la proposition, déjà mentionnée, d'une alliance offensive et défensive avec Napoléon, qui lui-même craignait de faire à la Russie de trop grandes concessions, au moment où la guerre de Moldavie avait été conduite d'une manière si malheureuse pour cet empire. De son côté Alexandre, tout en voulant éviter une lutte nouvelle contre la France, renforcer sa puissance par une frontière plus redoutable et en éloigner les troupes françaises, était retenu par son amitié pour Frédéric-Guillaume ; puis la guerre de Turquie lui offrait déjà l'espoir d'une paix prochaine et favorable. Nous devons donc jeter un coup d'œil sur ce qui se passait alors de très-important pour lui sur les rives du Danube.

Le général Koutouzoff avait pris le commandement de l'armée de Moldavie, qui, après la mort de Kaminski, était provisoirement demeurée sous les ordres du comte de Langeron. Ce général en

chef jouissait d'une haute considération que n'avait point affaiblie la perte de la bataille d'Austerlitz, livrée sans son aveu et conduite moins par lui que par la foule inexpérimentée qui entourait alors l'empereur. Son rôle était difficile, car on avait détaché de l'armée qu'on lui confiait quatre divisions, dont deux furent portées sur le Pruth et le Dniester, et deux autres envoyées en Podolie. Les quatre divisions d'infanterie et les deux de cavalerie qui lui restaient ne s'élevaient plus ensemble qu'à vingt mille hommes ; aussi commença-t-il par raser quelques places pour ne point s'affaiblir par la nécessité d'y laisser des garnisons, et l'armée se mit en mouvement dans le mois d'avril 1811. Nous ne détaillerons ni les dispositions militaires de Koutouzoff, ni celles du grand visir Achmet, héroïque défenseur de Braïlof, qui était parvenu à réunir soixante mille hommes et soixante-dix-huit pièces de canon. Le général russe dut se borner à une défensive vigoureuse, tandis que son adversaire, déterminé à de vives et rapides attaques, se porta sur Routchouck, conservé par les Russes comme tête de pont. Pour sauver cette place, Koutouzoff passe le Danube du 1er au 2 juillet, bat les Turcs, et les poursuit jusqu'à leur camp retranché de Choumla ; mais trop faible pour tenter de le forcer, il repasse le fleuve, et les Ottomans s'emparent de Routchouck, puis commettent l'énorme faute de traverser eux-mêmes le Danube le 3 août, et de se retrancher au lieu de poursuivre vivement leurs succès. L'armée russe, ayant alors reçu un renfort

de deux divisions et de six pulks de Cosaques, prit enfin l'offensive. Son général, tout en tenant en échec le corps turc, qui ne songeait qu'à rendre inexpugnable le camp qu'il occupait, coupa ses communications, enleva les convois, et fit passer le Danube à huit mille hommes qui chassèrent de sa rive droite les Turcs forcés à se réfugier en désordre dans Routchouck, abandonnant armes et bagages. Ceux qui étaient retranchés sur la rive gauche restèrent donc isolés, sans espoir de secours et usant les provisions de guerre et de bouche qu'ils ne pouvaient plus renouveler; aussi le grand visir proposa-t-il un armistice pour travailler à une paix que, selon les usages turcs, un général assiégé n'avait pas le droit de conclure; et, profitant de ces pourparlers, il se sauva à Routchouck, évasion que les Russes favorisèrent pour qu'il fût en situation de traiter. Jalib-Effendi, laissé dans le camp, comme kiaja-bey (lieutenant du grand visir), continua à se défendre; mais ayant usé toutes ses provisions et vu périr de faim, de maladie et de misère la plus grande partie de ses troupes, il se rendit à Giurjevo pour traiter de la paix sous la direction du général Koutouzoff avec Italinski, précédemment ambassadeur à Constantinople. Par une convention provisoire, signée le 28 octobre, les Turcs sortirent, laissant armes et artillerie qui ne devaient leur être rendues que dans le cas où la paix serait conclue; dans l'hypothèse contraire, les troupes turques elles-mêmes seraient traitées comme prisonnières de guerre. Leur camp n'offrait plus qu'un vaste et

infect tombeau ; de trente-cinq mille hommes qui y étaient entrés, il n'en sortit que quatre mille, affaiblis, exténués, affamés. Les conférences relatives à la paix se continuèrent au quartier-général de Boukarest; là, tout semblait présager la fin de la guerre, par suite des succès d'une campagne qui, commencée avec de faibles moyens, avait cependant été terminée par un triomphe éclatant, sous un général regardé comme l'un des militaires les plus distingués de l'époque et que l'opinion appelait d'avance à commander, s'il y avait lieu, contre le plus grand général du siècle.

Des avantages si imprévus, après les désastres de la campagne précédente, ranimèrent les espérances de l'empereur Alexandre; il mit alors plus d'activité dans ses préparatifs de défense, plus d'indépendance dans ses relations diplomatiques; il fortifia à grands frais le camp de Drissa et les bords de la Bérésina; car, passant d'une exagération à l'autre, on se flattait déjà de pouvoir arrêter l'ennemi sur la frontière essentiellement russe (ce qui, vu les événements, eût été le salut de Napoléon); on ne regardait donc plus le projet de retraite que comme une dernière ressource en cas d'échec. Ce projet, dont le mémoire ci-dessus avait donné la première idée, était cependant recommandé comme seule planche de salut par les correspondants étrangers du ministère occulte; nous ne citerons à cet égard qu'une lettre du commandeur Ruffo, qui lui donnait d'ailleurs, sur la conduite du cabinet autrichien, des espérances qui ne se réalisèrent pas. En voici un

fragment alors textuellement traduit sur l'original italien : « Il paraît certain, disait ce ministre, que » la cour de Vienne ne demeurera pas simple spec- » tatrice des événements qui se préparent, car on » voit ses efforts pour éteindre la dette nationale; » aussi espère-t-on ici qu'elle agira mieux qu'elle » ne l'a fait encore; les mesures prises sont par- » faites. Le nouveau ministre a une âme de fer, » chose presque miraculeuse dans ces temps de pu- » sillanimité universelle. S'il réussit et que le Nord » agisse avec vigueur, l'équilibre se rétablira et » l'Europe peut encore être sauvée; mais si l'on en » vient aux mains, il ne faut pas opérer légère- » ment. L'ennemi a pris pour axiome cette maxime » de *Machiavel :* une *guerre courte et forte;* on » doit lui en opposer une *longue et fine,* de petits » corps, mais nombreux; point de batailles; harce- » ler ses troupes, épuiser son argent et sa patience. » C'est ainsi qu'en agissent les Espagnols, et leurs » affaires vont bien. Mais ce plan de campagne ar- » rêté et suivi avec fermeté doit, en évitant de se » compromettre, avoir pour principal objet d'en- » lever à l'ennemi ses vivres et ses convois, toutes » ses ressources. Il faut donc qu'une forte armée » principale lui oppose successivement des posi- » tions respectables et soit secondée par des corps » de réserve; il faut fatiguer l'ennemi, le ruiner en » détail, le désespérer; telle est ici l'opinion des » militaires les plus distingués; un bon plan, di- » sent-ils, est facile à exécuter, et l'on doit trouver » aisément une tête et un cœur capables de le faire

» réussir. *Celui qui persiste vaincra.* Telle doit » être la maxime de tout souverain opposé à un ad- » versaire qui possède de la sagacité et qui emploie » des moyens supérieurs à sa véritable puissance. » Songez que Napoléon dégarnit aujourd'hui l'Es- » pagne pour marcher sur vous, et que des cinq » cent soixante mille hommes qui composent l'ef- » fectif de ses troupes, d'après un rapport exact du » commencement de mars dernier, il pourrait vous » attaquer avec quatre cent mille combattants. » Pensez-y sérieusement; autant de prudence que » de fermeté, car il vous faut un succès décisif pour » vous assurer un cabinet qui désire et n'ose s'unir » à vous. »

Barclay tenait fortement à ces idées, ne se fiant pas autant que l'empereur Alexandre à la stricte exactitude des états fournis sur la force de l'armée; aussi agissait-il conformément au plan de guerre précédemment arrêté. Le ministère occulte, de son côté, cherchait à rallier à la cause russe non-seulement les populations allemandes et l'Autriche, à qui l'on faisait craindre des mouvements en Hongrie et en Transylvanie parmi les coreligionnaires de la Russie, mais encore la Suède, en paraissant protéger le jeune Gustaveson, car il ne pouvait plus être question de son père, un monarque honteusement détrôné demeurant inhabile à ressaisir le sceptre; un projet à cet égard avait déjà été présenté par le baron Palhen, et appuyé par le comte d'Armfelt. Celui-ci, ami dévoué de tous les princes malheureux, plaidait, quoique luthérien, la cause

du pape; car, outre qu'il le considérait comme un souverain injustement détrôné, tout ce qui était héroïque enflammait son cœur, et il se sentait vivement touché de la fermeté constante d'un vieillard qu'il espérait arracher à sa prison par une diversion en Italie dont on lui avait promis le commandement, avec un pouvoir politique et militaire comme avec un crédit illimité.

Les principales négociations secrètes, dirigées par Serra-Capriola et d'Armfelt, avaient lieu avec l'Angleterre, quoique indirectement encore. Ces relations n'avaient jamais cessé depuis la paix de Tilsitt, en dépit d'une guerre qui, à la vérité, n'avait point de champ de bataille; témoin la scène parlementaire du 11 février 1808. Quand lord Gray ayant fait, dans la chambre des pairs, la motion « que les » ministres eussent à produire les papiers propres » à remplir les omissions qu'on remarquait dans la » correspondance avec le cabinet de Saint-Péters- » bourg, » lord Hawkesbury, depuis lord Liverpool, demanda qu'on exceptât de cette communication une lettre de lord Hutchinson, où ce négociateur privé rendait compte d'une conversation avec l'empereur Alexandre, ainsi qu'une partie de la correspondance de lord Gower. Canning répondit aussi, le 16 février, à une demande faite sur le même sujet dans la chambre des communes, qu'on ne pourrait extraire trois phrases des dépêches de M. Alopœus *sans compromettre quelqu'un*. Aussi l'Angleterre avait-elle constamment ménagé la Russie qui, de son côté, venait d'ouvrir réellement ses ports au com-

merce britannique, chose que le cabinet de Saint-James reconnaissait en donnant dès lors, quoique sans traité préalable, l'ordre aux commandants de ses stations maritimes dans la Baltique de secourir les Russes en cas de guerre contre la France.

La Russie attendait la prompte signature d'une paix avantageuse avec la Turquie, ce qui augmenterait ses moyens de défense sur la frontière de l'Ouest; elle s'inquiétait peu de la guerre faite dans la Perse, regardée comme le tombeau des armées russes. Le corps qui était employé dans ces contrées avait été commandé par le prince Tsitzianof, bon militaire, qui y fut assassiné par une reine caucasienne, dans une entrevue secrète qu'elle lui demanda. A cette époque, ce corps était passé sous les ordres d'un Italien de haute naissance, mais d'un caractère peu estimable, déserteur de l'armée jadis *piémontaise*, puis chassé du corps français du général Lauriston; homme insolent et bas, mais d'un esprit intrigant et fin, que recommandait l'arrêt par contumace rendu contre lui à Milan, comme contre tous les natifs émigrés du royaume d'Italie. Il s'était fait une espèce de réputation militaire par sa jactance, par de grands mots vides de sens et des déclamations contre tout ce qui se faisait. S'étant ainsi élevé rapidement jusqu'au grade de *lieutenant* général, puis au commandement de l'armée de Perse, il vantait ses opérations dans des *bulletins* emphatiques, quoiqu'il ne fît réellement que des sottises. Nous ne donnerons pas ici de suite à sa biographie, ayant plus tard à parler encore de

cet aventurier peu digne du nom très-illustre qu'il portait. Jetons rapidement nos regards sur l'Espagne et l'Italie.

L'Espagne successivement dégarnie des troupes nécessaires pour assurer et maintenir sa soumission, commençait à respirer plus librement. Cadix était loin de paraître devoir succomber sous les efforts du maréchal Soult ; le délabrement de l'armée du maréchal Marmont l'empêchait de rien entreprendre; si en Catalogne seulement Suchet continuait à triompher de tout ce qui lui était opposé, les guérillas parcouraient les provinces, et le gouvernement de Madrid voyait ses faibles ressources diminuer de jour en jour. Cet état de choses avait permis à lord Wellington de prendre ses cantonnements d'une manière respectable et sûre, d'y reposer et renforcer son armée considérablement diminuée, et affaiblie tant par les maladies que par la fatigue. Mais sa sage et passagère inaction déplaisait à la régence de Cadix, qui mécontentait elle-même les Anglais, par sa tendance révolutionnaire, par son inepte administration, et par ses torts réels envers le gouvernement britannique. On échangeait mutuellement des plaintes amères plus ou moins justifiables de part ou d'autre. Henri Wellesley, qui ne mettait peut-être pas assez de liant dans ses relations diplomatiques, était en querelle ouverte avec une régence inquiète et présomptueuse. Ce ministre pouvait raisonnablement être irrité que le général Lapena, dont la lâcheté fit manquer l'affaire de Barrosa, où le général anglais Graham avait obtenu de premiers

et brillants succès, eût été, non-seulement acquitté par un conseil ce guerre, mais décoré de la grand' croix de l'ordre de Charles III, *pour sa conduite habile*, dans cette *occasion*, ce qui est une insulte à l'armée britannique; qu'on n'eût voulu prendre aucune information sur la reddition de la place de Badajoz par le maréchal Imas, malgré la demande formelle qu'en avait faite lord Wellington ; que les armes et munitions anglaises envoyées au général Abadia, en Galice, eussent été employées à armer et équiper des corps qui, au lieu d'être dirigés contre les Français, conformément aux intentions de ceux qui les fournirent, l'avaient été contre les sujets espagnols d'outre-mer; que d'autres livraisons d'armes et de munitions faites à Cadix, et destinées au général Balestéros et à ses braves compagnons d'armes, ne lui eussent pas été remises; que les vaisseaux de guerre espagnols radoubés et équipés dans les ports de l'Angleterre et à ses frais, pour servir à la défense de la Péninsule, eussent été employés à transporter en Amérique des troupes plus utiles en Espagne, afin de soutenir dans ces contrées lointaines la plus impolitique des guerres civiles; enfin, qu'on eût si longtemps ajourné l'acceptation de la médiation proposée par l'Angleterre pour terminer les démêlés de l'Espagne avec ses colonies, et qu'on eût fini par ne l'accueillir que dans des termes qui la rendaient impossible, à moins d'abjurer tous principes de justice et d'honneur.

Ces griefs étaient incontestables, mais la régence redoutait les intrigues du cabinet de Saint-

James dans l'Amérique, en se rappelant les menées anciennes de Pitt dans ces contrées, ainsi que l'appui que le gouvernement anglais n'avait cessé de prêter à Miranda, et en voyant le même aventurier chercher à indisposer les colons contre la mère-patrie. De son côté, Henri Wellesley poussait peut-être trop loin le mécontentement qui l'animait, en menaçant la régence de faire rembarquer jusqu'au dernier soldat anglais. Son gouvernement avait un besoin réel du concours des Espagnols dans une querelle qui était évidemment la sienne; il fallait donc ne point rompre avec un allié embarrassant mais utile, quelques torts qu'on eût à lui reprocher. Le grand Frédéric, durant la guerre de Sept-Ans, avait donné dans ce genre un mémorable exemple; ayant à se plaindre du cabinet de Londres qui remplissait mal les promesses qu'il lui avait faites, il n'en demeura pas moins fidèle à cet allié qui divisait à son profit les forces de la France.

Lord Wellington était aussi irrité que son frère, mais il voyait dans la diminution des forces de l'armée française l'espoir d'un succès plus facile, et il eût répugné à abandonner la partie au moment où les chances se multipliaient en sa faveur. Passons au tableau qu'offrait l'Italie.

Les têtes toujours vives dans ce pays, où des âmes ardentes savent voiler leurs affections les plus chères d'une apparence de calme, commençaient pourtant à fermenter. On en accusait les prêtres qui, disait-on, abusaient du tribunal de la pénitence pour représenter Napoléon comme un nouveau

Attila, le fléau de Dieu et des hommes ; comme un excommunié, persécuteur du souverain pontife et usurpateur de ses États ; ce qui faisait effet sur les classes inférieures de la société. Mais d'un autre côté les rangs plus élevés voyaient avec une inquiétude croissante la marche du gouvernement et le nombre des employés pris parmi les Français en contravention aux actes de la Consulta, qui, en offrant à Napoléon la couronne d'Italie, avait en même temps demandé que toutes les places de l'administration fussent remplies par des régnicoles. Cependant le général *Caffarelli* avait été fait ministre de la guerre ; *Méjan*, conseiller d'État ; *Hennin*, trésorier de la couronne ; *Lagarde*, directeur général de la police ; *Darnay*, directeur général des postes ; d'autres encore obtinrent des places honorables ou lucratives au détriment de ceux aux dépens desquels ils étaient payés. Mais celui de tous qui aliéna le plus les esprits, ce fut Darnay, qui, *tenant* en ses mains les secrets des familles par la violation du secret des correspondances, ne mit pas même dans l'exercice de ses odieuses fonctions l'adresse et la discrétion qui eussent rendu moins choquante une mesure imitée du gouvernement impérial qui l'avait ordonnée ; aussi fut-il difficile d'établir à Milan des bureaux de petite poste, tant on y redoutait l'inquisitoriale police du directeur-général. Il existait donc dans le royaume d'Italie un mécontentement sourd, peu couvert que M. de Melzi, duc de Lodi, ne cessait d'entretenir par une désapprobation silencieuse mais visible, ou par des plai-

santeries qu'on aimait à répéter, comme on se plaisait même souvent à lui en attribuer. Cet homme, né dans le pays qu'il avait appris à bien connaître durant les quatre années de son excellente administration, regrettait le pouvoir qu'on lui avait enlevé, suivait d'un esprit fin et pénétrant les actes de celui qui avait succédé, ne donnait qu'avec réserve les conseils que dans les occasions importantes on lui demandait, et ruinait, sans paraître le vouloir, le crédit du vice-roi. De son côté, Eugène, après avoir longtemps gouverné aussi paternellement que cela lui était permis, finit par prêter des armes à ses ennemis, en persécutant une famille dont tout le tort fut de refuser, malgré ses vives sollicitations, mais sur des informations défavorables, de donner leur fille en mariage à l'un de ses aides de camp, genre de tyrannie qu'exerça très-souvent Napoléon, et qu'il était extrêmement impolitique de se permettre en Italie. On lui avait jusque-là pardonné d'être le servile exécuteur des volontés de son maître ; dès-lors on lui reprocha comme des torts personnels, la sévère surveillance des journaux, les condamnations à mort des individus nés dans le royaume et servant à l'étranger, la défense de publier les brefs du pape non reçus en France, la rigoureuse levée des conscriptions annuelles ou anticipées, un budget porté en 1811 de cent trente-deux à cent quarante-quatre millions, l'augmentation commandée de l'armée lombarde, même l'établissement de cours spéciales extraordinaires pour réprimer le brigandage qui s'était accru par la sup-

pression des communautés religieuses; car l'on considérait bien moins le remède que la cause de cette plaie sociale. Enfin, malgré les douces vertus du prince, malgré son désir de rendre heureux un État dont il espéra toujours porter la couronne, une mine était déjà creusée et chargée sous ses pas au moment où une guerre nouvelle et lointaine allait l'éloigner de ceux qui, méditant sa perte, n'attendaient pour l'assurer que des circonstances favorables, quoique encore inespérées; on le voyait avec une douloureuse irritation, prêt à entraîner à *sa suite* l'élite des premières familles du royaume, enrégimentée sous la qualification de gardes d'honneur, précieux otages, dont l'éloignement, comme celui des enfants jetés dans les instituts français d'éducation, froissait les cœurs de ceux à qui ils devaient le jour.

Tel était l'état moral du royaume d'Italie à la fin de l'année 1811. Le mécontentement qui y régnait était connu du cabinet de Saint-Pétersbourg qui, tout en calculant les avantages qu'il en tirerait lors d'une invasion maritime dans ces contrées, s'exagérait cependant beaucoup trop les résultats qu'il pouvait produire. Mais il fallait avant tout qu'une *paix conclue* avec la Porte Ottomane lui ouvrît les Dardanelles, paix sans laquelle ses préparatifs dans la *mer Noire* deviendraient nuls. Les négociations y relatives se traînaient sans amener ou annoncer de prompts résultats, parce que le comte Koutouzoff, peu satisfait de ses triomphes dans une campagne où il avait détruit une armée ennemie triple de la

sienne, commandée par un général doué d'une activité et de talents remarquables, espérait ajouter encore dans une nouvelle campagne aux brillants lauriers qu'il venait de cueillir. Ce qui s'opposait subsidiairement à cette indispensable pacification, c'est que le comte Romanzoff ne voulait pas croire à la possibilité d'une agression de la part de l'empereur des Français; il regardait ce prince comme un volcan qu'il fallait laisser s'épuiser et s'éteindre, et il était convaincu qu'on devait et pouvait demeurer en paix avec lui, en cédant à toutes ses exigences. Ce ministre n'eût pas, si on l'avait consulté, permis qu'on le provoquât par des dispositions mêmes défensives; erreur inexplicable chez un homme sincèrement attaché à son pays et à son maître, qui aurait dû mieux qu'un autre connaître, comme ministre des affaires étrangères, les besoins politiques et sociaux, tant de la Russie que de l'Europe, et, comme ministre du commerce, la nécessité de s'affranchir d'une alliance ruineuse. Cette aberration morale lui faisait penser qu'en prolongeant la guerre avec la Turquie, l'empereur Alexandre détournerait ses vues de toutes autres dispositions hostiles, et que Napoléon, satisfait de quelque condescendance en faveur de son système, s'abstiendrait de tous projets relatifs à une lutte, qui, cependant (et cet honnête ministre ne s'en doutait point) devenait d'autant plus inévitable que les deux monarques en avaient également besoin; l'un parce qu'elle était dans ses intérêts de vanité et d'ambition, l'autre parce qu'il ne voyait,

quoiqu'il la craignit, que cette seule ressource pour échapper à un état de choses qui ruinait son peuple, blessait sa dignité et compromettait sa puissance financière, fédérative et personnelle même.

1812.

Napoléon. — Sa position. — Ses projets contre la Russie. — Leur nécessité. — De la Pologne. — Intérêts liés des copartageants. — Erreurs de Napoléon à cet égard. — Espagne. — Soult. — Joseph. — Jourdan. — Wellington. — Cortès. — Nouveau décret de succession. — Prusse. — Ses craintes. — Lettre du duc de Bassano. — Traité de la Prusse. — Articles secrets. — Conventions accessoires. — Traité de l'Autriche. — Articles secrets. — Négociations avec la Suède. — Offre de la Finlande. — Offres de médiation de l'Autriche. — Note d'Engestroëm à Neipperg. — Lettre de Bernadotte à Alexandre. — Turquie. — Angleterre. — Lettre à lord Castlereagh. — Réponse au duc de Bassano. — État du gouvernement anglais. — Assassinat de Perceval. — Nouveau ministère. — Lettre d'un agent prussien sur la cour de Russie. — Négociations du prince Kourakin. — Observations relatives aux neutres. — Amérique du Nord. — Pie VII. — Dresde. — Wilna. — Koutouzoff. — Tchitchagoff. — Paix de Bukharest. — Déficit dans l'armée russe. — Moreau. — Suite des négociations. — Mission du comte Louis de Narbonne. — Lettre de Romanzoff. — Réponse du tzar. — Irritation de Napoléon. — Son départ de Dresde. — Alexandre. — Il échappe à la mort. — Fête. — Départ. — Forces des deux armées opposées. — Rapport des agents anglais.

Certes, les projets hostiles et déjà connus de Napoléon contre la Russie lui étaient sans doute

commandés par sa situation personnelle, de l'élévation de laquelle, en s'arrêtant, il eût semblé descendre; et aussi par les échecs qu'il venait d'éprouver en Portugal; par les vues ambitieuses, mais utiles à satisfaire, de ses avides entours; par le besoin qu'il éprouvait d'étendre son autorité, en flattant l'orgueil national, pour détourner les esprits inquiets de la trop grande extension de son absolutisme; enfin par la nécessité d'occuper et de décimer, dans des guerres sans terme, une population embarrassante, en nourrissant d'illusions ses désirs exagérés. Mais il savait envelopper d'une pensée grandement politique ce que lui imposaient la nature, les appuis et les instruments de la durée de sa haute fortune. Aussi présentait-il l'idée d'écraser le vaste empire du Nord, de lui arracher de riches provinces, de l'isoler d'abord, puis de faire concourir à son abaissement tous les États continentaux, comme un objet d'intérêt universel, en formant, par la résurrection de la Pologne, une insurmontable barrière à l'ambition des tzars.

Nous avons dit plus haut ce qu'étaient, physiquement et moralement considérées, la Pologne même ancienne et la Russie; nous avons dit aussi de combien d'éléments divers était formé cet État avant d'être partagé entre les trois puissances. Quelque coupable qu'ait été cet acte aux yeux de la morale, il n'en était pas moins un acte de prévoyance du génie; car le grand Frédéric avait trouvé son salut dans ce qui, selon les idées vulgaires, eût dû être la cause de sa ruine. En effet,

rien de plus monstrueux en politique que l'union stable de trois puissances qui, rapprochées par des frontières communes et pouvant ainsi se nuire mutuellement, semblent devoir nécessairement devenir ennemies. Ce phénomène social s'était cependant opéré, pour la première et probablement la dernière fois, dans le Nord, entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, grâce à un intérêt commun de conservation. La Pologne envahie par elles en était le lien durable, et la vitalité de la nationalité polonaise, objet d'irritation incessante pour ces puissances, en assurait la force; car si le feu de cette nationalité fût venu à s'éteindre, une rivalité naturelle et de position eût pris naissance entre elles. Les trois souverains devaient donc en définitive redevenir sincèrement alliés, la crainte eût-elle momentanément rompu une alliance née de la nature même des choses. L'empereur des Français n'en concevait pas même le soupçon, car pour amener un tel résultat, il eût fallu qu'il éprouvât un échec, et il était loin d'en admettre la possibilité. Il avait jusque-là battu toutes les armées opposées aux siennes, soumis tous les princes ses rivaux; mais il n'avait point jeté les yeux sur les peuples, sondé leurs ames, prévu de leur part des résistances que l'Espagne cependant lui montrait invincibles; puis il comptait sur sa fortune et son génie. D'ailleurs ses préparatifs militaires l'emportaient de beaucoup sur ceux qu'il eût jamais faits; et pour les rendre plus puissants, il voulait traîner à sa suite, outre ses sujets de l'Occident, la Prusse et l'Autriche;

enfin paralyser l'Angleterre en la brouillant avec l'Amérique. Mais avant d'exposer les moyens de réaliser ces différents projets, en vue du plus gigantesque de tous, jetons encore un regard sur ce qui se passait en Espagne.

Malgré les succès obtenus par lord Wellington et les tentatives infructueuses de Soult contre Cadix, jamais peut-être les circonstances n'avaient été plus favorables à la soumission de l'Espagne, car tout y était désordre ou apathie. Hormis les troupes de guérillas qui pillaient et massacraient dans tous les lieux où ne se trouvaient pas des corps français, et particulièrement celles qui, commandées par Mina, en Navarre, étaient presque devenues une armée, on voyait l'enthousiasme s'affaiblir dans presque tous les autres points de la Péninsule et les royaumes de Castille, Galice, Biscaye, Asturies, *Léon*, ne plus rien entreprendre en faveur de la cause commune; on voyait les généraux divisés entre eux; l'administration plongée dans un désordre complet; les cortès et la régence méprisées, quoique l'infante Charlotte princesse du Brésil, leur adressât des compliments flatteurs sur l'œuvre constitutionnel qu'ils venaient de décréter. Enfin, si au sein de ce chaos il jaillissait un sentiment universel, c'était principalement celui d'une injurieuse défiance à l'égard du gouvernement et de l'armée britannique. Un sentiment semblable était éprouvé par les troupes anglaises et par leur chef, qui, n'ayant pu obtenir de la régence qu'on rétablît Almeida, fut obligé d'en faire sauter les fortifications.

Tout autre eût désespéré du succès des affaires; mais Wellington se raidit contre les difficultés qui l'assiégeaient, et Napoléon lui-même le tira de cette pénible situation en faisant évacuer la Péninsule par une grande partie des troupes françaises, pour les diriger vers le Nord. Déjà le général Victor, le reste de la garde impériale et plusieurs régiments de ligne étaient partis. Les bandes dévastatrices reparaissaient de nouveau, se multipliaient, s'accroissaient en nombre et en force; la disette se faisait sentir dans les campagnes et à Madrid même; les négociations avec l'Angleterre, dont nous avons parlé, étaient définitivement rompues, et le cabinet de Saint-James qui, dès l'automne de 1811, connaissait les projets de Napoléon et l'impossibilité où il serait de conserver en Espagne le nombre de troupes qui y eût été nécessaire, concevait l'espérance de voir ses armées y obtenir de nouveaux succès.

A défaut des forces que la France retirait de la Péninsule, il eût fallu que celles qui y restaient fussent réunies sous le suprême commandement d'un homme justement accrédité, propre à donner de l'ensemble et de la vigueur à des opérations militaires conçues et exécutées avec talent. Ce chef ne pouvait être Masséna, général usé de corps, d'esprit et de considération depuis les derniers désastres; Soult était le seul homme capable, sous quelques rapports, de remplacer Napoléon, et par sa fermeté de se faire obéir des généraux employés sous ses ordres. Il fallait au moins que, sous un chef nomi-

nul et sans expérience comme le roi Joseph à qui son frère conférait le commandement général, ce même Soult, en qualité de chef d'état-major, eût réellement, et dans la plus grande latitude, la direction des affaires, car lui seul réunissait aux talents du militaire et de l'administrateur les vues et le caractère de l'homme d'État. Mais par une de ces erreurs qui devait enfanter les plus grands désordres, ce fut le maréchal Jourdan que l'on choisit pour commander sous Joseph. C'était donner la médiocrité pour guide à l'inexpérience; cependant *lord* Wellington, ne pouvant plus être contenu par l'armée totalement délabrée du maréchal Marmont, concentra la sienne, du 5 au 8 janvier 1812, attaqua Ciudad-Rodrigo, et le 19 du même mois, ayant jugé la brèche praticable, il donna l'ordre ainsi conçu : *Ciudad-Rodrigo doit être emporté d'assaut ce soir à sept heures.* Cet ordre fut exécuté malgré une vive résistance, et *Badajos*, attaqué avec la même vigueur, succomba également le 7 avril.

Tandis que le général anglais poursuivait le cours de ses succès, les cortès proclamaient leur constitution (1) dont l'acceptation avait été munie de cent quatre-vingt-quatre signatures, et y ajoutaient un décret par lequel il était déclaré que *la situation où se trouvaient l'infant don Francisco de Paula et l'infante dona Maria Louisa, reine douairière d'Étrurie*, étant incompatible *avec le bonheur et*

(1) Signée le 18 mars et proclamée le lendemain 19.

la sûreté de l'État, l'infant don Francisco et sa descendance étaient *exclus de la succession à la couronne,* et qu'à *défaut de don Carlos et ses légitimes* héritiers directs, le trône appartiendra à *dona Carlotta Joaquina,* princesse du Brésil et à ses descendants; et à défaut de ses héritiers à *dona Maria Isabelle,* princesse héréditaire *des Deux-Siciles,* ainsi que ses héritiers légitimes, excluant de tous droits au trône des Espagnes *l'archiduchesse d'Autriche* dona Maria Louisa et sa descendance. Ce nouvel ordre de succession, arbitrairement établi, est d'autant plus remarquable, que, violant en quelque sorte celui qu'avaient adopté les cortès sous Philippe V, il semblait rappeler à cet égard les anciennes lois de la monarchie espagnole, en excluant un des princes de la maison royale en faveur d'une princesse devenue presque étrangère. Espérait-on opérer ainsi l'inexécutable réunion des deux couronnes de Portugal et d'Espagne?... Au reste, ces choses et les succès même des Anglais occupaient bien moins Napoléon que les préparatifs de sa hasardeuse expédition; les négociations qui en faisaient partie nous ramènent ici vers la Prusse.

Cette monarchie, qu'à l'exemple du maître, chacun injuriait, après l'avoir outrageusement pillée, et dont on se partageait en espérance les lambeaux; cette monarchie, sacrifiée par ses alliés et dépouillée par son ennemi à Tilsitt, opprimée chaque jour davantage depuis lors, doutait de pouvoir conserver longtemps le reste de sa fragile existence. En

effet, quoique les stipulations de cette paix de Tilsitt fussent accablantes, on y avait sans cesse ajouté, en ne se contentant pas même des tributs onéreux et rigoureusement exigés qu'elles imposaient, mais en refusant à ses justes demandes la remise des places qui y avait été promise. La Prusse voyait encore s'amonceler près d'elle et chez elle les troupes françaises, sous le vain prétexte de crainte d'entreprises hostiles par le gouvernement anglais. Le projet annoncé d'un grand entrepôt maritime à Lubeck eût mis toutes les côtes de la Baltique dans la dépendance de la France; puis dès qu'elle réclama un arrêté de compte, on hésita d'abord à le promettre et l'on finit par s'y refuser. Enfin l'usurpation de Stralsund et de l'île de Rugen (1), et la perte de la Silésie que Frédéric-Guillaume craignait de se voir enlever pour la donner à l'Autriche, le plaçant entre ce nouvel ennemi au midi, la France et la Russie à l'ouest et à l'est, devaient le laisser sans allié dans sa faiblesse, et n'ayant à choisir pour protecteur que l'empereur Alexandre, qui avait encore la générosité de lui laisser son libre arbitre, mais dont il prévoyait l'impuissance à résister au formidable ennemi commun, ou bien Napoléon qui pouvait si facilement l'écraser. Ses sentiments intimes le portaient vers le premier; une invincible nécessité le jeta dans les bras de l'autre. Nous avons dit ses propositions d'alliance et la lenteur qu'on avait mise à y répondre; le cabinet

(1) Le 26 janvier 1812.

des Tuileries revint sur cette ouverture et le duc de Bassano écrivit à M. de Krusemarck : « Mon cher » baron, le moment de prononcer sur le *sort de* » *la Prusse* est enfin venu. Je ne puis vous cacher » que cette question est pour elle *une question de* » *vie ou de mort*. A Tilsitt, vous le savez, l'empe- » reur avait déjà des intentions bien sévères. Ces » intentions sont toujours *les mêmes* et ne peuvent » être contenues que dans le cas où la Prusse serait » notre alliée et notre alliée fidèle. Les moments » sont chers et les circonstances des plus graves. » Cette lettre renfermait une sérieuse menace et présentait cependant une espèce de garantie ; il fallait donc se résigner à une entière soumission ; elle eut lieu le 24 février, par un traité signé du ministre prussien et du duc de Bassano. Il portait : (art. 1er) alliance *défensive* entre l'empereur et le roi *contre toute puissance de l'Europe avec laquelle l'une ou l'autre des parties contractantes sera ou viendra à entrer en guerre ;* (art. II) garantie réciproque de l'*intégrité de leur territoire actuel ;* (art. III) *les cas de l'alliance survenant*, les dispositions y relatives seront réglées *par une convention spéciale ;* (art. IV) toutes les fois que l'Angleterre attentera au commerce par quelques dispositions contraires *aux droits maritimes consacrés par le traité d'Utrecht*, tous les ports seront interdits *aux bâtiments des nations qui laisseront violer l'indépendance de leur pavillon.* A ce traité purement défensif (où celui d'*Utrecht* est, par une étrange erreur d'ignorance ou d'im-

pondence, cité comme base des *droits maritimes*) et qui devait être ratifié dans l'espace de dix jours, en était joint un autre de même date, mais secret, contenant les stipulations suivantes : (art. Ier) le traité de ce jour sera *offensif et défensif* : cependant (art. II) il est convenu dès à présent que, dans les guerres que la France pourrait avoir à soutenir au delà des Pyrénées, en Italie et en *Turquie*, la Prusse ne sera point tenue à fournir son contingent, faisant cependant, sous les autres rapports, cause commune avec la France; (art. III) les présents articles ne pourront être rendus publics ni communiqués à aucun cabinet par l'une des parties contractantes que du consentement de l'autre. Le IVe article n'était relatif qu'à la prompte ratification de ces traités, qui de *défensifs* étaient devenus *offensifs* et dirigés évidemment contre la Russie, avec indication d'une guerre possible contre la *Turquie*. Ces dispositions, qui bientôt ne furent pas ignorées du cabinet de Saint-Pétersbourg et du divan, étaient plus positivement encore exprimées dans trois conventions, également secrètes et signées le même jour. Elles avaient pour objet : la première, de régler la nature de la coopération de la Prusse avec la France contre la Russie; la seconde, les mesures à prendre par les deux puissances à l'égard de l'Angleterre; la troisième, de déterminer ce qui avait trait aux fournitures que la Prusse serait tenue de faire aux armées françaises lors de leur passage dans les États prussiens, ce qui ne pouvait manquer d'absorber les dernières

ressources d'un pays déjà ruiné par la guerre de 1806 et 1807, par les contributions payées, par le séjour prolongé des troupes françaises et par le système continental. On promettait cependant que ces charges nouvelles seraient comptées en défalcation des tributs arriérés; mais outre qu'on ne voulut point solder, ni même reconnaître ce qui dans la teneur de ces fournitures excédait celle des tributs arriérés, Frédéric-Guillaume était obligé, par ces conventions accessoires, de joindre à l'armée d'invasion vingt mille hommes et soixante pièces de canon, indépendamment d'une garnison de quatre mille hommes à Colberg, de douze cents à Potsdam, de dix mille dans les places de Silésie, et trois mille dans Graudenz, c'est-à-dire la presque totalité des troupes que, selon les traités, il pouvait conserver sous les armes.

Ce fut par suite de cette alliance que le roi de Prusse publia, le 25 avril, un édit prohibant toutes les denrées coloniales venant de la Russie, et que, le 9 mai, le gouvernement de Berlin fut conféré au général français Durutte. Ce fut aussi en conséquence de ces mêmes traités de garantie illusoire et de soumission réelle qu'une armée de quatre cent quatre-vingt mille hommes d'infanterie et de soixante-dix mille de cavalerie se précipita sur le territoire prussien, et l'occupa à l'exception de la Haute-Silésie, Colberg et Graudenz, car Berlin, Spandau, Pilau, et Kœnigsberg reçurent des garnisons françaises. Tout le pays fut soumis, comme en temps de guerre, aux vexations et au pillage dont on avait

espéré l'affranchir, et tandis que le paysan était de nouveau tourmenté, ruiné, maltraité, le roi joignait aux forces de son terrible allié les vingt mille hommes promis dans la première des trois conventions ci-dessus citées, quoiqu'on lui refusât le prix des fournitures délivrées.

Un nouveau traité fut signé alors et dans les mêmes vues entre la France et l'Autriche. Certes, la position de cette dernière puissance était bien différente de celle de la Prusse, dont les forteresses et le territoire même étaient déjà occupés par un ennemi qui menaçait de la faire disparaître de la liste des nations. Placée entre deux grandes puissances en armes, la Prusse devenait le théâtre nécessaire d'une lutte prochaine et ne pouvait conséquemment se maintenir neutre. Ces circonstances n'existaient point pour l'Autriche; car, malgré les pertes qu'elle avait subies par la paix de Schœnbrunn, elle formait encore un État puissant, conservait d'immenses ressources et se trouvait dans une situation géographique plus indépendante et moins menacée. Mais, portant ses vues plus loin que la guerre qui se préparait, et ne doutant pas que la Russie ne fût écrasée, l'Autriche songeait aux maux que pourrait attirer sur elle, lors de la ruine de cet empire, le refus de marcher contre lui; elle était en outre persuadée que dans le cas où Napoléon échouerait, elle se trouverait à l'abri de toute crainte du côté de la France, sans avoir rien à redouter de la part de l'empereur Alexandre, intéressé alors à se rallier à elle. L'Autriche donc

crut ne pas devoir rester neutre dans la lutte qui allait avoir lieu, et signa, le 14 mars, deux traités composés, comme ceux de la Prusse, l'un d'articles publics, l'autre d'articles secrets. Dans le premier de ces traités, les hautes parties contractantes (art. Ier), après des phrases banales d'amitié et d'union sincère, puis une garantie (art. II) de leurs territoires réciproques, se promettaient (art. III) de l'une à l'autre des secours contre toute invasion, attaque ou menace. Ces secours (art. IV) devaient être trente mille hommes dont vingt-quatre mille d'infanterie et six mille de cavalerie, constamment entretenus au grand complet de guerre, ainsi qu'une artillerie de soixante pièces de canon. Ces secours devaient de part et d'autre (art. V) être fournis dès la première réquisition, et réalisés deux mois au plus tard après qu'elle aurait été faite. L'intégrité de la Turquie était garantie (art. VI), quoiqu'elle eût été indirectement menacée par le traité signé quinze jours auparavant avec la Prusse, et l'on détruisait, dans ce nouveau traité, la garantie qui venait d'être promise à Frédéric-Guillaume, leurre offert à l'Autriche et petite ruse digne de ses auteurs. L'article VII garantissait la navigation des neutres conformément aux prétendues lois *maritimes* du traité d'*Utrecht*, et maintenait le système prohibitif à l'égard de l'Angleterre. Promesse (art. VIII) de ne pas rendre public ce traité, et obligation (art. IX) de le ratifier dans les quinze jours de sa date.

Quant au traité secret, il y était stipulé : (art. Ier)

que les secours à fournir, conformément à l'article quatrième du traité précédent, ne regarderaient pas la guerre faite contre l'Angleterre au delà des Pyrénées; (art. II) que la guerre venant à éclater entre la France et la Russie, ces secours seraient fournis; que les régiments devaient *dès à présent être mis en marche et concentrés, de manière qu'à dater du premier mai ils pussent, en moins de quinze jours, être réunis sous Lemberg, pourvus d'un double approvisionnement de munitions, d'artillerie ainsi que des équipages militaires nécessaires aux transports* de vivres pour vingt jours; que l'empereur des Français (art. III) ferait de son côté des dispositions pour opérer *contre la Russie à la même époque* avec toutes ses forces disponibles; que le corps autrichien (art. IV) serait commandé par un général autrichien, mais agirait *dans la ligne prescrite par Sa Majesté l'empereur des Français et d'après ses ordres immédiats*, sans toutefois pouvoir être *séparé*, et qu'il serait *pourvu selon le mode établi pour les corps de l'armée française;* que dans le cas (art. V) où *le royaume de Pologne* serait *rétabli*, Napoléon garantissait à l'Autriche *la possession de la Galicie*, et que s'il convenait (art. VI) à Sa Majesté autrichienne de l'échanger avec les *provinces illyriennes*, l'empereur des Français s'*engageait à y consentir;* qu'il s'engageait aussi (art. VII), *dans le cas d'une heureuse issue de la guerre*, à procurer à l'Autriche des *indemnités et agrandissements*, comme dédom-

du 11 mars, après s'être plaint de la rudesse avec laquelle l'ambassadeur de France avait *heurté* l'orgueil national suédois et après avoir demandé l'appui de Napoléon, l'invitait à mettre *un terme* à l'effusion *du sang des hommes*, et lui proposait un *rapprochement* avec *l'empereur Alexandre*, se flattant de pouvoir y contribuer; il gémissait de voir *la Suède à la veille* de séparer *ses intérêts de ceux de la France*, ou d'être obligé lui-même de *sacrifier ceux de la patrie* qui l'avait *adopté*. Napoléon ne répondit qu'en faisant proposer à la Suède de lui garantir la rétrocession de la Finlande pour prix de son accession à la ligue contre la Russie. Vers la même époque le baron d'Engestroem, sur l'offre de médiation de l'Autriche, adressait au ministre autrichien, comte de Niepperg, une note où il était dit : « Que l'enlèvement de cent bâtiments suédois » et l'invasion de la Poméranie justifiaient tous les » engagements que la Suède aurait pu prendre » avec les ennemis de la France; que, répugnant » pourtant à se prononcer contre elle, Sa Majesté » suédoise écouterait toutes les propositions conci- » liatoires; que si elle acquérait la conviction des » armements de l'empereur Alexandre dans le but » d'asservir l'Europe, elle n'hésiterait pas à com- » battre pour arrêter cette ambition; mais que si » la Russie n'armait que pour sa propre défense » et n'obéissait qu'à une impérieuse nécessité, la » Suède ne balancerait point à défendre les intérêts » du Nord; qu'une guerre entreprise pour recon- » quérir la Finlande n'était nullement dans les in-

» térêts de la Suède et lui occasionnerait des dé-
» penses qu'elle n'était pas en état de supporter;
» que même le succès n'en balancerait point les
» dangers tant à l'égard de l'Angleterre, qui brûle-
» rait ses ports, que vis-à-vis de la Russie qui tôt
» ou tard s'en vengerait. Si donc la France, ajou-
» tait-on, veut admettre *la neutralité armée* de la
» Suède et restituer la Poméranie, le roi accepte la
» médiation de l'Autriche et de *la Russie*. Persua-
» dée que les préparatifs de l'empereur Alexandre
» sont purement défensifs et dans l'unique vue de
» préparer à son empire cette même *neutralité ar-*
» *mée*, Sa Majesté désire l'établir de *concert avec*
» *la Russie* et s'engage à faire tous ses efforts pour
» qu'une rupture n'ait pas lieu avant qu'on ait pu
» réunir à cet effet les plénipotentiaires suédois,
» français, autrichien et russe, afin de terminer le
» différend existant entre le Nord et la France. »

Napoléon ne voulut entendre à aucun arrange-
ment, et le prince royal de Suède qui, outre les de-
voirs imposés par les intérêts réels de la Suède,
avait à défendre jusqu'à sa propre personne depuis
le complot tramé pour l'enlever et le conduire en
France, le prince royal, disons-nous, fit remettre
à l'empereur Alexandre par le comte de Lowenh-
jelm, son aide de camp, une lettre dont voici un
fragment : « Les côtes de la Méditerranée, de la
» Hollande et de la Baltique, successivement occu-
» pées et l'intérieur de l'Allemagne cerné, ont dû
» faire entrevoir aux moins clairvoyants que les
» règles de la politique allaient faire place à un sys-

» tème qui réunirait une foule de nations sous un » seul chef. Les monarques attendent consternés le » développement de ce vaste plan. Au milieu de ce » deuil universel, le regard des hommes prévoyants » se tourne vers Votre Majesté ; déjà il s'élève et » vous contemple avec la foi de l'espérance. » Des liens mutuels s'établirent par correspondance entre ce prince et le tzar ; il en résulta un accord secret, signé le 24 mars, par lequel la Russie s'engageait à aider la Suède dans la conquête de la Norwége en dédommagement de la Finlande, et l'on stipulait que le Danemark serait lui-même dédommagé de cette perte par un accroissement de territoire en Allemagne. La Russie invitait l'Angleterre à accéder à ces arrangements, et cette puissance y donna son adhésion le 3 mai.

Alexandre cependant se flattait encore de pouvoir éviter la guerre ; même désir et même espoir animaient aussi Bernadotte ; ils ne voulaient l'un et l'autre que se maintenir dans une *neutralité armée*. Aussi, le 20 mai 1812, M. d'Ohsson, chargé d'affaires de Suède à Paris, s'exprimait-il ainsi dans une note remise au duc de Bassano : « *Des vexations inouïes* étaient exercées sur les bâtiments » suédois par des corsaires français croisant sur les » côtes pour les capturer. Afin d'y mettre ordre on » fit prendre celui nommé *le Mercure*, mais, *par* » *égard pour* S. M. *l'empereur*, à la disposition » du ministre de France, mais avec demandes réi- » térées de faire cesser ces désordres ; on ne ré- » pondit que par l'envahissement de la Poméranie.

» De nouvelles réclamations furent adressées de » Stockolm les 4 et 7 février ; elles ne parvinrent » point, toute correspondance étant interceptée ; » de plus on fit à Hambourg la recherche *des fonds* » *qui s'y trouvaient pour le compte de la Suède;* » on vendit les *bâtiments suédois* dans les ports » de Mecklembourg et à Dantzick ; un plénipoten- » tiaire envoyé en Poméranie fut repoussé ; on y » commit des déprédations ; on arrêta les fonction- » naires publics suédois ; on confisqua les navires » de commerce au profit de la France, et l'on écrasa » le pays d'impôts. Telle fut la conduite du gouver- » nement français, tandis que les Anglais ména- » geaient le cabotage suédois. Sa Majesté ordonna » donc au soussigné de déclarer officiellement à » S. E. le duc de Bassano que le roi proteste for- » mellement contre l'invasion française de la Po- » méranie, qu'il la considère comme une violation » des traités entre les deux États, qu'*il ne se re-* » *garde cependant pas comme en état de guerre* » *avec la France*, mais qu'il demande une expli- » cation franche, au défaut de laquelle il se croirait » libéré de ses engagements et *en état de neutra-* » *lité vis-à-vis de la France et de l'Angleterre.* » Le roi désire pouvoir allier *ses affections pour la* » *France avec le maintien de l'indépendance du* » *Nord*, et serait peiné d'être forcé de sacrifier son » *penchant* aux intérêts de la patrie. » Cette note était juste, noble, conciliatrice ; elle ne répondait à des outrages multipliés que par le désir d'une paix dont la Suède avait un impérieux besoin ; elle dé-

montrait que tout accord fait par cette puissance avec la Russie n'avait d'autre but que la *neutralité* qui était de droit commun ; enfin elle professait l'oubli des injures en raison du *penchant* et des *affections* de la Suède *pour la France.* Napoléon venait de mettre le comble à des *vexations inouïes* par un premier acte d'agression, et l'on se contentait de réclamer contre sa persévérance dans des actes tyranniques qui étaient réellement de sa part un commencement de guerre, quoiqu'on répugnât encore à la lui faire ; si la Suède s'y décidait enfin, elle y serait entraînée comme un malheureux l'est au supplice. Cependant nulle réponse ne fut faite à cette office : l'empereur des Français, par cette conduite où les intérets de la politique étaient sacrifiés au délire de l'orgueil, perdait un allié utile, le forçait à se jeter dans les bras de ses ennemis et aliénait l'esprit d'une nation unie de cœur et d'habitudes avec la France depuis le règne de François Ier.

Les négociations de Napoléon avec la Turquie ne devaient pas avoir plus de succès ; le divan n'était pas, il est vrai, disposé à s'unir avec la Russie, mais il montrait la ferme intention de terminer une guerre que Napoléon eût voulu prolonger, comme diversion favorable à celle qu'il allait entreprendre. Le cabinet ottoman n'avait pas besoin qu'on l'instruisît, comme le faisaient les Anglais, des dispositions secrètes de la France à son égard ; il lui suffisait de se rappeler la violation des promesses faites par l'empereur des Français lors du

traité de Tilsitt et des conférences d'Erfurth. L'expédition d'Égypte n'était pas effacée de sa mémoire; il savait les menées des agents français en Orient, et on lui faisait craindre que, la Russie une fois soumise, Napoléon ne portât ses vues sur le Bosphore pour tenter de là cette expédition contre les Indes dont son imagination n'avait jamais cessé de se flatter. Enfin les désastres de la campagne de 1811 étaient un malheur présent qui pouvait en amener de plus funestes encore; aussi continuait-il à négocier à Bukharest, en dépit des offres séduisantes des agents français. Ainsi Napoléon, par sa fausse et perfide politique, voyait se soustraire à son influence les Suédois et les Turcs, quand il avait espéré s'assurer facilement de toutes les nations continentales pour les précipiter en masse sur la Russie.

Napoléon, tout en travaillant à susciter au cabinet de Saint-James un ennemi nuisible à son commerce par ses intrigues avec le nouveau président des États-Unis, voulut tenter à Londres des négociations; car une paix avec l'Angleterre, qui avait alors sous les armes huit cent sept mille hommes (1) de terre ou de mer, troupes réglées, milices ou *Indiens* enrégimentés, c'est-à-dire une masse de troupes égale à la vingtième partie de sa population de tout sexe et de tout âge; cette paix, disons-nous, eût enlevé aux Espagnols un soutien néces-

(1) *Annual register* de 1812, discours de M. Thornton, au parlement britannique.

saire et à la Russie un futur allié. Dans cet espoir, qui fut et devait être frustré, il fit écrire par le duc de Bassano à lord Castlereagh, le 17 avril, que l'*empereur et roi*, voulant *mettre un terme aux malheurs de la guerre*, l'autorisait à manifester à cet égard *ses dispositions*. Après un détail des maux causés à l'Europe par la guerre allumée *entre la France et l'Angleterre;* après avoir rappelé que Napoléon avait toujours désiré la paix et récapitulé ses diverses tentatives à ce sujet, ainsi que les refus constants d'en traiter avec lui, le ministre français déplorait les *calamités qui désolaient la Péninsule et les vastes contrées de l'Amérique espagnole;* puis, à la suite d'une protestation de sa loyauté, dont sa démarche, disait-il, était la preuve, il proposait, au nom de son maître, la base de négociation suivante : « L'intégrité de l'Espagne serait garantie; la France renoncerait à toute extension du côté des Pyrénées; » la *dynastie actuelle* serait déclarée indépendante, » et ce royaume régi par une constitution nationale » des cortès. L'indépendance et l'intégrité du Portugal seraient également garanties à la maison de » Bragance, qui continuerait à y régner. Le » royaume de Naples resterait au roi Joachim; le » royaume de Sicile serait garanti à la maison actuelle de Sicile. Par suite de ces stipulations, » l'Espagne, le Portugal et la Sicile seraient évacués par les troupes françaises et anglaises de » terre et de mer. Chaque puissance garderait ce » que l'autre ne pourrait pas lui ôter par la guerre. »

Le ministre terminait en disant : « Telles sont les » bases de conciliation offertes à S. A. R. le prince » régent ; si cette quatrième tentative est sans suc- » cès, la France aura la consolation de penser que » le sang qui pourrait couler retombera tout entier » sur l'Angleterre. » Lord Castlereagh répondit à cette ouverture que le prince régent, avant d'entrer en explication, croyait devoir *à son honneur* de s'assurer du sens précis attaché par le gouvernement français au passage suivant : *La dynastie actuelle serait déclarée indépendante et l'Espagne régie par une constitution nationale des cortès;* que si le sens de cette proposition est, comme S. A. R. le craint, que *l'autorité royale en Espagne et le gouvernement par les cortès* doivent résider dans la personne du frère de Napoléon et les cortès convoquées par lui, mais non dans celle du *souverain légitime Ferdinand VII* et l'assemblée des cortès investie de pouvoirs en son nom, *les devoirs et la bonne foi ne permettraient pas à S. A. R. de recevoir la proposition d'une paix fondée sur cette base ;* mais que si les expressions ci-dessus s'appliquaient au gouvernement qui exerce l'autorité *au nom de Ferdinand VII*, le prince était disposé à traiter sur *la base proposée de concert avec ses alliés ;* qu'il était donc nécessaire de s'entendre clairement avant toute discussion ultérieure. Je pourrais, disait le ministre britannique en terminant sa lettre, *justifier la conduite précédente du gouvernement anglais en en référant à la correspon-*

dance qui a eu lieu et au jugement que le monde en a porté; quant au caractère que la guerre a pris, en niant que ses maux puissent être attribués au gouvernement britannique, je puis assurer Votre Excellence que Son Altesse Royale *les déplore sincèrement et que son ardent désir est de voir les relations* entre les deux pays rétablies *sur les principes suivis dans les temps antérieurs.*

La paix, si Napoléon l'eût réellement voulue, ne tenait donc qu'à l'abandon de Joseph qui ne pouvait régner, et de Murat qu'il se proposait lui-même de détrôner; mais cela ruinait son système politique de domination universelle. Que dire pourtant d'un système qui, se refusant irrévocablement à toute pacification possible, entraînait lui d'abord, puis eût entraîné son fils dans un état éternel d'opposition à tous les intérêts comme à tous les droits légitimes?

La conduite de l'Angleterre, en se refusant aux propositions de paix les plus utiles qu'on lui eût encore offertes, fut aussi noble qu'était absurde celle de Napoléon en présentant à son ennemi des bases de pacification réprouvées par l'honneur. Le gouvernement britannique n'était cependant pas exempt alors d'embarras intérieurs; il avait apaisé les révoltes des ouvriers briseurs des machines par un bill qui déclarait leur délit *crime capital;* mais la pénible dégradation du pouvoir royal dans les mains du prince régent était devenue plus sensible par l'issue des nouvelles négociations, pour la for-

mation d'un ministère, auxquelles donnait ouverture le triste et inconcevable événement de l'assassinat de M. Spencer Perceval, le 11 mai, au moment où il allait entrer dans la chambre des communes. Dans les circonstances où se trouvait l'Europe, il fallait à la direction du cabinet de Saint-James de grandes connaissances politiques, une tête vaste, forte, capable de saisir et de combiner l'ensemble des rapports de l'Angleterre avec les autres États et de ceux-ci entre eux, surtout les modifications que la puissance de la France y avait apportées. Cependant la perte inopinée d'un élève de Pitt, tel que Perceval, avait été précédée de la démission du marquis de Wellesley, donnée le 16 janvier et acceptée le 19 février, époque où il fut remplacé par lord Castlereagh. Enfin le ministère reçut dans son sein, après diverses négociations sans succès, des hommes faibles, tels que lord Sidmouth et lord Harrowby. Sous ce ministère sans prévoyance, un bill en faveur des catholiques passa dans les deux chambres, le 22 juin et le 1er juillet, ce qui ouvrait la porte à des innovations dont on ne pouvait prévoir ni le terme ni les résultats. Tous les yeux, en effet, étaient tournés alors bien moins sur l'avenir du gouvernement britannique que sur ce qui se passait dans le Nord.

Avant de parler ici de ces négociations illusoires entamées avec la Russie pour l'endormir jusqu'au jour où l'on espérait la frapper à mort, esquissons le tableau de la cour de Saint-Pétersbourg, du cabinet impérial, des factions françaises et antina-

poléoniennes qui s'agitaient alors autour du tzar; car l'on ne pourrait sainement juger l'époque où nous sommes parvenus, sans faire préalablement connaître les acteurs de ce drame sanglant où allaient être jouées les destinées de l'Europe. Nous citerons à cet effet la plus grande partie d'une dépêche de cet agent prussien, qui, comme on l'a déjà vu, ne partageait pas aveuglément les flatteuses espérances conçues et communiquées par le baron de Stein.

« Parmi les ordres reçus de V. E., j'avais celui » de lui peindre ceux qui ont réellement, qui » croient ou pourraient croire acquérir quelque » importance dans les circonstances actuelles. Pour » ne rien oublier et procéder avec rectitude, je les » partagerai en cinq catégories, comprenant : 1° les » ministres accrédités près le cabinet de Saint-Pé- » tersbourg ; 2° les principaux administrateurs du » gouvernement russe ; 3° ceux qui semblent réel- » lement y jouir d'un véritable crédit ; 4° les mili- » taires le plus en évidence ; 5° enfin les agents ou » serviteurs du prétendant.

» A la tête de la première se trouve le duc de » Serra-Capriola, l'homme qui connaît le mieux ce » pays. Je ne répéterai pas ce que j'en ai déjà dit, » mais j'y ajouterai qu'il est devenu ici une vérita- » ble puissance ; car depuis que la France est l'ob- » jet de la terreur générale, tous les ministres » étrangers, à l'exception de celui d'Autriche, ont » ordre de se concerter avec lui, et de suivre ses » directions. *Bessera* ne voit que par ses yeux ; de

» *Hesse*, dont le souverain est réduit à la Sar-
» daigne, quoique homme d'esprit et de savoir, est
» sans importance; le besoin de s'allier intimement
» avec Bernadotte en donne une réelle à Lowenh-
» jelm; Zea Bermudez, envoyé secret de l'Espagne,
» chez qui le zèle supplée aux talents, serait nul
» sous l'influence qu'exerce le duc de Serra-Ca-
» priola. Avant les événements de la Péninsule,
» l'Espagne était représentée ici par le noble et
» loyal *Norogna;* elle l'est publiquement depuis
» par l'érudit et inconsistant *Pardo*, traître à Fer-
» dinand VII qu'il regrette, et fidèle à Joseph dont
» il a honte. En face de ces missions plus ou moins
» antifrançaises, nous voyons celle où la nullité
» bourgeoise du général *Hédouville* fit place à la
» légation dans laquelle *Caulaincourt* et *Rayneval*
» eussent été bien plus utiles à leur gouverne-
» ment, si celui-ci n'était pas un de ces hommes
» qui veulent être en mesure avec tous les futurs
» *contingents*, et celui-là dans une fausse position
» depuis le meurtre du duc d'Enghien. Le ministre
» actuel (*Lauriston*) leur est très-inférieur sous
» tous les rapports. Quant à la légation autri-
» chienne, je l'ai vue passer de l'honorable et véri-
» tablement grand seigneur prince de *Schwartzen-*
» *berg* à l'honnête et ridicule comte de *Saint-Ju-*
» *lien*, ayant pour surveillant le spirituel *Stur-*
» *mer*, puis tomber jusqu'à *Lebzeltern*, ministre
» actuel, mais aussi fin qu'habile et zélé, espèce
» d'aventurier politique. Quant à l'Angleterre, elle
» n'a que des agents secrets, mais pris dans toutes

» les classes, et dont l'action frappe sur toutes les » portions de la société, sur le commerce principa- » lement.

» J'aurai peu à dire sur les personnages placés » à la tête de l'administration. V. E. connaît ce » très-médiocre, mais très-respectable comte *Ro-* » *manzoff*, ministre du commerce, dont il ne sait » pas juger les besoins, et des affaires étrangères, » qu'il ne voit que sous un faux jour. V. E. sait » son opiniâtre direction. *Soltikoff* lit beaucoup » mieux dans les intérêts de son pays, mais sa ti- » mide modestie fait tort à un crédit dont il serait » digne; *Gourieff* dirige les finances comme un » travailleur laborieux, et *Koladavleff* lui est très- » inférieur dans l'administration de l'intérieur. Ce » qu'il y a de mieux, c'est *Mordvinoff*, homme » vertueux et désintéressé, mérite peu commun » ici, homme qui sait beaucoup, peut-être trop; » très-antinapoléonien, et très-ami de sa patrie » dont il déplore l'abaissement. Le reste mérite à » peine d'être cité.

» Deux hommes, dans des positions personnelles » et morales bien différentes, semblent avoir main- » nant le plus de crédit; ce sont le général *Arat-* » *cheieff*, généralement abhorré, mais sur qui » repose la sûreté de l'empereur; puis le baron » *d'Armfelt*, ardent ennemi de la France révolu- » tionnaire et poussant à la guerre contre elle de » tout son pouvoir. Bien vu de l'impératrice mère » et de l'adorable impératrice régnante, d'Armfelt » est lié avec le duc de Serra-Capriola et ceux qu'il

» dirige; il est enthousiaste de *Stein;* il choie » *Lowenhjelm* et même *Kacheloff*, repoussé jadis » par Catherine II comme illuminé, et recherché » aujourd'hui par la faction anti française comme » *lié à* quelques-uns des chefs du *Tugen-Bund.* Du » reste, l'empereur, sans réprouver aucune opi- » nion, ne semble encore en accueillir aucune; » bien fin qui le serait assez pour pénétrer au fond » de son âme.

» Si c'est avec espoir qu'Alexandre jette ses re- » gards sur son armée, ce n'est pas cependant sans » crainte. *Bennigsen,* dans la dernière guerre, mon- » tra de la fermeté; mais ce général, ardent sans » être audacieux, n'osa pas, à Eylau, écraser, » comme il le pouvait, l'armée française. *Koutou-* » *zoff* vient de faire une brillante campagne, mais » c'est contre des Turcs; la balle qui traversa sa » *tête d'une* tempe à l'autre est pour ce militaire un » trophée que partout il porte avec lui; cependant » il faut autre chose que cette honorable blessure, » il faut même plus qu'un esprit fin, rusé, adroit, » pour être opposé à Napoléon. En écartant donc » ici des sabreurs tels que *Bagration, Miloradо-* » *witch, ce Bayard de l'armée russe*, et autres, » je ne vois de général réellement recommandable » que *Barclay de Tolly*, digne d'une haute illus- » tration par son passage du golfe de Bothnie, et » dont la valeur froide et l'audace réfléchie est » abondamment nourrie d'expérience.

» La cinquième catégorie, celle relative aux » *agents du* prétendant (Louis XVIII), est trop in-

» signifiante pour s'y arrêter. Le grand-duc Con-
» stantin déteste les royalistes français; l'empereur
» son frère les aime peu, depuis surtout les vani-
» teuses incartades du comte de Blacas, et les in-
» trigues du chevalier de Vernégues dans la maison
» du grand maréchal Tolstoï. Parmi eux, le plus
» honorable est le duc de Polignac, homme bien
» différent de ce que l'ont voulu faire mille pam-
» phlétaires français; mais il est souffert ici et voilà
» tout; il existe cependant à Pétersbourg un agent
» secrètement accrédité d'un prince exilé pour qui
» l'on ne voudrait rien faire, quand bien même on
» en aurait le pouvoir; mais le comte de Briou ne
» saurait pas même faire passer ses notes à l'empe-
» reur sans l'entremise du comte d'Armfelt. Ce
» dernier est véritablement transparent; aussi
» peut-on voir, dans le jeu mobile de ses craintes et
» de ses espérances, que rien n'est réellement ar-
» rêté relativement à une rupture avec la France. »
Cette lettre en rappelait une écrite dans la même vue et qui avait précédé le traité de la Prusse du 24 février. Des négociations continuaient alors entre la France et la Russie; leur importance mérite que nous en parlions avec quelques détails.

L'empereur, se voyant déjà presque assiégé par la forte garnison française établie dans la république nominale de Dantzick et par celles des forteresses de la Prusse; considérant l'accroissement de l'armée polonaise, l'envahissement de la Poméranie et les intrigues de Napoléon à Constantinople et à Stockholm, ne commença à respirer qu'au moment

où il reçut la première lettre de Bernadotte, qui fut suivie de la convention secrète dont nous avons parlé. Il savait tout ce qui se passait en Pologne sous la direction révolutionnaire du ministre français Bignon ; il savait aussi ce que Napoléon rêvait à son égard ; Caulaincourt avait en vain cherché à resserrer les liens des deux puissances en arrêtant un accord dans lequel il était déclaré que *jamais la Pologne ne serait rétablie*. L'empereur de Russie l'avait déjà signé ; mais envoyé à l'empereur des Français, celui-ci refusa sa signature en disant qu'on devait s'en rapporter à sa seule parole, et qu'il ne pouvait rien présager sur l'avenir de la nation polonaise ; il modifia donc cet accord, ce qui était un outrage et presque une menace adressée à l'empereur Alexandre. Le comte Schouwaloff n'avait apporté de Vienne que des potions calmantes, car le cabinet autrichien désirait d'autant plus la paix qu'il prévoyait avec regret ne pouvoir éviter de prendre à la lutte une part active ; mais Tchernicheff, parti de Paris le 25 février, c'est-à-dire le lendemain du jour où le ministre prussien signa son traité, quoique porteur d'une lettre presque pacifique de Napoléon, en avait balancé l'effet par l'état qu'il s'était procuré de l'effectif de l'armée française, de sa direction et de l'ordre donné au maréchal Davoust de se porter vers les frontières russes. Néanmoins, le prince Kourakin exposait au duc de Bassano les justes craintes du tzar et les moyens de les faire cesser ; on ne répondait à ses notes que d'une manière évasive, et le ministre

français adressait au comte Romanzoff une lettre, en date du 25 avril, dont il est nécessaire de donner ici la substance. Après avoir établi en principe que *toutes les nations* doivent jouir de l'*indépendance de leurs pavillons*, il avance que *toutes les puissances* ont le droit d'exiger que les nations *qui prétendent à la neutralité fassent respecter* la leur; et quoiqu'il parle de l'*engagement pris* par l'empereur Alexandre *de sommer*, de concert avec la France, *les trois cours de Copenhague, Stockholm* et *Lisbonne de fermer leurs ports aux Anglais*, il n'en déblatère pas moins contre l'*attentat* du gouvernement britannique à *Copenhague* et contre ceux qui, dit-il, se préparèrent *en Espagne par l'Angleterre*, en se servant du *prince des Asturies* pour chasser son père *du trône*, il rappela qu'à Erfurth l'empereur des Français avait consenti à l'évacuation de la Prusse et à la réunion à son empire, par le tzar, de la Finlande, la Valachie et la Moldavie. Cependant, poursuivait-il, *la Russie abjure les principes* proclamés à Tilsitt; elle les élude par l'*ukase sur le commerce* qui ouvre ses *ports à tout bâtiment anglais* masqué d'*un pavillon étranger*. Quant à la réunion des villes anséatiques, elle était nécessitée par le besoin de réprimer toute communication commerciale avec l'Angleterre; celle du *duché d'Oldenbourg en était la suite; une indemnité avait été offerte, mais on* avait fait de cette affaire, si facile à régler, *une affaire d'État, où l'on avait vu pour la première fois paraître une protestation*

d'un allié contre un allié. L'ukase de 1810 *avait fait connaître que les traités n'existaient plus ; la protestation montra que le lien des deux puissances était rompu, et que la Russie jetait le gant à la France ; quand les armées russes étaient nombreuses et menaçantes* sur leur frontière occidentale, *toutes les troupes françaises étaient en deçà du Rhin, à l'exception de quarante mille hommes rassemblés à Hambourg pour la défense des côtes du Nord,* et il n'en était resté que quatre mille à Dantzik. Cependant, l'empereur des Français, persistant dans un désir d'arrangement, voulait traiter sur les quatre points suivants : 1° l'existence du duché de Varsovie, qui était une des conditions du traité de Tilsitt ; 2° la réunion d'Oldenbourg comme étant dans l'esprit du même traité ; 3° une législation du commerce réglée sur les mêmes principes ; 4° la révocation de l'ukase de 1810, nuisible à la France, favorable à l'Angleterre, et contraire aux stipulations arrêtées per les deux cabinets. La négociation devrait porter sur ces bases, et S. M. accueillerait toute convention qui ne tendrait *directement ni indirectement au rétablissement de la Pologne ;* elle consentirait à une indemnité pour la réunion d'Oldenbourg, quoique la Russie n'eût *aucun droit de s'immiscer* dans cette affaire (comme si aux droits légitimes de possession héréditaire ne se joignait point l'article *textuel* du traité de Tilsitt). Dans son désir de concilier les intérêts de la Russie avec l'esprit du traité *de Tilsitt,* elle consentirait à un traité de commerce

qui ménagerait les besoins réciproques des deux États. Si l'empereur Alexandre s'y refusait et si M. de Nesselrode, toujours annoncé depuis quatre mois pour traiter, n'arrivait pas, S. M. n'aurait plus qu'*à recourir aux armes ;* ce que son *vœu* était de *prévenir*. Le ministre français terminait en disant : La dernière lettre de l'empereur, envoyée par le colonel Tchernicheff, est demeurée sans réponse ; cependant, *la paix dépendra encore de la résolution* du cabinet russe.

Cette résolution attendue était une soumission aux ordres de Napoléon; tel était l'esprit de la lettre du 25 février, telles furent les bases présentées dans cette longue et diffuse lettre du duc de Bassano. Dans toutes les négociations entre Alexandre et Napoléon, on ne voit de la part du premier que le désir de conserver son indépendance, de protéger un prince de sa maison, de faire, quoique par des moyens différents, ce que son allié exécutait par son système de licence; enfin d'éloigner de ses frontières les armées françaises qui avaient nécessité la réunion des siennes. Aussi le prince Kourakin passa-t-il, le 18-30 avril 1812, au duc de Bassano, une note portant : « Il m'est ordonné de » déclarer à Votre Excellence que la conservation » de la Prusse et *de son indépendance de tout lien* » *politique dirigé contre la Russie* est indispen- » sable aux intérêts de Sa Majesté Impériale. Pour » arriver à un véritable état de paix avec la France, » il faut qu'il y ait entre elle et la Russie un État » neutre. La politique de l'empereur mon maître

» tend à établir entre les deux puissances des rap-
» ports solides et stables, ce qui ne saurait avoir
» lieu tant que des armées étrangères continueront
» de séjourner à proximité des frontières russes.
» La première base de toute négociation est l'en-
» tière évacuation des Etats prussiens, une dimi-
» nution de la garnison de Dantzick et un arran-
» gement avec le roi de Suède. Quant au commerce,
» Sa Majesté s'engage à ne rien changer aux me-
» sures prohibitives adoptées et observées en Russie
» contre le commerce *direct* avec l'Angleterre, et
» à convenir d'un système *de licence à introduire*
» *à l'exemple de la France;* elle s'engage à cer-
» taines *modifications* désirées par la France dans
» le tarif de 1810, et à conclure un traité d'échange
» pour le duché d'Oldenbourg. Telles sont les bases
» qui seules peuvent rendre possible un arrange-
» ment entre les deux cours; mais si la nouvelle
» me parvenait que le comte de Lauriston eût quitté
» Saint-Pétersbourg, il serait de mon devoir de
» demander mes passeports. »

Cette note, passée après la connaissance acquise des deux traités de la Prusse et de l'Autriche, était non-seulement fondée en droit et rédigée avec modération, mais conforme aux vœux, sinon réels, du moins officiellement exprimés du cabinet des Tuileries, et renfermés encore dans la lettre ci-dessus citée du 25 avril. La remise de cette note avait été précédée le 17 d'une audience accordée par Napoléon au prince Kourakin, auquel il répondit dans des termes conciliatoires en apparence; aussi la

demande n'était-elle que conditionnelle et pour le cas où Lauriston aurait quitté la Russie. Kourakin se croyait tellement en droit d'espérer une heureuse issue des condescendances de son souverain, qu'il passa, le 25 avril (7 mai), une nouvelle note, dans laquelle il disait s'étonner du silence gardé sur les *instructions* pacifiques *adressées par le baron de Serdobin,* qu'il avait franchement communiquées ; il exposait que ces *offres* de l'empereur Alexandre (elles cédaient à presque toutes les exigences de Napoléon) pouvaient seules *épargner à l'Europe les malheurs* qui la menaçaient, et se plaignait qu'on se refusât à toute explication, exprimant la crainte qu'on préférât la guerre à toute modification et que le départ annoncé de l'empereur et roi ne rendît son propre départ indispensable. La réponse du duc de Bassano, en date du 9 mai, consistait en ces mots : « Je dois » demander à V. E. si elle a des pleins pouvoirs » pour arrêter, conclure et signer un arrangement » sur les différends entre les deux puissances. » La réplique de Kourakin, du même jour, témoignait sa *surprise* d'une question à laquelle *il croyait avoir* loyalement répondu en indiquant d'une *manière positive* le dessein de son maître de *maintenir la paix.* Il ajoutait qu'il était prêt à signer une convention conforme à ses communications, ses instructions mêmes lui prouvant qu'elle serait ratifiée par l'empereur Alexandre ; mais il ne renouvelait pas sa demande de passeports, espérant encore parvenir à tout pacifier dans un rendez-vous

qui lui était assigné par le ministre des relations extérieures. Ce ministre, néanmoins, sans égard à ce qu'exigeaient les convenances, était parti à la date même de sa lettre du 11 mai, jour où ce rendez-vous était fixé. L'ambassadeur russe, stupéfié d'une telle injure, se contenta de lui écrire pour demander enfin l'envoi de ses passeports, qu'il allait attendre à la campagne, en lui renouvelant l'expression de ses regrets de n'avoir pu remplir au gré de son souverain un ministère de paix, et demandant encore des réponses à ses diverses notes.

Ces négociations, ainsi que les traités faits avec la Prusse et l'Autriche, sont curieuses à rapprocher des constantes assertions du cabinet des Tuileries et de sa perpétuelle protestation d'avoir voulu éviter la guerre; en effet, l'on voit dans les correspondances de M. de Bassano avec Kourakin cet aveu remarquable que le traité de Tilsitt engageait les deux puissances à *sommer de concert les cours de Copenhague, de Stockholm et de Lisbonne à prohiber les marchandises anglaises;* ce qui amena l'enlèvement de la flotte danoise. On y voit que l'empereur Alexandre se soumet successivement à toutes les exigences de Napoléon, hors celle de conserver une armée sur la frontière russe, et que Napoléon se refuse à tout ce qu'il avait lui-même demandé; c'est ainsi qu'il en avait agi en 1806 avec la Prusse. On y voit enfin que le duc de Bassano, non content de ne point répondre à la plupart des notes passées par Kourakin, se borne à des plaintes

sur la non arrivée de M. de Nesselrode. Cependant la mission de ce diplomate (homme aussi fort que Kourakin l'était peu) n'eût dû commencer qu'au moment où des bases de négociations auraient été convenues, et le ministre français rompt brusquement et de la manière la plus outrageante pour l'ambassadeur et le souverain qu'il représente. Quant aux deux traités ci-dessus cités, ils sont éminemment curieux par le rappel à de prétendus droits maritimes émanés du *traité d'Utrecht*.

Le duc de Bassano, dans un rapport du 16 mars 1811, avait déjà établi en principe que « les droits » de la neutralité maritime avaient été réglés so- » lennellement par le traité d'Utrecht devenu *loi* » *commune* des nations, et que cette *loi* avait été » *textuellement* renouvelée dans tous les traités » subséquents ; » assertions mensongères fruit d'une impudence extrême, ou d'une profonde ignorance du droit public européen ; car il eût fallu, pour qu'une *loi* devînt *commune* aux nations, qu'elle fût unanimement acceptée de toutes à cette époque, et, depuis lors, de celles qui ne contractèrent point au moment du traité d'Utrecht. Certes, il n'en a point été ainsi ; il y a plus ; ce traité, ou plutôt ces traités, car il y en eut de particuliers entre toutes les nations belligérantes, ne renferment rien, pour la plupart, de relatif aux intérêts commerciaux ; la France et l'Angleterre, l'Angleterre et l'Espagne, la France et la Hollande, signèrent seules des traités de commerce. Le troisième se tait à l'égard des *neutres ;* si le second n'en parle pas

davantage, c'est qu'il n'infirme pas le traité de 1667, où les droits des neutres sont reconnus. Le premier est plus clair ; loin de contester leurs droits, il déclare que, en cas de guerre maritime, si l'une des deux nations restait *neutre, son pavillon couvrirait la marchandise appartenant* même *aux ennemis* de l'autre, et que l'on ne considérerait comme *contrebande* que les objets *applicables à la guerre,* choses dont la France et l'Angleterre étaient déjà convenues par les traités de 1655 et 1677. Mais en eût-il été autrement, des stipulations particulières entre ces deux puissances n'auraient pu devenir *loi* pour toutes les autres. Enfin les mêmes principes renouvelés en 1716, réclamés par tous les gouvernements en 1780, consacrés par le traité de commerce de 1786, démontrent tout ce qu'il y a de faux dans la double assertion du duc de Bassano. Les *droits des neutres* faisaient tellement partie du droit public européen que le traité de Whitehall, signé le 22 août 1689 entre l'Angleterre et la Hollande, y ayant attenté, la Suède et le Danemark réclamèrent, se liguèrent le 17 mars 1693, et obtinrent non-seulement satisfaction, mais restitution des bâtiments qui leur avaient été enlevés.

L'absence de toute espèce de bonne foi dans les négociations de Napoléon avec la Russie se reproduisait dans celles qu'il ouvrait alors avec l'Amérique du Nord. Le cabinet britannique avait déclaré que si *les décrets de Berlin et de Milan* étaient révoqués, les ordres du conseil *du 7 janvier* 1807

et du 26 avril 1809 demeureraient également comme non avenus à l'égard des États-Unis, et cela par l'effet de la *présente déclaration;* mais les prétentions du cabinet de Washington, sous l'influence de la France, s'accrurent d'une telle condescendance, et quoiqu'il eût été proclamé, dans le rapport du duc de Bassano du 16 mars 1811, que les décrets prohibitifs avaient force de loi, le ministre des États-Unis donna connaissance, le 30 mai 1812, d'un prétendu décret du 23 avril précédent, par lequel ces décrets, toujours en vigueur depuis lors, étaient révoqués, et l'Angleterre révoqua de son côté les ordres du conseil le 23 juin. Cependant, cinq jours avant cet acte du gouvernement anglais, c'est-à-dire le 18 juin, et vingt jours seulement après la notification du décret jusque-là inconnu et nullement exécuté depuis la date qu'on lui assignait, les États-Unis, se refusant au rôle le plus utile à leur commerce, déclarèrent la guerre à la Grande-Bretagne, sans aucun avantage réel pour la France, où les acheteurs et les vendeurs de licences furent les seuls qui y gagnèrent, au détriment de la morale privée et des vrais intérêts commerciaux.

Napoléon, en quittant Paris, n'avait pas voulu laisser le pape à Savone. Craignant que l'ennemi ne fît une tentative pour lui enlever son prisonnier et s'en faire une arme morale contre lui, il ordonna que, malgré ses infirmités, il fût transporté à Fontainebleau. On arracha donc le vénérable vieillard de son asile durant la nuit; on le fit sortir à pied et

déguisé, pour gagner la voiture qui l'attendait hors de la ville, et, après une route dont la rapidité accrut la fatigue, il arriva le 19 juin à sa nouvelle résidence. Quant à l'empereur des Français, il avait quitté Saint-Cloud dès le 9 mai, ne dissimulant pas, durant sa route, son intention de rétablir le royaume de Pologne, ce qui renfermait l'idée de la guerre contre la Russie, aussi bien que celle d'un dépouillement partiel des deux souverains de Prusse et d'Autriche, ses alliés. Il arriva à Dresde, où il se vit environné d'un nombre d'ambitieux qui rêvaient tout haut à des couronnes royales ou ducales, ou à de riches dotations, qui s'irritaient même de voir la Russie réunir la Finlande et s'avancer dans les Hospodarats, traitant d'usurpation la conquête de ces provinces qu'ils se partageaient déjà en espérance, abusés sur les succès de leur maître, par les pamphlets plus ou moins officiels répandus depuis deux ans relativement à la prétendue faiblesse de l'empire russe. Napoléon se vit aussi entouré de la haute société des princes courtisans accourus de toutes les parties de l'Allemagne. Enfin il fut encore visité par l'empereur d'Autriche, par le roi de Prusse, et par le grand-duc de Wurtzbourg, qu'il leurrait d'un brillant établissement; promettant en même temps la cession de la Silésie à l'empereur François II, qui ne voulait cependant pas l'échanger contre la Gallicie. Ainsi Napoléon se proposait, moins de deux mois après la garantie donnée à Frédéric-Guillaume, de le dépouiller encore non-seulement de cette province,

mais encore de la Prusse royale, ce qui l'aurait réduit au rôle des anciens margraves de Brandebourg. Les fêtes les plus brillantes, le luxe le plus éblouissant, célébrèrent ce dernier moment de la grandeur de Napoléon ; et il en jouit avec une insolente ivresse, qui ne s'abaissa que devant la tenue, le caractère et la majesté de l'impératrice d'Autriche, à qui son orgueil involontairement humilié voua la plus franche haine.

Tous les serviteurs de l'empereur des Français ne partageaient pas son espérance, quand il leur disait qu'il irait à Moscou, qu'il brûlerait les fabriques russes, et qu'il n'accorderait la paix à l'empereur Alexandre que quand ce prince l'aurait demandée à genoux. Son expédition, dont il croyait le succès assuré, était blâmée, mais timidement, par le maréchal Berthier et quelques autres ; il en était au contraire vivement applaudi par Murat, qui aimait passionnément la guerre, et par Davoust qui, ayant déjà gouverné momentanément la Pologne durant la dernière guerre, concevait l'espoir de la gouverner encore d'une manière plus sûre et plus durable. Enfin c'était un délire presque universel dans l'armée la plus belle et la plus nombreuse qui eût encore été mise sur pied. Pour en faciliter les succès, Napoléon travaillait par ses émissaires à révolutionner la Pologne. Il voulut même en faire pénétrer un à Wilna, et ce fut le comte Louis de Narbonne qu'il choisit, en le chargeant de cette fameuse lettre du duc de Bassano, datée du 25 avril, dont nous avons parlé. Nous donnerons plus tard

la réponse qui y fut faite, mais commençons par porter nos regards vers l'empereur Alexandre.

Ce prince s'était rendu à Wilna le premier mai, après avoir autant que possible pourvu aux intérêts de son empire; il y enchantait, par l'aménité de son caractère, sa politesse noble, la simplicité de sa vie et de ses manières, ceux-là mêmes qui étaient les moins disposés à lui rendre hommage. Il ne voulait point la guerre, mais il se croyait en mesure de ne pas la redouter, et il en fut plus que jamais persuadé le jour où la conclusion de la paix avec la Turquie rendit disponibles les troupes russes retenues jusque-là sur le Danube. Remontons un peu au-dessus de l'époque où il se rendit en Lithuanie.

Le tzar avait eu beaucoup de peine à terminer cette guerre si inopportune alors; ce qui s'y opposait, c'était l'ambition de Koutouzoff, mécontent comme beaucoup d'autres que Barclay fût mis à la tête de la grande armée, où il allait avoir à commander plusieurs de ses cadets de grade, innovation que l'empereur crut nécessaire au succès de ses armes. Ce mécontentement coïncidait avec la fausse politique de Romanzoff, qui mettait également obstacle à la paix. Koutouzoff, très-approuvé par le ministre, recommença en février ses opérations, que contraria le dégel. Il avait rompu les négociations et enjoint de partir aux plénipotentiaires ottomans qui persistèrent à demeurer à Bukharest pour y attendre de nouvelles instructions. Alexandre se désespérait de voir qu'en dépit de ses vives

injonctions adressées au général négociateur, rien ne se terminait. Mécontent de Koutouzoff, peiné du refus que Richelieu faisait de le servir, il cherche de tous côtés l'homme ferme qui pourra mettre fin à ses inquiétudes, quand le baron, devenu comte d'Armfelt, lui propose l'amiral Tchitchagoff, qui est accepté avec des instructions conformes au plan de campagne, déjà arrêté depuis plus d'un an; mais celui-ci se voit retenu par des lenteurs de chancellerie assez longtemps pour qu'on ait le loisir d'expédier un courrier à celui qu'il doit remplacer, et qui se hâte de signer, le 16-28 mai 1812, une paix qui fait acquérir à la Russie une partie de la Moldavie. Plus de fermeté eût épargné cette perte à la Porte Ottomane; mais les légations anglaise et napolitaine lui avaient persuadé que Napoléon, vainqueur de la Russie, tournerait ses armes contre la Turquie pour s'assurer un passage vers les possessions britanniques de l'Inde. Tchitchagoff arriva bientôt, prit le commandement de l'armée, chassa tous les agents de Koutouzoff, se mit en marche aussitôt après l'échange des ratifications par les deux gouvernements, et se prépara à couper la ligne d'opérations des Français, dans une campagne sur le début de laquelle il ne restait plus à former aucun doute.

Koutouzoff, furieux contre Tchitchagoff et dans la plus complète disgrace, eut ordre de ne point paraître dans la capitale. Sa conduite n'avait pas été la seule des tribulations de l'empereur Alexandre. Parmi nombre de sujets fidèles, il s'était ren-

contré des traîtres dont quelques-uns furent renfermés ou éloignés ; et tel est le malheur des princes, trop souvent contraints à se défier de leurs entours, qu'on parvint à faire naître chez le tzar d'injustes soupçons contre un homme digne de toute sa confiance. Le secrétaire d'État Speranski, homme distingué par son savoir, son caractère et son zèle, jouissait auprès de son prince d'une faveur bien méritée, mais qui offusquait quelques ambitieux machinateurs de cour ; on le savait admirateur des talents de Napoléon, et l'on s'en fit une arme contre lui ; les Tolstoï, mus par le chevalier de Vernègues, le représentèrent au comte d'Armfelt comme agent secret de Napoléon et dangereux au salut de l'État ; un homme, intrigant subalterne, qui lui devait en partie sa fortune et qui cherchait à l'accroître à ses dépens, rédigea un mémoire plein de terribles inculpations contre lui, et il fut envoyé en exil ; mais plus tard l'empereur reconnut son erreur, s'en repentit, la répara noblement, et d'Armfelt fut à son tour disgracié pour prix du zèle inconsidéré qui avait causé cette injustice.

Ce même d'Armfelt fut alors chargé de visiter les trois lignes parallèles des magasins formés pour alimenter l'armée russe, et que, par l'un des vices de l'administration de cette époque, il trouva totalement denués de moyens de transport ; mais il arrêta du moins dans Riga treize navires chargés de grains pour Dantzick, c'est-à-dire pour l'armée qui allait attaquer la Russie. Alexandre se reposait sur l'immense force qu'il supposait à la sienne ; car

son état militaire montait sur le papier à un million cent dix mille huit cent quarante-six hommes de toutes armes (1) et il venait encore d'ordonner une levée nouvelle (2). Il avait en outre jeté depuis plusieurs années des millions dans la construction du camp retranché de Drissa et des défenses de Dunabourg, ainsi que dans la création d'une ligne fortifiée dont Borissof était la clef, et qui liait Polostk au grand marais de Pologne (Polésie). Il croyait, sur cette masse de plus d'un million d'hommes, en avoir alors à sa frontière cinq cent cinquante mille; aussi espérait-il n'avoir pas besoin de recourir au système de retraite pour préserver son empire d'une invasion, et en abandonnait-il momentanément l'idée, quoique Barclay, général en chef de ses troupes, y tînt plus que jamais en voyant l'inconcevable déficit existant dans ces forces qui se réduisaient là sous les armes à un effectif de cent quatre mille hommes. Barclay ne désespérait cependant pas du salut de l'empire. Ce qu'il avait le plus redouté, c'est que Napoléon se portât par la Gallicie vers l'Ukraine, province peu affectionnée alors, et dont le Nord tire la plus grande partie de sa subsistance, comme l'armée en reçoit la presque totalité de ses remontes. Tel, et on le savait à Saint-Pétersbourg, avait été le plan du polonais Dombrowski; mais Napoléon, à qui ce général l'adressa, n'admettait pas facilement un conseil et

(1) Voyez la pièce justificative P.
(2) Ukase du 22 mars 1812.

trouvait militairement utile de s'appuyer, pour point de départ, sur les places de l'Oder; il choisissait la route la plus courte dans l'intention de marcher rapidement sur Moscou, et prétendait exécuter dans une seule campagne ce qui, dans l'autre hypothèse, en eût exigé deux. Aussi avait-on réuni les forces russes conformément à la direction connue des armées françaises et en spéculant sur le caractère aventureux de celui qui les commandait.

L'empereur de Russie venait de ravir à Napoléon deux alliés utiles, les Suédois et les Turcs. Il avait, durant la guerre de 1806 et 1807, fait faire la proposition de venir diriger ses armées au général Moreau, qui s'y était refusé; il faisait alors, sur la foi de ce Fauche-Borel dont nous avons déjà parlé, une tentative nouvelle auprès de ce général républicain, appuyé des intrigues d'un nommé Rapatel, son ancien aide de camp, et ce même Rapatel fut mis en rapport, par le baron de Stein, avec les généraux prussiens, initiés aux sociétés secrètes allemandes. Au milieu des grands et prochains dangers qui menaçaient alors le tzar, des fêtes avaient lieu à Wilna. Déployant, avec une coquetterie noble, tous ses moyens de séduction, il y était secondé par le mécontentement que semblait inspirer contre Napoléon le système continental, qui ruinait la Lithuanie en empêchant la vente de ses produits et les retours en marchandises dont elle ne pouvait se passer ; double malheur auquel pouvait seule remédier une guerre heureuse pour la Russie. Puis

ce prince *répandait* abondamment des grâces, plaisait aux *dames*, était affable envers les hommes et augmentait le prix des faveurs qu'il accordait, par la manière aimable et flatteuse avec laquelle il les annonçait à ceux qui en étaient l'objet.

Quoiqu'on fût pour ainsi dire en présence, les négociations continuaient encore. Le duc de Bassano écrivit de Dresde, le 20 mai, à Lauriston, de se rendre au quartier général de l'empereur Alexandre, bien que Kourakin renouvelât, disait-il, *sa demande de passeports*, que nous avons vu n'avoir été que conditionnelle; il le chargeait de représenter au grand chancelier qu'en *réclamant l'indépendance de la Prusse, on violait cette indépendance, puisqu'on exigerait la destruction des engagements politiques qu'elle avait contractés*. Ces engagements forcés étaient cependant contre la Russie, et ils ne devaient être payés que par un nouveau dépouillement. C'était une chose curieuse que d'accuser d'attentat à la liberté d'un malheureux condamné au supplice, l'acte de celui qui voulait l'arracher à ses bourreaux. Mais l'intention réelle du ministre, qui ne cessait de répéter que demander l'évacuation de la Prusse lui semblait un outrage à l'honneur français, son intention, disons-nous, était d'avoir à Wilna un honorable espion. Aussi la demande de l'ambassadeur fut-elle repoussée avec des formes polies par le comte Romanzoff, et le même refus avait été adressé, sur une semblable demande, à M. de Lebzeltern, ministre d'Autriche. Nous ne citerons pas les lettres

réciproques du grand chancelier, de Lauriston, de Soltikoff et de M. de Bassano, qui, jusqu'au moment de la rupture déclarée, exprimaient constamment de la part de la Russie un désir réel de pacification, et de la part du cabinet français une vive irritation de la simple pensée que l'empereur Alexandre exigeât la retraite d'une formidable armée qui menaçait ses frontières.

Nous avons dit que le comte Louis de Narbonne avait été envoyé à Wilna; homme d'esprit, homme de la haute société, remarquable par ses manières nobles et gracieuses; sa vie antérieure était cependant de nature à inspirer peu de confiance. Comblé de biens par Mesdames, tantes de Louis XVI, il ne les avait payées que d'ingratitude; ministre du feu roi, il se montra infidèle à cet excellent prince, joua avec toute la légèreté de son caractère un rôle révolutionnaire sans but et sans succès, sous l'influence de madame de Staël; ce qui ne l'empêcha pas d'être contraint à fuir son pays, où il ne rentra que pour se vouer à Napoléon, auquel il plut par la servilité des plus minutieuses niaiseries de cour. On l'avait essayé dans une mission diplomatique à Berlin, où ses manières et son ton le firent favorablement accueillir, quoiqu'il manquât d'aplomb: il avait espéré tromper le roi de Prusse et endormir son ministère; on crut qu'avec de la finesse et une séduisante amabilité il pourrait influer sur l'empereur Alexandre, ou pénétrer ses vues. Porteur des lettres du duc de Bassano, en date du 25 avril, il n'obtint du comte Romanzoff

que celle-ci, en date du 7-19 mai. Nous la citerons presque en entier, comme un monument historique des plus précieux. « Le comte de Narbonne m'a » remis la dépêche que V. E. lui a confiée; je n'ai » pas tardé à la mettre sous les yeux de l'empereur. » S. M. fidèle à la ligne de conduite qu'elle s'est » tracée, persévère dans son système purement dé- » fensif, plus modéré à mesure que le développe- » ment de ses forces la met plus à même de repous- » ser les prétentions qu'on pourrait élever contre » les intérêts de son empire. Aimant à prouver » combien elle a à cœur d'éviter tout ce qui pour- » rait apporter dans ses relations un caractère d'ai- » greur, elle m'ordonne de ne point réfuter les » griefs que vous alléguez, et de ne pas relever des » assertions qui reposent sur des faits dénaturés » ou sur des suppositions gratuites. Les dépêches » adressées au prince Kourakin par le baron de » Serdobin ont représenté sous son vrai jour la con- » duite loyale que l'empereur a suivie dans tous » ses rapports avec la France. Ces dépêches ont » aussi donné sur le but de nos armements des » explications confirmées à un point qui semble » encore avoir dépassé les espérances de l'empe- » reur Napoléon; puisque, malgré les mouvements » menaçants de ses armées au delà de la ligne où, » pour la sécurité de nos frontières, elles auraient » dû s'arrêter, tout chez nous se trouve encore » dans le même état qu'au départ du dernier cour- » rier. En effet, pas un homme n'est entré en Prusse » ni sur le territoire du duché de Varsovie, et au-

» eun nouvel obstacle n'entrave de notre part le » maintien de la paix. Les dernières instructions » que le prince Kourakin a reçues lui fournissent » tous les moyens de terminer nos différends. Nous » avons appris avec plaisir l'*accueil* que l'empe- » reur Napoléon *a fait à nos propositions ;* la ré- » ponse officielle que V. E. y fera résoudre l'impor- » tante question de la paix ou de la guerre. La » modération de celle que j'ai l'honneur de vous » adresser vous offre un sûr garant que l'on ne » manquera pas de saisir chez nous toutes les nuan- » ces qu'elle pourra présenter en faveur de la paix. » Il n'y a pas à nos yeux de sacrifices assez consi- » dérables pour obtenir un aussi beau résultat. »

A cette réponse écrite, où étaient implicitement contenues les explications déjà données dans les notes du prince Kourakin, il en fut ajouté de verbales, relativement à l'évacuation et à l'indépendance assurée du royaume de Prusse. Sur les insinuations poliment menaçantes du comte de Narbonne, l'empereur Alexandre, qui avait porté ses concessions aussi loin que le lui permettaient les intérêts de son empire et le soin de sa propre dignité, répondit, après un exposé de sa conduite constamment pacifique, que s'il était forcé de repousser l'invasion d'un allié qu'il eût voulu con- « server, ce ne serait qu'au fond de la Sibérie qu'il » pourrait se décider à signer une paix honteuse. » Cette fermeté sans jactance, cette inébranlable détermination que le tzar avait déjà publiquement

annoncée avant son départ de Saint-Pétersbourg, n'empêcha pas ce prince de traiter le négociateur avec la plus haute distinction. Narbonne ne put à la vérité, comme cela lui avait été ordonné, communiquer avec les Polonais ennemis de la Russie, et il partit, pénétré d'admiration pour Alexandre, qui lui donna son portrait, enrichi de brillants. Arrivé à Dresde le 28 mai, les notions résultantes du rapport qu'il fit furent considérées comme une injure par Napoléon, qui, dès le lendemain, quitta brusquement la Saxe pour se mettre à la tête de ses armées; car, dans le délire de son orgueil, il prenait pour un outrage tout refus de se soumettre à ses plus injustes exigences.

Tandis que Napoléon se décidait à attaquer la Russie, l'empereur Alexandre recevait à Wilna des hommages aussi libres que flatteurs. Pour plaire aux Polonais il avait acheté du général Bennigsen sa maison de campagne située à la porte de Wilna, afin, disait-il, de devenir gentilhomme lithuanien et d'avoir le droit de porter l'uniforme de la noblesse de cette province. Cette maison de campagne se nommait Zakret, et, pour y donner une fête, on fit construire dans les jardins une vaste et élégante salle; mais l'architecte Schultz n'en ayant point assez assuré les fondements, elle croula avant l'heure où Alexandre, sa cour, son état-major et tout ce qu'il y avait de plus distingué dans l'armée et dans la société devaient s'y rendre. Le malheureux Schultz, craignant qu'on ne le soupçonnât d'intentions perfides, perdit la tête, et, dans son

désespoir, il se précipita dans la Vilia où il périt (1). La fête eut cependant lieu, et fut brillante; l'empereur, qui venait d'apprendre le passage du Niémen par l'armée française, y fut aussi calme, aussi galant, aussi affable que dans les plus beaux jours de sa vie; et trois jours après, deux seulement *avant* l'entrée des Français à Wilna, il quitta cette ville, accompagné des vœux d'une grande partie de *ceux* qui, avant de l'avoir approché, n'eussent jamais pu se croire susceptibles du moindre sentiment d'intérêt pour un autocrate russe.

Ce qui forçait Alexandre à la retraite, c'est que sur l'effectif de douze cent mille hommes qu'il croyait avoir, il ne s'en trouvait sous la main que cent quatre mille, et que la totalité de ses armées, répandues depuis la Finlande jusqu'aux rives du Pruth, ne montait guère à plus du double, y compris l'armée même de réserve, tandis que son ennemi disposait d'une armée de plus de cinq cent mille hommes dont la plus grande partie était concentrée en face de lui. C'était la fleur des populations *occidentales*, et, pour caractériser cette masse brillante et guerrière, on serait tenté de reproduire ici les expressions pittoresques d'Anne Comnène, qui, en parlant de la première croisade disait : *Il semblait que l'Europe entière eût été arrachée de*

(1) Madame d'Abrantès ose, dans ses Mémoires, transformer en acte de vertu patriotique cette catastrophe qui n'eût été qu'un crime à la Fieschi.

(*Note de l'éditeur.*)

ses fondements pour la précipiter sur l'Asie. Aussi, des agents anglais, après avoir visité les deux armées opposées, déclarèrent-ils, dans leur rapport au gouvernement britannique, que *la Russie était immanquablement perdue;* ce qui semblait, à son égard, confirmer ce mot de Napoléon: *Je l'écraserai.*

1812.

Napoléon. — Moreau. — Bernadotte. — Frédéric-Guillaume. — Hardenberg. — Erreurs de Napoléon. — Sa première proclamation. — Déclaration du tzar. — Passage du Niémen. — Wilna. — Balachoff. — Cession de la Pologne refusée. — Proclamation du tzar. — Napoléon à Wilna. — Doctoroff. — *Bagration.* — Smolensko. — Varsovie. — Polonais. — Vandamme. — Schwartzenberg. — Yorck. — Rapatel. — Paolucci. — Fitche. — Moskou. — Rostopchin. — Sécurité de Moskou. — Patriotisme russe. — Paix avec l'Espagne et l'Angleterre. — Madame de Staël. — Milice. — Koutouzoff. — *Barclay.* — Paysans russes. — Conférence d'Abo. — Élisabeth. — Wismitinoff. — Borodino, ou la Moskowa. — Retraite des Russes. — Barclay. — Récompenses à l'armée russe. — Réflexions de Moreau sur la guerre. — Proclamation de Rostopchin. — Conseil de guerre de Fili. — Verechadin. — Retraite des Russes. — Entrée des Français à Moskou. — Perso. — Amérique. — Espagne. — Défaite de Marmont. — Levée du siége de Cadix.

En esquissant ici le tableau de cette campagne de Russie, dont les résultats politiques furent aussi prodigieux qu'inattendus, nous ne détaillerons les mouvements militaires exécutés de part et d'autre qu'autant qu'ils deviendront nécessaires à l'intelligence des faits importants que nous avons à expo-

ser ; car s'ils acquirent une gloire immense aux deux armées alors belligérantes, s'ils furent de nature à immortaliser quelques-uns des généraux français ou russes, ceux qui les guidèrent au champ d'honneur n'y développèrent cependant pas, sans en excepter même le plus célèbre des *gagneurs* de batailles, ces talents transcendants dont les illuminations sont un utile objet d'étude pour ceux qui se vouent au grand art de la guerre. L'empereur Alexandre, comme politique, et Barclay comme militaire, parurent seuls avoir sainement conçu, à cette époque, ce que la plus terrible lutte exigeait d'eux ; quant à Napoléon, il y démontra tout l'incomplet du système stratégique qu'il croyait et disait avoir porté au plus haut degré de perfection.

L'Europe entière, et l'Amérique même, avaient les yeux fixés sur cette expédition, dont l'issue devait décider du sort de l'Europe continentale et influer peut-être sur celui de l'Angleterre ; car la Russie une fois conquise, l'empereur des Français, acquérant dans ce pays de précieuses ressources en hommes, pouvait, d'une part, écraser l'Espagne, de l'autre, se frayer par Constantinople, que le Balkan n'aurait pu défendre contre ses formidables armées, une route jalonnée déjà vers l'Inde par les menées de Lascaris chez les Arabes, toujours disposés à secouer le joug de la Porte Ottomane. C'étaient en effet les Anglais que menaçait principalement cette expédition, contemplée de loin par *Moreau*, qui voyait à la fois dans Napoléon son persécuteur et l'ennemi de cette liberté purement

théorique, si différente souvent de la liberté réelle; vue de plus près encore, mais avec crainte, par le prince royal de Suède (Bernadotte), qui, quoique non en guerre alors contre son ancien chef, ne s'y préparait pas moins à tout événement. Grâce à l'activité intelligente de ce prince, la Suède était parvenue à se créer une armée de ligne de trente mille hommes, avec une réserve de cinquante mille, et douze mille soldats de nouvelle levée; en tout quatre-vingt-douze mille combattants, forces auxquelles il fallait ajouter six mille matelots et trois mille canonniers de marine, ce qui les portait à cent un mille hommes, sans compter des corps considérables de milices prêts à marcher au premier ordre.

Frédéric-Guillaume n'était pas dans une aussi favorable situation; secrètement rassuré par l'amitié et la générosité d'Alexandre, si ce prince parvenait à résister aux armées de Napoléon, celui-ci, en cas de succès, ne le laissait point sans de vives inquiétudes. Le monarque prussien s'était retiré en Silésie, d'où il partit plus tard pour les eaux de Tœplitz; ce fut alors qu'il écrivit au chancelier d'État Hardenberg la lettre suivante, en date du 11 août : « Comme durant mon absence il peut » survenir des circonstances qui demanderaient » une prompte décision, je vous autorise à pro» noncer en mon nom; j'ai donné aux chefs des » autorités civiles et militaires des ordres à cet » effet, et je ne doute pas que vous ne les suiviez » exactement. Vous me ferez savoir deux fois par

» semaine tout ce qui pourra m'intéresser, à moins » que des circonstances extraordinaires n'exigent » une communication plus particulière, et vous me » ferez aussi connaître les décisions que vous aurez » prises en mon nom. »

Si Napoléon avait mis de l'imprévoyance dans quelques-unes de ses relations politiques, s'il n'avait su juger ni le caractère russe, ni la sourde mais réelle exaspération des Allemands, il faut pourtant avouer que ses dispositions militaires avaient, au premier abord, semblé admirables; jamais il n'avait fait de plus gigantesques préparatifs ni pris d'aussi prudentes précautions pour s'assurer de brillants succès. Sa base d'opérations était assurée par trois lignes de places fortes, sur le Rhin, l'Elbe et la Vistule, qui n'étaient séparées que par des gouvernements amis et des peuples soumis. Quant aux moyens de subsistances, ils consistaient en vingt mille voitures chargées chacune de cinq cents rations et traînées par quarante mille bœufs, surabondance de vivres pour l'armée ; mais il fallait nourrir ces bœufs, et l'on manquait de fourrages, ou les abattre pour en saler les viandes, et les Russes avaient enlevé ou détruit tous les magasins de sel. Enfin, chaque division devait maintenir la discipline par les arrêts d'un tribunal militaire spécial jugeant sans appel; mais cette mesure devint sans effet le jour où, par le manque de distribution, le soldat n'eut à choisir qu'entre le supplice ou une mort certaine par la famine. Enfin les trois lignes de places appuyaient au mieux une opération uni-

quement relative à la conquête de l'indépendance polonaise; mais au delà Napoléon ne pouvait s'en assurer une quatrième sans la prise de Riga, Smolensko et Bobrouisk; car Wilna et Minsk ne sont que des villes ouvertes. Un des grands défauts de Napoléon fut de n'avoir jamais étudié avec soin ni l'esprit des peuples que généralement il méprisait, ni celui des souverains auxquels il se croyait trop supérieur pour avoir à les craindre; puis il n'accueillait, de la part de ses ambassadeurs, que ce qui flattait ses vaniteux désirs. Il manquait en outre à ceux-ci l'instrument le plus utile à leurs missions, la connaissance des langues, qui permet de pénétrer le sens de certains propos indiscrets et d'influer sur les populations, ce que l'on ne saurait faire à l'aide d'interprètes ignorants ou infidèles. Ce vice, étranger à toutes les missions rivales, avait toujours été celui de la diplomatie française, qui, en outre, nourrie alors le principes subversifs et de jactance, choquait les grands et travaillait à la ruine des peuples. Napoléon, en effet, n'avait pas prévu l'héroïque résistance des Espagnols, non plus que l'intrépidité guerrière des Anglais, et il ne soupçonnait pas plus le patriotisme exalté des Russes, ni celui qui fermentait au sein des populations allemandes. Comment, d'ailleurs, espérait-il pouvoir faire vivre, dans un pays que de mauvaises récoltes venaient de ruiner, cette masse de combattants et non combattants, suivie de tant de bagages? Il comptait sur les magasins de l'ennemi, qui les incendia; et, dès avant son entrée à Wilna, dix mille

chevaux morts et laissés sur les routes répandirent dans les airs des miasmes putrides dont souffrirent ses nombreux soldats.

Les Polonais attendaient Napoléon comme un libérateur, et il commença cette guerre sans autre déclaration hostile que la proclamation suivante, publiée le 22 juin dans son quartier général de Wilkowiski : « Soldats, la seconde guerre de Pologne est commencée. La première s'est terminée » à Friedland et à Tilsitt. A Tilsitt, la Russie a » juré éternelle alliance avec la France, et guerre » à l'Angleterre; elle viole aujourd'hui ses serments; elle ne veut donner aucune explication à » son étrange conduite que les aigles françaises » n'aient repassé le Rhin, laissant par là *nos alliés* » *à sa discrétion*. La Russie est *entraînée par la* » *fatalité;* ses destinées doivent s'accomplir. Nous » croirait-elle donc dégradés? Ne sommes-nous » plus les soldats d'Austerlitz? Elle nous place entre » le déshonneur et la guerre; le choix ne saurait » être douteux. Marchons en avant, passons le » Niémen; portons la guerre sur son territoire; la » seconde guerre de Pologne sera *glorieuse* aux » armées françaises comme la première; mais *la* » *paix* que nous conclurons portera avec elle sa » garantie et mettra un terme à cette orgueilleuse » influence que la Russie a exercée depuis cinquante » ans sur les affaires de l'Europe. » L'empereur de Russie répondit à cette proclamation par une déclaration du 25, dont voici quelques fragments : « Nous avions éprouvé depuis longtemps, de la

» part de l'empereur des Français, des procédés » hostiles, mais nous espérions les changer en » employant des moyens de douceur et de paix. » Les offenses les plus manifestes se renouvelèrent » sans cesse avec fureur malgré nos désirs de paix. » Forcés à rassembler notre armée, nous ne déses- » périons pas cependant, en nous arrêtant sur nos » frontières, de parvenir à une réconciliation; » mais l'empereur des Français ayant attaqué nos » troupes à Kowno, il ne nous reste d'autre res- » source que d'invoquer le Tout-Puissant, témoin » et vengeur de la vérité, et d'opposer la force à » celle de l'ennemi. Guerriers! vous défendrez la » religion, la patrie et l'indépendance! je serai » avec vous! »

L'armée française avait marché sur Kœnigsberg par le Brandebourg, et sur Varsovie par la Saxe, avec une discipline qu'entretenait l'exacte distribution des vivres et la sévérité des chefs de corps; cependant le souvenir des anciens pillages et les charges nouvelles qu'il fallait supporter, la surprise surtout de Spandau, faisaient murmurer en Prusse, où l'on voyait avec peine un général français commander dans la capitale. Peu soucieux de la haine qu'il laissait derrière lui, Napoléon s'avançait, espérant à bon droit surprendre ses ennemis qui, dans une étendue de cent cinquante lieues, n'avaient à lui opposer que deux cents et quelques mille hommes, tandis qu'il se portait sur cette longue et faible ligne de défense avec quatre cent onze mille hommes, dont cinquante-six mille de cavalerie et

neuf cent quatre-vingts bouches à feu, selon un état des hommes sous les armes, dressé le 1er juillet par un officier d'état-major (1); car les états effectifs saisis et publiés par les Russes ne sont pas exacts. Cette armée ayant, au nombre de plus de trois cent mille hommes, traversé le Niémen, dans la nuit du 23 au 24 juin, tandis que quatre-vingt mille allaient le passer dans la direction de Grodno, Barclay fut contraint à se retirer, ce qu'il fit avec

(1) Gourgaud porte à trois cent vingt-cinq mille hommes de toutes armes les troupes qui passèrent le Niémen du 24 au 29 juin, quoique les états, dit-il, fussent de quatre cent mille hommes. Mais il n'est là question ni des trois divisions Victor, Loison et Durutte, ni de l'armée polonaise. Rogniat fait traverser le Niémen à quatre cent mille hommes, sans compter ces trois divisions et les bataillons de recrues, ni l'armée polonaise qui, avec les quatre régiments lithuaniens, montait à quatre-vingt-sept mille hommes. Un autre état que nous avons sous les yeux porte l'armée alliée à cinq cent dix-neuf mille hommes. Celui saisi à Moskou chez Berthier, est de cinq cent soixante-quinze mille cinq cents hommes, y compris vingt mille quatre cent cinquante-un employés de toute espèce, avec onze cent quatre-vingt-quinze bouches à feu et deux mille sept cent soixante-huit fourgons. Enfin, les états déposés au bureau de la guerre l'emportent sur tous les autres, en attestant qu'il est entré en Russie jusqu'à six cent dix mille hommes. Le plus exact nous a semblé être celui dont nous avons fait usage, et qui fut recueilli par un ministre intéressé à être bien informé. Mais il est certain que, tout compris, combattants et non combattants, alliés et Polonais, Napoléon a porté en Russie près de sept cent mille bouches à nourrir, d'après l'estimation du général Rogniat.

(*Note de l'éditeur.*)

ordre, et le drapeau polonais ayant paru à Wilna, il y fut salué des cris de *vive Napoléon!* de la part de ce même peuple qui, trois jours avant, faisait retentir l'air du cri de *vive l'empereur Alexandre!*

Napoléon, arrivé le 28 juin dans la capitale de la Lithuanie, y reçut bientôt le général Balachoff, envoyé par Alexandre, pour faire encore des tentatives de pacification. Le rétablissement du commerce était indispensable à la prospérité de ses États; avec de la prudence et du temps, il ne pouvait manquer de l'obtenir; mais que de dévastations et de sang en seraient le prix! Pour éviter de si grands maux, il eut le courage de se résoudre aux plus énormes sacrifices, et son négociateur avait ordre de céder, pour atteindre ce but, la plus grande partie de ce que la Russie avait conquis depuis quarante ans, dans cette Pologne que Napoléon prétendait rendre à l'indépendance; cependant Napoléon s'y refusa, prenant cette condescendance pour un acte de faiblesse et de crainte. Il poussa l'indiscrétion sur ses vues réelles jusqu'à cette question insolemment vaniteuse : *Général, quel est le meilleur chemin pour arriver à Moskou?* et Balachoff lui répondit : *Sire, il y en a plusieurs, même celui de Pultava.*

Cette dernière et pénible ouverture ayant été sans succès, l'empereur Alexandre vit qu'il avait à soutenir une lutte à mort, et s'y prépara avec autant de prudence que de fermeté. Rendu au camp de Drissa, il fit partir des ordres à toutes ses troupes, aux chefs des gouvernements, au saint-synode,

à la ville de Moskou. Sa proclamation adressée à son peuple, en date du 6-18 juillet, est un exposé de la conduite de celui qui, *la perfidie dans le cœur et la douceur sur les lèvres, vous apporte,* y est-il dit, le ravage et *des fers.* Il y convient que les armées ennemies sont *nombreuses et imposantes*, et montre la nécessité de rassembler de nouvelles forces dans l'intérieur de l'empire « comme » un second rempart, afin que dans chaque noble » l'ennemi rencontre un *Pajarski*, dans chaque » prêtre un *Palitzine,* dans chaque bourgeois un » *Minine* (1). Noblesse russe, c'est toi, poursuivait-» il, qui, dans tous les temps, as sauvé la patrie; » clergé, ce sont vos prières qui ont fait descendre » sur la Russie les bénédictions du ciel: descen-» dants des valeureux Slaves, vous avez fait trem-» bler les tigres prêts à vous dévorer. Russes, ras-» semblez-vous aujourd'hui; je laisse aux chefs de » la noblesse le soin de réunir cette force nouvelle, » et de choisir ceux qui la conduiront aux com-» bats. »

Tandis que l'empereur Alexandre prenait l'engagement de s'ensevelir sour les ruines de son trône et de se retirer jusques en Sibérie plutôt que de céder, tant qu'un soldat ennemi serait encore sur son territoire, Napoléon se repaissait à Wilna de l'espoir de l'écraser. Il s'était refusé à l'indicible

(1) Noms de trois patriotes russes qui sauvèrent leur pays du joug polonais durant l'interrègne qui sépare la dynastie Rurik de la dynastie Romanoff.

gloire de voir la Pologne renaître à son seul aspect, et vit bientôt l'enthousiasme que sa venue avait excité se refroidir, lorsque l'indépendance attendue par la Pologne ne fut pas proclamée, et que des réponses vagues prouvèrent que tel n'était pas l'objet de la guerre à laquelle elle allait se dévouer. Napoléon s'était privé de l'utile coopération de la Suède; il apprit que celle des Turcs lui manquait; mais il ne se doutait pas encore des ressources immenses de la Russie, des difficultés que lui apporteraient son étendue, son climat et l'inébranlable détermination du czar. Il connaissait même si peu le gouvernement du pays qu'il allait attaquer, que ce corps de simples juges, qualifié sénat, et divisé en deux tribunaux siégeant par moitié dans l'une et l'autre des deux capitales, lui semblait une autorité compacte, propre à balancer l'autorité souveraine, à l'entraver dans ses vues, et à contraindre l'empereur Alexandre à demander la paix. Cependant, si ce corps eût été de nature à exercer quelque influence, il aurait, à cette époque, vivement penché vers la guerre, par intérêt national, par vanité, et par l'entière confiance qu'il avait aux forces réelles de l'État. Ce qui désappointa encore Napoléon, c'est qu'il ne trouva plus d'espions, même en Pologne, et Schwartzemberg ne put s'en procurer dans la Volhynie qui demeura constamment calme. Quant à la Russie, toute sa population fut bientôt et contre lui et au service de ses adversaires. L'exaspération du pays contre l'empereur des Français et ses armées redoubla, en ce que, après

avoir passé le Niémen, ses soldats, si disciplinés en Allemagne, où ils ne manquaient de rien, se livrèrent au pillage dès que les distributions de vivres commencèrent à cesser. Les réquisitions, les exactions, le maraudage, ne laissèrent désormais plus d'aisance au riche et de pain au pauvre. On s'attendait du moins, comme dédommagement de tant de peines, à une solennelle déclaration d'indépendance; il n'en fut rien, car Napoléon avait à ménager à la fois les trois souverains d'Autriche, de Prusse et de Saxe. Tandis qu'il faisait éclater à Wilna son luxe et son orgueil, ses troupes marchaient et étaient dirigées dans le but d'envelopper quelques divisions russes, ce qui n'était pas chose facile dans un pays de plaines où, si l'on n'a point de position à défendre, on trouve du moins assez d'espace pour s'échapper; aussi Doctoroff parvint-il à se réunir à Barclay, en traversant les colonnes françaises avec autant de rapidité que de vigueur, et Bagration, malgré l'infériorité de son corps, qui ne consistait qu'en trente-cinq mille hommes, ne put-il être arrêté dans sa marche. Ce qui nuisait au succès espéré contre les divisions éparses de l'armée russe, c'est qu'avec une cavalerie déjà affaiblie par le manque de fourrages, on en avait contre soi une excellente et nombreuse, sans compter des nuées de Cosaques, voile épais au travers duquel l'œil du militaire pouvait difficilement pénétrer.

Négligeons une foule de combats sans importance, où les Russes, presque toujours battus, ne furent du moins jamais mis en déroute; suivons

Barclay qui, après avoir laissé vingt mille hommes à Wittgenstein, pour barrer à l'ennemi la route de Saint-Pétersbourg, après avoir abandonné son camp de Drissa, et, avec son armée si considérablement diminuée, avoir offert à son formidable adversaire l'espoir d'une grande bataille, s'était *porté*, tandis que Napoléon s'y préparait, jusqu'au delà de Smolensko, par une marche exécutée avec *ordre et rapidité*, et se ralliait enfin avec le corps du prince Bagration. Celui-ci, pressé avec ses trente-cinq mille hommes, entre les quarante mille de Davoust et les quatre-vingt mille de Jérôme, défait par le premier qui le rejeta sur le second, marchant trop vite ou celui-ci marchant trop lentement, avait réussi par une suite d'habiles manœuvres à passer le Dniéper, en face d'un ennemi plus fort que lui. Davoust en déversa tout le blâme sur Jérôme, que son frère voulut subordonner au maréchal; le prince s'en irrita comme d'une humiliante *dégradation* et quitta l'armée avec sa garde, laissant ses troupes à Junot, qui sut d'autant moins en tirer *parti qu'il* les mécontenta par son orgueil impérieux et brutal. Quant au prince, il retourna en Westphalie se vautrer dans les désordres dont il s'était déjà précédemment souillé.

L'armée française était enfin arrivée devant Smolensko le 16 août, environ deux mois après le passage du Niémen, et sans avoir pu empêcher la réunion des divisions russes. Napoléon, qui pouvait se borner à bloquer cette place, la fit attaquer le 17. Les Polonais se conduisirent alors avec tout

l'héroïsme de leur valeur héréditaire, et les Français, inutilement exposés au feu de la mitraille, y essuyèrent des pertes considérables. La ville cependant ne tint que vingt-quatre heures; car l'objet de cette courte résistance n'avait été que de ménager à Barclay le temps et les moyens d'assurer sa retraite. La garnison n'était nullement dans le cas de rendre la place; il la retira pour en renforcer son armée, qui s'élevait à peine alors à cent mille hommes devant un ennemi de moitié plus fort que lui. Déposté bientôt, il ne livra que de légers combats d'arrière-garde, entraînant avec lui les populations qui détruisaient tout ce qu'elles ne pouvaient emporter, tant l'exaspération était générale. Ce qui y avait donné lieu, c'est que le premier village russe où les Français parurent, et qui renfermait plus de deux mille âmes (1), fut impitoyablement dévasté et les églises souillées, tandis que, d'une autre part, Napoléon fit fusiller des paysans révoltés contre leurs seigneurs, ne voulant pas se trouver au sein d'une dévorante anarchie populaire, et espérant séduire ainsi les nobles, seuls propriétaires du sol. Il est bon de remarquer encore que, loin de reconnaître en cette occasion les services rendus par les Polonais, il dispersa leurs troupes dans les différentes divisions, ne voulant point réunir en masse ces soldats belliqueux dont l'élan trop vivace pouvait nuire aux arrière-pensées de

(1) En Russie on ne compte que les hommes dans les états de population.

celui qui venait de se refuser à leur prompte indépendance.

Mais avant de suivre Napoléon dans sa marche hasardeuse vers le centre de l'empire russe, entreprise faite à la veille de la rigoureuse saison et après une campagne commencée trop tard, nous devons dire qu'elle le fut contre le vœu réel, mais timide, de la plupart de ses généraux. Les plus sages eussent voulu qu'on s'arrêtât à Smolensko et qu'on en fît une formidable place d'armes qui couvrît l'armée; on aurait employé l'hiver à organiser le gouvernement polonais, afin d'y puiser des ressources pour une nouvelle campagne; on se serait formé une base solide d'opérations militaires par la prise de Riga et de Bobruisk; on aurait balayé les corps de Wittgenstein, Tormasoff et Tchitchagoff, assuré la fidélité des alliés, et, tout en composant et réorganisant l'armée, on se serait mis en mesure de menacer à la fois les deux capitales, ce qui aurait contraint l'ennemi à diviser ses forces. Avant donc de peindre la marche sanglante de Napoléon sur *Moskou*; de contempler la situation de cette antique cité et de retracer les actes conservateurs du *czar*, qui y précéda l'armée de son ennemi, jetons un regard rapide sur ces Polonais, victimes bien plus encore de leurs prétendus libérateurs que de ceux au joug desquels ils espéraient se soustraire; voyons si Varsovie eut plus à se louer de Napoléon que Wilna, où ce monarque avait laissé tout le corps diplomatique. Là, son ministre Bassano, entouré d'hommes aussi imprévoyants que lui-même,

s'occupait de fêtes, de spectacles, et fabriquait des nouvelles aussi fausses que bouffies de fanfaronnades, tandis que son maître s'apprêtait à allonger de près de cent lieues une ligne d'attaque déjà beaucoup trop étendue, et cela avec une armée qui allait manquer de tout; en effet, il ne possédait réellement de solide base d'opérations que sur la Vistule et marchait ainsi sans que ses flancs fussent couverts, au risque de se voir couper de ses ressources, et n'ayant qu'une seule ligne de magasins, Smolensko, Minsk, Wilna et Dantzick.

L'abbé de Pradt, homme pétillant d'esprit, et nullement dénué d'expérience, avait été envoyé à Varsovie dès le 24 mai, en remplacement du ministre Bignon, qui n'y joua qu'un rôle de révolutionnaire. La situation du nouvel ambassadeur y était des plus difficiles. Il fallait faire espérer aux Polonais l'indépendance, sans néanmoins la leur promettre, et les porter indirectement, en faisant cette demande, à ne paraître agir que de leur propre mouvement. Il fallait aussi que, sans accéder textuellement à leurs vœux, on les décidât aux plus grands sacrifices en faveur d'une cause qui n'était pas réellement la leur, et qu'ils épuisassent à cet effet les dernières ressources de leur pays, déjà ruiné par le système continental, le passage des armées et les pillages du trop célèbre Vandamme, qui, dirigeant la marche des troupes westphaliennes, se livrait aux plus effroyables exactions. Le grand-duché, quoique accru de la Gallicie occidentale et de Cracovie, n'était pas en état de fournir

ce qu'on lui demandait; mais le mot de liberté exaltait les esprits. Ce mot, bien ou mal entendu, est d'un effet magique, surtout quand il semble signifier indépendance nationale; et il devient aisément populaire au sein d'une nation qui, jadis puissante et aimant la guerre, s'est vue indignement détruite et partagée. La Pologne, pourtant, avait-elle jamais été réellement libre? L'est-on dans l'anarchie qui la dévora durant les trois quarts du dix-huitième siècle? L'avait-elle été quand *Charles XII* et Pierre Ier se disputaient l'avantage de lui donner un roi? L'était-elle sous le règne d'Anna-Ivanowna, durant la guerre de Sept-Ans, ou lorsque Catherine II la courbait sous le sceptre de Poniatowski? Tombée, dans sa faiblesse, sous la main des Russes, dont, en cas de guerre, elle nourrissait les armées, le prince Wiazemski n'avait-il pas raison de dire, lors du premier partage: « Nous » l'avons tout entière sans qu'on y songe, et nous » n'en aurons qu'une partie en nous faisant hon» nir? » Cependant il est si doux d'espérer que, *voyant* du moins renaître son nom, qu'on avait cru effacé de la liste des nations, jugeant sainement les *vrais intérêts* de Napoléon et ignorant ses secrètes pensées, la Pologne varsovienne se dévoua sans réserve, quoique menacée par les deux armées de Tormasoff et de Tchitchagoff. Elle avait pour seul appui le corps autrichien commandé par le prince de Schwartzemberg; mais elle était loin de soupçonner alors que le cabinet de Vienne, quoique ostensiblement en guerre contre la Russie, entre-

tint cependant encore des relations secrètes avec le czar, et que n'ayant fait marcher que strictement ce qui avait été promis par le traité du 14 mars, il conservât intacte la plus grande partie de ses forces, destinées à agir en raison des circonstances. Aussi le grand-duché, qui avait fourni aux divers corps de la grande armée quatre-vingt-cinq mille hommes et vingt-cinq mille chevaux, ne commença-t-il à concevoir des inquiétudes et de la méfiance qu'en voyant les mouvements circonspects du général autrichien, sur lequel le général Régnier fut forcé de se reployer. A la vérité Schwartzemberg avait eu besoin de toute son habileté pour se maintenir, sans éprouver d'échec, devant la réunion des deux armées de Tchitchagoff et de Tormasoff.

A l'extrémité opposée de cette base si faible d'une trop longue ligne d'attaque, Macdonald, Oudinot et Saint-Cyr mettaient autant de talents et plus de vigueur dans leurs dispositions militaires. Sur les vingt-neuf mille hommes, dont trois mille de cavalerie, que le premier commandait, tout ce corps d'armée, à l'exception de six mille hommes seulement, était composé de Prussiens sous les ordres du général York l'un des principaux membres des sociétés secrètes allemandes. Ce général avait déjà été mis en rapport par le baron de Stein, avec le colonel Rapatel, ancien aide de camp de Moreau, et chargé par l'empereur Alexandre de communiquer avec York, qui s'était engagé à ne faire aucun mouvement offensif contre les Russes; il en résulta

un événement peu important, mais assez curieux. Le marquis de Paolucci, dont la conduite en Perse fut si blâmable, avait reçu, par un second courrier, la défense de se présenter devant l'empereur, auprès duquel un premier lui portait l'ordre de se rendre. Paolucci, ayant été rejoint dans son exil par le premier courrier, qui n'arriva qu'après le second, se rendit impudemment au camp de Drissa; il fit croire à sa capacité, en blâmant tout, et fut nommé gouverneur des provinces allemandes, en remplacement du général Essen, qui avait mécontenté les habitants de Riga en brûlant prématurément les riches faubourgs de cette ville. Ce fut alors qu'il découvrit, quoiqu'on lui en eût fait mystère, l'accord secret conclu avec le général prussien; il espéra conséquemment obtenir sur lui un éclatant et facile succès, l'attaqua, fut battu, et compromit ainsi le sort de l'État. Mais, sur les plaintes d'York et les explications satisfaisantes qui lui furent données, la négociation se renoua. Cette intrigue du général prussien coïncidait alors avec ce qui se passait à Berlin, où le professeur Fitche, à la vue même d'une garnison française dans laquelle la langue du pays était presque généralement inconnue, enflammait les esprits par des discours patriotiques, dont la diction obscure et vague était un voile que perçaient facilement ses nombreux auditeurs.

Arrivons enfin à Moskou; l'empereur s'y était rendu, après avoir, le 17-29 juillet, laissé son armée sous le commandement du général Barclay.

Cette ville, fondée vers l'an 1200, et résidence des grands princes moscovites au XIV^e^ siècle, est située au 55^e^ degré 45 minutes 30 secondes de latitude, et au 55^e^ degré 6 minutes 30 secondes de longitude, ce qu'il est utile de remarquer. Elle est bâtie sur les rives d'une faible rivière qui prend sa source à l'extrémité du gouvernement de Smolensko et se jette dans l'Oka à la frontière des gouvernements de Moskou et de Rezan. La ville est traversée par les deux ruisseaux de l'Iaouza et de la Neglina, qui versent leurs eaux bourbeuses dans la Moskowa. Formée de quatre villes contenues les unes dans les autres, en cercles successifs et qui ont chacun un nom différent, son centre est occupé par celle nommée le Kremlin, espèce de forteresse construite sur un monticule qui domine toute la cité, et qui, bâtie en bois par Daniel-Alexandrovitch, fut reconstruite en pierre par Iouri-Danielovitch. La circonférence de cette ville, ou de ces villes réunies, est de quarante-six verstes (onze lieues et demie). Quand on la considère des collines qui l'entourent, elle offre l'aspect d'une plaine semée de palais dont tous les autres bâtiments semblent n'être que les dépendances, et qu'ornent nombre d'églises (1) aux flèches d'or, d'argent et de diverses couleurs. Cette importante cité, vénérée comme sainte par les Russes, centre d'un riche commerce intérieur, dépôt de marchandises du plus grand prix, peuplée de

(1) Leur nombre était jadis de quarante fois quarante (1,600).

plus de trois cent mille âmes, résidence des nobles, frondeurs du temps qui succéda à celui où ils exercèrent les premiers emplois de l'État, comptait dans son sein des hommes de toutes nations, Grecs, Persans, Tartares, Anglais, Allemands, Italiens et Français. Parmi ces derniers, quelques-uns se plaisaient à déprécier un pays, la seule ressource pourtant offerte à la médiocrité du plus grand nombre d'entre eux.

Moskou avait alors pour gouverneur Rostopchin qui, tour à tour favorisé et disgracié par l'empereur Paul, s'était attiré par des bons mots et d'injurieuses pasquinades l'animadversion de l'impératrice mère, et s'était permis même des sarcasmes sur l'empereur Alexandre, dont il reconquit la faveur par le trait suivant. La princesse Dachkoff, voulant flétrir la mémoire de Catherine II, avait écrit des mémoires qu'en mourant elle remit à une Anglaise qu'elle chérissait et qui devait les faire imprimer à l'étranger. Rostopchin l'apprend et en donne avis au comte Kotchoubey. Celui-ci court à Cronstadt, se rend sur le navire prêt à mettre à la voile; par des menaces il arrache des mains de la demoiselle le précieux manuscrit qui est aussitôt enseveli dans le cabinet impérial (1). Ce service et l'appui de la grande-duchesse Catherine Paolowna,

(1) Il existait une autre copie de ce curieux manuscrit entre les mains de Nelidinski, ancien secrétaire de l'empereur Paul; il le prêta alors à la grande-duchesse Catherine qui le lui rendit.

épouse du prince d'Oldenbourg, lui valurent la place importante de gouverneur de Moskou, celle de second grand chambellan, et la faveur de passer du rang de conseiller privé actuel au grade équivalent de général en chef, conformément à la faculté alors accordée à tous de quitter les emplois civils pour des emplois militaires.

On vivait alors à Moskou dans la plus complète sécurité; car, dans une proclamation publiée la veille de l'arrivée de l'empereur, Rostopchin disait : *Notre armée défendra la patrie.* En effet, on la croyait aussi formidable par le nombre que par l'intrépidité; on rejetait comme exagéré tout ce que l'on débitait sur les forces de l'ennemi, et l'on ne voyait dans la lutte avec lui qu'une expectative de gloire. Le gouverneur de Moskou entretint les esprits dans cette rassurante idée, que fortifiait l'éloignement d'un danger si prochain; puis toute correspondance était soigneusement interceptée, et la vanité nationale militait en faveur d'un officieux mensonge. Mais Napoléon avançait toujours, et ce fut alors que l'empereur Alexandre arriva dans l'antique capitale. Il était enfin totalement impossible de se dissimuler la gravité des circonstances, mais ce prince sut enthousiasmer toutes les classes de la population moscovite par son aménité, la piété qu'il manifesta et la fermeté avec laquelle il parla des ressources de son empire et de sa détermination à ne plus rien céder à l'ennemi. La levée des milices fut ordonnée; la grande-duchesse Catherine, le comte Momonoff, le comte

Soltikoff, le chambellan Dimidoff, la comtesse Orloff, levèrent chacun à leurs frais des régiments, tandis que Tettenborn formait le corps des immortels, composé de volontaires de tous les pays, et que de toutes parts les bourses particulières se vidaient au profit de l'Etat.

Alexandre avait déjà, dès le 6-18 juillet, signé avec l'Angleterre un traité de paix à Orébro, et *quoiqu'il* n'ait été publié à Saint-Pétersbourg que le 4-18 août, et qu'alors seulement les ports russes *eussent été* ouverts aux bâtiments anglais, dès le 20 juillet, le capitaine Stuart, commandant des navires de guerre dans la Baltique, était venu aider l'amiral russe Moller dans ses opérations sur la rivière d'Aa, et celui-ci put sans obstacle renforcer l'armée de Wittgenstein. Le grand chancelier, comte Romanzoff, signa aussi avec Zéa-Bermudès, le 8-20 juillet, à Veliki-Louki, un traité par lequel l'empereur de Russie jurait amitié et alliance à Ferdinand VII (art. I), accord commun entre les deux États (art. II), et reconnaissait (art. III) la *légitimité* des cortès de Cadix. Aussi Zéa et Serra-Capriola présentèrent-ils leurs lettres de créance *dès le mois* d'août.

Madame de Staël à qui, durant son premier voyage à Berlin, on avait refusé l'entrée de la Russie, comme révolutionnaire, arrivait alors à Pétersbourg; elle était du nombre de ces femmes que la police de Savary persécuta, plus criminelle encore que toute autre pour n'avoir pas voulu joindre sa voix à celle des flagorneurs de Napoléon;

puis elle s'était mise à la tête des détracteurs de ce monarque, aimant à faire effet en se mêlant de tout, mouche brillante, mais importune, qu'il eût cependant pu laisser bourdonner sans crainte. Entourée d'espions, elle s'était secrètement échappée de Suisse, avait péniblement traversé l'Allemagne et fut parfaitement accueillie par Alexandre, qu'elle indisposa plus que jamais contre le prétendant (Louis XVIII), tandis que le duc de Polignac, ou plutôt son intrigante sœur, négociait en faveur de Monsieur, comte d'Artois.

Alexandre eut, sur toute sa route, le même succès qu'à Moskou ; de toutes parts les nobles s'assemblèrent, votèrent des levées de milices, les formèrent militairement; des chambellans, des conseillers d'Etat, des officiers retirés se mirent à leur tête ; l'élan était ardent et universel. Pétersbourg manifesta un semblable dévouement, et la noblesse de ce gouvernement demanda pour chef le vieux général Koutouzoff. A cette demande succéda le vœu de le voir commander l'armée russe, dont la retraite irritait les esprits et blessait la vanité nationale ; car l'on ne pouvait s'imaginer que ce plan de retraite, conçu d'abord comme unique moyen de défense, abandonné quand on se crut fort, repris ensuite par nécessité, ne fût pas le résultat de la trahison. Alexandre se refusa d'abord au désir général qui désignait Koutouzoff comme le sauveur de l'État; il avait la plus entière confiance en Barclay, et en Tchitchagoff, qui devait agir conformément aux vues de ce général, mais

les deux impératrices, mues par l'opinion publique qui, pour la première fois, se manifestait alors, se jetèrent à ses genoux et le fléchirent en faveur d'un homme dont la conduite récente l'avait irrité. Il céda enfin, mais principalement en raison des démêlés de Barclay avec Bagration, qui était, sous *tous les* rapports, le Ney de l'armée russe. Le vieux général, chargé du poids de soixante-quatorze *années*, partit, ayant pour chef de son état-major Bennigsen qui, en accusant Barclay, avait espéré le remplacer. Déçu dans cet espoir, il espéra mieux pour l'avenir et arriva à l'armée avec son nouveau chef, auquel Barclay remit, avec cette simplicité modeste et cette soumission zélée qui le caractérisaient, le commandement de quatre-vingt-treize mille hommes dont il avait si miraculeusement opéré la retraite, fermant l'oreille aux cris de trahison dont on le poursuivait, et se disposant à servir de tous ses talents celui à la gloire duquel il allait *se dévouer* pour le salut de ceux qui l'outrageaient; grande et noble conduite que ne sut point apprécier *son* ingrat pays (1).

Napoléon, maître de Smolensko, s'avançait rapidement vers Moskou, sans songer qu'en Russie l'été est fort court, et que déjà l'on touchait presque à l'hiver. Il était précédé de l'armée russe, dont le

(1) L'empereur Nicolas a payé à sa mémoire la dette de la Russie, en donnant à perpétuité le nom de ce feld-maréchal à l'un de ses régiments.

(*Note de l'éditeur.*)

mouvement rétrograde s'opérait avec ordre à la lueur des incendies ; car les paysans qui, heureusement pour le salut de l'empire, n'étaient pas émancipés, comme Alexandre l'avait projeté, abandonnaient ou détruisaient leurs habitations, qui étaient la propriété de leurs maîtres et non la leur ; puis ils croyaient, comme les soldats, devenir libres en servant l'empereur, tandis que les seigneurs russes se persuadaient que la liberté serait accordée à leurs serfs par Napoléon triomphant. Cette double erreur, politiquement entretenue par le gouvernement, devint un glaive à deux tranchants, aiguisé contre l'empereur des Français.

Durant que ces choses se passaient et contribuaient à affamer l'armée d'invasion, le czar était parti pour Abo, où il eut, le 28 août, une conférence avec Bernadotte, en présence de lord Cathcart, ambassadeur d'Angleterre, et du comte d'Armfelt. Il y fut arrêté que l'empereur Alexandre retirerait ses troupes de Finlande, et qu'en dédommagement de la perte de cette province la Suède obtiendrait la Norwége, chose déjà promise, mais qui devait mécontenter la Grande-Bretagne habituée à tirer de ce royaume dix mille excellents matelots ; aussi s'en dédommageait-elle par le partage secrètement projeté de l'île de Seeland, dont les deux tiers devaient lui appartenir et le tiers à la Suède, ce qui aurait mis la Baltique dans sa dépendance, chose cependant qui ne fut pas textuellement stipulée.

Revenu à Saint-Pétersbourg, après avoir proposé

le commandement de son armée au prince royal (Bernadotte), qui le refusa, et avoir fait luire à ses yeux la couronne impériale française, l'empereur Alexandre apprit la triste nouvelle de la défaite de Borodino ou de la Moskowa. Il rassura néanmoins les esprits en proclamant cette bataille comme une *victoire*; mais ils furent bien plus tranquillisés encore par la conduite de l'impératrice Élisabeth, *qui se montra* en public avec un front calme, et par celle du gouverneur général Wismitinoff, dont *la sage surveillance*, habilement aidée des soins du conseiller d'État Fauck, chef de la police, maintint la tranquillité, calmant l'effervescence populaire, ne laissant insulter personne et s'opposant à toute mesure rigoureuse contre les Français; ce à quoi l'empereur était poussé par la bassesse masquée d'un faux zèle, bien différent en cela de Rostopchin, véritable Falstaff (1), dans le drame sanglant qui se jouait alors. Mais avant de le mettre en scène, parlons de cette bataille de géants, livrée entre deux armées poussées l'une contre l'autre par une égale *animosité*.

Koutouzoff, rendu à son poste le 17-29 août, *prolongea* la retraite de l'armée jusqu'au village de Borodino, et prit à six cents toises en arrière une *forte* position entre la Moskowa et la route de Smolensko à Moskou; son front, couvert par le Kolotza, ruisseau très-encaissé dont la crête était

(1) Personnage grotesque, introduit dans les tragédies par Shakspeare.

garnie de redoutes et d'abattis. Nous ne décrirons pas plus que les précédentes cette lutte également héroïque entre les deux armées ; nous dirons seulement que, le 5 septembre, la redoute qui couvrait l'aile gauche des Russes fut emportée malgré la plus vive résistance; que le 6, tandis que Napoléon faisait une reconnaissance générale des formidables positions de ses ennemis, Koutouzoff, de son côté, faisait promener dans son camp l'image miraculeuse de la Vierge de Smolensko, et que cette procession, accompagnée d'un pieux discours du général en chef, enflammait le courage naturel des Russes ; qu'enfin, le 7, s'engagea la grande bataille annoncée aux troupes françaises par la proclamation suivante : « Soldats! voilà cette bataille que » vous avez tant désirée; la victoire dépend de » vous ; *elle nous est nécessaire ;* elle nous don- » nera l'abondance, de bons quartiers d'hiver et » un prompt retour dans la patrie. Conduisez-vous » comme à Austerlitz, à Friedland, à Vitepsk, à » Smolensko; que la postérité la plus reculée cite » avec orgueil votre conduite dans cette journée; » que l'on dise de vous : Il était à cette grande » bataille, sous les murs de Moskou. » Les deux généraux avaient parlé à leurs armées le langage qu'elles comprenaient. Cent cinquante mille Français, exténués de fatigue, dévorés par la faim, attaquèrent avec une vigueur digne d'eux cent mille Russes, fortement postés et retranchés ; l'imperturbable audace des premiers triompha de la froide valeur des seconds, et Bagration, frappé d'un coup

mortel, s'écriait émerveillé de la persistance des ennemis tombant sous sa mitraille : « *Bravo, in-* » *trépides Français !* »

Ney, qui n'était jamais plus brillant que dans les moments périlleux, décida enfin la victoire, que Napoléon ne voulut pas rendre plus complète en faisant marcher sa réserve; car, après une épouvantable boucherie, où de part et d'autre plus de soixante mille hommes restèrent couchés sur cette plaine sanglante, il voulait conserver la vieille garde comme ressource dans le cas d'une nouvelle bataille. Les Russes avaient perdu en tués ou blessés de trente-cinq à trente-six mille hommes, mille sept cent trente-deux officiers, dix-huit généraux et de quatre à cinq mille prisonniers. La perte des Français passa trente mille hommes, parmi lesquels sept généraux tués, dix blessés, un prisonnier; mais ce qu'il y eut de plus funeste pour les Français, c'est que leur cavalerie, déjà considérablement diminuée par la fatigue et le manque de vivres, tomba dès lors dans un état de faiblesse dont elle ne put se relever. L'armée perdit ainsi les moyens de s'éclairer, de se garder, d'inquiéter l'ennemi, de le poursuivre ou de se soutenir elle-même dans un mouvement rétrograde. Koutouzoff n'avait donc pas entièrement tort, quand, dans son rapport sur cette journée du 26 août-7 septembre, il écrivait à son maître : « Après la victoire glo- » rieuse, mais sanglante, remportée par l'armée » de V. M. I., j'ai cru devoir quitter les positions » de Borodino. » C'était, en effet, pour Napoléon

une victoire ruineuse, qui lui avait été commandée par la *nécessité*, mais que la conviction acquise de cette impérieuse *nécessité* eût dû empêcher ses ennemis d'accepter, s'ils n'y avaient été forcés par le cri général de la nation et de l'armée. Les Russes s'étaient retirés avec une fermeté semblable à celle qu'ils avaient manifestée dans le combat ; Barclay soutint la retraite, comme il avait maintenu sa position durant la bataille, en se refusant avec constance aux ordres fréquents qui lui furent donnés par le général en chef de l'abandonner, ce qui eût entièrement compromis l'armée russe. Le haineux vieillard voulut cependant le déshonorer dans un ordre du jour que l'indignation générale l'empêcha de publier. Quant à l'empereur Alexandre, il rendit publiques les relations mensongères de Koutouzoff, lui conféra le rang de feld-maréchal et lui donna son portrait en décoration avec une épée ornée de lauriers en diamants. Chaque soldat reçut une gratification, et l'on chanta un *Te Deum* à Pétersbourg en actions de grâces pour ce grand et mémorable succès, acte que la politique imposait à celui qui s'était promis hautement de ne point faire la paix avant que le dernier de ses ennemis eût évacué son territoire. Ce fut durant cette cérémonie que le czar apprit l'occupation de Moskou, et il en parut d'autant moins affligé que la perte momentanée de cette capitale pouvait devenir la ruine de Napoléon, en l'entraînant dans le piége que, d'abord, on avait voulu lui tendre. En effet, on peut croire qu'il eût été moins désavantageux à

Napoléon d'être vaincu à Borodino (1) que d'y triompher; car, contraint alors à la retraite, il en devenait plus redoutable à la Russie; et les Russes, de leur côté, s'étaient placés, en combattant, dans l'alternative d'une défaite coûteuse ou d'une victoire qui eût été le salut de leurs ennemis; mais l'on cédait de part et d'autre, soit à une *nécessité*

(1) Dans des réflexions sur l'art de la guerre, encore inédites, le général Moreau jette, en passant, ces phrases remarquables, qui pourraient trouver ici leur application. « Je » crois que Charles XII a été jugé avec trop de sévérité. Je » pense qu'il aurait été le plus grand capitaine de son siècle » s'il avait perdu la bataille de Narva. Elle lui donna et trop » de mépris pour ses ennemis, et trop de confiance en ses » troupes. Il a été victime des qualités qui font les grands » généraux. » Voici d'autres réflexions tirées du même manuscrit, et qui s'appliqueraient à la situation des Russes à l'époque dont nous nous occupons. « Je pense qu'on ne doit » jamais livrer une bataille sans la presque certitude du succès. *Frédéric* a été bien souvent à portée de son ennemi, » et il savait se contenir... Le grand art est de donner la bataille et non de la recevoir... Une armée qui a été malheureuse dans le commencement d'une campagne ne doit » hasarder la fortune des combats qu'avec beaucoup de circonspection... N'y aurait-il pas beaucoup d'habileté à éviter » de se compromettre avec une armée d'invasion, et à se » borner à en ralentir les progrès par des diversions bien » ménagées?.. En un mot, à faire une guerre de manœuvres » qui donnât le temps à l'État menacé de renforcer son armée » *défensive* pour la mettre en mesure de tenter le sort d'une » bataille avec l'espoir du succès. »

(Extrait des manuscrits de Moreau, recueillis par Rapatel.)

pressante, fortifiée par l'orgueil, soit à l'indignation d'une valeureuse ignorance.

Tandis que l'armée russe opérait sa retraite, Rostopchin trompait et maintenait Moskou par la terreur et par de grotesques pasquinades. Il avait reçu de l'empereur Alexandre de pleins pouvoirs, nécessaires alors, et il les exerça conformément à la pente naturelle de son caractère haineux et extravagant. Ennemi de tout ce qui était étranger, et des Français principalement, son animadversion tomba sur eux avec une rage d'autant plus barbare que l'ordre d'exil de quelques-uns fut accompagné de sarcasmes et d'injures. Dans une lettre qu'il leur adressa, il disait qu'il ne les exilait *que pour leur bien*, qu'il les envoyait chez un peuple *qui les méprisait trop pour leur faire du mal;* il les invitait à *cesser d'être de mauvais sujets*, ou qu'ils auraient à craindre un *châtiment rigoureux*. *Allez*, poursuivait-il, *allez dans la barque et n'en faites pas une barque à Caron*. C'est ainsi qu'il punissait quelques révélations de ce qui se passait alors, et enflammait la haine naturelle de la populace pour tout ce qui n'est pas né Russe. Le recueil de ses proclamations journalières ne pourrait servir qu'à la composition d'un ouvrage burlesque. Dans celles qui furent publiées avant la bataille de Borodino, il disait, à la suite de froides railleries sur le compte de ceux qui s'éloignaient de la capitale : « Je réponds sur ma vie que l'ennemi n'en-» trera pas à Moskou ; notre armée est de cent » trente mille hommes, avec mille huit cent bou-

» ches à feu ; Miloradowitch l'a jointe avec trente » mille autres ; Markoff s'y est rallié avec vingt- » quatre mille de la milice ; Tormasoff et Tchit- » chagoff en ont quatre-vingt-cinq mille, et je » défendrai Moskou avec cent mille hommes et » cent cinquante canons... » « Courez aux remparts, » disait-il après la défaite de Borodino (et Moskou est une ville ouverte), « châtiez l'ennemi de sa témé- » rité ; un seul coup de fourche suffit pour mettre » hors de combat dix de ces Français au corps sec » et décharné, et dix Allemands à la perruque » enfumée. »

Cependant l'ennemi avançait toujours, et Koutouzoff, retiré sous Moskou, rassemblait, le 13 septembre, à Fili, un conseil de guerre composé des généraux Barclay, Bennigsen, Ratewski, Konavnitzin, Ostermann, Doctoroff, d'Yermoloff et du quartier-maître général Toll. La question mise en délibération était celle de savoir quel était le parti préférable, soit de livrer bataille sous les murs de Moskou, soit d'abandonner cette capitale à l'ennemi ; elle était déjà décidée *in petto*, mais Koutouzoff ne voulait pas prendre cette mesure sous sa seule responsabilité, et quand Bennigsen, appuyé par Ratewski et Doctoroff, opina en faveur de la résistance, en exposant que la position de la montagne des Moineaux commandait la ville, couvrait le midi de l'empire, rendait impossible l'occupation de Moskou, tant qu'on n'en serait pas dépossé, le maréchal opposa à sa fougue la sage remarque qu'il fallait préalablement se rendre

compte des moyens de défense que l'on possédait, et dit, après cet exposé : « Tant que l'armée exis- » tera, l'État ne sera pas sans ressources ; mais il » n'y en aurait plus ni pour Moskou ni pour l'em- » pire si elle était détruite. » Puis il posa la ques- tion : « Vaut-il mieux attendre l'attaque de l'en- » nemi dans la faible position que nous occupons » que de lui abandonner Moskou ? » Barclay, Os- termann, Konavnitzin furent d'avis qu'on se reti- rât ; le premier dit qu'il était indispensable de ti- rer promptement l'armée d'une position où elle serait nécessairement battue, et que le désir de reprendre Moskou ajouterait à l'ardeur des troupes. Bennigsen, soutenu par Doctoroff, insistant pour qu'on attaquât l'ennemi, dit qu'il serait honteux d'abandonner la capitale, et que l'empereur ne le leur pardonnerait point. Ce à quoi Barclay répondit : « *Je réponds sur mon honneur que l'empereur ne* » *nous le reprochera pas.* » Ostermann, de son côté, demanda à Bennigsen de prendre sur sa pro- pre responsabilité les résultats de l'attaque qu'il proposait ; Koutouzoff se décida à la retraite, n'ayant plus, avec tous ses renforts, que quatre- vingt-dix mille hommes, devant une armée qui en comptait encore cent vingt mille, et il en dut sur- tout la réussite à la valeur calme et aux incontesta- bles talents de Barclay. Le plan favori de ce der- nier, celui qui avait été précédemment arrêté dans le cabinet, était cependant en partie abandonné ; sous son commandement l'armée eût sans cesse fait espérer à l'ennemi une grande bataille, mais n'en

aurait ni livré ni accepté. En l'irritant par de légers combats d'arrière-garde, il eût cherché à l'attirer jusqu'à Nijnéi-Novogorod, au confluent du Volga et de l'Oka. Là, couvert par ces deux larges rivières, dont il aurait défendu les passages pour conserver, par la rive gauche de l'une et la rive droite de l'autre, ses communications avec le nord et le midi, il eût attendu la saison favorable aux opérations militaires qu'il avait méditées contre un adversaire dont la retraite fût devenue d'autant plus impossible qu'il aurait ainsi laissé aux armées secondaires le temps de couper la ligne d'attaque, si prodigieusement allongée, de son ennemi. Mais Koutouzoff et le cri public en avaient autrement décidé.

La veille même du conseil de guerre où fut arrêtée la retraite de l'armée russe, Rostopchin avait fait la proclamation suivante : « Je pars pour me » rendre près de son altesse le feld-maréchal prince » Koutouzoff, afin de prendre, conjointement avec » lui, des mesures pour exterminer nos ennemis ; » nous enverrons au diable ces traîtres et leur fe» rons rendre l'âme ; je reviendrai pour dîner et » nous mettrons la main à l'œuvre pour réduire en » poudre ces perfides. » Le maréchal lui jura sur ses cheveux blancs qu'il n'abandonnerait pas Moskou. Fier de cette promesse, Rostopchin continua de se livrer à ses grotesques pasquinades ; jusque-là elles n'étaient que ridicules, mais voici ce qui fut atroce. Un jeune marchand, nommé Véréchadin, avait traduit une première proclamation de l'empereur des

Français. On le sut, et quoique cette publication insultante à la Russie fût beaucoup plus propre à l'irriter qu'à la séduire, le malheureux fut mis en prison ; il y était encore lors de l'abandon de Moscou. Rostopchin, prêt à partir à la suite des troupes russes, qui, le 14, traversèrent silencieusement la ville, se fit amener le prisonnier, l'injuria et le livra à la populace en lui ordonnant de le frapper ; ce qui eut lieu avec tous les raffinements de la rage. Et c'est ainsi qu'il fit ses adieux à la sainte et antique cité, où il ne resta qu'environ quinze à vingt mille âmes, gens sans aveu pour la plupart; car les propriétaires et tout ce qu'il y avait d'honorable dans la ville suivit l'armée ou chercha un refuge dans les provinces. C'est dans cette capitale, presque veuve de ses habitants, qu'entrèrent le même jour les premières troupes de cette armée française, si exténuée, si affamée, à laquelle, pour prix d'une funeste victoire, son chef avait promis « *l'abondance, de bons quartiers d'hiver* » *et un prompt retour dans la patrie;* » car il espérait, comme à Vienne, faire subir une paix honteuse à son ennemi, et la lui imposer de sa capitale même.

Tandis que l'orgueil de Napoléon se berçait de cette douce et flatteuse espérance, les armées russes faisaient en Perse de nouveaux progrès ; ses alliés de l'Amérique du Nord échouaient dans une tentative contre le Canada ; et Marmont se faisait battre par Wellington, aux Arapiles, le 24 juillet. Mais Soult, qui ne pouvait plus tenir devant Ca-

dix, en raison des échecs éprouvés dans le nord de la Péninsule, se retira dans la nuit du 24 au 25 août, après deux ans six mois et dix-neuf jours de siége, et parvint, par une marche rapide, à se porter sur le flanc de l'armée anglaise, qu'il contraignit à rétrograder en abandonnant l'attaque de Burgos, retraite et opérations exécutées par le général français avec autant de talent que de vigueur et d'activité. Nous verrons plus loin comment Napoléon sut se tirer lui-même du pas hasardeux dans lequel il s'était si imprudemment engagé.

1812.

Bassano. — Retraite des Russes. — Son désordre. — Arrivée des Français à Moskou. — Entrée de Napoléon. — Incendie. — Ouragan qui l'alimente. — Pillage. — Retraite de Napoléon à Petrowski. — Opinions diverses sur les causes de l'incendie. — Tentatives d'ordre. — État de Moskou. — Fausses nouvelles. — Proclamation d'Alexandre. — Sa conduite. — Armée russe. — Son camp. — Position de Murat. — Négociations. — Wilson. — Proclamation de l'empereur Alexandre. — Défaite de Vinkowo. — Retraite. — Malo-Inoclavitch. — Suite de la retraite. — Desgenettes. — Moskou. — Smolensko. — Krasnoï. — Ney. — La Bérésina. — Départ de Napoléon. — État de son armée. — Fin de la campagne. — Défection des Prussiens. — Retraite de Schwartzemberg. — Retour de Napoléon à Paris. — Conjuration de Malet. — Conclusion.

Aussitôt qu'on eut connu à Wilna la ruineuse victoire de Borodino, qui y fut annoncée comme la destruction complète de l'armée russe, le duc de Bassano se disposa à partir pour le grand quartier général, où il supposait que l'empereur Alexandre avait déjà envoyé des ministres pour y traiter de la paix ; l'occupation de Moskou ne lui semblait pas douteuse, et là devait probablement être le

terme de cette courte, glorieuse et gigantesque campagne. L'armée française atteignit en effet l'antique et opulente capitale de la Russie; dès que Napoléon en aperçut les dômes et les flèches dorées, il les montra à ses soldats comme le but et la récompense de leurs peines, comme un lieu d'abondance et de repos. Son avant-garde y pénétra le 14 septembre; mais les habitants en avaient *fui* de toutes parts, chacun emportant ce qu'il espérait soustraire au pillage; ainsi s'était formée une masse confuse de troupes, bagages, artillerie, voitures de toute espèce, de gens en carrosse, à cheval, à pied; chaos qui eût rendu la moindre résistance impossible, si l'on eût détaché à la poursuite des Russes quelques régiments de troupes légères; mais la cavalerie française en était déjà totalement incapable; puis il fallait faire les logements et assurer la subsistance d'une armée harassée et affamée. Les détachements qui, à cet effet, parcouraient les rues les trouvèrent toutes désertes; il en était de même des édifices destinés aux administrations; Rostopchin les avait fait tous évacuer, et jusqu'à ceux de la police même, dont les employés emmenèrent avec eux les pompes, afin d'en sauver ainsi les attelages qui étaient leur propriété. Il ne restait donc plus dans la ville que quinze à vingt mille individus dont un très-petit nombre étaient des propriétaires qui voulaient veiller sur leur avoir ou qui n'avaient pu s'échapper; le reste était composé d'un ramas de gens sans propriétés ou de quelques bandits sortis des prison et

qu'on n'eut ni le temps ni les moyens de transférer ailleurs.

Napoléon, qui voulait faire à Moskou une entrée solennelle, s'était arrêté à la barrière de Smolenske, où il attendait une députation des autorités municipales. Un général polonais, qu'il envoya pour les avertir, revint, après de vaines recherches, lui annoncer qu'il n'en restait plus aucune, et il différa son entrée jusqu'au lendemain, espérant au moins que les étrangers français, allemands et autres, avec quelques sujets russes peut-être, viendraient le complimenter. Il n'en fut rien, et après cette nouvelle déception, affront qui l'irrita et dont ses entours parurent indignés, il se rendit au Kremlin. C'était le mardi 15 septembre; mais, dès la veille, les soldats en désordre, s'étaient précipités dans la ville, forçant les maisons pour y chercher des vivres, et, durant la nuit du 14 au 15, des incendies partiels avaient éclaté à la Solenka, près de l'hôpital des Enfants-Trouvés et du pont de la Iaousa. Si toute discipline n'eût alors été détruite, il aurait été possible d'y porter remède, mais il n'en était plus temps le 16, où un violent ouragan d'équinoxe vint animer l'incendie et le rendre général; c'était une mer de flammes dont les flots tourbillonnant dans les airs, enveloppèrent bientôt le quartier des boutiques, dépôt d'immenses richesses. La fureur du pillage vint rivaliser avec celle d'un feu rapidement dévastateur. Napoléon, qui, des fenêtres du Kremlin, contemple cet horrible spectacle, prend le parti de se retirer

à Petrowski, palais impérial situé au delà de la porte de Twer, y accueille tous les intrigants dont il espère tirer quelques notions qui lui manquent sur le caractère des Russes et les moyens de se les concilier. Une riche marchande française y est appelée, et, entre autres choses, il lui demande : *Que pensez-vous de la liberté des paysans? Un tiers, peut-être*, répond-elle, *appréciera ce bienfait ; mais les deux autres tiers ne sauront ce qu'on veut leur dire, ou n'y verront que le partage des propriétés.* L'empereur des Français lui fait de nouvelles questions sur Pougatcheff et sur la possibilité de porter les Tatars à la révolte ; mais il apprend d'elle que ce peuple paisible et calculateur est entièrement voué au commerce, qu'il est peu nombreux, très-soumis et nullement guerrier.

Les flammes cependant continuaient à dévorer la noble cité, dont elles réduisirent en cendres les deux tiers (1), et occasionnèrent une perte constatée de trois cent trente-un millions de roubles, indépendamment des dévastations commises hors de ses barrières.

Un événement aussi inattendu que l'incendie d'une grande et riche capitale devait nécessairement donner pâture aux imaginations passionnées et leur faire enfanter des romans plus ou moins vraisemblables sur un fait dont la cause était probablement trop simple pour qu'on voulût s'y arrêter, trop naturelle pour qu'on ne lui préférât point

(1) Treize mille huit cents maisons.

une explication de nature à flatter beaucoup mieux des haines rivales, les vanités populaires et les esprits exaltés prêts toujours à poétiser les choses qui les effraient, les satisfont ou les étonnent (1). Les opinions diverses sur les causes et les con-

(1) *Napoléon* (Mémoires de Sainte-Hélène) n'en accuse pas la populace, mais des malfaiteurs échappés des prisons; *Gourgaud* accuse *Rostopchin*; *Legier* des agens de police; *Bourgeois*, *Guillot* et *Guillaume de Vaudoncourt*, les ordres donnés par le général gouverneur, conformément à une prétendue décision prise au quartier général russe; mais Vaudoncourt était alors à Wilna et ne parle que sur *oui-dire*. *Boutourlin*, qui se trouvait à l'armée, veut prêter un faux air de patriotisme à cet acte, et suppose des ordres donnés par Rostopchin aux propriétaires, mais les propriétaires n'y étaient plus; *Ker-Porter*, qui n'a écrit, ainsi que *Rosen*, qu'en copiant les bulletins russes, en fait un acte de dévouement, assurément peu louable, de la part de ceux qui n'avaient rien, et aux dépens de ceux qui possédaient tout. *Puibusque*, voyant les choses de Smolensko, dit que *la plus ancienne ville du Nord fut offerte en holocauste au patriotisme*. *Labaume* parle aussi de ce dévouement dont l'objet était d'enlever à l'ennemi des ressources qui cependant ne lui manquèrent point. *Larrey* attribue l'incendie à l'espoir du pillage de la part de gens échappés des prisons, qui cependant avaient été en grande partie évacuées, et *Chambrai*, quoique le plus judicieux des historiens de cette campagne, *pense* que les incendiaires avaient agi d'après les ordres de Rostopchin, autorisé à cet égard par son souverain, ce dont il ne fournit aucune preuve, et cela sur la foi de ceux qui furent pris et suppliciés, et qui accusaient le gouverneur général, peut-être dans l'espoir de s'en faire une excuse; aussi leur dire ne prouvait-il rien. Enfin, le général du génie *Nempde*, témoin oculaire de cet événement, n'y voit que le résultat du besoin,

séquences de ce mémorable événement, prouvent assez combien la plupart sont étrangères à la vérité.

Beaucoup de Russes, par ignorance ou par haine, et leur gouvernement, par intérêt politique, attribuèrent à Napoléon cet incendie commencé avant son entrée à Moskou, qu'il ne put voir qu'avec crainte et douleur et qu'il s'empressa de fuir. Les Français en accusèrent le comte Rostopchin, soit qu'ils l'en crussent réellement l'auteur, soit qu'ils voulussent s'en disculper ainsi aux yeux des Russes. Les étrangers, et les Anglais surtout, y virent l'un de ces actes de patriotisme barbares, qu'immortalisa l'antiquité dans un ordre d'intérêt et d'idées sans harmonie avec l'état moderne de la société, état où la conquête ne fait pas comme jadis passer de la liberté souveraine au plus dur esclavage ; en-

du désordre, de l'amour du pillage, de la part soit du soldat, soit de la populace, sans préméditation de part ni d'autre. Le comte *Rostopchin* a traité cette question dans le même sens, et il est d'autant plus croyable, que, dans sa brochure (*La vérité sur l'incendie de Moskou*), il abjure ce lustre de patriotisme dont on l'avait paré. L'on n'aurait, à cet égard, que des éloges à lui donner, s'il n'y prétendait point se disculper du meurtre atroce de *Véréchadin*, arbitrairement commandé par lui et exécuté sous ses yeux, assassinat dont, quoi qu'il en ait dit, le père de sa victime, loin de l'approuver, demanda vengeance à l'empereur. Quant au baron *Fain*, il semble éviter d'éclairer cette question dans son manuscrit de 1812.

(*Note de l'éditeur.*)

fin personne ne songea à expliquer cet événement conformément aux causes les plus vraisemblables. En effet, depuis Smolensko les soldats alliés avaient allumé plusieurs incendies en se jetant sans ordre et des flambeaux à la main dans les maisons encore intactes dont il avait fallu briser les portes, en y faisant sans précaution des feux qu'ils laissèrent brûler à leur départ. Ces mêmes soldats arrivant à Moskou dénués de tout, n'y trouvant rien, se répandant en désordre de tous côtés, agissant là comme ils l'avaient fait ailleurs, allumant imprudemment des feux, se livrant au pillage, ont à l'instant pour émule toute la basse classe du peuple, la seule presque qui fût demeurée dans la ville. Ce fut donc par l'effet du défaut de subsistances assurées et de l'amour du pillage chez les soldats et la populace qu'eut probablement lieu cet effroyable événement. Mais de chaque côté l'on cherchait un coupable et chacun le désignait selon ses passions, et les passions ne savent jamais ni observer ni réfléchir. Certes, l'absence des propriétaires, leur désespoir, leurs cris, soit contre Napoléon, soit contre Rostopchin, prouvent assez qu'il n'y eut point de leur part de dévouement patriotique dont on les honore. Ce dévouement même eût été plus nuisible qu'utile à la Russie, car celle-ci perdit par l'incendie d'immenses richesses. Cet incendie ne nuisit point à la subsistance de l'armée, subsistance rendue plus facile encore par la disparition des habitants ; il eût dû même être un avertissement, qu'on n'écouta pas, de ne plus demeurer sur un tas de ruines et de cen-

dres. Brûler la capitale eût donc été de la part des Russes une incalculable erreur, car leur intérêt était que Napoléon y prît ses quartiers d'hiver comme il l'avait annoncé; bientôt il en eût eu épuisé les ressources; il se fût vu entouré de toutes parts, coupé de sa base d'opérations, harcelé, affamé, sans communication avec des alliés très-disposés à secouer son joug, avec la France où fermentait encore un levain révolutionnaire. Cet incendie l'obligeait donc à hâter sa retraite en trompant ou écrasant l'armée russe, avant la prochaine arrivée d'une saison qui devait la rendre très-pénible, peut-être même impossible.

Cependant, revenu au Kremlin, Napoléon ne parut pas songer encore à cette retraite. Le pillage était l'effet nécessaire des circonstances; la garde, les Italiens et les Polonais avaient seuls conservé de la discipline, mais il n'en était pas ainsi du reste de l'armée, particulièrement des Allemands et surtout des Bavarois, Wurtembergeois et autres troupes de la confédération du Rhin, qui se livrèrent les premiers et le plus constamment à tous les genres de désordre. Ne pouvant arrêter le pillage on l'autorisa, et en enfonçant les portes, en fouillant les caves, en dévalisant tout, on crut exercer un droit d'autant plus légal que le pillage, exécuté méthodiquement, fut successivement permis aux différents corps de l'armée; ce qui dura huit jours, et avec d'autant plus d'avidité qu'à l'exception de la garde impériale, les soldats étaient pour la plupart sans souliers et vêtus d'habits en lambeaux.

Napoléon cependant cherchait tous les moyens de ramener l'ordre; il avait à cet effet nommé le maréchal Mortier gouverneur de la ville, Milhaud commandant d'armes, Lesseps préfet; c'étaient d'honorables choix. Ce ne fut néanmoins qu'après des démarches, les unes menaçantes, les autres présentées à la cupidité ou sous couleur d'intérêt public, qu'on parvint à former une municipalité; mais cette autorité naissante ne put complétement atteindre le but qui l'avait fait établir. Les militaires ont ordinairement peu de respect pour les autorités civiles, surtout en pays conquis et quand ils ont les armes à la main; aussi l'ordre ne se rétablissait pas dans une ville si brillante la veille et qui n'offrait plus qu'un tas de ruines infectées par des cadavres d'hommes et d'animaux, en proie à des soldats cherchant de l'or, et traversée par quelques-uns de ses rares habitants, errant comme des ombres pour chercher dans ses décombres des aliments qui leur manquaient, et s'assurer même des provisions pour l'avenir; car Napoléon paraissait annoncer l'intention de passer l'hiver à Moskou. Ce prince faisait en outre circuler les nouvelles les plus satisfaisantes : tantôt Riga avait été pris d'assaut; tantôt Macdonald était entré à Saint-Pétersbourg; puis on annonçait qu'un convoi considérable, portant à l'armée des vêtements d'hiver, couvrait la route de Wilna à Smolensko, et que le maréchal Victor amenait de puissants renforts; enfin, l'on assurait que si les Russes ne faisaient pas la paix, Napoléon créerait des ducs de Smolensko, de Pétersbourg, de

Moskou, et que l'empire russe serait définitivement relégué en Asie. Cependant l'armée française diminuait de jour en jour, en chevaux surtout ; car si l'on avait trouvé suffisamment des vivres pour les hommes, les animaux manquaient entièrement de fourrages ; il fallait aller en chercher péniblement dans les campagnes, au risque d'être enlevé par les Kosaques ou assassiné par les paysans, généralement armés et embusqués dans les forêts, soutenus par les corps de troupes légères russes qui cernaient la capitale. Ces dangers produisirent pourtant un bon effet ; ils firent sentir à tous le besoin de la discipline si altérée par l'incendie et le pillage ; elle se rétablit donc plus facilement qu'on ne l'eût pu croire.

Le czar avait annoncé à ses peuples l'occupation de cette ville par une proclamation véritablement prophétique. En effet, il y était dit : « Tous les maux » que l'ennemi méditait contre nous, finiront par » retomber sur sa tête ; quelque douloureux qu'il » soit de voir l'ancienne capitale entre ses mains, il » n'y possède du moins que des murs inhabités. » Dans son orgueil il croit dicter la paix ; *il sera* » *déçu dans son attente.* Entouré, affamé, il se » verra contraint de frayer par la force un passage » à sa fuite. La moitié de son armée a déjà disparu » sous les coups de nos braves, ou par la fatigue, » la maladie, la désertion ; le reste de ses troupes, » enfoncé dans le cœur de l'Empire, au milieu d'un » peuple courageux et fidèle, entouré de nos ar- » mées, dont l'une lui fait face et trois autres ma-

» nœuvrent pour couper sa retraite, nous présagent » la gloire immortelle d'obtenir une paix juste et » durable, non-seulement pour nous, mais pour » ceux mêmes qui aujourd'hui combattent involon- » tairement contre nous ; car il est doux et géné- » reux de rendre le bien pour le mal. Dieu tout- » puissant, jette un regard miséricordieux sur la » Russie qui t'implore ; accorde le courage et la pa- » tience à ceux qui ne combattent que pour une » juste cause, et fais qu'en se sauvant eux-mêmes » ils défendent encore l'indépendance des nations » et des rois ! »

Tandis que l'empereur Alexandre ranimait ainsi les esprits abattus, qu'il combinait avec une prévoyante sagesse les moyens d'affranchir ses États; qu'à tout événement il faisait évacuer sur l'orient de son empire tous les objets utiles ou précieux renfermés dans ses archives, son trésor et son muséum; qu'il rassurait sur ses vues ultérieures le prince royal de Suède, qui lui avait envoyé son aide de camp Montrichard pour se plaindre de n'avoir pas été journellement instruit de l'état des affaires; dans la ville capitale l'armée française voyait périr les chevaux nécessaires à sa cavalerie, à son artillerie et à ses transports, et les peuples étaient moins irrités encore des maux qu'ils souffraient que de l'emploi sacrilége des églises, transformées en magasins et en boucheries.

L'armée russe, après quelques mouvements incertains masqués par des troupes légères jetées sur différentes routes, ce qui en avait fait perdre la trace

à Murat envoyé contre elle, s'était enfin portée, le 19 septembre, à Krasnopachra, village situé à dix lieues sud de Moskou sur la route de Kalouga. Ce ne fut que le 25, onze jours après l'occupation de la capitale, que le roi de Naples parvint à la découvrir et à se placer devant elle avec les vingt mille hommes mis sous son commandement.

Le camp russe, historiquement connu sous la dénomination de camp de Tarontine, établi par le colonel Toll, en qui le maréchal Koutouzoff avait la plus aveugle confiance, était des plus mal choisis. Acculé à des bois touffus qu'on négligea de percer suffisamment pour faciliter la marche des troupes, de l'artillerie et des bagages, dans le cas d'une retraite qu'il faut toujours considérer comme possible, il était dominé par un plateau que l'on eût dû occuper, ce que l'on ne fit pas. Il se trouvait à la vérité couvert par la Nara, que l'on n'aurait cependant pas pu empêcher l'ennemi de traverser au-dessus de cette position si inhabilement occupée. Ce camp renfermait huit corps d'infanterie, trois de cavalerie, nombre de Kosaques et une formidable artillerie; son grand parc était établi dans les bois dont nous avons parlé et qui se prolongeaient au delà des deux ailes; il avait une étendue de près de quatre verstes (une lieue), était défendu par de nombreuses redoutes construites sur ses flancs et sur son front, et chaque jour on y en ajoutait de nouvelles; mais le terrain sillonné de ravins profonds eût donné à l'ennemi des moyens faciles de les enlever, car la plupart étaient placées trop loin de leurs escarpe-

ments pour en pouvoir balayer l'intérieur, et trop près cependant pour foudroyer, avant qu'elles eussent atteint les retranchements, les troupes qui en seraient sorties après y avoir marché à couvert; les Russes pris en flanc n'auraient pu déployer leur cavalerie qui était la principale de leurs forces. Mais Napoléon ne fit aucune tentative sur ce camp, dont la dispersion, alors probable, lui eût ouvert l'entrée des provinces fertiles du midi de la Russie.

Murat, posté à huit verstes des Russes (deux lieues) sur un plateau, embrassait un espace de huit verstes qui étaient coupées par cinq ravins, ce qui faisait que sa position manquait d'ensemble. Soit négligence, soit faute de troupes, il n'avait point occupé le bois situé en avant de sa gauche et se contentait de parader en face de son ennemi, sans même reconnaître ce qu'il y avait de vicieux dans l'emplacement du camp russe.

Napoléon commençait cependant à sentir la nécessité de se tirer du piége dans lequel il était tombé. Après s'être impudemment permis contre l'empereur Alexandre les inculpations les plus outrageantes pour son orgueil et pour son cœur, il songea à traiter avec ce prince; car ayant perdu la plus grande partie de sa cavalerie et de ses moyens de transport, il sentait combien une retraite rendue nécessaire deviendrait difficile et semblerait honteuse à la suite de tant de jactance. Il envoya donc à Koutouzoff, le 4 octobre, son aide de camp Lauriston, pour entamer des négociations. Celui-ci fut reçu avec politesse, mais avec une extrême réserve. Sir Robert

Wilson, qui se trouvait alors au quartier général russe, déclama hautement contre cette entrevue et prétendit y assister comme le représentant de son pays; mais Koutouzoff lui ordonna de s'éloigner, ce qui le porta à de nouvelles et virulentes clameurs: « Comment, disait-il, peut-on traiter avec cette ca- » naille! » Propos choquant par lui-même et peu respectueux pour le feld-maréchal. Sa rage n'eut plus de bornes quand il vit le prince Wolkonski partir pour Saint-Pétersbourg, ce qui semblait annoncer le projet d'entrer en négociations, mais n'avait cependant pour objet que d'endormir Napoléon jusqu'aux premières rigueurs d'un hiver dont on attendait le salut de la Russie. Koutouzoff, impénétrable dans ses vues, ne pouvait ni ne devait les dévoiler, et les esprits étaient partagés sur la grande question qui s'agissait alors (1); aussi fut-il sur le point de renvoyer Wilson, qu'il en fit indirectement menacer. Quant à Napoléon, qui, environné par des nuées de Kosaques, ne pouvait plus ni fourrager, ni communiquer avec Smolensko sans de fortes escortes, souvent même enlevées par les troupes légères de l'ennemi ou par des paysans armés, loin de profiter des derniers beaux jours de l'automne

(1) Nous pourrions, en nous appuyant de lettres et fragments de mémoires manuscrits qui sont en nos mains, démentir ici des relations imprimées, et nuire à quelques réputations; mais notre ouvrage est une histoire et non une satire.

(*Note de l'éditeur.*)

pour opérer rapidement sa retraite, il envoya encore, le 13 octobre, Lauriston au camp de Tarontine. Le feld-maréchal n'avait point encore reçu la réponse de l'empereur Alexandre à sa dépêche portée par le prince Wolkonski; cette réponse ne lui fut expédiée de Saint-Pétersbourg que le 7-19 décembre; elle n'arriva qu'après le début des opérations offensives des Russes et demeurait ainsi sans objet; nous nous bornons ici à citer qu'elle renfermait des reproches au maréchal pour avoir reçu un envoyé de l'ennemi et toléré des communications entre les avant-postes; mais nous transcrivons le texte aux pièces justificatives (1), comme propre à démontrer les fermes déterminations du czar, qui, après avoir offert les plus grands sacrifices pour éviter la guerre, se serait enfoncé dans les déserts de la Sibérie plutôt que de fléchir désormais devant l'ennemi qui l'injuriait.

Koutouzoff se rappelait les instructions reçues de son maître à son départ pour se mettre à la tête des armées; il savait que la perte de la bataille de Borodino n'avait en rien altéré la fermeté de l'empereur, qu'il y tenait plus que jamais depuis les désastres de Moskou; il reçut donc Lauriston avec une politesse accompagnée d'autant de réserve que lors de la première mission de ce général. Cette mission nouvelle avait pour objet de demander un passe-port pour se rendre à Saint-Pétersbourg, et un armistice en attendant son retour; le passe-port lui

(1) Voyez la pièce justificative Q.

fut refusé; quant à la proposition d'un armistice, on y répondit verbalement qu'on ne ferait pas de tentatives sanglantes sans objet, ce qu'il prit pour une cessation d'hostilités. Murat, qu'il en instruisit, demeura dans une sécurité parfaite et qui lui devint funeste; car, Bennigsen, qui avait tant décrié Barclay lorsqu'il avait espéré le remplacer, et qui déclamait également contre Koutouzoff, dans l'espoir d'obtenir à sa place le commandement de l'armée et de pouvoir prendre sa revanche de sa défaite à Friedland, ne parlait que de bataille, blâmait hautement l'inactivité de son chef et cherchait tous les moyens d'entamer une affaire générale. Koutouzoff, qui voulait faire cesser des propos outrageants pour son honneur, jugeant combien lui seraient favorables l'inaction de l'ennemi et la mauvaise position où il s'était placé, fit, le 6-18 octobre, passer à trois corps de son armée la Nara, au village de Spaskouplia, distant de cinq verstes de sa droite; traversant des bois que Murat n'avait point occupés; il attaqua son flanc gauche qui fut repoussé après une vive résistance, tandis que son flanc droit était victorieusement attaqué par un corps volant de grenadiers, chasseurs et Kosaques. Nous ne fournirons pas de plus amples détails sur cette affaire à laquelle on donna le nom de Winkovo, et où Murat, en dépit de sa brillante valeur personnelle et de celle de ses troupes, fut complétement battu et poursuivi par le général Bennigsen. Koutouzoff, sorti de son camp pour protéger cette opération dont il fut spectateur, sans que le gros de son armée

y prît part, aurait pu facilement détruire les restes du corps commandé par Murat; mais il eût risqué de se trouver en face de Napoléon, dont il ne prévoyait pas encore le mouvement rétrograde déjà préparé, et que hâta ce premier échec essuyé par ses armes. Koutouzoff, lui ayant coupé l'une des deux routes de Kalouga, se contenta, en apprenant la nouvelle de sa retraite, de marcher par sa gauche, afin de lui barrer, sur ce même point, l'autre route.

L'empereur Alexandre apprit en même temps la retraite de Napoléon, le succès de ses troupes à Winkovo et celui qu'elles venaient d'obtenir devant Polotsk, où Saint-Cyr et Oudinot n'avaient pu résister aux efforts de Wittgenstein, renforcé de l'armée de Finlande sous les ordres du général Steinhell. Ce prince fit répandre alors une proclamation où, après avoir exposé sa conduite pacifique et l'agression de son ennemi, il disait de celui-ci : « Se » confiant en la valeur de ses troupes et fier du sou» venir de ses victoires, il espérait subjuguer la » Russie; le *plan* adopté par nous fortifia cette con» fiance et lui offrit toutes les illusions du triomphe. » Arrivé à Moskou, il se crut invulnérable; vain et » présomptueux espoir! Une population de quarante » millions d'âmes attachées à leur prince, à leur » pays, à leurs lois, à leur religion, n'est pas si fa» cilement conquise! Il s'aperçut trop tard que la » possession de Moskou n'était point celle de l'em» pire, et, *conduit dans un piége,* il n'eut de parti » à prendre qu'entre sa destruction ou la retraite;

» il a choisi celui-ci, et ses mouvements incertains » trahissent ses craintes. Il traiterait volontiers pour » sa sûreté; mais la politique et la justice exigent » un châtiment terrible. Que la ligne de sa retraite » soit donc défendue de manière à la rendre inexé- » cutable par les actes de votre vertueuse indigna- » tion; détruisez tout ce qui peut lui être utile; » rendez impraticables vos ponts et vos routes; » faites tout ce que pourront vous dicter votre cou- » rage et votre patriotisme. Chassez l'ennemi au » delà de nos frontières, et rendez-vous dignes à la » fois de votre souverain et de votre patrie. »

Tandis qu'à la voix de l'empereur Alexandre on s'armait de toutes parts pour accabler l'ennemi sous les coups d'une générale et terrible vengeance, Napoléon écrivait encore au duc de Bassano (1), le *16 octobre*, pour lui ordonner de demander au roi de Prusse vingt mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux, afin d'effrayer la Russie sur l'immensité de ses ressources, lui recommandant d'exagérer les forces qui lui restaient dans ses relations avec l'Autriche, la Saxe, la Bavière et la ligue rhénane; mais il n'en prit pas moins, dès le 19 octobre, le parti de quitter Moskou, en y laissant le maréchal Mortier, chargé, avant de l'évacuer, de faire sauter le Kremlin, et d'incendier les maisons appartenant à Rostopchin; lâche et puérile vengeance par laquelle il faisait ses adieux à la sainte

(1) Lettre saisie dans ses papiers à Wilna.

cité, annonçant encore (1) qu'il conservait une garnison à Moskou et qu'il allait prendre ses quartiers d'hiver en se rapprochant de Pétersbourg. Quant à Moskou, Napoléon y était imprudemment demeuré trente-cinq jours (2). S'il n'y avait pas autant prolongé son séjour, toutes les pertes occasionnées par l'incendie n'eussent porté que sur les Russes, vu la destruction d'un si grand nombre d'édifices, des richesses immenses qu'ils renfermaient, *des vivres même qu'ils y eussent trouvés après l'évacuation*. L'armée française alors aurait pu s'établir solidement en Pologne, contenir le pays dans la dépendance, y écraser les armées secondaires russes, en imposer à la Prusse et à l'Autriche; et de Smolensko, menacer encore les deux capitales de l'empire moscovite. Il n'en était plus de même au moment de la retraite de Napoléon, qui, trompé par la beauté de la saison, ne prévit pas que l'approche de l'hiver était imminente; que dans cette contrée, plateau le plus élevé, et par conséquent le plus froid de la Russie, l'hiver s'annonce ordinairement dès le mois de septembre, se montre en octobre, devient rigoureux en novembre, et acquiert toute son intensité dans les mois de décembre et

(1) Vingt-cinquième bulletin.

(2) Arrivé le 14 septembre et parti le 19 octobre. Cependant Napoléon prétend (*Mémoires de Sainte-Hélène*, par le comte de Montholon, tom. II, pag. 112) n'y être resté que vingt jours.

(*Note de l'éditeur.*)

janvier. Au moment de traverser ce plateau, dans une retraite de deux cents lieues, l'empereur des Français eût dû pourvoir à une distribution de vêtements chauds pour ses soldats, au ferrage à glace des chevaux de sa cavalerie, de son artillerie et de ses bagages; il eût dû encore substituer les traîneaux aux voitures, ou monter celles-ci sur des patins, selon l'usage des Russes, qui, par ce procédé connu, les font glisser facilement et sans effort sur la neige durcie par la gelée. Toutes ces mesures étaient commandées par la plus simple prévoyance; aucune ne fut employée.

En partant de Moskou, Napoléon s'était porté vers Malo-Iéroslavitch, route de Kalouga; c'est une ville sans défense, mais Koutouzoff y jeta vingt mille hommes commandés par Doctoroff, qui défendit ce passage avec héroïsme contre le prince Eugène de Beauharnais, dont l'attaque fut exécutée avec autant de constance que de vigueur. Koutouzoff, simple spectateur de cette sanglante affaire, avait pris position de manière à alimenter les forces du général, à qui il dit : *Allez et faites-vous tuer, mais que l'ennemi ne passe point.* Le carnage fut horrible; le prince Eugène l'emporta néanmoins, mais le feld-maréchal choisit en arrière de Malo-Iéroslavitch une position inattaquable; aussi Napoléon, qui ne voulait pas hasarder une nouvelle bataille générale, dont le succès eût peut-être été aussi ruineux qu'une défaite, reprit-il la route dévastée qu'il avait suivie en marchant vers Moskou. Il fut côtoyé dans sa marche par le feld-

maréchal commandant en personne la grande armée russe, sur la route moins courte, mais plus facile, de Medyn, route qui longeait sa gauche, tandis qu'il était harcelé de droite par le général major Koutouzoff et en queue par Miloradovitch. Sur le plateau élevé qui sépare Moskou de Smolensko, l'on ne trouvait plus ni vivres ni fourrages; la foule des fuyards qui avaient suivi l'armée encombrait la route et concourait avec les houras perpétuels des Kosaques, et les attaques faites par les troupes réglées, à ralentir une marche qui eût dû être rapide, d'autant que la rigueur de la saison ne la contraria pas d'abord. Le peu de subsistances emportées de Moskou avait été, ou gaspillé par le soldat, ou jeté préférablement au butin qu'il avait fait et qu'il voulait conserver; on n'avait pu les faire suivre dans des transports mal attelés. Le besoin amena la maraude, qui produisit une désorganisation complète; les souffrances individuelles firent bientôt taire tout sentiment humain. Uniquement occupé de soi, l'on ne donnait plus de secours à personne; on incendiait tout pour se préserver du froid. Errants comme de vaines ombres devant ces feux destructeurs, les soldats couraient au loin et s'y faisaient tuer ou prendre; les chevaux épuisés tombaient de fatigue ou d'inanition, et l'on était forcé d'abandonner l'artillerie. Des lettres interceptées du vice-roi d'Italie au maréchal Berthier (1) attes-

(1) Lettre de Zacelia, du 7, et du passage du Vop, du 8 novembre.

tent ces désastres, aux dates des 7 et 8 novembre, et l'armée avait déjà fait des pertes immenses avant le 16 du même mois, époque où l'hiver commença à devenir réellement rigoureux. Ce ne fut même que le 6 décembre que le thermomètre descendit à 27 degrés; et ce qui prouve que le froid ne fut pas la seule cause des maux éprouvés par l'armée, c'est que les Prussiens et les Autrichiens, pour qui *le climat* et les saisons n'étaient pas autres que pour la grande armée, bien vêtus et bien nourris, ne parurent point en souffrir. Enfin, dans l'armée française, la garde seule, mieux nourrie que tout le reste des troupes, conserva seule aussi un aspect imposant et militaire; presque tout ce qui ne lui appartenait point s'était, autant que possible, affublé de vêtements fourrés, d'hommes et de femmes, ce dont on fit en Russie des caricatures qui eussent pu sembler plaisantes si d'aussi grotesques images n'eussent point caché l'affreux tableau des *plus vives* angoisses, du désespoir et de la mort. Les ordres du tzar n'avaient été que trop bien suivis; la rage du paysan était implacable, et la plume se refuse à en détailler ici les horreurs. Ce qui rivalisait avec elle, c'était la cupidité barbare des Kosaques qui dépouillaient leurs prisonniers et les laissaient entièrement nus sur un sol glacé; les généraux et les officiers russes employaient en vain tous leurs efforts pour arracher quelques victimes à l'inhumanité de leurs bourreaux. Ce qui échappait à la poursuite des uns et à la vengeance des autres se traînait péniblement vers Smolensko, lais-

sant à chaque bivouac des monceaux de cadavres, frappés par le froid, la faim ou les coups de l'ennemi, et ayant éprouvé tout ce que l'homme peut souffrir de maux, tous les actes de barbarie qu'il peut essuyer de la part d'une délirante cruauté.

Tandis que les Français recueillaient ainsi les fruits de l'imprévoyante ambition de leur chef, l'empereur Alexandre, dans une proclamation du 15 novembre, exposait à ses peuples ses efforts constants, et toujours impuissants, pour éviter la guerre avec un ennemi dont tous les pas avaient été marqués par *le meurtre, l'incendie, le ravage, le pillage des propriétés, le sacrilége, la profanation des temples et des autels, les ruines fumantes de Moskou, l'explosion du Kremlin, les tentatives pour ébranler la fidélité,* et qui, frappé par la justice divine, fuyait, abandonnant armes et bagages. Puis il donne à ses armées, à la noblesse, aux bourgeois, aux paysans des éloges, comme ayant *concouru* tous à la *cause commune* en s'armant des *instruments* mêmes destinés aux *travaux rustiques.* Il cite les gouvernements qui se sont principalement distingués par cet élan belliqueux et *volontaire;* enfin il y semble persuadé que les *prisonniers faits par de simples paysans, et par des femmes même, n'ont dû la vie qu'à l'humanité de ce peuple qu'ils étaient venus piller et brûler.* Le sentiment qui dicta cette dernière phrase était tellement dans le cœur d'Alexandre qu'il ne cessa, quoique outragé jusque dans son honneur, de recommander la plus grande humanité

envers les prisonniers, et principalement en faveur du médecin Desgenettes, qui, d'après ce que l'on publia de sa conduite en Égypte, avait acquis une haute renommée européenne.

Retournons un moment au sein des ruines de Moskou, pour y voir, aussitôt après le départ des dernières troupes françaises et l'explosion du Kremlin, fondre une nuée de paysans des environs, ivres de fureur, affamés de pillage, se portant vers l'hôpital des Enfants-Trouvés, où gisaient les malades français qu'ils voulaient égorger et que le conseiller d'État Toutelmine ne sauva qu'au péril de sa vie; puis, allant piller la banque et la caisse de l'université; commettant des désordres de tout genre, qui ne purent être arrêtés que par l'arrivée du général Benkendorff. Mais avec le général gouverneur, se renouvelèrent les persécutions jusqu'au jour où, à la demande des habitants paisibles et du père de Véréchadin, Rostopchin perdit son commandement. Balachoff vint enfin rétablir l'ordre et la sécurité au milieu des ruines de cette grande cité, en faveur de laquelle les Anglais ouvrirent des souscriptions, et que les habitants se hâtèrent de rebâtir plus régulière et plus belle; ce qui démentit les assertions de Napoléon, qui prétendait dans ses bulletins qu'elle était ruinée pour un siècle.

Les débris de l'armée française étaient enfin parvenus à Smolensko, où l'on avait, à grands frais, rassemblé des vivres et des parcs; mais la ville ne pouvant contenir ces derniers, il avait fallu les pla-

cer hors de ses murs, à Krasnoï et à Clémentino, d'où des partisans russes les enlevèrent. Ce que renfermaient les magasins ne put même pas suffire aux besoins des soldats qui y pillaient et gaspillaient ce qu'une distribution régulière devenue impossible, aurait rendu utile à la subsistance d'un plus grand nombre. Napoléon était entré à Smolensko le 9 novembre; il écrivait de là au duc de Bassano pour demander à grands cris des secours, et surtout des chevaux pour sa cavalerie, son artillerie, et ses transports, entièrement démontés (1). Il n'y vit arriver les dernières de ses troupes que le 13. Ce qu'il put réunir des cent mille hommes sortis de Moskou se réduisait à trente-neuf mille cent, dont cinq mille six cents de cavalerie, auxquels se joignirent deux mille cinq cents hommes qui se trouvaient dans cette ville, ce qui ne forma qu'un corps de quarante et un mille six cents hommes de toutes armes. Mais l'armée russe, qui, à Tarontine, était de cent vingt mille hommes, avait aussi été réduite à quarante-cinq mille hommes par les combats, les maladies, la fatigue et le froid, quoique ayant paisiblement marché par une route abondante en subsistances et toujours à une journée des colonnes françaises. Ce fut avec ces forces que Koutouzoff, parti d'Elnija, et laissant Smolensko à sa droite, campa le 15, à deux lieues de Krasnoï, où Napoléon n'arriva que le même jour. Il aurait

(1) Lettre interceptée, datée de Smolensko du 11 novembre.

pu l'y devancer s'il n'avait perdu quatre jours à Smolensko, quoiqu'il y eût appris la conjuration de *Malet* qui rendait urgent son retour à Paris. Par une nouvelle et funeste disposition, l'arrière-garde *ne quitta* Smolensko que le 17, ce qui mettait trois journées de distance entre elle et la tête de l'armée, *qui fut* horriblement maltraitée; car les Russes, qui eussent pu lui barrer la route en occupant Orcha, se contentèrent de la canonner, de la mettre ainsi en désordre, et de la forcer d'abandonner vingt-cinq des cinquante pièces de canon qu'elle conservait encore. Ney, parti trois jours plus tard de Smolensko, avec environ six mille hommes, après en avoir fait sauter les fortifications, selon l'ordre qu'il avait reçu, ne répond à la sommation qui lui *est faite* de se rendre que par une impétueuse attaque contre les quarante-cinq mille hommes qui lui *ferment* le passage; puis il se jette sur sa droite, en abandonnant son artillerie qu'il ne peut plus traîner; passe le Dniéper sur des glaces flottantes, résiste aux essaims de Kosaques qui l'environnent et le harcèlent sans cesse, et, se surpassant lui-même dans cette marche pénible, rejoint enfin l'armée à Orcha, ne ramenant de tout son corps que quinze cents hommes; retraite sans exemple et digne d'une immortelle renommée!

Malgré ces miracles d'héroïsme, cette masse confuse, qui n'était déjà plus une armée, avait encore à *surmonter* de puissants obstacles; mais des circonstances imprévues la favorisèrent. La faible *base* des opérations militaires de Napoléon avait été

brisée, au midi par l'impuissance et l'inaction de Schwartzemberg, au nord par l'immobilité forcée de Macdonald et par l'impossibilité où fut Saint-Cyr de résister à Wittgenstein. Les magasins de Minsk avaient été enlevés par l'amiral Tchitchagoff, et quoique secondé par les corps de Victor et d'Oudinot, n'ayant plus que vingt-neuf mille combattants exténués, affamés, sans discipline, et quelques-uns sans armes, Napoléon, suivi par les quarante-cinq mille hommes de Koutouzoff, avait en tête les quinze mille de Tchitchagoff, et sur sa droite les vingt-cinq mille de Wittgenstein. Le pont de Borissoff avait été pris, et il fallut passer la Bérésina faiblement gelée. Certes, il manifesta dans cette occasion tout ce que son génie militaire avait de transcendant; mais sa perte n'en était pas moins assurée sans les circonstances que voici. Koutouzoff ne pardonnait point à Tchitchagoff de s'être vu remplacé par lui à la tête de l'armée du Danube, et le soupçonnait d'avoir contribué à la disgrâce dont il avait été un moment l'objet. Le voyant enfin sous son commandement, il le força à des mouvements incertains par des ordres ambigus qu'il fallait interpréter, en conservant néanmoins la responsabilité de leur exécution. D'une autre part, Wittgenstein qui, au moment de sa réunion avec l'amiral, devait se trouver sous ses ordres, chercha à s'y soustraire en ralentissant sa marche. Enfin, le feld-maréchal s'arrêta quand il eût dû marcher avec rapidité, et le passage put s'exécuter, quoique avec une perte immense d'hommes et de bagages, tant

alors que dans la marche sur Wilna, où Tchitchagoff ne laissa à l'armée alliée aucun relâche.

Il n'était plus possible de cacher les désastres de cette campagne à un peuple d'autant plus facile cependant à abuser qu'il accueille avidement ce qui le flatte et est lui-même assez souvent la dupe de ses propres mensonges. Le vingt-neuvième bulletin, en date du 3 décembre, si différent de ceux qui le précédèrent, leva en partie le voile dont Napoléon avait couvert ses premiers échecs. Arrivé le 5 à Smorgoni, il s'y occupa de tout ce qui avait trait aux dispositions à prendre pour le salut des restes de son armée; mais ce qui y nuisait, c'était la rigueur des convenances monarchiques. Il ne pouvait mettre ses troupes sous la direction du maréchal Ney, le plus capable de tous ses généraux, ni sous celle du prince Eugène, non moins recommandable, car ils eussent été au-dessus du roi Murat, qu'il se vit obligé de choisir; et, avant de partir, il fut rassuré sur ce qui concernait les magasins de Wilna par le duc de Bassano qu'il avait appelé près de lui. Il espérait que son armée pourrait se rallier dans cette capitale de la Lithuanie et défendrait la ligne du Niémen, que la glace épaisse dont ce fleuve était couvert ne rendait cependant plus tenable. Laissons-le courir à Paris où sa présence était si nécessaire, et parlons de cette armée à laquelle on ne pouvait presque plus donner ce nom (1).

Tout avait concouru à la ruine de la grande ar-

(1) Voyez la pièce justificative R.

mée : le système adopté par Napoléon de ne plus faire de distribution de vivres dès qu'on était sur le pays ennemi ; la rareté des subsistances dans les provinces peu fertiles où le paysan vit sobrement et où les aliments sont peu substantiels ; des marches forcées, et le terrible hiver qu'on devait attendre et que l'on n'avait pas prévu. Cependant, si la conduite des troupes fut héroïque dans l'invasion, elle devint admirable dans la retraite. Attaquées constamment par des forces supérieures, souvent coupées, quelquefois cernées, elles résistèrent à tout. Excepté Augereau et Partouneaux, qui furent contraints à capituler, elles préférèrent sans cesse la mort à la remise de leurs armes. Ney et les siens furent incomparables dans leur retraite ; le passage de la Bérésina fut aussi hardi que bien combiné. Ce fut un beau moment que celui où cinq cents officiers demeurés sans soldats formèrent un bataillon sacré pour le salut de leur empereur. Ce fut un beau trait que celui des soldats de sa garde entre lesquels leur chef distribua le trésor privé de Napoléon, et qui, après l'avoir ainsi sauvé, le rendirent sans que rien n'y manquât.

Nous avons dit que cette campagne jeta un grand lustre sur quelques-uns des généraux qui y prirent part ; nous aimons à citer ici, chez les Français, les noms de Ney et de Beauharnais, de Monbrun et d'Oudinot ; chez les Russes, ceux de Bagration, Ratewski, Doctoroff, et Miloradovitch. Mais les chefs des deux armées méritent peut-être moins d'éloges ; car, si l'on en excepte Barclay, qui eût

rendu cette campagne moins coûteuse et plus complétement triomphante (1), le salut de l'un fut souvent dû aux erreurs de l'autre. Napoléon et Koutouzoff manquèrent tour à tour à leur fortune, le *premier* en n'achevant pas à Borodino la défaite des Russes, en ne dispersant pas leur armée à sa sortie de Moskou, en ne tombant pas sur elle dans sa mauvaise position de Tarontine. Sans doute il voulait conserver des troupes fraîches; mais les conserva-t-il? Koutouzoff, de son côté, en ne barrant pas successivement, comme il le pouvait, les passages du Dniéper et de la Bérésina à Napoléon. Ce feld-maréchal doit néanmoins être considéré comme le sauveur de la Russie, qu'il servit bien mieux par la finesse de son esprit que par ses talents militaires, et dont sa timidité même fit peut-être le salut, en lui conservant toutes ses forces au moment où *l'hiver* vint au secours de l'infériorité de son génie. Aussi l'empereur Alexandre, qui montra dans le succès autant de modestie qu'il avait manifesté de fermeté durant une apparente infortune, noble caractère de la véritable grandeur! disait de son gé-

(1) Le comte Rostopchin, dans sa brochure intitulée : *La vérité sur l'incendie de Moskou*, dit, pages 25 et 26 : « En » rendant toute justice à l'esprit, aux blessures, à l'âge du » *prince* Koutouzoff, et sans vouloir critiquer ses opérations » militaires, je suis persuadé qu'il ne serait jamais arrivé à » Borodino avec quatre-vingt-treize mille hommes, et que le » général Barclay aurait attaqué l'ennemi à Krasnoï et ne » serait pas resté quatre marches en arrière, lors du passage » de la Bérésina. »

néral triomphant : *Que ce vieillard doit être heureux ! l'hiver l'a assez bien servi.*

Le comte d'Armfelt que le public avait accusé des désastres sauveurs de la Russie, et à qui l'empereur reprochait la dénonciation contre Spéranski, qu'il avait appuyée de son crédit, toujours prêt à embrasser la cause des peuples malheureux, présenta au tzar un mémoire dans lequel il lui démontrait toute l'importance de sa position politique. Il y disait que « la balance des nations, violemment » brisée, ne serait véritablement rétablie qu'au » jour où une grande puissance, jointe à une » grande modération, manifesterait ces vues pro- » fondes, qui, s'éclairant du passé et plongeant dans » l'avenir, procurent seules aux cabinets une gloire » pure, réelle et durable; que de tels sentiments » ne sauraient être étrangers au cœur et à l'esprit » d'un prince qu'ils placeraient au-dessus des sou- » verains de tous les pays et de tous les âges. » En conséquence, il plaidait la cause des Polonais et celle du pape, considérée sous le double rapport de la politique et de la religion, et il faisait de ce pontife les plus touchants éloges. Il exposait au czar les devoirs que sa position lui imposait et tout ce que l'Europe attendait de la magnanimité de son caractère.

Ces idées étaient conformes à celles dont ce monarque était animé ; aussi arriva-t-il comme un ange de paix à Wilna : *Je ne reproche rien aux Lithuaniens*, disait-il : *nous les avions abandonnés. J'ai eu à me plaindre de quelques-uns*, disait-il

encore, *et à me louer de quelques autres, mais je passe l'éponge sur les torts, et j'espère tout de l'avenir; ce n'est que pour pardonner que je suis venu.* Il avait été précédé d'une proclamation rassurante du maréchal Koutouzoff (1) et ferma l'oreille à toutes les dénonciations. Enfin il signa une *amnistie* en faveur de la province (2) et se refusa aux fêtes que la ville voulait lui donner, les regardant comme peu convenables au moment où tant de malheureux souffraient. Ses premiers soins furent donnés aux nombreux malades que l'armée française avait laissés sans secours, encombrés dans des hôpitaux trop étroits pour les contenir, et où les morts et les mourants étaient amoncelés pêle-mêle. Il visita ces hideux sépulcres dont son humanité bravait les exhalaisons pestilentielles. Le grand-duc Constantin montra le même zèle; mais le duc d'Oldenbourg, leur beau-frère et leur émule, y succomba. Des soins furent prodigués, des bienfaits répandus sur tous, et l'empereur Alexandre, aussi indigné qu'étonné de la manière dont Napoléon avait été servi, se proposa même de le lui faire savoir. Car, grâce à l'impéritie du duc de Bassano, des vêtements et médicaments sans nombre, dont le soldat et les hôpitaux manquaient, étaient restés emmagasinés à Wilna, où les Russes en profitèrent.

Les malheurs essuyés par l'armée française n'a-

(1) Proclamation du 26 novembre — 8 décembre.
(2) Proclamation du 12-24 décembre.

vaient point eu leur terme à Wilna; poursuivie sans relâche, elle fit de nouvelles pertes entre cette ville et Kowno, et se retira en désordre sous le commandement du roi Joachim qui la quitta bientôt pour se rendre à Naples.

Ce qui rendit cette fin de retraite nécessaire, ce fut la défection du général York, et la retraite de Schwartzemberg. Le premier signa, le 18-30 décembre, à Poschernn, avec le général russe Diébitch, une convention de neutralité militaire pour *deux mois* (1). Il en donna avis le même jour au maréchal Macdonald, qui, le lendemain, fut abandonné par le reste du corps prussien sous les ordres du général Massenbach. York écrivit aussi au roi de Prusse pour lui rendre compte de sa conduite et lui demander ses ordres. Copie de sa lettre, accompagnée d'une désapprobation solennelle de la convention militaire, fut remise au comte de Saint-Marsan, ministre de France, mais, dans cette copie de la lettre du général prussien, le baron d'Hardenberg avait supprimé le paragraphe final suivant: « C'est à présent ou jamais l'instant où Votre Ma» jesté peut se soustraire aux prétentions présomp» tueuses d'un allié dont les plans, à l'égard de la » Prusse, étaient couverts d'un voile obscur et jus» tifiaient bien des inquiétudes, si la fortune avait » continué à le favoriser. Cette considération m'a » guidé; Dieu veuille que ce soit pour le salut de » la patrie ! » Frédéric-Guillaume, cependant, le

(1) Voyez la pièce justificative S.

remplaça par le général Kleist, ordonna qu'il fût arrêté et jugé, et envoya le prince d'Hatzfeld à Napoléon pour protester de son indignation et de sa fidélité.

L'empereur des Français, parti de Smorgoni le 5 décembre, après avoir manqué être pris à Ochsmiana par des Kosaques, ne s'était arrêté qu'une heure à Wilna où la sécurité était telle que, l'avant-veille, 3, un grand bal avait été donné par le gouverneur de la ville; il s'était rendu à Varsovie, puis avait traversé la Silésie dans un mauvais traîneau, sous un nom supposé. Arrivé à Dresde le 10, dans un équipage bien différent de celui qu'il avait en quittant cette ville moins de sept mois auparavant, il expédia de là des ordres ou des dépêches à ses ministres et à ses alliés, entre autres une lettre à l'empereur François, dans laquelle il lui demandait de porter son contingent à 60,000 hommes, afin de pouvoir *promptement conclure une paix convenable*, mais tout en ne lui parlant que vaguement des *grands avantages* que l'Autriche retirerait de cette guerre, sans chercher même à le séduire par une expectative de cession territoriale. Il ignorait, en ce moment, la retraite de Schwartzemberg, sur des ordres envoyés de Vienne. Ce général du moins avait continué à couvrir le corps saxon, commandé par Régnier, qui ne dut plus tard un échec qu'à la lenteur de sa marche et trouva alors un asile sur le territoire autrichien. Ce ne fut qu'à Erfurt que Napoléon quitta son mauvais traîneau pour une meilleure voiture, et il arriva à Paris le 19 décembre,

après quatorze jours et quatorze nuits de route, ne sentant que trop bien, par la conjuration de Malet, que ce qu'il nommait sa dynastie n'avait pas encore poussé de profondes racines.

En effet, cette échauffourée qui eut lieu à l'époque où il venait de quitter Moskou, motiva peut-être cette dernière phrase, en apparence si révoltante, du vingt-neuvième bulletin : *La santé de S. M. n'a jamais été meilleure ;* c'était l'acte d'un fou, qui ne pouvait être conçu que chez un peuple où, depuis la révolution, si l'on en excepte le régime de la terreur, on n'avait jamais régné ou gouverné que par conspiration ; longue période durant laquelle les factions ont toujours été assez fortes pour troubler la société et jamais assez puissantes pour la calmer par un triomphe complet. Malet, échappé le 23 octobre d'une maison de santé où il était détenu, se revêt d'un habit de général et délivre de la prison de la Force Laborie et Guidal pour se les adjoindre ; il annonce la mort de Napoléon, et se dit lui-même chargé de mission par le gouvernement provisoire ; il entraîne le colonel Soulier, trompe le préfet Frochot, arrête le ministre Savary et le préfet de police Pasquier, qu'il fait l'un et l'autre conduire en prison ; il manque le général Hullin, commandant de Paris, blessé seulement d'un coup de pistolet ; bientôt il est arrêté, jugé et fusillé le 29 octobre avec ses deux complices. Si son projet était extravagant, il mourut du moins avec calme et courage, disant comme Robespierre : *En faisant tomber ma tête, on ne*

coupera pas du moins ma queue (1). Dans son procès, sur la demande qu'on lui fit de nommer ses complices, il répondit : « Si j'avais réussi c'eût » été la France, l'Europe et vous-mêmes. » Cet extravagant personnage, qui s'était déjà compromis dans plusieurs conjurations républicaines, avait *rédigé*, avec un certain Labbé-Lafond, son camarade de réclusion, et que son nom fit prendre pour un ecclésiastique, un grand nombre de proclamations. Ces deux hommes, cependant, agissaient dans des vues diamétralement opposées ; Labbé-Lafond était royaliste enthousiaste, et croyait avoir des révélations célestes ; il s'imaginait que, Napoléon tombé, la France entière se précipiterait dans la légitimité monarchique ; c'est ce qui l'avait fait s'unir à un véritable jacobin. Fausse combinaison politique, dont, en dépit de l'expérience, quelques *royalistes* français ont parfois accueilli l'idée ; système plus absurde encore de leur part, que celui conçu par leurs adversaires, de parvenir, à l'aide du royalisme, au durable triomphe de la pure démocratie qu'ils rêvent, quoiqu'elle soit également repoussée par les intérêts, les mœurs et les souvenirs de la France révolutionnaire même : mais les passions ne raisonnent jamais logiquement. Ce qu'il y eut de curieux alors pour l'observateur, et de pénible pour Napoléon, c'est que la nouvelle sup-

(1) Madame de Staël, dans ses *Considérations sur la Révolution française*, parle de cette conjuration toute révolutionnaire comme de l'acte le plus patriotique.

posée de sa mort ne fit nullement penser au roi de Rome, son fils et son héritier nécessaire. Cet échec à sa puissance d'opinion ajoutait à celui que ses armes venaient d'éprouver en Russie, où, sur les cinq à six cent mille hommes qu'il y avait conduits, il en avait à peine ramené soixante et dix mille (1), sans compter les corps prussien et autrichien qui montaient ensemble à environ cinquante mille hommes, et avaient seuls conservé armes et bagages. Ces soixante et dix mille hommes même n'étaient, en grande partie, que des bandes informes et quelquefois sans armes, à peine vêtues, se précipitant vers les places fortes pour y succomber à la maladie, à la fatigue et à la misère.

Cette effroyable catastrophe coûtait à l'humanité de part et d'autre près de cinq cent mille victimes, et plus d'un milliard aux finances et à la prospérité des deux États; événement auquel nul, ancien ou moderne, ne saurait être comparé; si imprévu, si prodigieux, si rapide qu'il semblait un rêve aux puissances continentales, si longtemps tremblan-

(1) Boutourlin, aide de camp d'Alexandre, et qui a écrit sur des renseignements authentiques, donne des pertes de l'armée française le tableau que voici : tués sur le champ de bataille, cent vingt-cinq mille; morts de fatigue ou de faim, cent trente-deux mille; quarante-huit généraux, trois mille officiers, cent quatre-vingt-treize mille soldats prisonniers; total quatre cent cinquante mille hommes; mais ou la masse des prisonniers est exagérée, ou ils étaient morts en Russie, car leur nombre fut bien moins considérable, après même la prise de Dantzick et le combat de Culm.

tes et non encore entièrement rassurées. La Prusse n'osait se décider à briser des liens déjà pourtant devenus fragiles; l'Autriche attendait l'issue des affaires pour proposer et faire payer sa médiation; la Russie frémissait presque de son miraculeux triomphe, quoiqu'elle en exaltât la gloire; l'Angleterre jouissait pleinement de ces succès inespérés qui ne lui coûtaient rien et ouvraient de nouvelles voies à son commerce; l'Espagne y voyait la certitude de son indépendance, et la Suède osait enfin concevoir qu'ils pourraient la mettre à même de s'affranchir des persécutions exercées par le cabinet des Tuileries. Aussi, après des demandes injustes et justement repoussées, comme après quelques timides hésitations, cette dernière puissance signifia-t-elle le 20 décembre à M. Cabre, chargé d'affaires de France après le départ du ministre Alquier, qu'il eût à recevoir ses passe-ports; il les renvoya le 21, en répondant qu'il était déterminé à ne céder qu'à la force. On lui déclara le 23, que *son caractère diplomatique ayant cessé, il serait soumis aux formes de police et obligé par elles de quitter Stochkolm sous vingt-quatre heures;* il redemanda alors ses passe-ports et obtint de rester jusqu'au 27, jour où il partit. La querelle était donc décidément entamée entre les deux gouvernements; mais la guerre n'éclata point encore, quoique le prince royal, qui y répugnait, s'y préparât.

Quant à Napoléon qui, dans sa détresse même, se suscitait ainsi un nouvel ennemi, en persistant

dans ses impolitiques exigences, si l'on résume ici les événements relatifs à son histoire, depuis la paix de Schœnbrunn jusqu'à l'époque où il quitta cette armée si brillante, si formidable au début de l'invasion, et si promptement, si complétement détruite, en dépit de la valeur indomptable des troupes et des talents de ceux qui commandaient sous lui, on aura la conviction de tout ce qu'il y avait de faux et de ruineux dans un système de guerre que lui et les siens proclamèrent comme le perfectionnement de l'art. En effet, ces trente-huit mois, si féconds en enseignements historiques, nous montrent d'abord l'homme qui, parvenu à l'apogée de la fortune par l'abaissement de l'Autriche et la conclusion d'une alliance personnellement contractée avec cette maison, l'une des plus illustres de l'Europe, n'est pas encore satisfait d'une si extraordinaire fortune. Puis nous le voyons obtenir selon ses vœux un héritier présomptif de son vaste empire, dominer sur les rois qui frisonnent au seul bruit de son nom, contraindre l'Autriche et la Prusse à s'unir à lui contrairement à leurs intérêts; nous voyons la Russie, plus indépendante par sa position géographique, faire les plus grands efforts, se résigner aux plus pénibles sacrifices, pour éviter l'éclat de la foudre dont elle est menacée ; enfin la Grande-Bretagne elle-même frémir du sort réservé à un empire, son allié naturel sous tant de rapports, mais arraché momentanément par la crainte à son alliance. Eh bien ! tout cela va s'évanouir en un instant et comme une ombre impalpable. Ce qui

a créé, ce qui soutenait et pouvait prolonger encore la domination de celui qui fut l'objet d'une terreur universelle, cette héroïque armée si longtemps triomphante n'est plus qu'un monceau de cadavres. Tout prestige, toute crainte ont disparu ; et Napoléon travesti, presque seul, évitant les regards, n'échappe aux indicibles malheurs qu'il causa, qu'en traversant avec rapidité, en fugitif inquiet, cette même Allemagne où, si peu de mois auparavant, il avait été assiégé de tant de serviles hommages, et qu'il avait alors écrasée sous le faste de sa puissance sans bornes et de son insultant orgueil.

FIN DU ONZIÈME VOLUME.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

A

Ayant oublié de placer parmi les pièces justificatives du précédent volume le document historique suivant, nous avons cru devoir saisir ici l'occasion de le mettre sous les yeux de nos lecteurs comme type de tous les ordres de cette nature.

Saint-Cloud, le 5 août 1806.

Mon cousin, j'imagine que vous avez fait arrêter les libraires d'Augsbourg et de Nuremberg. *Mon intention est qu'ils soient traduits devant une commission militaire pour être jugés et fusillés dans les vingt-quatre heures.* Ce n'est pas un crime ordinaire que de répandre des libelles où se trouvent les armées françaises pour exciter les habitants contre elles; c'est un crime de haute trahison. La sentence portera que : Partout où il y a une armée, le devoir du chef étant de veiller à sa sûreté, les individus tels et tels, convaincus d'avoir tenté de soulever les habitants de la Souabe contre l'armée française,

sont condamnés à mort. C'est dans ce sens que sera rédigée la sentence.

Vous mettrez les coupables au milieu d'une division, et vous nommerez sept colonels pour les juger.

Vous ferez constater dans la sentence que ces libelles ont été envoyés par les libraires Kupfer, de Vienne, et Lurich, de Lintz, et qu'ils *sont condamnés à mort comme contumaces, lequel jugement sera exécuté s'ils sont saisis* dans les lieux où se trouvent les troupes françaises.

Vous ferez répandre la sentence dans toute l'Allemagne.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

NAPOLÉON.

Au maréchal Berthier.

B

Voici comment M. de Lacretelle aîné expliquait la souveraineté du peuple (sur le 18 brumaire an VIII, p. 69 et 70).

« Ce système (représentatif) pose tout l'édifice social » sur le principe de la souveraineté du peuple, qui fut » un fanatisme dans les démocraties anciennes, qui est » devenu un dogme raisonné pour tous les gouverne- » ments renouvelés, également fécond pour le bien et » pour le mal, auquel se rattachent toutes les idées sai-

» nes de l'ordre social, et duquel sortent tous les boule-
» versements. Mais il ne le prend que pour ce qu'il est
» réellement, pour une vérité qui préside à tout sans se
» montrer jamais en action; pour un droit éternel au-
» quel *tout* exercice est refusé; pour l'utilité même de
» sa destination. Il en fait comme du principe moteur
» de la nature, qui agit partout et qu'on ne voit nulle
» part. Le peuple est proclamé comme la puissance qui
» subordonne tout, mais cette puissance n'existe que
» dans des parties dépendantes du tout. La loi est censée
» son ouvrage et n'est qu'une volonté émise sans son
» *contrôle*. Tout le gouvernement est à lui, et il est ex-
» clu de tous ses actes. Tout le cours va par lui, et il n'y
» entre que par la distribution des pouvoirs qui lui sont
» imposés; il y a une volonté sans avoir un corps, un
» empire sans une place, une garantie sans une force.
» C'est un souverain qui ne commande jamais et qui
» néanmoins n'obéit qu'à lui-même. C'est par ces con-
» tradictions apparentes que ce système a dû faire l'em-
» ploi le plus parfait de cette vérité fondamentale. »

Nota. M. de Lamartine (*Souvenirs d'Orient*, t. I^er^) en parle ainsi : « Supposez Démosthènes parlant sa lan-
» *gue à une* réunion populaire d'une de nos cités, qui le
» comprendrait. Le peuple est maître, mais il n'est pas
» capable de l'être : voilà pourquoi il détruit tout et n'é-
» lève rien de beau, de durable. Tous les Athéniens com-
» prenaient Démosthènes; c'était un peuple d'hommes
» d'élite. Ce n'est plus ainsi : voilà pourquoi la démo-
» cratie, *nécessaire en droit*, semble *impossible en*
» *fait*. »

(*Note de l'Éditeur.*)

C

État de la marine française en 1810.

A TOULON.

L'Austerlitz.	120
Le Commerce de Paris	120
Le Grand Napoléon	120
Le Majestueux.	120
Le Monarque.	120
L'Ajaccio.	80
Le Brûlant.	80
Le Sceptre.	80
Le Wagram.	80
L'Ajax.	74
L'Annibal	74
L'Atlas.	74
La Bellone.	74
Le Borée.	74
Le Breslau.	74
Le Danube.	74
Le Donauwert.	74
L'Imprenable	74
L'Indomptable.	74
Le Phaéton.	74
Le Suffren.	74
Le Superbe.	74
Le Trident.	74
L'Ulm.	74

A ANVERS.

L'Albanais.	75
L'Anversois.	74
L'Audacieux.	74
Le César.	74
Le Charlemagne.	74
Le Commerce de Lyon.	74
Le Dantzig.	74
Le Duguesclin.	74
Le Friedland.	74
L'Illustre.	74
La Joséphine.	74
Le Kœnigsberg.	74
Le Stettin.	74
Le Thésée.	74
Le Trajan.	74
Le Pultusk.	74
La Ville de Berlin.	74

A BREST ET CHERBOURG.

L'Invincible.	120
L'Océan.	120
Le Foudroyant.	80
Le Batave.	74
Le Brutus.	74
Le Castor.	74
Le Conquérant.	74
La Constitution.	74
Le Cassart.	74

Le Desaix 74
L'Éole. 74
Le Gaulois. 74
Le Jean-Bart 74
Le Ménandre. 74
Le Patriote. 74
La Révolution. 74
Le Tourville 74
L'Ulysse. 74
L'Union. 74
Le Valeureux 74
Le Vétéran. 74
Le Watigny. 74

A ROCHEFORT.

La Ville de Paris. 120
Le Jemmappes. 74
Le Magnanime 74

A GÊNES.

Le Génois 74

A CADIX.

Le Neptune. 74
L'Algésiras. 74
L'Argonaute. 74
Le Héros. 74
Le Pluton 74
Le Souverain 74

A LORIENT.

L'Alcide.	74
Le Courageux.	74
L'Eylau.	74
Le Guillaume Tell.	74
Le D'Haupoul.	74
Le Marengo.	74
Le Polonais.	74
Le Régulus.	74
Le Vainqueur.	74

Frégates.

La Naïade.	40
La Nymphe.	40
La Palinure.	44
La Pallas.	40
La Pénélope.	40
La Poursuivante.	40
La Proserpine.	40
La Renommée.	40
La Revanche.	48
La Sémillante.	36
La Sibylle.	40
L'Adrienne.	40
L'Amazone.	48
L'Amélie.	40
L'Artémise.	36
L'Aspasie.	44
L'Astrée.	48

Report.	39,514,000 l. st.
Artillerie.	4,411,000
Dépenses diverses.	2,000,000
Subsides à la Sicile.	400,000
Subsides au Portugal.	980,000
Vote de crédit.	3,300,000
Intérêts des billets de l'Échiquier.	1,618,000
	52,223,000
Retranchez la portion de l'Irlande.	6,106,000
Reste à pourvoir à.	46,117,000

VOIES ET MOYENS.

Droits annuels.	5,000,000
Excédant des fonds consolidés de 1809	2,661,000
Dito pour 1810.	4,400,000
Taxes de guerre.	19,500,000
Loterie.	350,000

Ressources pour les dépenses courantes.

Billets d'Échiquier à créer.	3,311,000
Vote de crédit.	3,000,000
Emprunt.	8,000,000
	46,222,000

Ce dont il résulte que les voies et moyens excèdent les dépenses de 105,000 liv. sterl. (2,520,000 fr.)

Quant aux anticipations nommées billets de l'É-

chiquier, il en avait été créé précédemment pour 8,311,000 liv. st. convertis en fonds publics en 1809, et il devait en être créé pour une somme appliquée aux 3,000,000 de vote de crédit de 1809 et aux 5,311,000 livres sterl. notées ci-dessus sous le titre de *ressources pour les dépenses courantes*, état d'autant plus prospère que les rentes avaient monté au-dessus de la valeur présumée.

E

Sans entrer dans les détails des progrès successifs du commerce allemand, par suite de l'agglomération de certains États germaniques, comme de la destruction tant des petites principautés que des entraves qu'elles mettaient à la circulation des produits naturels et industriels, faute politique de Napoléon, nous nous contenterons de donner ici un tableau des exportations réciproques de l'Autriche et de la France en 1832, toujours plus défavorables à celle-ci depuis 1814.

L'Autriche a exporté en France :

En soieries et en soies crues, pour la valeur de.	24,820,000 fr.
Blés et légumes.	4,860,000
Sangsues (50,450,250 pièces). . . .	1,524,000
Bois de construction pour les vaisseaux et autres bois de charpente. . . .	1,116,000
A reporter. . .	23,320,000

Report. . .	32,320,000
Fers et autres métaux crus et travaillés.	435,000
Tissus de lin, chanvre, paille, crin de cheval, etc.	262,000
Perles de Venise, verreries et cristal. .	252,000
Différentes sortes d'éponges. . . .	69,000
Objets de commerce moins importants, comme tabac, épiceries, garance, etc.	662.000
Total de l'exportation de l'Autriche.	34,000,000

La France a exporté en Autriche :

Sucre raffiné pour la valeur de. . .	2,088,000 fr.
Denrées coloniales.	1,582,000
Parfumeries.	603,000
Étoffes de soie et articles de mode. .	510,600
Épiceries	490,000
Étoffes en laine, coton et lin. . . .	423,000
Peaux, plumes, etc.	293,600
Produits chimiques.	253,000
Toiles de coton (indiennes).	190,000
Plomb	189,000
Ouvrages en bois.	187,000
Fruits secs et confits.	174,000
Vins, liqueurs et autres boissons spiritueuses.	115,000
Livres, gravures, lithographies et gravures en bois.	191,600
Total de l'exportation de la France.	7,390,000

Différence en faveur de l'Autriche 26,610,000 fr., si toutefois on s'en rapporte aux tableaux d'entrées et de sorties, toujours plus ou moins faussés par la contrebande et par les friponneries des douaniers.

(*Note de l'Éditeur.*)

F

Acquisition de la

ÉTATS DÉPOSSÉDÉS.	DATE DES TRAITÉS.		
SUÈDE. . . .	Traité de. .	Nystadt. . . .	1721
		Abo.	1743
		Frederikshall. .	1809
TURQUIE. . .	Traité de. .	Kainardji . . .	1774
		Crimée. . . .	1783
		Constantinople. .	1784
		Yassi.	1792
	Conquêtes.		1800
	Premier partage.		1772
POLOGNE. . .	Traité de Grodno.		1793
	Déclaration de.		1795
	Acte de soumission		1795
AUTRICHE. .	Traité de Vienne.		1809
PRUSSE. . .	Traité de Tilsitt.		1807
PERSE. . . .	Traité de Tiflis.		1787
KOSAQUES du Don et de la mer Noire.			

TOTAL de 1721 à 1809. . . . . .

Dans le travail des commissaires russes et autrichiens rela le traité de Vienne, les Russes obtinrent encore un accroisse

Total de la population acquise en 88 ans, indépendamment d'environ un 45e. . . . . .

Russie, de 1721 *à* 1809.

PROVINCES ACQUISES.	SUPERFICIE en milles carrés.	POPULATIONS.
Livonie, Estonie.	1242	727,000
Karélie, Ingrie	1729	704,000
Finlande.	5479	897,000
Azof, Kertsch, Kimbourn, entre Bug et Dniéper, Kouban. . .	1025	250,000
Otchakoff, entre Bug et Dniester.	419	159,000
Mingrélie, Imirette.	1,860	600,000
. . . . .	2,019	1,300,000
. . . . .	4,553	3,011,888
. . . . .	2,030	1,176,000
Courlande et Semogitie. . . .	452	407,000
Gallicie.	175	400,000
Byalistok.	480	439,000
. . . . .	30	190,000
. . . . .	4,6280	699,000
. . . . .	26,422	10,043,804
ivement à la portion de la Gallicie cédée par nent de territoire peuplé de 50,000 âmes. . .		50,000
le son accroissement annuel, qui en Russie est		10,093,804

G

Projet d'une convention pour l'échange des prisonniers de guerre, présenté par M. Mackensie à M. de Moustier.

ART. Ier. Tous les Anglais, tous les Espagnols, Portugais, Siciliens, Hanovriens et autres sujets de ou au service de la Grande-Bretagne ou des puissances en alliance avec elle, qui sont maintenant prisonniers de guerre en France, en Italie, à Naples, en Hollande ou dans tout autre pays en alliance avec ou dépendant de la France, seront relâchés sans exception.

ART. II. Tous les Français, Italiens et autres personnes sujettes de ou au service de France ou d'Italie, tous les Hollandais et Napolitains, et tous autres sujets ou au service des puissances alliées de la France qui sont maintenant prisonniers de guerre dans la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Sicile, le Portugal, le Brésil, et dans tous autres pays en alliance avec la Grande-Bretagne, ou occupés par des troupes britanniques, seront relâchés sans exception.

ART. III. Il est entendu qu'en conséquence des deux articles précédents tous les prisonniers de guerre appartenant à la Grande-Bretagne et à ses alliés, ou à la France et à ses alliés, respectivement faits lors de ou antérieurement à la signature de la présente convention, seront relâchés de la manière qui sera réglée ci-après par rapport à chaque pays respectivement.

ART. IV. L'exécution des articles ci-dessus aura lieu de la manière suivante :

SECTION Ire. Tous les prisonniers britanniques, de quelque rang et qualité qu'ils soient, qui sont détenus en France et en Italie, et dans les dépendances de la France et de l'Italie, seront libérés. L'échange devra commencer immédiatement après la signature de cette convention, en envoyant à Deal ou à Portsmouth, ou à tout autre port d'Angleterre dans la Manche, dont on sera convenu, ou en remettant aux commissaires britanniques qui seront nommés pour les recevoir, mille prisonniers britanniques pour mille Français, qui seront relâchés par le gouvernement britannique de la manière stipulée ci-après.

SECTION II. Tous les prisonniers français de tout rang et qualité, maintenant détenus dans la Grande-Bretagne ou dans les possessions britanniques, seront relâchés. L'échange commencera immédiatement après la signature de cette convention, et se fera en envoyant successivement à Morlaix, ou dans tout autre port français de la Manche dont il pourra être convenu, ou en délivrant aux commissaires français mille prisonniers français pour mille prisonniers anglais, aussi promptement et dans la même proportion que le gouvernement relâchera les derniers.

SECTION III. Ces remises successives et mutuelles continueront jusqu'à ce que tous les prisonniers britanniques en France, en Italie ou dans leurs dépendances, aient été libérés.

SECTION IV. La Grande-Bretagne s'engage à relâcher en outre, et en sus du nombre échangé contre des pri-

sonniers britanniques remis en conséquence de l'arrangement ci-dessus, trois mille prisonniers français en compensation de trois mille Hanovriens, formant le plus grand nombre de ceux compris dans la capitulation du comte Walmoden, qui sont, ou peuvent être, ou peuvent avoir été actuellement au service de la Grande-Bretagne. Ce nombre de trois mille étant en outre et en sus du nombre de dix-neuf cent cinq qui doivent aussi être relâchés sans condition à cause de la garnison de Santo-Domingo, ainsi qu'il avait été convenu antérieurement.

Section v. La valeur numérique à laquelle des individus de rang et de qualité supérieurs seront fixés, afin de compléter le nombre de mille à échanger ainsi, sera computée, par rapport aux personnes au service de terre et de mer, suivant le tarif de la convention de 1798, et par rapport aux personnes détenues en France en 1805, suivant l'échelle qui suit, savoir :

Le comte D. Beverley, échangé pour un officier général du plus haut rang des prisonniers maintenant en Angleterre.

Fils de pairs et conseillers privés, comme égaux en rangs aux colonels ou à des capitaines de vaisseaux de guerre.

Gentilshommes n'ayant aucun rang, comme capitaines dans l'armée ou lieutenants de vaisseaux de guerre.

Marchands, petits bourgeois, comme des bas officiers.

Domestiques et tous autres détenus, comme soldats et matelots.

On aura néanmoins recours au principe de compléter les nombres en mettant une valeur numérique au rang, seulement dans le cas où il manquerait d'individus sur-

ceptibles d'être échangés, rang pour rang, l'un contre l'autre.

SECTION VI. Lorsque tous les prisonniers britanniques détenus en France, en Italie et dans leurs dépendances, auront été échangés pour un nombre égal (à régler et fixer sur le principe établi dans la section précédente de cet article) de prisonniers français détenus en Angleterre et dans ses possessions, la balance des prisonniers français qui pourront rester dans les mains de la Grande-Bretagne, seront relâchés sans délai et envoyés en France en échange d'un nombre égal de prisonniers de guerre espagnols, lesquels seront envoyés à tels ports ou à telles villes d'Espagne, qui seront convenus, de la manière suivante.

SECTION VII. Les prisonniers français composant ladite balance seront envoyés en France par des libérations successives de mille hommes; et aussitôt, et dans la proportion où ils seront relâchés, la France enverra en Espagne un nombre correspondant de prisonniers espagnols, sur le nombre de ceux qui restent entre ses mains. La Grande-Bretagne s'engage à envoyer en France le premier mille, et lorsqu'on aura reçu avis qu'il aura été remis pour ce compte un nombre égal d'Espagnols dans les ports ou villes d'Espagne convenus, il sera envoyé de nouveau en France un autre millier de prisonniers, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la totalité soit libérée.

SECTION VIII. En même temps, et tandis que l'échange ci-dessus continuera entre la Grande-Bretagne et la France, sur les comptes ci-dessus respectivement, tous les prisonniers de guerre français en Espagne et dans

ses dépendances, et tous les prisonniers de guerre espagnols en France ou en Espagne, ou dans les pays dépendant de la France, seront relâchés mutuellement par un échange qui sera fait, soit entre les généraux français et espagnols, soit en envoyant par mer, à Toulon ou à Rochefort, ou dans tout autre port qui pourra être convenu, les Français détenus en Espagne.

SECTION IX. La libération des Espagnols prisonniers de guerre en France s'effectuera en envoyant, soit successivement à Cadix, à Valence ou tout autre port espagnol dont on pourra convenir, mille ou cinq cents Espagnols contre mille ou cinq cents Français, aussitôt, ou en proportion de la libération des derniers. Bien entendu que par les mots prisonniers de guerre, par rapport aux Espagnols et aux Français respectivement, on n'entend absolument comprendre que des individus qui auront été pris des deux côtés les armes à la main.

SECTION X. Ces remises successives et mutuelles continueront jusqu'à ce que tous les prisonniers de guerre français en Espagne et tous les prisonniers de guerre espagnols en France aient été relâchés.

SECTION XI. La valeur numérique à laquelle des individus d'un rang et d'une qualité supérieurs seront fixés, afin de remplir le nombre de mille ou cinq cents à échanger ainsi entre l'Espagne et la France, sera calculée suivant l'échelle proportionnelle de la convention de 1798, ainsi qu'elle est rapportée dans la section V, ou sur tout autre principe dont les gouvernements français et espagnol pourront convenir par la suite.

SECTION XII. Lorsque ces divers échanges respectifs auront eu lieu, quelque excédent de prisonniers de

guerre, fait alors de ou avant la signature de la présente convention, qui puisse rester dans les mains des belligérants, ils seront relâchés immédiatement (mais sur leur parole de ne point servir jusqu'à ce qu'ils soient régulièrement échangés), et ils seront envoyés dans le pays auquel ils pourront appartenir, de la manière et soumis aux mêmes règlements pour leur transport qu'il aura été pratiqué pour les échanges mutuels, de sorte qu'après que cette convention aura été exécutée, il ne reste aucun prisonnier de guerre dans les mains de la Grande-Bretagne, de l'Espagne, de la France, ou dans celles de leurs alliés et dans leurs dépendances et possessions.

Section xiii. Tous les Portugais et Siciliens, prisonniers en France ou dans les pays alliés ou dépendant de la France, et tous les prisonniers appartenant à la France et à ses alliés, qui seront dans les mains des Portugais et des Siciliens, seront relâchés mutuellement, de la même manière et aux mêmes conditions qui ont été stipulées ci-dessus par rapport aux Français et aux Espagnols, avec telles modifications seulement que les circonstances et la situation particulière de ce pays pourront requérir.

Art. V. La priorité et l'ordre de libération des différentes personnes à échanger d'après la présente convention seront réglés suivant la priorité et l'ordre de leurs captures et détentions respectives, si ce n'est que pas plus d'un quart, de quelque nombre que ce soit d'Anglais à relâcher à la fois, ne consistera en personnes détenues en France depuis 1803.

Art. VI. Les gouvernements britanniques et français

se chargent de communiquer à leurs alliés respectifs les termes de cette convention et d'employer leur influence pour les engager à y accéder.

ART. VII. Il sera nommé un commissaire britannique et un commissaire français pour résider, le premier à Paris, le dernier à Londres, afin de surveiller les détails et l'exécution de cette convention.

ART. VIII. Il sera fait, aussitôt que possible, une convention séparée entre la Grande-Bretagne et la France, à l'effet de régler l'échange des prisonniers de guerre qui pourront être faits par la suite, des deux côtés, afin d'alléger autant que la chose est praticable, les maux et les malheurs qu'entraîne l'état de guerre.

H

Lettre du conseil de régence d'Espagne et des Indes à S. M. le roi des Deux-Siciles.

SIRE,

Les généreux efforts des Espagnols en faveur de leur roi légitime méritent toute la reconnaissance du cœur magnanime de V. M. L'usurpateur du trône de V. M. a voulu aussi usurper celui de son auguste neveu. Il était temps que l'Europe sortît de l'abjection dans laquelle des factions perverses l'avaient plongée; il était temps que les nations montrassent leur gratitude envers leurs sou-

verains légitimes et prissent les armes contre les imposteurs qui voulaient les tyranniser. L'Espagne n'a pu supporter le joug ni tolérer l'insulte ; mais, Sire, ce peuple loyal, religieux et magnanime, ne se contente pas de montrer du courage, il veut convaincre le tyran par de nouvelles preuves qu'il ne se soumettra jamais à sa domination, et qu'il restera fidèle à son serment de périr plutôt que de devenir victime de son ambition effrénée. En conséquence, le gouvernement qui régit cette vaste monarchie au nom de Ferdinand VII, désire qu'un prince de votre auguste maison veuille bien commander une armée espagnole, dans la vue de fomenter l'insurrection dans l'intérieur de la France et d'arracher le diadème ensanglanté du front du dominateur qui l'opprime. Le sérénissime duc d'Orléans, prince renommé par ses actions militaires et ses connaissances, et qui est uni à une fille de V. M., est le personnage le plus propre à l'accomplissement de nos désirs. Nous lui offrons une armée en Catalogne et dans les autres provinces où sa présence pourra être utile pour atteindre le but élevé auquel nous aspirons. Que V. M. daigne approuver cette offre qui dérive de notre respect pour son auguste maison. Si la Providence couronne les efforts de l'illustre gendre de V. M., nous aurons le plaisir infini d'avoir saisi cette occasion pour donner à V. M. une preuve de notre vénération, et d'avoir ainsi contribué au salut de l'Europe désolée.

Que Dieu accorde à V. M. un grand nombre d'heureuses années.

Signé, Xavier de Castagnos, *président* ;

F. de Saavedra, A. de Escagnos,

Mig. de Larrizabal, Y. Uribe.

Lettre du conseil suprême de la régence d'Espagne et des Indes à S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans.

Sérénissime Seigneur,

La nation espagnole jeta un cri d'indignation contre l'inique agression de Bayonne et jura unanimement de conserver son indépendance ou de mourir pour son roi légitime, don Ferdinand VII. Ni les revers de nos armées, ni les succès des tyrans n'ont pu ébranler sa constance. L'amour de la patrie, de la religion et du monarque brûle dans tous les cœurs et y brûlera toujours, car les sentiments d'honneur et de loyauté n'abandonneront jamais cette terre de héros. Votre Altesse a exprimé le désir de combattre dans les armées espagnoles et de défendre la cause de son auguste famille. Des circonstances imprévues ont contrarié jusqu'à ce moment ce généreux désir; mais aujourd'hui tous les obstacles étant heureusement levés, le suprême conseil de régence offre à V. A. le commandement d'une armée en Catalogne. L'enthousiasme des valeureux et illustres habitants de cette province s'élèvera au plus haut degré lorsqu'ils verront un prince, parent de notre bon roi, partager avec eux les fatigues de la guerre, et, avec l'aide de la Providence, les conduire à la victoire et à une gloire immortelle..... La Catalogne conserve encore le souvenir des triomphes obtenus par les illustres ancêtres de V. A.; c'est donc à elle à reverdir tant de lauriers. L'entreprise est terrible, la lutte difficile, l'ennemi opiniâtre; mais, d'un autre côté, la haine que les Espagnols portent à l'usurpateur est grande et leur amour pour leur légitime souverain

est ardent comme leur amour de l'indépendance est énergique. Les Catalans combattront fermement avec V. A., et l'on verra que jamais aucun prince n'a défendu une plus belle et plus juste cause avec des soldats plus déterminés à la soutenir. Puisse V. A. élever la voix du haut des Pyrénées, en tête de nos armées victorieuses, promettre la liberté à la France opprimée, délivrer le trône de ses ancêtres, rétablir l'ordre en Europe et proclamer le triomphe de la vertu sur la tyrannie et l'immoralité. A tout événement, V. A. aura rempli les devoirs de son auguste naissance; les princes sont les défenseurs-nés des nations. Nous sommes charmés d'avoir cette occasion de manifester à V. A. notre affection pour sa personne et notre admiration pour ses hautes qualités.

Que Dieu conserve V. A. pendant un grand nombre d'heureuses années.

Ile royale de Léon, 4 mars 1810.

Signés, Xavier de CASTAGNOS, *président;*
F. de SAAVEDRA, A. de ESCAGNOS,
Mig. de LARDIZABAL, Y. URIBE.

Réponse de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans au suprême conseil de régence.

Seigneurs,

Le cri que la nation espagnole a jeté contre l'inique agression de Bayonne, en jurant de conserver son indépendance et sa fidélité à son roi légitime le seigneur don

Ferdinand VII, n'a jamais cessé de retentir dans mon cœur, et depuis cette époque le premier de mes vœux a été d'obtenir l'honneur que V. M. me fait aujourd'hui, en me permettant d'aller combattre avec ses armées; c'est le 5 de ce mois que j'ai reçu la lettre en date du 4 de mars, par laquelle elle a bien voulu m'appeler au commandement d'une armée en Catalogne. Avec le consentement du roi des Deux-Siciles, mon beau-père, je quitte le commandement de ses armées, que S. M. daignait me confier sous le prince héréditaire, son fils; je quitte les plans dont nous nous occupions pour la défense même de la Sicile; je m'arrache, après six mois bien courts, à des liens de bonheur, et j'accepte avec le plus grand empressement et la plus profonde reconnaissance votre honorable invitation. En l'acceptant je remplis non-seulement ce que mon honneur et mon inclination me dictent, mais je me conforme aux désirs de leurs majestés siciliennes et des princes mes beaux-frères, si éminemment intéressés aux succès de l'Espagne contre le tyran qui a voulu ravir tous ses droits à l'auguste maison dont j'ai l'honneur d'être issu. Il est temps sans doute que la gloire des Bourbons cesse de devenir un vain souvenir pour les peuples que leurs ancêtres ont tant de fois conduits à la victoire. Heureux si c'est de mon bras que la Providence daigne se servir pour convaincre nos contemporains et la postérité que les malheurs sans exemple dont nous sommes victimes n'ont pas dénaturé le sang qui coule dans nos veines! Heureux si mes faibles efforts peuvent contribuer à relever et à soutenir les trônes renversés par l'usurpateur, à maintenir l'indépendance et les droits des peuples qu'il foule aux pieds depuis si longtemps, et heureux même encore si je dois succomber dans cette noble lutte, puisque dans tous les cas j'aurai du moins acquis, comme V. M. veut bien

me le dire, la satisfaction d'avoir pu remplir mes devoirs! Je sens profondément toutes les obligations que m'impose l'honneur que vous me faites de m'appeler à commander des Espagnols et à les aider à remplir les destinées qui leur sont offertes. Puissé-je débuter dans la noble carrière que vous m'ouvrez par sauver la Catalogne pour Ferdinand VII, comme le duc d'Orléans, mon aïeul, la sauva pour Philippe V. Je ne me dissimule point les difficultés que mon devoir m'obligera de combattre, mais j'ai la plus grande confiance dans l'aide du ciel et dans l'appui de V. M. et dans le caractère espagnol, si justement célèbre par son énergie, sa noblesse et sa persévérance. Espérons que par l'union de tous, par l'élévation de l'âme et des pensées, par l'activité, la discipline et la constance, la Providence destine votre grande et généreuse nation à réparer les maux sans nombre que la faiblesse et la désunion des gouvernements et des peuples ont attirés sur l'Europe coupable. L'Espagne recouvrera son roi, ses autels et son trône, et, s'il plaît à Dieu, j'aurai l'honneur d'accompagner les Espagnols vainqueurs lorsque, par leur exemple et avec leur assistance, leurs voisins les recevront chez eux. L'adoption dont ils m'honorent fera ma gloire; je n'en ambitionne pas d'autre que celle qui leur appartiendra à tous, et qui sera particulièrement la gloire de V. M.

Que Dieu accorde à V. M. un grand nombre d'heureuses années.

Palerme, 7 mai 1810.

Signé, Louis-Philippe, duc d'Orléans.

I

Lettre de Dumouriez à Wellington, du 27 décembre 1812.

Votre gouvernement a eu grand tort quand il a forcé le gouvernement espagnol à rappeler malhonnêtement de Catalogne le duc d'Orléans qu'il avait appelé à ce commandement. Tarragone et Tortose n'auraient pas été prises aussi vite, et le prince aurait secondé à l'est, par une diversion active, vos plans de l'ouest et du centre; je suis persuadé que cette faute n'est pas de vous.

Réponse de lord Wellington, du 3 février 1813.

J'ai reçu il y a quelques jours votre lettre du 27 décembre. Je vous écris quelques mots sur ce que vous me dites du duc d'Orléans. Ce prince, que je ne connais que de réputation, et pour lequel j'ai le plus grand respect, a mal débuté en Espagne. Appelé, je crois, ou au moins encouragé de venir par la régence de Castagnos, pour commander une armée que, dans ses songes, le gouvernement espagnol comptait de former sur les frontières de France, et composée la plupart de Français, il a été débarquer à Tarragone; on m'a dit qu'il fut mal reçu; il s'est rembarqué et il est venu à Cadix. Il avait des personnes auprès de lui fort indignes de sa confiance et fort indiscrètes, qui, le même jour qu'il est arrivé, ont commencé à parler du bien que cela ferait à la nation espagnole que le duc d'Orléans en fût le régent.

Enfin, les cortès s'assemblent, et leur premier acte est d'envoyer dire au duc de s'en aller dans les vingt-quatre heures; et après, quand le duc est allé dans l'île, tout seul, je crois, pour leur rendre ses respects, les cortès lui ont fait dire de s'en aller tout de suite, et elles ont fait dire au général Castagnos d'être préparé à les protéger par la force. Vous croyez que le général Castagnos favorisait les vues du prince; eh bien! je vous dis qu'il s'est fait un mérite des préparatifs qu'il avait faits ce jour-là pour protéger et faire obéir les ordres de ces cortès. Je sais très-bien qu'on vous a dit que le duc croit que tout ce qui est arrivé a été produit par des intrigues des Anglais..... mais je déclare que si j'avais voulu perdre le duc d'Orléans en Espagne, j'aurais été satisfait de le laisser continuer le chemin dans lequel il était malheureusement entré, et j'aurais cru que je ne pourrais m'opposer à sa perte qu'en m'opposant, comme Anglais, à sa marche....

Réponse du général Dumouriez, du 2 *mars* 1813.

Milord,

Je vous remercie de votre lettre du 5 février qui répond à ce que je vous ai mandé sur le duc d'Orléans. Vous pouvez être très-sûr qu'il a été ministériellement invité par la régence de Castagnos; que son départ a été un objet de négociation du ministre espagnol résidant à Palerme avec le roi et le duc, et que la *Venganza* a été envoyée pour l'amener directement en Espagne; j'ai vu toutes les preuves écrites de ce fait. Quant à sa bonne réception en Catalogne, je vous envoie le *Diario de Tarragona* qui en donne le détail. A son arrivée à Cadix

tout changea ; les cortès furent prévenues contre ici, et la régence prit contre le prince des précautions aussi ridicules que malhonnêtes..... Je crois que c'eût été un bien réel pour le succès de cette guerre, et pour les vôtres propres, que ce prince fût resté en Catalogne comme la province entière le désirait ; j'en suis si persuadé, je crois même qu'il pourrait encore être si utile pour nos opérations ultérieures, que je souhaiterais que vous vous fissiez autoriser par le ministre d'ici à permettre que le prince vint rejoindre le plus tôt possible, comme volontaire, lord William Bentinck, son ami intime, pour que vous l'eussiez sous la main afin de former sur la frontière du Béarn un corps pour pénétrer le plus tôt possible dans la patrie du grand Henri IV, son ancêtre en ligne directe. La présence du duc d'Orléans dans ce canton, soutenu par le corps d'armée anglo-sicilien et par les Catalans, ferait une grande sensation dans les provinces méridionales de la France et favoriserait l'insurrection générale en faveur des Bourbons, dont le succès peut seul amener une paix solide... Le duc d'Orléans est dans vos mains un instrument dont l'emploi dirigé par votre génie vous donnera des avantages incalculables.

K

Lettre du roi Georges III, adressée à S. M. C. le roi Ferdinand VII, prisonnier à Valençay.

Monsieur mon frère,

Il y a longtemps que je cherche l'occasion de faire remettre à V. M. une lettre signée de ma propre main, pour lui faire parvenir les sentiments du vif intérêt et de la profonde douleur que je ne cesse d'éprouver depuis que V. M. est éloignée de son royaume et de ses fidèles et bons sujets. Nonobstant la violence et les cruautés dont l'usurpateur du trône d'Espagne accable la nation espagnole, ce doit être une grande consolation pour V. M. que de savoir que votre peuple conserve toujours sa loyauté et son attachement envers la personne de son roi légitime, et que l'Espagne fait des efforts continuels pour maintenir les droits de V. M. et pour rétablir l'indépendance de la monarchie. Les ressources de mon royaume, mes flottes et mes armées ne cessent d'aider les sujets de V. M. dans cette grande cause, et mon allié le prince régent de Portugal y a contribué avec tout le zèle et la constance d'un fidèle ami,

Aux bons sujets de V. M., ainsi qu'à vos alliés, il ne manque que la présence de V. M. en Espagne, où sa personne ne pourrait qu'inspirer une nouvelle énergie. Ainsi, avec toute la franchise de l'amitié et de l'alliance qui me lie aux intérêts de V. M., je la prie de réfléchir sur les moyens les plus sages et les plus efficaces pour

s'arracher aux indignités qu'elle éprouve, et pour se montrer au milieu d'un peuple qui ne respire qu'un sentiment universel pour le bonheur de V. M. et pour sa gloire.

J'ajoute à cette lettre une copie de celle de créance que mon ministre en Espagne doit présenter à la junte centrale qui gouverne au nom et par l'autorité de V. M.

Je prie V. M. de ne pas douter de ma véritable amitié, étant avec l'attachement le plus invariable,

Monsieur mon frère,

Votre bon frère,

Signé GEORGES, roi.

Au palais de la reine à Londres, le 31 janvier 1810.

M

État officiel de l'arrivée et de la distribution des déserteurs de l'armée française, au dépôt de Gibraltar, depuis le 14 juin 1810 jusqu'au 24 décembre 1811.

30 officiers, 275 sergents, 482 caporaux, 4,167 soldats; en tout 4,954, qui ont été répartis de la manière suivante :

Infanterie légère d'York. .	628 hommes.
Légion germanique du roi. .	1,140
A reporter. . . .	1,768

Report. . .	1,768
Régiment de Brunswick . .	207
Le 60e régiment.	595
Le régiment de Watteville. .	200
Les chasseurs corses. . . .	509
Le régiment de Meuron. . .	120
Les chasseurs britanniques. .	208
Le régiment de Dillon. . .	545
Pour l'expédition de Malaga.	496
Envoyés en Angleterre. . .	22
En Espagne	2
Morts	50
Redésertés.	28
Transférés.	8
Restants au dépôt.	598
TOTAL. . .	4,954 hommes.

Total de ceux qui sont venus dans la baie et qui n'ont pas débarqué, à la connaissance de l'officier commandant du dépôt.	3,412
Total du tableau précédent. .	4,954
Total général. . .	8,366

(*Signé*) L. MACNEVIN, capitaine, commandant les recrues étrangères.

N

Tableau des émissions d'assignats russes, de 1769 jusqu'en 1814, et de leur dépréciation par rapport à celle du rouble d'argent qui est de 400 centimes.

ANNÉES.	MONTANT de l'émission.	VALEUR de l'arg. contre l'assign.	SOUVERAINS.	TOTAL.
1769	40,000,000 r.	100	Catherine II.	40,000,000
1774	. . . .	100	*id.*	
1786	60,000,000	103	*id.*	100,000,000
1790	11,000,000	115	*id.*	111,000,000
1791	6,000,000	123	*id.*	117,000,000
1792	3,000,000	126	*id.*	120,000,000
1793	4,000,000	135	*id.*	124,000,000
1794	21,550,000	141	*id.*	145,550,000
1795	4,450,000	146	*id.*	150,000,000
1796	7,703,640	142	Paul Ier.	157,703,640
1797	5,871,200	126	*id.*	163,574,840
1798	31,356,765	137	*id.*	194,931,605
1799	15,068,395	148	*id.*	210,000,000
1800	2,689,335	153	*id.*	212,689,335
1801	8,799,000	151	Alexandre Ier	221,488,335
1802	8,976,090	140	*id.*	230,464,425
1803	17,160,240	125	*id.*	247,624,665
1804	13,033,885	126	*id.*	260,658,550
1805	31,540,560	130	*id.*	292,199,110
1806	27,140,850	137	*id.*	319,339,550
1807	63,089,545	148	*id.*	382,329,505
1808	95,039,075	186	*id.*	477,368,580
1809	55,832,720	224	*id.*	533,201,300
1810	43,798,700	300	*id.*	577,000,000
1811	75,000,000	394	*id.*	652,000,000
1812	75,000,000	379	*id.*	727,000,000
1813	75,000,000	397	*id.*	802,000,000
1814	75,000,000	400	*id.*	877,000,000

N. B. Quand l'impératrice Catherine II, au commencement

de la guerre de Turquie, créa, par son manifeste du 27 décembre 1768, un papier-monnaie, il perdit un pour cent jusqu'en 1774, où la paix de Kaïnardji le fit remonter au pair. Il baissa de valeur quand, en 1788, elle ajouta 60,000,000 aux 40 déjà émis, et de 1786 à 1796, en ayant jeté dans la circulation pour la somme de 59,703,640, il perdit 46 pour cent, remonta d'abord sous Paul Ier; mais à partir de 1799, époque de la guerre avec la France, il perdit successivement jusqu'à 83 pour cent, remonta à l'avénement d'Alexandre, en 1801, malgré des émissions successives; mais depuis 1807, où la perte s'éleva à 48 pour cent, jusqu'à 1814 où elle était de 75 pour cent, le rouble-assignat, qui valait, en 1774, 400 centimes, n'en valait plus que 100; la somme totale était alors de 877,000,000 dont, 300,000,000 dans les années 1811, 1812, 1813 et 1814, par émission annuelle de 75,000,000 de roubles, émissions qui n'ont été rendues publiques par aucun document officiel ou semi-officiel du gouvernement. Storch même n'en fait pas mention dans son Traité d'économie politique écrit pour l'instruction des grands-ducs.

Mines de Sibérie.

Années communes.	En or..	563,227 roubl.	Valeur en fr. 2,255,308
	En arg.	1,136,448 roubl.	Valeur en fr. 4,545,392
		1,699,675	6,798,700

Total du produit annuel des mines. 8,498,375 francs.

Émission des monnaies frappées.

MONNAIES FRAPPÉES.	EN OR.	EN ARGENT.	TOTAL.	VALEUR en francs.
de 1700 à 1762	3,496,662	77,210,791	80,703,453	320,829,812
Catherine de 1762 à 1796	18,774,690	69,526,548	88,301,238	353,204,952
Paul de 1796 à 1801	2,047,347	10,018,471	12,065,848	48,263,272
Alexandre de 1801 à 1811	9,165,193	27,658,068	36,823,261	147,293,044
111 ans.	33,483,892	184,414,888	217,893,800	869,591,080

On évaluait en 1811 la somme des monnaies russes, en or, argent et cuivre, défalcation faite des assignats, à 26,500,000 roubles (106,200,000 francs), et avec les assignats réduits en valeur réelle, à 632,880,000 francs. Total des valeurs monétaires russes en circulation à cette époque, 739,080,000 francs.

Échelle des rangs en Russie

	MILITAIRES.	GARDES.	ARTILLERIE.
1er	Feld-maréchal . .	. . . . .	. . . . .
2e	Général en chef. .	. . . . .	Grand-maître . .
3e	Général-lieuten. .	. . . . .	Lieuten. général.
4e	Général-major . .	Colonel.	Général-major . .
5e	Supprimé.	. . . . .	Colonel. . . . .
6e	Colonel.	Major.	Lieuten.-colonel .
7e	Lieuten.-colonel .	Capitaine. . . .	Major. . . . .
8e	Major.	Cap.-lieutenant.	Inspecteur . . . .
9e	Capitaine.	Lieutenant . . .	Capitaine. . . . .
10e	Capit.-lieutenant.	Col. en second. .	Capit.-lieutenant.
11e	. . . . .	. . . . .	. . . . .
12e	Lieutenant. . . .	Enseigne	Lieutenant. . . .
13e	Second lieutenant	. . . . .	Second lieutenant
14e	Enseigne.	. . . . .	Enseigne. . . . .

N. B. Dans les gardes, les majors ont été supprimés par Paul Ier; les dans la huitième; le colonel du corps est dans la sixième, et les médecins titre de sénateur est indépendant du rang; mais pour entrer au sénat seiller privé actuel ou général en chef pour devenir ministre.

lon leurs quatorze classes.

FLOTTE.	COURS.	CIVIL.
Grand-Amiral. . .	. . . . .	Chancelier.
Amiral	Grand Maréchal. .	Conseill. privé actuel.
Vice-Amiral. . . .	Grand Écuyer. . .	Conseiller privé.
Contre-Amiral . .	Demoiselle d'honneur.	Conseill. d'État actuel
. . . . .	Chambellan actuel	Conseiller d'État.
Capitaine.	Chambellan. . . .	Conseiller de cour.
Capit. en second.	Médecin de S. M.	Exécuteur du sénat.
Capit. en troisièm.	Gentilhomme de la chambre. . .	Conseiller titulaire.
Lieutenant	Premier cuisinier.	Assesseur du collége.
Garde-marine. . .	. . . . .	Secrétaire.
Élève de vaisseau.		
Matelo de 1er rang.	Médecins.	Monnoyeurs.
. . . . .	. . . . .	Secrétaire des prov.
Canonniers. . . .	Pages.	Scribes et barbiers de l'empereur.

rofesseurs ont été placés dans la septième classe; ceux extérieurs le l'empereur se sont élevés quelquefois jusque dans la deuxième. Le l faut être au moins général-lieutenant ou conseiller privé; et con-

P

État sur le papier de l'armée russe, en 1812.

ART. 1er. *Infanterie de terre.*

		Bataillons.	Force.
6	Régiments des gardes.	19	13,933
14	— de grenadiers.	42	30,800
97	— de fusiliers.	291	213,400
50	— de chasseurs.	150	110,000
167	Régiments.	502	468,133

ART. 2. *Infanterie de marine.*

	Marins de la garde.	1	733
4	Régiments de marine.	12	8,800
	Bataillon de la mer Caspienne. . .	1	700
	Matelots de la garde.	2	1,400
	Matelots de la flotte.	86	60,200
	Rameurs de la flotte.	2	1,400
	Ouvriers de la flotte.	1	700
		105	73,933

ART. 3. *Cavalerie.*

		Escadrons.	Force.
6	Régiments de gardes.	30	5,142
5	— de cuirassiers.	40	6,856
36	— de dragons.	188	30,852
11	— de hussards.	110	18,678
5	— de houlans.	30	8,490
63		410	70,018

ART. 4. *Cosaques.*

		Pulks.	Force.
92	Pulks de Cosaques du Don. . . .	92	46,000
30	— d'Oural. . . .	30	45,000
10	— de cavaliers de Grobenski. .	10	5,000
20	— d'Orenbourg.	20	10,000
2	— de Teptar.	2	1,000
10	— de Sibérie.	10	5,000
5	Tatars.	8	4,000
172		172	86,000

ART. 5. *Artillerie.*

		Compagnies.	Force.
1	Grosse artillerie de la garde. . .	2	1,188
	Artillerie légère de la garde. . .	2	
	Artillerie à cheval de la garde. . .	1	
	A reporter. . .	5	1,188

		Compagnies.	Force.
	Report. . .		1,188
27	Régiments d'artillerie de campagne.	135	32,076
10	— de réserve	50	11,880
4	— de dépôt.	20	4,752
6	— de la marine.	30	7,125
6	— d'artillerie de place. . .	11	11,400
15	— de Cosaques à cheval. .	13	1,950
			70,371

ART. 6. *Pionniers et Pontonniers.*

2	Régiments de pionniers.	6	4,651
1	— de pontonniers. . . .		1,756
			6,407

ART. 7. *Réserve.*

Infanterie.	80,247
Cavalerie.	11,560
Artillerie.	7,513
2e ligne de réserve.	50,000
	149,320

ART. 8.

Troupes de garnison.	77,664

ART. 9.

Troupes de police du gouvernement. .	109,000

RÉCAPITULATION.

ART. 1er	Infanterie de terre. . . .	468,155
ART. 2.	Infanterie de marine. . . .	75,935
ART. 3.	Cavalerie.	70,018
ART. 4.	Troupes irrégulières à cheval.	86,000
ART. 5.	Artillerie	70,371
ART. 6.	Pionniers et pontonniers. . .	6,407
ART. 7.	Réserve.	149,320
ART. 8.	Garnisons	77,664
ART. 9.	Troupes de police.	109,000
	Total. . . .	1,110,846

Avec ces forces immenses sur le papier, la Russie ne put mettre sur pied, de la Finlande aux frontières turques, que 227,000 et quelques hommes; c'est-à-dire moins de la moitié de ce à quoi ses états de situation faisaient monter sa seule infanterie de ligne. Quant à la formation de l'armée en divisions, la force voulue de celles-ci était alors 24,000 hommes, dont 6,000 de cavalerie.

Q

Saint-Pétersbourg, 9-21 octobre 1812.

Prince Michel Larionowitch, le rapport que j'ai reçu de vous par le prince *Wolkonsky* m'a appris l'entrevue

que vous avez eue avec l'aide de camp général français *Lauriston*. Les entretiens que j'ai eus avec vous au moment même de votre départ pour les armées confiées à vos soins vous avaient instruit de mon désir *formel et absolu* d'éviter avec l'ennemi toute négociation et toute relation tendante à la paix.

Maintenant, après l'événement sus-mentionné, je dois vous répéter, avec la même résolution, que je désire que ce principe adopté par moi soit observé par vous dans toute sa latitude, et de la manière la plus rigoureuse et la plus inébranlable.

J'ai appris pareillement, à mon extrême mécontentement, que le général *Bennigsen* a eu une entrevue avec le roi de Naples, et cela sans qu'aucun motif pût même l'y inviter.

Après lui avoir fait sentir l'inconvenance de cette démarche, j'exige de vous une surveillance active et sévère, pour que les autres généraux n'aient point d'entrevue avec les ennemis, ni encore moins de conférences semblables, qu'il faut éviter avec le plus grand soin.

Toutes les notions que vous avez reçues de moi, toutes les déterminations consignées dans les ordres qui vous ont été adressés par moi, en un mot, tout doit vous convaincre que ma résolution est inébranlable, et que dans ce moment aucune proposition de l'ennemi ne pourrait m'engager à terminer la guerre et affaiblir par là le devoir sacré de venger la patrie lésée.

Je suis, etc.

ALEXANDRE.

Au feld-maréchal prince Koutouzoff.

R

Pour donner une idée des pertes souffertes par les armées alliées en Russie, nous allons copier ici, 1° quatre états de situation trouvés sur les bords de la Bérésina; 2° le relevé des corps brûlés; 3° enfin, un état des prisonniers, délivré par le bureau russe formé à cet effet, et qui prouve l'exagération des tableaux publiés en Allemagne et en Angleterre.

GARDE IMPÉRIALE.

ÉTATS DE

Situation à l'époque

PERTES DEPUIS LE

PRÉSENTS sous les armes au départ de Smolensk.		TUÉS sur le champ de bataille.		BLESSÉS qui n'ont pu suivre et qui sont restés au pouvoir de l'ennemi.		MO d froid ou
Officiers.	Sous-offi. et sold.	Officiers.	Sous-offi. et sold.	Officiers.	Sous-offi. et sold.	Officiers.
						4e *Régimen*
29	252		6		4	
						5e *Régimen*
27	470		5		12	
						6e *Régimen*
31	300		13	4	52	
						4e *Régimen*
32	427	2	21	3	65	

— PREMIÈRE DIVISION.

SITUATION,

du 15 *décembre* 1812.

DÉPART DE SMOLENSK.

ITS de misère.		RESTÉS EN ARRIÈRE, gelés ou pour cause de maladie ou de fatigue, qu'on suppose être au pouvoir de l'ennemi.		TOTAL DES PERTES.		RESTE PRÉSENTS sous les armes.	
Sous-offi. et sold.	Officiers.	Sous-offi. et sold.	Officiers.	Sous-offi. et sold.	Officiers.	Sous-offi. et sold.	
de tirailleurs.							
58	17	174	17	242	12	10	

Signé, Le col.-major, baron de l'empire, ROBERT.

de tirailleurs.							
1	10	428	10	446	17	24	

Signé, Le colonel-major, baron HENNEQUIN.

de tirailleurs.							
24	13	201	17	290	14	10	

Signé, Le col.-major comm. ledit régiment, CARRÉ.

de voltigeurs.							
103	1	104	6	398	26	29	

Signé, Le colonel-major commandant le régiment, Chev. GALTÉ.

Note officielle indiquant le nombre des cadavres d'hommes et de chevaux qui ont été brulés en Russie après la retraite des Français.

	Cadavres.	Chevaux.
Dans le gouvernem. de Minsk, jusqu'au 15 janvier 1813. . .	18,797	2,746
Dans le même, il restait à brûler à la même date.	20,106	27,316
Dans le gouvernement de Moskou, jusqu'au 3 février. . .	49,754	27,859
Dans le gouvernement de Smolensk, jusqu'au 20 février. .	71,735	51,430
Dans le gouvernem. de Wilna.	72,203	9,407
Dans le gouvernement de Kalouga	1,017	9,384
	243,612	123,132

État des prisonniers français, y compris ceux de Dantzick et de Culm.

Les généraux de division

1 Baron Louis Almeras, à Tambof;
2 De la Houssaye, à Wilna;
3 Partouneaux, à Pétersbourg;
4 Poinsot, baron de Chansac, à Riga;

5 Comte Samson, à Tambof;
6 Comte Vandamme, à Viaska;
7 Comte Rapp, à Kieff;

Les généraux de brigade

8 Baron Augereau, à Tambof;
9 Bonnami, à Grel;
10 Blammont, à Varonege;
11 Balathier, à Grodno;
12 Barthe, à Tambof;
13 Billard, à Koursk;
14 Bony, à Mitau;
15 Corsin, à Saratof;
16 Delaitre, à Pétersbourg;
17 D'Argence, à Kieff;
18 Terrier, à Kharkoff;
19 Saint-Geniès, à Saratof;
20 Gauthrin, à Nejny-Novgorod;
21 Mériage, à Orel;
22 Pouget, à Pétersbourg;
23 Pego, à Tambof;
24 Pelletier, à Astrakhan;
25 Guillaume de Vaudoncourt, à Pétersbourg;
26 Harlès, à Dorpat;

Les adjudants commandants

27 Boyé, à Kazan;
28 Bissy, à Kharkoff;
29 Delacroix, à Poltava;
30 Mergez, à Simbirsk;
31 Rossignol, à Saratoff;

32 Courtin, régisseur général, à Wilna ;
33 Clapier, général, ordonnateur en chef, à Riga ;
34 Duloir, directeur des vivres, à Velno ;
35 De Loyauté, directeur général des vivres, à Tombof ;
36 Lefebvre, chargé d'affaires de France à Berlin, à Saratoff.

Et, outre cela, 11 officiers généraux de la garnison de Dantzick.

RÉCAPITULATION.

Généraux.	47
Colonels.	42
Officiers majors. . . .	201
Officiers subalternes. . .	3,200
Soldats, près de. . . .	40,000
Total. . . .	43,490

S

Convention du général d'York.

Cejourd'hui, les soussignés, savoir : le commandant en chef du corps auxiliaire prussien, lieutenant général d'York, d'un côté, et le quartier-maître général de l'armée impériale russe sous les ordres du comte Wittgenstein, général major de Diebitch, de l'autre, après mûre délibération, ont passé la convention qui suit :

ART. I^er^. Le corps prussien occupera, dans l'intérieur du territoire prussien, la ligne le long de la frontière depuis Memel et Nimmertat jusqu'à la route de Woinuta à Tilsitt; depuis Tilsitt, la route qui passe par Schillapischken et Melanken jusqu'à Labiau, y compris les villes qu'elle touche, déterminera l'étendue du pays que doit occuper le susdit corps prussien. Ce territoire sera borné de l'autre côté par le Curisch-Haff, de manière que toute cette étendue sera considérée comme parfaitement neutre tant que les troupes prussiennes l'occuperont.

Il est bien entendu que les troupes russes pourront aller et venir sur les grandes routes précitées, mais elles ne pourront prendre leurs quartiers dans les villes de cet arrondissement.

ART. II. Les troupes prussiennes resteront en parfaite neutralité dans l'arrondissement désigné art. 1^er^, jusqu'à l'arrivée des ordres de S. M. le roi de Prusse; mais elles s'engagent, dans le cas où sadite majesté leur ordonnerait de rejoindre les troupes impériales françaises, de ne pas combattre contre les armées russes pendant l'espace de deux mois à dater du présent jour.

ART. III. Dans le cas où S. M. le roi de Prusse ou S. M. l'empereur de toutes les Russies refuseraient de ratifier la présente convention, le corps prussien sera libre de se porter là où les ordres de son roi l'appelleront.

ART. IV. On rendra au corps prussien tous les traîneurs qu'on trouvera sur la grande route de Mittau, et également tout ce qui fait partie du matériel de l'armée. Quant à la branche des approvisionnements et du train dudit corps, tout ce qui la compose pourra traverser sans obstacles les armées russes pour rejoindre de Kœnigsberg ou de plus loin le corps d'armée prussien.

ART. V. Dans le cas où les ordres du lieutenant général d'York pourraient encore atteindre le lieutenant général de Massenbach, les troupes qui se trouvent sous le commandement de ce dernier seront comprises dans la présente convention.

ART. VI. Tous les prisonniers que pourraient faire les troupes russes commandées par le général major de Diebitch sur les troupes du général de Massenbach, seront également compris dans cette convention.

ART. VII. Le corps prussien conservera la faculté de concerter tout ce qui est relatif à son approvisionnement avec les finances provinciales de la Prusse, le cas non excepté où ces provinces seraient occupées par les armées russes.

La convention précitée a été expédiée en double et munie de la signature et du sceau particulier des soussignés.

Fait au moulin de Poschernn, le 18 (30) décemb. 1812.

Signé, D'YORK, lieutenant général au service de Prusse,

DE DIEBITCH, général major au service de Russie.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT.

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT,

SUR

LES CAUSES SECRÈTES QUI ONT DÉTERMINÉ LA POLITIQUE DES CABINETS DANS LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

TOME DOUZIÈME.

BRUXELLES,
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
ADOLPHE WAHLEN ET Cie.

1838

POLITIQUE SECRÈTE

DES

CABINETS.

1813.

Matière et objet de ce volume. — Sa composition. — Pertes de l'armée russe. — Sa lenteur. — Activité de Napoléon. — Comparé au grand Frédéric. — Ses ressources. — Coup d'œil sur l'Europe. — Prusse. — Motifs et effets de son alliance avec la France contre la Russie. — Annonce à Berlin des désastres de l'armée française. — Agitation des esprits. — Motifs de rompre l'alliance. — Hésitation du roi. — Opinion du maréchal Augereau. — Ordre d'arrêter d'York. — Il y échappe. — Le roi part pour Breslau. — Négociation de Saint-Marsan. — Elle est sans effet. — Demandes de Frédéric-Guillaume. — Son alliance avec Alexandre. — Ses levées. — Ses proclamations. — Patriotisme prussien. — Suède. — Ses griefs. — Son traité avec l'Angleterre. — Tentatives de paix faites par Bernadotte. — Napoléon se refuse à toute ouverture pacificatrice. — Tableau de l'Allemagne. — Autriche. — Sa position. — Metternich. — Sa biographie. — Sa conduite politique. — Négociations. — Médiation armée. — Murat. — Saxe. — Le Prétendant. — Sa déclaration. — Propositions de mariage repoussées. — Hambourg. — Astucieuse conduite du gouvernement danois. — Arrivée de Bernadotte en Poméranie. — Faiblesse des armées alliées. — Incertitude sur la conduite de l'Au-

triche. — Forces supérieures de l'armée française. — Justification de Napoléon relativement aux places fortes conservées sur la Vistule et sur l'Oder.

Le volume que nous présentons ici à nos lecteurs embrasse une des plus importantes périodes de l'histoire contemporaine. Ils y verront l'homme le plus extraordinaire qui fut jamais, lutter péniblement contre les revers inattendus d'une fortune si longtemps prospère, et, malgré l'audacieuse activité de son génie, l'incommensurable domination dont il abusa, s'écrouler sans qu'il voulût, sans que peut-être il pût honorablement saisir la planche de salut que fréquemment ses ennemis lui offrirent. Ils y verront de nombreux et puissants adversaires employant simultanément l'adresse et la force pour lui résister, être entraînés, presque en dépit d'eux-mêmes, à la nécessité de briser complétement le joug sous lequel ils gémissaient depuis tant d'années. Ils y verront enfin les divers États européens successivement armés et réunis pour leur seule et propre indépendance, conduits, sans l'avoir prévu, à l'indispensable besoin d'ouvrir une large voie à la réintronisation de la plus ancienne des maisons souveraines. Nul d'entre eux n'avait cru possible cette réintronisation au moment même de leur plus éclatant triomphe; nul d'entre eux ne la désirait; elle en déconcerta quelques-uns, les étonna tous et dut être bien plutôt acceptée que commandée par des monarques vainqueurs, aux mains desquels le sort de la France semblait remis,

et dont les volontés incertaines et divergentes retardaient l'élan vers un but qu'un intérêt commun, qu'un intérêt social bien entendu, aurait dû leur désigner à tous et leur faire plus promptement atteindre. Tel était l'effet du long effroi que le héros du dix-neuvième siècle avait inspiré !

Certes, la campagne de 1812 venait de jeter un voile funèbre sur le diadème de Napoléon, mais sa puissance était encore formidable. Nous ne reviendrons point ici sur les pénibles détails de cette effrayante catastrophe, qui coûta tant de sang et de larmes à l'humanité. Une autre non moins déplorable allait avoir lieu par suite des mêmes erreurs, c'est-à-dire d'un système de guerre fondé sur l'absence de toutes précautions sanitaires, sur le manque de vivres et de transports, sur des marches qui excédaient les forces du soldat, enfin sur d'immenses sacrifices d'hommes, vices encore accrus par le désordre des administrations, ainsi que par l'indiscipline. La campagne de 1812, qui frappa de mort l'armée la plus belle et la plus nombreuse (1) que les temps modernes eussent vue réunie sous le

(1) Nous avons précédemment exposé les diverses opinions émises sur la force réelle de cette armée (tome XI, page 587, note); mais pour ne pas laisser de lacune à cet égard, nous citerons ici M. de Chambray (tome Ier, pages 168 et 169, 2e édition). Ce judicieux écrivain militaire estime qu'à son entrée sur le territoire russe elle se montait à 477,000 hommes de troupes réglées, dont 80,000 de cavalerie; non compris, 1o les corps et bataillons de marche qui la rejoignirent plus tard; 2o les troupes de l'état-major général; 3o les grands

commandement d'un seul homme, fut moins dépopulatrice en effet pour la France que celle de 1813, car ce fut cette France, déjà décimée depuis tant

parcs de l'artillerie, du génie et des transports ou équipages. Voici la récapitulation complète qu'il en donne, d'après des documents officiels, au second tableau de son premier volume :

Infanterie.	491,953	Chevaux 164,446.
Cavalerie.	96,579	
Artillerie, génie et équipages.	21,626	» 18,265.
Absents.	37,100	» 4,400.
	647,258.	187,111.

Bouches à feu, sans compter l'artillerie polonaise, 1,372.

Dans ce tableau ne sont pas notés la suite de Napoléon et celle de ses généraux, les administrateurs, employés, cantiniers, boulangers, maçons, domestiques, etc.; ni l'armée polonaise forte de 85,000 hommes; ce qui, sans les non combattants, offre une masse de 732,258 hommes, et plus de 200,000 chevaux.

Le même historien estime ainsi l'armée russe :

Infanterie, hommes		188,994
Cavalerie	»	38,138
Artillerie	»	20,335
Cosaques	»	18,000

Total 265,467, formant trois armées.

Mais comme la troisième armée ne fut rassemblée qu'après l'ouverture de la campagne, les 48,003 hommes dont elle se

d'années, qui dut, presque seule, faire succéder une armée nouvelle à celle qui avait disparu, tandis que les malheureux sacrifiés dans les vastes pro-

composa doivent être défalqués des 265,467 ci-dessus, et la réduisent à 217,464, pour résister à 732,258 hommes, force des armées alliées. Ces calculs diffèrent peu de ceux que nous avons sous les yeux dans une correspondance officielle.

Quant à l'armée française, déjà diminuée de près de 100,000 hommes par les désertions, M. de Chambray la porte, lors de la bataille de Borodino, à 126,755 hommes, dont 30,000 de cavalerie ; à son arrivée à Moskou, à 95,775, dont 17,000 de troupes à cheval, non compris les trois divisions arrivées plus tard. Il fait sortir de cette ville 115,954 combattants, en réunit à Smolensk 49,100, sur la Bérésina 26,700, et à Kowno 4,000 ; quoique l'armée eût été renforcée par les 15,000 hommes des généraux Victor et Oudinot. En définitif, d'une masse de 130,954 hommes, les coups de l'ennemi, mais surtout la faim, le froid et la fatigue, en avaient fait périr dans cette retraite de 126 à 127,000.

Pour ne négliger aucun des rapports publiés sur ce sujet, nous dirons que le général Gourgaud (Examen de l'ouvrage du comte de Ségur, page 494) prétend que la masse des troupes alliées sorties de Russie, y compris les Polonais et les Autrichiens, portés ensemble à 46,000 hommes, mais sans compter les 7,000 hommes du général Macdonald et les 16,000 du général York, montaient à 127,000, et Plotho (Causes et effets de la Confédération Rhénane), dans un tableau des troupes existantes au 13 février 1813, porte le nombre des soldats échappés aux désastres de 1812, à 18,800 Français, 23,400 alliés ; en tout 42,200, auxquels il faudrait ajouter : corps de Macdonald, 7,000 ; Prussiens, 16,000 ; Autrichiens, 26,000 ; Polonais 12,000 ; ce qui donnerait un total de 103,200, sur les 6 à 700,000 hommes employés dans cette ruineuse expédition.

vinces de la Russie avaient appartenu en grande partie à des nations différentes, lancées par des gouvernements devenus sujets contre le dernier des États continentaux qui eût encore conservé son indépendance et qui pût assurer celle de tous. Cette combinaison était d'autant plus monstrueuse qu'elle entraînait dans leur propre ruine des Autrichiens humiliés de servir à la gloire de leurs vainqueurs, des Prussiens chez qui une haine profonde pour Napoléon ne cédait qu'à leur fidélité envers un monarque chéri, et à leur suite, des Italiens, des Espagnols, des Portugais, des Hollandais, des Allemands conduits en esclaves, et qui pouvaient dire à celui qui les immolait à son orgueilleuse et peut-être nécessaire ambition comme ces gladiateurs du lac Fusin : *Adieu, César; ceux qui vont mourir te saluent* (1) !

La campagne de Russie avait dévoré près de six cent mille hommes, la retraite seule de Moskou plus de cent vingt mille; les débris épars d'une héroïque armée, errant au hasard, sans guide et sans espoir, sans armes, sans vêtements, sans subsistance, se précipitaient vers les places fortes encore occupées au nom de la France. Murat ne sut ni les réunir ni les réorganiser; déjà secrètement rebelle à Napoléon, que cependant il venait de servir avec sa valeur accoutumée; ne sachant si l'empereur des Français avait échappé à l'ennemi et voulant sauver à la fois sa personne et son trône,

(1) *Ave, Cæsar, morituri te salutant.*

il se hâta de fuir vers Naples, laissant une besogne qu'il croyait peut-être impossible au vice-roi d'Italie, qui parvint à opérer avec ordre et succès sa retraite, grandement favorisée, il est vrai, par les pertes énormes qu'avait essuyées l'armée russe. En effet, le feld-maréchal Koutouzoff ne se présenta devant Varsovie qu'avec trente-cinq mille hommes, et il n'en conservait plus que dix-huit mille en arrivant à Kalich où sa campagne fut terminée. Enfin les deux corps de Tchitchagoff et de Wittgenstein ne montaient pas ensemble à plus de vingt-cinq mille hommes; les Russes en perdirent donc plus de deux cent mille dans cette campagne. Mais ces faibles armées du moins étaient réunies, attendaient de puissants forts, marchaient dans des pays amis ou prêts à le devenir, et se présentaient comme libératrices aux populations exaspérées contre la France; elles n'avançaient néanmoins qu'avec lenteur et timidité, avant et même après l'inévitable et nécessaire accession du roi de Prusse (1).

Cette timide lenteur contrastait avec la dévorante

(1) Quartiers généraux de l'empereur Alexandre depuis son départ de Wilna jusqu'à son arrivée à Dresde. — Orany, 27 décembre 1812 (8 janvier 1813); — Meretsch, 29 décembre (10 janvier); — Leiponni, 1er janvier 1813 (13 janvier); — Polowtza, 2 (14); — Krasnopol, 3 (15); — Souwalky, 4 (16); — Ratschky, 6 (18); — Lyki, 7 (19); — Johannisbourg, 11 (23); — Wissembourg, 15 (27); — Melova, 20 janvier (1er février); — Radziouz, 22 janvier (3 février); Poltyk, 24 janvier (5 février); — Laniaut, 2 février (14); — Kladowo, 3 (15); — Rouschtowa, 5 (17); — Konin, 7 (19); —

activité que Napoléon manifestait alors. Tout autre que lui eût été atteré des malheurs dont il venait d'être l'auteur et la victime. Le grand Frédéric fut le seul souverain qui, avant lui, se trouva dans une situation aussi cruelle; le génie et l'indomptable fermeté du héros du dix-huitième siècle avaient, dans un État faible, en partie envahi, assiégé par presque toutes les nations du continent, vaincu le pouvoir accablant d'une fortune adverse; mais l'empereur des Français, qui avait son territoire encore intact, des sujets nombreux, des ressources financières considérables, qui ne voyait encore devant lui d'hostile que la Russie, dont les armées souffraient presque autant que les siennes et dont les frontières demeuraient insultées par ses garnisons de Dantzick, Czenstochowa, Thorn, Modelin, Zamosk, montant à plus de cinquante mille hommes, ne désespérait point de réparer les avaries qu'un sanglant naufrage avait causées à son honneur et à sa puissance. Nous dirons donc ce que fit, avec autant de talent que de décision, le héros du dix-neuvième siècle, pour lutter contre une destinée longtemps prospère et qui commençait à devenir menaçante. Moyens formidables qui eussent opéré le salut d'un monarque réellement héréditaire, mais insuffisants pour celui d'un pouvoir né de la victoire et que la victoire seule pouvait pro-

Stravischina, 10 (22); — Kalich, 12 (24). Nous ne les noterons point de Kalich à Dresde, où les deux monarques de Russie et de Prusse n'arrivèrent que le 12 (24 avril).

longer. Avant d'entreprendre ce tableau empreint d'une haute instruction politique, portons nos regards sur les divers États européens, et premièrement sur la Prusse.

Nous avons vu précédemment le cabinet prussien se résigner à une alliance offensive avec la France, comme la seule ressource qui lui restât dans la situation périlleuse où les circonstances l'avaient placé. Mais cette alliance, quoique ostensiblement dirigée dans son action contre la Russie, pouvait néanmoins devenir utile à cet empire, indépendamment des vues secrètes du Tugendbund et de l'accord déjà conclu, dès le début de la campagne, entre le général York et les agents autorisés de l'empereur Alexandre. Car, si Frédéric-Guillaume eût refusé de s'unir à Napoléon, la monarchie prussienne, promptement et facilement effacée de la liste des États européens, aurait fourni à l'empereur des Français des levées d'hommes, de remontes et réquisitions, un matériel de guerre et de plus l'incorporation de l'armée prussienne tout entière, ainsi que des recrues déjà secrètement exercées; enfin des contributions qu'à titre de souverain, il eût alors imposées. Elle aurait fourni, disons-nous, des ressources infiniment plus considérables que celles stipulées dans le traité forcément accepté. Il y a plus; la dissolution du reste des provinces soumises au roi, leurre offert à la cupidité des alliés allemands de Napoléon, les aurait plus que jamais liés à sa fortune, et tandis qu'ils se seraient partagé en espérances les débris d'un trône brisé, la tota-

lité des forteresses prussiennes, devenues françaises, eût, en cas d'échec, procuré au monarque repoussé une formidable base d'opérations militaires, barrière de fer opposée aux Russes, et sur laquelle il aurait pu s'appuyer pour rallier et réorganiser son armée, ce qui l'eût de nouveau rendu formidable à son ennemi. Certes, une impérieuse nécessité contraignit le roi à ratifier le traité du 24 février 1812, et son ministère dut se ployer à ses vues, les seules qui fussent alors conservatrices; mais ce ministère voyait clairement dans l'avenir ce qu'on pourrait, en raison des circonstances, tirer d'avantages pour la monarchie d'un acte qui froissait le cœur du monarque et semblait violer la religion politique de son ministre dirigeant.

L'on avait appris à Berlin, dès le 20 décembre, tous les désastres essuyés en Russie par l'armée alliée, et le roi, inquiet du sort de ses troupes, s'était empressé d'envoyer au général qui les commandait un plein pouvoir illimité d'adopter tous les moyens d'assurer leur conservation. Cependant l'agitation la plus vive régnait déjà dans la capitale prussienne; Augereau, qui y commandait, écrivit donc au prince de Neufchâtel pour l'informer du mouvement des esprits, non-seulement parmi le peuple, mais au sein de l'armée et dans l'administration même, en dépit du calme parfait que manifestaient et le roi et le baron d'Hardenberg. Il disait que l'indiscipline des soldats de toutes nations, échappés à la ruine des différents corps, et leurs propos *indiscrets* pouvaient, selon lui, menacer d'un soulèvement,

ce qu'il serait urgent d'empêcher en tirant un cordon sur l'Oder. Le comte de Saint-Marsan, ambassadeur de France en Prusse, appuyait (1) l'idée de cette mesure; mais bientôt instruit de la défection très-légale, comme nous l'avons dit, du général York, ce ministre, qui en rend compte (2), annonce que sur ses vives instances et celles du comte Louis de Narbonne le roi avait ordonné l'arrestation et la mise en jugement du général prussien. Aussi le maréchal Augereau mandait-il (3) que Frédéric-Guillaume et son ministère n'étaient pour rien dans la coupable conduite du général York, et qu'on pouvait les regarder comme méritant la plus entière confiance. Le comte de Saint-Marsan s'exprimait de la même manière, et sa lettre est d'autant plus remarquable (4) qu'elle annonce, par un fait irrécusable, le désir de resserrer l'union de la France et de la Prusse, en profitant pourtant des circonstances pour améliorer le sort de la monarchie impolitiquement ruinée par Napoléon, quand au contraire il était intéressé à la constituer en une forte barrière contre la Russie. En effet, il était question dans cette lettre d'un projet de mariage entre le prince royal de Prusse et une princesse de la maison impériale française, comme lien d'une indissoluble alliance. Le

(1) Dépêche du 22 décembre 1812.
(2) Dépêche du 4 janvier 1813.
(3) Dépêche du 12 janvier 1813.
(4) Dépêche du 12 janvier 1813, par le duc de Saint-Marsan au duc de Bassano.

roi, qui était loin de *regarder la France comme terrassée*, croyant, en dépit des communications secrètes qu'il en avait reçues, que l'Autriche demeurerait *ferme dans l'alliance de la France*, ne se refusait qu'à des *sacrifices pécuniaires* devenus impossibles; il promettait, si on lui donnait de *l'argent*, de *lever et d'armer cinquante ou soixante mille hommes pour le service* de l'empereur, annonçant que s'il y avait une insurrection dans son pays, *cette étincelle embraserait toute l'Allemagne*. Quant à l'idée du mariage, le roi ne la rejetait pas, mais ne voulait s'y engager qu'avec la certitude du succès; répugnant d'ailleurs à une alliance *dictée par des vues politiques, dans laquelle il sacrifierait les opinions religieuses auxquelles la maison de Brandebourg tenait, ses souverains se regardant comme les chefs des princes protestants de l'Allemagne. Mais Frédéric-Guillaume promettait de s'y résoudre si la Prusse pouvait, dans ce cas, espérer de revenir en partie à son ancienne splendeur*. Il suffisait donc de céder aux vœux réels de Frédéric-Guillaume pour s'assurer un allié utile, et l'enlever à son ennemi, ce qui eût préparé l'affermissement et la domination française dans l'Europe continentale. Mais Napoléon devait manquer à sa fortune; il ne répondit point à de si importantes ouvertures au moment où son ministre lui annonçait (1) que l'aide de camp envoyé pour arrêter le général York

(1) Dépêches des 20 et 21 janvier.

n'avait pu parvenir jusqu'à lui, contrarié qu'il avait été dans sa mission par le général russe Wittgenstein; que les Prussiens, déclarés rebelles, se recrutaient en arrière de l'ennemi, et que le roi se rendait à Breslau et s'y entourait, pour sa sûreté, de dix à douze mille hommes. Bientôt on sut que le général York avait justifié sa défection sur des motifs plausibles, réprouvés cependant par son gouvernement (1); que ce général avait persisté dans ce que l'on qualifiait sa rébellion (2), se fondant sur un *ordre du cabinet du* 20 *décembre* 1812, et regardant comme non officiel, *dans les États prussiens*, un ordre de destitution *reçu par la voie des gazettes*. Aussi, par une proclamation, invita-t-il *la nation à un armement général* (3), afin de *montrer à l'Europe ce que peut l'amour pour le roi et pour l'indépendance de la patrie*.

La situation dans laquelle se trouvait le cabinet de Berlin était des plus critiques. Qui pourrait nier qu'il n'eût le droit de s'affranchir des liens que la nécessité la plus impérieuse lui avait fait subir? puis il se voyait pressé de les rompre par l'opinion de tout un peuple; il allait peut-être d'ailleurs y être contraint par l'effet d'une insurrection générale. Cependant, telle était la loyauté du roi qu'il répugnait à abandonner dans sa détresse celui dont il avait cru devoir solliciter l'alliance : aussi s'était-

(1) Articles de la *Gazette de Berlin* du 19 janvier.
(2) Déclaration du général York du 27 janvier.
(3) Proclamation du même, du 12 février.

il sincèrement refusé à ratifier la convention militaire de Poschernn, quoiqu'elle ne fût pas décidément hostile contre la France, et c'était de bonne foi qu'il se proposait d'en punir l'auteur. Cependant les Russes avançaient toujours, quoique leurs armées fussent considérablement affaiblies. Mais quelque peu nombreuses qu'elles fussent, les troupes françaises ne leur opposaient aucun obstacle, et la Prusse n'aurait pu leur résister. Elle avait d'autant plus à les redouter que les généraux de l'empereur Alexandre appelaient hautement à la révolte des peuples dont les passions, les vanités et les intérêts blessés répondaient universellement à cet appel; puis la détermination prise par le général York, imitée par Massenbach, applaudie par les principaux chefs du militaire prussien, présageait la défection totale de l'armée; enfin, et non sans juste motif, Napoléon inspirait au cabinet même de vives craintes, puisqu'il n'avait pas répondu aux favorables propositions qui lui avaient été faites. Il devenait donc urgent de prendre un parti et de se décider promptement à s'unir à l'une ou à l'autre des deux puissances belligérantes.

En s'attachant à la France, le moindre des maux à redouter était un surcroît de ruine pour le royaume, qui alors deviendrait nécessairement le théâtre de la guerre; mais en s'unissant à la Russie, comment oser affronter de nouveau l'implacable vengeance de Napoléon? Si la puissance de Frédéric-Guillaume eût été moins ébranlée qu'elle ne l'était à cette époque, la situation nouvelle et inat-

tendue dans laquelle le roi se trouvait lui eût semblé moins critique, presque avantageuse même; par l'effet des circonstances, la Russie et la France avaient également besoin de son appui. Opprimé par celle-ci à Tilsitt et depuis Tilsitt, il devait naturellement pencher vers celle-là, sans toutefois s'y fier aveuglément; car, bien que le roi eût sacrifié ses vrais intérêts à ceux du tzar, lors du traité de Bartenstein, en repoussant alors les offres d'une paix libératrice qui lui furent adressées par Napoléon de ses quartiers généraux d'Osterode et de Finkenstein, il n'en avait pas moins été presque abandonné de son allié lors de la paix de 1807. Puis c'était l'empereur Alexandre qui, en 1809, l'avait empêché de s'unir à l'Autriche pour tenter de s'affranchir complétement. Le sincère attachement que le roi ressentait pour le tzar n'en avait cependant pas été considérablement altéré. Bien que ses intérêts eussent grandement souffert d'une direction politique qui avait ostensiblement faussé la sienne, il savait gré au puissant monarque du Nord de l'intérêt qu'il avait paru prendre à son indépendance durant les négociations qui précédèrent la campagne de 1813. C'était avec douleur que Frédéric-Guillaume se rappelait la signature de l'alliance du 24 février, conclue après avoir longtemps employé tous les moyens en son pouvoir pour concilier les intérêts et les vues des deux grands empires du Nord et de l'Occident, choses qu'il est bon de récapituler ici.

Poussé en effet par le cabinet des Tuileries, qui

alors eût voulu voir la Russie désarmer sans désarmer lui-même, le roi avait saisi tous les prétextes pour pénétrer les intentions réelles de l'empereur Alexandre. En conséquence, dès 1811, le colonel Schœler, envoyé en mission particulière, mandait à son maître, de Saint-Pétersbourg, le 6-18 avril, que, sur *la grande question de la paix et de la guerre,* son opinion était que la *France seule* désirait une rupture ; que l'accroissement des forces de part et d'autre lui semblait avoir eu lieu naturellement et sans être *projeté;* que, quant aux *hostilités*, tout s'y opposait du côté de la Russie et qu'il n'y en aurait point, *à moins qu'on ne voulût la guerre du côté opposé;* que l'empereur *répugnait* à un état d'hostilité *contre la France;* qu'en Russie un *parti considérable* regardait *la bonne harmonie avec cette puissance comme la seule vraie politique qui convenait à ce pays,* et que ceux *dont l'opinion était contraire* pensaient presque tous que *dans aucun cas* la Russie ne devait entamer la guerre. Non content de ces notions, le roi de Prusse avait écrit à l'empereur Alexandre, le 12 mai de cette même année 1811 : « Votre Ma» jesté conçoit sans doute les vives inquiétudes que » me donnent ses différends avec la France, et » l'appréhension qu'ils ne finissent par une rup» ture. L'amitié qui nous unit m'autorise, Sire, à » vous en parler à cœur ouvert. Votre Majesté, ap» préciant la situation géographique de mes États, » voit que, dans le cas prévu, la neutralité de la » Prusse serait une chimère. Il me serait doulou-

» reux de voir s'altérer les relations qui jusqu'ici » ont subsisté entre nous. Assuré que l'empereur » des Français (il le croyait ou le supposait) ne veut » pas la guerre, il ne dépendrait que de Votre Ma- » jesté de l'éviter en donnant plus d'étendue au » système continental, en écartant les sujets d'om- » brage, en s'expliquant enfin avec l'empereur des » Français (c'est ce que le tzar avait déjà fait), et » Votre Majesté conjurerait un orage dont les sui- » tes sont incalculables. Je me flatte que Votre Ma- » jesté ne verra dans ce que j'ai dit que le vif désir » de maintenir entre elle et moi des relations aux- » quelles j'ai constamment attaché le plus grand » prix. »

L'empereur Alexandre répondit à cette lettre en ces termes, le 18 juin : « J'avais cru que mes prin- » cipes politiques étaient assez connus de Votre » Majesté ; sa lettre a donc dû m'étonner. Ne con- » voitant rien, n'ayant aucun besoin d'agrandisse- » ment, il n'est pas raisonnable de me supposer » l'envie de troubler la paix. Mes mesures n'ont » été que de précaution. La guerre ne se fera que » quand je serai attaqué. Le parti pris par les au- » tres États ne pourra m'empêcher de me défendre » avec vigueur. »

Toujours inquiet, malgré ces assurances pacifiques, Frédéric-Guillaume continua de négocier dans une voie qui commença à devenir importune pour le tzar, et Schœler écrivit à son maître, en date du 14-26 août, pour lui faire part d'une conversation qu'il venait d'avoir avec le monarque

russe, qui l'avait fait appeler au palais de Kaminoostrof. Là, sur l'exposition de la situation critique dans laquelle la Prusse se trouverait placée en cas de guerre, l'empereur, une carte sous les yeux, lui montra l'emplacement de tous ses corps de troupes, lui fit remarquer qu'il n'y en avait pas un qui ne fût très-éloigné du grand-duché de Varsovie; qu'en conséquence ils n'avaient rien de menaçant pour la France; puis il dit que Sa Majesté prussienne ne pouvait lui conseiller de rien changer à des *mesures purement défensives*, tant que Napoléon maintiendrait des *mesures vraiment offensives*. Et il ajouta : « Il ne me reste qu'à désirer que l'empereur Napoléon, qui doit être convaincu, et qui dit l'être, que je ne songe pas à l'attaquer, fasse, dans cette conviction, tel changement qui puisse rassurer la Russie; mais jusque-là je dois agir comme si d'un jour à l'autre je devais être attaqué. »

Rien de tout cela n'avait complétement rassuré Frédéric-Guillaume; et M. de Krusebeck, arrivé à Saint-Pétersbourg le 15 février 1812, peu de jours seulement avant la signature violemment imposée à Paris d'un traité offensif qu'on ne prévoyait point alors devoir avoir lieu, présentait à l'empereur Alexandre une nouvelle lettre du roi, où était vivement exprimé le vœu du maintien de la paix du Nord compromise par l'accroissement des troupes russes sur sa frontière et celui des troupes françaises en Allemagne. Il conjurait donc le tzar, au nom de l'amitié qui les unissait, de ne pas éviter

les explications que *Napoléon paraissait souhaiter*. Alexandre protesta, en réponse à cette dépêche, ne désirer que la paix, ne s'être armé que par suite des armements de la France, s'en tenir strictement aux traités, ne rien voir qui de sa part exigeât des explications, d'autant qu'il s'était refusé au conseil qu'on lui avait donné de se porter sur la Vistule pour forcer *la Prusse à prendre son parti*. Il termina en disant qu'il attendait le premier coup de *canon sur ses frontières*.

On voit clairement dans tous ces détails, sur lesquels nous avons cru devoir revenir, les inquiétudes, les embarras de la Prusse; les soins qu'elle prenait pour éviter la guerre; la peine qu'elle éprouvait de sentir l'impossibilité où elle serait de conserver alors une exacte et désirable neutralité. Ce que nous avons également vu, c'est que, tandis qu'elle négociait ainsi avec les deux cabinets de Saint-Pétersbourg et des Tuileries, Napoléon, qui résista longtemps à la conclusion d'une nouvelle et plus intime alliance avec Frédéric-Guillaume, se hâta de l'exiger de la manière la plus brusque et la plus onéreuse pour le roi, en unique réponse à ses ouvertures conciliatrices.

Ce traité, signé forcément par son ministre, le 24 février 1811, parvint au roi le 2 mars, jour où l'on apprit à Berlin l'invasion de la Poméranie, très-légitime motif d'en refuser la ratification si la chose eût été possible; elle ne l'était point dans l'état de faiblesse où l'on se trouvait; la ratification faite le 5 mars fut donc aussi peu libre que la signature du

traité. L'on mit cependant la plus scrupuleuse loyauté dans son exécution, comme dans celle des conventions accessoires qui en aggravaient les charges. Bientôt le pays, déjà ruiné, eut à supporter le poids de quatre cent quatre-vingt-deux mille hommes et de quatre-vingt mille chevaux, qui traversèrent la Prusse sans qu'on l'eût fait jouir des allégements stipulés au traité de Tilsitt, et elle souffrit du même déni de justice, relativement à la portion des fournitures excédant la masse de celles imposées par la quatrième des conventions additionnelles.

La campagne de Russie commença et offrit de nouveaux dangers, car son succès eût plus que jamais ruiné les restes de la monarchie du grand Frédéric, et l'eût peut-être privée encore de quelques portions de son territoire en faveur de la Pologne renaissante, quand bien même une nouvelle combinaison politique ne l'eût pas fait entièrement disparaître; mais à ce danger en succéda un autre lors des désastres essuyés par l'armée alliée. L'empereur Alexandre pouvait être obligé, pour la sûreté même de ses États, d'occuper militairement ceux d'un prince réduit à l'impossibilité de lui opposer la moindre résistance et n'ayant alors à attendre de la France aucun secours. Celui-ci n'en avait obtenu même aucun acte de justice : ses réclamations, portées à Wilna dans le mois de septembre par M. de Beguelin, avaient été repoussées; elles le furent de même à Paris, en dépit d'une nouvelle convention, signée le 25 février 1813, et

quoiqu'on se réduisît au payement de la moitié de ce qui était dû; l'on cessa même de répondre aux notes passées soit à Paris, soit à Berlin, par MM. de Krusemarck, Beguelin, d'Hatzfeld et d'Hardenberg. Il en avait été ainsi de la négociation entamée par le chancelier d'État avec le comte de Saint-Marsan, et qui, comme nous l'avons dit, eût intimement uni les deux puissances par une alliance de famille. Selon le rapport de l'ambassadeur français (1), le baron d'Hardenberg voyait dans cette affaire la renaissance de la monarchie prussienne, devenant alors une utile et forte barrière contre les vues ambitieuses, présentes ou futures du vaste empire du Nord, ainsi que le rétablissement solide et durable d'une ancienne et naturelle alliance. Les vues et les prévoyances du ministre prussien n'avaient rencontré chez Frédéric-Guillaume qu'une légère et passagère opposition fondée sur des opinions religieuses auxquelles sa conscience le rattachait fortement. Ce qui, malgré quelques hésitations, l'eût lancé dans cette voie, c'était la crainte qu'un changement dans le système de la Prusse n'en amenât la ruine complète, car il comptait peu sur la Russie, se méfiait de l'Autriche et redoutait la France. Il ne se dissimulait pas cependant la haine profonde de ses peuples contre cette dernière puissance; mais il comptait sur leur dévouement absolu envers sa personne, et se persuadait qu'ils finiraient par se calmer en voyant renaître un ordre de choses puissant et prospère.

(1) A la date déjà citée du 12 janvier 1813.

Si Napoléon eût bien apprécié de quelle importance il était pour lui d'arracher la Prusse à une alliance possible avec les Russes qui en avaient alors le plus grand besoin, il lui eût suffi de rendre au roi, et c'était dans les intérêts bien entendus de la France, les provinces qu'on lui avait enlevées. Il se fût assuré un utile allié qui lui eût fourni cinquante à soixante mille hommes contre le tzar, auquel cette alliance était bien nécessaire; car il n'avait pu réunir à Kalich qu'environ trente mille hommes, et, faute de la conclure, il se fût vu réduit à une pénible défensive sur la Vistule. Mais pour que le roi de Prusse pût agir avec vigueur et promptitude, il eût encore fallu fournir l'argent qui lui manquait et sans lequel il ne pouvait opérer un armement si coûteux, argent qu'il ne demandait néanmoins que comme un à-compte sur ses légitimes créances.

Conformément à ces intentions, sur lesquelles le roi n'obtint pourtant aucune réponse, il se prépara à un grand développement militaire, établit un cordon de troupes pour assurer la neutralité de la Silésie qu'il somma les Russes de respecter, et demanda à Napoléon des secours nécessaires pour la maintenir.

L'empereur des Français, soit préoccupation, soit méfiance, fermait l'oreille à tout à ce qui eût dû flatter à la fois ses intérêts et sa vanité. Cependant le cabinet de Berlin, qui avait précédemment employé tant de moyens pour éviter la guerre, puis pour seconder celui qui l'opprimait depuis si

longtemps, ne pouvait laisser se prolonger une situation qui de part ou d'autre le menaçait d'une inévitable perte. La personne du roi n'était plus même en sûreté, car le bruit courait déjà que le gouvernement français projetait de le faire enlever; c'est ce qui accéléra son départ pour Breslau, où il arriva le 25 janvier, suivi de tous ceux à qui leurs opinions antifrançaises donnaient la crainte qu'on ne les retînt comme otages. Nulle rupture n'eut cependant encore lieu entre les deux États; le roi et son ministère cherchèrent même à calmer les esprits. On réprima toutes les menées insurrectionnelles; on punit les propos injurieux tenus contre la France par une ardente jeunesse ou par des professeurs indiscrets; mais le roi, par une ordonnance du 3 février, appela les jeunes gens de dix-sept à vingt-quatre ans, non sujets à la conscription, pour en former des compagnies de chasseurs à pied et à cheval. Le 9 du même mois tous les cas d'exemption furent supprimés pour l'espace de temps où l'on serait forcé de faire la guerre. L'on ignorait généralement l'objet de ces levées, et les Russes, qui avançaient toujours, avaient déjà contraint l'armée française à abandonner la ligne de l'Oder, en laissant dans les forteresses de cette ligne et de celle de la Vistule plus de cinquante mille hommes (1). Wittgenstein était entré dès le

(1) État de ces diverses garnisons.

Pilau.	1,200 h.
A Reporter. . .	1,200

5 janvier dans Kœnigsberg, évacué durant la nuit précédente par le maréchal Macdonald, et y avait été reçu comme un libérateur. Le 6 février, Sivers somma Pilau ; cette forteresse lui fut rendue et il la remit aux Prussiens ; Platoff se portait sur Dantzick, place devant laquelle il arriva le 24 janvier ; Tchitchagoff atteignit Marienbourg le 5, et Tormasoff, sous les ordres de Koutouzoff, se portait sur Plotsk, tandis que Miloradovitch, Sacken, Doctoroff et Vinzengerode suivaient les corps de Schwartzemberg, Poniatowski et Reynier, qui se retiraient sur la Vistule. Les lignes des deux fleuves avaient bientôt étaient dépassées, sans qu'on pût ou qu'on osât s'y opposer. Murat, si brillant à la tête de la cavalerie française, mais incapable de commander en chef une armée, avait quitté à Posen, le 16 janvier 1813, les débris épars de celle qui lui avait été con-

Report. . .	1,200
Dantzick. . . .	35,000
Thorn. . . .	5,500
Modlin. . . .	5,500
Zamosk. . . .	4,000
Czenstochowa. .	900
Total	52,100

Dont	4,000 Bavarois,	15,900
	1,000 Saxons,	
	10,900 Polonais,	
Total des Français,		36,200

fiée. Eugène de Beauharnais, son successeur, obligé de quitter cette ville le 11 février, avec neuf mille hommes seulement, arriva le 22 à Berlin, n'en réunissant encore que seize mille. Mais Wittgenstein ayant passé l'Oder le 2 mars, Augereau, qui commandait dans cette capitale, l'évacua, fut même sur le point d'être enlevé, et le vice-roi se retira, le 10 mars, sur l'Elbe avec environ dix-neuf à vingt mille hommes, corps composé d'Italiens, Saxons, Bavarois et Français, mais qui, bientôt renforcé de la division Grenier, finit par monter à cinquante mille hommes.

Cependant Koutouzoff avait atteint Kalich avec la principale armée russe dont on exagérait la force, et qui, avec les renforts successivement arrivés, eût pu, toutes ses divisions réunies, offrir une masse de cent onze mille hommes, à laquelle le corps d'York qui s'organisait et se grossissait d'officiers et soldats prussiens, parmi lesquels on citait déjà le général Bulow, allait se joindre, sans l'aveu ou sans les ordres précis du monarque. Enfin, à l'exception de la Silésie, alors menacée, tout le surplus des États prussiens se trouvait occupé par les Russes. Dans une telle situation il n'y avait plus raisonnablement qu'un seul parti à prendre; l'opinion générale l'indiquait; l'intérêt de l'État, sa sûreté même, le commandaient impérieusement. Les généraux prussiens les plus distingués, Blücher, Scharnhorst, Gneisenau et autres, qui n'avaient pas voulu servir contre les Russes, partageaient les sentiments de la plupart des ministres en faveur

d'une rupture avec la France. Le roi cependant s'y refusait encore. Cette rupture néanmoins avait précédemment été implicitement préparée par les pleins pouvoirs envoyés au général York, et par la convention, non de paix et d'union, mais d'une courte neutralité, que celui-ci s'était légitimement cru autorisé à signer, en en référant à son maître qui avait fait supprimer le dernier paragraphe de la lettre de ce général dans la communication qui en fut donnée au ministre de France. Quant à l'empereur Alexandre, qui n'avait cessé d'entretenir des relations avec Frédéric-Guillaume pour attirer ce prince dans son parti, il lui avait déjà fait livrer soixante mille fusils français pris à Wilna et à Kowno, et ne faisait occuper les places prussiennes qu'au nom du roi, dont ses généraux respectaient en tous lieux l'administration. Cette conduite justifiait les prévisions du ministre dirigeant, qui dès l'origine des divisions entre les deux cabinets ne cessa de se persuader que la Russie, impuissante à nuire à la Prusse dans sa défaite, serait, dans son triomphe, intéressée à rechercher son alliance.

Frédéric-Guillaume cependant ne portait pas ses vues au delà d'une neutralité payée par la restitution de ce qu'il avait perdu. Aussi, quoique des négociations eussent déjà été entamées dès Wilna entre les deux souverains; que les hommes les plus influents s'agitassent autour du roi pour le déterminer à s'unir aux Russes; que, dès la fin de décembre, l'empereur d'Autriche lui eût écrit pour

l'assurer de tout l'intérêt qu'il *n'avait cessé* de lui porter, et lui conseiller même de seconder *les efforts de l'empereur de Russie*, rien n'était encore conclu quand Alexandre arriva à Kalich, le 12-24 février 1813. Aussi, quelques jours auparavant, le baron de Hardenberg avait-il, dans une note (1) passée au comte de Saint-Marsan, exprimé les vœux de son maître dans les termes suivants : « Il est venu au roi l'idée que rien n'avancerait plus » le grand œuvre de la paix qu'une trêve d'après » laquelle les armées russes et françaises se retire- » raient à une certaine distance et établiraient une » ligne de démarcation en laissant un pays inter- » médiaire entre elles. L'empereur Napoléon se- » rait-il porté à entrer dans un pareil arrangement? » consentirait-il à remettre la garde des forteresses » de l'Oder et de celle de Dantzick aux troupes » prussiennes, conjointement avec les troupes » saxonnes, et de retirer son armée jusqu'à l'Elbe, » moyennant que l'empereur Alexandre retirerait » toutes ses troupes derrière la Vistule? » Cette proposition très-utile aux intérêts de la Prusse, l'aurait été également à ceux de Napoléon, qui alors eût réuni à son armée les cinquante à soixante mille hommes de vieilles troupes renfermées dans les places de la Vistule et de l'Oder, ce qui rendait sa situation militaire plus favorable, soit pour recommencer la guerre, soit pour traiter de la paix;

(1) Note du 15 février 1813.

mais il crut voir un piége dans cette loyale demande, et n'y répondit point.

Le roi, assiégé de toutes parts, surtout depuis l'arrivée de l'empereur Alexandre à Kalich, et depuis qu'une correspondance très-active s'était établie entre les deux monarques et leurs principaux ministres, céda enfin, mais la veille seulement de sa signature au traité négocié le 27 février à Breslau, et le 28 au quartier général russe par le feld-maréchal Koutouzoff et le baron d'Hardenberg, traité qui ne fut ratifié par le roi que le 1er mars. Ainsi fut rompue après de longues hésitations, cette alliance que Frédéric-Guillaume n'avait conclue que contrairement aux vœux de son cœur et en sacrifiant peut-être l'avenir au présent. Des intérêts opposés et non moins pressants, en harmonie d'ailleurs avec ses sentiments personnels, ne pouvaient plus être par lui méconnus, alors que les cris de tout un peuple lui demandaient de s'unir au souverain qui était généralement considéré comme un libérateur; que la Prusse entière, déjà occupée par les Russes, se déclarait l'ennemie de Napoléon, contre lequel une grande partie de l'armée s'apprêtait à tourner ses armes; alors que l'empereur Alexandre, faisant par une sincère amitié ce que lui eût dicté sa politique, le sollicitait de s'unir à lui. Puis l'alliance qu'il avait contractée en 1812 était réellement rompue, non de son fait, mais par les actes mêmes de celui qui la lui avait imposée.

Frédéric-Guillaume, dans sa pénurie financière

et avant d'avoir pris un parti définitif, s'était préparé à tous les événements en publiant, lors de son voyage à Postdam, une ordonnance (1) créatrice de billets du trésor pour la somme de dix millions d'écus, ayant même valeur que la monnaie effective, et ayant cours dans toutes les transactions publiques et privées, n'exceptant à cet égard que les créances étrangères. Plus tard, toutes les rigueurs qu'avait imposées le système continental furent abolies par un édit signé le 20 mars de la main du roi et de celle de son chancelier d'État Hardenberg, ce qui ajouta au bien-être comme à l'enthousiame général.

Le roi, qu'on avait déterminé avec tant de peine à se jeter dans les bras de l'empereur Alexandre, auquel il devait bientôt s'unir plus intimement par une alliance de famille, resserrait ainsi avec le grand Empire du Nord une liaison d'intérêts politiques originairement conçue et formée par le grand Frédéric, et dont l'indissoluble lien était un besoin commun de conservation né du partage de la Pologne. Cette recrudescence d'intime union fut l'ouvrage de Stein, Hardenberg, Dohna et Scharnhorst, zélés patriotes allemands et utiles serviteurs de Frédéric-Guillaume, mais dont, par une singularité remarquable, aucun n'était né Prussien. Nous devons en outre noter, parmi les principaux instruments mis en action par ces hommes d'État, les Ficht, Arndt, Jahn, Massenbach, ainsi que les asso-

(1) Le 19 janvier 1813.

ciés du Tugendbund, dont l'activité propagandiste entraîna bientôt toutes les populations germaniques. On ne négligeait rien de ce qui pouvait enflammer l'ardeur de la jeunesse pour la patrie allemande. Scharnhorst avait préparé non-seulement le recrutement de l'armée, mais encore la levée en masse; Hardenberg correspondait avec les principaux écoliers des universités, qui, excités par Kotzebue, agent de la Russie, fondèrent l'association dans laquelle, sous le nom de Burschenschaft, les élèves étaient exercés militairement par le professeur Jahn. Mais parlons du traité de Kalich, cause déterminante de tant d'élan belliqueux, car, avant sa signature, la fortune de Napoléon, quoique altérée en Russie, n'était pas encore essentiellement compromise.

Par le traité de Kalich, l'alliance offensive et défensive conclue entre la Prusse et la Russie était dirigée contre l'empereur des Français (art. I et II). Celle-ci devait fournir cent cinquante mille hommes, et celle-là quatre-vingt mille (art. III); les deux puissances ne devaient faire séparément ni paix ni trève (art. VI); elles devaient chercher à rallier à leur cause la cour de Vienne (art. VII), et traiter avec l'Angleterre (art. VIII), afin qu'elle fournît des subsides à la Prusse; enfin, les derniers articles portaient que le traité demeurerait secret durant deux mois, et ne serait communiqué qu'à l'Angleterre, l'Autriche et la Suède. Dans les articles entièrement secrets de ce même traité, l'empereur de Russie promettait de ne point poser les

armes tant que la Prusse ne serait pas reconstituée dans des proportions statistiques, géographiques et financières, non-seulement conformes à l'état dans lequel elle était avant la guerre de 1806, mais supérieures encore par une extension territoriale qui lierait ses anciennes provinces à la Silésie et donnerait une plus grande consistance à une monarchie dont la puissance deviendrait alors un rempart pour la Russie. Cet engagement sacré était d'autant plus solide que l'amitié qui le dicta était en harmonie avec une politique prévoyante et saine; car cet accroissement projeté de la monarchie prussienne devait être effectué sur ce que l'on obtiendrait par les armes, en en exceptant les *anciennes possessions de la maison d'Hanovre*.

Certes, Napoléon eût en vain cherché à se dissimuler tous les justes motifs de rupture qu'il avait donnés à la Prusse, en refusant de lui payer la somme due pour les fournitures qu'elle avait faites; en ne permettant pas que le roi traitât avec l'empereur de Russie relativement au maintien de la neutralité de la Silésie; en disposant, sans l'aveu du monarque, des troupes commandées par le général Bulow, qui, contrairement aux clauses du traité, furent mises sous les ordres du maréchal Victor; enfin, en repoussant toutes les ouvertures conciliatrices, et même une alliance de famille.

Le traité de Kalich, entièrement inconnu de Napoléon, qui croyait la Prusse trop abattue pour lever contre lui son étendart, ne put demeurer aussi longtemps secret qu'on l'avait désiré; car l'empe-

reur Alexandre étant arrivé le 14 mars à Breslau, et l'union des deux monarques se manifestant hautement aux yeux de l'ambassadeur français, il fallut donner à celui-ci notification de l'alliance (1) contractée le 27, et qui eût peut-être subi quelques modifications si l'on eût répondu favorablement à la note du 15. Cette notification fut reproduite à Paris dans un office passé par le baron de Krusemarck (2), où la déclaration de guerre de la Prusse était motivée sur l'exposition de ses justes et de ses nombreux griefs, pièce à laquelle il ne fut répondu que par de vaines (3) récriminations qui ne touchaient ni aux faits contenus dans la note prussienne, ni aux formes menaçantes qui avaient déterminé la signature et la ratification du traité du 24 février 1812. Par un oubli de toute logique, comme de toute convenance, le ministre français des relations extérieures alla jusqu'à injurier en virulent pamphlétaire celui que la France avait insulté comme allié après l'avoir dénoncé comme ennemi (4).

(1) Note du 16 mars 1813.

(2) Lettre du baron de Krusemarck au duc de Bassano, du 27 mars.

(3) Réponse du duc de Bassano, du 1er avril.

(4) M. Fain, tome I, page 102 de son Manuscrit de 1812, s'exprime ainsi, à l'occasion de la déclaration de guerre prussienne : « Puisque la Prusse a été conquise en 1806, à quoi bon se plaindre d'avoir été traité en pays conquis? » Mais la paix n'avait pas fait cesser ce traitement, et voilà ce dont on se plaignait.

Si nous avons exposé dans ses principaux détails la conduite du cabinet prussien depuis l'origine des démêlés de la France et de la Russie jusqu'à la déclaration de guerre de la Prusse, c'est moins pour justifier ici Frédéric-Guillaume et son ministre d'un changement de rôle auquel ils ne devaient ni ne pouvaient se refuser, que pour démontrer combien fut imprévoyante alors la politique de Napoléon. Les négociations conciliatrices, entamées par ce cabinet en 1811 et 1812, étaient restées sans effet par sa faute; il avait repoussé en 1813 ses propositions de paix, d'alliance, de neutralité; il ferma l'oreille à la salutaire prédiction que la rupture de la Prusse serait une étincelle qui embraserait toute l'Allemagne, ne se doutant pas que cette rupture pût jeter un si grand poids dans la balance des destinées européennes. Cependant, autant le roi avait mis de lenteur à se décider, autant ce prince et son ministre montrèrent d'activité dans les préparatifs de guerre. Dès le 11 mars, un acte royal avait justifié la conduite des généraux York et Massenbach, et ce qui resserra l'union des deux monarques de Prusse et de Russie, ce fut la première des conventions supplémentaires, signée le 19 mars par le comte de Nesselrode et le baron de Stein pour le cabinet de Saint-Pétersbourg, et par Hardenberg et Scharnhorst pour celui de Berlin. Son objet était un concert sur les principes politiques à proclamer lors de l'occupation des États de la Confédération du Rhin et des provinces du nord de l'Allemagne réunies à l'Empire français. On y

convint : 1° qu'on publierait incessamment une proclamation pour annoncer que les deux puissances n'avaient d'autre but que de soustraire l'Allemagne à l'influence dominatrice de la France, et pour inviter également les princes *et les peuples* à faciliter par leur concours l'affranchissement de la patrie ; 2° d'établir un conseil central d'administration, composé d'un délégué de chacune des puissances alliées, et chargé d'organiser dans les pays occupés par leurs armées des administrations provisoires, d'en recevoir les revenus qui seraient partagés par égales portions entre la Prusse et la Russie, de manière toutefois que la régence d'Hanovre y participerait en proportion du contingent fourni par elle ; 3° que les pays qui seraient occupés, de la Saxe aux frontières de la Hollande, à l'exception des anciennes provinces prussiennes et de celles de la maison d'Hanovre, seraient divisés en cinq grandes sections, à chacune desquelles on attacherait des gouverneurs (civil et militaire) nommés par le conseil central.

Ce conseil fut composé du comte Kotschoubey, président, du baron de Stein, du conseiller privé Schœn, et du conseiller d'État Rediger, qui devaient siéger à Dresde et administrer tout le territoire situé sur la rive droite de l'Elbe. Une nouvelle convention réglait tout ce qui serait relatif aux marches et approvisionnements de l'armée russe sur le territoire prussien, et les sommes dues à cet égard devaient être acquittées, partie en grains, partie en argent comptant, partie en effets paya-

bles à la paix. Enfin, pour maintenir de l'unité dans les opérations militaires, le roi de Prusse plaçait son armée sous le commandement du général en chef russe; ce fut d'abord, Koutouzoff, puis Wittgenstein, qui, le 5 avril, avait forcé Beauharnais à se reployer sur Magdebourg, après l'avoir battu dans le brillant combat de Mockern.

La convention du 19 mars avait déclaré que, *faute* de concourir à l'affranchissement de la patrie germanique, les princes allemands *seraient privés de leurs États;* le feld-maréchal Koutouzoff déclara que *la Confédération du Rhin était dissoute.* Cette proclamation portait que la devise d'Alexandre et de Frédéric était *honneur et patrie.* Il y était dit : « Tout Allemand digne de ce nom doit se » joindre à nous, et seconder de son bien, de son » sang les projets libérateurs de la Russie et de la » Prusse. Tout ce qui se montrerait parjure à la » cause de l'Allemagne mériterait d'être anéanti » par la force de l'opinion publique, et la puis- » sance des armes prises à si juste titre. » Cet appel aux passions régnantes, aux idées démocratiques mêmes, si nouveau dans la bouche de deux monarques absolus, pouvait entraîner plus tard dans de graves inconvénients; mais l'on ne songeait alors qu'aux intérêts du moment; et les souverains ne voyaient encore d'unique ressource que dans l'élan des populations opprimées. Pour accroître leur exaltation, Frédéric-Guillaume avait institué, le 12 mars, l'ordre de *la Croix de fer*, pour récompenser ses sujets de leur *persévérance à suppor-*

ter les maux inévitables qu'ils avaient soufferts ou les services qu'ils rendraient à l'avenir; et les deux monarques s'empressèrent de s'en décorer. Le roi, dans une proclamation adressée à ses peuples le 17 du même mois, leur exposait la nécessité d'une guerre, moins pesante, disait-il, que ne l'avait été la paix; il leur rappelait sept années d'une intolérable ruine et les invitait à des sacrifices qui, quelque grands qu'ils fussent, seraient encore inférieurs au bien qu'ils produiraient. Dans une autre proclamation il disait à son armée : « Vous avez » désiré combattre pour l'indépendance de la pa» trie; de tous côtés la jeunesse demande des ar» mes; ce qui est un choix de sa part devient pour » vous un devoir; il s'agit du salut de l'État. Unis» sez-vous, accourez; votre roi ne vous quittera » pas; les princes de sa maison combattront avec » vous »

Le roi adressa, le 6 avril, une proclamation aux provinces cédées par le traité de Tilsitt, les invitant à concourir à l'indépendance germanique; et cette proclamation, que colportaient des agents secrets, favorablement reçue hors même de l'ancien territoire prussien, eut un retentissement général dans les cœurs allemands, des rives de la Vistule à celles du Rhin. Au sein de cette effervescence patriotique, les sujets du roi se faisaient principalement remarquer. Les écoliers, les professeurs même prenaient les armes; les femmes se dépouillaient de leurs bijoux, auxquels elles substituaient

des bagues et des ornements de fer (1). C'était un indicible enthousiasme, élan stimulateur pour les autres portions des populations teutoniques; nous aurons plus loin à en exposer les effets, qui eussent été encore plus rapidement obtenus si la conduite du cabinet autrichien n'eût pas inspiré longtemps de vives inquiétudes.

La Suède, quoique moins opprimée que la Prusse et placée dans une situation géographique plus favorable, n'en avait pas moins des dangers à redouter et des griefs à venger; comme la Prusse elle avait son indépendance à assurer, une portion de son territoire à recouvrer, le cours de sa ruine à arrêter. Ses plaintes avaient été exposées, le 7 janvier 1813, dans un rapport fait au roi par son ministre des affaires étrangères Engestrom, et livré à la publication. Un tel document, et la forme dans laquelle il était mis sous les yeux de tous, annonçait dans le système politique de la Suède un changement de direction qui se manifesta le 3 mai par un traité signé entre ce pays et l'Angleterre. Cet acte diplomatique ajoutait aux avantages consentis par le traité d'Abo, la cession de la Guadeloupe, stipulation contraire aux principes du droit des gens, qui ne considèrent comme légitimement irrévocable la possession d'une conquête qu'autant que ce titre a été confirmé par un traité entre les parties belligérantes. Mais en confondant ainsi les droits de la guerre avec le droit des gens, la Grande-

(1) Voyez la pièce justificative A.

Bretagne avait principalement en vue de rendre désormais impossible tout accord entre la Suède et la France; chose qui eût pu encore avoir lieu. En effet, dans ce même rapport du 7 janvier, après avoir énoncé les griefs de la Suède et sa demande à Napoléon d'y mettre un terme, Engestrom avait parlé avec regret de l'ancienne habitude de considérer la France « comme une alliée naturelle; im-» pression puissante sur l'esprit de Sa Majesté et » fortifiée par le penchant du prince royal pour son » ancienne patrie; penchant subordonné pourtant » à ses devoirs envers la Suède, » ce qui n'empêchait pas le ministre de démontrer la nécessité d'armer, non pour conquérir, mais pour assurer l'indépendance et rétablir la prospérité de l'État.

On négociait cependant toujours; mais Napoléon, dont la politique était aussi aveugle à l'égard de la Suède qu'elle l'avait été envers la Prusse, ne voulut en rien se relâcher de ses exigeantes prétentions, et son intempestif entêtement provoqua la querelle sanglante que le traité avec l'Angleterre présageait, mais ne déterminait point encore. Les vues étroites du duc de Bassano secondant celles haineusement erronées de son maître, ce ministre, par des notes diplomatiques, chercha à jeter entre le prince royal et le roi les mêmes brandons de discorde dont l'effet avait précédé et favorisé l'invasion française en Espagne. Bernadotte écrivit à Napoléon tant pour s'en plaindre (1) que pour réitérer ses réclamations

(1) Lettre du 25 mars 1813.

relativement à la capture de deux cents navires suédois et de quelques matelots de la même nation mis aux fers. Puis il lui disait, par rapport à la guerre de Russie : « Du moment que Votre Majesté s'enfonça dans l'intérieur de cet Empire, l'issue ne fut plus douteuse; *l'empereur Alexandre et le roi prévirent déjà, dès le mois d'août, la fin de la campagne et ses immenses résultats;* toutes les combinaisons militaires assuraient que Votre Majesté serait prisonnière. Vous avez échappé à ce danger, Sire; mais votre armée, l'élite de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, n'existe plus. Là sont restés sans sépulture les braves qui servirent la France à Fleurus, qui vainquirent en Italie, qui résistèrent au climat brûlant de l'Égypte, qui fixèrent la victoire sous vos drapeaux à Marengo, à Austerlitz, à Iéna, à Friedland. » Le prince invitait Napoléon, au nom de l'humanité, de faire cesser un état de guerre qui avait causé la mort de *plus d'un million de Français;* il mettait en parallèle sa conduite et celle du roi; attestait le désir que les deux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Saint-James avaient de conclure enfin la paix ; il parlait de son propre désir à cet égard et de celui qu'il aurait de voir heureuse et prospère *cette belle France* où il était né, protestant néanmoins qu'il défendrait *les droits* du peuple qui l'avait *appelé, et l'honneur du souverain* qui avait *daigné le nommer son fils.* En politique, disait-il, *il n'y a ni amour ni haine,* mais des devoirs; il réclamait la Poméranie, ce qui était

moins une demande agressive qu'un moyen conciliatoire, et renouvelait enfin la protestation de servir la juste cause remise entre ses mains (1).

L'offre contenue dans cette lettre de se porter médiateur entre la France et ses deux principaux ennemis y était faite avec d'autant plus d'espoir de succès que l'empereur Alexandre, assuré désormais de son indépendance, n'était point encore soutenu par des subsides de l'Angleterre sans lesquels il n'aurait pu faire la guerre; que les princes allemands, en dépit des insinuations et des menaces qui leur étaient adressées, ne s'empressaient pas de s'unir à lui; enfin que le feld-maréchal Koutouzoff, fier de ses lauriers inattendus et ne voulant point les compromettre dans une lutte nouvelle, le poussait de tout son pouvoir vers l'idée d'une prompte pacification. Le roi de Prusse, de son côté, après avoir si longtemps hésité à se déclarer contre la France, se fût contenté de quelques cessions peu

(1) Napoléon, ou celui qui écrivit sous son nom (Mémoires de Sainte-Helène, par le comte de Montholon, tome I, page 222) dit, relativement à cette lettre de Bernadotte, du 23 mars 1813 : « Cette lettre n'a jamais été reçue. (Il en » disait autant de celle du prince des Asturies, que pourtant » il publia plus tard.) Ce n'était pas un mois avant Lutzen, » qu'on écrivait ainsi à l'empereur des Français. » Eh! qui pouvait en empêcher alors Bernadotte? qu'avait-il à craindre de Napoléon, lié comme il l'était avec l'Angleterre et la Russie? Il y a dans les formes de cette dénégation, ou extravagance de vanité s'il l'a dictée, ou abjecte servilité si on la lui prête.

importantes pour Napoléon, comme d'une sécurité réparatrice des maux qu'il avait soufferts depuis la paix de Tilsitt. Mais l'empereur des Français, qui durant tant d'années avait été accoutumé à triompher de ses ennemis, n'attribuait ou feignait de n'attribuer qu'à la rigueur du climat le terrible échec dû à son imprévoyance. Il se flattait de raviver, dans une nouvelle campagne, l'honneur flétri de son nom et de sa fortune; puis, pour un pouvoir nouveau, reculer c'est tomber. Sa position, comme son indomptable caractère, inclinait donc en faveur d'une tentative belliqueuse, d'autant que les immenses ressources de la France encore intacte et l'élan imprimé par sa volonté ferme et sa dévorante activité pouvaient lui offrir le moyen de rassembler promptement une nombreuse armée soutenue d'un formidable matériel de guerre. Il voyait d'ailleurs les princes ses vassaux très-peu disposés en apparence à détacher leur cause de la sienne, et sourds encore aux provocations secrètes ou publiques émanées de Kalich. Il continua donc à torturer la Suède par d'injustes prétentions et d'injurieuses tracasseries. En récapitulant ses torts à l'égard de cette puissance, on verra qu'après l'avoir outragée et aliénée par l'intempestive invasion de la Poméranie, après l'avoir forcée pour sa propre sûreté à s'allier avec la Russie et la Grande-Bretagne, il la contraignit enfin à sortir d'une neutralité utile à lui-même et qu'elle désirait conserver, se créant ainsi un nouvel et dangereux ennemi, qui s'engagea à fournir aux alliés trente mille

hommes moyennant, outre les promesses patentes déjà faites et les grandes espérances secrètement insinuées, un subside de dix millions sterlings (240,000,000 de fr.) payable de mois en mois en douze termes égaux. Le prince de la couronne, déjà préparé à la guerre, se mit en campagne dans le courant de mai.

Les dispositions hostiles de la Prusse et de la Suède étaient pour la Russie un coup de fortune de la plus haute importance, puisque Napoléon repoussait toute ouverture de paix, car cette double accession faisait vivement fermenter les têtes germaniques. Néanmoins la rêveuse Allemagne, si mystique, si idéaliste, si raisonneuse, ne pouvait être spontanément enflammée de ce délire fanatique qui avait saisi avec tant de facilité les imaginations espagnoles; des intérêts lésés, des vanités blessées, quelque puissance qu'ils prêtent à l'esprit de vengeance, n'impriment pourtant pas un élan comparable à celui que produisent les sentiments religieux unis aux affections monarchiques chez un peuple d'action sans calcul, et d'un patriotisme entièrement désintéressé. Puis une longue habitude de soumission, maintenue par une police active et arbitraire, s'opposait à ce que ce joug odieux fût spontanément brisé. Quant aux princes de la confédération rhénane, tout opprimés qu'ils étaient par Napoléon, ils tremblaient de perdre ce qu'ils avaient indûment acquis, considérant l'empereur des Français comme éminemment redoutable et se persuadant que leur propre sort était entre ses mains. Soumis forcément

à cet impérieux et vindicatif maître, ils éludaient les propositions des ennemis de la France, quoique l'empereur Alexandre promît de les prendre sous sa protection. En effet, toute autre considération à part, ils sentaient que la situation géographique de leurs États les condamnait à rester le théâtre de la guerre, et que leur faiblesse comme leur désunion les eût empêchés de pouvoir résister au premier choc des armées françaises. Ils durent donc sagement attendre l'issue d'une lutte où ils verraient peut-être s'engager en faveur de leur oppresseur cette puissante Autriche, dont les cabinets de ces petits souverains jugeaient mal la politique, appréciant plus mal encore la profonde sagacité du ministre qui la dirigeait.

Quant aux populations germaniques, sans appui de la part de ceux qui les gouvernaient, sans raisonnable espoir d'un secours réel et prompt de la part de ceux qui les poussaient à la révolte, doutant même du triomphe complet des alliés, elles murmuraient plus qu'elles n'agissaient, en dépit du vigoureux pamphlet de Benjamin Constant qui, renonçant à sa religion politique pour en adopter une très-opposée qu'il devait abjurer plus tard (1), foudroyait la conquête et l'usurpation. En dépit des déclamations antifrançaises de madame de Staël à Pétersbourg, Stockholm et Londres, et malgré les efforts que faisait Frédéric Schlegel pour émouvoir

(1) *De la conquête et de l'usurpation*, ouvrage curieux à opposer à la conduite de l'auteur.

les esprits. La mission philosophico-politique de celui-ci avait commencé en Autriche, où l'on n'osa point se prêter entièrement à ses vues, dans la crainte qu'inspira au cabinet de Vienne le résultat possible des idées professées par le Tugendbund. En effet, dans le sein de cette secrète association qui avait été près de faire explosion quand la guerre de Russie en suspendit l'essor, mais qui, après les désastres de la grande armée, poussa irrésistiblement Frédéric-Guillaume dans une direction conforme à ses vues; dans le sein, disons-nous, de cette faction extragouvernementale, les opinions étaient partagées entre 1° le rétablissement complet du grand empire germanique avec ses cercles, ses électeurs et ses diètes : si la chose eût été possible, elle aurait convenu à la seule maison d'Habsbourg; mais sous le ministère à vues saines du comte de Metternich, cette maison devait ambitionner une existence plus indépendante et affranchie de nombreux et redoutables rivaux; 2° la séparation de ce même empire en deux souverainetés impériales, pour le nord et le midi de l'Allemagne; 3° enfin l'établissement d'une vaste république une et indivisible, rêve de tous les cœurs généreux dénués d'expérience, et calcul personnel des médiocrités ambitieuses, ce qui eût précipité le centre de l'Europe dans une interminable anarchie; car le peuple allemand, qui prend sa lenteur pour de la prudence, pèse également sur le mal et sur le bien.

Le premier de ces systèmes ne pouvait convenir ni aux deux religions qui divisent l'Allemagne, ni

à la différence de direction morale du nord et du midi de cette vaste contrée ; la Prusse d'ailleurs y eût vu sa dégradation et la Russie un danger réel. Le second système aurait eu contre lui toutes les puissances germaniques d'un ordre inférieur. Le troisième, en brisant tous les trônes teutoniques, eût armé contre lui et ceux qui les occupaient et les deux grandes puissances du nord et de l'ouest. Cette dernière combinaison, conçue par le docteur Jahn, acquérait une faveur alarmante dans les universités, dont les nombreux écoliers repoussaient les idées impérialistes de Schlegel, homme qui, né dans la communion évangélique, avait passé d'une philosophie sceptique au catholicisme, et avait ainsi perdu, dans le Nord surtout, une grande partie du crédit que ses talents et son savoir lui avaient d'abord acquis.

Ce mouvement moral des esprits est utile à remarquer, comme l'inévitable résultat des idées dont se repaît si facilement une population agitée et sans frein. Dans cet état de choses, les ultra-Germains lancés hors des habitudes, des mœurs et des intérêts de leur siècle, ne modéraient l'exagération de leurs vœux qu'en se ralliant aux opinions de Gruner qui, moins exalté, mais moins rationnel que Jahn, eût voulu constituer mécaniquement l'Allemagne sur le modèle démocratisé de la France. Toutes ces extravagances théoriques eussent effrayé les cabinets de Saint-Pétersbourg, Vienne et Berlin, si la haine générale contre Napoléon et le roi de Saxe n'avait formé entre toutes ces parties du Tugend-

bund un lien solide et propre à donner les moyens de diriger les efforts de tous contre celui qu'on se plaisait à nommer l'ennemi commun, sauf à chercher plus tard à éteindre un feu menaçant. Stein, qui l'avait allumé et qui n'en redoutait point les effets, vit bientôt ses espérances réalisées; car, dès qu'on put réellement croire à une puissante et durable intervention de la part de l'empereur Alexandre, dont le caractère et la loyauté inspiraient une haute estime, l'effervescence, si longtemps paralysée, s'accrut avec rapidité. L'opposition à la France ne fut pourtant d'abord qu'une force d'inertie. L'on ne s'armait pas encore contre elle; les troupes alliées allemandes ne se recrutaient plus que très-difficilement; les conscrits fuyaient et trouvaient partout asile; les remontes devenaient presque impossibles à exécuter; les contributions se payaient mal, ou même ne se payaient plus; la désertion était fréquente parmi les soldats et quelquefois même parmi les officiers. L'Hanovrien Walmoden avait formé un corps de partisans qui pillaient les caisses publiques, levaient des contributions et harcelaient ceux qu'ils ne pouvaient embaucher. Dornberg, cet ancien compagnon de l'infortuné Schill, secondait les opérations du partisan Tettenborn, qui marchait à la tête d'un corps de volontaires levé en Russie et accru en Allemagne d'une foule d'aventuriers. Les agents de la Prusse pénétrant partout, et partout accueillis, préparaient une insurrection générale, au delà même de l'Elbe, où les troupes françaises ne se maintenaient qu'avec

peine et inquiétude. Tout cela marchait sous la direction ou plutôt l'inspiration du comte de Stadion, tandis que le comte de Metternich, plus calme, semblait résister encore aux vœux de la haute aristocratie autrichienne, et aux sollicitations des ministres anglais, russe et prussien, Horace Walpole, Stackelberg et Humboldt; mais les intentions du cabinet de Vienne étaient en partie dévoilées par l'envoi de l'infatigable Lebzeltern à Wilna, et par la lettre autographe déjà citée de l'empereur François II au roi de Prusse. Puis on espère facilement ce qu'on désire; aussi le baron de Nostilz, les deux comtes de Westphal, l'écrivain militaire Pfuhl, le brave Hambourgeois Perthès, les Hellwigs, Katt, et jusqu'au fils de Blücher, formaient des bandes armées qui recevaient sous leurs enseignes les patriotes allemands, du nombre desquels fut cet aimable et spirituel Varnhagen-d'Ensé, que le baron d'Hardenberg sut tirer des loisirs d'une vie frivole pour le jeter dans les orages de ce qui ne semblait encore être qu'une guerre civile.

Tandis qu'il en était ainsi de l'Elbe au Rhin, des officiers bavarois, saxons, westphaliens et francfortois, conduits en Russie par Napoléon et faits prisonniers, avaient, le 12 mars 1813, après être entrés dans une légion qualifiée allemande, déclaré *traître à la patrie* tout Germain qui porterait les armes *contre ses frères*, c'est-à-dire qui demeurerait fidèle à des souverains nouveaux, bien que légalement reconnus; ils firent le serment de combattre Napoléon jusqu'à la mort, et le même serment était prêté

par les prisonniers espagnols, entre les mains de Bardaxi-Azzara, ministre des cortès à Saint-Pétersbourg. Enfin l'opposition à la France prenait chaque jour plus d'accroissement en Allemagne, et principalement dans les provinces prussiennes. Là, dès qu'on eut formé la landwehr et la landsturm, ainsi que des compagnies de volontaires, on vit la jeunesse s'y précipiter, ce qui explique la facilité et la promptitude avec lesquelles le gouvernement prussien parvint à faire surgir du sein de son apparente faiblesse une puissante et valeureuse armée.

Dans le délire monarchico-démocratique qui exaltait alors les èsprits, un homme à tête forte, à vaste ambition, doué de ces talents et de ce crédit qui créent et soutiennent une puissance dominatrice pour le salut ou la ruine des États, un Cromwell, un Napoléon, eût pu, de ces éléments fortement empreints de patriotisme, tirer un immense parti pour sa propre fortune. Heureusement pour les souverains il ne s'en rencontra point de cette nature exceptionnelle, et le Tugendbund, jeté dans des armées nombreuses, divisé naturellement ou à dessein par l'effet des mouvements militaires, discipliné dans les camps et les combats, perdit une grande partie de ses membres les plus exaltés ; et les rudes déclamations qui survécurent à une lutte sanglante furent, momentanément au moins, étouffées par le bruit des armes.

L'Autriche, dont la prévoyante sagesse ne cessa de redouter ces mouvements populaires, qui, se montrassent-ils royalistes, recèlent néanmoins un

ferment perturbateur et finissent par être de ces armes qui éclatent entre les mains de ceux qui se persuadaient ne les avoir chargées que pour leur propre salut. L'Autriche, persévérante dans ses vues, et dont l'existence après tant de désastres était un véritable miracle, semblait encore impassible au sein de l'agitation générale. Nous avons dit, dans le précédent volume, qu'elle s'était contentée de ne fournir pour la guerre contre la Russie que l'exact contingent stipulé dans son traité du 14 mars 1812, et cela même en raison de l'accroissement du territoire qui, en cas de succès, lui était vaguement promis ; nous avons dit encore que le reste de ses forces militaires demeurait intact : les revers de Napoléon, en la frustrant de ses espérances, annulaient donc dans ce traité des engagements qui ne pouvaient plus produire des fruits avantageux pour elle; aussi, pour être en mesure avec les futurs contingents, le cabinet de Vienne, tout en demeurant fidèle à ses engagements, n'avait cessé d'entretenir de secrètes relations avec celui de Saint-Pétersbourg; car un auxiliaire n'est pas un ennemi déclaré : il s'était même empressé, pour ne point compromettre inutilement ses troupes, d'ordonner au prince de Schwartzemberg de signer avec l'agent russe Anstedt une convention par laquelle, en se retirant, il découvrait l'aile droite de l'armée alliée, tandis que l'habile et souple chevalier de Lebzeltern se rendait à Wilna.

Dans l'incertitude néanmoins des succès futurs et possibles de la France, le cabinet autrichien voi-

lait ses intentions, prudemment soumises à l'issue plus ou moins probable d'une lutte nouvelle; il les voila avec plus de soin encore quand il vit Napoléon, de retour à Paris, se préparer à réunir des forces immenses au moment où les Russes ne continuaient à marcher qu'avec lenteur, et où la Prusse hésitait à s'unir à eux; ce qui plaçait l'Autriche entre deux intérêts opposés. Cette situation politique eût été éminemment critique pour un État faible, mais elle devenait des plus avantageuses pour un gouvernement tel que celui de la noble maison d'Habsbourg, depuis surtout qu'il était dirigé par un homme dont le ministère reproduisait avec un surcroît de génie les talents conservateurs de feu le vieux prince Kaunitz.

Le rôle du personnage célèbre entre les mains duquel étaient remises alors les rênes de l'État avait été et demeurait, depuis la paix de Schœnbrunn, cent fois plus difficile que le rôle échu jadis à l'homme illustre qui dirigea si habilement les affaires sous les deux règnes de Marie-Thérèse et de Joseph II. Il ne s'agissait plus, comme alors de maintenir la monarchie dans un haut degré de puissance acquise, mais de recréer solidement cette puissance qui semblait définitivement déchue. Voilà l'œuvre herculéenne qu'avait à entreprendre le comte Metternich.

En parlant de ce ministre, d'un esprit si lumineux, d'une adresse si facile, doué d'un imperturbable aplomb, et de ce *laisser venir*, cachet des diplomates du premier ordre, nous n'avions pu le

peindre encore que très-imparfaitement. Ce n'est plus seulement, à l'époque où nous sommes parvenus, l'homme si brillant dans un salon, si habile à dissimuler ce qu'il pense et à pénétrer ce qu'on lui cache, mais un de ces politiques à vue perçante, à détermination arrêtée, qui font les destinées des États; esprits positifs, nourris de doctrines et non de théories, choses très-différentes aux yeux des véritables penseurs; hommes doués d'omnipotence dans la pensée, mais qui, sachant se ployer à tous les intérêts sociaux, eussent aussi été placés utilement à la tête de tout gouvernement, fût-il monarchique ou républicain.

Fils d'un personnage déjà distingué comme ministre directeur des provinces belgiques, celui dont nous nous occupons ici, né en 1773 sur les bords du Rhin, fut élevé à Strasbourg avec des hommes qui jouèrent plus tard des rôles importants dans la carrière politique. Il fut éclairé sur les intérêts des États par ses voyages en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, mais plus encore par ses emplois diplomatiques aux missions de Rastadt, de Prusse et de Russie, où il étudia avec soin et les choses et les hommes de nature à influer sur les destinées du corps politique européen. On l'a vu, après la paix de Presbourg, résider à Paris (1) où l'avait précédé le baron de Vincent; et là, dans la position la plus délicate, grâce à sa maturité précoce (il n'avait alors que trente-trois ans), et en représentant un

(1) En août 1806.

monarque humilié, parvenir à conserver la dignité de son maître et la sienne. Devenu, à l'âge de trente-six ans, après la triste mais nécessaire paix de Schœnbrunn (1), chancelier d'État, en remplacement du comte Stadion, sous les auspices duquel il s'était élevé et formé, le comte de Metternich, lié par son mariage à la maison de Kaunitz, sentit que la politique seule pouvait réparer les maux causés par la guerre. Tout le système autrichien changea dès lors. Mais quelle tâche lui était réservée dans une monarchie déshéritée de son antique influence, diminuée d'un tiers de son territoire, ruinée dans ce qu'il en restait par des campagnes malheureuses, et entourée d'ennemis nombreux, sans compter Napoléon, le plus redoutable de tous, car l'union de ce monarque avec Marie-Louise n'offrait à la pensée qu'un moment de répit! Ce fut à l'aide de cette frêle planche de salut que le ministre dirigeant chercha, dans un État dont les finances étaient épuisées et les armées humiliées, à flatter les intérêts de la France, en faisant renaître entre elle et l'Autriche cette intime alliance qui, sous le règne de Marie-Thérèse, fit tant d'honneur au prince Kaunitz. Aurait-on pu, dans de telles circonstances, se refuser à un traité d'union relativement à la guerre que Napoléon méditait contre l'empereur Alexandre? S'allier avec celui-ci eût été dangereux sans pouvoir devenir utile; s'allier avec celui-là présentait des chances favorables sans nul danger. Dans

(1) Octobre 1809.

l'impossibilité absolue de demeurer neutre, on dut s'arrêter à l'alliance qui présentait la chance la plus favorable; mais, en adoptant cette mesure, on y mit assez de prudence pour être préparé à tous les événements. Aussi, hormis le contingent fourni, toutes les forces militaires autrichiennes réorganisées étaient prêtes à agir dans une direction conforme aux intérêts de l'État. Ces intérêts changeant de nature devaient changer d'action; et l'Autriche, qui avait strictement rempli ses engagements, voyant Napoléon dans l'impuissance de troubler la marche des Russes, ne devait pas se croire obligée, en leur résistant seule, à devenir de simple auxiliaire partie principale dans une lutte qu'elle n'avait point provoquée, qui aurait exigé de sa part un plus grand développement de force non stipulé, pour s'immoler sans fruit aux intérêts de celui qui avait détruit sa puissance. Les troupes se retirèrent donc; elles couvrirent le corps saxon auquel il fut permis de traverser le territoire autrichien. Rien de plus ne pouvait être légitimement exigé du cabinet de Vienne, qui attendit dans une attitude imposante ce qui allait avoir lieu, sentant tous les avantages d'une situation qu'il ne s'était pas faite, mais dont ne point profiter eût été manquer à ses devoirs comme à sa fortune. Cependant le comte de Metternich qui, pour porter la France à quelques concessions, avait dit à M. Otto, ambassadeur de Napoléon à Vienne (1), que, si l'Autriche changeait de

(1) Dépêches du 16 décembre 1812.

système, *elle verrait en peu de temps cinquante millions d'hommes de son côté*, et insinuait que pour chercher à la séduire on lui offrait *l'Italie, l'Illyrie et la suprématie de l'Allemagne*, parut bientôt rentrer dans les principes de l'alliance, et se contenta de manifester son effroi d'avoir à lutter seul contre le colosse russe. Ce fut même alors que le cabinet de Vienne envoya à Paris le comte de Bubna, pour y traiter des arrangements relatifs au contingent. C'était l'homme le plus en mesure de flatter les espérances de Napoléon, tant par l'aménité de son caractère et l'esprit conciliateur de sa politique que comme ayant contribué à la conclusion du traité de Schœnbrunn. Le chevalier Floret l'avait précédé dans cette mission, et tous deux parlèrent de la fidélité de leur gouvernement dans le cas où la guerre continuerait, quoiqu'ils exposassent la nécessité d'y mettre un terme pour faire cesser les maux qu'elle faisait souffrir à tous les peuples. Le comte de Metternich tenait à Vienne un semblable langage, en dépit des virulentes déclamations de lord Walpole et du vœu général des sujets de l'Autriche en faveur d'une rupture; mais il demandait quelles seraient les vues de Napoléon relativement à des négociations pacificatrices. Il s'engageait à les faire valoir comme de son propre mouvement, sans compromettre le cabinet des Tuileries, et assurait qu'on devait avoir en lui la plus entière confiance. Puis, voyant qu'on n'avait pas formellement repoussé une telle ouverture, il prit ce silence pour une approbation, et entama ou continua des négo-

ciations avec le tzar, retardant, sans s'y refuser encore, l'accroissement demandé du contingent autrichien, « pour ne pas, disait-il, nuire au rôle de médiateur qu'adoptait l'Autriche; car la Russie alors eût très-légitimement pu ne point le reconnaître... » Le cabinet de Vienne prenait ainsi toute la responsabilité dans une négociation pour le succès de laquelle elle demandait au gouvernement français les bases sur lesquelles il prétendait traiter, protestant que, pour appuyer ses efforts pacificateurs, il mettrait en mouvement soixante-dix mille hommes dans la Gallicie, et créerait pour quarante-cinq millions de florins de billets d'État, ce qui en effet avait déjà eu lieu.

Quoique le projet d'enlever le roi de Prusse eût été déjoué par le prompt départ de ce monarque pour Breslau et que les vues réelles du ministère prussien fussent parfaitement connues du cabinet de Vienne, qui les encourageait secrètement, rien ne démasquait aux yeux de M. Otto les intentions réelles de l'Autriche, qui, dans ses vrais intérêts, devait désirer que les alliés et la France fussent également assez forts pour s'en imposer mutuellement, et que la lenteur des négociations entamées lui donnât le temps de s'armer, afin de rendre sa médiation puissante, soit pour contraindre les parties belligérantes à la paix, soit pour prendre part à la lutte qui se préparait. Cette marche semi-hostile, voilée de protestations d'amitié, présentait un faux aspect de duplicité ; mais le caractère irascible et dominateur de Napoléon la ren-

dait nécessaire, et le but en était aussi noble qu'utile. L'empereur d'Autriche ne désirait qu'une franche et durable neutralité, et son ministre était en butte au déchaînement de l'opinion (1) pour ne pas se déclarer encore contre la France, et paraître tenir à une alliance très-impopulaire (2). Mais, tout en cherchant à rapprocher les cabinets opposés, il sentait que la Russie était trop engagée avec l'Angleterre (3) et proposait d'entamer, sans compromettre la France, quoique de son aveu, des relations directes avec la Grande-Bretagne, dont il protestait avoir refusé des subsides (4) montant à la somme de 7,000,000 sterling (168,000,000 de francs.) En conséquence, M. de Wessemberg fut envoyé à Londres (5) avec ordre de passer par Copenhague et Gothembourg, voie détournée dont l'objet était de faire croire que l'empereur des Français était totalement étranger à cette mission ; selon lui cependant elle devait avoir pour résultat de provoquer de la part du cabinet de Saint-James un refus de traiter, d'irriter ainsi l'Autriche, de déconcerter la Russie, d'effrayer la Prusse, et de fournir à lui-même de nouveaux prétextes de déclamer contre la mauvaise foi britannique. Wessemberg était porteur d'une lettre à lord Castle-

(1) Dépêche de M. Otto du 28 décembre 1812.
(2) *Id.* du 3 janvier 1813.
(3) *Id.* du 8 janvier.
(4) *Id.* du 11 janvier.
(5) *Id.* du 21 janvier.

reagh, dans laquelle était franchement proposée la médiation de l'Autriche, ce qui rétablit les relations jusque-là presque interrompues des deux cabinets de Vienne et de Saint-James, relations qui firent cesser les déclamations injurieuses des Anglais contre le gouvernement autrichien et son ministre. Otto, moins clairvoyant que M. de Metternich n'était habile, assurait à son maître (1) que les promesses brillantes faites au nom de la Russie par Stakelberg avaient été repoussées, et que ce ministre regardait la question russe comme définitivement résolue; Otto représentait aussi le tzar comme ne songeant plus à la question européenne; il annonçait le prompt départ pour Paris (2) du prince Schwartzenberg, dans le but de régler la force du contingent, et prétendait que le ministre autrichien considérait la *médiation* autrichienne comme une *intervention d'allié* (3); enfin il informait son cabinet que la Russie (4) acceptait cette *médiation*, tout en regrettant de voir l'Autriche ne point profiter des *circonstances favorables pour recouvrer ses pertes*, et déclarant qu'elle n'avait elle-même pour but que *la tranquillité de l'Europe et la paix générale*.

Ces rapports diplomatiques ne satisfaisaient pas entièrement Napoléon; la seule chose qui y flattât

(1) Dépêche de M. Otto du 26 janvier 1813.
(2) *Id.* du 15 février.
(3) *Id.* du 17 février.
(4) *Id.* du 8 mars.

ses désirs était l'annonce de l'arrivée du prince Schwartzenberg pour traiter avec lui des affaires politiques et militaires relatives à la guerre ou à la paix ; mais le retard mis à l'envoi de cet important personnage devenait inquiétant, et le comte Louis de Narbonne eut ordre d'aller remplacer Otto à Vienne, où il arriva le 17 mars. Il avait été précédé dans cette résidence par une dépêche du comte de Nesselrode, du 11 mars, qui exprimait le désir de la paix, mais avec *garantie*, et annonçait l'alliance conclue entre la Prusse et la Russie, ce qui avait fait rompre toute communication (1) avec le baron de Humbold, ministre de Prusse, et rappeler le comte Zichi, ambassadeur d'Autriche près Sa Majesté prussienne. M. de Metternich, disait Otto, n'en attend pas moins les réponses de l'Angleterre et de la Russie, pour faire à Breslau les ouvertures déjà adressées à ces deux puissances.

Dans ces négociations, il avait déjà été vaguement question de rendre la Silésie à l'Autriche, qui, prenant les termes obscurs dont on se servit pour des propositions réelles, assura que la restitution des provinces illyriennes déjà précédemment promises lui conviendrait beaucoup mieux, mais le comte de Metternich voilait soigneusement les relations de son maître avec le gouvernement prussien.

Tel était l'état des choses au moment où le comte de Narbonne, arrivant à Vienne, y apprenait offi-

(1) Dépêche de M. Otto du 20 mars.

cièlement l'union de la Prusse et de la Russie. Il avait, dans son voyage, visité diverses cours d'Allemagne, pour y pénétrer les vues des princes plutôt soumis que véritablement alliés, et que les vœux antifrançais de leurs peuples, ainsi que la crainte dont la France les frappait, plaçaient dans la situation la plus critique. Ces princes, en effet, ne voyaient de toutes parts que des dangers effrayants près de fondre sur eux. Sous le régime que leur aveugle cupidité avait favorisé, ils n'avaient pas un moment été les maîtres dans le sein de leurs États; les traités les plus solennels ne purent les garantir d'occupations militaires, de réquisitions, de vexations de tous genres exercées sur leurs sujets par les autorités françaises. Nulle réclamation à cet égard n'était accueillie ou même écoutée; Napoléon régnait seul sur leur territoire, et, pour surcroît de maux, il y faisait régner ses agents civils et militaires. Mais comment s'y soustraire? Comment les princes auraient-ils pu empêcher ceux qui souffraient de s'en révolter, sans risquer d'être chassés par eux et de devenir eux-mêmes personnellement responsables des insurrections? Les succès de Narbonne devinrent cependant assez faciles près de leur inquiète faiblesse; ils le furent moins à Vienne, où ce trop jeune vieillard de cour, y portant une frivolité qui contrastait avec la gravité de son âge, sembla aussi inconvenant que ridicule, et par une vivacité inopportune il compromit les intérêts qu'il était appelé à défendre. Le prince Schwartzenberg, quoique rendu à Vienne

le 14 mars et annoncé à Paris dès le 15 février, n'avait point encore reçu ses dépêches ; il ne partit que le 29 mars, et ne put se présenter à la cour des Tuileries que le 13 avril, deux jours seulement avant le départ de Napoléon.

Tandis que le nouvel ambassadeur français, abusé dans la capitale de l'Autriche par les manières gracieuses avec lesquelles il y fut accueilli, donnait suite à des négociations qui ne lui faisaient entrevoir clairement ni coopération ni rupture, alternative soumise aux chances d'une politique qu'il ne pénétrait point, celles entamées à Paris par le duc de Bassano avec Schwartzenberg n'annonçaient pas une plus utile issue. Le prince, tout en parlant de l'attachement voué par son gouvernement et par lui-même, tant à la France qu'à l'empereur des Français, n'en traçait pas moins le tableau de la position hasardeuse de l'Autriche, « ce qui pourtant, disait-il, ne l'empêchait point de désirer ardemment d'atteindre au but où tendaient les vœux réciproques des deux souverains. » M. de Bassano proposait en conséquence que l'alliance des deux cabinets devînt plus intime, tant pour la paix que pour la guerre, et que cet accord fût scellé par une prompte intervention et une coopération sincère de la part de l'Autriche. On s'en tenait cependant encore à ces termes équivoques, et dans le fait on ne concluait rien. Mais Narbonne, dans un moment de fougue aussi indiscrète qu'impatiente, qui eût été victorieuse après Wagram et ne pouvait plus l'être alors, voulut exiger une réponse catégorique sur

l'inaction du corps auxiliaire autrichien (1). Le comte de Metternich, qui avait reçu le 8 avril l'annonce de l'accession de l'Angleterre aux vues de l'Autriche, et qui pouvait ainsi présenter hardiment la puissance qu'il dirigeait comme *médiatrice armée*, répondit le 26 avril à l'ambassadeur français que *rien ne tenait plus à cœur* à son maître *que la conservation des rapports et la meilleure intelligence avec Sa Majesté l'empereur des Français*; que, *dans le même temps que l'Autriche faisait des ouvertures de paix auprès de plusieurs cours* très-distantes *l'une de l'autre*, les *préparatifs militaires n'en avaient pas moins reçu chaque jour de nouveaux développements*; que *les vœux de l'Autriche en faveur de la paix, loin de s'affaiblir, n'avaient pu que se prononcer d'une manière plus décidée; qu'il ne l'aurait voulu que bien faiblement s'il n'eût agi ainsi qu'il l'avait fait.* Après avoir rappelé la note verbale, en date du 7 avril, dans laquelle Narbonne demandait à l'Autriche un immense développement de forces hostiles, et les ordres expédiés le 14 au prince Schwartzenberg, le ministre donna en ces termes la substance de cette réponse, portant que « Sa Majesté Impériale et » Royale Apostolique se décidait à prendre l'attitude » d'une *médiation armée*, la seule que les deux » cours impériales jugeaient être en mesure avec

(1) Note du comte Louis de Narbonne au comte de Metternich, du 21 avril 1813.

» la position actuelle des choses ; que toutefois Sa » Majesté Impériale déclarerait que si, contre ses » vœux, le retour de la paix ne couronnait pas ses » efforts, l'Autriche, par suite de son attitude » comme puissance médiatrice, ainsi que la situa- » tion géographique de son Empire, ne pourrait » désormais prendre part à la guerre en qualité de » puissance simplement auxiliaire, et qu'en consé- » quence les stipulations de secours limités du » traité du 14 mars 1812 *cesseraient d'être appli-* » *cables à la conjoncture actuelle.* Quoique l'em- » pereur soit éloigné, poursuivait M. de Metter- » nich, de croire que cette détermination, amenée » par la force des circonstances, puisse être consi- » dérée comme un abandon de l'alliance des deux » cours impériales, Sa Majesté a néanmoins cru » devoir charger son ambassadeur d'ajouter à cette » déclaration que *cette démarche ne préjugeait en* » *rien les bases de son alliance avec la France.* » Le ministre autrichien, en se référant au contenu de ses dépêches adressées le 14 avril au prince Schwartzenberg, dit enfin que « ce n'est pas à la » puissance médiatrice à ouvrir la première la cam- » pagne ; que ce n'est pas avec trente mille hom- » mes qu'elle peut appuyer sa médiation, et que les » moyens les plus efficaces de négociation se trou- » vent dans le développement de forces plus im- » posantes ; qu'elle sera prête, le cas échéant, à pa- » raître en scène comme partie principale, et à » donner à ses paroles de paix l'appui nécessaire. »

Le grand mot de médiation armée était donc pro-

noncé; l'impétuosité inconsidérée de Narbonne en avait été la cause; le comte de Metternich avait même été déjà obligé de lui répondre que *l'Autriche* voulait sincèrement la paix, et y *forcerait* si l'on n'acceptait pas ce qu'elle croyait *acceptable*, attestant néanmoins *sa partialité en faveur de la France*, quoique toutes *les puissances* fussent *hostiles* contre elle et qu'il devint difficile de braver une *opinion si générale*. Sur l'apostrophe inattendue du ministre de France, « *Vous attendez donc les événements ?* » M. de Metternich répliqua avec fierté : « *Nous parlerions plus haut le lendemain d'une victoire !* » et ajouta : « Nous voulons une » *paix continentale* et l'établissement *d'une forte* » *puissance intermédiaire ;* si les alliés ont des » prétentions exagérées, l'Autriche pèsera dans » *l'autre balance*. »

Malgré les formes amiables dont M. de Metternich ne se départit jamais, le grand mot de *médiation armée* avait été lâché à Vienne ; il le fut également à Paris ; mais un mot plus alarmant encore allait y être prononcé. M. de Bassano, aussi inconséquent que Narbonne, et dominé comme lui par l'impérieuse volonté du maître, ayant accusé les vues secrètes de l'Autriche, le prince Schwartzenberg, dans un mouvement d'indignation, laissa échapper cette phrase : *La politique a fait le mariage, la politique pourrait bien le défaire*. L'Autriche, cependant, ne rompait ni ne voulait rompre avec la France; son but était de profiter d'une position favorable à ses intérêts et que les circon-

stances rendaient sûre. La Prusse et la Russie la pressaient de se déclarer; la sagesse de son souverain et de son cabinet préférait avec raison une médiation puissante à une lutte encore incertaine. Des intelligences réelles, quoique secrètes, avaient néanmoins toujours eu lieu entre les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg; il s'en était renoué de même nature entre l'Autriche et la Prusse. Dès la déroute de l'armée française en Russie, Alexandre avait été engagé à passer l'Oder et à s'avancer jusqu'à l'Elbe, en annonçant que l'Autriche prendrait couleur dès qu'elle serait en mesure de le faire. Nous avons déjà parlé de la lettre autographe de François II à Frédéric-Guillaume, où, engageant ce prince à seconder la Russie, l'empereur d'Autriche paraissait disposé à le seconder lui-même. Le comte de Narbonne était donc, toute révélation confidentielle à part, très-autorisé à croire que le cabinet de Vienne se détacherait de celui des Tuileries; mais quand le ministre français insistait pour que le général de Frimont commandant le corps auxiliaire en Gallicie, conservât ses anciennes positions, il ignorait la convention signée le 17 (29 mars) à Kalich (1) entre le comte de Nesselrode et le chevalier de Lebzeltern, qui décidait et traçait le mouvement de retraite du baron de Frimont, convention terminée par ces mots : « La présente transaction restera à jamais secrète » entre les deux cours impériales, et ne pourra,

(1) Voyez la pièce justificative B.

» de part et d'autre, être communiquée qu'à Sa » Majesté le roi de Prusse uniquement. » Tout cela n'était pourtant encore autre chose que des actes préparatoires du rôle de médiateur auquel on tendait.

Pour empêcher toute rupture de l'alliance de 1812 il aurait fallu satisfaire les justes prétentions de l'Autriche, si redoutables alors, et Napoléon mit une raideur, très-maladroite après la grande catastrophe qui l'avait frappé, dans sa conduite avec une puissance placée en armes sur son flanc droit, et qu'il soupçonnait en relations intimes avec ses ennemis déclarés ou secrets qui le poussaient à la guerre, de concert avec son peuple, sa cour et son armée.

Le cabinet de Vienne jugeait d'autant mieux les avantages de sa situation politique qu'il avait déjà reçu des offres de service de la part de quelques généraux français, auxquels l'empereur François II fit répondre qu'il ne pouvait les accueillir; *car*, disait-il, *infidèles à leur chef, ils me trahiraient dès qu'ils se le croiraient utile.* Il savait en outre que quelques hommes puissants en France envoyaient secrètement leurs soumissions au prétendant (Louis XVIII) quoique rien ne présageât encore sa réintronisation; aussi marchait-il sur un terrain rendu chaque jour plus solide, et s'apprêtait-il à appuyer de sa puissance militaire les négociations suivies habilement par son ministre, dans des vues pacifiques.

Une autre négociation très-importante sous plus

d'un rapport, et qui, secrètement alors, s'ourdissait comme une conjuration, c'est celle qui était ouverte avec le roi Joachim. L'impérieuse conduite de Napoléon avec son beau-frère et l'irascibilité de Murat en furent simultanément la cause. L'empereur des Français avait effrayé l'époux de sa sœur et sa sœur elle-même par le titre de roi de Rome conféré au jeune prince né de Marie-Louise; il les irrita bien plus encore par une lettre du 30 août 1811, où se trouvait cette phrase menaçante: « Rappelez-vous que je ne vous ai fait roi que pour » l'intérêt de mon système; ne vous y trompez pas, » si vous cessiez d'être Français vous ne seriez rien » pour moi. » Dans le cours des discussions qui eurent lieu alors entre Naples et Paris, Joachim rédigea lui-même une note où il répétait fréquemment: *non, le roi de Naples n'est pas le vassal de l'empereur*, oubliant ainsi et la main qui l'avait couronné et son propre serment, le bras enfin qui seul pouvait le soutenir ou l'abattre. Menacé par l'empereur des Français, il chercha un autre appui, et des pourparlers avaient déjà eu lieu à ce sujet. Dès qu'il eut quitté, le 16 janvier 1813 à Posen, le commandement d'une armée dont la retraite n'était plus qu'une fuite, et en eut remis le sort entre les mains de Beauharnais, toutes les idées ne roulèrent plus que sur les moyens qu'il pourrait employer pour conserver une couronne qu'il pensait devoir être ensevelie sous les débris du trône de Napoléon; il avait même exalé déjà sa malveillante humeur et presque dévoilé ses secrètes

pensées, le 15 décembre 1812, quand il dit en présence du prince de Neuchatel (Berthier) : « Per- » sonne en Europe (1) n'a de confiance dans la pa- » role de notre souverain ; j'aurais pu faire une » paix avec les Anglais ; je suis roi de Naples comme » l'empereur d'Autriche est empereur d'Autriche ; » *je puis faire ce que je voudrai.* »

Napoléon reprochait à Joachim l'évacuation de Wilna, qu'il eût été impossible de défendre ; le morcellement de l'armée, effet inévitable de sa désorganisation ; son départ, qu'il attribuait à une secrète convention avec l'Autriche. Aussi écrivait-il à sa sœur (2) : « Votre mari est très-brave sur le » champ de bataille, mais il est plus faible qu'une » femme ou qu'un moine quand il ne voit pas l'en- » nemi. » Et deux jours après à Joachim (3) : « Je » suppose que vous n'êtes pas de ceux qui croient » que le lion est mort et qu'on peut lui pisser des- » sus ; si vous faisiez ce calcul, il serait faux. Vous » m'avez fait tout le mal que vous pouviez ; le titre » de roi vous a tourné la tête ; *si vous désirez le* » *conserver, conduisez-vous bien.* » Ce qui blessa bien plus encore la vanité de Murat, ce fut cet article du *Moniteur* (4) : « Le roi de Naples a dû » quitter le commandement de l'armée, qu'il a

(1) Lettre du prince d'Eckmülh au duc de Frioul, du 3 février 1813.

(2) Lettre de Napoléon du 24 janvier 1813.

(3) Lettre de Napoléon du 26 janvier 1813.

(4) *Moniteur* du 27 janvier 1813. Nous avons cité à leur date

» remis au prince vice-roi. Ce dernier a plus d'ha-
» bitude d'une grande administration; il a la con-
» fiance entière de l'empereur. » C'était une insulte publique, et puisque Napoléon avait échappé et semblait encore en mesure de résister à ses ennemis, Murat devait déjà prévoir le jour où il descendrait du trône, sans l'espoir même de redevenir grand-duc de Berg, cette souveraineté qu'il trouva si mince ayant passé au fils de Louis Napoléon. Son orgueil souffrait autant que son ambition; il continua donc à rêver à cette défection, dont cependant l'idée l'effrayait; puis était-il sûr que des rois héréditaires, après l'y avoir entraîné, ne briseraient point un instrument qui aurait cessé de leur être utile, pour ne pas conserver dans leurs rangs le fils parvenu d'un chétif aubergiste de Cahors? Murat, grâce à son éclatante valeur, et à une effervescence républicaine plus tard abjurée par lui pour contribuer à élever sur le trône Napoléon, qui l'en récompensa en le mariant avec sa sœur, était monté jusqu'au pouvoir souverain dans un pays toujours destiné à vivre sous le sceptre d'une maison étrangère, quoique les habitants eussent sans cesse aspiré à se gouverner eux-mêmes. L'État de Naples, en effet, avait continuellement passé de la soumission à la révolte. République d'abord, puis tombé sous le joug romain; successivement dévasté par les Vandales, les Hérules, les Gépides, les

les deux lettres de Napoléon, pour rectifier l'erreur de Schoell, dans le tom. VII des pièces officielles.

Goths, les Lombards, les Huns, les Grecs et les Sarrasins, il devint royaume vassal du souverain pontife sous l'épée d'une race d'aventuriers normands, et sa couronne fut ensuite disputée par les Français, les Allemands et les Espagnols. Séparé de la Sicile ou uni avec elle, ce royaume passa sous la domination de Philippe V, comme héritier de Charles II; il fut cédé par le traité d'Utrecht à l'empereur Charles VI, mais sans la Sicile, alors attribuée au duc de Savoie, qui plus tard fut obligé d'accepter la Sardaigne en échange; il fut conquis par l'infant dont Carlos, fils puîné de Philippe V, qui fut reconnu roi des Deux-Siciles en 1738, lors du traité de Vienne, et qui l'abandonna à Ferdinand, son troisième fils, à son avénement au trône d'Espagne, le 10 août 1759, en statuant que les couronnes d'Espagne et des Deux-Siciles ne pourraient jamais être réunies. Naples fut arraché en 1806 à Ferdinand IV par la république française, reconquis par Ruffo, repris plus tard par Joseph Bonaparte, cédé enfin à Murat. Cet État ainsi balotté depuis tant de siècles n'avait pu, Joachim du moins le croyait, s'attacher intimement à une famille royale; mais l'héroïque guerrier se flattait de pouvoir rivaliser de fortune avec l'antique et chevaleresque race des Hauteville. Il ouvrit donc l'oreille aux insinuations qui lui étaient faites par les agents de la maison d'Habsbourg, qui eût mieux aimé voir sur le trône napolitain un soldat sans nom et sans appui, qu'elle pourrait un jour chasser à son profit, qu'un Bourbon, uni par le sang et

par un intérêt commun aux deux prétendants de France et d'Espagne. L'Autriche ne s'était point encore déclarée contre Napoléon, mais dans l'expectative d'une guerre possible, son union avec Joachim devait renforcer sa position politique déjà si belle, et donner plus d'importance à sa puissance militaire en divisant moins ses forces agressives. Les choses cependant en restèrent là, soumises de part et d'autre aux chances encore incertaines de la guerre ou de la paix.

Joachim, cependant, aurait voulu sauver à la fois et son trône et celui de Napoléon; aussi écrivit-il à celui-ci (1) pour l'inviter, au nom de l'humanité, de son salut et de sa gloire, à mettre enfin un terme à une guerre désastreuse à la fois pour la France, pour l'Europe et pour Naples principalement, où les carbonari, devenus royalistes à l'instigation des Anglais, menaçaient d'un soulèvement. Ni cette lettre, ni celles adressées à l'impératrice Marie-Louise n'obtinrent aucune réponse; mais comme il ne lui fut point fait de reproches sur ses relations avec l'Autriche, il crut ses menées ignorées, se rassura et attendit les événements, dans l'incertitude alors presque générale de la direction que suivrait le cabinet de Vienne.

Ce qui avait rendu nécessaires les hésitations de l'Autriche, c'étaient celles de la Russie, qui marchait avec d'autant plus de lenteur que le feld-maréchal Koutousoff ne cessait de conseiller à son

(1) Lettre de Murat à Napoléon, du 5 avril 1813.

maître de chercher tous les moyens de conclure la paix. Ce général, exténué de fatigue, mourut enfin à Buntzlau le 16-28 avril, heureux d'échapper au danger de voir, dans une guerre offensive contre le plus grand capitaine du siècle, se flétrir des lauriers qui acquirent à sa mémoire le plus honorable de tous les titres, celui de sauveur de sa patrie. Toutefois, le système de guerre qu'il finit par suivre, après y avoir d'abord dérogé, ne fut point entièrement abandonné ; car les deux monarques de Prusse et de Russie, tout en marchant en avant, étaient décidés, en cas de non réussite complète dans leurs opérations militaires, à se retirer avant que leur défaite fût consommée, afin de pouvoir le faire avec ordre et sûreté ; leur but eût été d'entraîner l'ennemi loin de sa base d'opérations, et de le priver ainsi de ses renforts, tandis qu'ils se rapprocheraient des leurs. Dans cette combinaison, la multitude de leurs troupes légères aurait harcelé ses flancs et enlevé ses transports ; nouveau piége tendu à son audace. En agissant ainsi l'on espérait ruiner l'armée française, et par cette ruine décider l'accession à la coalition de l'Autriche, déjà en force sur la droite de Napoléon, et bientôt, peut-être, sur ses derrières.

Quant à la lenteur des deux monarques à se porter au delà de l'Elbe, lenteur qui paralysait l'élan insurrectionnel allemand, elle était due en partie à la nécessité de rassembler leurs forces pour donner plus de poids aux proclamations dans lesquelles les généraux russes attestaient le désintéressement

et la générosité du tzar; puis, la plus grande masse de ces forces était employée alors à bloquer ou assiéger les forteresses de la Vistule, de l'Oder et de la Sprée. Thorn avait été investi par Tchitchagoff, que Barclay remplaça le 14 février, ce qui retenait sous les murs de cette place le meilleur des généraux russes, en l'absence duquel le commandement de l'armée fut donné au comte de Wittgenstein. Le siége de Dantzick, commencé le 18, et les corps qui bloquaient les autres forteresses, enlevaient encore à l'armée agissante un grand nombre de troupes. On parvint cependant à mettre enfin sous les armes environ cent cinquante mille hommes, auxquels le roi de Prusse devait en joindre quatre-vingt mille, sans compter les garnisons des places fortes. Cette réorganisation de l'armée prussienne, qui monta subitement à cent vingt-huit mille cinq cents hommes, fut le miraculeux résultat du plan de recrutement conçu par Schanrhorst et de l'élan de la population. Pour fournir le matériel de cette armée l'on avait remplacé dans les forteresses les canons de bronze par des canons de fonte; on avait ramassé cent cinquante mille fusils, non compris les soixante mille que la Russie avait livrés; on avait fait des achats d'armes, d'équipement et de munitions en Autriche; enfin l'Angleterre avait fourni, outre des secours du même genre, 7,000,000 sterlings (168,000,000 de francs) contre la promesse réciproque, d'une part, de pousser vigoureusement la guerre, d'une autre, de faire en sorte que le territoire de l'État s'étendît

au delà des limites qu'il avait en 1806. C'est dans ces dispositions et avec une partie de ces forces que les deux monarques arrivèrent à Dresde le 24 avril 1813, et se disposèrent à se porter sur la Saale.

Dès la fin de février, le roi de Saxe avait quitté sa capitale pour se mettre sous la protection de l'Autriche, dont il adoptait la politique expectante; il publia, en date du 23 du même mois, une proclamation dans laquelle, en annonçant sa retraite, il invitait ses sujets à la fidélité, exprimait son espoir de retourner parmi eux à l'aide de son *puissant allié*, et rappelait les efforts que durant quarante-cinq ans il avait faits pour le bonheur de ses peuples. En effet, rien de plus admirable que la précédente conduite de ce prince. Né en 1750 d'Auguste III, auquel il succéda en 1763, Frédéric-Auguste trouva son pays dévasté par sept années de guerre et d'occupation militaire. Pieux sans bigoterie, généreux sans profusion, bon sans faiblesse, pénétré de ses devoirs et assez éclairé pour les bien remplir, il parvint, avec une rapidité merveilleuse, à guérir toutes les plaies, à tarir toutes les larmes. Sous sa paternelle et judicieuse administration, bientôt la Saxe renaquit pour ainsi dire de ses cendres, plus riche, plus heureuse et plus prospère qu'elle ne le fut jamais. Ayant pris part, non par ambition mais comme membre de l'Empire, aux campagnes de 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, il fournit pour son contingent un petit nombre de cavaliers, préférablement à des fantassins, qui, en grévant moins son trésor, eussent

coûté plus de sang à ses peuples ; calcul vraiment philanthropique, unique peut-être dans l'histoire des princes. Il se réfugia enfin dans le système de neutralité de la Prusse, fut fidèle à cette puissance en 1806, et se voua ensuite, par nécessité, à celui qui lui conféra le titre de roi et lui donna le grand-duché de Varsovie. Mais dans son imprudente candeur, Frédéric-Auguste allait se mettre en opposition avec le vœu général et hautement manifesté de son peuple, et se placer ainsi parmi les princes que proscrivait la déclaration des alliés. Cela était d'autant plus dangereux que la Prusse, qui n'avait jamais construit de forteresses sur ses frontières méridionales, dans l'espoir d'atteindre tôt ou tard les rives de l'Elbe, afin de couvrir sa capitale trop rapprochée des limites de son territoire, ne pouvait donner une certaine consistance à sa monarchie, pourvoir à la sécurité de son centre et obtenir une frontière respectable, qu'en réunissant à ses États une partie du nouveau royaume de Saxe. Certes ! il ne fallait, pour lui fournir l'occasion de s'accroître légalement aux dépens de la Lusace, déjà implicitement promise au cabinet de Berlin, que le départ de Frédéric-Auguste pour les États autrichiens ; sa proclamation et son désir connu de ne point s'unir aux alliés, autorisaient Frédéric-Guillaume à s'emparer de cette province. Cependant, comme il était d'une haute importance pour ce monarque d'occuper les places fortes de la Saxe et de rallier à lui l'armée, et surtout l'excellente cavalerie saxonne, sur la coopération de laquelle

l'ennemi comptait, il fit près du roi qu'il acquérait le droit de dépouiller de nobles et vives démarches pour lui faire embrasser la cause de l'Allemagne; car l'intérêt d'affranchissement et de conservation cédait encore à cette époque à celui que commandait et justifiait peut-être une saine politique.

Nous parlerons plus loin et avec plus de détail des affaires de Saxe; c'est sur la Pologne, toujours fidèle à la France, que nous devons diriger ici nos regards. Le grand-duché était déjà conquis et occupé par les Russes qui en convoitaient la possession légale, comme elle l'était alors par l'Autriche; sujet de dissentiment non avoué entre les deux puissances. Cependant le corps polonais s'était retiré avec ordre, en conservant son artillerie, après s'être héroïquement distingué dans toutes les affaires auxquelles il avait pris part, quoiqu'il n'eût jamais été traité avec la même faveur que le reste de l'armée alliée et que l'on eût toujours repoussé ses justes réclamations. Cependant, après la retraite effectuée, on vit le gouvernement polonais, prêt à être écrasé par les Russes, chercher encore à lever vingt-cinq mille conscrits et trente mille hommes, sous la qualification de gardes du pays (1), indépendamment de douze à quinze mille cavaliers sous les ordres de Poniatowski. Une énergique proclamation (2) invitait la population polonaise à la persévérance dans la défense de l'État; mais l'armée n'en

(1) Le 20 décembre 1812.
(2) Le 8 janvier 1813.

fut pas moins contrainte à quitter Varsovie, à se retirer le 7 février sous Cracovie, et enfin à traverser, en mai, les États autrichiens. En même temps les Russes établissaient dans ces pays, sous la direction du sénateur Lanskoï, un gouvernement provisoire qui, par les formes et les actes de son administration, semblait annoncer une prise de possession irrévocablement résolue.

Tandis que les deux cours impériales de Vienne et de Saint-Pétersbourg n'étaient point encore décidées à s'unir contre Napoléon, et qu'on ignorait si les négociations entamées aboutiraient à une paix ou à une guerre générale, le prétendant (Louis XVIII), recevant en secret des offres de service de la part des royalistes français, et même de quelques personnages longtemps ses ennemis politiques, crut devoir solliciter l'appui des deux monarques de Prusse et de Russie. Ce fut à Dresde, qu'après avoir passé à Saint-Pétersbourg, le comte de la Feronnays atteignit l'empereur Alexandre, lui fit la proposition d'un mariage entre le duc de Berry et la grande-duchesse Anna-Paolowna. Il n'obtint aucun succès dans cette mission près d'un souverain qui alors ne croyait pas possible la restauration du trône de la maison de France, et paraissait, dans le cas d'un succès définitif, avoir conçu des idées très-opposées à cette restauration. Alexandre, d'ailleurs, couvait trois griefs contre l'aîné des Bourbons : son départ de Mittau; ses déclamations contre la constitution des cortès, que l'empereur lui-même reconnut; son refus, en cas de réintronisation, de confirmer la

vente des biens nationaux. Vainement le prince exilé avait-il fini par céder sur ce dernier point et répandu une déclaration (1) dans laquelle il promettait à toutes les classes du peuple ce que raisonnablement elles auraient pu désirer ; en vain avait-il écrit au tzar en faveur des Français prisonniers de guerre : *Peu importe sous quels drapeaux ils ont servi ; ils sont malheureux ; je ne vois parmi eux que mes enfants ;* vainement avait-il remis ses intérêts entre les mains de l'ardent antinapoléonien général Pozzo di Borgo, devenu si zélé pour la légitimité et envoyé par lui en Russie, où il avait déjà acquis des droits à la faveur d'Alexandre, qui le plaça près de Bernadotte en qualité d'agent politique et militaire. Le prétendant porta même, ce qu'il considérait comme une séduisante condescendance, jusqu'à faire passer, par son ministre M. de Blacas, à son secret chargé d'affaires, le comte de Briou, une note que le duc de Serra-Capriola mit sous les yeux de l'empereur ; note dans laquelle il promettait, *d'un trait de plume*, la restitution de la Belgique. En conséquence il demandait que des troupes « embarquées sur la Baltique fussent dirigées vers les côtes de France, ayant le roi à leur » tête ; elles entreraient, disait-on, dans un pays » dépourvu de tous moyens de résistance, le mécontentement des Français ne devant pas tarder » à éclater dès qu'il trouverait un semblable point » d'appui. Ce plan devait réunir tous les avantages

(1) Voyez la pièce justificative C.

» possibles pour la France et pour la Russie : pour » la France, par l'effet que produirait la présence » du roi dans des provinces qui lui étaient toujours » restées dévouées. Sa Majesté, poursuivait-on, y » avait eu constamment des intelligences et des par- » tisans qui se réuniraient au premier signal et » s'approcheraient bientôt de Paris, où, sa procla- » mation à la main, le roi serait reçu avec trans- » port; pour la Russie, par l'importante diversion » qui mettrait à sa disposition la Pologne, la Prusse, » l'Allemagne et l'Autriche même; car cette der- » nière puissance se trouverait dans l'anéantisse- » ment de l'usurpateur le seul moyen de rentrer » dans la possession des territoires qui lui avaient » été enlevés. »

Cette promesse de rendre des provinces que la France croyait lui être définitivement acquises, comme le complément de son système politique, que d'ailleurs on ne se flattait pas d'arracher à Napoléon dont la chute n'était pas l'objet de la guerre; cet espoir de remonter si facilement sur le trône par une insurrection populaire, à la faveur d'une invasion de troupes russes, tout cela prouvait combien le prince exilé, ainsi que son ministre, appréciaient mal l'esprit, les intérêts, les vanités de cette France, telle que l'avaient faite sa révolution, ses longs triomphes et le règne de l'homme prodigieux qui la gouvernait. Ils ne jugeaient pas plus sainement les vues de l'Autriche qui, dégoûtée d'une possession lointaine, devait plutôt chercher un dédommagement vers des provinces plus rappro-

chées d'elle; ni les intentions d'Alexandre qui, ayant déjà mis la main sur la Pologne, se regardait comme inattaquable, et éprouvait en outre pour Louis XVIII une répugnance invincible, quoiqu'on eût cherché à la combattre, en ramassant dans une notice biographique tous les actes de nature à faire valoir les dispositions généreuses de ce prince, notice qui fut adressée alors à toutes les cours alliées, et que Zéa-Bermudès envoya aux cortès de Cadix, pour y atténuer l'effet des propos indiscrets tenus par le prétendant, auquel on voulait rendre les Espagnols favorables.

Durant cette infructueuse intrigue du prétendant, Pilau, Thorn et Spandau étaient tombées au pouvoir des Russes; l'insurrection se propageait ou se préparait sur différents points; et le pouvoir de la France se trouvait ainsi paralysé aux bouches de l'Ems, du Weser et de l'Elbe, où elle ne pouvait se maintenir que sous la protection de forces imposantes. En effet, la fermentation qui se manifestait dans toutes les têtes germaniques n'était point étrangère aux habitants d'Hambourg, ville ruinée tant par le système continental et la confiscation des marchandises anglaises que par les contributions et réquisitions. Son peuple, tout exaspéré qu'il était, avait pourtant été maintenu dans la soumission jusqu'au 24 février 1813, jour où une querelle, légère en apparence, survenue à la porte d'Altona entre quelques hommes de la populace et les douaniers français, prit le caractère d'une véritable et sanglante émeute. Les employés

sont chassés et poursuivis, les corps-de-garde démolis et les palissades enlevées, malgré le feu protecteur que la troupe dirige sur les mutins; quelques maisons françaises sont pillées; on arrête enfin ce désordre en saisissant et faisant fusiller plusieurs des insurgés, ce qui rétablit le calme, mais en laissant dans les esprits une sourde irritation. L'annonce de l'occupation de Berlin par les Russes, et de la renonciation du duc de Mecklemberg à la confédération du Rhin, vint bientôt l'accroître (1). Le partisan Tettenborn s'étant montré alors aux environs de la ville, après avoir battu et tué le général Morand qui se retirait de la Poméranie, une députation fut envoyée au commandant russe qui, entré le 18 mars à Hambourg, y fut salué des vives acclamations du peuple. Il se hâta de lever des corps de volontaires, la bourgeoisie s'y précipita; mais les timides magistrats, rendus prudents par les souvenirs du passé et par la crainte d'un plus funeste avenir, furent loin de seconder cette belliqueuse ardeur et hésitèrent à lier leur sort à celui des alliés dont le triomphe ne leur semblait point encore assuré. Le nom seul de Napoléon les glaçait d'effroi, et ils n'étaient pas même sans inquiétudes à l'égard de leurs voisins les Danois, dont la conduite alors leur semblait des plus équivoques.

Malgré l'intime union des deux cabinets de

(1) Le 12 mars.
(2) Le 14 mars.

France et de Danemark, depuis surtout les événements de Copenhague, malgré la haine profonde que le gouvernement danois portait aux Anglais, la navigation de Londres à Altona n'avait point été interrompue. Enfin, quoique les troupes danoises eussent ardemment servi Napoléon contre le colonel Schill et le prince d'Oëls, le cabinet de Copenhague, effrayé des événements qui se préparaient et des pertes dont il était menacé, paraissait vouloir se rapprocher du cabinet de Saint-James qu'il avait en horreur, et de celui de Saint-Pétersbourg qu'il redoutait. Il espérait ainsi être protégé contre la Suède, dont les troupes avaient débarqué le 25 mars à Stralsund, où elles attendaient l'arrivée du prince de la couronne. Dès la fin de décembre 1812, des conférences avaient eu lieu à Stockholm, dans la vue d'obtenir du gouvernement danois la cession de la Norwége promise à la Suède par la Russie, en dédommageant la partie lesée par un accroissement de territoire au nord de l'Allemagne, et l'on exigeait en conséquence la réunion des troupes danoises à celles des alliés. Mais que pouvait-on lui offrir à cet effet, dans ces conférences reportées ensuite à Copenhague, et suivies dans cette résidence par le prince Dolgorouki pour la Russie, et pour la Suède par le comte de Mœrner? Ce ne pouvait être les villes anséatiques, dont le commerce anglais désirait l'indépendance; ni le Mecklembourg, uni à la Russie par les liens du sang; ni le Hanovre, patrimoine de la maison régnante dans la Grande-Bretagne; ni la Westphalie, que récla-

mait le roi de Prusse ; ni la Hollande, qu'en raison de tant d'intérêts politiques et commerciaux l'Angleterre n'aurait jamais voulu voir courbée sous le joug danois ! Enfin, nulle de ces contrées n'était encore tombée sous la main des alliés. Les promesses faites ou à faire étaient donc illusoires, car Napoléon, quoiqu'il eût relevé le Danemark des clauses de son alliance du 31 octobre 1807, n'en était pas moins en forces pour s'opposer à l'effet d'arrangements territoriaux encore éventuels. Au sein de ces difficultés, la Suède se réduisit à demander l'évêché de Drontheim, ce qui fut refusé ; mais l'on consentit à rompre avec la France, et à occuper tant Hambourg que la Basse-Saxe, en établissant une ligne de neutralité.

Sur ces bases et les ouvertures faites par l'empereur de Russie au cabinet danois, celui-ci envoya le 4 avril le comte de Moltke à Kalisch et le comte de Bernstorf à Londres. Ce ministre, fils et successeur d'un homme de génie à qui le Danemark dut longtemps sa prospérité, alla jusqu'à promettre l'accession de sa cour à la ligue du Nord, mais à condition que son pays en recueillerait les plus grands avantages. Ses négociations n'eurent cependant pas le succès dont son roi s'était flatté, en dépit de la folle exagération de ses vœux ; ce n'était rien moins que la restitution des îles de Sainte-Croix, Saint-Thomas et Héligand ; celle de sa flotte, une indemnité de six cent mille livres sterling (quatorze millions quatre cent mille francs) pour les pertes essuyées en Seeland ; la garantie de ses possessions,

et notamment de la Norwége ; la cession des villes de Hambourg, de Lubeck, et un subside pour l'entretien des troupes destinées à s'emparer de ces deux villes.

Ce qui enhardissait le cabinet danois à se permettre des demandes aussi extravagantes, c'était la légèreté avec laquelle le prince Serge Dolgorouki avait, sans pouvoirs à cet égard, accédé aux vœux du roi, qui croyait sa coopération d'une importance telle qu'elle ne saurait être assez payée. Le ministre russe s'était même permis d'inviter Tettenborn à livrer les deux villes anséatiques aux troupes danoises stationnées dans le Holstein, et dont le général déclara au partisan russe qu'il avait reçu de son maître l'ordre de les occuper. Tettenborn s'y refusa, mais en déclarant qu'il accepterait le secours des Danois en cas de besoin. Cependant Dolgorouki fut désavoué, et Bernstorf n'avait pas même été écouté par le ministère anglais. Ce cabinet éprouvait alors une vive opposition relativement aux clauses du traité signé avec la Suède à Oërebro le 3 mars 1813; traité curieux en ce qu'il taisait ce qui y était implicitement convenu ; car, quoiqu'on n'y parlât point de la Norwége, l'Angleterre y accédait aux conventions conclues entre la Russie et la Suède, s'engageant à la seconder de ses armées de terre et de mer. Or, comme la cession de ce royaume était le nœud de la convention à laquelle on acoédait, la communication au parlement britannique de ce traité avec Sa Majesté Suédoise parut attentatoire à l'honneur du pays, et Ponsomby, qui

demanda qu'on en suspendît l'exécution ; en traça ainsi la bizarre origine : « Napoléon avait consenti » à la conquête de la Finlande qui ne lui apparte- » nait pas ; la Russie en indemnise la Suède par la » Norwége, sur laquelle elle n'a aucun droit, et » l'Angleterre promet au Danemark un équivalent » de ses pertes, pris dans la Basse-Saxe, encore » occupée par la France. » Le ministère cependant triompha de cette opposition dans les deux chambres.

Cet incident parlementaire nous conduit naturellement à examiner ici ce dont s'occupait alors le cabinet britannique, qui allait plus que jamais devenir le grand ressort de la politique européenne. Le principal avantage de ce cabinet sur tous ceux du continent était d'avoir seul un système d'État positif, fondé sur les intérêts essentiels, et suivi avec une imperturbable constance en dépit des révolutions ministérielles. Ce système, conçu par Guillaume d'Orange à l'époque où la Grande-Bretagne eut à lutter contre la prépondérance que, depuis le ministère de Richelieu, la France avait acquise et que le règne de Louis XIV porta au plus haut degré ; ce système, disons-nous, consistait, d'une part, à élever sa puissance commerciale et maritime, soit par des traités, soit par les armes, au-dessus de celle de tous les États du continent ; d'une autre part, à ne cesser d'effrayer l'Europe sur l'idée d'un projet supposé d'empire universel conçu par la France, seule rivale qu'elle redoutât encore. Les deux Pitt se tinrent constamment dans

cette voie; le cabinet de Saint-James y demeura sous le ministère de Castlereagh. Dans la langue politique de la Grande-Bretagne, vouloir réduire la France à ses *limites naturelles* (seul espoir auquel on osât se livrer alors), c'était, en termes mieux voilés, vouloir ruiner cette puissante rivale. L'Angleterre fit donc les plus grands efforts pour soutenir les alliés et les déterminer à continuer la guerre; ses agents diplomatiques les y poussèrent par des promesses et des subsides. Pour subvenir à l'acquittement de ceux-ci, le parlement impérial vota, sur la proposition qui lui en fut faite, le 31 mars 1813, un budget de soixante-douze millions sterlings (un milliard sept cent vingt-huit millions de francs de France), somme couverte, outre les revenus de l'Angleterre et de l'Irlande, par vingt et un millions sterlings de taxe de guerre, un emprunt de vingt et un millions et un vote de crédit de six millions.

La même session fut remarquable sous d'autres rapports, car l'on y traita plusieurs questions vitales pour le pays: celles de la compagnie des Indes, du rachat de l'impôt territorial, de l'accroissement du fonds d'amortissement; vaine charlatanerie! car l'amortissement, fruit d'un surcroît d'impôt, accroît plus la dette qu'il ne la diminue. Mais, parmi les questions vitales, la plus importante fut celle de l'émancipation des catholiques, sur la demande de leur ardent orateur Gratam. Sa proposition eût été accueillie si elle n'eût été subordonnée au droit de voter dans les deux chambres; amendement adopté

qui fit retirer la motion de leur défenseur. Cette réserve était non-seulement humiliante pour les dissidents, mais contraire aux vues d'un parti politique qui, en renforçant par eux les bancs de l'opposition, espérait arriver ainsi à la réforme parlementaire; réforme qui doit battre en ruines une constitution jusqu'ici soustraite à l'action désorganisatrice de son principe théorique par des fictions qui en atténuent l'effet. On connaît si peu cette constitution, dont néanmoins on parle tant, qu'il nous semble utile de noter ici l'un de ses vices, contre lequel on chercha le remède durant cette session, en créant un vice-chancelier saisi des affaires relatives aux banqueroutes qui se multipliaient d'une manière effrayante et encombraient la cour de chancellerie. Cette cour, fondée dans des temps où moins de conflits particuliers avaient lieu, ne suffisait plus à l'exercice des fonctions qui lui étaient confiées. En effet, comment un seul homme pouvait-il être à la fois président de la chambre haute et rapporteur des sentences d'appel à cette chambre; provocateur des changements à faire dans les lois fondamentales; unique juge des contestations sur les matières territoriales, sur les contrats de mariage, les partages de fortune, les testaments, douaires et légitimes, sur la rupture des sociétés, les comptes à vérifier, les banqueroutes, les appels interjetés des colonies? Comment le même homme eût-il pu être en outre le curateur des veuves, des orphelins, des idiots, des interdits, des hôpitaux, des universités, des corporations de l'Église et du

théâtre; enfin être chargé de la nomination des juges de paix? Inconcevable institution, vantée dans le roman politique de Delolme, et dont l'existence est un véritable et perpétuel déni de justice! Après ce léger aperçu de la session du parlement anglais, reportons notre vue sur le continent qui, pour combattre la France, allait avoir à puiser dans le trésor de sa rivale, dont l'importance devenait ainsi souverainement dominatrice sur le corps politique européen.

La conduite du Danemark était alors celle qu'on a constamment vu tenir par tout État faible, en butte aux intérêts et aux exigences politiques des gouvernements forts, qui veulent les entraîner dans leurs propres voies et les rendent souvent victimes des actes qu'ils leur ont imposés. Telles furent la Savoie entre la France et l'Autriche, la Prusse entre la France et la Russie; et on les accuse du système de ruse que leur position leur commande! Le Danemark, puissance maritime et commerciale, ne pouvait échapper sur mer à l'Angleterre, sur terre à la France; l'une pouvait le ruiner, l'autre pouvait le détruire; aussi, autant par vengeance que pour son salut, le cabinet de Copenhague se jeta-t-il dans les bras de Napoléon qui, par ses armées, garantissait son territoire. Allié de ce prince depuis six ans, il avait à sa voix, en 1809, fait poursuivre, comme nous l'avons dit, Schill et le prince d'Oels, et empêché ainsi une insurrection générale dans le nord de l'Allemagne. Menacé par les alliés depuis les désastres des armées françaises, mais ne pou-

vant sans danger abjurer une alliance qui cependant ne lui était plus secourable, au moment où l'ennemi était à sa porte, il avait, d'accord avec Napoléon, cherché à conclure la paix et à obtenir les villes de Hambourg et de Lubeck, ce qui eût couvert ses frontières et fût devenu un gage, soit pour la conservation de la Norwége, soit pour lui servir d'indemnité en cas de perte de ce royaume. Cette occupation des plus importantes villes anséatiques était également utile à Napoléon, allié secret des Danois, quand même ils se fussent ostensiblement réunis à ses ennemis. Mais les tentatives faites à cet égard par le cabinet de Copenhague ayant échoué en Angleterre, il n'en continua pas moins à paraître dans les mêmes sentiments qu'il fit manifester à Kalisch par le comte de Moltke. Il promettait aux alliés de leur fournir vingt-cinq mille hommes, tandis qu'il combinait avec les Français les moyens de leur livrer Hambourg, ce qui les rendrait maîtres des bouches de l'Elbe et gênerait les communications de l'Angleterre avec le continent. Tettenborn, qui avait refusé les secours offerts par les Danois, les réclama quand il vit les Français, déjà forts sur la rive gauche du fleuve, se fortifier en outre dans une partie de l'île de Wilhelmsbourg.

Mais, tandis qu'il reçoit ces alliés suspects le 10 mai, le président de Kans négocie avec le général français. Les troupes danoises quittent la ville le 19, se rangent sous le commandement du maréchal Davoust et le partisan russe est contraint à se retirer le 50. Les Français entrent à Hambourg

qu'ils frappent d'une contribution de cinquante millions impossibles à payer par une ville dont le commerce, sa seule richesse, est totalement ruiné, dont les principaux habitants sont en fuite, et l'on y pourvoit par la spoliation de la banque, en vertu d'une lettre de Napoléon où il était dit : « *Vous sentez bien que je ne puis rendre un décret pour cela.* » Après avoir ainsi dévoilé sa politique, le gouvernement danois s'empressa d'envoyer en Norwége le prince Christian-Frédéric pour mettre ce royaume en sûreté. Mais cette conduite autorisait la Suède à se procurer, aux dépens d'un ennemi déclaré, l'indemnité qui lui était due pour la perte de la Finlande, et que la Russie lui avait promise; la cession lui en était même garantie par l'Angleterre qui, aussitôt après l'occupation de Hambourg par le prince d'Eckmühl, bloqua les bouches de l'Elbe et menaça de nouveau Copenhague. C'était un avantage pour Napoléon qu'un poste aussi important sur la rive droite du fleuve, dont il tenait déjà les principales forteresses. Mais si la politique danoise, qui le lui procurait en se montrant agressive contre la Suède, la Prusse et le roi d'Angleterre même, en qualité de souverain du Hanovre, empêchait d'armer tout le nord de l'Allemagne sous la direction du baron de Stein, homme ardent, à tête aussi forte que lumineuse, les troupes aux ordres du maréchal Davoust se trouvaient pourtant paralysées, par la nécessité de contenir dans l'obéissance une ville populeuse et mécontente, de surveiller les communications de l'Angleterre, et

de tirer des malheureux Hambourgeois, soit en argent, soit en effets utiles, les fonds dont Napoléon avait besoin. D'ailleurs Bernadotte tenait aussi en échec le prince d'Eckmühl.

En effet, le prince royal de Suède, au moment de son embarquement à Karlskronn, avait adressé, le 8 mai, à ses *frères d'armes*, une proclamation dans laquelle, en protestant n'avoir d'autres vues que *la paix générale*, il invitait ses soldats à se rendre dignes des peuples qui leur *tendraient les bras;* puis, dans une instruction au général de Rosen, il lui avait recommandé de surveiller Hambourg, où son approche réveillait de flatteuses espérances, et surtout d'avoir l'œil sur les Danois qui venaient de se réunir aux Français. Dans la crainte que le cabinet de Copenhague profitât de son absence pour tenter, de la Norwége, une expédition contre les provinces suédoises, il avait paré à ce danger en plaçant sur les frontières du royaume un corps sous les ordres des maréchaux Toll et Essen. Ce ne fut qu'après avoir pris ces sages précautions qu'il alla en Poméranie se mettre à la tête des trente mille hommes avec lesquels il devait prendre part aux opérations militaires des alliés.

Si, relativement aux Danois, à Hambourg et à Bernadotte, nous avons un peu anticipé ici sur les faits secondaires de la campagne de 1813, c'est en raison des intérêts politiques qui s'y rattachent ou s'y rattacheront un peu plus tard. Revenons maintenant à Dresde, où les habitants, mécontents d'être abandonnés par leur roi, étaient tout aussi disposés

que ceux de Hambourg à secouer le joug des Français. Ceux-ci avaient d'abord eu l'intention de défendre cette ville, mais s'étaient contentés d'en faire sauter le pont après l'avoir évacuée, et les souverains alliés y étaient aussitôt entrés. C'est alors que le duc d'Anhalt-Dessau se détacha de la Confédération du Rhin, tant pour son propre compte que pour celui du duc d'Anhalt-Cœthen son pupille. Déjà avait eu lieu la capitulation de Czenstochowa, le 5, et de Thorn, le 16 avril. Le 26 les Français évacuèrent la forteresse de Spandau. C'étaient d'utiles succès pour les alliés auxquels ils rendaient disponibles des troupes dont on avait le plus grand besoin ; mais ces succès n'avaient été obtenus que sur les débris d'une armée désorganisée. On avait négligé d'écraser, au moment où elle était faible encore, celle du vice-roi d'Italie, qui, par des renforts journellement reçus, commençait à se montrer sous un respectable aspect devant une armée qui s'étendait sur la rive droite de l'Elbe, depuis la porte de Hambourg, où Bernadotte n'était pas encore arrivé, jusqu'aux montagnes de la Bohême, sans posséder même les principales forteresses qui défendent le fleuve. Enfin, quand cette armée alliée fut entièrement réunie, par la jonction des corps prussiens de Blücher, York et Bulow aux troupes russes, quoiqu'elle montât sur le papier à plus de cent cinquante mille hommes, elle n'en avait réellement sous les armes qu'environ cent onze mille.

Avec ces forces, trop peu considérables pour espérer raisonnablement des succès sur un ennemi

encore formidable, rien n'était autant à désirer que l'intervention de l'Autriche, soit comme alliée, soit comme médiatrice. Sa prudence inspirait des alarmes, et la conduite du roi de Saxe semblait être une échelle sur laquelle on pouvait mesurer la sienne. La réponse qu'il avait faite aux lettres du roi de Prusse (1) n'avait rien de satisfaisant; il s'y refusait aux propositions des alliés, se retranchait dans le système de modération adopté par l'Autriche, demandait qu'on respectât ses sujets et qu'on lui remît le district occupé de Cotbus. Était-il guidé par la crainte d'une vengeance possible et prompte de la part de Napoléon, dont il ne croyait pas la puissance abattue, ou par son respect pour la foi due au serment qu'il lui avait prêté comme à un bienfaiteur? Espérait-il enfin concilier ces deux sentiments en se liant à l'Autriche médiatrice? Ce malheureux et vertueux prince fut sur le point de changer de système quand il sut que la Prusse se joignait à la Russie; et, quoiqu'on l'eût vu quitter Dresde, la direction de son voyage vers les États autrichiens fit encore espérer qu'il adopterait une politique semblable à celle qu'on se flattait devoir être la saine et conservatrice politique du cabinet de Vienne. Ce qui rassurait à cet égard, c'était la lettre que Frédéric-Auguste écrivit le 19 avril au gouverneur de la forteresse de Torgau, et dans laquelle il lui annonçait qu'il avait conclu avec le

(1) De Ratisbonne, en date du 29 avril.

gouvernement autrichien un accord qui rendait leurs intérêts inséparables ; qu'il prendrait part à la médiation proposée par le cabinet de Vienne, et que, pour en faciliter le succès, il consentirait à la cession du grand-duché de Varsovie, si elle devenait une condition indispensable de la paix ; que, dans ce cas, l'Autriche s'engagerait à faire obtenir au roi une indemnité aussi considérable que les circonstances pourraient le permettre; disposition dont il fut donné notification au monarque prussien. Enfin, le général Thielmann, commandant de Torgau, ayant éludé l'ordre reçu par lui d'envoyer une partie de son artillerie à Wittemberg, occupé par les Français, le roi approuva sa conduite le 30 avril, sur le motif que cet envoi aurait été contraire à ses engagements avec l'Autriche.

Cette conduite équivoque de Frédéric-Auguste était cependant très-peu rassurante pour les alliés ; on voyait clairement la répugnance qu'il éprouvait à se détacher entièrement de celui qui l'avait favorisé antérieurement, et avec lequel il entretenait peut-être encore des relations secrètes ; du moins le soupçonnait-on, ce qui, du reste, plaçait, à son égard, la Prusse dans une situation semblable à celle de la Suède par rapport au Danemark. Ce qu'il y avait de certain, c'est que le roi de Saxe ne se réunirait point activement aux alliés, qu'on était encore dans l'incertitude sur l'accession de l'Autriche, et qu'on ne voyait pas jusqu'alors la portion la plus considérable et la plus importante des princes de la Confédération du Rhin se dis-

poser à rompre les liens qui les unissaient à la France.

L'armée combinée, qui avait un moment compté sur les excellentes troupes saxonnes, ne recevait que de lents et faibles renforts; elle était même obligée d'en retarder la marche pour couvrir les siéges et blocus des places situées aux environs de sa position. Sa situation était donc éminemment critique, au moment où on la croyait des plus brillantes; elle venait même de la rendre plus hasardeuse encore en se portant sur Leipsick, ce qui la plaçait en avant des forteresses occupées par l'ennemi; mais les alliés ne croyaient pas à la rapidité que Napoléon mit dans la formation et la marche de ses armées; puis ils voulaient à toutes forces couvrir la Saxe, et ne point compromettre en Allemagne un crédit que le plus léger mouvement rétrograde eût altéré.

Tel était l'état des choses au premier mai 1813, et nous retournerions ici vers Napoléon pour exposer les moyens qu'il employa dans la création d'une armée nouvelle et nombreuse, si nous ne croyions pas devoir le disculper du tort d'avoir laissé sur l'Oder et la Vistule environ cinquante mille hommes qui l'eussent mis à même d'agir hostilement avec plus de promptitude.

Premièrement, quand il quitta son armée à Smorgoni en lui promettant de puissants secours, il se figurait qu'elle pourrait s'arrêter sur le Niémen ou sur la Vistule et y tenir les ennemis en échec; que les places sises sur ce dernier fleuve et sur

l'Oder se pourraient défendre assez de temps pour lui donner celui de venir reporter la guerre sur les frontières de la Russie, et que les deux puissances prussienne et autrichienne demeureraient fidèles à son alliance, l'une par crainte et faiblesse, l'autre dans l'espoir d'un accroissement de territoire.

Secondement, la conservation de la place de Dantzick, située à quatre cents lieues de ses frontières, et entourée de peuples devenus hostiles, n'avait pas été une affaire de choix, mais bien l'effet des circonstances. Les généraux français résolurent même, dès Kœnigsberg, de l'abandonner en faisant sauter les fortifications; mais, outre que cette place renfermait pour dix millions de grains, quinze millions d'effets d'habillements, un trésor de douze millions et cent vingt mille fusils qu'il eût été impossible d'évacuer, la trentième division, forte de quinze mille hommes d'infanterie et de quinze cents de cavalerie, récemment arrivée du Mecklenbourg, était composée de conscrits, faibles de constitution et exténués par une marche longue et pénible, ce qui les rendait totalement incapables d'en entreprendre une nouvelle; enfin une grande partie de ses malheureux soldats succombait déjà à l'excès de la fatigue qu'ils avaient essuyée et encombraient les hôpitaux. A ceux-ci s'étaient joints successivement les débris de la division Macdonald, et un grand nombre de soldats isolés, ainsi que les malades laissés par tous les corps français qui traversaient cette ville. La bigarrure qu'offrait cette

garnison était telle que les trente-cinq mille hommes dont elle se composait appartenaient à vingt-deux différentes nations, et que la presque totalité avait besoin, au risque de périr, d'un repos qu'ils ne pouvaient chercher ailleurs, et qui, pour beaucoup d'entre eux, ne fut qu'une languissante agonie. Ce qu'il y avait d'affreux, c'est que cette forteresse, si riche en effets militaires, manquait de médicaments, de lits, de linge, et même d'emplacements ménagés pour les malades; aussi la mortalité y exerça-t-elle d'horribles ravages, tant par le manque des secours nécessaires que par les miasmes putrides qu'y exhalait une multitude de cadavres. Enfin, les autres places d'un ordre inférieur n'auraient également pu être évacuées. Le tort de Napoléon n'avait donc pas été de laisser si loin de lui ces cinquante mille hommes, mais de les avoir perdus par son imprudente campagne de 1812.

Avant de nous occuper des opérations militaires et politiques de l'an 1813, notons ici l'une des choses les plus curieuses, quoique les moins remarquées; c'est que les hommes qui, à cette époque où tous les trônes européens étaient abattus ou menacés, donnèrent une direction nouvelle et conservatrice à la politique et devinrent les plus utiles aux gouvernements qu'ils servaient, n'étaient point, pour la plupart, nés sujets des princes auxquels ils se dévouaient. Tels furent en Russie Serra-Capriola, Armfelt, Capo d'Istria, Pozzo di Borgo; en Prusse, Hardenberg, Stein, Scharnhorst; en

Suède, Bernadote; en Autriche, le baron de Vincent; et l'on pourrait y joindre Stadion, né à Mayence, et Metternich né dans l'électorat de Trèves.

Retour de Napoléon. — Flagornerie des différents corps. — Préparatifs de guerre. — Troupes retirées d'Espagne. — Levée de trois cent cinquante mille hommes. — Gardes d'honneur. — Expropriation des communes. — Députations romaine et milanaise. — Italie. — Ses mécontentements. — Conscrits réfractaires. — Pie VII. — Persécution. — Base de concordat. — Lettre de Napoléon au pape. — Rétractation. — Corps législatif. — Déclaration de guerre à la Prusse. — Amérique. — Régence. — Police. — Départ de Napoléon. — Le roi de Saxe. — Lutzen. — Négociations de Dresde. — Mission de Bubna. — Napoléon propose un armistice. — Bataille de Bautzen. — Négociation. — Retraite des Russes. — Leur position. — Armistice de Plesswitz. — Les difficultés. — La signature. — Les dispositions. — Le pape. — Madame de Brignoles. — Murat. — Préparatifs militaires de l'Autriche. — Stewart. — Reichenbach. — Trachemberg. — Plan de campagne des alliés. — Traité du Danemark. — Préliminaires du congrès. — Mission de Metternich à Dresde. — Congrès de Prague. — Négociations secrètes. — Rupture du congrès. — Déclaration de l'Autriche. — Curieuse prétention de Louis Bonaparte. — Manifeste autrichien. — Force des alliés. — Moreau. — Bataille de Dresde. — Gross-beeren. — Kulm. — Katzbach. — Denvitz. — Traité de Tœplitz. — Reprise des négociations. — Italie. — Traité de Ried. — Bataille de Leipsick. — Dresde. — Retraite. — Hanau. — Mortalité. — Dresde. — Dantzick. — Hollande. — Soumission des confédérés. — Murat. — Beauharnais. — Saint-Sébastien. — Napoléon comparé à Frédéric II.

Napoléon avait, comme par miracle, et grâce à

son déguisement ainsi qu'à la rapidité de sa course, échappé non-seulement en Silésie aux agents du Tugendbund et à Dresde aux émissaires qui attendaient, pour se saisir de lui, un ordre que les ministres anglais négligèrent de donner; il avait échappé à la mort même, que depuis son départ de Moscou il était décidé à préférer au malheur de tomber vif entre les mains de ses ennemis (1). Voyageant sous le nom de Reynval, porté sur son passeport, il arriva à Paris le lendemain du jour où y fut publié le vingt-neuvième bulletin, révélateur d'une partie de ses désastres. Son premier soin fut de sonder la profondeur de cette plaie sanglante faite à son pouvoir, à son orgueil, et surtout à la fiction qu'il nommait sa dynastie, tant par l'échauffourée du général Mallet que par le complet oubli qu'on fit alors de son épouse et de son fils. Jadis, disait-il, on eût crié : *Le roi est mort, vive le roi!* et il s'étonnait qu'il n'en eût pas été ainsi. Il ne sentait pas à quel point un pouvoir nouveau diffère de celui que le temps a consacré. La conduite du préfet de la Seine, Frochot, fut sévèrement examinée; l'on se contenta néanmoins de le remplacer par un homme moins crédule et plus dévoué. Quant au séide Savary, contre toute attente, il conserva sa place. Pour détourner les esprits des scènes funèbres dont la Russie avait été le théâtre, ainsi

(1) Napoléon, durant la retraite de Russie et les campagnes de 1813 et 1814, ne cessa de porter sur lui un sachet renfermant un poison très-actif.

que pour préparer la France à de nouveaux sacrifices, l'empereur des Français se faisait dire par le sénat : « qu'établi pour la conservation de la qua-» trième dynastie, la France et la postérité le trou-» veraient fidèle à ce devoir sacré, et que tous ses » membres seraient toujours prêts à périr pour la » défense de ce palladium de la prospérité natio-» nale. » Ce corps proposait le sacre du roi de Rome, afin de lier les Français par un nouveau serment. Le conseil d'État, la cour de cassation, la cour des comptes, et les autres cours souveraines, enfin tous les corps de l'État ainsi que l'Université, protestaient de leur zèle en faveur d'un enfant oublié la veille, et d'un souverain qu'ils allaient trahir un peu plus tard. Grande leçon pour les princes dont l'aveugle vanité est disposée à prendre la flatterie pour de la fidélité! Napoléon, pour qui tant de bassesse était non-seulement une jouissance, mais un moyen d'en imposer à ses ennemis, avait répondu (1) au premier de ces discours : « Des sol-» dats timides perdent l'indépendance des nations; » des magistrats pusillanimes détruisent l'empire » des lois, les droits du trône et de l'ordre social. » La plus belle mort serait celle d'un soldat au » champ d'honneur, si la mort d'un magistrat dé-» fendant le souverain n'était plus glorieuse en-» core... C'est à l'idéologie qu'il faut attribuer tous » les malheurs de notre belle France. Qui a pro-» clamé l'insurrection comme un devoir? qui a adulé

(1) *Moniteur* du 28 décembre 1812.

» le peuple en lui attribuant une souveraineté qu'il » est incapable d'exercer ? une assemblée d'hom- » mes étrangers à la connaissance des lois civiles, » criminelles et administratives, politiques et mi- » litaires. » En se livrant à ces déclamations anti-révolutionnaires, Napoléon se flattait toujours que son armée n'avait pas été totalement détruite, car il ignorait encore la défection du général York, la retraite du prince Schwartzenberg, la fuite de Murat et la désorganisation des troupes qu'il avait mises sous son commandement. La Prusse lui semblait trop faible pour oser s'armer contre lui ; il comptait sur sa propre alliance avec l'Autriche, persuadé qu'elle ne chercherait à profiter des circonstances que pour améliorer sa situation politique, ce en quoi il lui serait facile de la satisfaire. Quant à la Suède, il la redoutait d'autant moins qu'il se croyait sûr de pouvoir lancer contre elle le Danemark dont il dominait et dirigeait le gouvernement. Dans cette ignorance complète de l'immensité des pertes qu'il avait essuyées et des dangers qu'il allait avoir à affronter, il n'en mit pas moins en délibération la question de savoir s'il fallait conclure la paix ou continuer la guerre. M. de Talleyrand, appelé au conseil tenu à cet effet, opina, selon son usage, d'une manière équivoque, ne voulant, dans une situation qui lui semblait critique, ni contrarier les vues secrètes de son maître, ni assumer sur lui-même la responsabilité d'une décision dont les résultats pouvaient devenir funestes. L'avis du duc de Feltre (Clarke) fut qu'il fallait

continuer à se battre ; et il prévalut d'autant mieux que c'était celui de Napoléon, qui ne doutait point que par de nouvelles victoires il ne parvînt à dicter encore les conditions d'une paix aussi utile que glorieuse.

Une nouvelle question devait être la conséquence de celle qu'on venait de décider ; c'était celle-ci : Fallait-il, pour porter en Allemagne des forces imposantes, abandonner entièrement la péninsule ibérienne ? L'on n'osa se résoudre à prendre un si grand parti qui, outre qu'il livrait décidément l'Espagne au commerce anglais, compromettait le midi de la France, insulté alors et peut-être envahi bientôt par les armées britanniques. L'on s'arrêta donc à un moyen terme ; ce fut de retirer de la Péninsule trente mille hommes et le maréchal Soult, en se reposant, par rapport à la conservation de la frêle couronne du roi Joseph, sur les brillants et constants succès de Suchet en Catalogne, sur les garnisons d'un grand nombre de places fortes et sur les moyens qu'on supposait au prétendu monarque pour disputer le terrain pied à pied. L'on savait que Ballestéros avait refusé d'obéir à Wellington, ce qui faisait espérer une rupture entre les Espagnols, se méfiant de leurs alliés, et les Anglais, dont on s'exagérait la timidité depuis leur retraite de devant les murs de Burgos, et la longue inaction qui avait suivi cette retraite. Ce qu'on ignorait cependant, c'est que le chef des troupes britanniques avait fini par triompher de toutes les méfiances, de toutes les susceptibilités, et que la direction

des affaires militaires lui était entièrement remise; aussi avait-il successivement visité Lisbonne, Cadix, ainsi que tous les corps placés sous ses ordres, et se préparait-il à recommencer les hostilités (en levant des cantonnements que l'on n'avait pas osé insulter), quand il se vit délivré du plus redoutable de ses adversaires.

Les armées françaises contre lesquelles il allait avoir à lutter étaient cependant encore formidables, puisqu'elles montaient à deux cent soixante-dix mille hommes, dont vingt mille de cavalerie, avec trois cents bouches à feu (1); mais, en outre, une masse beaucoup plus considérable de troupes de Napoléon était dirigée par lui vers son armée déjà réorganisée sur la rive gauche de l'Elbe. Dans ce nombre on remarquait des équipages de vaisseau, que l'impuissance presque absolue de la marine française rendait inutiles dans les différents ports de l'Empire. En l'absence du corps législatif, qui légalement eût eu seul le droit d'en décider, il fit rendre un sénatus-consulte (2) ordonnant une levée de trois cent cinquante mille hommes, dont cent mille sur le premier ban de la garde nationale, cent mille pris sur les conscriptions de 1809, 1810, 1811 et 1812, et une levée anticipée sur la conscription de 1814. Quand il portait ainsi le désespoir dans les familles, son ministre osait vanter les progrès de la population, comme si l'on pouvait

(1) Fain, Manuscrit de 1813, tom. Ier page 83.
(2) Sénatus-consulte du 11 janvier 1813.

consoler des parents des pertes qu'on leur cause en leur montrant en perspective ce qui doit dans l'avenir les réparer. Aux moyens ordinaires de recrutement on ajouta celui d'enrégimenter les gardes d'honneur, seule mesure propre à recréer une cavalerie, l'ancienne ayant presque disparu ; c'était un nouvel acte illégal contre lequel on murmura, sans cependant refuser de s'y soumettre. L'on obtint ainsi quinze à seize mille cavaliers, pleins d'honneur et de courage, mais peu disciplinés et généralement mécontents; car cette cavalerie se composait de jeunes gens exempts de la conscription, soit par le tirage, soit parce qu'ils avaient fourni des remplaçants; mais Napoléon voulait s'assurer ainsi des otages contre des mouvements insurrectionnels possibles durant son absence; calcul misérable, un très-petit nombre de ceux qu'il enlevait ainsi à leurs familles ayant une existence sociale de nature à écarter tout soupçon qu'ils pussent jamais devenir dangereux à un pouvoir vigilant et fort, contre lequel les menées secrètes du royalisme se sont constamment montrées impuissantes.

Napoléon cherchait à raviver l'opinion en soutenant que, vainqueur de tous les obstacles, il eût, sans la rigueur d'un hiver prématuré, obtenu les plus brillants succès. Quoique les désastres qu'il avait essuyés eussent fait couler bien des larmes, le désir d'une paix qui ferait cesser tant et de si grandes infortunes ne se présentait encore comme possible qu'à la suite de nouvelles victoires, ache-

tées par la nécessité des nouveaux sacrifices propres à les obtenir; l'honneur national d'ailleurs était blessé, et l'empereur des Français spéculait avec habileté sur les effets de ce sentiment dominateur. Aussi vit-on, comme par magie, jaillir du sein de cette puissante France une armée qui dans son ensemble montait à vingt régiments de gardes, cent cinquante-deux régiments de ligne, trente-sept d'infanterie légère, quatre de Suisses, six de déserteurs étrangers, quinze d'artillerie; quatre-vingts de cavalerie, trente bataillons du train et un nombre égal de bataillons de conscrits réfractaires : en tout huit cent mille hommes d'infanterie et quatre-vingt mille hommes de cavalerie (1).

L'expropriation des communes devint l'un des moyens employés pour fournir aux frais de ce grand développement militaire. Cette expropriation fut effectuée (2) sous promesse de remplacement en rentes, ce qui dépossédait les créanciers inscrits sur ces biens, en ne leur donnant pour hypothèques que ces mêmes rentes sur lesquelles un décret subséquent (3), également illégal, ne régla leurs droits qu'avec une parcimonie qui devint un véritable déni de justice. Si nous nous arrêtons ici à de tels détails, c'est pour montrer combien la puissance primitive de Napoléon avait baissé depuis que les recettes extérieures lui manquaient, et à quel point

(1) Fain, Manuscrit de 1813.
(2) Décret du 20 mars.
(3) *Idem* du 6 novembre 1813.

il violait impunément les droits acquis et les formes conservatrices de ces mêmes droits. Les flagorneries dont il fut l'objet à cette époque, et que nous avons cru nécessaire de reproduire, prouvent et la servilité des hommes dont il s'entourait, et la crédulité de ceux auxquels tant de charlatanerie s'adressait. Aussi, dès le 27 décembre 1812, une députation romaine était venue protester de sa fidélité et de son dévouement à la dynastie dont *Rome avait obtenu le haut rang de seconde ville de l'Empire,* et invitait l'empereur à venir *au palais des Césars entendre les acclamations des Romains.* Une autre députation, arrivée de Milan, vantait les bienfaits dont il avait comblé son royaume d'Italie, et promettait *des armes, des armées, de l'or, de la fidélité, de la constance,* en protestant que ces offres n'étaient pas l'effet des *conseils de l'autorité,* mais celui de la *conviction* et du *sentiment.* On voyait de toutes parts arriver de semblables adresses, même de la souffrante, ruinée et mécontente Hollande; enfin le président de la cour des comptes s'exprimait ainsi : « *La présence de l'empereur fait renaître partout l'allégresse, et la confiance succède aux inquiétudes.* »

Cette confiance et cette allégresse n'étaient cependant pas aussi générales que le prétendaient toutes ces adresses. L'Italie surtout, en dépit des paroles louangeuses de ses députés, murmurait plus haut que jamais depuis qu'un grand nombre de ses enfants avaient été ensevelis sous les neiges de la Russie. Dans ce pays, les cris de la douleur avaient

percé à travers le son des cloches qui solennisaient tant de victoires ruineuses. La publication du vingt-neuvième bulletin avait, comme un coup de foudre, écrasé ceux mêmes qui avaient conservé encore quelque espoir de retrouver ce qu'ils avaient de plus cher. Le corps italien, l'élite de la population adolescente, ne consistait plus qu'en quelques débris; les gardes d'honneur avaient presque tous péri en proie à tous les genres de souffrance. Le vice-roi s'était, à la vérité, conduit, comme militaire, avec autant d'héroïsme que le talent; mais des propos durs et même insultants, que sa situation peut-être lui arrachait, déplurent à ceux auxquels il commandait; il les irrita d'autant plus que les maux auxquels on était en butte semblaient aggraver l'outrage. Ces choses, jointes à la crainte de nouvelles levées d'hommes et d'argent, aigrissaient les esprits et inspiraient de la haine contre le lieutenant de Napoléon, dont on désirait et commençait à espérer la chute comme la seule chance qui pût soustraire le pays à une suite non interrompue de cruelles infortunes. C'était ainsi que l'on pensait à Milan, à Florence, à Rome; et ce levain de haine fermentait chaque jour davantage dans le Midi, tandis que le Nord se préparait à s'armer tout entier contre l'empereur des Français, et qu'en France même l'on cherchait par tous les moyens possibles à se soustraire au service militaire; aussi la masse des conscrits réfractaires fut-elle officiellement évaluée alors à cent soixante mille hommes (1), contre lesquels

(1) Fain, Manuscrit de 1813, tom. Ier, pag. 112 et 113.

on exerça des rigueurs qui portèrent, avec la plus injuste barbarie, tant sur leurs parents que sur les communes dans lesquelles ils étaient nés.

Le soin que Napoléon donnait à ses préparatifs militaires n'était cependant point alors la seule de ses occupations. Tout lui faisait sentir le besoin d'atténuer l'agitation religieuse des esprits dans les deux péninsules ibérienne et italique; dans la France elle-même, où elle secondait en partie l'opposition qui commençait à s'y manifester. Il n'y avait pas jusqu'à la Pologne qui ne murmurât du sort réservé à Pie VII. Napoléon crut donc qu'un traité conclu avec le souverain pontife deviendrait utile dans la situation politique où il se trouvait. Jusqu'à l'année qui pour lui venait de se terminer d'une manière si funeste, tout avait constamment fléchi devant son pouvoir, et il se rappelait à peine les premiers et courts moments de sa vie où il n'eût pas impérieusement commandé à ses semblables. Accoutumé à se voir aveuglément obéi, au dedans, au dehors même de son Empire, un seul parmi tous les souverains du continent avait opposé à ses volontés une résistance insurmontable, et c'était le plus faible de tous; c'était un vieillard valétudinaire qui lui en imposait, quoiqu'il le retînt prisonnier et isolé dans un de ses palais; la séduction aussi bien que les menaces échouaient devant la résignation modeste du saint personnage. Cette lutte d'une ambition vaniteuse et sans frein contre la plus candide des vertus que Napoléon était forcé d'estimer, tout en la persécutant; cette vertu si douce, si naïve, si religieu-

sement soumise à la persécution pour ne pas violer ses devoirs, si invinciblement courageuse en regard des indomptables volontés d'un ennemi acharné, devant qui elle seule ne se courbait point, offre les traits neufs et trop inaperçus du tableau le plus instructif de l'histoire contemporaine. Ce tableau est surtout remarquable par le spectacle qu'il offre du choc terrible, mais impuissant, de la force matérielle contre l'esprit de la société telle que le christianisme l'a constituée, en la fondant sur des bases si profondes et si solides que la propagande furieuse du scepticisme moderne n'a pu les ébranler encore. La lutte de Napoléon contre cette puissance morale avait été d'une haute imprudence, il le sentit enfin. Mais comment la terminer? Voilà ce qui l'inquiétait et l'irritait, car il s'apercevait que les effets de cette lutte influaient plus qu'il ne se l'était imaginé sur les opinions populaires, tant dans l'intérieur qu'à l'étranger, et même au sein des communions rivales du catholicisme, où un vif intérêt se manifestait en faveur d'un vieil et vertueux pontife, persécuté dans sa personne, comme dans ses droits en qualité de souverain.

Nous ne retracerons point en détail tout ce qu'eut à souffrir, tant à Rome qu'à Savone et à Fontainebleau, le pape, privé des principaux membres du sacré collége, exilés ou renfermés, soit comme des conseillers intimes dont on redoutait l'influence, soit pour s'être refusés à assister au mariage religieux de Marie-Louise, comme le pontife lui-même n'avait pas cru pouvoir approuver le second mariage

de Jérôme Bonaparte. On avait poussé l'indignité jusqu'à la menace d'une déposition, et à l'ordre de rompre, *sous peine de désobéissance*, tout lien entre lui et les églises dont il était le chef suprême. En effet la *signification* lui en avait été faite, bien à regret sans doute, par le préfet dans le ressort duquel Savone était située (1). Tant de maux altéraient chez le saint-père des organes déjà affaiblis par l'âge, les maladies et l'isolement. Dépourvu de toutes lumières sur les besoins de ses églises, sans communication possible avec les cardinaux, il avait fait quelques concessions (2); mais chacune d'elles enfantait des exigences nouvelles. Il parut faiblir un moment lors de la convocation du concile (3), et ses brefs, quoique conformes aux demandes de l'empereur, ne satisfirent point encore aux vœux secrets de ce monarque, qui voulait arriver à fixer près de lui le pape comme sujet, afin d'en faire un instrument obligé de sa puissance, ainsi que les patriarches grecs le furent des empereurs de Constantinople. Napoléon pourtant n'osa point alors se refuser à la demande que lui fit Metternich, d'envoyer un agent autrichien à Savone, pour y traiter des affaires religieuses de la cour de Vienne. Cette mission fut confiée au chevalier de Lebzeltern, signalé par sa noble conduite à Rome lors de l'enlèvement du pape, et qui plus tard devait jouer un rôle beau-

(1) Voyez la pièce justificative D.
(2) Le 19 mai 1811.
(3) Le 19 août 1811.

coup plus utile aux intérêts de l'Europe. Dans cette négociation, il reçut pour le ministre autrichien un bref, par lequel le souverain pontife, en protestant *de sa constance à repousser* l'injustice, manifestait sa détermination à accepter une *médiation fondée sur des bases dignes de lui.*

Les faibles concessions que l'empereur des Français était parvenu à arracher au saint-père, lui ayant fait espérer que personnellement il en obtiendrait de plus importantes, il s'était décidé, pour ces motifs et dans la crainte que ses ennemis tentassent de le délivrer, à le faire amener à Fontainebleau. C'est là qu'il le trouva lors de son retour de Russie; mais le malheur semblait avoir retrempé l'âme du saint vieillard. Napoléon savait qu'assez généralement on murmurait des traitements éprouvés par le pape; il savait aussi que, quoique le pontife résistât à toutes ses demandes, il s'affaiblissait pourtant de corps et d'esprit. Le prince commença donc par lui écrire dans les termes les plus flatteurs, en lui adressant des vœux pour la nouvelle année; puis il entama des négociations avec le cardinal Doria chargé de la réponse du saint-père, et lui adressa par l'évêque de Nantes (Duvoisin), les propositions suivantes : « 1° Que tout pape élu jurât de ne rien faire qui fût contraire aux propositions consacrées par l'Église gallicane; 2° que » lui et ses successeurs n'eussent la nomination que » d'un tiers des membres du sacré collége; les deux » autres tiers devant être nommés par les souverains catholiques; 3° que le souverain pontife

» condamnât la conduite des cardinaux qui n'avaient » pas voulu assister à son mariage, et cela, par une » bulle qu'eux-mêmes signeraient. » C'était anéantir de fait le souverain pontificat.

Pour soutenir personnellement ces inadmissibles propositions, l'empereur prétexta une partie de chasse et se rendit lui-même à Fontainebleau. Là, employant tour à tour la séduction et la menace (1) près d'un vieillard septuagénaire et souffrant, il obtint d'un moment de faiblesse la signature d'une convention dont la réalisation eût presque détruit la suprématie pontificale, si elle avait été suivie d'un traité dans les formes qui auraient pu la rendre légale. Ce prétendu concordat (2), après un préambule où il était dit que les parties contractantes « sont convenues des articles suivants comme devant servir de *base à un arrangement* » *définitif* » (ce n'était donc que des préliminaires susceptibles de discussion avant de les transformer en véritable traité), portait, (art. 1er) que le *pontificat* serait exercé par Pie VII *de la manière et dans les mêmes formes* que par ses *prédécesseurs*, ce qui impliquait le rétablissement total de l'autorité du pape, d'autant qu'il aurait (art. II) des *ambassadeurs près des puissances étrangères;* que ses *domaines non aliénés* (art. III) lui seraient rendus, et ceux aliénés *remplacés jusqu'à la concurrence de* 2,000,000 *de revenus*. Clause semblable

(1) Le 25 janvier 1813.
(2) Voyez la pièce justificative E.

à celle qui avait été insérée au traité conclu avec les princes de la maison d'Espagne, et qui n'aurait pas été mieux exécutée. Le quatrième article était le véritable objet de cet accord, car il eût rendu Napoléon maître absolu de l'Église de France. Quant aux suivants, ils n'étaient que règlementaires, quoique non sans obscurité. Car qu'entendait-on (art. IX) par *le lieu du séjour du pape*, sans pourtant le désigner positivement, bien qu'il dût exercer *le pontificat* comme *ses prédécesseurs*? Enfin, pour mieux endormir sa victime et l'abuser entièrement sur ce qui venait d'être signé, Napoléon se hâta, ce jour même 25 janvier, de lui écrire : « qu'il » n'avait jamais cru devoir lui demander une re- » nonciation à sa souveraineté temporelle sur les » États romains, et que Sa Sainteté ne devait pas » craindre qu'en signant les articles (du prétendu » concordat), elle eût directement ou indirecte- » ment *renoncé à ses droits et à ses prétentions*. »

Le pape se reposait donc dans une pleine et trompeuse sécurité, pensant avec joie que, conformément au dixième article, il allait se retrouver entouré des cardinaux exilés, et qu'il pourrait, éclairé de leurs conseils, discuter les principes posés dans un accord purement provisoire, sans considérant dogmatique, sans signature de ministres, sans bulle de nature à en rendre les dispositions exécutoires (1). Aussi dut-il être vivement étonné en apprenant que le prétendu concordat était, dès

(1) Voyez la pièce justificative F.

le 13 février, annoncé comme devenant loi de l'État.

Le cardinal Di-Pietro s'était promptement rendu près du saint-père ; le cardinal Consalvi y arriva le 18 mars, et, le 24, Pie VII écrivit à Napoléon pour se plaindre d'une publication intempestive, et lui adressa à ce sujet sa rétractation des articles signés ; acte d'autant plus légitime de la part du souverain pontife, que ses devoirs le lui imposaient conformément aux droits inaltérables du pontificat. Par cette lettre, il cassait tout ce qui avait été fait, en avouant néanmoins que *plusieurs articles* eussent pu *être corrigés par une rédaction différente et avec quelques modifications*, ce qui ouvrait la porte à des négociations. Par une allocution du même jour, il déclarait nuls non-seulement le prétendu concordat de Fontainebleau, mais le bref donné à Savone ; ce qui devint pour les cardinaux le motif d'une persécution nouvelle. Napoléon, sous la date du 25 mars, fit insérer au Bulletin des lois (1), que le concordat était obligatoire pour les archevêques, évêques et chapitres ; ce qui força le pape à rédiger, le 9 mai, comme protestation, une allocution dans le style de laquelle il conservait, à l'égard de son adversaire, ces formes affectueuses que lui dictait son cœur, et que ne lui défendaient ni ses devoirs, ni sa dignité de prêtre et de souverain.

Plusieurs motifs nous ont engagé à entrer dans

(1) Numéros 488 et 490.

tous ces détails ; 1° parce que ces choses n'avaient point encore été exposées avec une stricte et complète exactitude; 2° parce que, pour Napoléon, c'était un échec dont l'effet pouvait n'être pas sans résultats sur l'esprit des peuples, mus soit par zèle religieux, soit par opposition politique; 3° enfin parce que la manière dont il avait traité avec le pape indiquait à ses ennemis combien ils devaient concevoir de méfiance en négociant avec lui, et croire difficilement à ses promesses les plus solennelles. Aussi le tableau que nous venons de tracer devint-il une utile leçon pour les puissances alors en guerre avec la France, et l'on verra plus tard que cette leçon ne fut pas perdue pour elles. Quant à Napoléon, momentanément enlacé dans ses propres piéges, il attendait les succès militaires dont il se flattait pour donner essor à ses vengeances qui eussent alors frappé non-seulement les évêques, mais le pape lui-même. Préalablement à ces rigueurs projetées dans un sentiment de haine, le courageux vieillard fut traité avec la plus minutieuse dureté. La sévérité des séides impériaux chercha à lui enlever toute considération, en le faisant passer pour un être stupide et en traduisant en caricature les détails vrais ou faux de sa vie privée.

Au reste, ce qui occupait le plus essentiellement alors Napoléon, c'était ce qui avait trait à la campagne, pour le succès de laquelle il était si rapidement parvenu à rassembler des forces gigantesques en hommes et en matériel de guerre. Il ouvrit la session du corps législatif par un discours que l'é-

tat des choses, ainsi que les événements si prochainement survenus, rendent une des pièces les plus curieuses de notre histoire. On y lisait que la *guerre* du Nord avait d'abord *flatté* puis déçu les espérances conçues par les Anglais, qui évacuaient le *territoire de toutes les Espagnes*. Après le récit de ses constants triomphes en Russie, où les *Tartares*, disait-il, avaient *tourné leurs mains parricides contre les plus belles provinces de ce vaste Empire, en incendiant quatre mille de ses plus beaux villages et quatre cents de ses plus belles villes*, il répétait que *la rigueur prématurée de l'hiver* lui avait seule occasionné de grandes pertes. Enfin, parlant de ses ressources, de l'élan de l'Italie et de la Hollande, rival de celui de la France, peignant l'Angleterre *victime de l'anarchie et de la guerre civile;* annonçant le concordat qui venait d'être signé; affirmant que la *dynastie française* régnait et *règnerait en Espagne;* citant la rupture de l'Amérique avec l'Angleterre comme ayant eu lieu *conformément* aux principes du *traité d'Utrecht,* il protestait désirer sincèrement la paix, mais déclarait avoir *besoin de grandes ressources* pour l'obtenir; cependant, disait-il, les mesures qu'il prendrait n'imposeraient *aucune nouvelle charge à ses peuples*. Ces mesures furent de compléter, comme nous l'avons dit, l'expropriation des communes, de faire voter de toutes parts des dons de cavaliers montés et équipés, chose qu'on a toujours facilement obtenue, aux dépens de ceux qui payent, de la part de ceux qui

s'en font un titre aux faveurs du pouvoir, ou qui gagnent dans le maniement d'argent que cela nécessite. Les administrations hollandaises ne furent point, à ce sujet, en retard de celles de France. Le même exemple fut suivi dans cette Italie, où le mécontentement était pourtant général, et où l'on ne put jamais croire à un concordat dont la promulgation, faite par l'autorité civile, contrastait avec la fermeté si longtemps manifestée par le souverain pontife.

Ce concordat, néanmoins, tout choquant qu'il parût, offrait l'irrécusable preuve que Napoléon s'était instantanément relâché de l'excès de ses prétentions antérieures. Mais telle était l'opinion universellement établie sur sa fallacieuse politique que chacun pensait que cet acte, fut-il réel, légitime, exécutable, n'en serait pas moins violé dans ses clauses favorables, dès que les circonstances deviendraient plus prospères qu'elles n'avaient paru l'être au moment où il avait été signé. A cette époque, soit à tort, soit à raison, nul, en Europe, n'avait foi en la parole de l'empereur des Français. L'Italie, à cet égard, était bien moins confiante ou crédule que la France, où la vanité devient un épais bandeau d'erreur. Puis, en France, les provinces ne savaient alors que ce qui se publiait dans la capitale, et cette capitale n'étend guère ses vues politiques au delà de ses barrières. On se conduisait pourtant à Milan comme à Paris. Là, un zèle apparent, qui n'était au fond qu'une soumission craintive, vota, comme partout ailleurs, des cavaliers

montés; on promit de marcher à l'ennemi, on prodigua les serments; et tout cela fut enregistré dans les gazettes pour tromper et effrayer l'étranger. Enfin, tout ce qu'il y avait de forces disponibles fut mis en mouvement, et bientôt les routes de l'Allemagne centrale se couvrirent de conscrits qui allaient péniblement rejoindre les différents corps de l'armée en grande partie réduite à des cadres. La guerre fut déclarée le 1er avril à la Prusse, dont la défection était traitée de révolte; cependant la question politique et militaire se réduisait à ceci: *La force imposa l'alliance, elle est rompue par la force.*

Napoléon s'abusait sur les avantages que devait lui procurer la guerre de la république des États-Unis contre l'Angleterre. Le parti démocratique, formant la majorité dans l'Amérique du Nord, plus vaniteuse que sagace et prévoyante, avait entraîné son gouvernement dans une lutte inquiétante peut-être pour le commerce anglais des Indes-Occidentales, mais plus dangereuse encore pour les nombreuses expéditions commerciales du peuple le plus avide et le plus aventureusement audacieux de l'univers. Enfin, ce parti voyait non-seulement le peu de succès de ses expéditions militaires sur le continent américain, mais en outre les frais d'une guerre que nul profit ne pouvait suffisamment compenser. Aussi, ce gouvernement, qui avait été si largement indemnisé de ses pertes lors du traité de cession de la Louisiane, même en n'exécutant point les stipulations favorables qu'il portait en faveur

du commerce français ; ce gouvernement, qui sollicitait des indemnités pour les pertes que le système continental lui occasionnait, fit tant par ses demandes continuelles, tant à Paris qu'à Wilna, que l'on sentit le besoin de le satisfaire, afin qu'il persistât dans l'état de guerre avec la Grande-Bretagne ; il obtint donc enfin la reconnaissance d'une partie de ses prétentions. Le duc de Bassano, dans un rapport du 6 octobre 1812, tout en rejetant les demandes relatives aux pertes faites par les Américains avant le 1er novembre 1810, demandes considérées comme inadmissibles vu la réciprocité des représailles, avait pensé qu'on pouvait lui accorder pour celles postérieures à cette époque, à titre de *condescendance amicale*, en raison de leur lutte contre l'Angleterre, des indemnités qui se trouveraient compensées par l'adhésion formelle de la France à la cession des Florides. L'empereur ne prit alors aucune détermination à cet égard. Dans un second rapport du 27 novembre, le duc de Bassano exposa les difficultés opposées à son opinion par le gouvernement des États-Unis et la classification de leurs pertes en quatre catégories relatives 1° aux bâtiments partis avant la connaissance des décrets rigoureux ; 2° à ceux qui avaient été pris depuis leur révocation ; 3° à ceux qui avaient été brûlés en mer ; 4° à ceux qu'on avait séquestrés à Saint-Sébastien. Le ministre proposa de balancer ce compte, soit conformément à ses idées précédemment émises, par un consentement à l'occupation des Florides, soit par un payement du trésor ; afin,

disait M. de Bassano, de *rattacher* les Américains à la France, et de les *soutenir dans la guerre où ils se sont engagés* contre l'Angleterre. C'était donc une concession purement politique sur laquelle Napoléon ne prit encore aucune décision, malgré l'acharnement des négociateurs d'outre-mer. Ils renouvelèrent leurs demandes avec plus de persistance après les désastres de la campagne de Russie. Alors, dans un dernier rapport du 5 février 1813, le duc de Bassano conclut à ce qu'il leur fût accordé un dédommagement pour des pertes qu'il *croyait* s'élever *à trente millions*. Il parlait toujours des Florides comme moyen de solder une dette, vraie ou prétendue, qui n'avait point été vérifiée, et que l'on accueillait, non comme légitime, mais comme objet d'intérêt politique, sans néanmoins aller au delà de quelques promesses vagues vis-à-vis d'un gouvernement dont la cupidité était plus préjudiciable que son alliance n'était avantageuse. Mais Napoléon était alors occupé d'objets plus intéressants pour lui que cette querelle d'argent, car il allait se mettre en campagne dans l'espoir d'effacer le souvenir des désastres qu'il avait récemment essuyés, et de prévenir les dangers qu'ils pourraient enfanter tant au dedans qu'au dehors de l'État.

On avait conseillé à Napoléon de faire couronner son fils, à l'exemple des six premiers rois capétiens qui firent couronner les leurs, eux vivants. Cette mesure aurait peut-être changé en France l'état des choses, lors d'un événement prochain, mais que nul ne semblait prévoir encore. Il se contenta de

conférer la régence à l'impératrice, n'appréciant pas la différence existant entre l'autorité qu'il lui déléguait et celle qu'eût obtenue cette princesse administrant un royaume héréditaire par droit de naissance. Il ne pouvait d'ailleurs en être de Marie-Louise comme de la reine Blanche, cette célèbre mère d'un monarque politique, législateur et guerrier, à la mémoire duquel l'intolérance même du scepticisme moderne n'osa contester qu'il eût mérité d'être mis au rang des saints. En effet, la puissance monarchique était jadis dans les opinions, dans les mœurs, dans les lois ; celle de Napoléon n'existait qu'en lui seul, ne pouvait être exercée que par lui, et il avait depuis peu été à même de juger la fragilité de son trône quand son bras de fer ne le soutiendrait plus.

Marie-Louise, proclamée régente le 3 avril, fut entourée de gens auxquels Napoléon croyait pouvoir se fier. Il laissa près d'elle son secrétaire de confiance de Menneval, et confia sa police à son séide Savary, que sa vie entière, publique ou secrète liait irrévocablement à la fortune de son maître. Il organisa un espionage général qui porta plus tard jusque sur son frère Joseph, retiré à Morfontaine, après les revers des armées françaises dans la Péninsule, événements dont nous aurons à rendre compte à leur date ; cet espionage s'exerça même sur son impériale épouse et ses ministres. La police, durant la campagne de 1813 (1), compta cinq

(1) Lettre interceptée par les alliés.

mille huit cent quatorze détenus sur la population parisienne qui ne s'élevait alors qu'à cinq cent mille âmes (1); elle proscrivit avec le plus grand soin tous les journaux étrangers, et intercepta les lettres particulières, afin qu'on ne sût de nouvelles de l'armée que par les publications officielles.

Ce fut après d'aussi minutieuses précautions que l'empereur des Français partit pour l'armée, le 15 avril, deux jours après l'arrivée du prince Schwartzenberg, chargé des négociations dont nous avons déjà parlé, et il parvint le 16 à minuit dans la ville de Mayence, où s'empressèrent de se rendre le prince-primat, les princes de Nassau, de Bade et de Darmstadt, qui l'environnèrent de leurs hommages. Cette réunion de princes se montrait cependant moins complète, moins brillante, moins confiante en la fortune de Napoléon, que celle qui, l'année précédente, avait eu lieu à Dresde; mais on y protestait pourtant encore de sa fidélité, de son zèle à fournir son contingent. La nouvelle armée française leur semblait redoutable et l'était par sa masse, quoiqu'elle fût loin d'offrir un aspect aussi formidable que celle à laquelle elle succédait. Très-nombreuse, sans doute, elle ne se composait plus que de soldats d'un physique faible; la cavalerie, presque toute de recrue, montée sur des chevaux pris partout et sans choix, peu accoutumés à leur équipement qui les blessait, se trouvait déjà en partie hors de service. L'on voyait passer journel-

(1) Lettre de Savary du 29 septembre 1813.

lement des bataillons de marche, c'est-à-dire composés passagèrement de conscrits ou soldats isolés, dirigés ainsi vers les corps déjà en ligne dont ils devaient remplir les cadres. Ces bataillons semaient les routes de malheureux enfants succombant à la fatigue ou à la maladie; l'honneur du moins les soutenait encore. Mais il n'en était point ainsi pour des chevaux de luxe, qu'un changement de régime et des marches forcées faisaient périr par centaines.

L'on avait enfin réuni trois cent cinquante bouches à feu, et mille autres devaient les joindre. Napoléon, qui faisait réparer les fortifications de Mayence, considérée comme base de ses opérations militaires, dirigeait de cette ville la marche et le placement de ses divisions et corps d'armée. Il avait reçu de Ratisbonne, en date du 19 avril, une lettre dans laquelle le roi de Saxe lui parlait du désir de l'Autriche de concourir à la conclusion de la paix, et de celui qu'il avait lui-même de s'unir aux intentions pacifiques de cette puissance à laquelle il invitait l'empereur d'accorder la plus entière confiance, afin de mettre, de concert avec elle, un terme aux maux que la guerre faisait peser sur toute l'Europe. Aussi, en vertu de la convention déjà signée le 8 entre la Saxe et l'Autriche, Frédéric-Auguste quitta Ratisbonne le 20 pour se rendre à Prague, et le 27 il envoya à Vienne le général Langenau pour arrêter les mesures militaires qu'exigeait un système de médiation armée. Mais, le 26, Napoléon était déjà arrivé à Erfurt, d'où il réclama la marche du contingent autrichien, en déclarant

qu'il était disposé à envoyer *un plénipotentiaire à Prague dès que la Russie aurait accepté la proposition* d'y rassembler un congrès; il ne ralentit cependant pas sa marche et se rendit le 29 à Nuremberg. C'est de là qu'il fit écrire au roi de Saxe par le duc de Saxe-Weimar : « L'empereur me » charge de transmettre à Votre Majesté ses propres » paroles : *Je veux que le roi se déclare; je ver-* » *rai alors ce que j'aurai à faire; mais, s'il est* » *contre moi, il perdra tout ce qu'il a.* » Napoléon depuis ce jour ne marcha plus qu'à cheval. « Je ferai, dit-il, cette campagne comme le général » Bonaparte, et non en empereur. »

Quelque confiance qu'il eût en son génie, Napoléon commençait à ne pas voir sans inquiétude le désordre qui se manifestait dans son armée; ce désordre était effroyable et le pillage n'avait aucun frein, ce dont les alliés, qui le savaient, tiraient un heureux augure. Ils marchèrent avec confiance de Leipsick sur la Saale, tandis que l'armée française était dirigée en hâte vers l'Elster. Ce fut dans ce mouvement réciproque que l'on se rencontra fortuitement le 1er mai, jour où Napoléon perdit le maréchal Bessière, l'un des trois de ses généraux qui lui étaient le plus sincèrement dévoués.

Nous ne décrirons pas la terrible bataille du 2, connue sous le double nom de Gross-Gœrschen et de Lutzen; nous nous contenterons de dire que l'armée alliée, forte de cinquante-cinq mille Prussiens et de trente mille Russes, total quatre vingt-cinq mille hommes, dont vingt-cinq mille d'excel-

lente cavalerie, ne put point mettre en ligne plus de soixante-neuf mille hommes, et que l'armée française, forte d'abord de soixante-dix mille hommes et qui en réunit bientôt jusqu'à cent quinze mille, par l'arrivée successive du général Bertrand et de Beauharnais, venant l'un d'Italie et l'autre de Magdebourg, mais qui n'avait encore que de quatre à cinq mille hommes de mauvaise cavalerie, ne mit guère en action que quatre-vingt-cinq mille hommes, si l'on en croit les actes officiels (1) fournis par les bulletins français. Nous dirons que ce champ de Lutzen, déjà illustré par le triomphe et la mort de Gustave-Adolphe, où un acharnement réciproque n'offrit à la lueur de quarante mille coups de canon que des alternatives de succès et d'échecs, et qui demeura jonché de vingt-cinq mille morts ou blessés, dont environ quinze mille français, n'eût peut-être prêté son nom qu'à une lutte indécise, si la retraite des alliés, dès le 3 mai, lendemain de la bataille, n'eût manifesté leur défaite, quoiqu'ils se proclamassent vainqueurs.

On ne conçoit pas comment le général Wittgenstein livra alors une bataille de flanc, qui en cas de

(1) **États officiels de l'armée française en action à Lutzen.**

Contingent de Hesse et Bade	30,000 hommes	85,000
Morand.	6,000	
6e corps.	12,000	
11e corps	18,000	
Gardes.	15,000	
Cavalerie.	4,000	

succès rejetait l'ennemi sur ses renforts, et, en cas de défaite, compromettait la retraite de son armée. Fausse combinaison militaire qui lui fût devenue funeste si Napoléon avait eu une bonne cavalerie qui lui manquait; mais le célèbre gagneur de batailles eut pour la première fois la douleur de ne faire d'autres prisonniers que quelques blessés, et de n'enlever aucuns trophées, tandis que ses adversaires emmenèrent dix pièces de canon et huit cents prisonniers, en opérant le 3 leur retraite sans être sérieusement inquiétés.

Le roi de Saxe, trompé sur l'issue de cette sanglante lutte de Lutzen, avait, le 5 mai, ordonné au général Thielmann de ne point ouvrir aux Français les portes de Torgau. Il avait réitéré, le 6, aux instances du baron de Serra, ministre de Prusse, qui lui demandait la remise de cette forteresse; mais, le 7, le comte de Hohenthal, arrivant de Leipsick, l'éclaira sur l'état réel des choses et lui demanda, au nom de cette ville déjà occupée par les troupes françaises, et à celui de toute la Saxe, qu'il réunît ses régiments aux armées de Napoléon, afin de sauver le pays, soit de la vengeance de ce prince, soit d'un projet de conquête de la part de la Prusse.

Ce fut dans les pourparlers qui eurent lieu alors entre les commissaires saxons et français et le général Thielmann qu'on eut connaissance des deux conventions de médiation armée, signée par les deux cours de Saxe et de Vienne; indiscrétion qui plaça le roi dans la position la plus critique. L'Au-

triche ne faisait rien pour l'aider à en sortir. Frédéric-Auguste put raisonnablement craindre que le cabinet de Vienne n'eût eu d'autres intentions que de le compromettre dans des vues ultérieures d'ambition; ce monarque ne put donc différer de se rendre aux vœux craintifs de la commission saxonne et aux impérieuses instances que Napoléon lui adressait par le colonel Montesquiou, aide de camp du prince de Neufchâtel; elles portaient que si le roi n'accédait pas aux demandes qui lui étaient faites, Sa Majesté l'empereur le déclarerait *félon, hors de sa protection, et qu'en conséquence il cesserait de régner*. L'armée saxonne et celle du grand-duché de Varsovie se réunirent donc aux troupes de Napoléon, qui acquit ainsi une excellente cavalerie. La place de Torgau lui fut livrée; mais le général Thielmann, fidèle à la patrie allemande, quitta le service de Saxe, fut favorablement accueilli par l'empereur Alexandre, et servit avec autant de succès que de zèle la cause des alliés. Le roi ainsi entraîné dans l'intime alliance française, sans qu'on pût décider s'il cédait à sa loyauté naturelle ou à la crainte, disgracia alors ses deux principaux conseillers, le baron de Senft de Pilsach, et le général Langenau; puis il se rendit à Dresde, où l'opinion se déclara contre ce prince qui, sur l'avis de la commission saxonne, avait cru n'obéir qu'aux vœux du pays.

Les alliés, conformément au système de guerre adopté par eux, s'étaient, avec leurs forces encore intactes, retirés en Lusace, où de nouvelles troupes

devaient réparer leurs pertes. Napoléon, qui venait d'obtenir une forte base d'opérations sur l'Elbe, par les forteresses qu'il y occupait déjà, base rendue plus importante par l'occupation de Torgau, se trouvait dans la situation la plus heureuse pour traiter de la paix, soit qu'il la voulût sincèrement alors, soit qu'il cherchât seulement à s'assurer les moyens d'attendre paisiblement les renforts dont il avait besoin, en artillerie, en cavalerie surtout; il proposa un armistice, afin d'en imposer à l'Autriche dont la politique expectante commençait à l'inquiéter. Les négociations avec cette puissance n'avaient jamais été interrompues; elles se suivaient toujours, soit à Paris, soit à Vienne. Napoléon, dès le 26 avril, avait fait écrire au comte de Narbonne, qu'il était à la connaissance parfaite de MM. de Schwartzenberg et de Bubna que l'empereur (Napoléon) avait *onze cent mille hommes sous les armes, sans compter les Italiens et la Confédération Rhénane.* Plus tard, il se donnait douze cent mille hommes, en disant que si les demandes qu'il faisait au cabinet de Vienne n'étaient pas acceptées, *un sénatus-consulte était tout prêt pour une levée de deux cent mille hommes d'infanterie* (1); qu'il en avait déjà en ligne trois cent mille, non compris trente-cinq mille de cavalerie, tandis que les ennemis ne pouvaient compter que quatre-vingt mille combattants. L'ambassadeur français avait ordre de communiquer ces détails au

(1) Dépêches du 4 mai.

comte Metternich ; mais un ministre tel que celui qui dirigeait les affaires d'Autriche ne pouvait être ni trompé ni effrayé par une si monstrueuse exagération des forces françaises. Ces calculs, Napoléon les démentait lui-même dans ses dépêches et ses bulletins. Aussi, faisait-il mander à son ministre de ne point se départir d'une extrême réserve, et le blâmait-il d'avoir, par une *explication précipitée*, mis l'Autriche à même de dévoiler ses intentions à ce sujet. Il injuriait Metternich, qui prenait disait-il, *l'intrigue pour la politique* (1), et il annonçait qu'il serait bientôt *dans Berlin* et *sur l'Oder*. Selon lui, les *menées de l'Autriche* pouvaient *conduire l'empereur Alexandre et l'empereur Napoléon à s'entendre directement*. Telle était en effet l'espérance du monarque français ; mais bientôt il fut éclairé sur la politique secrète des cours par les humbles aveux du roi de Saxe, aveux que confirmèrent les lettres interceptées de M. de Stakelberg à M. de Nesselrode. Ces lettres portaient que le comte Metternich promettait au ministre de Russie de le *réveiller pendant la nuit* s'il y avait d'importantes nouvelles, et où il lui donnait des détails sur l'état réel de l'armée française. Napoléon (2) ordonnait à Narbonne de parler des lettres *interceptées ;* de faire entendre qu'il pourrait demander ses passeports, sans pourtant pousser les choses jusque-là, à moins d'une *nécessité absolue*.

(1) Dépêches du 12 mai.
(2) *Idem* du 14 mai.

Mais il devait assurer que l'empereur pardonnerait *à l'Autriche* tout ce qui s'était passé ; qu'il voulait *même l'ignorer ;* qu'il désirait franchement la paix et n'était pas éloigné d'adopter le *statu-quo ante bellum*. Dans le fait, cette clause eût été toute à son avantage, car il n'y eût rien perdu, l'Autriche n'y eût rien gagné, et la Prusse aurait été frustrée de l'effet des promesses qui lui étaient faites plus ou moins secrètement par les deux cours impériales. Ce qu'il y a de curieux dans cette dépêche, c'est qu'on y trouve pour la première fois le nom du prétendant exilé, dans la phrase suivante, qui prouve, quoi qu'en ait dit Napoléon, que son existence et ses droits à la couronne de France commençaient à l'occuper et l'inquiéter. « Quant aux » Bourbons, vous ne devez jamais en parler ; per» sonne en France ni en Europe, pas même en An» gleterre, ne songe à eux. » Cela était parfaitement vrai alors de la part surtout des cabinets du continent. Ce qui l'était beaucoup moins, c'était cette autre phrase : « Si les circonstances deviennent » graves, ce que l'empereur ne pense pas, il ne » peut vous échapper qu'il s'arrangerait avec l'em» pereur Alexandre ; pour que ces deux souverains » s'entendent, il ne faut que peu de choses... une » mission au quartier général russe partagerait le » monde en deux... le cabinet de Vienne croit déjà » régler le sort de tous les États de l'Europe... Si » l'on vous parlait de la Silésie, l'empereur vous » renouvelle l'ordre de ne rien dire ; » phrase reproduite dans une autre dépêche de même date, où

l'on lit que, s'il *fallait payer* l'alliance de l'Autriche par la *Silésie ou les provinces illyriennes*, cela ne serait point *dans les intérêts de l'empereur*.

Deux jours après le départ de cette dépêche, le comte de Bubna arriva à Dresde (1) avec une lettre en date du 11 mai, écrite à son gendre par l'empereur d'Autriche. Ce monarque annonçait à Napoléon que, dans l'espoir de parvenir à négocier un *arrangement général* entre les puissances belligérantes, il avait envoyé le comte de Stadion vers les princes alliés, après avoir attendu *une première affaire* propre à amortir les *passions* et à *dissiper beaucoup de chimères*; qu'il leur avait fait demander quelles étaient leurs *prétentions* dont il l'instruirait, protestant que le *médiateur* n'avait aucun *point de vue exagéré*. « Si Votre Majesté » seconde mes efforts, poursuivait-il, par cette mo» dération elle s'assurerait l'avenir le plus brillant, » en asseyant sur des bases inébranlables la dy» nastie qu'elle a fondée. » Napoléon, sans répondre entièrement à cette ouverture, chercha à séduire le ministre autrichien en lui faisant entrevoir l'expectative des avantages que son gouvernement pourrait espérer en s'unissant franchement à lui, quoiqu'il vint de se prononcer positivement contre ce qui aurait pu satisfaire les intérêts et les vœux du cabinet de Vienne, tels que Napoléon les supposait; mais les vues de cette puissance étaient tout

(1) Le 16 mai.

autres que ce prince les soupçonnait. Ce jeu double qu'on retrouve sans cesse dans les négociations françaises de cette époque avec l'Autriche ne pouvait avoir d'action sur elle. Il le pouvait d'autant moins que la position politique de ce cabinet était totalement changée. Car, si les alliés semblaient avoir, après Lutzen, perdu une partie de leur puissance d'opinion, celle de la maison impériale germanique s'en était à leur égard comparativement accrue, sans néanmoins diminuer d'importance par rapport à Napoléon, dont le succès même, réduit à un triomphe incomplet, ne devenait nullement menaçant pour elle. Certes la politique la plus éclairée même ne saurait tout prévoir avec une entière certitude; mais jamais elle ne doit manquer de profiter des bienfaits de la fortune, et c'en était un précieux que de se trouver fortuitement placé de manière à échapper au joug de la France sans risquer de tomber sous celui de la Russie; c'en était un plus précieux encore que de pouvoir se montrer à son gré puissance modératrice ou même protectrice pour l'une ou pour l'autre. Cet état de choses ne pouvait point n'être pas sainement apprécié par un ministre tel que le comte de Metternich.

Quant à Napoléon, tout était danger pour lui et souffrance pour son orgueil. Subir la loi d'un gouvernement qu'il avait espéré dominer, quoiqu'il n'eût rien fait pour se l'attacher intimement, était pour lui une plaie morale très-cuisante; être contraint à en reconnaître la nécessité le plaçait dans une situation toute nouvelle pour lui et à laquelle

il fallait pourtant se résigner, sauf à s'en venger au jour d'un complet triomphe. Aussi déclara-t-il au comte de Bubna qu'il accéderait à un armistice durant lequel les alliés se retireraient *derrière l'Oder* et lui *derrière l'Elbe*, quand même, avant la signature de cette convention, *les opérations militaires influeraient avantageusement ou désavantageusement sur ses armes*. Cependant Napoléon, et c'était le droit du jeu, faisait les plus judicieuses dispositions pour déposter les alliés des fortes positions qu'ils avaient prises et fortifiées sur les hauteurs de Bautzen; toutes ses colonnes marchaient à cet effet, tandis que le comte de Bubna écrivait au comte de Stadion que l'empereur Napoléon était *disposé* à ce que *les plénipotentiaires des puissances belligérantes se réunissent à Prague* (1) ou ailleurs, et que la paix devant être *générale*, on y verrait avec plaisir des ministres *d'Angleterre et d'Amérique*, et même un envoyé des *insurgés espagnols*, s'il était sans cela impossible d'amener la Grande-Bretagne *à la paix*.

Quoique Napoléon eût vu et corrigé cette lettre du comte de Bubna, il n'en publia pas moins dans le *Moniteur* que sa proposition relative à un congrès stipulait l'admission d'un envoyé du roi d'Espagne (Joseph) dont il n'était nullement question dans cette lettre, qui devait être communiquée aux deux princes alliés par le comte de Stadion, et du contenu de laquelle le comte de Bubna allait faire

(1) Dépêches du 18 mai.

part à sa cour. Mais tandis que celui-ci allait à Vienne rendre compte de ces ouvertures pacifiques, Napoléon mandait au comte Louis de Narbonne qu'il ne pouvait *reconnaître aucune médiation armée,* et qu'il exigeait *un nouveau traité de coopération* en vertu duquel il était *disposé* à faire *des avantages à l'Autriche,* dans le cas où elle y consentirait. Ce jour même il partait pour son quartier-général, départ dont il n'avait point donné avis au négociateur autrichien.

Ce qui eût éclairé le comte de Bubna sur les secrets d'une politique à double direction, c'est que Napoléon avait fait demander par son major général aux avant-postes russes, sous le prétexte d'une proposition d'armistice, une entrevue particulière avec l'empereur Alexandre pour Caulaincourt. Les instructions données à ce négociateur de sonder les vues de ce prince; de parler du *statu-quo ante bellum;* de proposer de borner la Confédération rhénane à l'Oder; de s'arranger enfin, en donnant le grand-duché de Varsovie à la Prusse, qui acquerrait de quatre à cinq millions de sujets et en céderait de quarante à cinquante mille, comme indemnité, au prince d'Oldenbourg. Napoléon tentait par ce moyen de séduire la Russie, et, en satisfaisant la Prusse, de détacher ces deux puissances de tous autres alliés publics ou secrets, de l'Autriche principalement, dont il aurait déjoué les vues en rompant les liens dans lesquels Metternich s'apprêtait à l'étreindre. Mais cette demande d'une entrevue, faite le 18, et qu'on espérait devoir être uniquement per-

sonnelle au tzar, fut communiquée par lui à ses alliés dans une conférence où se trouvaient, ainsi que le roi de Prusse, les ministres d'Angleterre, d'Autriche et de Suède ; il y fut convenu que l'empereur Alexandre répondrait qu'il était prêt à recevoir Caulaincourt, en présence de ses alliés ou de leurs représentants. Le comte de Nesselrode fut donc chargé de cette notification, qui allait être portée aux avant-postes français au moment où se livra la bataille de Bautzen. Nous n'entrerons pas dans plus de détails sur cette nouvelle boucherie d'hommes, que nous ne l'avons fait pour celle de Lutzen. Cette lutte qui, tant à Bautzen qu'à Wurschen, embrassa les deux journées du 20 et du 21 mai, et qui se termina par le dépostement des alliés, avait mis en action de leur part de soixante-dix-huit à quatre-vingt mille hommes, force presque égale à celles qu'ils avaient eues à Lutzen ; car l'arrivée de Barclay et de quelques divisions russes ou prussiennes avait rempli les vides occasionnés par la première bataille livrée près du tombeau de Gustave-Adolphe. La perte qu'ils venaient d'essuyer montait à quinze ou dix-huit mille hommes ; mais ils se retiraient sur leurs réserves et pouvaient réunir bientôt des forces presque égales à celles qu'ils venaient d'engager, c'est-à-dire soixante-dix-huit mille quatre cents hommes (1) auxquels vingt

(1) Après la bataille de Bautzen il était arrivé à l'armée alliée, en troupes réglées, seules, gardes trois mille hommes, grenadiers trois mille, division de Finlande six mille, Sacken

mille hommes de la landwehr allaient se joindre; tandis que, depuis le commencement de la campagne, les pertes de l'armée française montaient déjà à environ soixante mille hommes.

Les deux monarques n'eussent pas, avec des forces si inférieures, livré cette nouvelle bataille sans la nécessité où ils se trouvaient, ainsi qu'à Lutzen, de ne point laisser s'altérer leur crédit sur les populations allemandes. Au reste, cette défaite, qu'ils proclamèrent comme une victoire et dont les suites étaient plus ruineuses pour leur ennemi que pour eux, n'avait procuré au vainqueur aucun trophée. Elle fut suivie, pour les vaincus, de quelques affaires brillantes dans l'une desquelles Napoléon perdit, dans la personne de Duroc, celui de ses généraux qui lui était le plus dévoué, tandis que, dans une autre, le général Maison fut obligé d'abandonner toute son artillerie. Tant de maux auraient pu cependant être épargnés sans la précipitation de l'empereur des Français; car, outre que les premiers coups de canon avaient suivi de trop près (1) la demande d'une entrevue, la réponse à cette demande était arrivée le 21 au matin, après la première bataille, mais avant la seconde, qu'elle n'empêcha point de livrer. Pendant que M. de Nesselrode refusait une entrevue privée, et demandait que tout passât *par l'entremise du cabinet autrichien dont il disait*

sept mille cinq cents, cavalerie neuf cents, total vingt mille quatre cents.

(1) Du 18 au 20.

que Sa Majesté avait agreé la médiation, Stadion, de son côté, répondant aux ouvertures faites à Dresde par Napoléon et transmises par Bubna, écrivait le 22 à Berthier : « que les deux souverains » étaient disposés à se prêter aux vues de l'empe- » reur des Français; trop heureux, disait-il, si ses » premières paroles pouvaient bientôt être suivies » d'autres qui acheminaient à un état de paix » qu'avait tant à cœur son auguste maître. » Le 25, Coulaincourt répondit à la lettre de Nesselrode, du 8, pour lui demander de nouveau une entrevue avec l'empereur Alexandre. La réplique du ministre russe, en date du 26, portait qu'il était plus *simple* que Sa Majesté impériale *envoyât un officier de confiance aux avant-postes de l'armée française*, et qui épargnerait à monsieur le duc *la peine d'une course pour un objet purement militaire*. Il annonçait en même temps que le général comte Schouvaloff était désigné pour cette mission. C'était éluder la négociation particulière qu'on avait voulu entamer; c'était aussi ne point parler en vaincu, ce qui surprit et mécontenta l'empereur Napoléon. Ce qui le déconcertait encore, c'était de voir, d'une part, l'union intime des alliés qu'il avait espéré détruire; d'une autre, que leur détermination était d'adopter la médiation de l'Autriche en réalité secrètement liée avec eux. Leur armée d'ailleurs, au lieu de se retirer de la Katzbach sur l'Oder et à Breslau, s'était portée par sa droite vers Schweidnitz, et occupait à Pulzen un camp retranché, laissant ainsi Napoléon maître de la route de la capitale de la Si-

lésie, où il entra le 1er juin, maître également de se porter sur Glogau qu'il débloqua. Mais cette position réciproque des deux armées opposées devenait critique pour les Français, engagés déjà trop loin de leur base d'opérations; c'était le second tome de la pointe sur Moscou et du camp de Taroutino; c'était bien pis encore, car le feld-maréchal Koutouzoff eût été sans ressources en cas de défaite dans un campement mal choisi, et l'armée combinée, bien postée et ayant un refuge assuré dans les États autrichiens sur lesquels elle s'appuyait, pouvait facilement se réunir aux troupes de cette puissance, si une rupture, déjà probable, avait lieu entre elle et l'empire français. Enfin, une trop grande extension de la ligne d'attaque de Napoléon facilitait les opérations des troupes légères ennemies sur les derrières de son armée, et rendait la position des Autrichiens, en force sur son flanc droit, extrêmement inquiétante.

Il résultait de ces choses que l'armistice était également désiré de tous les partis. L'Autriche, qui promettait, en cas que la paix ne se fît point, d'entrer dans l'alliance des deux cours du Nord, avait encore besoin de six semaines pour compléter son armement de manière à pouvoir tourner contre Napoléon des forces imposantes, s'il se refusait aux conditions propres à rassurer les peuples du continent. L'empereur Alexandre et Frédéric-Guillaume désiraient également employer ces moments de repos, le premier pour donner à ses réserves le temps d'arriver, le second pour accélérer la levée

et l'armement général de la landwehr. Il y a plus; si l'armistice n'avait pas eu lieu, il aurait fallu que l'armée prussienne choisît entre ces deux partis : occuper un camp retranché entre Neiss et Glatz, ou suivre l'armée russe, qui ne pouvait s'éloigner de la Pologne, base de ses opérations : dans le premier cas, sa sûreté était grandement compromise; dans l'autre, il était à présumer que les Français suivraient l'armée combinée vers un pays, où, malgré les vexations qu'ils lui avaient fait éprouver, de vaines illusions patriotiques procureraient encore à Napoléon, sinon des amis parmi les gens sages, du moins des partisans dans la portion intrigante, inconsidérée et turbulente de la nation. Une retraite prolongée eût probablement conduit cette armée au delà de la Vistule, et le monarque prussien y aurait puisé de cruels pressentiments dans les souvenirs de Tilsitt. La marche sur Schweidnitz, l'espoir de l'accession de l'Autriche, et le besoin que Napoléon lui-même avait de l'armistice, effacèrent bientôt toutes ces craintes.

En effet la situation de Napoléon était plus brillante que sûre. Il avait éprouvé une résistance inattendue dans les trois batailles qu'il venait de livrer; ces luttes terribles lui avaient fait essuyer des pertes immenses. Tout le succès de ses victoires était de s'engager dans une marche hasardeuse, puisqu'il se trouvait en face d'un ennemi dont les forces s'accroissaient journellement. Il était menacé au nord par les Suédois, au midi par une rupture probable avec l'Autriche, sur sa ligne d'attaque par le

corps de Bulow et par des troupes de partisans, en butte à la malveillance générale des populations. Puis son armée, qui s'était si héroïquement battue, succombait à des fatigues excédant les forces physiques des soldats qui la composaient ; elle ne recevait que lentement et péniblement les renforts dont elle avait besoin en artillerie, munitions, vivres surtout, qu'elle ne pouvait facilement se procurer dans des pays ruinés, où les habitants exaspérés détruisaient ce qu'ils n'emportaient pas. Voilà ce qui rendait nécessaire à Napoléon un armistice durant lequel il renforcerait ses armées, les réorganiserait, et parviendrait peut-être à conjurer par des négociations fallacieuses l'orage dont il était menacé.

Cependant, si la situation dans laquelle Napoléon s'était jeté devenait inquiétante, il avait du moins dissipé les brillantes espérances conçues par les alliés au début de la campagne. Sans remporter de victoires décisives, Lutzen lui avait donné l'armée saxonne. L'armée danoise allait faire tomber en ses mains la ville de Hambourg et tenir en échec l'armée suédoise. Établi au sein d'un pays rapidement conquis, il voyait les peuples germaniques frappés de consternation ; leur enthousiasme se refroidissait, et l'inquiétude qu'ils éprouvaient était d'autant plus pénible, qu'ils ignoraient les causes de l'apparente irrésolution que l'on remarquait dans la conduite de l'Autriche. Toutefois, l'armistice, considéré dans les formes suivies par les négociations, était bien différent de ceux que jusque-là Napoléon

avait été accoutumé à conclure; car ils furent précédemment achetés par des cessions équivalentes à de nouvelles défaites, comme remise de places fortes, tributs onéreux, occupation de provinces sur les derrières de l'armée; dans celui-ci, les Français évacuaient une partie de leurs conquêtes, tandis que les forteresses occupées par eux continuaient à être bloquées. Enfin, cette médiation autrichienne, qui répugnait tant à l'orgueil et nuisait si fort aux intérêts de Napoléon, était reconnue et confirmée par les pleins pouvoirs (1) des négociateurs alliés qui portaient « que Leurs Majestés » Impériales et Royales *s'étaient décidées à con-* » *clure un armistice* pendant lequel la puissance » qui s'était chargée de la *médiation* de la paix » *ferait entendre les propositions* qui devraient » servir de base à cette œuvre salutaire. » Il était donc décidé que Napoléon ne pourrait point traiter isolément avec le tzar, séduire les deux monarques alliés, les détacher de l'Autriche, ni éviter la médiation dont Metternich allait être l'arbitre; qu'il ne pourrait même rien conclure dans un congrès sans l'intermédiaire du cabinet de Vienne. Les instructions données au duc de Vicence avaient cependant pour objet d'écarter l'arbitrage de l'Autriche, ainsi que d'obtenir pour ligne de démarcation l'Oder, et non pas l'Elbe, comme il l'avait proposé à Dresde. Il est dans la nature de l'homme d'élever des prétentions en raison de ses succès,

(1) Du 16 (23 mai).

exemples que les souverains rivaux de Napoléon devaient condamner tant qu'ils en souffriraient, puis justifier lorsqu'ils pourraient en profiter, ce qu'en dépit de la morale la politique a consacré. Caulaincourt devait chercher à fixer le terme de l'armistice à trois mois, ou à deux au moins, ce que les alliés croyaient avoir intérêt de refuser; aussi était-il difficile de s'entendre à cet égard, quelque soin que l'Autriche mît à tout concilier.

Durant que des négociations étaient entamées à Waldstadt, où Caulaincourt s'était rendu le 29 mai, le comte de Bubna, revenu au quartier général de Dresde le 30, y exprimait la satisfaction que sa cour éprouvait *en voyant l'empereur Napoléon* persister *dans ses dispositions pacifiques*, ne doutant pas que *la Russie et la Prusse ne consentissent à un congrès* sous la médiation de l'Autriche. Mais le duc de Bassano lui fit remarquer que son voyage à Vienne n'avait pas eu seulement pour objet de faire en sorte que *sa cour se prononçât sur la prompte convocation d'un congrès, et s'entremît pour obtenir des ennemis de la France un consentement à la négociation de la paix;* qu'il s'agissait surtout de la *situation* réciproque de *la France et de l'Autriche*, et qu'il fallait préalablement s'entendre sur les dispositions du *traité de Paris*, qui garantissait *l'intégrité du territoire actuel de la France*. Tout en reconnaissant que le traité n'était pas rompu, Bubna répondit que les circonstances le rendaient susceptible de restrictions ou réserves; et sur la demande

formelle qui lui fut faite de traiter à cet égard, il déclara n'avoir pas des pouvoirs suffisants, et repartit pour en demander, assurant néanmoins que Napoléon devait avoir toute confiance dans les intentions de son beau-père. Au fait, le duc de Bassano, par ses remarques, ses exigences, sa demande de se reporter aux termes du traité de Paris, s'écartait de ce qui avait trait aux ouvertures pacificatrices faites au comte de Bubna, et communiquées à sa cour de la part de Napoléon; puis il était devenu impossible de traiter particulièrement avec l'Autriche, dans un système de guerre, au moment où des conférences étaient commencées pour convenir d'un armistice, préliminaire de paix, sous la médiation d'une princesse qui ne devait pas se montrer hostile au moment où son rôle était conciliateur.

Les plénipotentiaires russe et prussien (Schouvaloff et Kleist) n'étaient arrivés à Waldstadt que dans la nuit du 29 au 30. Ils écrivirent aussitôt au négociateur français « qu'ils étaient prêts à entrer » en discussion, mais à condition que les troupes » françaises recevraient l'ordre de rester dans leurs » positions actuelles et qu'il y aurait suspension » d'armes jusqu'à ce que l'affaire fût terminée, ou » du moins pour vingt-quatre heures. » Ce point convenu, les négociateurs alliés rejetèrent l'échange des pouvoirs jusqu'à ce qu'on fût d'accord sur les bases; ils ne voulurent pas admettre une lettre close de Napoléon comme pouvoir suffisant, déclarant, d'ailleurs, que *leur mission était toute*

militaire, et qu'ils renvoyaient à l'Autriche ce qui avait trait au congrès; ils demandèrent l'évacuation de toute la Haute-Silésie, parlèrent avec hauteur, et menacèrent d'une rupture dont ils semblèrent s'inquiéter fort peu. Napoléon ordonna alors au duc de Vicence de revenir; mais on ne voulait ni de part ni d'autre recommencer promptement les hostilités; aussi les conférences reprirent-elles le lendemain, au village de Gebersdorf, où les alliés, ne consentant qu'à un armistice de six semaines, prétendirent qu'il était tout à l'avantage de la France, et très-défavorable pour eux, dont la *campagne allait commencer, la position de l'armée française leur offrant toutes les chances qu'ils pouvaient désirer.*

Le duc de Vicence, pour échapper aux difficultés qui l'environnaient, chercha à entamer une négociation particulière avec l'empereur Alexandre par la voie du comte Schouvaloff, chose assez peu facile en présence du comte de Stadion et du général Kleist; mais les tentatives à cet égard demeurèrent infructueuses. Napoléon proposait d'échanger Breslau, dont il venait de s'emparer, contre Hambourg, qu'il ne savait pas encore être tombé entre ses mains. Les plénipotentiaires alliés s'y refusaient, disant n'être *pas diplomates et ne pouvoir répondre à aucune question hors de la ligne militaire;* on convint seulement de neutraliser le village de Plesswitz, où eurent lieu même proposition et même refus sur les bases posées par Napoléon. Celui-ci se désista donc de la ligne de l'Oder pour

adopter celle de la Katzbach, sans excepter Breslau, mais en conservant Jaüer et en exigeant que les Danois, avec qui il venait de traiter, fussent compris dans l'armistice relativement à la Norwége. Il présenta ces conditions comme *ultimatum* et chargea son négociateur de dire aux alliés *qu'ils seraient battus à la prochaine bataille* (1). Les plénipotentiaires des alliés continuèrent de demeurer imperturbables dans leurs refus, comme Schouwaloff à se montrer inabordable pour une négociation particulière. Caulaincourt eut pourtant l'espoir de l'y entraîner lorsque le général russe lui dit : *Terminons l'armistice; nous ne serons pas si loin de nous entendre, si l'on acquiert la conviction que l'empereur Napoléon le veut franchement;* et quand, pressé sur ce sujet, il répondit *qu'il n'avançait pas une chose dont il ne fût sûr,* ce que le duc de Vicence prit pour une ouverture indirecte, au sujet de la négociation privée que lui et son maître désiraient. Il ne tarda pas à reconnaître que ce n'était qu'une déclaration commune des alliés et de la puissance médiatrice, qui voulaient réellement la paix, mais n'osaient se fier à celui avec lequel ils traitaient.

Enfin les plénipotentiaires alliés, irrités de quelques mouvements opérés par les troupes françaises, étaient prêts à rompre, quand une dépêche de leurs souverains, conseillés par le comte de Stadion, apporta leur consentement aux conditions si

(1) Dépêches du 3 juin.

vivement débattues, c'est-à-dire à la conclusion d'un armistice de deux mois ; bien entendu que le second ne commencerait qu'en conséquence des bases posées durant le premier. Napoléon accéda à la première de ces deux conditions, mais rejeta la seconde. Le ministre autrichien fit consentir les deux monarques à cette modification, et il fut arrêté le 4 juin que (art. 1) les hostilités cesseraient ; que l'armistice (art. 2) durerait jusqu'au 8-20 juillet, plus six jours pour déclarer son expiation, et six (art. 3) après cette dénonciation pour recommencer les hostilités ; que la ligne de démarcation (art. 4) suivrait, en partant de la Bohême et passant par Seiffershau et Alteramnitz, le cours de la Bober, de la Katzbach et de l'Oder pour les Français, qui pourraient y avoir des troupes ; et par Dittersbach, Pfufferdorf, Landshut, Rudelstadt, Balkenhagen, Stiegau et Canth pour les alliés, qui auraient le droit d'occuper ces villes, tout le territoire intermédiaire demeurant neutre, ainsi que Breslau et les enclaves prussiennes dans la Saxe ; que les places françaises sur la Vistule (art. 5) seraient ravitaillées tous les cinq jours. Quant aux articles 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, ils étaient relatifs à l'exécution des cinq premiers.

Les alliés n'avaient pu obtenir, comme ils le désiraient, que Napoléon se retirât sur l'Elbe, ni celui-ci que les alliés rétrogradassent jusqu'au delà de l'Oder ; aussi n'était-on, ni de part ni d'autre, satisfait de l'issue des négociations qui cependant devenaient favorables aux deux parties, car l'armée

combinée fut jointe par les corps de Labanof, Tolstoï et Sacken, montant ensemble à soixante-dix mille hommes, et put organiser plus facilement la landsturm, tandis que Napoléon, de son côté, jouissait enfin d'une plus parfaite tranquillité au sein de ces populations ennemies, qui non-seulement désertaient les villages et se réfugiaient dans les bois après avoir détruit tous les moyens de subsistances, mais se répandaient en armes sur les flancs et les derrières de l'armée française, à laquelle ils enlevaient convois, artillerie, munitions, courriers, et même une foule de soldats isolés.

Quand le souverain pontife sut qu'on traitait d'un armistice, il écrivit à l'empereur d'Autriche pour réclamer ses bons offices en faveur de ses droits indignement méconnus, espérant que son sort serait pris en considération dans le congrès qu'on assurait devoir être assemblé à Prague. Cette lettre, qui avait échappé aux rigueurs de la police française, était, par une voie longue et détournée, parvenue à Vienne, au nonce pontifical. Cependant on négociait encore à Paris avec le saint-père. Le prince de Talleyrand lui avait envoyé à ce sujet la plus extraordinaire des ambassades; ce fut madame de Brignole, dame du palais de l'impératrice Marie-Louise, qu'il chargea de cette mission; c'était une femme d'esprit et de caractère, mais elle ne put parvenir jusqu'à celui à qui elle était adressée. Consalvi, qui rendit compte à son maître de cette bizarre intrigue que rendait si inconvenante le choix de celle qu'on y employait, répondit de la

part du pape que Paris n'était pas le lieu où l'on pût traiter de semblables affaires. Falot de Beaumont succéda à la dame, et ce fut sans plus de succès.

Une autre négociation non moins curieuse fut imaginée par le roi Murat, qui demanda la permission d'envoyer pour son compte un ambassadeur au congrès de Prague. Napoléon, rentré à Dresde après la signature de l'armistice de Plesswitz, ne se donna même pas la peine de lui répondre, et se contenta de lui envoyer l'ordre de se rendre à son quartier général, où il arriva, quoiqu'il eût déjà adressé de Naples un officier à lord Bentink pour entrer en arrangement avec le gouvernement britannique. Le départ précipité de Joachim, après ce commencement de négociations, et son arrivée à l'armée française, parurent à l'amiral anglais un acte de déloyauté d'autant plus marquant que cela avait eu lieu sans qu'on l'en prévînt. Ce n'était cependant qu'un acte de faiblesse, effet d'un caractère inconséquent et sans tenue. Quelques explications suffirent pour rassurer le négociateur britannique, tandis que Murat, quoique très-mal reçu à Dresde, s'apprêtait, bien qu'il fût déjà en relation avec les ennemis de Napoléon, à servir ce prince contre ses propres et nouveaux intérêts, en déployant comme de coutume la brillante valeur qui le caractérisait.

Avant d'ouvrir à nos lecteurs le grand et important théâtre du congrès, ou plutôt des pourparlers de Prague, nous croyons devoir lever ici l'un des coins du rideau qui couvrait encore l'avant-scène

du mémorable drame auquel l'Europe entière allait prendre part; exposition préliminaire qui nous oblige à récapituler tout ce qui s'était passé d'important entre les divers cabinets depuis la dernière année qui venait de s'écouler.

On se rappelle sans doute cette lettre de l'empereur d'Autriche, à la fin de 1812, dans laquelle il annonçait à Frédéric-Guillaume sa *détermination de ne point séparer ses intérêts de ceux de la Prusse.* Aussi quand Napoléon déclara que la dissolution de la monarchie prussienne devait être la conséquence nécessaire de la défection de son roi, et qu'il ne dépendrait que de l'Autriche de rentrer dans la possession de la Silésie, la froideur avec laquelle cette captieuse insinuation fut reçue par la cour de Vienne prouvait assez déjà à quel point son système était changé. Le ministère autrichien avait été trop bien éclairé sur les vues secrètes de Napoléon pour prendre la moindre confiance en des promesses vagues que démentaient les instructions habilement pénétrées des ministres français; puis les dangers courus par la Prusse faisaient vivement sentir au cabinet de Vienne le besoin de la secourir, pour déjouer la politique de Napoléon, qui avait constamment été jusque-là d'affaiblir tour à tour les deux grandes puissances germaniques, afin de les mettre dans l'impuissance de se réunir contre lui. L'anéantissement de l'une était le prélude de la destruction de l'autre, et les temps étaient passés, momentanément au moins, où ces deux États pouvaient être considérés comme deux ennemis natu-

rels. L'empereur des Français échoua donc dans l'espoir de diviser ceux qu'un intérêt commun devait réunir contre lui. Quand, le 26 avril, il avait cherché pendant son séjour à Erfurt à séduire l'Autriche par l'expectative d'une restitution des provinces illyriennes et de la dissolution de la Confédération rhénane, il l'avait trouvée déjà convaincue, quoiqu'elle ne l'avouât pas encore, des avantages qu'il y aurait pour elle d'obtenir, en s'unissant avec les alliés ou en imposant la paix, ce qui ne lui était proposé que comme prix d'une coopération qui l'eût mise à la merci d'un allié sans foi. Le cabinet autrichien avait donc pris des engagements éventuels, mais pourtant assez positifs avec les cabinets étrangers, pour que le roi de Prusse pût, dans un ordre du jour adressé à son armée le 7 mai, annoncer que *sous peu une autre puissance se joindrait à la cause des alliés*. Or, il est à remarquer que vers cette époque le ministère autrichien envoyait à Dresde le comte de Bubna, ami de la paix, et près des alliés le comte de Stadion que l'empereur des Français regardait comme son irréconciliable ennemi. Ce fut sous les auspices de celui-ci que les puissances belligérantes signèrent l'armistice de Plesswitz. Quatre jours avant sa conclusion, l'empereur d'Autriche, ayant quitté Vienne, s'était rendu au château de Getschen, pour se rapprocher du théâtre de la guerre et des négociations, et se préparait par ses armements à rendre puissante sa médiation ou son intervention.

Napoléon ne pouvait ignorer toutes ces choses;

il devait commencer à redouter une lutte près de devenir générale et dont le but évident était sa ruine complète. Bientôt il fut certain que tel était le projet arrêté par les alliés, que l'Angleterre allait devenir l'âme de cette grande coalition et que Castlereagh, élève de Pitt, en dirigerait la politique dans les mêmes vues qui avaient fait signer, en 1805, le traité de concert. *Soustraire l'Europe à la domination française* signifiait pour lui *abaisser la France au profit de l'Angleterre*. Bien différent de Canning, le ministre anglais des affaires étrangères voyait les dangers, les moyens et le but; marchant sans en dévier dans la voie qu'il s'était tracée, il cherchait à y entraîner les autres, et pour entretenir d'utiles rapports entre toutes les divisions des armées alliées, il avait envoyé près de chacune des officiers intelligents sous la direction du lieutenant général sir Charles Stewart, son propre frère (1), afin de chercher à imprimer de l'ensemble aux opérations politiques et militaires.

Sir Charles Stewart, après avoir passé à Hambourg, était arrivé le 23 avril à Berlin. Il négociait à Dresde avec Hardenberg tandis qu'on livrait à Lutzen cette bataille douteuse, mais funeste, qui força les alliés à se retirer devant un ennemi supérieur en forces et surtout en talents militaires. La mission

(1) Aujourd'hui marquis de Londonderry ; voir de celui-ci, Histoire de la guerre de 1813 et 1814, Paris, 1838; 2 vol. in-8, chez L. G. Michaud.

(*Note de l'éditeur.*)

de ce général diplomate était de diverses natures. Ouvrir des négociations avec la Prusse; rendre compte des opérations des armées; surveiller Bernadotte dont on se défiait et près duquel il était particulièrement accrédité pour les affaires militaires, comme il l'était en qualité de plénipotentiaire au quartier général des alliés, voilà le rôle important mais difficile qu'il avait alors à jouer.

Cette surveillance exercée sur des souverains par un général anglais, cet espionnage injurieux, pouvait déplaire aux deux monarques de Prusse et de Russie; mais leur haute dignité, leur grande puissance, leur mutuelle union les mettaient au-dessus de ces désagréments, payés d'ailleurs par des secours dont l'un et l'autre avaient besoin. Il n'en était pas ainsi de Bernadotte, regardé peut-être par les monarques légitimes comme un bâtard que les circonstances avaient forcé de légitimer. Aussi se conduisait-il à l'égard des princes allemands avec une susceptibilité insolente qu'il prenait pour de la dignité. Importuné des conseils de sir Charles, il les considérait comme des ordres déguisés qui le blessaient; choqué que ce général lui eût adressé directement une lettre, il lui dit : « Ne vous rappelez-vous pas que je suis le prince royal de Suède, » un des grands capitaines de notre âge? »

Rien de plus faux que la situation politique et morale de Bernadotte. Mélange de sentiments révolutionnaires et d'orgueil monarchique, ennemi de Napoléon, dont il ambitionnait le pouvoir que ses amis de France lui montraient en perspective

sous un titre moins pompeux peut-être, il n'avait rien à gagner à la restauration des anciennes dynasties, tout à perdre à celle de la maison de France; aussi avait-il refusé passage au comte d'Artois venu d'Angleterre pour se rendre au quartier général des alliés, qui eux-mêmes ne l'eussent probablement pas voulu recevoir alors. Bernadotte avait pris les armes pour l'agrandissement et l'indépendance de sa nouvelle patrie, impolitiquement tourmentée et même attaquée par l'empereur des Français; tel était le beau côté de sa conduite. Mais inquiet, susceptible, irascible, voulant agir pour son compte, repoussant les généraux étrangers envoyés à son quartier général, paraissant attacher fort peu d'intérêt aux succès des alliés, redoutant de voir des troupes asiatiques pénétrer dans son ancienne patrie et les étrangers y dominer, ces sentiments, tout honorables qu'ils fussent, n'en étaient pas moins un tort près de ceux qui le protégeaient et le payaient. Enfin il affectait de ne point accéder à la médiation de l'Autriche; il redoutait ces mêmes souverains sans lesquels il fût demeuré sans espoir de salut, et dont il ne désirait même pas le triomphe auquel il croyait peu. Il voulait tout conduire, et critiquait avec amertume les plans qui n'étaient pas de lui; on le soupçonnait donc, non sans quelque apparence, d'intrigues secrètes avec l'ennemi, à qui on le vit plus tard renvoyer des officiers ses prisonniers. Cependant, quand il voulait agir isolément, on pouvait croire que c'était non-seulement pour se mettre plus en relief, lustre dont une autorité nouvelle a

besoin, mais dans l'intention de soigner et de ménager une armée dont il tirait toute son importance aux yeux des alliés. Sa vanité de parvenu sembla pourtant se civiliser lors de l'accueil amical que les deux monarques lui firent aux conférences de Trachemberg.

Ces conférences avaient été précédées de celles de Reichenbach, où, le 14 juin, avait été signé un traité de subsides entre l'Angleterre et la Prusse. Dans ce traité, dont l'objet était de poursuivre la guerre avec vigueur, la Prusse s'obligeait à fournir quatre-vingt mille hommes; on lui accordait un subside de six cent soixante-six mille livres sterlings (quinze millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille francs); on lui garantissait un territoire égal à celui qu'elle avait possédé en 1806, on l'obligeait à céder au Hanovre, sur ses possessions restituées de la Basse-Saxe, une popolation de cent mille âmes dont elle serait indemnisée. Par un traité du lendemain, 5-15 juin, entre l'Angleterre et la Russie, celle-ci s'engageait (art. 1) à entretenir cent soixante mille hommes afin de *poursuivre la guerre avec la plus grande énergie;* l'Angleterre (art. 2) s'obligeait de son côté à mettre à la disposition de la Russie un million cent trente-trois mille trois cent trente-quatre livres sterlings (vingt-sept millions deux cent mille seize francs); de suppléer au manque d'argent par des billets fédératifs (art. 4) montant à la somme de cinq millions sterlings (cent vingt millions) garantis par les gouvernements de Prusse, de Russie et d'Angleterre. La première de

ces puissances devait toucher les deux tiers du produit de ces billets, la seconde obtenait l'autre tiers; l'Angleterre s'obligeait à rembourser les trois sixièmes, la Russie deux sixièmes, et la Prusse un sixième. *Les hautes parties contractantes* (art. 7) s'engageaient à agir *avec le plus grand accord relativement aux opérations militaires* et à se communiquer *franchement ce qui* concernerait *leur politique respective*. Par une convention supplémentaire conclue le 6 juillet à Peterswaldau, la Grande-Bretagne s'engageait à prendre à sa solde la légion allemande, levée par les Russes et montant à dix mille hommes.

Le troisième article de ce second traité du 15 juin était remarquable, et l'empereur d'Autriche hésita longtemps à le ratifier. Rédigé sous les yeux du comte de Stadion, et inséré dans un traité entre l'Angleterre et la Russie, cet article portait que, dans le cas où l'Autriche prendrait part à la guerre, il lui serait remis cinq cent mille livres sterlings (douze millions) en traites sur Londres et autant en équipements et habillements. On y stipulait encore, d'une part, que la monarhie autrichienne serait replacée dans l'état où elle avait été avant la paix de Presbourg, même, s'il était possible, dans celui où elle était avant 1803; d'une autre part, qu'elle agirait avec deux cent mille hommes; enfin que le pape serait réintégré dans ses États.

Ce fut trois jours après la signature de la convention supplémentaire du 6 juillet qu'eurent lieu à Trachemberg, entre l'empereur de Russie, le roi

de Prusse, le prince royal de Suède et les plénipotentiaires d'Angleterre et d'Autriche, des conférences où fut discuté le plan d'opérations à suivre dans le cas où le congrès projeté et non encore assemblé à Prague n'aurait aucun résultat pacificateur. Ce plan fut arrêté le 12, à Goëldberg, en ces termes : « Il a été convenu d'adopter pour principe » général que toutes les forces des alliés se porte- » raient constamment du côté où se trouveront les » plus grandes forces de l'ennemi; de là il s'ensuit, » 1° que les corps qui doivent agir sur les flancs et » à dos de l'ennemi choisiront toujours la ligne qui » conduit le plus directement sur la ligne d'opé- » rations de l'ennemi; 2° que la plus grande force » des alliés doit choisir une position qui la mette à » même de faire face partout où l'ennemi voudra » se porter : le bastion saillant de la Bohême paraît » fournir cet avantage. D'après ces maximes géné- » rales, les armées combinées doivent donc être » rendues, *avant l'expiration de l'armistice, aux* » *points ci-dessous énoncés,* savoir : une partie de » l'armée alliée en Silésie, forte de quatre-vingt- » dix-huit mille à cent mille hommes, se portera » *quelques jours avant la fin de l'armistice*, par » les routes de Landshut et de Glatz, sur Zung, » Bunzlau et Bodin, pour se joindre dans le plus » court délai à *l'armée autrichienne*, afin de for- » mer avec elle un total de deux cent à deux cent » vingt mille hommes. »

Le reste de ce plan d'opérations, si éminemment propre, ainsi que l'article 3 et secret de la conven-

tion de Reichenbach, à éclairer sur les vues ultérieures de l'Autriche, portait l'armée du prince royal de Suède à soixante-dix mille combattants, destinée à passer l'Elbe et à marcher sur Leipsick; on destinait le corps de Blücher en Silésie, fort de *cinquante mille hommes*, à suivre l'ennemi dans la direction de Dresde, en évitant sur tous les points les *affaires générales, à moins* que l'on eût *toutes les chances de son côté.* Quant à l'armée réunie des Autrichiens et des alliés, elle devait déboucher, soit en *Silésie*, soit en *Saxe*, selon les circonstances. Si Napoléon voulait prévenir les alliés en Bohême, le prince royal devait se porter à marches forcées sur ses derrières. Si, au contraire, c'était contre le prince royal qu'il opérait, il était convenu que l'armée alliée *prendrait l'offensive* et *marcherait sur ses communications pour lui livrer bataille;* qu'enfin toutes les armées prendraient *le camp ennemi* pour *rendez-vous,* et que la réserve de Bennigsen aurait pour destination, soit d'attaquer les Français en *Silésie*, soit de manœuvrer pour les *empêcher de tenter une invasion en Pologne.*

Napoléon, incertain sur l'issue des négociations prêtes à s'entamer relativement à la paix, mettait dans ses dispositions autant d'activité que ses ennemis dans les leurs, et acquérait alors un nouvel allié. Le gouvernement danois ayant, le 31 mai, contribué à lui assurer l'occupation de Hambourg, envoya au quartier général français le baron de Kaas, président de la chancellerie royale, pour

demander le renouvellement de l'alliance de 1807, et un traité fut signé à Copenhague le 10 juillet. Il y était stipulé : garantie mutuelle (art. 1er) des États des deux puissances contractantes; engagement (art. 2) de la part de la France de déclarer la guerre à la Suède; de la part du Danemarck de la déclarer à la Russie, à la Suède et à la Prusse, dans les vingt-quatre heures de la dénonciation de l'armistice; concours (art. 3) de tous leurs moyens pour la défense commune, et promesse (art. 4) de ne traiter de la paix que de concert. Ce traité renforçait l'armée française du nord de l'Allemagne de treize mille hommes de bonnes troupes, avec le secours desquelles on espérait tenir en échec le prince royal de Suède. Mais, dès que le cabinet britannique eut connaissance de ce traité, les bouches de l'Elbe furent sévèrement bloquées, et Copenhague menacée d'un nouveau bombardement.

Tandis que de part et d'autre on se préparait à la guerre et que l'exécution du plan de Reichenbach était soumise aux résultats du congrès qui devait s'assembler à Prague, rien pourtant n'était plus difficile que de mettre ce congrès en activité. En effet, les deux souverains de Russie et de Prusse ne voulaient point que leurs plénipotentiaires traitassent directement avec les plénipotentiaires français, ce qui devait faire du médiateur le truchement nécessaire des ministres chargés de part et d'autre des pouvoirs de leurs gouvernements. Il n'y avait d'ailleurs pour Napoléon aucun

espoir de traiter particulièrement avec les monarques alliés, comme il l'avait infructueusement tenté lors des conférences de Plesswitz. Pour notifier publiquement à cet égard les inébranlables intentions des souverains de Russie et de Prusse, un article semi-officiel de la *Gazette de Kœnigsberg*, reproduit le 29 juin dans celle de Saint-Pétersbourg, établissait textuellement que la paix ne pouvait être l'œuvre que d'un *congrès ;* que rien n'attestait la *sincérité* de Napoléon, qui n'avait probablement pas *d'autre chose en vue que de gagner du temps*. Mais qui serait, selon ses vœux, admis dans ce congrès ? S'il est question, comme il le demande, des Américains, ajoutait cet article, pourquoi ne pas y admettre les Turcs et les Perses ? Le congrès ne peut se composer que de la Russie, de la Prusse, de l'Autriche, de la Suède, du Danemark et de la France. Quant à l'empereur des Français, il a dit en partant de Paris, à son corps législatif, que *l'Empire français ne serait jamais en danger ;* s'il continue à tenir ce langage, le congrès *est superflu !* La France doit commencer par déclarer qu'elle consent à *rentrer dans ses limites naturelles ;* elle n'a *qu'un seul moyen de regagner la confiance de l'Europe*, c'est de *retirer ses armées de l'Allemagne et de l'Espagne ;* si elle s'y refuse avant l'ouverture du congrès, il *faut que la guerre continue*. C'était déclarer assez hautement et les intentions et les défiances des deux cours alliées. Cependant le comte de Bubna avait reparu à Dresde le 11 juin, chargé d'y annoncer

que la Russie et la Prusse avaient accepté la médiation de l'Autriche, et que celle-ci était décidée à borner ses vues à un arrangement continental, s'il n'était pas possible de parvenir à une pacification universelle, mais avec l'espoir que l'armistice acheminerait à une négociation avec la Grande-Bretagne.

Napoléon, peu satisfait de ces communications qui lui furent faites le 13 juin, commença dès lors à embrasser ce système de temporisation qui depuis cette époque caractérisa sa politique. Il chicana tant sur le fond, que sur les formes, et le 15 il se montra vivement offensé que l'Autriche eût pu prétendre que les puissances belligérantes traitassent et communiquassent entre elles par son seul organe et non directement. A cet effet, une note adressée par le duc de Bassano au comte de Metternich, en date de ce même jour 15 juin, était relative, 1° à la question inopportune, mais toujours reproduite, du traité de Paris, et à des négociations en conséquence de ses stipulations; 2° à la convocation prompte d'un congrès. Metternich répondit le 22, à la première question, que le traité du 14 mars 1812, n'étant pas en harmonie avec le rôle de médiateur, l'on conviendrait des réserves à traiter sur ce sujet; quant à la seconde, il désignait le château de Getschen. Plusieurs notes se succédèrent sans amener de résultats, et l'empereur d'Autriche, pour mettre fin à ces chicanes et à ces longueurs, envoya à Dresde le comte de Metternich qui remit lui-même ses réponses le 28 juin :

elles portaient que le rôle de médiateur et l'acceptation qu'on en avait fait excluait toute obligation contraire; que les *stipulations du traité du 14 mars seraient donc suspendues pendant le cours des négociations;* enfin que la médiation était acceptée par les cours de Russie et de Prusse. M. de Bassano revenait, mais vainement, sur la forme des négociations que M. de Metternich, disait-il, avait fait adopter (mais qui, en réalité, étaient l'irrévocable vœu des deux monarques), observant qu'elles rendraient le médiateur arbitre. C'était un fait irrécusable, et qui prouvait quel pas immense le ministre autrichien avait fait faire à son gouvernement. Quant à Napoléon, accoutumé si longtemps à commander, et réduit enfin à devenir solliciteur, un rôle aussi nouveau lui semblait d'autant plus choquant que le prétendu médiateur était secrètement un ennemi.

Des cessions sans guerre eussent principalement satisfait les princes alliés, et la paix, qui au fait n'enlevait rien à la France, eût été possible si l'orgueil de Napoléon avait pu ployer, et s'il n'eût pas été à craindre pour lui de voir sa puissance s'altérer au dedans de son Empire de tout ce qu'il aurait pu perdre d'importance au dehors. M. de Metternich parlait déjà d'un système d'équilibre rompu par la trop grande extension de la puissance française, et M. de Bassano le pressait de présenter les bases d'un traité. Napoléon voulut lui-même négocier avec le ministre autrichien; mais loin d'employer les moyens de séduction qui lui avaient si souvent

été utiles, il rompit la glace avec une impolitique violence, qui mérite d'être exactement rapportée. « Vous voilà donc, Metternich, lui dit-il; votre » médiation devient hostile; il ne vous convient » plus de garantir l'intégrité de l'Empire français. » En me laissant m'épuiser par de nouveaux efforts, » vous comptiez sûrement sur des événements » moins rapides. Je gagne deux batailles; mes en- » nemis sont au moment de revenir de leurs illu- » sions, et vous venez me parler d'armistice, de » médiation! Sans votre intervention la paix était » faite. Quel résultat de l'armistice? Je n'en con- » nais point d'autre que les deux traités de Reichen- » bach. On parle aussi d'un traité avec une troi- » sième puissance; mais vous en êtes mieux informé » que moi. L'Autriche n'est plus impartiale, elle » est ennemie. Vous avez voulu gagner du temps. » Aujourd'hui vos deux cent mille hommes sont » prêts. Schwartzenberg les réunit derrière le ri- » deau de la Bohême. Votre cabinet veut profiter de » mes embarras pour recouvrer ce qu'il a perdu. La » question est de savoir si vous pouvez me rançon- » ner sans combattre. Eh bien! que voulez-vous? » Le comte de Metternich répondit « que le seul » avantage que l'empereur son maître était jaloux » d'acquérir, c'était l'influence qui communiquerait » aux cabinets européens un esprit de modération » et le respect pour les droits de possession des » États indépendants; que l'Autriche voulait éta- » blir un ordre de choses qui, par une sage répar- » tition des forces, plaçât la garantie de la paix

» sous l'égide d'une association d'États indépen-
» dants. — Parlez plus clair, dit Napoléon en l'in-
» terrompant; mais n'oubliez pas que je suis un
» soldat qui sait mieux rompre que plier. Je vous
» offre l'Illyrie pour rester neutre; cela vous con-
» vient-il? Mon armée est suffisante pour amener
» les Russes et les Prussiens à la raison. Votre neu-
» tralité est tout ce que je demande. — Ah! répond
» Metternich, les choses en sont au point que nous
» ne pouvons rester neutres; il faut que nous
» soyons pour ou contre vous. » Après un long silence, Napoléon, répondant à ses propres pensées, s'écria : « Quoi, non-seulement l'Illyrie, mais
» la moitié de l'Italie, le retour du pape à Rome,
» et la Pologne, et l'abandon de l'Espagne, et de la
» Hollande, de la Suisse, de la Confédération du
» Rhin! Voilà donc ce que vous nommeriez de la
» modération? Vous n'êtes occupés qu'à trans-
» porter votre alliance d'un camp à l'autre; au fait,
» vous voulez l'Italie, la Russie veut la Pologne, la
» Prusse veut la Saxe, la Suède veut la Norwége,
» l'Angleterre veut la Hollande et la Belgique; le
» mot de paix n'est qu'un prétexte : vous n'aspirez
» tous qu'au démembrement de l'Empire français.
» Docile à votre politique, il me faudrait ramener
» mes légions derrière le Rhin, les Alpes, les Py-
» rénées; me livrer à mes ennemis, m'en remettre
» à la générosité de ceux dont je suis vainqueur,
» quand mes drapeaux flottent aux bouches de la
» Vistule et sur les rives de l'Oder, quand mon ar-
» mée triomphante et aux portes de Berlin et de

» Breslau, quand, de ma personne, je suis à la tête » de trois cent mille hommes!... *Ah! Metternich :* » *dites-moi combien l'Angleterre vous paye-t-elle* » *pour jouer ce rôle?* » Ce dernier mot échappé, un profond silence règne de nouveau. Dans la fureur qui l'animait, Napoléon avait laissé tomber son chapeau ; le ministre autrichien l'eût respectueusement relevé en tout autre moment ; il ne le fit pas alors, et l'empereur le repoussa sans le fouler aux pieds comme il avait fait à Erfurt dans son audience particulière au baron de Vincent. Le calme se rétablit enfin dans son esprit irrité ; des formes plus affectueuses succédèrent à cet instant d'orage ; on y répondit avec une politesse froide, et, en congédiant ce ministre, Napoléon lui laissa entrevoir l'intention de traiter généreusement son maître. Le comte de Metternich ne partit cependant pas sur-le-champ ; il fallait régler ce qui avait trait au congrès. Le canevas de convention à cet égard, rédigé par le duc de Bassano et divisé en six articles, portait, dans les trois premiers, que l'Autriche offrait sa médiation, mais ne prétendait point se présenter *comme arbitre ;* que cette médiation s'étendrait à l'Angleterre, aux États-Unis, au roi d'Espagne (Joseph), à la régence de Cadix. Dans le quatrième article il était dit que S. M. l'empereur des Français acceptait cette médiation, conformément aux dispositions précédentes ; que les plénipotentiaires (art. 5) s'assembleraient dans les cinq premiers jours de juillet, et que, si l'une des deux parties belligérantes (art. 6) dénonçait l'armistice

le 20 juillet, les négociations ne seraient pourtant pas interrompues.

Ce canevas de convention fut repoussé; il fallut accepter et signer le 30 le contre-projet que voici : 1° offre de médiation par l'Autriche; 2° acceptation par l'empereur des Français; 3° réunion des plénipotentiaires à Prague avant le 5 juillet; 4° vu l'insuffisance du temps à s'écouler encore, conformément aux stipulations de Plesswitz, engagement par l'empereur des Français à ne dénoncer l'armistice que le 10 août, et du côté de l'empereur d'Autriche à faire prendre le même engagement par la Russie et la Prusse. Le cinquième et dernier article portait que cette convention ne serait pas rendue publique.

Ce qui forçait Napoléon à adhérer aux propositions de l'Autriche et à se désister de son projet de convention, c'est qu'il voulait, par cette condescendance, chercher à ramener à lui un ministre qu'il avait imprudemment injurié. Aussi envoya-t-il à Prague, pour l'amadouer, le duc d'Otrante qu'il avait appelé près de lui, n'osant pas le laisser à Paris en son absence. Fouché, tout en se rendant en Illyrie, allait, sans que son maître s'en doutât, commencer là ce cours d'intrigue dont la cause fut l'expectative de la chute de Napoléon et le but la régence de Marie-Louise; projet deux fois avorté, mais qui était de nature à flatter l'ambition autrichienne.

Ce fut le 1er juillet, lendemain du départ de Metternich, que Napoléon apprit dans tous ses détails

la défaite de Vittoria. Quoique les événements relatifs à la guerre d'Espagne n'offrissent alors qu'un intérêt très-secondaire, l'Allemagne étant le théâtre sur lequel allaient être mises en jeu la fortune de l'Europe et celle de Napoléon, nous ne pouvons garder le silence sur ce qui se passait au Midi dans le moment où le très-médiocre Jourdan y allait avoir pour successeur un général tel que Soult. Dès qu'on en avait retiré celui-ci et l'élite de l'armée française, il ne s'agissait plus de conquérir la Péninsule, mais de garantir d'une invasion la frontière même de la France. Le maréchal Wellington n'avait pu recommencer ses opérations que vers la fin de mai, après la guérison de ses nombreux malades et l'arrivée des renforts qui lui étaient envoyés d'Angleterre. Parti de son quartier général de Fregnada, il marche sur Salamanque, poursuit les Français qui viennent de quitter Madrid et d'évacuer Valladolid. Le 4 juin, Joseph, forcé à la retraite, pouvait, en hâtant sa marche, atteindre et occuper les fortes positions que lui eussent offertes les hauteurs de Salias où il aurait pu être joint par Suchet, obligé de son côté à un mouvement rétrograde; les frontières de France eussent été ainsi fermées et défendues contre l'ennemi. Mais, quoique déjà trop faible contre l'armée combinée, il détache encore le 20 juin l'une de ses divisions pour escorter ses immenses bagages, s'arrête et est forcé dès le lendemain d'accepter le combat. Le résultat de cette affaire fut, après des efforts d'impuissante valeur, une tentative de re-

traite désormais impossible, parce que l'on ne s'en était pas ménagé les moyens, et qu'il fallut se la frayer par des routes encombrées d'artillerie et de voitures tant de transports que de luxe. Les trésors du roi, de l'armée, des généraux et autres employés supérieurs, d'une foule de courtisans et de femmes qui s'échappaient de l'Espagne, tombèrent au pouvoir, non-seulement de l'ennemi, mais des pillards de l'armée française également acharnés à s'en saisir. Cent cinquante et une pièces de canon, quatre cent quinze caissons furent abandonnés, et les soldats fuyant de toutes parts ne se rallièrent que le lendemain. La barrière des Pyrénées était rompue, et le 27 aucun des Français composant cette armée ne restait sur le sol espagnol.

Soult, enlevé à la Péninsule depuis trois mois et en l'absence duquel tant de désastres avaient eu lieu, y fut renvoyé dès qu'on en fut informé. Il partit secrètement de Dresde, revêtu du titre de *lieutenant de l'empereur* avec des pouvoirs illimités, et se rendit en hâte à son poste. Napoléon écrivit alors à Cambacérès que Joseph devait s'arrêter à Pampelune ou à Bayonne; mais que, s'il était déjà revenu à Paris, *aucun grand dignitaire, ministre ou sénateur ne le vît*, et qu'il se rendît *incognito à Morfontaine;* que, s'il s'y refusait, on employât la force pour l'y contraindre, ne voulant plus avoir de *communication* avec lui que *par le ministre de la police*. Dans une autre lettre, il se plaignait du *mauvais esprit* de son frère et de son *incapacité absolue*. Quant à Soult,

arrivé à Bayonne le 12 juillet, sa judicieuse activité réunit bientôt soixante mille hommes, mais il ne put empêcher la chute des deux dernières places espagnoles (Pampelune et Saint-Sébastien). La première était déjà bloquée, la seconde était assiégée, et dès le 9 juillet Wellington avait pénétré sur le territoire français.

Les préliminaires du congrès étaient des plus lents. L'Autriche, en signant la convention du 30 juin, s'était engagée à en faire agréer les dispositions par les deux monarques alliés; mais ceux-ci n'étaient point alors à Prague, ayant été dans la nécessité de se concerter avec Bernadotte, ce qui entraîna des retards. Nesselrode et Hardenberg déclarèrent enfin en leurs noms qu'ils y accéderaient, et que *ce n'était que pour donner à Sa Majesté l'empereur d'Autriche une nouvelle preuve de leur confiance.* Ce ne fut donc que le 14-26 qu'ils signèrent la convention de Neumarkt relative a cette accession, et les dispositions de cet acte du 30 juillet, déjà imposées à Napoléon comme une loi, lui étaient encore accordées comme une grâce. Au reste, la date de cette accession à une prolongation de l'armistice n'aurait nullement nui à l'ouverture du congrès si Napoléon n'avait pas chicané sur les formes à y suivre, et si Caulaincourt n'avait point tardé à se rendre à Prague, où les négociateurs russe et prussien étaient à l'attendre. Enfin, quoique le temps nécessaire pour traiter de la paix fût ainsi devenu très-court, l'empereur des Français n'en partit pas moins pour Mayence, où il avait

fait venir l'impératrice, peut-être dans l'espoir de l'employer pour ramener l'empereur son père à l'alliance du 14 mars 1812. Aussi lui écrivait-elle fréquemment à cette époque, et ce ne fut que le 28, seize jours après l'arrivée des négociateurs alliés, que Caulaincourt se rendit à son poste. Napoléon voulut d'abord repousser les deux plénipotentiaires de Russie et de Prusse, parce que d'Anstetten était né Français, et que Humboldt n'avait pas un rang assez élevé, selon lui, pour traiter avec un ministre du premier ordre; il fallut pourtant céder sur ce point. Il usait ainsi un temps précieux pour lui s'il eût sincèrement voulu la paix; mais il écrivait alors au duc de Vicence que Soult était *entré en Espagne avec cent mille hommes et une nombreuse artillerie;* qu'il marchait *sur Pampelune* et que *les Anglais se retiraient.* Il n'y avait de vrai qu'une expédition aussi remarquable qu'infructueuse faite par Soult, sans attendre son artillerie. Quant à cette fausse nouvelle, c'était une vaine charlatanerie qui ne pouvait donner le change aux alliés, et dévoilait seulement le désir qu'on avait de les tromper. La même dépêche portait encore qu'il lui arrivait *douze mille hommes de cavalerie,* tous vieux soldats; que si l'on voulait continuer l'armistice, il était *prêt* à le faire, que si l'on voulait se *battre* il était *prêt* aussi; qu'il se trouvait en mesure, *même contre les Autrichiens.* Au reste, les instructions données aux ministres français (Caulaincourt et Narbonne) avaient pour objet de faire *payer* à l'Autriche son abandon de

l'alliance de 1812, de manière à ce qu'elle perdît *son influence en Europe*, et n'y *gagnât pas un village;* car, disait-il, *le médiateur, nécessairement désintéressé, ne peut rien vouloir pour lui.* Il leur était enjoint de poser pour base des négociations l'*uti possidetis ante bellum;* c'eût été décider d'avance ce qui était mis en question. *L'empereur consentirait* cependant, disait-on, à de *grands sacrifices, s'ils devaient tourner à l'avantage de la Russie, sans établir de points de contact avec elle;* à traiter la Prusse *avec ménagement;* enfin, à favoriser ses ennemis *de tout ce qu'on pourrait refuser à l'Autriche;* politique toute de haine, et cependant à double face, comme on le verra plus loin.

Le comte de Metternich, dans une note adressée aux négociateurs français le 29 juillet, lendemain de l'arrivée de Caulaincourt (car Narbonne était sans pouvoirs suffisants avant qu'il eût été joint par son collègue); Metternich, disons-nous, proposait, pour éviter les *embarras d'étiquette, les longues discussions verbales* et les *rédactions de procès-verbaux*, que, comme au congrès de Teschen, les notes fussent de part et d'autre remises *au plénipotentiaire de la puissance médiatrice*, qui les communiquerait à la partie adverse, et qu'il en serait ainsi des réponses qu'on y ferait. Cette forme, à laquelle la Prusse et l'Autriche s'étaient soumises en 1778, sous la médiation de la France et de la Russie, cette forme qui faisait presque du comte de Metternich un véritable arbitre, choqua l'orgueil

de Napoléon, plus chatouilleux que Marie-Thérèse et que le grand Frédéric. Accoutumé à commander la paix et non à la recevoir, il déblatéra contre cette forme qui le privait de sa ressource accoutumée des intrigues secrètes et des discussions sophistiques, propres à tromper ou à égarer les négociateurs adverses. Metternich cependant mettait dans les hautes fonctions qu'il exerçait alors, non-seulement le ton parfait et les formes amiables qui lui étaient propres, mais une constante fermeté, et jusqu'à cette franchise qui ne dissimulait pas que son cabinet, tout en désirant la *paix*, était *préparé à la guerre;* que dans ce dernier cas il ne pourrait garder la neutralité et s'opposerait aux prétentions exagérées des alliés ; que néanmoins si le 10 *août des bases de paix n'étaient pas signées, une déclaration accompagnerait la dénonciation de l'armistice.* Enfin, répétait-il, l'Autriche *ne sera pas neutre et fera la guerre si elle ne peut obtenir la paix.* Ce n'était pas là une menace, c'était un avis loyal et salutaire ; il fut cependant si peu accueilli que dans une note du 6 août, et à la veille du terme fatal de l'armistice, les ministres français, au lieu de s'occuper de la négociation, ne s'attachant qu'à ses formes, réclamaient contre le rôle adopté par le médiateur, qui devait, disaient-ils, être *conciliateur* et non *arbitre;* avançant que dans la conclusion de l'armistice du 4 juin *l'intention de la Russie* avait été, non de conclure la paix, mais de *compromettre l'Autriche.* Au surplus, ils persistaient à demander des *conférences*

entre les négociateurs. Anstetten répondit le 7 à cette note du 6, en repoussant l'odieuse inculpation adressée à son cabinet et véritablement injurieuse pour celui de Vienne, en appela au négociateur autrichien, et déclara s'en tenir à ces formes adoptées lors du congrès de Teschen. Enfin il fit remarquer que la note du 6 août, passée peu de jours avant le terme fixé pour la clôture du congrès, et demandant, pour traiter, l'adoption d'une forme nouvelle, fournissait l'irrécusable preuve que l'empereur des Français ne voulait pas la paix. Le négociateur prussien s'exprima de la même manière. M. de Metternich, en transmettant ces réponses le 8, protesta contre les *intentions* attribuées à *la Russie* de vouloir *compromettre l'Autriche,* et déclara, au surplus, s'en tenir, ainsi que les plénipotentiaires alliés, aux formes adoptées dans le congrès de Teschen. Les ministres français n'en réclamèrent pas moins, le 9, veille du terme fatal, en faveur du système des conférences, *sans exclure* néanmoins *la forme proposée par le médiateur.* Les notes et contre-notes du 10 ne portèrent encore que sur la même question qui n'avait déjà plus d'objet, et l'on ne pourrait concevoir tant de divagations diplomatiques si tous ces détails patents ne voilaient pas des tentatives de négociations occultes.

En effet, Napoléon, qui avait voulu d'abord traiter directement avec la Russie, pour isoler l'Autriche, sans pouvoir y réussir, avait tourné ses vues vers cette dernière puissance et intriguait pour la

détacher des alliés. Revenu de Mayence le 4 août, il écrivit le 5 à son beau-père, et M. de Bassano en fit part à Caulaincourt par une lettre confidentielle, avec ordre de donner connaissance de cette démarche au comte de Metternich, mais sous promesse de celui-ci, sur l'honneur, de la laisser ignorer aux plénipotentiaires des monarques alliés. Quoique l'empereur des Français, disait-il, n'ait aucun intérêt à différer la reprise des hostilités, il veut être instruit de la manière dont *l'Autriche entend que la paix peut se conclure*, savoir enfin *si elle fait cause commune avec la France*, ou si *elle restera neutre*, et par là, si *la paix ou la guerre sera décidée*. Une conversation à cet égard eut lieu le 6 août, et le lendemain M. de Metternich en rendit compte à son souverain, et demanda en même temps au ministre français que son maître *proposât ce qu'il jugerait convenable*. Quant à l'Autriche, Metternich annonçait que son vœu serait « la dissolution du grand-duché de Varsovie, qui serait » partagé entre l'Autriche, la Russie et la Prusse; » le rétablissement de l'indépendance des villes de » Hambourg, de Lubeck et de leurs territoires; la » réintégration de la Prusse dans ses anciennes pos- » sessions avec une frontière sur l'Elbe; la cession » à l'Autriche des provinces illyriennes, y compris » Trieste; enfin la garantie réciproque que l'état » des puissances, grandes et petites, telles qu'elles » se trouveraient fixées par le traité de paix, ne » pourrait plus être changé ni altéré que d'un com- » mun accord. » Le ministre autrichien indiquait

aussi comme objets secondaires, qu'on aurait à traiter, en négociant la paix, de l'indépendance de la Hollande, de celle de l'Espagne et des États pontificaux.

En présentant des bases de pacification qui laissaient à la France non-seulement une vaste puissance réelle, mais une grande influence politique, le comte de Metternich communiquait à Caulaincourt la nouvelle de l'arrivée de Moreau au quartier général de Bernadotte, et déclarait en même temps que le monarque autrichien, en cas de rupture, n'adopterait jamais contre Napoléon des mesures semblables à celle qu'il nommait l'*intrigue de Moreau*. Ce prince avait précédemment repoussé des offres de service faites par quelques officiers français en disant : *Ceux qui croient avoir intérêt à trahir aujourd'hui leur maître me trahiraient demain s'ils le croyaient utile.* Cependant Napoléon, instruit le 7 des bases de négociation ci-dessus rapportées, n'y répondit que le 9; encore demandait-il que *Dantzick* devînt *libre*, et que ses *fortifications* fussent *démolies;* que le roi de Saxe eût pour indemnités du grand-duché de Varsovie *les enclaves en Saxe* des territoires appartenant à la *Silésie et à la Bohême;* que Trieste ne fût pas compris dans la cession des provinces *illyriennes;* que la confédération germanique s'étendît jusqu'à l'Oder, et que l'intégrité des possessions danoises fût garantie.

Ces accessions et restrictions, envoyées à Prague et communiquées au comte de Bubna pour être

directement transmises à l'empereur d'Autriche, n'arrivèrent à Vienne que le 10. Metternich y répondit le 11, en reproduisant les bases qu'il avait posées; Napoléon y accéda enfin complétement le 13. Mais le terme fixé à l'armistice était passé, et cette tardive concession ne sembla plus avoir pour objet que de paraître désirer la paix sans la vouloir réellement. Aussi M. de Metternich ayant communiqué, dès le 11, l'accession modifiée de l'empereur des Français aux négociateurs russe et prussien, ceux-ci déclarèrent que l'armistice avait cessé et que la guerre recommencerait.

Il serait difficile de décider la question de savoir si alors, de part ou d'autre, on voulait franchement la paix; mais ce qu'il faut principalement remarquer, c'est que Napoléon batailla du 4 au 30 juin pour accepter la médiation de l'Autriche, que ses adversaires étaient résolus à accepter; qu'Anstetten était arrivé à Prague le 12 juillet; que les pouvoirs de Narbonne ne furent expédiés que le 16, encore n'étaient-ils pas satisfaisants; que Caulaincourt ne se rendit au lieu des conférences que le 28; que jusqu'au terme fatal on s'occupa des formes seules de la négociation, si l'on en excepte la négociation secrète aux bases de laquelle on ne répondit que de manière à la rendre nulle, ce qui amena la dénonciation de l'armistice et la déclaration de guerre de l'Autriche.

Durant cette infructueuse tentative de pacification, les plénipotentiaires russe et prussien ne se refusèrent à rien de ce qu'il semblait possible d'ac-

corder sans nuire à l'établissement d'une paix solide. Le médiateur fut remarquable par son aplomb, Caulaincourt par sa prévoyante sagesse, Bassano par une inconséquence parfois grossière, Napoléon par le faux jour sous lequel il considérait sa situation politique, soit qu'il se crût encore assez puissant pour imposer des lois, soit qu'il se persuadât que ses ennemis n'avaient eu d'autre objet que de gagner du temps. Ce temps, au reste, était habilement employé par Metternich qui négociait de toutes parts pour entraîner les faibles, timides et inquiètes cours allemandes dans un sens favorable aux intérêts des alliés. Enlever à Napoléon la Bavière, et même le Wurtemberg, devenait d'une haute importance, aussi s'en occupait-on sérieusement. Mais la destinée des deux souverains était soumise à la rupture de l'armistice, à la déclaration de guerre de l'Autriche, au premier et présumable succès qui suivrait ces deux événements. Bade même eût été entraînée dans le même sens en raison de l'aversion populaire des Badois contre la France, aversion qui rejaillissait jusque sur le souverain son allié; car elle était devenue une véritable religion germanique professée avec tout son fanatisme. Eh bien ! c'était en présence de tant d'intérêts ennemis que Napoléon refusait à Prague ce que, pour la consolidation de sa fortune, il aurait dû proposer lui-même; qu'il injuriait un ministre très-puissant alors, et qui, sans chercher à affaiblir réellement la France, ne voulait que soustraire l'Europe à son ambition usurpatrice, en rendant à son propre ca-

binet l'importance qu'il avait perdue! Mais l'empereur des Français, poussé par la fatalité, faisait tout pour échapper à son salut. En effet, du 4 juin, jour où l'armistice fut signé, jusqu'au 28 juillet, où Caulaincourt arriva à Prague, cinquante-quatre jours étaient déjà perdus par l'effet seul des chicanes de Napoléon, sur les soixante-sept que le congrès devait durer, et ces treize derniers jours ne sont remplis par lui que de chicanes nouvelles et insignifiantes; enfin il ne répond à l'*ultimatum* qui lui laisse encore toute sa puissance, qu'après le terme fixé pour la rupture. Certes, il ne voulait pas la paix, ses ennemis avaient raison d'en être convaincus; il disait cependant à la France : « J'ai désiré la paix; j'ai tout sacrifié pour l'obtenir; on s'y est refusé; » et la France restait encore la dupe de cette imposture!

La déclaration de guerre de l'Autriche fut apportée à Dresde le 15 août par le comte Louis de Narbonne, ainsi que celle publiée le 12, pièce d'autant plus importante à rappeler ici que Napoléon, selon sa coutume, la fit inexactement insérer au *Moniteur*. Avant de relever les lacunes ou falsifications de la publication française de ce document diplomatique, nous devons noter, outre les démarches faites secrètement par le saint-père et le roi Murat, l'un pour recouvrer, l'autre pour conserver ses États, celle assez curieuse de Louis Bonaparte, tentée, dès le 8 juillet, près de l'empereur d'Autriche, pour que les souverains alliés ou prêts à l'être le fissent jouir des droits qu'il se croyait ac-

quis par sa nomination au trône de Hollande (1). Les plénipotentiaires eurent connaissance de son Mémoire, trait le plus bizarre peut-être de la trônomanie de la famille napoléonienne, et preuve nouvelle de sa complète désunion.

Quant au manifeste autrichien, en voici la substance : « La monarchie autrichienne, par le rang » qu'elle occupe, fut impliquée dans toutes les » guerres qui depuis vingt ans désolent l'Europe. » Mais Sa Majesté, amie de la paix, étrangère à toute » idée de conquête, n'a jamais pris les armes que » pour sa propre défense, sa sollicitude pour le » sort des États voisins, et quand les dangers de » l'Europe lui en imposèrent l'obligation. Malgré » les dispositions les mieux combinées, la guerre » de 1809 lui fit perdre des provinces précieuses, » lui enleva ses côtes maritimes, un commerce, » ressource de son industrie; et Sa Majesté, con- » vaincue de l'impossibilité de remédier à la dé- » tresse du corps politique européen par des efforts » isolés, crut devoir arrêter, par une paix de plu- » sieurs années, le torrent d'une énorme puissance » accrue sans cesse, et procurer à la monarchie le » repos indispensable pour le rétablissement des » finances et de l'armée. Dans les conjonctures cri- » tiques où l'État se trouvait, une paix de ce genre » ne pouvait être *obtenue* que par une *résolution* » *extraordinaire*. L'empereur le sentit, il prit » cette résolution; Sa Majesté *livra*, pour gage

(1) Voyez la pièce justificative G.

» d'un meilleur ordre de choses, *ce qui était le* » *plus cher à son cœur,* en s'armant contre toutes » les fausses interprétations du moment ; l'on *serra* » *un lien* qui, en relevant la partie faible, devait » porter la partie forte à la modération (1). Ces es- » pérances étaient d'autant plus fondées que l'em- » pereur Napoléon avait atteint ce degré de puis- » sance où s'affermir est plus désirable qu'acquérir, » où tout ce qu'on peut gagner en étendue, on doit » le perdre en sûreté. Ces espérances furent vaines ; » l'année 1810 n'était pas écoulée que la guerre dé- » solait l'Espagne ; une partie de l'Allemagne, Ham- » bourg, Brême, Lubeck, furent réunies à l'empire » français, *sans négociation, sous de faibles pré-* » *textes. Un système cruel viola toutes les pro-* » *priétés publiques et particulières dans des* » *vues heureusement impossibles.* Les forteresses » de l'Oder étaient occupées ; Dantzick déclarée » libre, devenue une place d'armes française ; l'Au- » triche voyait des nuages s'élever sur l'horizon ; » il était impossible que les hostilités n'atteignis- » sent pas ses provinces dont les défenses étaient » défectueuses ; la lutte prochaine contre la Russie » offrait un aspect inquiétant. Tout ce qu'une in- » tervention près des deux partis pouvait opérer » pour conjurer l'orage fut employé par Sa Ma- » jesté ; et quand la guerre ne fut plus douteuse, » elle dut songer à sa propre sûreté. *Napoléon*

(1) Tout ce que nous avons souligné a été supprimé dans la publication officielle française.

» *n'admettait de neutralité que dans un désar-*
» *mement complet;* l'Autriche ne devait pas s'y sou-
» mettre. Armer contre la France eût été aussi in-
» juste qu'impolitique; se déclarer entièrement pour
» elle eût été contraire aux principes de Sa Majesté.
» Pour se mettre à même d'agir d'une manière in-
» dépendante, elle obtint la neutralité de son ter-
» ritoire en prenart part à la guerre, avec une fai-
» ble partie seulement de ses forces militaires; le
» reste demeurait intact. *La campagne de Russie*
» *ayant prouvé comment des forces gigantes-*
» *ques pouvaient échouer entre les mains d'un*
» *général du premier rang, quand celui-ci veut*
» *heurter tous les préceptes de la sagesse,* tous
» les rapports politiques de l'Europe changèrent.
» L'union de la Russie, de l'Angleterre, de la Suède,
» offrait un nouveau centre d'intérêt; la Prusse,
» agonisante et menacée de mort, se jeta dans les
» bras des alliés. Les peuples impatients *devan-*
» *çaient en Allemagne la marche de leurs gou-*
» *vernements.*

» Partout se faisait sentir le besoin de l'indépen-
» dance et le sentiment de l'honneur national of-
» fensé. Sa Majesté voulut employer ces dispo-
» sitions à l'intérêt durable de la république
» européenne; elle avait, dès les premiers jours
» de décembre 1812, fait des démarches pour por-
» ter l'empereur Napoléon à une politique *juste et*
» *pacifique;* elles furent de temps en temps re-
» nouvelées avec instances, persuadée que les dé-
» sastres de la dernière campagne, la répugnance

» de la nation française pour une guerre *sans per-*
» *spective d'indemnités*, l'engageraient à écouter
» de sages représentations faites du ton de l'amitié;
» elles furent rejetées. Loin de montrer de la mo-
» dération, on proclama hautement que l'empereur
» n'écoutait aucune proposition de paix contraire à
» *l'intégrité de l'Empire français;* l'on parla
» même avec une alternative de colère, de menace,
» de mépris, d'indignation, des conditions qu'on
» pourrait proposer. Ces manifestations hostiles
» plaçaient l'Autriche dans une situation défavora-
» ble et contradictoire aux insinuations de paix
» qu'au su de la France elle faisait passer aux autres
» cours. Aussi à ses offres de médiation opposaient-
» elles les déclarations publiques de l'empereur des
» Français, et l'on répondit à l'ambassadeur qu'en
» mars Sa Majesté envoya à Londres qu'on ne pou-
» vait croire à des espérances de paix quand l'em-
» pereur Napoléon manifestait des intentions qui
» ne pouvaient que perpétuer la guerre. Sa Majesté
» continua cependant à faire sentir à l'empereur
» des Français la nécessité urgente de la paix, trou-
» blée par la suprématie immodérée de la France;
» il fallait y mettre des bornes. L'Autriche com-
» mença donc à concentrer son armée, sentant la
» nécessité de se préparer à la guerre pour donner
» de la force à ses propositions de paix. L'empereur
» Napoléon lui-même l'approuva; il devait croire
» que dans un moment décisif pour le salut de
» l'Europe Sa Majesté, écartant toute considération
» personnelle, ne consulterait que le bien de sa

» monarchie et des États voisins. Le cabinet de » Vienne ne s'est jamais expliqué de manière à » faire admettre une autre explication. Les choses » en étaient là quand Napoléon quitta Paris pour » arrêter les progrès des alliés. Si l'issue de cette » campagne ne fut pas favorable à ceux-ci, la cause » en est dans la supériorité des forces françaises et » le génie reconnu de leur chef; mais ils ménagè- » rent leurs troupes, attendirent la réunion de » moyens plus étendus, et consentirent à un ar- » mistice. La retraite des alliés fit vivement sentir » à Sa Majesté l'impossibilité de demeurer specta- » teur oisif, si les hostilités recommençaient. Le » sort de la monarchie prussienne fixait l'attention » de sa Majesté, qui en considérait le rétablissement » comme le premier pas vers la restauration du » système politique de l'Europe, et regardait les » dangers de cet État comme lui étant personnels. » L'empereur Napoléon avait, en avril, fait savoir à » la cour de Vienne que la dissolution de la Prusse » serait la suite de la continuation de la guerre, et » que l'Autriche pourrait réunir une de ses plus » belles provinces. Il fallait donc sauver la Prusse, » et si on ne le pouvait par une équitable paix, » soutenir les alliés par une coopération efficace. » La France ne devait pas se faire illusion à cet » égard. Sa Majesté continua donc ses préparatifs, » elle se rapprocha du théâtre de la guerre pour » entamer avec activité des négociations de paix, et » se mettre en mesure d'agir hostilement s'il ne lui » restait pas d'autre choix. L'empereur Napoléon

» fit annoncer qu'il avait proposé un congrès où » seraient admis les alliés des deux masses belligé- » rantes. Mais comment en entamer l'exécution » sans un travail préliminaire? L'Autriche sentit » les difficultés d'une paix générale, et manifesta » l'idée d'une paix continentale comme entraîne- » ment vers la pacification universelle. Les cours » de Russie et de Prusse accédèrent à l'idée d'un » congrès sous la médiation de l'Autriche; le mi- » nistre autrichien obtint le 30 juin, de l'empereur » Napoléon, l'acceptation de cette médiation offerte » par Sa Majesté. Prague et le 5 juillet furent dési- » gnés, et la dénonciation de l'armistice renvoyée » au 10 août. D'inévitables lenteurs nées de la né- » cessité de pourparlers préliminaires prorogèrent » l'ouverture du congrès au 12 juillet. *L'empe- » reur des Français, pour faciliter les négocia- » tions, avait offert le passage par la France » des personnes qui devaient venir d'Angleterre; » mais sous des prétextes futiles il retarda, puis » finit par refuser les passe-ports.* (1). Cepen- » dant les plénipotentiaires russes et prussiens » étaient rendus à Prague le 12 juillet, et l'on ne » pouvait rien faire avant l'arrivée du premier plé- » nipotentiaire français; elle n'eut lieu que le » 28 juillet; il n'avait que des pouvoirs et instruc- » tions insuffisantes, et ne remit que le 6 août une » déclaration, non sur le fonds, mais sur la forme

(1) Ceci est retranché dans la publication officielle française.

» des négociations. On échangea infructueusement » des notes jusqu'au 10. Le congrès fut rompu et » la détermination de l'Autriche fixée par la con- » viction, d'une part, de l'impossibilité de la paix, » de l'autre, des équitables principes des alliés, » principes dans lesquels Sa Majesté reconnaît les » siens. Plus de ressources que dans les armes : Sa » Majesté les prend par nécessité, par devoir, par » des motifs que Napoléon reconnaîtra justes dans » des moments de calme : sa justification est dans » le cœur de tout européen. Avec l'assistance du » Très-Haut, le succès remplira les justes attentes » de l'ami de l'ordre et de la paix. » Voilà la substance exacte de ce document que Napoléon fit falsifier, afin de pouvoir répondre par des déclamations à ce qu'il ne renfermait pas, sans répondre à ce qu'il contenait.

La guerre était donc décidément déclarée. M. de Bassano pourtant, dans une note du 18 août, après d'injurieuses déclamations contre la politique autrichienne, ce qui n'était pas la manière la plus adroite de renouer des négociations, n'en demanda pas moins que, tout en se battant, l'on continuât à traiter de la paix, et M. de Metternich répondit le 21 qu'il ne relevait pas les inculpations contenues dans la note du 18, s'en référant à l'Europe et à la postérité; puis, relativement à la réunion d'un nouveau congrès, il dit avoir soumis cette proposition à Leurs Majestés russe et prussienne qui avaient déclaré devoir en conférer *avec les autres alliés*. La guerre cependant était déjà commencée

depuis le 17, et l'on s'y était préparé durant l'armistice par des mouvements de troupes qui parfois violèrent la ligne de démarcation tracée et le territoire neutralisé. Les troupes prussiennes et russes s'étaient rapprochées de l'armée autrichiene, et Napoléon n'avait guère été plus scrupuleux dans la direction donnée aux mouvements de ses troupes.

L'armée des alliés devait se composer en totalité de six cent soixante-dix-huit mille sept cent soixante-dix-neuf combattants et de dix-neuf cent et une bouches à feu, formant sept grands corps, savoir : en Bohême, deux cent trente-sept mille sept cents hommes et six cent quatre-vingt-dix-huit pièces d'artillerie sous les ordres immédiats du généralissime; au nord, cent cinquante mille hommes et trois cent quatre-vingt-sept canons commandés par le prince royal de Suède; en Silésie, sous Blücher, quatre-vingt-quinze mille hommes et trois cent cinquante-cinq pièces. L'armée de Bavière, sous la conduite du prince de Reuss, était de vingt-quatre mille sept cent cinquante hommes et quarante-deux canons; celle d'Italie, sous le général Hiller, cinquante mille hommes et cent vingt pièces; la réserve russe de Benigsen s'élevait à cinquante-sept mille trois cent vingt-neuf hommes et cent quatre-vingt-dix-huit canons; enfin la réserve autrichienne, sous le prince Ferdinand de Wurtemberg, était composée de soixante mille hommes et cent bouches à feu. De cette masse de six cent soixante-dix-huit mille sept cent soixante-dix-neuf combattants, cent quatre-vingt-douze mille étaient employés à des siéges ou

blocus, et soixante-quatorze mille en Italie ou en observation sur la Bavière, total deux cent soixante-six mille, ce qui laissait à l'armée agissante quatre cent onze mille hommes pourvus d'une formidable artillerie, sauf le déficit d'un sixième au moins entre l'effectif et la mise en ligne. A ces forces Napoléon opposait cinq cent deux mille hommes, dont quarante mille en Italie et quatre cent soixante-deux mille en Allemagne, des côtes du Nord aux montagnes de la Bohême.

Il est à remarquer ici que les trois grandes armées de Bohême, du Nord et de Silésie étaient organisées de manière que les troupes d'aucune des nations alliées ne s'y trouvaient isolées; que, quoique la Russie eût la première rompu le charme dont était parée la puissance de Napoléon, et que ses troupes formassent plus du quart des forces combinées, elle avait renoncé au droit de nommer le général en chef de l'armée alliée. Ce dernier point ne passa pourtant pas sans quelques difficultés; l'empereur Alexandre ambitionnait le titre de chef suprême; il y était excité par ses entours; mais il fallait ménager l'Autriche qui réclamait le droit de nomination, et il tomba sur le prince de Schwartzenberg, choix qu'accueillirent les deux autres monarques.

Le plan général des opérations militaires avait été réglé aux conférences de Trachembach, mais l'on n'était pas d'accord sur l'exécution de cette grande combinaison stratégique, surtout depuis l'arrivée des généraux Jomini et Moreau, dont les

opinions différaient à cet égard. Nous devons donc parler ici de ces deux hommes, rendus à Prague, le premier dès la veille de la rupture du congrès ; le second, la veille du jour où les hostilités devaient recommencer. L'un et l'autre furent consultés en raison de la réputation qui avait devancé chacun d'eux au quartier général. Jomini, transfuge alors de l'armée française, ou sorti d'un comptoir et recommandé par des écrits militaires copiés d'auteurs prussiens qu'il ne cite jamais, avait gagné tous ses grades dans des bureaux d'état-major ; il n'était réellement qu'une espèce de théoricien compilateur et qui n'avait jamais fait la guerre. Quant au praticien Moreau, il était d'une toute autre stature, quoique d'un ordre bien inférieur à Napoléon, qui avait eu grandement raison de ne pas porter sur sa campagne de 1796 un jugement aussi favorable que le fit la vanité nationale et plus tard l'esprit d'opposition. L'empereur Alexandre s'était cependant accoutumé à le considérer comme le digne rival de l'empereur des Français, et à croire que sa présence influerait sur le moral de l'armée française; c'était à la fois méconnaître et l'instrument qu'on voulait employer et ceux qu'on avait à combattre ou à séduire. Accueilli avec ivresse par les Allemands, Moreau n'obtint pas les mêmes hommages au quartier général, où sa modestie un peu timide, sa simplicité sans noblesse, lui enlevèrent en partie la considération à laquelle il avait réellement droit. Appelé alors pour la seconde fois par le tzar, il lui était amené par l'agent russe Svinine, qui l'avait

été chercher en Amérique, et il s'était rendu aux itératives sollicitations de l'empereur Alexandre qui, protestant d'une égale estime pour son caractère et ses talents, l'invitait à se réunir à lui, en promettant de le placer dans une situation qui ne contrarierait ni ses opinions ni ses devoirs. Il avait donc cédé, soit par haine personnelle pour Napoléon, soit dans l'espoir de rendre la paix à sa patrie, soit enfin dans celui de réaliser son rêve d'idées républicaines. Il était curieux de voir un général révolutionnaire s'armer contre les inévitables résultats des principes par lesquels il s'était lui-même élevé, et n'imaginer d'autre moyen de ruiner ses effets que de ramener la France aux causes qui les produisirent. Il avait beau dire, en parlant de celui qu'il s'obstinait à ne nommer que Buonaparte : « Cet » homme couvre de honte et d'opprobre le nom » français; on n'osera bientôt plus le porter. Il ré» serve à mon malheureux pays la haine et les ma» lédictions de l'univers. Bientôt les Français se» ront plus maltraités que les Juifs, plus poursuivis » que cette nation des mépris et des anathèmes des » autres peuples. » Ces déclamations n'en rendaient pas moins sa position aussi fausse que sa démarche était inconvenante. En effet, loin de substituer une fidélité monarchique renaissante à une fidélité nationale alors méconnue par lui, il était si loin de penser à une restauration de la maison de France, considérée à cette époque par le ministère anglais seul, comme un événement désirable, qu'il mandait à son épouse très-zélée pour la légitimité : « Vous

» êtes folle avec vos Bourbons... Vous connaissez » mes sentiments. Quant à moi, je ne demande pas » mieux que de les aider, mais je crois cet ordre de » choses fini pour jamais. »

Ce que nous avons dit sur la fausse position de Moreau et l'inconsistance de ses opinions est subsidiairement prouvé par la conversation qu'il eut avec le prince royal de Suède, après une conférence relative aux opérations de la campagne. « Voilà de » beaux projets, lui dit Bernadotte, mais où cela » nous conduira-t-il? — A renverser Bonaparte.— » C'est bien; mais, lui renversé, que prétend-on? » — Alors comme alors, nous verrons. — Prenez » garde; ce n'est pas sous l'habit d'un aide de » camp d'Alexandre que les Français reconnaîtront » le héros d'Hohenlinden!—Mais la coalition?—Ne » tient qu'à un fil; Napoléon n'est-il pas le gendre » de l'empereur d'Autriche? son fils, le petit-fils de » ce souverain?—Je sais cela; je sais aussi que les » enfants de Gustave IV sont les neveux de l'empe- » reur Alexandre; les convenances politiques sont » tout, les liens de famille rien. Mais vous, prince, » que prétendez-vous? — Délivrer la grande patrie » européenne; repousser les Français au delà du » Rhin; forcer Napoléon à compter pour quelque » chose les droits de la nation française, pour la- » quelle vous et moi nous avons combattu. Je crois » servir encore les Français en m'armant contre » leur chef; si je croyais favoriser d'autres projets » ou servir d'autres ambitions, je briserais à l'in- » stant l'épée que je porte. »

Un troisième personnage étonnait par la complète révolution qui s'était opérée dans ses idées; c'était le général Pozzo di Borgo, enthousiaste jadis de cette assemblée qui en France constitua légalement le désordre; l'un des promoteurs de cette guerre déclarée à tous les trônes par la révolution française, réuni plus tard à Paoli qui livra la Corse à l'Angleterre; proscrit, errant, protégé par Walpole, recommandé par le prétendant (Louis XVIII), arraché au service du tzar, et placé par lui comme agent politique et militaire près de Bernadotte, il était revenu à Vienne, et continuait de se montrer à Prague l'un des antagonistes les plus ardents du gouvernement impérial français, et le serviteur le plus zélé de la légitimité.

Quant à Moreau, son plan militaire, très-conciliable avec celui de Trachembach, était de prendre pour pivot les montagnes de la Bohême, et, en s'y liant par sa droite, de se porter en force sur les derrières des Français pour les couper de leurs ressources en occupant la ligne de l'Elster et de la Saale, ce qui forcerait Napoléon à s'ouvrir une retraite en attaquant les alliés sur un champ de bataille qu'il n'aurait pas choisi. Mais Jomini ayant fait l'observation que tous les moyens hostiles de l'ennemi se trouvaient dirigés vers la Silésie, et qu'on obtiendrait plus promptement le même succès en marchant sur Dresde, demeuré presque sans défense, Moreau céda, tout en considérant cette opération comme beaucoup moins sûre que celle qu'il avait proposée. La seconde campagne de Saxe

commença donc d'après les données du général Jomini, qui venait d'entrer au service de l'empereur Alexandre.

Jusqu'ici nous n'avons parlé des opérations militaires que comme cause ou produit des directions politiques; fidèles à cette méthode, nous négligerons les nombreux détails d'événements généralement connus, et nous nous contenterons de noter, après une éclatante et dernière victoire, cette suite de désastres qui ne furent cependant pas sans gloire pour ceux qui les essuyèrent, désastres imputables seulement à l'imprévoyante présomption de Napoléon. Tous les militaires conviennent que si la ligne de l'Elbe était parfaitement choisie contre la réunion des deux seules armées russe et prussienne, elle cessait d'être tenable dès que l'Autriche s'était réunie aux alliés. Mais le grand Frédéric, bien moins puissant que lui, s'y était maintenu avec gloire et succès durant la guerre de Sept-Ans. Napoléon devait-il se montrer inférieur au héros du dix-huitième siècle? L'abandon de cette ligne fortifiée de tant de places occupées par ses troupes ne paraîtrait-il pas une défaite? L'orgueil et la présomption l'y retinrent, et sa ténacité à cet égard eût peut-être hâté sa chute, si l'on avait adopté le plan du général Moreau, ou si celui de Jomini eût été exécuté avec plus de rapidité. La lenteur qu'on mit dans l'attaque de Dresde qui, le 24 août, eût été facilement emporté, fournit à Napoléon, avec un nouveau lustre, des chances précieuses de pacification dont il ne sut ou ne voulut pas profiter. Blücher,

conformément au plan arrêté à Trachembach, s'était retiré devant les forces de Napoléon, qu'il éloignait ainsi de sa base d'opérations; mais celui-ci, apprenant la marche des alliés sur Dresde, part à tire-d'aile, tombe comme la foudre sur l'armée combinée qui n'avait attaqué la ville que le 26, la bat et la poursuit le 27. Ce jour-là, Moreau, frappé d'un boulet entre l'empereur Alexandre et lord Cathcart, est soumis à une double amputation et meurt dans la nuit du 1er au 2 septembre; il est vivement regretté du tzar (1), fort peu de l'empereur d'Autriche, et nullement des généraux alliés. Il était déjà la risée de nombre de jeunes officiers aux gardes ou d'état-major, choqués de son air, de ses manières communes; puis on était désabusé sur le crédit qu'on lui avait supposé dans l'armée française. Au reste, la fausse direction de sa politique en eût fait, au moment du succès, un obstacle plutôt qu'un moyen pour atteindre le but inaperçu encore vers lequel la nécessité conduisait.

Schwartzenberg se disculpa du tort de cette échauffourée de Dresde, qui coûtait aux alliés près de trente mille hommes (2), en faisant observer qu'un général en chef n'était plus le maître d'agir à son gré là où se trouvaient des rois; mais une suite rapide de succès vint réparer ce sanglant désastre. Dès le 23 août, le duc de Reggio (Oudinot)

(1) Voyez la pièce justificative H.

(2) Les alliés n'accusèrent qu'une perte de 13,000 hommes, et les Français la portèrent jusqu'à 50,000.

avait été battu à Gross-Beeren, et dans cette affaire, ainsi que dans les jours suivants jusqu'au 29, ses pertes montaient à douze mille hommes, dont sept mille prisonniers et quarante-quatre pièces de canon. Le jour même où Napoléon livrait la première bataille de Dresde, Blücher remportait une victoire complète sur le maréchal Macdonald à la Katzbach, et lui faisait éprouver une perte de dix mille hommes tués ou blessés, quinze mille prisonniers et cent pièces de canon. Le 29, Vandamme était vaincu et pris à Kulm avec trois généraux et sept mille hommes, outre trois mille tués, trente pièces de canon et deux cents caissons. Le 6 septembre, Bernadotte triomphait à Denewitz ou Jüterbock de l'armée du maréchal Ney, affaire qui coûta à l'armée française, outre les hommes tués, dix mille prisonniers, tant sur ce champ de bataille déjà illustré en 1644 par les Suédois que dans les poursuites, et il lui avait pris quatre-vingts pièces de canon. Ainsi, en quinze jours, Napoléon perdait plus de cinquante-sept mille hommes et deux cent cinquante-quatre bouches à feu; triste et ruineux prélude des grands et mémorables combats qui, sous les murs de Leipsick, devaient mettre un terme à la redoutable domination de l'empereur des Français sur l'Allemagne, et préparer la chute de celle qu'il exerçait sur la France.

L'Autriche avait déjà conclu avec les alliés un traité éventuel à Reichenbach; mais quoiqu'elle fût intervenue depuis le 12 août et eût déjà pris part à la guerre, le traité ne devint définitif qu'après la

victoire de Kulm. Ce traité, ou plutôt les traités signés à Tœplitz le 9 septembre 1813, entre l'Autriche et la Prusse par le comte de Metternich et le baron d'Hardenberg, entre la Russie et l'Autriche par les comtes de Nesselrode et de Metternich, entre la Russie et la Prusse par Hardenberg et Nesselrode, consolidaient la triple alliance de trois puissants États qui se garantissaient mutuellement leurs territoires et convenaient de prendre de concert les mesures les plus propres à assurer et à maintenir la paix de l'Europe. D'après les dispositions de ces traités, si l'une d'elles était attaquée, les autres devaient intervenir en faveur de la manière la plus efficace, se promettant réciproquement dans ce cas un secours de soixante mille hommes. Les articles patents entre la Russie, l'Autriche et la Prusse étaient suivis d'articles secrets dans lesquels on convenait : 1° que la monarchie autrichienne serait reconstruite sur une échelle, la plus conforme possible à celle selon laquelle elle existait avant la malheureuse campagne de 1805, et la monarchie prussienne conformément à celle qui précéda la campagne également malheureuse de 1806; 2° que la Confédération rhénane serait dissoute, et les États situés entre les frontières de France et celles des monarchies autrichienne et prussienne rendus indépendants; 3° que les possessions de la maison de Brunswick-Lunébourg en Allemagne lui seraient restituées; 4° qu'un arrangement à l'amiable entre les trois cours alliées fixerait le sort futur du grand-duché de Varsovie. Par

ces mêmes articles secrets, qui confirmaient les conventions de Trachemberg, Reichenbach et Peterswalden, les trois puissances s'engageaient à tenir chacune en campagne au moins cent cinquante mille hommes. Enfin, le 3 octobre, le comte de Metternich et lord Aberdeen signèrent également à Tœplitz un traité d'alliance et de subsides entre l'Autriche et la Grande-Bretagne, qui prodigua tous les genres de secours (1) aux souverains alliés qui déclarèrent en outre leur résolution d'accompagner la principale armée des alliés durant toute la campagne, pour animer les troupes par leur présence et lever toutes les difficultés qui pourraient avoir lieu.

Ces nouveaux traités, qui compliquaient la situation politique des puissances européennes, n'avaient été signés qu'après l'infructueuse tentative de nouvelles négociations. Ces négociations avaient eu lieu en raison des deux notes de Bassano et de Metternich, des 18 et 21 août. A cet effet la ville de Prague avait été neutralisée, et les plénipotentiaires devaient, tandis que les hostilités continueraient, s'y rassembler pour traiter de la paix continentale ou générale. Mais la situation respective des négociateurs était changée; il n'était plus question de médiation ou d'arbitrage; l'Autriche, unie aux alliés, ne pouvait plus jouer ce rôle, contre lequel Napoléon avait réclamé. Celui-ci était donc

(1) Voyez la pièce justificative I.

maître, s'il l'avait voulu, de marcher, par les voies qu'il indiqua, vers une pacification qu'il prétendait désirer. Mais les alliés, plus forts et plus unis, devenaient plus exigeants. Dans le premier *ultimatum* on avait renvoyé à des négociations ultérieures le sort de l'Espagne, de la Hollande, de l'Italie; dans les négociations nouvelles on eût exigé : 1° la restitution à l'Autriche du Tyrol et des provinces illyriennes; 2° le rétablissement de la branche des Bourbons d'Espagne; 3° l'indépendance de la Hollande sous un roi nommé par Napoléon; 4° l'indépendance de l'Allemagne, telle que les souverains alliés la constitueraient; 5° quant à la Confédération du Rhin, soit sa dissolution, le Rhin devenant depuis son embouchure la limite de la France, et l'Italie demeurant sous la domination directe ou indirecte de Napoléon; soit la conservation de cette Confédération réduite dans le Nord au cours de l'Elbe, et au Midi à celui du Mincio et du Pô. Joachim aurait conservé le trône de Naples entièrement indépendant de la France.

Un délai jusqu'au 3 septembre fut donné à l'empereur des Français, afin de décider s'il adhérerait à ces conditions, et Bernadotte écrivit à Ney pour qu'il invitât Napoléon à les accepter. Ce maréchal ne réussit pas; les plénipotentiaires français, attendus à Prague, n'y parurent point, et le sort du continent fut de nouveau livré aux chances des combats; car l'Autriche, fatiguée de l'inutilité de ses efforts, se lia plus intimement que jamais, comme nous l'avons déjà dit, avec les puissances

alliées. L'on conçoit d'autant moins le rejet d'une paix si avantageuse que, la veille même du terme fixé pour son acceptation, Napoléon avait reçu du roi de Bavière une lettre annonçant que ce prince ne pourrait demeurer dans son alliance et faire partie de la Confédération rhénane après le mois de novembre, époque jusqu'à laquelle il se refuserait aux propositions très-favorables que lui faisait l'Autriche. Comment ne voyait-il pas que cette défection, si loyalement annoncée, deviendrait le signal de celle de tous les princes de la Confédération? Comment ne sentit-il pas alors la nécessité d'accepter une paix aussi honorable qu'utile, puisqu'elle laissait à la France plus encore que ce qu'avant lui la révolution avait conquis? Mais son triomphe de Dresde avait exalté ses espérances, quoiqu'une incommodité subite qu'il prit pour un empoisonnement l'eût empêché de suivre ce brillant succès; ce qui fit la perte de Vandamme et releva le moral abattu des alliés. Personne ne sachant ce qu'il méditait, et ne pouvant ainsi suppléer à sa personne et aux ordres qui émanaient de lui directement, nul corps ne soutint celui qu'il avait lancé dans les montagnes de la Bohême.

Quoique en dépit des désastres qu'il venait successivement d'essuyer, Napoléon se flattât d'être bientôt, en Allemagne, personnellement plus heureux que ses lieutenants; quoiqu'il espérât y décider la question de la paix et de la guerre, il n'en avait pas moins porté ses regards sur l'Italie. Le prince Eugène de Beauharnais, envoyé en Lom-

bardie dès avant la bataille de Bautzen, était arrivé à Milan le 18 mai. L'objet de sa mission était de mettre ces contrées à couvert d'une invasion de la part des Autrichiens, dans le cas, déjà présumable, de leur union avec les deux cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Ce prince parvint à rassembler et à organiser rapidement une armée de cinquante-deux mille hommes qu'il porta sur l'Adige. Les Croates et les Illyriens s'étaient déjà soulevés avant la rupture de l'armistice, et les troupes autrichiennes s'étaient portées vers ces provinces dès la mi-août; elles passèrent la Save, et les hostilités commencèrent le 17. Eugène les attaqua le 28, et obtint d'abord quelques succès; mais il eut bientôt besoin de secours qui lui manquèrent. Ses proclamations demeurèrent sans effet; ses déclamations sur la folie des alliés de vouloir *partager le grand empire* donnèrent plus d'espoir que de crainte à des peuples qui ne soupiraient qu'après le bonheur de ne plus en faire partie. Leurs vœux à cet égard furent corroborés par la levée que le vice-roi voulut, en ce moment-là même, faire d'une conscription de quinze mille hommes pris sur celles des années 1808, 9, 10, 11, 12 et 13, opération dans laquelle il échoua. En vain les mots d'honneur, de gloire, d'indépendance nationale, furent-ils répétés par les courtisans d'un pouvoir déjà chancelant; leur éclat pâlit devant l'expectative d'une prochaine délivrance, qui parut assurée au moment où l'on reçut la nouvelle de la défaite de Leipsick, événement d'une si haute importance que nous devons, en en parlant ici,

porter aussi nos regards sur ce qui le précéda et en fut la suite.

Un mécontentement assez visible se remarquait déjà parmi les corps allemands de l'armée française. Dès le 22 août, quelques jours seulement avant la bataille de Dresde, le colonel westphalien Hammerstein, dit le Balafré, déserta avec les mille hommes qu'il commandait; premier exemple de défection parmi les troupes de la Confédération du Rhin. Les Saxons donnèrent dès lors de vives craintes; les Wurtembergeois ne semblaient pas plus sûrs; et Napoléon, dont les mouvements militaires étaient encore incertains, reçut la nouvelle du traité signé à Ried le 8 octobre entre les Autrichiens et le roi de Bavière qui, avant de le conclure, avaient si vivement engagé Napoléon à la paix. Dans les articles patents ou secrets du traité, l'on avait stipulé la dissolution de la Confédération du Rhin, l'indépendance de la Bavière, la promesse de se prêter à tout échange de territoire utile aux deux États; dans ce cas, une indemnité complète à sa convenance était garantie au monarque bavarois. L'Autriche devait faire accepter ces stipulations par les autres puissances. Mais parmi les indemnités promises se trouvaient, outre les États du prince primat, Heidelberg et Manheim, enlevés à l'État de Bade que protégeait l'empereur de Russie, et Hanau que le prince de Hesse réclamait. Au reste, les Bavarois unis aux Autrichiens se disposaient à se porter sur les communications de l'armée française; leur défection avait été l'effet d'une impérieuse néces-

sité. Ce royaume, ruiné dans ses principales sources de prospérité par les lois commerciales de Napoléon et épuisé par les efforts faits pour le servir, avait, en 1812, vu la guerre de Russie dévorer la presque totalité des trente-huit mille hommes qu'il avait alors été contraint à fournir. Il s'y trouvait peu de familles qui ne fussent en deuil; toutes tremblaient d'avoir encore de nouvelles pertes à essuyer. Ce qui maintint si longtemps une désastreuse alliance, c'est la crainte de voir l'Autriche chercher à priver la Bavière des acquisitions qu'elle payait déjà si cher. Mais le ministre autrichien sut aplanir ces difficultés, et le traité de Ried, signé huit jours avant la bataille de Wachau par le prince de Reuss et le général de Wrede, portait (art. 4) garantie du territoire bavarois, et jonction (art. 5) des troupes du roi Maximilien à celles des alliés. Cette convention fut annoncée par une proclamation reçue du peuple avec un enthousiasme qui fit cesser l'éloignement des Bavarois pour leur souverain. Le prince royal s'empressa de faire prêter à la jeunesse bavaroise le serment d'une guerre à mort contre celui qui était devenu l'objet d'une haine universelle, exemple qui fut suivi, mais seulement après la bataille de Leipsik, par le grand-duc de Bade et le roi de Wurtemberg.

Tandis que ses alliés l'abandonnaient ou n'attendaient que le moment de l'abandonner, Napoléon, qui ne pouvait s'assurer de leur fidélité que par un triomphe éclatant et décisif, manifestait dans tous ses mouvements une lenteur et une indécision qui

tranchaient avec sa précédente activité. Il avait pourtant dans cette lutte un grand avantage sur ses adversaires; c'était de diriger seul ses opérations devant un ennemi dont les mouvements étaient soumis aux opinions souvent divergentes des princes, ministres et généraux de quatre nations diverses.

La grande armée alliée était toujours placée au pied des montagnes de la Bohême, menaçant la Saxe, mais hésitant à y entrer, quand le mouvement hardi qu'exécuta Blücher en traversant l'Elbe força Schwartzenberg à prendre un parti décisif; il marcha donc en Saxe le 11 octobre. Le 14, Murat, qui se battait encore contre les alliés avec lesquels il avait déjà pris de secrets engagements, fit, par sa bravoure imprudente, écraser la cavalerie française, déjà faible, dans une échauffourée près de Liebertwalkwitz; perte immense dont on se ressentit bientôt quand Napoléon, déjà stratégiquement vaincu, sortant de l'atonie dans laquelle il était demeuré à Dresde, se vit contraint de se battre sur un champ de bataille qu'il n'avait pas choisi, et qu'il ne chercha pas néanmoins à se rendre plus favorable.

L'armée alliée, composée de Russes, Prussiens, Autrichiens et Suédois, forte de trois cent mille hommes, formait un demi-cercle autour de l'armée française, qui ne comptait que cent soixante-onze mille combattants (1); car Napoléon s'était affaibli

(1) Schœll ne donne aux alliés que 280,000 hommes et à Napoléon 205,000.

de soixante-quinze mille hommes, savoir : trente-cinq mille à Dresde, quinze mille à Magdebourg, vingt-cinq mille à Hambourg, sans compter même les garnisons de Torgau, Kœnigstein et Wittemberg. Malgré cette infériorité numérique, il se croyait si sûr de vaincre qu'il n'avait pris aucune précaution pour sa retraite, en cas de défaite ; il annonçait déjà le projet de marcher sur Berlin après la victoire, et d'anéantir la monarchie prussienne. A la bataille de Wachau, livrée le 16 octobre, il avait non-seulement maintenu ses principales positions contre les alliés qui essuyèrent une perte de vingt mille hommes, mais obtenu à la droite un véritable succès sur les Autrichiens commandés par le comte de Meerfeldt, qui, légèrement blessé et ayant eu son cheval tué sous lui, demeura prisonnier.

L'empereur des Français, qui n'avait encore eu affaire qu'à une partie des troupes alliées, envoya Meerfeldt au quartier général de l'armée combinée pour demander en son nom une suspension d'armes, offrant de se retirer derrière la *Saale*, d'évacuer les places de l'Elbe, de la Vistule et de l'Oder, et de traiter de la paix en rendant le Hanovre à l'Angleterre, mais en conservant le protectorat de cette Confédération du Rhin, déjà en partie dissoute. Cette proposition fut repoussée par une notification portant que les alliés s'étaient mutuellement promis de ne plus traiter avant que toutes les troupes françaises eussent repassé le Rhin.

L'on s'attendait, dans les deux armées opposées, que Napoléon recommencerait le combat le 17, ou

qu'il effectuerait sa retraite; il demeura pourtant dans une complète inaction, et ne prépara pas même, en construisant des ponts sur l'Elster, les moyens d'exécuter avec sûreté un mouvement rétrograde. Ce jour de repos compromit la situation de l'armée française, car il donnait aux alliés le temps de rassembler toutes leurs forces par l'arrivée du prince royal de Suède, du général Beningsen et du comte de Colloredo. Quant à Napoléon, il se contenta d'envoyer le général Bertrand à Weissenfeldt, pour s'assurer un pont sur la Saale, et de rapprocher ses troupes de Leipsick.

Le 18 octobre, le prince de Schwartzenberg répandit dans son armée la proclamation suivante :

« Braves Guerriers!

» L'époque la plus importante de la sainte ligue » est arrivée; l'heure décisive vient de sonner; » préparez-vous au combat : le lien qui réunit les » plus puissantes nations pour un même but va se » resserrer encore dans le champ de bataille : Russes, Prussiens, Autrichiens, vous combattez pour » la même cause, pour la liberté de l'Europe, pour » l'indépendance, pour l'immortalité : Tous pour » un, un pour tous! Que cela soit votre cri de » guerre dans ce saint combat; restez-lui fidèles » dans le moment décisif, et la victoire est à » vous! »

L'ardeur était générale dans l'armée alliée, qui,

en six colonnes, se précipita sur les positions occupées par les troupes françaises. Ce qui ajouta à la force des assaillants, ce fut la désertion des Saxons, sous les ordres du général de Ryssel, passé à l'ennemi avec sept bataillons d'infanterie, deux régiments de cavalerie et vingt-six bouches à feu (1), exemple suivi par un régiment wurtembergois commandé par le général Normann, et qui attaquèrent ceux du rang desquels ils venaient de s'échapper. Aucun des deux partis n'avait, à la fin de la journée, le droit de se proclamer vainqueur. Mais si, dans les deux batailles des 16 et 18, les alliés perdirent quarante-cinq mille hommes, les positions de l'armée française n'étaient plus tenables ; il ne lui restait plus que seize mille cartouches. Huit régiments polonais avaient, le soir du 18, suivi l'exemple des Saxons et des Wurtembergeois. Enfin, l'arrivée tardive de Bernadotte, avant laquelle les alliés avaient sur tous les points éprouvé une résistance invincible, força Napoléon à resserrer sa ligne et à l'appuyer sur Leipsick. Fallait-il défendre cette ville, qu'il eût peut-être été difficile de forcer, lui présent, et durant l'attaque de laquelle des ponts auraient pu être construits? Il n'osa point s'arrêter à cette idée, et commença sa retraite, qui dut s'effectuer sur un seul pont, après avoir traversé les rues étroites de Leipsick. On lui avait conseillé de brûler cette ville pour couvrir sa marche, mais il le refusa et il ne pouvait pas faire autrement,

(1) Les bulletins français disent soixante pièces de canon.

car, en prenant ce parti, il eût fait périr dans les flammes trente mille de ses sujets. Ce ne fut que le 19, au moment où le mouvement rétrograde de l'armée française commença, que les alliés obtinrent un succès véritable et décisif. Mais ils ne purent le compléter par l'anéantissement de l'armée française, car ils manquaient de vivres, au point que si Napoléon eût pu tenir deux ou trois jours de plus, ils eussent peut-être été contraints à se séparer. Non-seulement ils manquaient de subsistances, mais des dissensions couvaient au quartier général des souverains, et, en dépit de l'union de ceux-ci, elles eussent peut-être éclaté, sans le caractère noble et conciliateur du prince de Schwartzenberg, qui fut le lien des troupes comme Metternich était celui des cabinets.

Avant de tracer le tableau des horreurs de la retraite de Leipsick, retraite qui, sans que ses maux fussent aggravés par la rigueur du climat, devint aussi meurtrière que celle de la Russie; notons ici une circonstance encore inaperçue, qui eût pu changer, en faveur de Napoléon, la face des affaires.

L'empereur des Français avait laissé à Dresde trente-cinq mille hommes qui lui eussent été éminemment utiles lors de la bataille qu'il lui était inévitable de livrer à Leipsick, et qui pouvaient même le lui devenir encore au moment où elle eut lieu, si le maréchal Saint-Cyr, qui commandait dans cette capitale de la Saxe, avait été un général à prompte et ferme décision, ou s'il eût osé servir, sans en recevoir l'ordre, un maître qui voulait être stricte-

ment obéi. Dresde est une place dénuée de formidables défenses, et qui, un moment abandonnée, pouvait facilement être reprise par une armée victorieuse, mais dont la défaite de cette armée livrait à l'ennemi la nombreuse garnison. Cette place n'était bloquée alors que par le corps du comte Tolstoï, montant à peine à vingt mille hommes. La nécessité d'attirer à l'armée alliée toutes les troupes disponibles, fit qu'on n'avait laissé à la garde du grand parc, situé entre Dresde et Leipsick, que trois mille hommes environ, rideau léger que ses mouvements rendaient en apparence plus épais qu'il ne l'était réellement.

Le 16 octobre on entendit à Dresde le canon de Wachau, et l'on se contenta de faire sortir, le 17, le général Bonnet, avec quinze mille hommes pour attaquer les troupes qui formaient ce rideau, ce qui fut d'un succès facile, mais sans résultats utiles, car on l'insulta dans toute sa longueur, au lieu de le percer sur un point et de marcher en avant avec toutes les forces de la garnison. Tombant alors sur ce grand parc qu'on enlevait ou détruisait, on eût mis les alliés dans l'impuissance de livrer les deux batailles des 18 et 19, et dans la nécessité peut-être de séparer les troupes nombreuses rassemblées sur un point où, après la victoire même, elles ne pouvaient assurer leur subsistance.

La défense de Leipsick avait été confiée au maréchal Macdonald et au prince Poniatowski, élevé la veille à la même dignité; mais elle devenait impossible avec une armée en déroute, après deux

grandes batailles dans lesquelles on avait tiré cent soixante-dix-neuf mille coups de canon. On se trouvait sans munitions, dans une ville ouverte ; aussi fut-elle promptement forcée, et la retraite des troupes françaises devint bientôt impossible, parce qu'on avait fait sauter le pont par ordre de Napoléon lui-même, et non par la maladresse d'un officier qui fut sacrifié en apparence dans le bulletin, mais auquel il ne fut infligé aucune peine : Berthier lui rit au nez quand il voulut réclamer sérieusement contre l'assertion qui le déshonorait. La destruction du pont eut lieu au moment où l'ennemi allait s'en emparer, ce qui sauva une partie de ce qui était déjà passé aux dépens de ceux à qui toute retraite était ainsi coupée. Leipsick fut impitoyablement pillé, malgré les efforts des souverains. Les Français y laissèrent trente mille prisonniers, vingt-trois mille malades ou blessés, trois cents pièces de canon, neuf cents chariots, outre vingt-trois généraux pris et treize blessés. Les alliés avaient de leur côté perdu vingt et un généraux, dix-huit cents officiers, et quarante-cinq mille soldats tués ou blessés. Le maréchal Macdonald s'était sauvé en traversant l'Elster à la nage, mais Poniatowski se noya en faisant la même tentative. Le roi de Saxe, victime de sa fidélité à Napoléon, qui ne put que lui conseiller d'agir selon les circonstances, s'en remit à la générosité des souverains alliés ; et ceux-ci le considérant comme ennemi et conséquemment prisonnier, l'envoyèrent attendre sont sort à Berlin.

Napoléon, dans ses bulletins, attribua les désastres qu'il venait d'essuyer à la rupture du pont trop hâtivement exécutée; mais la ville était forcée, et les fuyards vivement poursuivis ; les ennemis tiraillaient déjà sur ce seul point de retraite qui allait être occupé par eux. Si le pont n'eût point sauté, ceux qui se trouvèrent sans refuge n'en auraient pas moins été coupés, et ce qui était passé eût été plus facilement poursuivi. Cependant on avait tant de confiance en la crédulité française qu'on mit dans les bulletins que l'*armée aurait été victorieuse et l'ennemi battu*, si l'on n'eût pas détruit le *pont*, ce qui avait *causé tous les désastres*, et que le coupable allait être mis *en jugement*. Ne trouvant pas de coupable on voulut faire une victime et nous avons vu plus haut comment ses réclamations furent accueillies. Au reste, nul ne s'y serait prêté, résistance honorable devant un homme tel que Napoléon, mais qui n'eût probablement pas été aussi générale au début de l'année précédente.

Quoique l'armée française ne fût que très-faiblement poursuivie par un vainqueur harassé et sans subsistance assurée, la retraite de Leipsick présentait un tableau plus pénible peut-être à contempler que celui de la retraite de Moscou. En effet, sans avoir à lutter contre des frimas meurtriers, des populations fanatiques, des ennemis acharnés, elle n'en offrait pas moins l'aspect d'un chaos informe, d'une masse confuse de soldats faibles, exténués, sans vivres, sans armes, s'écoulant au hasard, où

nul ne commandait ou n'était obéi, où tous fuyaient comme par instinct et avec effroi les lieux si longtemps le théâtre de tant d'inutiles triomphes. Enfin, la route de Leipsick à Francfort ressemblait à un immense champ de bataille jonché de cadavres. Trente mille malheureux y périrent sans avoir été frappés, et de treize cents pièces de canon conduites en Allemagne, il n'en resta plus que cent soixante. Quand les Austro-Bavarois cherchèrent à lui couper la retraite, Napoléon ne comptait plus que cinquante à soixante mille hommes, dont la moitié était à peine armée; les Austro-Bavarois avaient fait quatre-vingts lieues en neuf jours. De quarante-cinq à cinquante mille hommes qu'ils réunissaient, trente-six mille seulement purent atteindre le bord de la Kinzig, et payèrent d'une perte de neuf mille hommes l'avantage d'arrêter un moment cette armée en retraite, dont la vigueur se réveilla dans les journées des 30 et 31 octobre sur un point qui eût été pour elle une nouvelle Bérésina sans la lenteur des grandes armées alliées. Les Français n'en furent pas moins refoulés sur Francfort et Mayence par ces mêmes Austro-Bavarois, et encombrèrent les hôpitaux de cette ville qui devint un vaste tombeau. Il ne restait plus à la France, sur la rive gauche du Rhin, que le poste de Hocheim, et il fut enlevé par les alliés le 9 novembre, jour où Napoléon arrivait à Paris, après avoir, pour la seconde fois dans un an, perdu presque en entier une valeureuse et nombreuse armée. Les trois grands sépulcres de ces deux formidables armées

ont été Wilna, Leipsick et Mayence. Déjà dès le mois d'août on avait compté, du Rhin à Dresde, trente-cinq mille malades jetés dans des hôpitaux où ces malheureux manquèrent de tout. Ce fut bien pis encore quand, le 30 octobre, arrivèrent à Mayence les blessés de Leipsick non encore pansés depuis cette bataille : on en vit mourir cinq cents par jour jusqu'au 20 novembre; et dans l'évacuation de cet épouvantable charnier, ceux dont les cadavres ne furent pas jetés sur la route allèrent porter dans des villes françaises et jusque dans la capitale le typhus et la mort.

Saint-Cyr défendait encore avec vigueur la ville de Dresde, quoique chaudement attaquée depuis la bataille de Leipsick; mais manquant de vivres, il capitula le 11 novembre, sous condition de rentrer en France avec armes et bagages et de ne pas servir avant d'être échangé. Une semblable capitulation ayant été faite sans être respectée par la garnison de Thorn, à qui Napoléon fit reprendre les armes, celle de Dresde ne fut point ratifiée par les souverains alliés de peur d'un même résultat. On proposa au maréchal de continuer à se défendre; il s'y refusa et demeura prisonnier avec onze généraux de division, vingt de brigade, dix-sept cent cinquante-neuf officiers, vingt-sept mille sept cent quatorze soldats et six mille malades : en tout trente-cinq mille cinq cent trente-six hommes, laissant de plus dans la place deux cent quarante-cinq bouches à feu et pour vingt millions d'équipements militaires. Même refus de ratification et pour le même motif

eut lieu relativement à la capitulation de Dantzick, par le général Rapp, après un siége de nature à illustrer à jamais un militaire. En effet, depuis près d'un an, son héroïque garnison et son intrépide commandant avaient lutté avec la plus courageuse constance contre le fer, le feu, la famine et la peste, à quatre cents lieues de leurs frontières, entourés de peuples ennemis, et assiégés de troupes nombreuses. Tous ces genres de maux réunis avaient fait périr vingt et un mille soldats et douze mille habitants. Les ravages causés par le bombardement ou l'incendie ne laissaient plus un seul édifice qui ne fût endommagé. Les cris de détresse des magistrats touchèrent enfin le gouverneur qui céda à leurs sollicitations en signant, le 28 novembre, une honorable capitulation que le manque de foi, relativement à celle de Thorn, rendit nulle comme celle de Dresde.

Ces pertes ne furent pas les seules que Napoléon eut alors à essuyer. Dès le 14 novembre, Amsterdam arbora spontanément le pavillon orange qui vola rapidement de place en place, et le prince Lebrun fut obligé de quitter la Hollande. Les députés de ce pays arrivèrent le 21 à Londres; ils demandaient des armes, et il leur fut aussitôt expédié vingt-cinq mille équipements d'infanterie et six mille hommes de troupes auxquels se joignirent des Prussiens et des Russes. Le prince d'Orange fit son entrée dans la capitale le 1er décembre, et dans sa proclamation il parla du rang *plus éminent auquel, conformément aux désirs de la nation*; *il*

se trouvait élevé à l'égard des Provinces-Unies dont il prit le titre de *prince souverain*. La vanité hollandaise en fut flattée; elle avait été amorcée par la cour de Louis Bonaparte et appelait de tous ses vœux la monarchie pour s'en disputer les hochets. Le duc de Saxe-Weimar, le grand-duc de Bade, le roi de Wurtemberg se réunissaient successivement aux alliés; le landgrave de Hesse rentrait dans ses États; le roi de Danemark avait été forcé à signer un armistice qui présageait sa rupture avec la France; Murat, pour ainsi dire engagé avec les Anglais et les Autrichiens avant la campagne dans laquelle il venait de servir avec tant de valeur, s'était empressé, après la bataille de Leipsick et dès le 22 octobre, d'arrêter avec le comte de Mier, au quartier général de Oblendart, les bases de son traité avec la cour de Vienne, et de partir pour Naples afin de le mettre à exécution. Quant à Beauharnais, il demeurait encore alors fidèle à son maître et repoussait noblement les offres brillantes que lui faisaient les alliés (1). Quoiqu'il eût peu à compter sur le peuple italien qu'il avait personnellement aliéné, et dont la haine égalait la misère, peut-être cependant prenait-il, comme tant d'autres, pour l'expression de l'opinion publique les flagorneries basses et intéressées d'un tas d'intrigants, poëtes, orateurs et pamphlétaires, ces thuriféraires de tous les pouvoirs.

En dépit des efforts de Soult et de Suchet, la

(1) Voyez la pièce justificative K.

fortune de Napoléon n'était pas plus prospère au Midi qu'au Nord. Les Anglais avaient attaqué Saint-Sébastien dès le 28 juin 1813; ils y entrèrent le 31 août, et quoique les Français fussent encore maîtres de la citadelle, les habitants, heureux de se voir délivrés de leurs ennemis, n'en reçurent pas moins les vainqueurs avec enthousiasme. Mais ceux-ci n'y répondirent que par des coups de feu; la députation envoyée au quartier général y fut insultée; le meurtre, l'incendie, le viol, tous les crimes que peut inspirer la barbarie la plus effrénée, désolèrent cette malheureuse cité. Rien n'y fut épargné; le sexe, l'enfance, la vieillesse, toutes les classes, toutes les conditions eurent à pleurer d'innocentes victimes, et ce fut le huitième jour de l'occupation qu'eurent principalement lieu ces horreurs, circonstance qui les rend plus criminelles encore. Enfin, de seize cents maisons, il n'en resta debout que trente-six. Les habitants échappés au meurtre et demeurés sans asile, fuyant les décombres et les cendres de leurs habitations dont ils emportaient quelques effets soustraits au pillage, étaient poursuivis, pillés, massacrés. Wellington crut justifier la conduite de son lieutenant en disant : *Pourquoi les habitants de Saint-Sébastien n'ont-ils pas fait rendre la ville?* Certes, l'Espagne doit beaucoup à l'Angleterre et ne l'a peut-être pas assez reconnu; mais comment la Grande-Bretagne pourra-t-elle jamais effacer de son histoire les taches de sang dont son armée l'ont souillée à Saint-Sébastien?

Les échecs éprouvés au Midi étaient d'une très-légère importance près des désastres essuyés au Nord, où Napoléon, aussi malheureux dans les plaines fertiles de la Saxe que dans les steppes glacés de la Russie, avait perdu trois cent mille hommes tués, blessés ou prisonniers, et douze cents pièces d'artillerie (1). Il serait très-curieux de comparer à cette occasion les campagnes de Saxe, faites dans les dix-huitième et dix-neuvième siècle par le grand Frédéric et Napoléon. Le terrain était le même, mais quelle différence de moyens ! Le héros prussien, avec quatre à cinq millions de sujets, sans forteresses, sans finances, n'ayant longtemps d'autre allié que l'Angleterre qui remplit mal les engagements qu'elle avait pris avec lui, et se trouvant à la fin absolument seul, lutte durant sept ans contre la France, l'Autriche, la Russie, la Suède, le corps germanique, et fait la paix sans avoir cédé un seul village des conquêtes même qu'il avait faites en Silésie dans une guerre précédente ; et Napoléon régnant sur plus de quarante millions de sujets, occupant des forteresses sur deux fleuves placés en avant et en arrière de ses ennemis, ayant une troisième et formidable ligne de places fortes sur sa frontière, ne peut malgré trois victoires, se maintenir six mois sur le théâtre de ses triomphes, et, après y avoir perdu et son armée et ses conquêtes, il compromet et les conquêtes qu'il trouva faites et

(1) Voyez la pièce justificative L.

le sceptre même qu'il illustra par quarante victoires, seul héritage de pure vanité qu'il dut laisser à la France pour prix de ses colonies ruinées, de sa marine détruite et de tant de sang répandu.

Convention de Leipsick pour l'administration des pays conquis. — Stein. — Pozzo di Borgo. — Pamphlet. — Les quatre ministres dirigeants. — Napoléon. — Sa situation. — Traité de Valençay. — Négociation de Francfort. — Déclaration des alliés. — Négociation avec les Suisses. — Violation de leur neutralité. — Ils l'approuvent. — Préparatifs de Napoléon. — Rapports de la commission du corps législatif. — Irritation de l'empereur. — Les partis. — Murat. — Sicile. — Position de Murat. — Son traité avec les alliés. — Irrégularité de ce traité. — Genève. — Savoie. — Danemark. — Bernadotte. — Traité de Kiel. — Napoléon n'a plus un seul allié. — Reprise des négociations. — Conférences de Langres. — Instructions des négociateurs alliés. — Instructions de Caulaincourt. — Congrès de Châtillon. — Le pape. — Brienne. — Correspondance. — Pleins pouvoirs presque aussitôt révoqués. — Suspension et reprise des conférences. — Projet présenté par les alliés. — Conférences de Lusigny. — Traité de Chaumont. — Opinion de Castlereagh. — Réclamation des alliés en faveur du pape. — Sa réintégration due à Murat. — Fin du congrès de Châtillon. — Lettre de Caulaincourt. — Du royalisme. — M. de Talleyrand. — Promesses du Prétendant. — Faveur de sa cause en Angleterre. — Benjamin Constant. — Députation royaliste repoussée à Troyes. — M. de Vitrolles. — Reims. — Murat. — Arcis. — Nouvelle combinaison militaire. — Curieuse lettre de Napoléon. — Lettres interceptées. — Leur effet. — Caulincourt. — Conseil de guerre de Pougi. — Marche sur Paris. — Départ de Marie-Louise. — Les alliés devant Paris. — Capitulation. — On ne traite plus avec Na-

poléon. — Déchéance. — Noble réponse d'Alexandre à Caulaincourt. — Abdication. — Traité de Fontainebleau. — Départ pour l'île d'Elbe. — Italie. — Soult. — Chateaubriand. — Constitution du sénat. — Lettre de l'abbé de Montesquiou. — Arrivée de Monsieur, comte d'Artois. — Hausse des fonds publics. — Pénurie du trésor. — Convention du 23 avril. — Traité du 30 mars. — Retour vers le prétendant. — Le roi débarque à Calais. — Il reçoit les maréchaux à Compiègne. — Arrivée à Saint-Ouen. — Sa déclaration du 2 mai. — Son entrée à Paris le 3. — Charte constitutionnelle. — Traité avec Ferdinand VII. — Traité de l'Autriche avec la Bavière. — Réunion de la Belgique à la Hollande. — Confirmation du traité de la quadruple alliance. — Résumé.

Avant d'esquisser le tableau des événements politiques de l'an 1814, nous devons diriger les regards de nos lecteurs sur ceux qui, vers la fin de 1813, devinrent les résultats nécessaires de la mémorable bataille de Leipsick, époque où une révolution complète et féconde s'opéra dans les opinions, les intérêts et la direction des grands cabinets européens. Non-seulement la connaissance de ces choses est indispensable, mais il faut encore, pour éclaircir les ténèbres de cette portion de l'histoire contemporaine se faire une idée juste du caractère, des talents et de l'union des ministres alors les plus influents.

Les princes de la Confédération du Rhin se réunissaient successivement aux alliés, ou promettaient secrètement de s'y réunir, à l'exception pourtant du roi de Saxe, du prince primat, grand-duc de Francfort, des princes d'Ysenbourg et de

La Layen. Le dépouillement du respectable Frédéric-Auguste était devenu nécessaire à la Prusse pour la rendre forte, et par conséquent aux intérêts de l'Europe. Charles de Dalberg avait plus que tout autre irrité contre lui les souverains alliés, comme promoteur de la Confédération rhénane; aussi le général de Wrede déclara-t-il au ministre bavarois près de ce prince que sa mission était terminée. Le grand-duc se retira dans son évêché de Constance, et une proclamation le déclara, le 28 octobre, ennemi des alliés, et ses États, promis à la Bavière par le traité de Ried, furent mis sous le séquestre. On ne reprochait au prince d'Ysenbourg que son attachement à l'ennemi commun. Quant au prince de La Layen, sa faiblesse ne forçant à aucuns ménagements, on le punit de sa parenté avec le prince primat et de l'alliance qu'il avait contractée en France. Tels furent les seuls princes que les alliés repoussèrent. L'accession de tous les autres à la moderne croisade rendait indispensables des arrangements propres à régler leur coopération, ainsi que l'administration du pays dont on n'accueillait pas les souverains; la base de cet arrangement administratif fut la convention, déjà conclue à Leipsick le 21 octobre, entre l'Autriche, la Russie, la Prusse et la Grande-Bretagne, *sur les mesures à prendre pour la réunion de toutes les forces disponibles de l'Allemagne durant la guerre, et les moyens d'y faire contribuer tous les pays occupés;* la Suède y donna son assentiment. En conséquence, il fut établi un département cen-

tral d'administration, qu'on munit des pouvoirs de toutes les puissances alliées, et dont l'autorité s'étendait sur les pays conquis demeurés sans souverain, ou sur ceux dont les souverains n'avaient pas accédé à l'alliance; ce qui hâta la réunion des retardataires. La direction de ce département central fut confiée au baron de Stein, ce patriote éclairé, zélé, désintéressé, dont nous avons déjà cité les utiles travaux ministériels en Prusse, ses soins pour la formation et la direction du Tugendbund, enfin ses négociations secrètes en Russie. L'on subordonna à cet homme de tête et de cœur les gouverneurs des provinces qui devaient être nommés par lui; chacune des cours alliées délégua un agent, suffisamment autorisé, pour siéger au quartier général et y former un conseil administratif chargé de donner ses décisions sur les objets en litige, et le partage des prestations des diverses provinces entre l'Autriche, la Russie, la Prusse, la Suède et le Hanovre. Ce conseil, délibérant à Francfort sur l'étendue que devait avoir ses attributions, présenta deux projets. Par le premier, on suspendait les fonctions gouvernementales des princes de la Confédération du Rhin ou de ceux au moins qui avaient été les auteurs du pacte antigermanique du 12 juillet 1806; mesure rigoureuse, mais qui pouvait paraître juste. Par le second projet, on laissait ces fonctions souveraines, soit à ces princes, soit à leurs fils aînés, généralement considérés comme ennemis du système français, mais en les subordonnant à la direction de l'administration centrale.

Ces propositions avaient pour but, tant de contribuer aux succès de la cause commune que de poser les bases premières d'une nouvelle organisation du corps germanique. En effet, les princes placés dans cette pénible position se trouveraient heureux plus tard de la voir s'améliorer, et recevraient alors comme une véritable faveur ce qu'on leur accorderait de pouvoir. Ainsi pensait et parlait la politique; mais une équité plus sévère fit rejeter ces deux projets par les monarques alliés, et l'on se décida à garantir à tous leur souveraineté, sous condition qu'ils se soumettraient aux modifications que la future constitution germanique exigerait. Le département central fut chargé, non-seulement de l'administration des provinces occupées, mais encore du soin de pourvoir à l'entretien de la grande armée; et les trois grandes puissances continentales convinrent d'un système de levée militaire purement prise parmi les indigènes, composée de volontaires et troupes de ligne, de landwehr et de landsturm.

Au moment du triomphe qui faisait prendre ainsi aux quatre grandes puissances un rôle dictatorial dans les affaires de l'Europe, le général Pozzo di Borgo fut envoyé à Londres, où il s'était fait honorablement connaître. Sa mission était de traiter avec Castlereagh, au nom de l'empereur Alexandre, qui faisait alors rédiger et répandre un pamphlet intitulé : *Tableau politique de l'Europe depuis la bataille de Leipsick.* Dans cette brochure, généralement assez médiocre, il était dit,

en parlant de Napoléon : *Vingt prétendues victoires et la conquête de plusieurs provinces se réduisirent à des marches militaires à travers un pays cédé momentanément, par suite de la combinaison la plus hardie, la plus heureuse qui jamais ait été faite à la guerre.* C'était avouer indirectement le plan de retraite dont on retrouve des traces dans les proclamations russes de 1812, mais qui ne fut jamais totalement avoué. On lisait en outre dans cet écrit : « Les Français repassent » le Rhin ; le rêve de la monarchie universelle s'est » évanoui. L'Europe est vengée ; mais jusqu'où » doit-elle pousser sa vengeance ? Les souverains » feront-ils expier à tout un peuple les crimes d'un » seul individu ? Non ; c'est bien plutôt le fanatisme » de la générosité qu'il est sage de prévoir. L'arrêt » sur la France est encore suspendu, quoique pro- » noncé ; c'est à elle à en arrêter l'exécution. La » Hollande vient de donner un grand exemple. La » France n'a qu'un pas à faire pour avoir la paix, » c'est de recouvrer aussi son indépendance. L'Eu- » rope ne lui demande que son bonheur. Elle n'est » pas susceptible d'être effacée de la liste des na- » tions. Les Français n'ont rien à redouter. Napo- » léon ne doit plus régner. Il importe aux Français » d'avoir leur souverain légitime. Serait-ce une » faction, un étranger, un *autre Bourbon* qui » lutteraient contre un aventurier plus renommé » qu'eux tous ensemble ? Que Bonaparte tombe, » Louis XVIII n'a plus de rivaux. La France peut » tomber dans l'anarchie, appartenir à tout le

» monde afin de n'être plus à personne, mais nul » ne régnera sur elle que celui qui peut y régner. »

Cet écrit, où l'esprit du rédacteur émigré (La Maisonfort) s'était glissé parmi les nobles pensées du souverain qu'il servait, n'en fut pas moins, quoiqu'il ne remplit pas entièrement les vues de celui-ci, jeté dans les provinces situées sur la rive gauche du Rhin, et parvint même clandestinement à Paris aux agents du prétendant, qui en firent d'autant mieux valoir les généreux principes, qu'ils étaient conformes aux déclarations publiques des alliés. Il n'en était pas de même de l'espèce de prophétie en faveur de Louis XVIII; les trois puissances continentales étaient loin encore de songer à la restauration de la maison de France et à la chute de Napoléon; le ministère anglais seul tendait vers ce double but et en concevait l'espérance; mais que d'intérêts croisés à ménager pour l'atteindre! Rien, en effet, n'est plus difficile (et c'est une grande leçon politique fournie par l'histoire des campagnes de 1813 et 1814) que de faire constamment marcher dans la même voie les membres d'une coalition d'États, à système souvent divers, bien que du salut commun de tous dût seulement résulter la sûreté de chacun. Il fallait donc, pour le succès de cette œuvre miraculeuse, que les ministres dirigeants des quatre puissants cabinets alliés fussent, par un heureux coup du sort, profondément pénétrés de la gravité des chances aventureuses de cette association, en vissent d'un même œil l'unique remède, et surtout s'entendissent sur la nécessité

pour chacun de sacrifier momentanément les intérêts particuliers de sa patrie à l'intérêt commun et plus durable de la république européenne. Ces hommes (d'expérience et d'honneur au moins), inspirés de l'esprit conservateur de William Pitt, étaient : 1° *Metternich*, qui, ayant conçu la salutaire idée de reconstruire la puissance autrichienne sur de nouvelles bases, profitait des circonstances pour faire acheter son alliance à un prix utile à son gouvernement sans être onéreux à ceux auxquels il s'unissait, et refusait toute concession propre à affaiblir le corps germanique en ruinant l'un de ses principaux membres. 2° *Hardenberg*, qui, après avoir préparé ou du moins entretenu le grand mouvement des esprits à l'aide des sociétés secrètes, et recréé dans la Prusse, par d'utiles réformes, une unité nationale qui n'avait été jusqu'à lui que l'œuvre du génie militaire, voulait replacer son maître dans une situation plus avantageuse même que celle qu'il avait eue précédemment, en lui donnant, par un accroissement de territoire, une consistance politique toute nouvelle. 3° *Nesselrode*, qui, traitant au nom d'une puissance dont l'importance avait été révélée par la campagne de 1812, possédait tous les talents nécessaires sous un gouvernement absolu, où, pour servir utilement son maître, il faut marcher avec une prudente constance vers le but que souvent il n'aperçoit pas lui-même encore, et le mettre ainsi dans le cas de s'éclairer sur ses vrais intérêts, sans risquer de choquer sa vanité en paraissant la lui montrer. 4° *Castlereagh*, fidèle

aux inspirations du ministre dont il fut l'élève, et dirigeant un cabinet qui, seul, pouvait fournir aux trois autres les secours sans lesquels ils n'eussent pu lutter contre l'homme dont le salut ou la chute devaient encore influer sur les destinées du monde.

Ces quatre ministres étaient alors les hommes les plus éminents de l'Europe, non-seulement par leur position, mais parce qu'ils avaient tous des idées positives; embrassées avec réflexion, suivies avec persévérance, mises en jeu avec une habileté assez flexible pour se prêter à tous les événements. Le premier, éclairé par les malheurs passés, semblait indécis, puisqu'il ne voulait rien hasarder. Le ministre prussien, dont le souverain avait plus à perdre qu'à gagner dans une indécision qui chez le prince de Metternich n'était que de la prudence, marchait d'une allure plus vive. Celui qui traduisait diplomatiquement l'intérêt plus encore que la pensée de l'empereur Alexandre mettait dans les négociations une dextérité qui soutenait la Prusse, entraînait l'Autriche, et liait ces gouvernements à celui de la Grande-Bretagne. Enfin, Castlereagh stipulant pour ce dernier cabinet, imprima dès lors un élan triomphateur aux trois autres. Mais en dépit des vues étendues et saines des quatre négociateurs, ces cabinets n'eurent longtemps pour objet que l'indépendance continentale, sans concevoir l'idée de la consolider par la chute complète de Napoléon; ils croyaient faire assez en le repoussant dans ce qu'ils nommaient *ses limites naturelles*. Mais deux choses, pénétrées ou prévues par tous

les hommes vraiment politiques de cette époque, devaient, en dépit des souverains, décider autrement du sort de l'Europe; l'inflexibilité de Napoléon, déterminé à rompre plutôt que de céder, et la politique de 1805, qui était encore celle de l'Angleterre en 1813, système connu de tout ce qui pouvait influer sur les déterminations des alliés; tel est le tableau qu'il nous reste à tracer ici.

L'année 1813 était plus désastreuse peut-être pour Napoléon que la précédente; la campagne de 1812 avait affaibli une prépondérance qui tôt ou tard pouvait encore renaître; celle qui la suivit détruisait irrévocablement cette prépondérance oppressive, et l'empereur des Français avait épuisé ses forces agressives, faute d'avoir pu ou voulu se réduire à une défensive vigoureuse qui, avec les immenses ressources de la France, eût, en usant la constance de ses ennemis, conservé intact le territoire de l'Empire tel que la révolution l'avait préparé, et que le nom du célèbre gagneur de batailles protégeait encore; mais ce genre de guerre n'était peut-être pas plus dans son génie que dans son caractère.

L'empereur des Français était arrivé à Paris le 9 novembre, époque remarquable, puisque ce fut celle où les dernières troupes françaises laissées à Hoccheim pour couvrir la retraite de l'armée furent chassées au delà du Rhin, et où les alliés, plus étonnés qu'enivrés de leurs succès, et redoutant de n'en pas venir à une fin heureuse, firent encore des propositions de paix dont Napoléon ne sut

point tirer parti, quoique ce fût pour lui le dernier bienfait de sa fortune. A peine voulait-il consentir à céder à ceux-ci ce dont ils s'étaient déjà emparé. Faut-il l'en blâmer rigoureusement, sans noter la différence entre un soldat parvenu et un monarque héréditaire? Puis, si d'une part il jugeait sainement sa situation politique, d'une autre il s'imaginait que les alliés n'agissaient point avec franchise, et dans le doute, il aimait mieux lutter contre le malheur et risquer de tomber en espérant quelques chances favorables, que de préparer lui-même sa chute en se plaçant au-dessous du rôle brillant qu'il s'était fait. Il ne s'aveuglait cependant pas sur les dangers qui le menaçaient; car ayant, aussitôt après son arrivée, rassemblé son conseil d'État, il dit, comme sortant d'un rêve pénible : « Les Bavarois! les Ba-» varois! j'ai passé sur leur corps; j'ai tué Wrede » (il le croyait, mais ce général n'était que blessé); » l'invasion court; le temps presse. Eh bien! mes-» sieurs, que ferez-vous? qu'avez-vous à me dire? » On lui représente que des adresses arrivent de toutes parts, brûlantes de zèle et de fidélité. » Qu'est-ce que tout cela? répond-il; est-ce que j'y » crois? ne sais-je pas comment elles se fabriquent? » ce qu'il me faut, c'est de l'argent, des hommes et » point de phrases : c'est d'arrêter l'invasion qui » menace l'Empire! »

Parmi les ressources militaires dont l'empereur des Français eût voulu fortifier son pouvoir chancelant, il jeta les yeux sur ses héroïques armées d'Espagne et les excellents généraux qui les com-

mandaient. Mais pour les faire passer du Midi au Nord, il eût fallu terminer la guerre ruineuse de la Péninsule et faire évacuer ces contrées par les Anglais. Pour y parvenir un seul moyen lui restait; c'était de conclure la paix avec Ferdinand VII. C'était d'autant plus pressant que Wellington visait, disait-on, à la couronne d'Espagne, ce qui n'eût pas été plus extraordinaire que de voir Bernadotte sur les marches du trône de Suède. On prétendait que ce projet avait des partisans dans le sein des cortès, que ce lord, pour changer son épée en sceptre, eût facilement passé de la communion anglicane à la religion catholique, et que nombre d'intrigants espagnols eussent favorisé son ambition dans l'espoir de régner plus librement sous un roi élu que sous un monarque héréditaire. Quoi qu'il en fût, Napoléon, craignant qu'un congrès européen ne prononçât entre Charles IV et Ferdinand, crut devoir, tant par cette raison que par celles ci-dessus exposées, replacer lui-même sur le trône celui qu'il en avait fait descendre, qu'il avait proclamé usurpateur, qu'il retenait prisonnier depuis six années (1), se flattant que ce prince, rétabli par lui, accéderait à ses volontés plus facilement que tout autre.

(1) Parmi les personnes auxquelles la garde de Ferdinand VII fut confiée pendant sa longue détention à Valençay, il faut distinguer M. Berthemy, qui de mars 1810 à février 1811, exerça les fonctions de gouverneur du château. Sa conduite lui mérita constamment l'estime du royal prisonnier, qui la manifesta : 1° par une lettre que ce prince lui adressa à

Napoléon écrivit donc dès le 12 novembre 1813, à ce malheureux prince, qu'il désirait terminer promptement les affaires d'Espagne où les *Anglais* fomentaient le *jacobinisme* et travaillaient à établir *une république*. Voulant indirectement influer sur l'esprit de Ferdinand, il rappela le duc de San-Carlos, alors exilé en Suisse, et l'envoya à Valançay, après lui avoir parlé du vif intérêt qu'il portait au roi et de sa disposition à reconnaître la constitution des cortès. Le comte de la Forest, également envoyé à Valençay, où il arriva sous le nom de Dubosque, ne trouva pas le prince et ses conseillers

Paris le 22 février 1811 ; 2° par l'accueil qu'il lui fit à Madrid en 1823 et par le diplôme du 26 novembre de cette année qui lui conféra la grande plaque de 4me classe de l'ordre royal et militaire de Saint-Ferdinand ; 3° par les pressantes recommandations du roi auprès de Louis XVIII, au mois de décembre suivant, pour faire confirmer à M. Berthemy le grade de maréchal de camp qu'il avait obtenu à Naples, et dans lequel il avait été reconnu avant les Cent-Jours, confirmation qui n'avait pas reçu d'exécution après le retour de Gand, quoique dans cet intervalle M. Berthemy n'eût point pris de service, mais qui lui fut alors immédiatement accordée ; 4° enfin par le diplôme de chevalier de l'ordre de Charles III qui lui fut expédié de Tolède le 3 avril 1825. Tout cela atteste, même après plus de 13 années, le souvenir reconnaissant du monarque et l'honorable caractère de M. Berthemy. Nous aimons à rendre ici cette justice à un militaire qui se montra aussi humain que respectueux envers le malheur, à une époque et dans une situation où il était si rare et si dangereux de se conduire ainsi.

(*Note de l'éditeur.*)

disposés à entamer la négociation qu'on leur proposait. Comment, en effet, traiter sur des objets aussi importants sans connaître exactement la situation des choses en Espagne ? Et comment l'eût-il connue, lui prisonnier, sans libre correspondance, quand la plupart des Français même étaient à cet égard dans la plus complète ignorance ? Ferdinand répondit donc le 21 novembre, en répétant ce qu'il avait déjà dit au comte de la Forest : *Qu'il ne pouvait rien faire sans le consentement de la nation espagnole ;* que Napoléon, en le replaçant *sur le trône,* avait, *pour traiter avec la régence, des moyens qui lui* manquaient ; que pour traiter lui-même avec Sa Majesté il serait nécessaire que des députés l'*instruisissent de l'état des choses,* leur présence pouvant seule rendre les transactions authentiques et *valables.* Après quelques pourparlers, l'on parvint cependant à s'entendre, et, le 11 décembre, le duc de San-Carlos et le comte de la Forest signèrent un traité stipulant : « Union et amitié ; reconnaissance de Ferdinand VII » comme roi d'Espagne ; intégrité du territoire es- » pagnol ; remise des places encore occupées par » les Français ; engagement par Ferdinand VII (et » c'était là le but essentiel du traité) de faire retirer » les troupes anglaises des provinces et places qu'el- » les occupaient ; engagements réciproques, par » les puissances contractantes, de défendre l'indé- » pendance de leurs droits maritimes, conformé- » ment aux stipulations du *traité d'Utrecht ;* con- » servation de leurs droits et prérogatives à tous

» espagnols ayant servi le roi Joseph. » (Cet article 9 était de nature à révolter le patriotisme espagnol.) « Obligation de payer au roi Charles IV une somme annuelle de trente millions de réaux (sept » millions cinq cent mille fr.), et deux millions » (cinq cent mille fr.) à la reine en cas de veuvage.» Le reste des quinze articles de ce traité était relatif à l'exécution de ceux que nous venons d'analyser.

Par cet acte diplomatique Napoléon ne cédait que ce qui lui était déjà enlevé, hors la personne du roi, dont il espérait se faire un utile et aveugle instrument. Quant à l'Espagne, elle avait plus à y perdre qu'à y gagner. En effet, déjà délivrée et pouvant demeurer en paix, il lui eût fallu, en acceptant ce traité, commencer une lutte maritime avec l'Angleterre; mais une autre question se présente ici. Certes, l'insurrection espagnole fut longtemps noble, héroïque, admirable; mais si l'Espagne se fût soumise à Napoléon, que de ravages, que de massacres, que d'infortunes auraient été épargnés à ce pays ! L'Amérique ne se serait peut-être pas séparée de la métropole; l'esprit démocratique surtout n'eût pas fait dans la Péninsule des progrès d'autant plus ruineux que la classe moyenne n'y est pas assez nombreuse pour en fournir les éléments.

Les succès des alliés pouvaient faire tomber le roi Joseph aussi paisiblement que le roi Jérôme, voilà ce que disaient les Espagnols qualifiés *josephos*. Mais sans cette insurrection, que provoqua

la fausse politique de Napoléon, celui-ci aurait-il perdu tant d'hommes et de trésors, rendu l'Angleterre si fière de ses succès belliqueux, présenté à l'Allemagne et à la Russie l'exemple stimulateur d'une résistance populaire, ravivé chez les puissances européennes une vigueur qu'elles avaient perdue, et inspiré à leurs cabinets la détermination qui leur assura la victoire ?

Nous ne suivrons pas ici le duc de San-Carlos et don Joseph Palafox dans les missions qui leur furent données par le roi pour porter en Espagne le traité de Valençay, missions qu'ils reçurent, l'un le 15, l'autre le 23 décembre. Avant d'en exposer les résultats qui trompèrent les vœux de Napoléon, nous remarquerons ici que le roi Joseph, se trouvant encore à Madrid en 1811, et voyant les guerriers français lui refuser toute obéissance, avait rédigé une abdication qu'à la vérité il ne produisit pas, mais qu'il parut hésiter à se départir du titre de *Majesté Catholique* quand, expulsé de l'Espagne, exilé à Morfontaine, abandonné de tous, on lui demandait cette abdication. Ce fut à cette occasion que Napoléon, impatienté, laissa échapper cette phrase spirituelle : *En vérité, ne dirait-on pas que je lui enlève sa portion d'héritage du feu roi notre père ?*

Des ouvertures de paix avaient été faites par les alliés le 9 novembre 1813. Le baron de Saint-Aignan (Rousseau), beau-frère de Caulaincourt et ministre à Weimar, avait été arrêté dans cette ville

le 24 octobre (1). Ayant réclamé, il fut accueilli par le comte de Metternich, qui lui témoigna un désir sincère de la paix, en ajoutant : mais que nul moyen indirect n'y conduirait; que la coalition demeurerait unie, et qu'il fallait s'expliquer franchement. Puis le ministre autrichien l'envoya à Tœplitz, et le rappela à Francfort, où il arriva le 6 novembre. Enfin, M. de Metternich lui déclara *que personne n'en voulait à la dynastie de Napoléon; que l'Angleterre était plus modérée qu'on ne le pensait; que ce que M. de Meerfeld avait été chargé de dire de la part de l'empereur Napoléon pouvait donner lieu* aux paroles qu'on le priait de transmettre *sans rien changer*. Le 9, dans une entrevue avec MM. de Metternich et de Nesselrode, le baron de Saint-Aignan écrivit une note (2) portant qu'en réponse aux propositions transmises (3) par le comte de Meerfeld (qu'il écrit Merwelat), on lui demandait de rapporter à Sa Majesté « que les puissances coalisées étaient engagées par » des liens indissolubles; que des engagements » réciproques leur avaient fait prendre la résolu- » tion de ne faire qu'une paix générale; que les » souverains étaient unanimement d'accord sur la » puissance que la France doit conserver en se ren- » fermant dans ses limites naturelles qui sont le » Rhin, les Alpes et les Pyrénées; que l'indépen-

(1) Extrait d'un *Moniteur* supprimé.
(2) *Id. Moniteur* supprimé.
(3) Le 17 octobre.

» dance de l'Allemagne était une condition *sine* » *quâ non ;* l'indépendance de l'Espagne et le réta- » blissement de l'ancienne dynastie également une » condition *sine quâ non ;* que les frontières de » l'Autriche et en Italie l'état de la Hollande se- » raient un sujet de négociation, mais que la Hol- » lande et l'Italie devaient être indépendantes; que » l'Angleterre était prête à faire les plus grands » sacrifices pour la paix, *fondée sur ces bases,* » et à reconnaître *la liberté de commerce et de* » *navigation* à laquelle la France a droit de pré- » tendre; que si ces principes étaient agréés, on » pourrait neutraliser un lieu où les plénipoten- » tiaires se rendraient, *sans que les négociations* » *suspendissent les opérations militaires.* »

Cette note écrite, lord Aberdeen arriva, on la lui lut, et il fit l'observation que les expressions *liberté du commerce et de la navigation* étaient bien vagues; M. de Metternich en convint et les supprima; mais sur les raisons alléguées par le négociateur français, elles furent rétablies, et le ministre britannique dit que *l'Angleterre possédait beaucoup, et rendrait à pleines mains.* Ce furent les seules expressions dont il se servit après une observation qui lui était d'autant plus commandée qu'il n'avait aucun pouvoir pour traiter de la paix, et qu'il n'eût pu empêcher celle qui était proposée par les autres ministres.

Ces détails étaient nécessaires pour ne point errer, comme nombre d'écrivains, dans ce qui eut trait à cette ouverture de pacification et à ses suites.

Il était dit dans la note, après l'exposition des conditions à accepter ou à rejeter, *si ces principes étaient agréés*. Mais au lieu de saisir avidement une occasion qui ne devait plus se représenter aussi belle, M. de Bassano, dans sa lettre à M. de Metternich, du 16 novembre, gardant le silence sur ces bases, se contente de désigner Manheim pour le lieu du congrès, d'annoncer qu'il y sera envoyé un plénipotentiaire, et d'exprimer le vœu d'une paix *sur la base de l'indépendance de toutes les nations*, sous les points de vue *continental et maritime*. M. de Metternich répond le 25, après en avoir référé à Leurs Majestés autrichienne, prussienne et russe, que dans la lettre de Son Excellence, *il n'est fait aucune mention des bases* indiquées dans l'entretien avec le baron de Saint-Aignan; il demande que *Sa Majesté l'empereur Napoléon veuille bien s'expliquer* à cet égard, et accède *au choix de la ville de Manheim*. Ce ne fut que sous la date du 5 décembre que Caulaincourt, qui venait de remplacer M. de Bassano, écrivit au comte, devenu prince de Metternich, pour lui annoncer l'adhésion de son maître aux *bases générales et sommaires* communiquées par M. de Saint-Aignan. Si cette adhésion eût été plus prompte et plus franche, Napoléon serait encore demeuré le monarque le plus puissant de l'Europe. L'empereur de Russie, désormais désintéressé dans les querelles européennes, était loin de souhaiter la restauration des Bourbons; la Prusse, à peu près assurée des indemnités qu'elle désirait, eût suivi la politique

de la Russie ; l'Autriche ne pouvait mettre dans un entier oubli les intérêts de Marie-Louise ; enfin l'Angleterre, avant l'arrivée de Castlereagh, n'avait point encore pris l'ascendant qu'elle devait bientôt acquérir ; sous le seul ministère qui depuis Pitt avait bien connu les intérêts de son pays, cet ascendant devait finir par tout entraîner vers un but que l'on entrevoyait à peine.

Tout commandait donc à Napoléon de courber son orgueil devant les intérêts de la France et les siens même. On ne lui demandait que ce qu'il avait déjà perdu, on mettait à ce prix la restitution des colonies qu'il ne pouvait plus reprendre ; quand on lui faisait une demande si utile à sa fortune compromise, sa gauche était menacée par les mouvements de la Hollande, sa droite par l'entrée de Wellington sur le territoire français, auquel déjà les deux régiments allemands de Nassau et de Francfort se réunissaient. Joachim traitait avec ses ennemis ; la Suisse, qui par sa neutralité supplée à des forteresses à l'est de la France, allait probablement livrer passage aux alliés, considérés par un nombreux parti helvétique comme des libérateurs, et ses ennemis le menaçaient avec des forces immenses qui chaque jour devaient s'accroître encore. Napoléon pouvait-il donc attendre, même des plus prodigieux succès, un résultat aussi heureux que celui qui lui était offert? Mais il faut trop souvent juger les hommes d'après leur caractère bien plus que d'après leurs intérêts réels ; l'empereur des Français était homme d'action plus que de pré-

voyance; de présent plus que d'avenir, d'orgueil plus que de sagesse. Plus guerrier que politique, il avait obtenu le 9 octobre, par un sénatus-consulte, une levée de deux cent mille hommes; il essaya d'en lever trois cent mille, à l'aide d'un second du 15 novembre, la veille même du jour où il faisait répondre d'une manière équivoque à l'ouverture de paix des alliés. Certes! il avait droit, il avait raison de se mettre en mesure de se défendre; mais ce dernier acte parut une provocation, sa réponse un subterfuge; puis la guerre des pamphlets, des articles officiels ou des discours publics injurieux, devenait irritante pour les alliés, qui ne devaient pas laisser au grand développement militaire annoncé le temps d'être effectué. Leur position était aussi belle que leurs propositions avaient été généreuses; ils ne voulurent ni empirer l'une, ni se départir des autres devant un peuple qu'ils déclaraient estimer, et devant un adversaire dont les talents décuplaient les moyens hostiles. Ils ne pouvaient croire que la paix fût véritablement désirée par celui qui l'avait déjà plusieurs fois refusée, et qui, au moment où on la lui offrait avantageuse, faisait peindre, par un orateur du gouvernement, « La Pologne avilie, partagée, détruite et opprimée, » comme une leçon terrible et vivante pour la » France menacée par les mêmes puissances. » Aussi, pour répondre à ces déclamations, les puissances coalisées rédigèrent-elles à Francfort, le 1er décembre, une déclaration publiée le 7, où elles exposaient leurs sentiments. « Les alliés, y

» disait-on, promulguent à la face du monde les » vues qui les guident, les principes qui font la » base de leur conduite, leurs vœux et leurs déter- » minations. Ils ne font pas la guerre à la France ; » ils désirent qu'elle soit grande, forte et heureuse ; » que le commerce y renaisse ; que les arts y re- » fleurissent ; que son territoire conserve *une éten- » due qu'elle n'a jamais eue sous ses rois*, parce » que la puissance française, grande et forte, est, » en Europe, une des bases fondamentales de l'é- » difice social ; parce qu'un grand peuple ne saurait » être tranquille qu'autant qu'il est heureux ; parce » qu'une nation valeureuse ne déchoit pas pour » avoir à son tour éprouvé des revers dans une » lutte opiniâtre et sanglante où elle a combattu » avec *son intrépidité accoutumée*. C'est à *l'em- » pereur* qu'ils font la guerre, ou plutôt à la pré- » pondérance qu'il a trop longtemps exercée hors » des limites de son Empire, pour le malheur de » l'Europe et de la France. »

Napoléon ne cessait pas de déblatérer contre les souverains ses adversaires, et de leur supposer des intentions destructrices de son trône, quand ils lui en offraient le salut. C'était donc à lui, et à lui seul qu'ils devaient attribuer le refus d'une paix utile à la fois et nécessaire à la France. Cette déclaration, si honorable dans ses termes pour la nation française, si noble dans les vœux qu'elle exprimait, ne rétractait point les ouvertures faites à M. de Saint-Aignan ; elle ne séparait pas même, comme on se plut à le dire, la cause de Napoléon de celle de son

Empire. En effet, en exprimant le vœu que la France conservât *une étendue* qu'elle n'avait jamais eue *sous ses rois*, la race de ces rois était mise totalement en dehors de la question de guerre et de paix. Aussi M. de Metternich, continuant à négocier avec Napoléon d'après les ouvertures faites le 9 novembre, qu'il ne considérait que comme des *bases sommaires* de l'exécution desquelles il fallait convenir avec les alliés; Metternich, disons-nous, annonça le 10 au duc de Vicence, en réponse à son office du 5, que l'adoption, par l'empereur des Français, des *bases essentielles au rétablissement d'un état d'équilibre*, avait été *communiquée sans délai aux alliés de Leurs Majestés Impériales et Royales, et qu'immédiatement après la réception des réponses les négociations* pourraient *s'ouvrir*. Cette mesure était indispensable et juste; le prince royal de Suède avait été étranger aux propositions faites par les seuls ministres d'Autriche et de Russie; les observations émises par lord Aberdeen rendaient nécessaires des explications ultérieures; l'on attendait lord Castlereagh qui seul avait pouvoir de traiter; et il ne fallait pas négliger les intérêts et les vœux des puissances du second ordre qui s'étaient réunies aux alliés. Cette réponse était donc conforme aux droits et aux devoirs de tous et de chacun. Ce qui avait empêché l'envoi prompt de cette réponse, c'est que l'empereur Alexandre avait profité d'un moment de repos pour aller visiter Carlsruhe, berceau de l'impératrice son épouse.

Interrompons ici cette série de négociations qui embrassa les trois premiers mois de 1814, et durant lesquelles on se serait peut-être entendu sans ces défiances mutuelles, trop justifiées par le souvenir du passé, mais qui aveuglent et égarent, pour nous arrêter un moment sur les relations diplomatiques des alliés avec la Suisse et sur leurs résultats. Dès l'issue de la bataille de Leipsick, les souverains avaient prévu, d'après la ténacité connue du caractère de Napoléon, qu'il lutterait même sur le Rhin contre une adverse fortune; aussi entamèrent-ils des négociations avec les cantons, afin d'en obtenir la faculté éventuelle d'un passage sur leur territoire pour atteindre la frontière non fortifiée de la France. La diète helvétique avait, le 18 novembre, réclamé le maintien de sa neutralité, et porté ce vœu tant à Paris qu'à Francfort. Napoléon accueillit cette demande qui lui était éminemment favorable; mais il n'en fut pas de même à l'égard des alliés, et M. Senft de Pilsac, en négociant à Zurich, annonça qu'une invasion serait un affranchissement. Le landamman et les divers cantons furent vivement sollicités de suivre l'exemple que leur donnait l'Allemagne en échappant à cette médiation française, masque d'une suprématie aussi honteuse qu'oppressive. En vain Laharpe, ancien instituteur de l'empereur Alexandre, réclama près de lui la neutralité de son pays; en vain une diète extraordinairement convoquée de la Confédération la proclama et ordonna la réunion d'une armée, ainsi que la formatiou d'un cordon sous les ordres

du général de Watteville; les nombreux ennemis de la France furent séduits, les anciens patriotes suisses furent mis en jeu, la grande masse fut entraînée. Les plénipotentiaires autrichien et russe (le chevalier de Lebzeltern et le comte Capo-d'Istria), sûrs enfin de n'éprouver aucune opposition, déclarèrent le 20 décembre que la neutralité de la Suisse n'était considérée par les alliés que comme établie sous les auspices de la France et à son profit. « La vraie neutralité, disaient-ils, ne peut exis-» ter sans la possession d'une véritable indépen-» dance. (C'était copier les assertions de Napoléon » relativement au droit maritime.) La forme du » gouvernement de la Suisse, poursuivait-on, a été » exclusivement calculée dans le but de donner une » forme solide et durable à la souveraineté de la » France; il est donc permis d'établir en fait que » la Suisse ne peut être considérée que comme une » province de France. » Il fut déclaré au landamman que « la Suisse ayant été dépouillée par la » France, qui se disait son amie, de tous les rem-» parts qui protégeaient son indépendance et privée » par elle de cette antique liberté respectée par » toutes les puissances de l'Europe, liberté qui avait » été le gage de l'amitié des autres États, les sou-» verains exigeaient, qu'avec toute l'Europe, elle » recouvrât les moyens de maintenir son indépen-» dance. On ajoutait que les armées alliées, en » entrant en Suisse, espéraient n'y trouver que des » amis; et que Leurs Majestés Impériales s'enga-» geaient formellement, après avoir assuré à la

» Confédération les pays que la France lui avait » enlevés, à reconnaître sa neutralité du jour où » elle serait redevenue libre, attendant du patrio- » tisme helvétique, son concours à la généreuse » entreprise des alliés. » Le prince de Schwartzenberg adressa le 21, aux habitants de la Suisse, une proclamation où, en annonçant l'entrée de son armée sur leur territoire, il reproduisait les déclarations déjà faites par les alliés, proclamait leurs intentions et leurs motifs; il disait attendre *accueil amical, assistance et secours,* ne craignant de résistance que de la part des hommes dégénérés, et de mécontentement que de la part de ceux qui voient avec répugnance *l'entrée d'une armée étrangère.* Mais le prince se flattait que les premiers seraient peu nombreux, et que les autres souffriraient *son passage pour le plus grand bien* de la nation et dans l'espoir d'un avenir *de liberté et de bonheur,* promettant la discipline la plus sévère et le payement des subsistances et transports. Dans un ordre du jour de la même date, le général autrichien annonçait à ses soldats qu'il pénétrait en Suisse *comme ami et libérateur,* et leur prescrivait le plus grand ordre. Les deux autres monarques s'exprimaient de la même manière. Tous les souverains coalisés déclarèrent, le 30 décembre, qu'ils reconnaîtraient la Constitution que se donnerait la Suisse et ne poseraient pas les armes avant que son indépendance fût assurée.

Le landamman répondant, le 4 janvier, à la note du 20 décembre, déclara « que les députés des

» cantons, à qui il l'avait remise, y avaient trouvé » un gage des intentions justes et généreuses des » monarques alliés, de leur estime pour la Suisse » et des égards qu'ils manifestaient pour l'indé- » pendance de ce pays; qu'ils avaient reçu avec » reconnaissance ces ouvertures propres à faire » naître l'espoir d'un heureux avenir, et que, par » la convention du 29 décembre, ils avaient notifié » la dissolution des rapports fondés sur l'acte de » médiation. » C'était un ennemi de plus pour Napoléon, au moment où la guerre commençait réellement.

Les hostilités furent précédées d'une proclamation du généralissime, qui déclarait ne vouloir pas faire la guerre à la France, mais repousser son joug et aller chercher sur son sol une paix que les alliés avaient espéré obtenir avant de le toucher. Le 6 janvier, l'empereur Alexandre invitait ses soldats, au nom de la religion, à *oublier les actions barbares de leurs ennemis*. Le prince de Schwartzenberg prescrivait le 8, sous les peines les plus sévères, une exacte discipline, et ordonnait de punir de mort tout Français, non militairement vêtu, qui serait pris les armes à la main. Plus tard, cette mesure provoqua de la part de Napoléon des décrets propres à rendre la guerre atroce, dans une invasion dont lui-même avait attiré les fléaux sur cette France qui allait à son tour subir tous les maux que ses armées avaient si longtemps répandus sur tous les États du continent.

L'empereur des Français avait dû prévoir cette

invasion, puisqu'il avait été arrêté que les négociations même ne *suspendraient pas* les hostilités; il avait dû prévoir aussi la défection des Suisses, si longtemps victimes d'une prétendue protection; aussi se préparait-il à la guerre avec son activité accoutumée. Le corps législatif, convoqué pour le 2 décembre, n'avait cependant eu sa première réunion que le 19. Mais Napoléon envoyait dans tous les départements, dès le 26, des commissaires chargés de presser la levée des conscriptions, l'équipement des troupes, l'approvisionnement des places, la réquisition des chevaux, l'organisation des gardes nationales. Il passait des revues fréquentes, afin de persuader aux alliés que les armées françaises étaient immenses et qu'ils pourraient avoir à redouter une guerre nationale aussi funeste pour eux que celle d'Espagne l'avait été pour les Français. Son activité et celle de ses agents rencontraient cependant déjà de nombreux obstacles dans la tiédeur générale, et il dut se repentir des fautes commises dans la campagne de Saxe, en laissant en arrière de l'ennemi, qui n'en souffrit pas, une masse considérable de troupes, tant à Hambourg qu'à Torgau, Wittenberg, Magdebourg, Dantzick et autres places encore plus éloignées, tandis que les garnisons des forteresses qui servaient de barrière à la France étaient faibles ou nulles et que les fortifications de ces places tombaient en ruines. Certes, deux cent mille hommes ainsi aventurés en pure perte lui eussent donné, s'ils eussent été placés sous ses ordres im-

médiats, un avantage immense sur des adversaires, dont, par mille considérations politiques, la marche était lente, timide, incertaine. Mais Napoléon perdait tout pour avoir voulu tout conserver.

Le 19 décembre, à l'ouverture du corps législatif, qui eut lieu en présence du sénat et du conseil d'État, l'empereur avait dit que des négociations étaient entamées; qu'il adhérait aux bases posées par les alliés; que rien *de sa part* ne s'opposait *au rétablissement de la paix;* que *cependant les nations ne traitaient avec sécurité qu'en déployant toutes leurs forces.* Mais il ne révélait ni son refus des deux propositions de paix qui lui avaient été faites à Prague, ni ses réponses vagues à celles de Francfort. Quelque incomplet que fût son discours, il le fit encore tronquer lors de sa publication, soit qu'il craignît de trop montrer à l'étranger le besoin qu'il avait de la paix, soit qu'il ne voulût pas que les craintes qui y perçaient attiédissent l'élan qu'il attendait de sa nation, soit enfin qu'il redoutât de faire, aux yeux de ses peuples, pâlir l'éclat de son génie. Au reste ces réticences et ces lacunes firent plus de mal que n'en eût fait une noble franchise; car la nécessité le força à créer des commissions dans les deux conseils pour prendre connaissance de l'état des choses. Il chercha, dans la séance du sénat du 27, à raviver les esprits, en déclarant que les alliés ne voulant pas la paix, les plus grands sacrifices étaient commandés pour le salut de la patrie. Dans son adresse du 29, ce même sénat, quoique déjà très-désaffectionné et renfer-

mant des hommes qui commençaient à spéculer sur la chute de leur maître, n'en disait pas moins à Napoléon : « Nous combattrons pour notre chère » patrie entre les tombeaux de nos pères et les ber- » ceaux de nos enfants ; » et l'empereur leur répondait, en les remerciant de leur zèle : « Le Béarn, » l'Alsace, la Franche-Comté, le Brabant sont en- » tamés. J'appelle les Français de Paris, de la Bre- » tagne, de la Normandie, de la Champagne, de la » Bourgogne et des autres départements au secours » de leurs frères. A l'aspect de tout ce peuple en » armes, l'ennemi fera ou signera la paix sur les ba- » ses qu'il a lui-même posées. Il n'est plus question » de recouvrer les conquêtes que nous avions faites. »

L'adresse du sénat avait été vague ; il n'en fut pas ainsi de celle du corps législatif. Sa commission, composée de Lainé, Raynouard, Flaugergues, Gallais et Maine de Biran, après s'être plainte que les pièces et les *bases sommaires* ne lui eussent pas été communiquées, fit le 28 son rapport, qui fut discuté le 29 et adopté le 30 décembre. Ce rapport portait uniquement, sur des notes et contre-notes incomplètes, sur les ouvertures faites à M. de Saint-Aignan, et sur la déclaration de Francfort dans laquelle les alliés montraient le désir que la France fût *grande, puissante et heureuse,* et l'intention de lui assurer une *étendue de territoire qu'elle n'avait jamais eue sous ses rois.* La commission en concluait que les souverains coalisés voulaient *la paix*, et que l'empereur ayant déclaré être résolu à de *grands sa-*

crifices et ayant *accédé aux bases que les alliés avaient proposées*, il appartenait au corps législatif, conformément à l'article 30 du sénatus-consulte du 25 frimaire an XII, de déclarer ses sentiments sur les objets qui venaient de lui être soumis. Puis, après des remercîments sur ces communications qui lui font *prendre part aux affaires publiques*, la commission déclare que « les ouvertures réité-» rées des puissances en guerre coïncident avec les » désirs de l'Empire et des départements dont le » corps législatif est l'organe, et ajoute que la paix » doit être honorable et durable. » Enfin parlant de l'adversité, le meilleur précepteur des rois, des privations du peuple, des besoins de la couronne comme première sûreté pacifique, « vous croirez, » dit-elle, probablement inutile de prier Sa Majesté » d'ajouter à ces sûretés *quelques sûretés encore* » *plus solennelles*. Si la déclaration des puissances » était frauduleuse, si elles voulaient nous rame-» ner sous le joug, il nous faudrait faire une » guerre nationale; alors la puissance de l'Empire » se développerait plus vigoureusement encore en » resserrant les liens qui unissent mutuellement la » nation et son souverain. N'est-il pas digne de Sa » Majesté d'écarter, au moyen de déclarations so-» lennelles, tous les doutes relativement aux vues » de l'empereur? Lorsque le prince auquel l'his-» toire a donné le surnom de *grand* (1) voulut » inspirer de l'énergie à son peuple, il lui exposa

(1) Louis XIV.

» ce qu'il avait fait pour la paix, et ces communi-
» cations franches ne restèrent pas sans effet. Afin
» d'empêcher les alliés de faire à l'empereur des re-
» proches d'ambition, ne pourrait-on point les re-
» pousser par des déclarations positives? Il ne nous
» appartient pas de mettre des paroles dans la bouche
» du prince; mais une semblable déclaration peut
» faire une impression avantageuse sur les puissances
» étrangères et avoir même en France une juste in-
» fluence. Ne devrait-elle pas annoncer à la face de
» l'Europe que nous ne faisons la guerre que pour
» l'inviolabilité de notre territoire? Et toutes nos for-
» ces alors seront dirigées vers la conquête de la paix.
» Ces moyens deviendront efficaces toutes les fois
» que les Français seront convaincus que leur sang
» ne sera plus répandu que pour la défense de la
» patrie et de ses lois protectrices. Mais les noms
» de paix et de patrie ne seront qu'un vain son
» toutes les fois que les hommes ne pourront assu-
» rer les *limites constitutionnelles* d'où dépendent
» les bienfaits de l'une et de l'autre. Notre comité
» regarde donc comme un devoir impérieux, tan-
» dis que le gouvernement adopte les mesures les
» plus promptes pour la défense de l'État, de sup-
» plier Sa Majesté de *maintenir l'exécution pleine*
» *et entière des lois.* » (Il y avait d'abord, à la place de cette dernière phrase, *de réprimer l'infraction aux lois;* mais le duc de Massa parvint, quoique avec peine, à faire changer cette expression). La commission ajoutait à la réclamation de ces lois, qui assurent aux Français les droits de la liberté et

de la sûreté des propriétés, ainsi que le libre développement de leurs *droits politiques*, que « cette » sûreté lui paraissait le meilleur moyen d'inspirer » aux Français la vigueur nécessaire pour leur » propre défense, et fonde son opinion sur le désir » et la nécessité d'unir plus étroitement le trône et » la nation. »

Ce rapport timide, et pourtant si courageux, si l'on se replace au temps où il eut lieu et en présence de l'homme à qui il devait être adressé, prouve cependant, en le comparant aux plus humbles remontrances du parlement de Paris, combien la puissance de Napoléon s'était élevée au-dessus de celle des anciens rois de France. Ce rapport, symptôme marquant de la diminution de cette puissance, où, quelque éloge que le rédacteur lui donnât, on manifestait beaucoup trop le besoin de la paix, tandait à relâcher des liens qu'on prétendait vouloir resserrer; il fut voté à la majorité de deux cent vingt-trois voix contre trente-et une. Mais le gouvernement irrité fit saisir les épreuves et briser les planches. Les commissaires furent injuriés, menacés, et les conseillers et d'État Savary, voulait qu'on les fusillât. Dans son audience du 1er janvier 1814, Napoléon s'exprima ainsi : « J'ai fait » supprimer l'impression de votre adresse; elle est » incendiaire; les onze douzièmes du corps législatif sont de bons citoyens, mais un douzième » renferme des factieux : votre commission est de » ce genre; Laisné est un traître vendu à l'Angleterre. Ce n'est pas dans le moment où l'on doit

» chasser l'ennemi de nos frontières qu'on doit » exiger de moi un changement de la constitution; » *vous n'êtes pas les représentants de la nation*, » mais les députés des départements; le *corps législatif* n'est qu'une partie de l'État, qui ne peut » même *entrer en comparaison avec le conseil* » *d'État et le sénat*. J'ai été choisi par *quatre* » *millions* (1) de Français pour monter sur le trône : » *moi seul je suis le représentant du peuple*. Qui » de vous pourrait se charger d'un tel fardeau? Ce » trône n'est que du bois recouvert de velours : *le* » *trône, c'est moi*. Si je voulais vous croire, je » céderais à l'ennemi *plus qu'il ne demande*. Vous » aurez la paix dans trois mois, *ou je périrai*. » Nous irons chercher l'ennemi, et nous le *ren-* » *verserons*. Je ne suis à la tête de cette nation que » parce que la constitution *me convient*. Si la » France exigeait une nouvelle constitution, je lui » dirais d'aller chercher un autre roi. C'est *contre* » *moi* que l'ennemi s'acharne plus encore que con- » tre *la France*. Retournez dans vos foyers. Je le » répète, les onze douzièmes du corps législatif » sont du meilleur esprit; et si parmi vous il s'en » trouvait un qui fît imprimer le rapport, je le » ferais mettre dans *le Moniteur*, avec des notes » que je rédigerais. En supposant que j'eusse des

(1) Ceux qui ont vu comment ces prétendus votes eurent lieu et furent recueillis à diverses époques, rient de cette charlatanerie et de la niaiserie de ceux qui semblent encore en être la dupe.

» torts, vous ne deviez pas me faire des reproches » publics. *C'est en famille qu'il faut laver son » linge sale :* la France a plus besoin de moi que je » n'ai besoin de la France. »

Nous avons rapporté textuellement les principales phrases du rapport, et en totalité le discours de Napoléon, parce que l'influence de ces deux pièces, recueillies de mémoire et colportées de toutes parts, fut d'un effet immense sur l'opinion des hommes les plus importants de l'État, et parce que le renvoi des députés dans leurs provinces irrita ceux que la gravité des circonstances effrayait déjà. Enfin Napoléon, par cette imprudente conduite, rompait avec la nation fatiguée au moment où il lui importait le plus de se rapprocher d'elle, et de la précipiter, dans un élan commun, sur une armée formidable qu'il était maladroit de dire dirigée contre lui seul, et non pas contre elle. Il donnait ainsi, sans s'en douter, des armes à une foule d'ambitieux intrigants qui spéculaient sur sa chute.

Trois partis, divisés d'intention mais rapprochés par les intérêts du moment, y travaillaient alors en secret. C'étaient, 1° une minorité du sénat qui se composait de constitutionnels et de républicains. Ils eussent voulu en revenir, soit au directoire, soit à un chef élu. La plupart n'avaient pas de liaisons avec l'étranger ; ils étaient sans étendue dans l'esprit, sans audace dans le caractère ; mais leur mécontentement visible et leur haute position sociale pouvaient les rendre dangereux, comme instrument de révolution, entre les mains d'un politique ha-

bile ; et l'oubli que Napoléon avait fait de leur importance passive prouvait que s'il avait fortement frappé, il n'avait pas frappé juste. C'étaient, 2° de grands dignitaires et des capitalistes qui eussent voulu substituer à l'empereur son jeune fils, avec une régence dirigée par eux. Un retour complet à la monarchie ne les effrayait cependant pas autant que la prolongation du pouvoir de Napoléon, et ils parvinrent, mais assez tard, à se mettre en rapport avec l'étranger. C'étaient enfin, 3° les royalistes qui se croyaient forts et l'étaient fort peu ; qui par eux-mêmes ne pouvaient rien, mais étaient en mesure de profiter des circonstances. Nous n'entrerons pas ici dans les détails relatifs à une confédération monarchique qui embrassait Paris, la Touraine, le Poitou, l'Anjou, l'Orléanais, le Berri, la Guienne ; son germe était ancien, mais inaperçu ; il se développa lors de la défaite de Leipsick, secrètement néanmoins, et sans espoir apparent de succès. Que peut en effet un parti qui n'a dans ses mains ni l'administration, ni l'armée, ni le peuple ?

De ce tiraillement des opinions naissaient, dans l'action du gouvernement, de la tiédeur et de l'incertitude. On commençait à discuter ou à éluder les ordres de l'empereur ; mais Napoléon avait encore pour lui la fidélité de ses soldats, le zèle de ses généraux, un reste de vanité nationale, et surtout la fermeté de son caractère et l'opinion justement acquise de la supériorité de ses talents militaires. C'était pourtant une œuvre nouvelle pour lui qu'une guerre défensive, désormais nécessaire dans une

ligne déjà si étendue à garder sur le Rhin, et que la violation du territoire helvétique prolongeait encore, en en rendant quelques points vulnérables. Les sénatus-consultes des 9 octobre et 15 novembre avaient mis à sa disposition cinq cent quatre-vingt mille conscrits ; mais il était fort difficile de leur faire rejoindre les drapeaux, ce qui fit ajouter aux dispositions d'une loi déjà rigoureuse des dispositions nouvelles, aussi illégales que barbares (1). Du nombre des jeunes soldats qui furent ainsi jetés dans les rangs des soldats échappés de la dernière campagne, soixante mille périrent des maladies épidémiques que ceux-ci leur communiquèrent. Napoléon ne put donc réunir sous les armes que deux cent quatre-vingt mille hommes, dont cinquante-six mille vieux soldats seulement. Ce qui d'ailleurs prouvait le peu de confiance en sa fortune, c'est que le cours du 5 pour 100 français variait de 47 à 50 pour cent, tandis que le 3 pour 100 anglais montait à 66, et qu'on faisait à Londres de nombreuses souscriptions pour les Allemands malheureux.

Quant aux préparatifs des alliés, ils étaient et financiers et militaires ; les recouvrements opérés par le baron de Stein ajoutaient, aux revenus des puissances alliées et aux subsides accordés par l'Angleterre, deux cents millions levés sur les États de la confédération du Rhin soumis à son administration. Quant à la masse de leurs troupes, elle montait à sept cent soixante-onze mille cent vingt combat-

(1) Voyez la pièce justificative M.

tants. C'était avec ces forces immenses que les alliés se portaient à la fois sur le nord, le centre et le midi de la France, sous les ordres de Blücher, Schwartzenberg et Bubna. Mais s'ils avaient en leur faveur une grande supériorité, Napoléon possédait sur ses rivaux d'inappréciables avantages; c'étaient l'homogénéité de son armée, l'éclat et la réalité de ses talents militaires, l'habileté de ses généraux et leur aveugle soumission à ses ordres, l'unité de vues et d'action dans le commandement et l'exécution. Cet ensemble était loin de se rencontrer dans une armée composée de soldats de différentes nations, conduits par des généraux dont les vues n'étaient pas les mêmes, et qui d'ailleurs étaient soumis à des gouvernements à directions souvent contradictoires. Mais ce qui prêtait à la coalition une grande force, c'était l'insurrection de la Hollande qui ouvrit la voie à une nouvelle armée anglaise, et la réunion de Joachim aux alliés. Cette réunion, qui dispensait l'Autriche de conserver en Italie un grand développement militaire, la mettait à même d'augmenter les troupes qu'elle destinait à l'invasion.

L'Italie offrait alors un aspect menaçant; si elle eût été réunie en un seul État, cette péninsule aurait formé une puissance formidable. A défaut d'un amalgame que contrarièrent de longues rivalités et la vanité de plusieurs vastes métropoles, elle eût pu présenter encore un ensemble imposant durant la guerre de Sept-Ans, et plus tard au commencement de celles qu'amena la révolution française. Mais il eût fallu écouter les sages conseils des rois

d'Espagne, de Naples et de Sardaigne, qui invitaient les divers souverains de cette contrée à s'unir par un lien fédératif. A l'époque dont nous nous occupons, l'Italie, en ce qui n'en était pas encore réuni à l'empire français, se trouvait partagée entre les deux intérêts opposés d'Eugène Beauharnais et de Joachim Murat. Ces deux princes, en résistant aux Autrichiens avec leurs forces réunies, les auraient empêchés de pénétrer dans cette riche contrée, de relever le trône sarde et d'insulter la frontière française. Seul de ces deux princes, Eugène était demeuré jusque-là fidèle à son maître; et cependant il avait tout sujet de s'en défier depuis que par une convention secrète celui-ci avait promis à l'Autriche de donner, à la paix, la couronne d'Italie à son second fils qui n'existait pas encore et ne devait jamais naître. La faiblesse, la loyauté même du vice-roi n'y eût opposé aucun obstacle. Mais il n'en était pas ainsi de Joachim, qui voulait à tout prix se maintenir sur le trône. Dans une de ses conversations avec Canova, Napoléon lui avait dit : *Nous ferons de Rome la capitale de l'Italie, et nous y joindrons Naples.* Ce propos fut rendu à Murat, comme tous ceux qui annonçaient contre lui de funestes projets. Il avait donc eu des pourparlers avec les mécontents italiens, lors de son retour à Naples, après la bataille de Leipsick, afin d'être en mesure de donner suite aux conventions qu'il avait déjà entamées avec l'Angleterre et l'Autriche. Mais ce n'était pas seulement en ces sourdes menées, dont nous aurons plus tard à parler en détail, que consistaient

alors toutes les affaires de la péninsule. Les intérêts du trône que Murat occupait, et à la prospérité duquel la domination passagère de la France n'avait pas peu contribué, se liaient à ceux d'une des branches cadettes de la maison de France, issue de Louis XIV par Philippe V, et alors réfugiée en Sicile. Nous devons donc, avant de nous occuper des négociations anti-françaises de Joachim, porter nos regards vers cette île et ceux qui la gouvernaient alors.

Nous avons parlé de l'intérêt, que, dès la conquête de Naples par Masséna, en 1805, le gouvernement anglais avait pris à la conservation de la Sicile; de sa lutte avec la reine Marie-Charlotte qui, exaspérée contre la France de la révolution, s'opposait aux réformes administratives que soutenait le cabinet britannique; enfin, l'abdication momentanée par Ferdinand IV des fonctions royales. Depuis la paix de 1809 et le mariage de Napoléon, la reine avait perdu les espérances que si longtemps elle avait fondées sur l'appui de l'Autriche. La proposition faite à Castlereagh par l'empereur des Français en 1812, relativement à l'évacuation de la Sicile, lui faisait redouter un arrangement entre la France et l'Angleterre, aux dépens du faible territoire auquel sa maison était déjà réduite. Dans leur impuissance le roi, la reine et le prince Léopold s'étaient retirés au château de Colli, situé presque à la porte de Palerme. L'intérêt public que leur administration avait aliéné se ranima en faveur de leur nullité forcée. Bentinck, craignant des insur-

rections, envoya au loin une grande partie des troupes siciliennes qu'il remplaça par des troupes anglaises. Néanmoins, pour calmer les esprits irrités, il rappela lui-même le roi, le 9 mars 1813, au pouvoir exercé en son nom par le prince royal; mais en même temps il exigea de lui le renvoi de la reine dont il redoutait le caractère audacieux, et soutint cette rigoureuse exigence par un grand développement militaire. Choqués d'un tel despotisme, Ferdinand, Charlotte et Léopold s'échappent dans la nuit du 18 au 19; le peuple s'émeut, il est contenu par la force; le roi est repris et renfermé à Colli; la reine l'est à Montréal. Des massacres avaient eu lieu, et le monarque se voit contraint à céder. Quant à la reine, elle écrit le 2 avril à lord Bentinck, pour rejeter avec indignation l'inculpation de connivence qu'on lui suppose avec le gouvernement français, et ajoute que, sans reconnaître sur elle aucuns droits au *gouvernement anglais,* elle se résigne au *seul moyen de conserver les intérêts de sa famille.* Le roi résistait à son départ; il eut cependant lieu sur une polacre sarde qui conduisit cette princesse à Cagliari, d'où elle gagna Zante en juin, puis Constantinople, où le sultan la fit traiter avec magnificence; de là elle s'embarqua pour Odessa, et se rendit à Vienne sa patrie, où elle devait mourir, après avoir vu l'archiduchesse sa petite nièce unie à l'homme qui l'avait dépouillée de son trône. Le roi Ferdinand n'avait pas voulu reprendre l'exercice de l'autorité que l'armée anglaise paraissait lui rendre, et le bruit ayant couru en juillet qu'une con-

juration tramée avait pour objet d'égorger tous les Anglais, Bentinck saisit ce prétexte pour s'emparer entièrement, le 31 octobre, de l'autorité qu'il s'était jusque-là contenté de diriger. Depuis lors il régna *militairement,* traduisant tous les opposants à ses ordres suprêmes à des commissions militaires qu'il substitua aux formes ordinaires de la justice. Tel fut, pour la Sicile, le résultat des idées libérales professées par un agent de l'Angleterre qui crut avoir le droit de traiter avec Joachim, en sacrifiant les intérêts de celui à qui son gouvernement avait promis protection et garantie de ses États héréditaires.

Joachim, assuré de l'appui des deux cabinets de Vienne et de Londres, rêvait déjà non-seulement l'indépendance de sa couronne, mais la réunion à son royaume des Marches de Fermo et d'Ancône, ainsi que quelques autres portions de l'État romain. Ses vues s'étendant bientôt au delà de ce premier projet, il espéra se former un État plus vaste encore en appelant tous les peuples de l'Italie à une insurrection générale. Il se croyait dégagé de tous devoirs envers Napoléon et de la soumission complète dans laquelle il l'avait tenu, par la connaissance acquise que son beau-frère voulait le déposséder. L'empereur avait été aussi prodigue du sang napolitain que du sang français ; il avait employé douze mille hommes de cette nation en Espagne, sept mille en Russie. Murat n'avait point obtenu la permission d'envoyer un ministre à Prague; il avait été mal reçu à Dresde; il voyait l'empereur, déjà

dépouillé de sa suprématie sur l'Allemagne, ayant perdu et ses propres conquêtes et la plupart de celles qu'il avait trouvées faites et consacrées, menacé enfin sur le territoire même de l'ancienne France. Joachim voyait donc qu'en restant son fidèle allié il était perdu, ou par lui ou avec lui, soit qu'il dût triompher ou succomber. Bernadotte s'était volontairement uni avec les alliés; une conduite semblable n'était-elle pas pour Murat la seule planche de salut? Avant de s'y résoudre entièrement, il fit parvenir encore à Napoléon ses doléances sur les besoins de ses sujets ruinés par le système continental; il lui exposa leurs vœux pour la paix et l'indépendance; enfin, contre une déclaration favorable sur ces points, il proposait une exacte neutralité, tant du pays qu'il gouvernait que d'un autre État italien avec lequel il partagerait l'Italie, entendant par-là le royaume lombard, rendu également à l'indépendance. Dans ce projet, le Piémont et Parme eussent été réunis au royaume d'Italie; les États pontificaux et la Toscane à celui de Naples; enfin ces deux royaumes ainsi accrus, ayant le Pô pour frontière réciproque, auraient été les alliés, et non pas les sujets de la France. Napoléon garda le silence sur ces propositions, dont l'acceptation n'eût été qu'un sacrifice de son orgueil à ses intérêts, et les négociations avec l'Autriche continuèrent. Elles ne pouvaient cependant conduire à un traité définitif, avant que Joachim fût assuré de l'accession positive de l'Angleterre, et de son accord avec les trois puissances, chose

incertaine encore, quoique lord Aberdeen annonçât avoir à cet égard des pouvoirs suffisants, et qu'on fît entendre à Joachim que le roi Ferdinand avait donné ou devait donner son abdication de la couronne de Naples. Murat était agité, irrésolu ; il ne voyait pas lord Bentink aussi favorable à ses vues qu'il l'avait d'abord espéré. Pour se mettre en mesure de remplir la promesse par lui faite à l'Autriche d'agir avec trente-cinq mille hommes, une division de ses troupes, commandée par le général Carascosa, était entrée à Rome le 2 décembre 1813; une seconde se dirigeait sur Ancône; une troisième devait remplacer, dans la ville pontificale, Carascosa qui se portait sur Florence, et une quatrième, sous les ordres de Pignatelli, renforcerait le corps d'armée de Rome.

Rien dans ces mouvements militaires ne signalait positivement encore une rupture avec la France. Mais Napoléon, inquiet à la fois et de cet armement et de la marche des négociations avec les alliés, envoya à Naples l'ex-ministre Fouché, chassé alors de son gouvernement d'Illyrie par l'insurrection qui s'y était manifestée. Cette mission fut exécutée avec toute la duplicité dont était capable cet homme, plus occupé de son plan de régence que des intérêts de son maître. Sans rien conseiller à Joachim, il l'effrayait sur les dangers de sa position, et l'invitait, quelle que fût sa détermination, à y tenir avec constance et fermeté. Il cherchait en même temps à effrayer Napoléon, en lui parlant des entours de son beau-frère, qui le poussaient

vers la coalition ; puis il quitta prudemment Naples avant que rien n'y fût décidé. Tout, en effet, était encore incertain, jusqu'à l'arrivée du comte de Niepperg, Wurtembergeois, attaché au service d'Autriche et dans la faveur du prince de Metternich. Niepperg, ennemi acharné de Napoléon, et que nous avons vu, étant ministre en Suède, contribuer puissamment au traité d'Oërébro, seconda, par ses habiles intrigues et ses vives sollicitations, les demandes de lord Bentink, qui les soutenait par la menace de soulever la Calabre, et même de bombarder Naples. Il parvint ainsi à subjuguer l'esprit d'un homme sans caractère, flottant entre des désirs qu'il regardait comme un intérêt pressant et la honte d'une défection. Enfin, pressé, flatté, effrayé, Murat, dans la persuasion que lord Bentink était muni des pleins pouvoirs de Leurs Majestés britannique et sicilienne, signa, le 11 janvier 1814, non sans désespoir et sans remords, un traité offensif et défensif avec l'Autriche, ayant pour objet la paix de l'Europe et l'établissement de l'équilibre entre toutes les puissances. On y stipulait la garantie mutuelle des intérêts des deux États. L'Autriche garantissait en outre la paisible possession par Joachim et ses héritiers du royame de Naples, et la promesse de ses bons offices pour y faire accéder ses alliés. Puis, comme moyen d'exécution, l'Autriche s'obligeait à tenir sur pied un corps de cent cinquante mille hommes, dont soixante mille agiraient en Italie, unis à trente mille Napolitains. Il y eut aussi un projet de convention pour régler la coopération

des deux armées. Dans les articles secrets qui suivaient les treize articles patents, il était stipulé : 1° l'obligation de la part de l'Autriche d'obtenir du roi de Sicile une renonciation au trône de Naples ; 2° une renonciation du roi de Naples (Murat) à la Sicile ; 3° l'adhésion de celui-ci à la future indemnité en faveur du roi de Sicile ; 4° l'engagement par l'Autriche de procurer à Joachim, pour prix de sa renonciation à ses prétentions sur la Sicile, une indemnité qui lui donnerait une bonne frontière militaire. L'Autriche s'engageait en outre à ménager la paix entre lui et la Grande-Bretagne ; à tenir son armée en activité jusqu'à la cessation des hostilités avec l'Angleterre ; à lui faire obtenir ses indemnités dans l'État romain, ce qui fut réduit plus tard à un territoire peuplé de quatre cent mille âmes. Fouché, à cette occasion, écrivait de Florence le 20 février à Joachim, sans l'approuver ni le blâmer, « *que le moyen d'avoir de l'influence dans la coalition, était de constituer une bonne armée ;* qu'il avait été de son *devoir* de le *détourner du parti* qu'il avait *pris ;* mais que la chose étant faite, *l'amitié* l'engageait à lui dire que *la moindre hésitation* lui deviendrait *funeste.* »

Quoique Joachim fût déjà lié avec l'Autriche par le traité ci-dessus analysé, l'armistice pour la cessation des hostilités, signé par lord Bentink et le marquis de Gallo, souffrait quelques difficultés. Sa proclamation du 17 janvier avait cependant annoncé à ses peuples son union avec les alliés, la

cession qu'il avait faite des îles et de sa flotte, et la liberté des communications déjà rétablies. On tint néanmoins si peu compte de lui, que le plan des opérations militaires par les troupes autrichiennes anglaises et napolitaines, fut rédigé par le comte de Nlepperg et lord Bentink, sans consulter ni Joachim ni même aucun de ses généraux. Il y a plus; la convention d'armistice n'était que provisoire, et pouvait, selon l'article 4, être rompue; elle avait été conclue, non-seulement sans autorisation, mais contrairement aux instructions du ministre de la guerre anglais lord Bathurst; et la signature que le négociateur britannique y avait apposée ne devint légale que par une lettre postérieure et antidatée de lord Castlereagh. Murat n'en déclara pas moins la guerre à la France le 12 février, quoique son traité avec l'Autriche n'eût été ratifié que par une simple lettre du 4 de ce même mois.

Mais à ce nouvel ennemi, si inconsidéré dans sa conduite politique, s'en joignaient d'autres par lesquels l'Empire français, dont les forteresses avaient depuis longtemps été négligées, se trouvait insulté de toutes parts. On redoutait déjà si peu Napoléon que les Génevois, insurgés le 30 décembre, avaient chassé ses troupes de leur ville, dont il avait un moment projeté de se faire une place d'armes. Les habitants de la Savoie, appelés aux armes dès le 14 janvier par le commandant d'un corps allié, répondaient avec enthousiasme à cet appel et à celui du comte de Sonnax, général sarde, qui les invitait, au nom de Victor-Emmanuel, à recon-

naître et à servir leur roi. Dans ce même temps, le Danemark se réunissait aux alliés.

Bernadotte, qui, lors de la reprise des hostilités en Saxe, avait été irrité de voir que l'on n'accueillît pas son plan de campagne, ne se porta que lentement et à regret à l'exécution de celui qu'avaient arrêté les monarques alliés. Cependant il contribua puissamment aux succès obtenus à Leipsick par l'armée combinée. Il avait fait l'envoi d'un nouveau plan de campagne; on n'y répondit le 4 novembre que par l'envoi d'un contre-projet où était tracée la marche qu'il devait suivre. Vivement irrité alors, il dit : *Qu'il n'avait besoin d'être dirigé par personne; que le projet était, ou de gens qui avaient beaucoup à apprendre avant de se mesurer avec lui, ou de l'Autriche, qui songeait bien plus à ses intérêts particuliers qu'à ceux de la cause commune; que, quant à lui, il était le seul qui n'eût encore rien recouvré.* Ce prince, si bien nommé par Napoléon l'*homme obstacle*, poursuivit donc ses opérations dans le nord de l'Allemagne, préférablement à l'invasion de la Hollande; il se tint avec toutes ses forces sur la rive droite de l'Elbe, en laissant renfermé dans Hambourg Davoust, dont la retraite par Haarbourg sur les Provinces-Unies les eût défendues et eût au moins retardé l'invasion de la Belgique. Mais Bernadotte voulait avant tout se rendre maître du Holstein, quoiqu'on l'invitât de toutes parts à passer l'Elbe et le Rhin, quoique le roi de Prusse lui écrivît à ce sujet et mît à sa disposition deux corps

de landwehr. En opérant ainsi pour son propre compte, il avait forcé les Danois à un armistice, que, sans consulter les alliés, il prolongea jusqu'au 6 janvier, ce qui le réduisait à l'inaction, tandis qu'on s'avançait sur tout le reste de la ligne.

Enfin, c'est le 14 janvier seulement que fut signé à Kiel un traité par lequel les deux puissances contractantes stipulèrent : 1° selon l'usage, paix, amitié et parfaite harmonie; 2° engagement de la part du prince royal de conduire le Danemark à une prompte pacification avec la Russie, la Prusse et les autres puissances alliées; 3° engagement par le Danemark de fournir un corps de troupes, sous les ordres du prince royal, pour être employé contre l'empereur des Français; 4° renonciation du monarque danois, pour lui et sa famille, à tout droit au trône de Norwége, dont la propriété passait à la couronne de Suède; 5° promesse du roi de Suède de conserver aux Norwégiens leurs droits et priviléges; 6° reconnaissance, proportionnellement à la population norwégienne, d'une portion des dettes de l'État danois; 7° renonciation par la Suède, en faveur du Danemark, au duché de Poméranie et à la principauté de l'île de Rugen; 8° engagement par le nouveau souverain de conserver à ces États leurs priviléges; 9° obligation de maintenir à Stralsund l'entrepôt des marchandises anglaises stipulé par le traité entre la Suède et la Grande-Bretagne du 13 mai 1813; 10° les dettes de la Poméranie mises à la charge du Danemark; du 11° au 15°, remise, de part et d'autre, des places

et des prisonniers de guerre. En résumé, ce traité, rédigé en vingt-huit articles, rompait les liens du Danemark avec la France, et fut publié le 17 janvier, le jour même où Joachim rendait publique à Naples sa rupture avec l'Empire français. Le monarque danois se plaignait dans sa proclamation que Napoléon n'eût rempli à son égard aucune de ses promesses ; qu'il eût ruiné son pays par le système continental ; gêné ses relations par l'envahissement des villes anséatiques, de ne l'avoir point secourru en 1812 et 1813, quoique le roi n'eût cessé de se montrer allié fidèle. En conséquence, ce prince rappelait de France son ministre et déclarait s'allier à la coalition.

Napoléon, qui deux ans avant cette époque effrayait ou entraînait à sa suite tout le continent, n'avait donc plus en Europe un seul allié au moment de l'invasion que son imprudent orgueil attirait sur la France. Les négociations avec l'étranger n'étaient cependant pas rompues, mais l'empereur des Français n'en allait pas moins avoir à lutter avec huit armées déjà en mouvement contre lui. 1° La grande armée commandée par le prince de Schwartzenberg, composée de Russes, Autrichiens, Bavarois, Wurtembergeois, et où les monarques alliés se trouvaient ; 2° la grande armée prussienne, à laquelle étaient joints des Russes et des Saxons, sous Blücher ; 3° les Suédois de Bernadotte, renforcés de Russes, Anglais, Allemands et troupes de la ci-devant confédération ; 4° l'armée anglo-batave ; 5° Wellington avec son corps anglais uni

aux Espagnols et Portugais; 6° les Autrichiens sous les ordres de Bellegarde en Italie; 7° les Napolitains de Joachim; 8° les Autrichiens de Bubna, dirigés sur Lyon. Les trois premiers ou principaux corps, opérant sur le Rhin et la Moselle, montaient seuls à cinq cent quatre-vingt-quatorze mille hommes.

Nous ne suivrons pas en détail les mouvements de ces armées, ni ceux des corps français qui leur étaient opposés; mais nous ne pouvons éviter de noter quelques faits relatifs à des opérations militaires, si habiles et si vigoureuses de la part de Napoléon, car elles se lient perpétuellement aux chances de sa politique, qui en reçut successivement des directions diverses.

Les cabinets de Russie et de Prusse avaient, dans un traité explicatif de celui de Kalisch, resserré à Bâle, le 6 janvier 1814, les liens qui les unissaient. Ce même jour, le duc de Vicence, répondant de Lunéville à la note du prince de Metternich, du 10 décembre, lui dit que « l'empereur ne veut rien » préjuger sur les motifs qui ont fait que son ad- » hésion aux bases proposées d'un accord commun » avec les ministres de Russie et d'Angleterre, de » l'aveu de la Prusse, ait eu besoin d'être commu- » niquée aux alliés avant l'ouverture du congrès. » Il s'étonne de ces retards et dit attendre ses passeports. Le prince, dans sa réplique datée de Fribourg en Brisgaw le 8, relève, à l'égard du ministre anglais, l'erreur du négociateur français, quand il suppose *qu'il a proposé* des bases et était muni de

pleins pouvoirs, choses qu'en effet le rapport du baron de Saint-Aignan est loin d'établir. Aussi le ministre autrichien pose-t-il en droit que les ouvertures faites à Francfort nécessitaient leur envoi aux alliés, et annonce-t-il que la *cour de Londres* avait en conséquence fait partir *lord Castlereagh*, qui était *attendu d'un moment à l'autre*. Cet important personnage n'arriva à Bâle que le 21 janvier, et le traité avec Joachim lui ayant été soumis, il hésita à le ratifier, ce qui motiva de sa part, le 27, une note au prince de Metternich, dont le crédit l'emporta sur la répugnance qu'on aurait eu à légaliser cet acte diplomatique.

Cependant l'armée de Schwartzenberg, forte de cent cinquante-deux mille sept cent vingt hommes d'infanterie, et de quarante et un mille quatre cent soixante-dix de cavalerie, avec sept cent cinquante-huit bouches à feu, s'était déjà avancée jusqu'à Langres, où, le 29 janvier, tous les ministres alliés, Metternich, Nesselrode, Castlereagh, Hardenberg, Rasoumowski, Stadion, Bender, et Pozzo di Borgo tenant la plume, se réunirent. Dans leur conférence, ces plénipotentiaires convinrent, 1° que les négociations avec le duc de Vicence auraient lieu à Châtillon-sur-Seine; 2° que les *quatre puissances* saisies de la dictature européenne traiteraient de la paix avec la France, au nom de l'Europe ne formant qu'un seul tout; 3° que la France serait réduite à *ses limites de* 1792, sauf des arrangements d'une convenance réciproque au delà de ces limites; 4° qu'il serait donné connaissance à

l'empereur Napoléon des arrangements généraux de l'Europe, *sans en faire cependant un objet de négociation ;* 5° que les instructions des ministres des quatre puissances seraient communes ; 6° enfin, qu'en cas de rupture on porterait à la connaissance de *la nation française* les conditions proposées à son gouvernement. Le troisième de ces six articles est remarquable comme une dérogation aux ouvertures de Francfort. Cette dérogation était l'effet non-seulement des circonstances, mais des instructions que lord Castlereagh avait reçues de son gouvernement. Au reste, on voit dans le protocole des conférences de Langres que l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse s'attribuaient exclusivement le droit de traiter des intérêts de l'Europe; qu'elles en excluaient la France; qu'elles décidaient déjà du sort de cette puissance, conformément aux stipulations du traité de concert de 1805 ; qu'elles devaient simplement, et sans discussion, donner connaissance au gouvernement français des arrangements politiques de l'Europe, et qu'en cas de rupture des négociations, elles en appelleraient à la nation française.

Mais ce qu'il importe bien plus de remarquer encore, c'est la nature des instructions données aux négociateurs des puissances alliées. Ces instructions jettent une si vive lumière sur les vues des cabinets coalisés que les événements qui nous restent à rapporter deviendraient énigmatiques pour celui qui ne les connaîtrait pas. Nous devons donc nous étendre ici sur ce sujet important. Fon-

dées sur les principes ci-dessus établis et sur la déclaration du gouvernement britannique, ces instructions portent : que toutes discussions relatives au Code maritime seraient contraires aux usages précédemment observés dans les négociations telles que celle actuelle ; que le cabinet de Londres ne demande ni n'accorde aucune concession par rapport à ses droits qu'il regarde comme obligatoires, et ne devant être réglés que par le droit des gens (déclaration à laquelle les cours alliées adhèrent), considérant toute insistance à ce sujet, de la part de la France, comme contraire à l'objet de la réunion des plénipotentiaires. Le cabinet anglais gagnait donc implicitement près des alliés, en raison du besoin qu'ils avaient de lui, ce grand procès maritime qui, sous Louis XVI et Napoléon, fut deux fois défendu par les puissances européennes.

Quant à l'objet essentiel des négociations, indépendamment de ces réserves du ministre britannique, réserves déjà indiquées à Francfort par lord Aberdeen, lors de la conférence avec Saint-Aignan, voici l'objet des instructions communes à tous les plénipotentiaires : « La réduction de la France à » ses anciennes frontières, sauf des arrangements » de convenance réciproque, et les compensations » que l'Angleterre est prête à fournir, au moyen » de la restitution de quelques-unes des colonies » françaises qu'elle a conquises. La France pouvant » demander à être instruite de l'état de l'Europe » dans ses futurs rapports politiques, les plénipo-

» tentiaires se prêteront à donner une connaissance » sommaire de ces rapports dans les termes sui- » vants : Les grandes puissances européennes, » actuellement existantes, dans leur état complet » d'indépendance avec les délimitations *convenues* » *entre elles*. — L'Allemagne, composée de princes » souverains, *unis par un lien fédératif* qui ga- » rantisse l'indépendance de l'Allemagne. — La » Fédération suisse, dans ses anciennes limites et » dans une indépendance placée sous la garantie » des grandes puissances de l'Europe, la France » comprise. — L'Italie, partagée en États indépen- » dants, intermédiaires entre la France et les pos- » sessions autrichiennes en Italie. — L'Espagne, » gouvernée par le roi Ferdinand VII, dans ses » anciennes limites. — La Hollande, État libre et » indépendant, sous la souveraineté du prince d'O- » range, avec un accroissement de territoire et une » frontière convenable. — Enfin, la marche des » négociations devant être soumise aux chances de » la guerre, les plénipotentiaires recevront des » instructions modifiées selon l'urgence des cas. »

Les instructions du duc de Vicence, si toutefois on peut ainsi qualifier des phrases vagues pour la plupart, des notions variant sans cesse, des dépêches qui souvent ne répondaient point à celles du négociateur, l'absence enfin des pouvoirs suffisants pour rien conclure; ces instructions, disons-nous, avaient pour objet de chercher tous les moyens d'obtenir une paix avantageuse, et d'insister sur la nécessité de conserver à la France ses limites natu-

relles, condition *sine qua non*. « Toutes les puis-
» sances, y était-il dit, *l'Angleterre même*, ont
» reconnu ces limites à Francfort; la France, ré-
» duite à ses limites anciennes, n'aurait pas au-
» d'hui les deux tiers de la valeur qu'elle avait il y
» a vingt ans. Ce qu'elle a acquis du côté des Alpes
» et du Rhin ne compense point ce que la Russie,
» l'Autriche et la Prusse ont acquis par le seul dé-
» membrement de la Pologne. Tous ces États se
» sont agrandis; vouloir ramener la France à son
» état ancien, ce serait la faire déchoir et l'avilir.
» La France, sans les départements du Rhin, sans
» la Belgique, sans Ostende, ne serait rien. Le sys-
» tème de ramener la France à ses anciennes fron-
» tières est inséparable du rétablissement des
» Bourbons; l'Angleterre le sent bien; la paix sur
» une telle base serait impossible. Ni l'empereur, ni
» la république, si des bouleversements la faisaient
» renaître, ne souscriraient jamais à une telle con-
» dition. Pour ce qui est de Sa Majesté, sa résolution
» est bien prise; elle est immuable; elle ne laissera
» pas la France moins grande qu'elle ne l'a reçue.
» Si donc les alliés veulent changer les bases propo-
» sées et acceptées, *les limites naturelles*, elle ne
» voit que trois partis : ou combattre et vaincre,
» ou combattre et mourir, ou enfin, si la nation ne
» le soutenait plus, abdiquer. »

C'était ainsi que, pressentant les vues des cabi-
nets ennemis, Napoléon écrivait le 4 janvier au duc
de Vicence, et lui recommandait « de tout écouter,
» de tout observer; de tâcher de connaître les

» intentions des alliés, de faire sentir que l'Italie » était intacte; qu'avant huit jours il aurait réuni » de quoi livrer bataille, même avant l'arrivée de » ses troupes d'Espagne; que les dévastations des » Cosaques armeraient les habitants et doubleraient « ses forces; que, si la nation le secondait, les en- » nemis marchaient à leur perte; enfin, qu'il » fallait savoir ce que voulait Metternich, l'intérêt » de l'Autriche n'étant pas de pousser les choses à » bout. »

Par une autre depêche du 13 janvier, écrite au nom de l'empereur par Labénardière, chargé alors par interim du portefeuille des affaires étrangères, on exigeait de Caulaincourt une double correspondance officielle et confidentielle; on lui annonçait que, dans une lettre de l'empereur d'Autriche à l'impératrice Marie-Louise, ce prince protestait que, *quels que fussent les événements, il ne séparerait jamais la cause de sa fille et de son petit-fils de celle de la France*. Napoléon, considérant cette phrase comme une ouverture favorable, envoyait à Caulaincourt, le 16, un projet de lettre pour le prince de Metternich. Dans cette lettre, qui devait être adressée au ministre autrichien comme écrite par le négociateur français, il était dit que *les retards* apportés aux *négociations n'étaient du fait ni de la France ni de l'Autriche;* que c'était la France et l'Autriche *qui devaient le plus en souffrir;* qu'une bataille devenant inévitable, l'Autriche avait à en *calculer les résultats*, soit qu'elle fût perdue *par les alliés* ou par *la France;*

que les premiers, en s'avançant, s'affaibliraient, tandis que la seconde se renforcerait; que si ceux-là étaient battus, ils pèseraient sur l'Autriche; que s'ils triomphaient cela nuirait à l'équilibre que l'Autriche voulait établir; qu'enfin, si l'Autriche voulait sincèrement la paix, quand de part et d'autre on tendait au même but, *une suspension d'armes pourrait être réciproquement avantageuse aux deux partis;* que cette mesure dépendait *entièrement de l'Autriche* dont l'intérêt était que les choses ne fussent pas *poussées à l'extrême; qu'enfin, si cette démarche absolument confidentielle demeurait sans effet*, il fallait la regarder *comme non avenue*. Puis, venaient des protestations d'une entière confiance en la droiture du prince de Metternich.

Antérieurement à l'envoi de cette lettre, refaite par Caulaincourt et adressée au ministre autrichien sous la date du 25 janvier, époque où les vues des alliés étaient déjà arrêtées, Labénardière, dans une dépêche du 19 janvier, rappelait, au nom de Napoléon, les instructions ci-dessus rapportées. C'étaient d'abord les *frontières naturelles*, condition *sine qua non*. Puis, on y disait que, sans cela, *la paix faite ne durerait pas trois ans;* que si des sacrifices étaient absolument nécessaires, *ils ne pourraient porter que sur l'Italie et la Hollande;* mais qu'il fallait à la France *Kehl et Cassel* comme têtes de pont devant *Strasbourg et Mayence*. Par une autre dépêche du même jour, il mandait que, pour obtenir un armistice, S. M. ne remettrait ni

une place française ni une *somme d'argent;* mais consentirait à remettre en Italie *Venise* et *Palma-Nova;* en Allemagne *Magdebourg* et *Hambourg,* insistant toujours, en cas de paix, sur *les limites naturelles,* clause *sine qua non.*

Le prince de Metternich avait annoncé le 14 janvier que les conférences pourraient avoir lieu à Châtillon-sur-Seine, et désigné ce lieu positivement le 21. Ce fut de là que Caulaincourt lui adressa, le 25, la lettre presque textuellement copiée sur le projet dont nous avons parlé plus haut, et dans laquelle il ajouta quelques plaintes sur les retards occasionnés par l'attente de lord Castlereagh. Le 29 janvier, jour même où les conférences de Langres avaient eu lieu et où les hostilités prenaient un caractère grave, le prince de Metternich écrivit trois lettres au duc de Vicence. La première lui annonçait que Leurs Majestés avaient décidé que les conférences commenceraient à Châtillon le 5 février. La seconde, toute confidentielle, répondant à celle également confidentielle du 25 janvier, lui promettait le secret sur ses ouvertures et l'assurait que, « dans un moment d'un intérêt immense » pour l'Autriche, la France et l'Europe, la con» duite de l'empereur resterait uniforme comme » son caractère; que S. M. était entrée dans la » guerre sans haine et la poursuivrait aussi sans » haine; que si Napoléon n'écoutait que la voix de » la raison en renonçant à sa marche politique an» térieure, l'empereur arrêterait de nouveau sa » pensée sur le moment où il lui avait confié son

» enfant de prédilection ; mais que si Napoléon » demeurait sourd aux vœux de son peuple et de » l'Europe, il déplorerait le sort de sa fille sans ar- » rêter sa marche. » Le ministre gardait le silence sur un projet d'armistice, désignait M. de Floret comme celui par la voie duquel il consentait à entretenir des rapports confidentiels ; il recommandait à Caulaincourt le comte de Stadion avec lequel il se disait *uni de pensées, de vues et de principes,* et finissait par déclarer que si l'Europe devait être longtemps *la proie d'un terrible fléau, ni elle, ni lui n'en servient la cause.* La dernière des trois lettres de Metternich ne faisait qu'expliquer les causes du retard dont on se plaignait et annoncer le départ de M. de Floret. Le duc de Vicence, dans ses réponses aux lettres officielles du 30 et à celle confidentielle du 31, exprime ses regrets que le projet d'armistice n'ait *pas paru pouvoir être admis,* et son espoir qu'il n'est qu'ajourné ; mais qu'il pourra être reproduit et appuyé *dans l'occasion* par le négociateur autrichien. L'empereur, y disait-on, *veut sincèrement la paix,* et pour asseoir l'Europe sur des bases qui offrent à tous les États *une longue tranquillité, les difficultés ne viendront pas de nous.* Dans cette lettre, Caulaincourt montre la peine qu'il éprouve de n'avoir pas à traiter personnellement avec le prince de Metternich, de voir qu'il soit remplacé au congrès par le comte de Stadion, à qui, cependant, comme *son ami,* il montrera une entière confiance. Mais il croit que l'influence du prince eût été né-

cessaire pour contrebalancer les vues annoncées par d'autres choix. Il pense que l'Autriche doit se prononcer *fortement, dès l'ouverture des négociations, pour réprimer les passions et modérer une ambition qui détruirait l'équilibre que l'Autriche aspire à établir.* A cet effet, *vous pouvez,* disait-il en finissant, *compter sur moi comme je compte sur vous pour tout ce qui pourra mener à ce noble but.*

Les conférences de Châtillon commencèrent le 4 février entre les plénipotentiaires des diverses puissances; c'était le comte de Stadion pour l'Autriche; Rasoumowski pour la Russie; Aberdeen, Cathcart et Stewart pour l'Angleterre; Humboldt pour la Prusse, et Caulaincourt pour la France. Outre l'immense différence qu'il y avait entre les instructions données aux ministres des cours alliées, et celles qu'avait reçues le négociateur français, les circonstances même dans lesquelles on se trouvait rendaient la position de celui-ci encore plus critique... Napoléon connaissait ou soupçonnait du moins les intentions de ses ennemis; il ne pouvait pas plus parvenir à détacher l'Autriche de la coalition qu'il n'était parvenu à Prague à en détacher la Russie; cependant il tenait irrévocablement à ne rien céder des pays déjà évacués par ses troupes sur les rives gauches de la Meuse et du Rhin, et prétendait même encore conserver des postes sur la rive droite de ce dernier fleuve. Le duc de Vicence jugeait les choses avec un vif intérêt, mais plus saine-

ment que son maître ; il désirait donc une paix honorable, si cela était possible; dans tous les cas, il en désirait une sûre et prompte comme seul moyen de salut pour Napoléon, à qui lui seul osait dire la vérité avec autant de fermeté que de respect. Les circonstances étaient pressantes. Les alliés avaient facilement chassé devant eux les faibles corps qui leur étaient opposés. Leur grande armée inondait les plaines rases de la Champagne, où nulle forte position ne pouvait les arrêter. On savait que l'Autriche eût voulu conclure la paix à Bâle, plutôt que de s'engager dans une guerre dont l'issue lui semblait incertaine, vu les grandes forces qu'on supposait à Napoléon et l'effroi qu'inspirait son génie; l'exemple de cette puissance eût entraîné tout le continent. L'Angleterre qui, ayant beaucoup à rendre, n'avait plus rien à gagner, eût probablement fait aussi sa paix; mais Napoléon intrigua quand il fallait négocier, et fit autant redouter son caractère qu'on avait redouté ses armées. Enfin la révolution de Hollande, la condescendance des Suisses, le traité de Joachim, firent que ceux qui avaient tremblé pour leurs propres trônes songèrent à abattre celui de Napoléon. L'Autriche, pensait-on, eût voulu le roi de Rome avec une régence qu'elle aurait dirigée ; la Russie, Bernadotte ; l'Angleterre, les Bourbons, tout en redoutant que leur puissance ne ressuscitât celle de Louis XIV. Ce conflit de vues divergentes, qui aurait pu dissoudre la coalition, la réunit au contraire en la lançant vers son premier but, celui de vaincre assez complétement pour être

en mesure de se décider conformément aux circonstances.

Mais au sein même de ce triomphe il pouvait s'élever de nouveaux sujets de division entre les alliés; car la double question de la Pologne et de la Saxe devenait un objet de litige entre l'Autriche, la Russie et la Prusse. Toutes les menées et négociations secrètes, ou, pour s'exprimer plus exactement, les intrigues de Francfort et de Bâle, n'amenèrent aucun résultat, si ce n'est de retarder la marche des alliés. Avant que Napoléon eût réuni ses forces, ils auraient pu, avec deux cent quarante mille hommes et par une marche rapide, atteindre la capitale. Mais leurs mouvements militaires étaient ralentis par le manque d'unité dans la composition et la direction de leur armée, dans les vues et les espérances de chacun des souverains coalisés. L'empereur des Français n'avait cependant pu se procurer que deux cent dix mille hommes, indépendamment de ses garnisons au dedans ou au dehors et de ses armées d'Espagne et d'Italie. C'était avec ces moyens qu'il devait faire face de tous côtés à ses nombreux ennemis extérieurs.

Les ennemis de l'intérieur lui donnaient aussi quelque inquiétude; le pape lui semblait être de ce nombre. En réponse à la notification de la victoire de Lutzen, le pontife avait sollicité de l'impératrice moins de rigueur à l'égard de lui-même et des siens (1). Il protesta, lors du congrès de Prague (2),

(1) Lettre à l'impératrice, du 8 mai 1813.

(2) Lettre à l'empereur d'Autriche, du 24 juillet 1813.

contre la violation de ses droits, réclamés non par *ambition*, mais pour l'intérêt de *l'Église*. Il demanda d'être représenté au congrès; il se refusait à toutes les propositions qui lui étaient faites et qui devenaient plus favorables à mesure que les alliés faisaient des progrès. Enfin Napoléon se détermina, le 23 janvier, à le renvoyer, non encore à Rome, mais sur la route de l'Italie. Ce jour-là même, ayant appelé près de lui la garde nationale, il lui parla avec noblesse, sentiment et éloquence, en lui confiant son épouse, ainsi que son fils qu'il tenait par la main. Cette scène dramatique et touchante fit couler des larmes qui furent bientôt séchées, et provoqua des serments qui s'évanouirent comme un feu de paille.

L'empereur ayant pris à Châlons, le 25 janvier, le commandement de quarante mille hommes, corps qu'il espérait élever sous cinq ou six jours jusqu'à soixante-dix mille, son projet semblait être de se porter sur les derrières des alliés pour les couper et les renfermer entre lui et sa capitale; mais un léger combat livré le 27 l'entraîna le 29 vers Brienne, d'où il chassa Blücher. Attaqué le 1er février, à la Rothière, par une armée de cent soixante-dix mille hommes, dont l'ennemi en mit quatre-vingt mille en ligne, et foudroyé par deux cent quatre-vingt-six bouches à feu, son armée, déjà affaiblie, perdit cinquante-quatre pièces de canon, trois à quatre mille morts ou blessés, et quatorze cents prisonniers; mais elle se retira le 4, sans être inquiétée, sur la ville de Troyers. Là Napoléon fit rédiger, sur

l'affaire de la Rothière, des bulletins mensongers, et alla jusqu'à écrire à Caulaincourt, ce même jour 4 février, qui était celui de l'ouverture du congrès de Châtillon : « Le rapport du prince de Schwartzenberg est une folie; *il n'y a pas eu de bataille* (1). Quelques pièces de canon ont été enlevées par une charge de cavalerie; mais l'armée était en marche pour passer le pont de Lesmont, lorsque cet événement est arrivé, et deux heures plus tard l'ennemi ne nous aurait pas trouvés. Le 2, un corps autrichien a été battu à Rosnay; on lui a fait six cents prisonniers et tué beaucoup de monde. » Tout en mandant ces choses qui pouvaient abuser Paris et non son négociateur, il disait à celui-ci : « La lettre de M. de Metternich est tout à fait ridicule; il croit mener l'Europe, et tout le monde le mène.... Vous demandez toujours des pouvoirs et des instructions lorsqu'il est encore douteux si l'ennemi veut négocier. » Cette dépêche était en réponse à celle du duc de Vicence, qui, le 31 janvier, avait mandé au duc de Bassano : « Il ne faut pas se faire illusion; l'ennemi a un grand développement de force et de moyens. Si l'empereur a des armées assez nombreuses pour que son génie le fasse triompher, certes il ne faut rien céder en deçà des limites naturelles; mais si la fortune nous a assez trahis pour que nous n'ayons pas en ce moment les forces nécessaires,

(1) Fain, dans les copies qu'il donne de cette lettre, supprime la phrase que nous avons soulignée.

» cédons à la nécessité ce que nous ne pouvons dé-
» fendre; obtenez donc de Sa Majesté une *décision*
» *précise*. Dans une question de cette importance il
» faut être décisif; il ne faut avoir les *mains liées*
» d'aucune manière. Le salut de la France dépend-il
» d'une paix ou d'un armistice qui doit être conclu
» sous quatre jours? Dans ce cas, je demande des
» *ordres précis* et qui donnent la faculté d'agir. »
Quand M. de Bassano remit cette lettre à l'empereur, ce prince sembla n'écouter qu'à peine la prière que le ministre lui fit de réfléchir à son contenu; mais feuilletant un volume de Montesquieu (1), il se contenta de lui désigner cette phrase : « Je ne sache
» rien de plus magnanime que la résolution que
» prit un monarque, qui a régné de nos jours, de
» s'ensevelir plutôt sous les débris du trône que
» d'accepter des propositions qu'un roi ne doit pas
» entendre; il avait l'âme trop fière pour descendre
» plus bas que ses malheurs ne l'avaient mis; il sa-
» vait bien que le courage peut raffermir une cou-
» ronne et que l'infamie ne le fait jamais. » Les succès de Frédéric II en Saxe, dans la guerre de Sept-Ans, avaient égaré Napoléon et causé toutes ses pertes dans la campagne de 1813. L'exemple de Louis XIV l'abusait en 1814; il ne sentait pas toute la différence qu'il y avait entre sa situation morale et politique et celle du grand roi. Le duc de Bassano lui représentait avec toute la chaleur de l'intérêt qui l'animait : « que rien n'était plus magnanime

(1) Grandeur et décadence des Romains, chapitre V.

» que de sacrifier jusqu'à sa gloire pour le salut de » l'État qui tombait avec lui. — Eh bien! dit-il, fai- » tes la paix; que Caulaincourt signe tout ce qu'il » faut pour l'obtenir. J'en supporterai la honte, » mais je ne dicterai pas mon humiliation. » M. de Bassano s'empressa donc d'expédier, sous la date du 5 février, un nouveau courrier par lequel il manda au duc de Vicence : « Sa Majesté vous donne » carte blanche pour sauver la capitale et éviter une » bataille. Je suis donc chargé de vous faire connaî- » tre que l'intention de l'empereur est que vous » vous regardiez comme investi de tous les pou- » voirs nécessaires dans la circonstance, afin d'ar- » rêter les progrès de l'ennemi et de sauver la ca- » pitale. »

Cette lettre, toute positive qu'elle parût être, cette lettre, si vague, si incomplète, écrite au nom de Napoléon et non par lui, renfermait-elle réellement des pouvoirs suffisants, quand elle contredisait celle qui avait été écrite la veille? Caulaincourt servait son maître avec zèle, l'Empire avec amour; mais il connaissait le caractère de l'empereur, et se rappelait les tergiversations à l'aide desquelles il avait éludé les propositions de Prague, tout en paraissant les accepter; comme ses lenteurs avaient fait manquer les heureuses espérances conçues lors des ouvertures de Francfort; enfin, les sourdes intrigues ourdies à Bâle. D'une autre part, il distinguait parfaitement, dans le conflit de la prudence autrichienne, de l'ardeur russe, des prétentions prussiennes et de la persistance de l'Angleterre, des

causes de froideur entre les quatre cabinets, et de ralentissement dans l'élan de leurs efforts communs. Ces circonstances rendaient la paix possible, pourvu qu'elle fût prompte; mais les deux partis se défiaient l'un de l'autre, et il était dangereux pour le négociateur français de prendre une décision qui n'eût peut-être pas été ratifiée; il l'était également de n'en prendre aucune, tandis que des forces imposantes menaçaient simultanément la capitale par les deux vallées de la Seine et de la Marne. En recevant des pleins pouvoirs aussi équivoques que ceux ci-dessus rapportés, et après la séance du 5, celle du 4 ayant été totalement cérémoniale, le duc de Vicence (1) s'exprimait ainsi en écrivant à Napoléon : « J'étais parti les mains liées, et je reçois des » pouvoirs illimités; on me retenait, et l'on m'ai» guillonne; cependant on m'a laissé ignorer les » motifs de ce changement; on me fait entrevoir » des dangers sans me dire quel en est le degré. » Votre Majesté, Paris, la Bretagne, l'Espagne, l'I» talie se présentent tour à tour à mon esprit, sans » pouvoir former mon opinion. Ignorant la situa» tion des choses, je ne peux juger ce qu'elle exige. » Cet état d'anxiété aurait pu m'être épargné par » des informations que la lettre de M. de Bassano » ne contient pas : dans l'ignorance où elle me » laisse, je marcherai comme entre deux écueils. »

La séance du 5 n'avait eu de remarquable que la déclaration faite par les plénipotentiaires alliés,

(1) Dépêche du 6 février.

« qu'ils étaient chargés de traiter de la paix avec la » France, au nom de l'Europe, ne formant qu'un » seul tout, et que toute discussion sur le Code ma- » ritime serait contraire aux négociations de la na- » ture de celle présente; que la Grande-Bretagne » ne demande à aucune autre nation ni ne leur ac- » corde aucune concession relativement à des droits » qu'elle regarde comme réciproquement obligatoi- » res. » C'était ce à quoi les alliés avaient déjà adhéré aux conférences de Langres. Dans la séance du 7, les plénipotentiaires alliés dévoilent enfin leurs vues, en disant : « Considérant la situation de l'Eu- » rope à l'égard de la France, à la suite des succès » obtenus par leurs armes, ils ont ordre de deman- » der que la France rentre dans les limites qu'elle » avait avant la révolution, sauf des arrangements » d'une convenance réciproque, et des restitutions » que l'Angleterre est prêt à faire pour l'intérêt de » l'Europe, contre les rétrocessions ci-dessus de- » mandées; qu'en conséquence la France abandonne » toute influence directe hors de ses limites futures » sur l'Italie, l'Allemagne et la Suisse. » Caulain- court fait remarquer combien cette déclaration est éloignée des propositions de Francfort, fondées par les alliés eux-mêmes sur les *limites naturelles ;* il demande si les concessions ne doivent pas être ré- ciproques, au profit de qui elles auront lieu, et que les plénipotentiaires s'expliquent *positivement* sur ces points. Les ministres des cours alliées déclarè- rent prendre cette réponse *ad referendum.*

Caulaincourt voyant les alliés suivre la marche

que Napoléon avait prise après la bataille d'Iéna, en refusant les conditions que lui-même avait dictées, en écrivit à M. de Metternich (1), qu'il espérait trouver mieux disposé en faveur de la France. Il se plaint à lui de ce qu'on tarde à lui faire *connaître les conditions* auxquelles on veut faire la paix. Il lui demande « si les alliés veulent se mé» nager le temps d'arriver à Paris, et si l'impéra» trice en sera réduite à s'éloigner devant les trou» pes de son père, quand son auguste époux est » prêt à signer la paix. » Il suppose que l'arrivée même des alliés à Paris serait le commencement de maux que l'Autriche ne serait pas la dernière à se repentir de n'avoir pas prévenus, et il l'invite, au nom de sa gloire et dans l'intérêt de son gouvernement, à faire en sorte qu'on s'explique clairement, et que la paix soit promptement signée. Ce même jour il est rassuré sur les dangers de Napoléon par une lettre du duc de Bassano, qui lui parle avec espoir des forces françaises réunies. A cette date du 8, Napoléon reçoit le protocole du 7 février ; il en est vivement irrité, en dépit des observations timidement faites par Berthier, et de celles très-sages que se permet le duc de Bassano. Il ne parle que de rompre ; ces deux hommes, qui lui étaient sincèrement attachés, prient, versent des larmes ; il résiste, il proteste qu'il aime mieux courir les chances de la guerre. Le grand maréchal arrive, se joint à eux, et il consent enfin à laisser

(1) Dépêche du 8 février au prince Metternich.

carte blanche au duc de Vicence; mais tout en permettant le départ de cette dépêche (1), il dit au duc de Bassano : « Il s'agit maintenant de bien » autre chose! Je battrai Blücher, je le tiens; il » s'avance par la route de Montmirail; je pars, je » le battrai demain; nous verrons alors; en at- » tendant laissez Caulaincourt avec les pouvoirs » qu'il a. »

Cependant Caulaincourt se proposait (2) de demander un armistice, en accédant à la proposition des alliés de rentrer dans les *anciennes limites* de la France, et en cédant même à l'instant les places que dans ce cas on aurait à perdre. C'est ainsi qu'il en écrivit à M. de Metternich; mais une note des plénipotentiaires annonça au ministre français que les séances étaient suspendues, l'empereur de Russie ayant à se concerter avec ses alliés sur l'objet des conférences. Caulaincourt, par une courte note, protesta contre cette suspension; il en rendit compte le 10 à son maître, et s'en plaignit le même jour à M. de Metternich, qui, en date de Troyes, ville que Napoléon avait été obligé d'évacuer devant les alliés, lui manda le 15, avoir donné communication des concessions portées dans sa lettre, et lui annonça que les négociations allaient recommencer. *Mais,* lui dit-il, *ce n'est pas chose facile que d'être ministre de la coalition.* Au reste il lui parla de lord Castlereagh comme d'un *homme droit,*

(1) Dépêche de Bassano à Excelmans, du 6 février.
(2) Lettre de Caulincourt à Metternich, du 9 février.

loyal, *sans passions*, *sans préjugés*, et de la composition du ministère anglais comme propre à *rendre possible le grand œuvre* de la paix.

Le jour même de cette réponse, les souverains d'Autriche, de Russie et de Prusse, accédaient aux demandes de lord Castlereagh, adressées au nom de son gouvernement : 1° que les provinces belgiques situées entre l'ancienne frontière de France, la Meuse et le Rhin, jusqu'à Cologne, soient cédées au prince d'Orange comme souverain des Provinces-Unies ; 2° que les autres pays de la rive gauche du Rhin, non réunis en tout ou en partie à la Hollande, soient répartis de manière à protéger le nord de l'Allemagne ; 3° qu'il soit accordé au roi de Sicile, en dédommagement du royaume de Naples, une indemnité libérale en Italie ; 4° que les vaisseaux de guerre trouvés dans les ports à la conclusion de la paix, ainsi que les magasins et attirails de guerre, ne soient pas remis à la France. Ce fut à la suite de ces demandes et adhésions que les conférences de Châtillon recommencèrent, après avoir été suspendues par l'effet de cette négociation.

Lors de la reprise des séances, le 17 février, les plénipotentiaires alliés, après avoir écarté toute réponse au rapprochement fait entre les ouvertures de Francfort et leurs propositions du 7, protestent de leurs intentions de *rétablir un juste équilibre en Europe*. Ils rappellent la proposition adressée à M. de Metternich par le négociateur français de rentrer dans les anciennes limites de la France, en

obtenant *immédiatement un armistice*, et déclarent au nom de leurs cours, que, dans leur estime, un *traité préliminaire fondé sur ces bases*, et qui ferait cesser *les hostilités sur terre et sur mer, atteindrait mieux qu'un armistice au but désiré;* que, pour *abréger les négociations, les cours alliées ont transmis le projet suivant:* 1° paix et amitié entre les alliés et la France; 2° renonciation par l'empereur des Français à toutes les acquisitions faites depuis 1792; à toute influence hors de ses anciennes limites; aux titres de roi d'Italie, de protecteur de la confédération du Rhin et de médiateur de la confédération helvétique; 3° reconnaissance formelle de la souveraineté, liberté et indépendance de tous ces États; 4° reconnaissance par S. M. l'empereur des Français de la reconstitution de l'Allemagne, de l'Italie, de la Hollande, de la Suisse et de l'Espagne, ainsi que du droit des puissances alliées de déterminer les limites et rapports des pays cédés par la France, sans que celle-ci *puisse y intervenir;* 5° l'Angleterre rend à la France ses colonies, à l'exception de Tabago, et les îles de France et de Bourbon; elle s'engage à employer ses bons offices pour lui faire rendre la Guadeloupe et Cayenne par la Suède et le Portugal; et le gouvernement français s'engage à supprimer la traite des nègres; Malte demeure à la Grande-Bretagne; 6° l'empereur des Français, outre les places fortes des pays cédés par lui, remettra en garantie celles de Besançon, Béfort, Huningue, dans lesquelles il rentrera après la ratifi-

cation. Les art. 7 et 8 traitaient de l'exécution du traité préliminaire; le neuvième était relatif à la prompte signature du traité définitif; le onzième et dernier stipulait que les ratifications seraient échangées au plus tard *dans quatre jours*. Caulaincourt, après avoir demandé si le roi de Saxe était compris dans les arrangements de l'Allemagne, si le roi de Westphalie, généralement reconnu, recouvrerait ses États; si les droits du vice-roi à la couronne d'Italie seraient méconnus, demanda de ne pas répondre sur le projet dans la séance, en se réservant de présenter lui-même des propositions dans une séance ultérieure.

Mais depuis lors les choses avaient considérablement changé de face. C'était très-judicieusement que le duc de Vicence n'avait point regardé ses prétendus pleins pouvoirs comme l'acte d'une volonté réellement positive; car ce n'était pas la non acceptation prompte des propositions sévères mais incomplètes de la séance du 7 qui aurait empêché la paix ou prévenu une nouvelle bataille. En effet, Napoléon, parti de Nogent le 9, après avoir laissé devant la grande armée alliée un rideau de vingt à vingt-cinq mille hommes, franchit d'un vol d'aigle l'espace qui le sépare de Blücher, et tombe comme la froudre sur le corps d'Alsoufief, qu'il écrase le 10 à Champaubert; il culbute le 11 à Montmirail ceux de Sacken et York, qu'il fait poursuivre sur Château-Thierry le 12; il atteint à Vauchamp, le 14, l'armée du général Blücher, qui avait rétrogradé pour arriver au secours de ses lieutenants, et le

rejette sur Châlons, après lui avoir fait perdre dans ces divers et brillants combats huit mille hommes tués ou blessés, quatre mille prisonniers et quatorze pièces de canon. Il était revenu, avec la même rapidité, attaquer et repousser l'armée combinée, et forcer Schwartzenberg, aussitôt en retraite, à lui demander un armistice, tandis qu'à Paris le conseil privé, effrayé des progrès de l'ennemi depuis la victoire de La Rottière, pensait qu'il fallait accepter les conditions imposées par lui, et y invitait Napoléon d'une voix unanime, sauf celle de M. Lacuée, comte de Cessac. Ce vœu en faveur de la paix à tout prix s'accordait avec les notions qui lui étaient apportées de Paris, comme de l'état moral dans lequel cette capitale se trouvait alors, par le baron de Saint-Aignan, qui dut nécessairement être mal reçu au moment d'un triomphe éclatant autant qu'inespéré. Aussi, dans l'enivrement de ces succès dus à l'immortel héroïsme des troupes françaises non moins qu'aux talents supérieurs de celui qui les guidait, Napoléon écrivit le 17 au duc de Vicence : « Je vous ai donné carte blanche pour » sauver Paris et éviter une bataille ; la bataille a » eu lieu ; la Providence a béni nos armes ; j'ai fait » trente à quarante mille prisonniers ; j'ai pris deux » cents pièces de canon, un grand nombre de gé- » néraux, et détruit plusieurs armées sans presque » coup férir. J'ai entamé hier l'armée du prince de » Schwartzenberg, que j'espère détruire avant » qu'elle ait repassé nos frontières. Vous devez » tout faire pour la paix ; mais mon intention est

» que vous ne signiez rien sans mon ordre, parce » que seul je connais ma position. Une paix solide » et honorable ne peut être telle que *sur les bases* » *proposées à Francfort. Si les alliés eussent ac-* » *cepté vos propositions le 9, il n'y aurait pas eu* » *de bataille; je n'aurais pas couru les chances* » *de la fortune dans le moment où le moindre* » *insuccès perdrait la France;* enfin je n'aurais » pas connu le secret de leur faiblesse. Je veux » la paix; je suis prêt à laisser les ennemis ren- » trer tranquillement chez eux, s'ils signent les » préliminaires basés sur les propositions de Franc- » fort. »

Cette lettre, que nous avons copiée presque en entier, est curieuse, non-seulement par l'exagération d'un triomphe déjà assez beau et assez bien mérité, mais encore par l'intention marquée de commander lui-même la paix, quand on venait de la lui imposer. On est en outre frappé de tout ce qu'elle contient de faux dans l'exposition de sa conduite; car il ne fut pas forcé, comme il le dit, à courir *les chances de la fortune* par le refus d'accepter la *proposition du 9 février*, puisque les conférences étaient suspendues ce jour-là. Cette proposition n'avait été adressée que comme simple projet au prince de Metternich, qui ne se trouvait point à Châtillon. Conçue et non officiellement présentée par Caulaincourt, elle n'avait été transmise à l'empereur des Français qu'en date du 10 février, jour où, après avoir préparé son expédition et s'être porté dès le 9 à Sézanne, il battait Alsoufief à

Champaubert. Ce relevé des dates prouvait donc au duc de Vicence qu'il n'avait dû user qu'avec précaution des prétendus pouvoirs illimités donnés à regret et sans un véritable désir qu'ils amenassent une prompte signature de paix. Enfin Napoléon ne savait même pas être vrai avec celui qui, pour le servir utilement, avait un besoin indispensable de connaître exactement la vérité.

L'espoir de repousser les alliés pouvait ne pas sembler chimérique à l'empereur des Français. Avec une force de quarante-cinq mille hommes seulement, malgré cette infériorité numérique, il les déposta successivement de Mormans, de Montreau et de Troyes, qu'ils évacuèrent le 23. Ils demandèrent alors un armistice; les commissaires s'assemblèrent à Lusigny le 24, et ouvrirent leurs conférences le 25. Dès le 23, le prince de Lichtenstein s'était présenté devant Napoléon et lui avait attesté qu'on ne songeait nullement aux Bourbons; que les ducs d'Angoulême et de Berry n'étaient que des épouvantails dont se servait l'Angleterre; aussi Napoléon avait-il profité de la voie du comte de Parr pour faire passer à son beau-père une lettre où il protestait de son désir de la paix, en insinuant l'intention d'en traiter directement avec lui. Cette démarche n'obtint pas plus de succès que les précédentes; car tous les intérêts particuliers se taisaient momentanément devant l'intérêt commun, sous la direction des quatre ministres que nous avons cités. Quant aux commissaires assemblés à Lusigny, c'étaient le général Duca pour

l'Autriche, le comte Schouvalof pour la Russie, général Rauch pour la Prusse et M. de Flahaut pour la France, car l'Angleterre ne prit aucune part à des conférences principalement militaires. Les alliés alors eussent consenti à se retirer en Franche-Comté, la Saône et le Rhin servant de lignes de démarcation entre les armées belligérantes. Ils insinuèrent même qu'on pourrait laisser à la France la frontière du Rhin, moins la ville de Mayence; mais l'empereur, ivre de ses succès, se refusait à tout, lui qui, quinze jours auparavant, en était réduit à perdre toutes les conquêtes de la révolution. Il se regardait et se disait, ainsi qu'il l'écrit positivement à son ministre plénipotentiaire, *plus près de Munich que les alliés ne l'étaient de Paris*, et s'en tenait irrévocablement aux *bases sommaires* de Francfort. Ces conférences furent donc rompues le 27.

Napoléon avait été vivement irrité contre le duc de Feltre, qui, en lui annonçant l'arrivée en Suisse de Monsieur, comte d'Artois, le conjurait de conclure la paix. Il lui répondit (1): « Quant au conseil que vous me donnez de faire la paix, c'est trop ridicule; c'est en s'abandonnant à de pareilles idées qu'on gâte l'esprit public : je pensais mériter qu'on m'épargnât au moins la manifestation de pareilles chimères... » Le duc de Vicence, qui n'avait jamais été réellement libre de négocier, et l'était moins que jamais depuis la dépêche du 17,

(1) Dépêche du 22 février.

s'exprimait dans le même sens que le duc de Feltre, et sans plus de succès. La lettre irréfléchie de Napoléon à son beau-père rendait la position du négociateur français plus critique qu'elle ne l'avait encore été. Cette lettre avait été communiquée aux cabinets alliés qui la trouvèrent insidieuse ; et les plénipotentiaires, dans la séance du 28 février (qui suivit la rupture de ces conférences de Lusigny, durant laquelle le congrès avait été suspendu), pressèrent Caulaincourt de donner sa réponse au projet de traité présenté le 17, ou d'y substituer un contre-projet. Ils déclarèrent que tout retard serait considéré comme un refus de leurs propositions, si l'on atteignait ainsi le terme du congrès dont la clôture était fixée au 10 mars ; mais qu'ils étaient prêts à discuter, *dans un esprit de conciliation, toutes modifications que le plénipotentiaire français pourrait être autorisé à présenter.* Le duc de Vicence qui, comme nous l'avons dit, était privé de ses pleins pouvoirs et ne pouvait plus agir que conformément aux ordres exprès que lui donnerait son maître, n'avait pas même reçu de lui des instructions précises ; il demanda du temps et on lui accorda jusques et y compris le 10 mars. Il rendit compte de cette séance à Napoléon dans une lettre que celui-ci reçut à la Ferté-sous-Jouarre le 2 mars. Cette lettre le trouva dans l'un de ces moments où, se flattant le plus d'un triomphe complet sur ses ennemis, il était le moins disposé à des concessions ; aussi répondit-il vaguement sur quelques sacrifices à faire vers le Rhin et

le Brabant hollandais ; Wesel, par exemple, Cassel, Kehl, Mayence au besoin. Mais comment traiter, quand on était si peu sûr des intentions de l'empereur ? Il lui avait retiré ses pouvoirs le 17, en lui disant que *seul* il *connaissait sa position*, et lui demandait, le 25 mars, des *renseignements* qu'il prétendait ne pouvoir *tenir que de lui*, dans ses *rapports* avec les négociateurs. Le duc de Vicence lui avait parlé des Bourbons comme d'un nouvel écueil ; Napoléon, qui le premier en avait fait mention dans une dépêche du 13 janvier, le traita à cette occasion avec aigreur, ce dont le ministre se plaint douloureusement, mais respectueusement, dans sa lettre du 5 mars, en lui faisant observer que, *si les choses sont poussées à bout*, des *événements malheureux* pourraient inspirer de *l'intérêt* pour la *haute infortune* de ces princes, et qu'à cet égard la *prévoyance n'est que sagesse*. « Si votre ministre vous répète sans cesse le mot de paix, c'est » parce qu'il la croit indispensable et même presse sante pour ne pas vous perdre. Est-ce ma faute » si je suis le seul qui tienne ce langage de dévouement à Votre Majesté? Quelle gloire peut-il y » avoir à signer une paix que bien des gens qui en sentent aujourd'hui la nécessité me reprocheront » dans six mois, après qu'elle aura sauvé votre » trône? Je ne me fais plus illusion ; la peur a uni » les souverains ; la partie est trop bien liée pour la » rompre. »

En effet, si les miraculeux succès de Napoléon sur la Marne avaient fait entamer les conférences de

Lusigny, les ministres anglais, qui ne prirent aucune part à cette tentative diplomatico-militaire, firent sentir aux alliés que plus Napoléon s'était montré redoutable avec le peu de forces dont il disposait, plus il était nécessaire de redoubler d'efforts pour l'abattre. Ces conférences ne servirent donc qu'à faciliter leur mouvement rétrograde sur Chaumont, où leur quartier général avait été établi le 26 février, et où, le 1er mars, une quadruple alliance avait été signée entre l'Autriche, l'Angleterre, la Russie et la Prusse, par Metternich, Castlereagh, Nesselrode et Hardenberg. Dans ce traité, il était dit que les quatre puissances alliées « ayant fait parvenir au gouvernement français des » propositions pour la conclusion d'une paix géné- » rale, et désirant, au cas que la France refusât » les conditions de cette paix, resserrer les liens » qui les unissent pour la présente guerre, entre- » prise dans le but salutaire de mettre fin aux mal- » heurs de l'Europe, elles sont convenues de se » tenir chacune et constamment cent cinquante » mille hommes en campagne contre l'ennemi com- » mun ; que la Grande-Bretagne fournira à cet effet » un subside de cinq millions sterl. (cent vingt » millions de fr.) répartis également entre les trois » grandes puissances continentales ; que chaque » puissance aura un commissaire près des généraux » des diverses armées ; que si l'une d'elles était » menacée d'attaque par la France, chacune des » autres volera à son secours avec soixante mille » hommes, dont dix mille de cavalerie, et que l'on

» conviendra d'un secours additionnel s'il y a lieu; » que l'Angleterre fournira son contingent en » troupes étrangères à sa solde, fixée annuellement » à vingt livres sterlings par fantassin, et à trente » par cavalier; qu'on partagera les trophées; qu'on » ne fera la paix que d'un accord commun; qu'on » ne pourra prendre d'engagements avec d'autres » États que dans le même but; enfin que ce traité, » conclu pour vingt ans, pourra être renouvelé » avant son expiration. »

Les articles secrets de ce même traité avaient pour objet : (art. 1er) la reconstitution de l'Allemagne, composée des princes souverains unis par un lien fédératif; la confédération suisse indépendante, et conservant ses anciennes limites, sous la garantie des puissances de l'Europe; l'Italie partagée en États indépendants; l'Espagne rendue à la souveraineté de Ferdinand VII; la Hollande accrue de territoire, et formant un royaume pour le prince d'Orange. (Article 2) Droits réservés à l'Espagne, au Portugal, à la Suède et au prince d'Orange d'accéder au traité. (Art. 3) « Considérant la néces- » sité qui peut exister après la conclusion d'un traité » de paix définitif de *retenir en campagne, pen-* » *dant un certain temps, des forces suffisantes* » *afin de protéger les arrangements que les* » *alliés devront faire entre eux* pour le raffermis- » sement de l'état de l'Europe, les hautes puis- » sances sont décidées à se concerter entre elles, » non-seulement sur la nécessité, mais sur l'im- » portance et *la distribution des forces à tenir sur*

» *pied*, conformément à l'exigence des cas. Aucune » des hautes puissances ne sera tenue de fournir » des forces pour le but ci-dessus énoncé, *pendant* » *plus d'une année*, sans son consentement exprès » et volontaire. Les présents articles, séparés et » secrets, auront les mêmes force et valeur que s'ils » étaient insérés au traité patent de ce jour. »

Les deux premiers articles de ces stipulations secrètes n'étaient qu'une nouvelle sanction donnée aux engagements déjà pris entre les puissances coalisées ; mais le troisième article étant de prévoyance, était nécessaire à citer en entier, car les événements ultérieurs prouvèrent que Napoléon et son ministre les avaient totalement ignorés.

On continuait cependant à négocier à Châtillon ; les négociateurs anglais ne s'y refusaient pas, quoiqu'ils fussent persuadés, comme le plus prépondérant d'entre eux l'exprima plus tard (1), « que » toute pacification de l'Europe serait incomplète » si l'on ne rétablissait pas sur le trône de France » l'ancienne famille des Bourbons ; et qu'une paix » quelconque avec l'homme qui s'était mis à la tête » du gouvernement français n'aurait d'autre résul- » tat que de donner à l'Europe de nouveaux sujets » de divisions et d'alarmes, et qu'elle ne serait ni » sûre ni durable ; mais qu'en refusant de négocier » tant que cet homme serait investi du pouvoir, on » choquerait l'opinion de l'Europe. »

(1) Discours de lord Castlereagh au parlement britannique le 19 juin 1814.

Les souverains alliés étaient si peu favorables à la restauration de l'antique maison de France, que les agents royalistes envoyés au comte d'Artois avaient été très-longtemps sans pouvoir parvenir jusqu'à lui; ils ne l'avaient joint que par la secrète protection d'un général russe que nous ne nommerons pas, de peur de le compromettre, car il agissait alors en contravention aux ordres souvent donnés par les alliés. Ce n'était qu'avec peine que ce prince avait pu passer de Londres à Vesoul, mal accueilli du peuple, quoique ses entours parlassent de l'enthousiasme avec lequel on le recevait. Il ne produisit aucune sensation favorable à sa cause, malgré la proclamation suivante, qu'il publia le 22 mars:

« FRANÇAIS,

« Le jour de votre délivrance approche; le frère » de votre roi est arrivé. Plus de tyran, plus de » guerre, plus de conscription, plus de droits » vexatoires !... Qu'à la voix de votre souverain, » de votre père, vos malheurs soient effacés par » l'espérance, vos erreurs par l'oubli, vos dissen- » sions par l'union dont il veut être le gage. Sa » promesse, qu'il vous renouvelle, se réalise au- » jourd'hui; il brûle de l'accomplir, et de signaler, » par son amour et ses bienfaits, le moment for- » tuné qui, en lui ramenant ses sujets, va lui » rendre ses enfants. *Vive le roi !*»

A Nancy, le peuple lui montra la même froideur

que dans les lieux qu'il avait déjà traversés; et si un grand nombre de jeunes gens veillèrent à sa sûreté, les trois familles les plus distinguées de la ville ne voulurent pas même le visiter. Le ministre de Russie Alopœus ne l'accueillit que comme un personnage distingué, et fit même abattre le drapeau blanc que la jeunesse avait substitué au drapeau tricolore, qui fut relevé. On s'est étonné en France de la conduite politique des alliés à cette époque; mais ils avaient déclaré vouloir obtenir la paix, et non imposer un gouvernement à la France. Les armées françaises se battaient avec une constance héroïque; les populations environnantes étaient exaspérées contre eux; et ils ne voyaient aucune manifestation royaliste, si ce n'est de la part de quelques agents secrets sans importance, qui les appelaient et ne les aidaient point. Au fait, il ne pouvait pas y en avoir de la part de gens isolés placés entre une police impériale très-active et l'action d'un brigandage, effet trop ordinaire de l'immoralité des camps. D'ailleurs, quel intérêt eût pu se manifester en faveur des Bourbons, quand les puissances traitaient hautement avec Napoléon? Puis, des publications officielles ou semi-officielles représentaient les ennemis comme journellement battus sur tous les points, inquiets déjà de leur propre sûreté, disposés à tout massacrer et à tout détruire, ce que confirmaient les dévastations incessamment commises de toutes parts, même par les troupes françaises. Celles-ci n'avaient pas même épargné le château de Pont, appartenant à la mère

de l'empereur. Leurs désordres portés à l'excès, avaient donné lieu à l'ordre du jour suivant, publié par Napoléon, le 8 février :

« L'empereur témoigne son mécontentement à » l'armée sur les excès auxquels elle se livre; ces » excès, qui sont blâmables en toutes circonstan- » ces, deviennent le plus grand crime quand ils » sont commis sur notre propre territoire. » Il en rendait responsables les chefs de corps, comme s'il était possible d'arrêter des désordres si longtemps autorisés en pays ennemis, surtout quand la rapidité des marches empêchait d'assurer la subsistance des troupes. A ces désordres ruineux se joignaient, et la difficulté de réunir les conscrits, et des désertions impossibles à empêcher. Une poignée de braves n'en résistait pas moins miraculeusement à de nombreuses armées, dans une guerre qui offre quelques détails dignes d'admiration, mais un ensemble sans but conservateur.

Caulaincourt voyait avec douleur la position critique de son maître; il lui écrivait, le 6 mars : que « la question présente était d'une si haute importance, qu'au risque de déplaire à Sa Majesté, » il croyait de son devoir de lui exposer les dangers *de la France et du trône*, et de la conjurer *de les prévenir;* qu'un traité de paix n'avait pas été projeté, parce qu'on n'*avait pas voulu croire* que le terme fixé *fût de rigueur;* que si l'on ne remettait pas un contre-projet, et s'il ne contenait pas des *modifications* aux bases de Francfort, tout était fini... Cette négociation, ajoutait-il, ne ressemble

à aucune de celles que Votre Majesté a dirigées jusqu'ici; nous sommes loin de pouvoir dominer. Je supplie Votre Majesté de réfléchir à l'effet que produira en France la rupture des négociations, et d'en peser toutes les conséquences. » On ne lui répondit que le 8, et ce fut en ces termes : « Le ca-» nevas que Sa Majesté vous a envoyé renferme les » matériaux du contre-projet; elle vous laisse toute » latitude pour la rédaction. Il s'agit, pour arriver » à la paix, de faire des sacrifices; ces sacrifices » sont des portions de territoire, la Belgique et la » rive gauche du Rhin, dont les réunions faites » constitutionnellement, ont été reconnues par de » nombreux traités. *L'empereur ne peut pas,* » *dans cette situation,* proposer la cession d'une » partie du territoire. Il peut consentir à quelques » concessions, s'il n'y a que ce moyen de parvenir » à la paix; mais il faut qu'elles soient demandées » par les alliés; leur premier mot ne saurait être » leur *ultimatum.* Vous leur répondrez par l'ac-» ceptation des propositions faites à Francfort, et » cette réponse, votre premier mot, ne saurait être » votre *ultimatum.* Sa Majesté connaît mieux que » personne la situation de ses affaires; elle sent » combien il lui est nécessaire d'avoir la paix, mais » elle ne veut pas la faire à des conditions plus » onéreuses que celles auxquelles les alliés seraient » disposés à consentir. Vous avez la pensée de Sa » Majesté; vous irez *verbalement* aussi avant que » vous le jugerez convenable; et quand vous serez » parvenu à obtenir un *ultimatum* positif, vous

» vous trouverez dans le cas *d'en référer à votre* » *gouvernement* pour recevoir ses derniers or- » dres. »

Napoléon ne voulait donc, comme le portaient les précédentes dépêches et notamment celle du 2, céder que le Brabant hollandais, Cassel, Kehl, peut-être Mayence, ce qu'on nommait la matière du contre-projet et la pensée de l'empereur. Du reste, il ne répondait point au projet présenté par les alliés, ne laissait à son ministre que la rédaction de ce contre-projet depuis longtemps attendu, lui prescrivait des chicanes et voulait, en définitive, décider seul quand il répondait, le 8, de la Ferté-sous-Jouarre, à la lettre de son négociateur, qui le pressait de ne pas dépasser le terme du 10.

M. de Metternich écrivait aussi, le 8, de Chaumont, au duc de Vicence, pour l'encourager dans sa mission pacificatrice. Il l'assurait que l'Angleterre allait rondement en besogne; que son ministère était assez fort pour *pouvoir vouloir la paix*; que, si l'on n'en saisissait point le moment, *nulle autre occasion* ne se présenterait. « Nous ne for- » mons qu'un vœu, disait-il, c'est celui de la paix. » Si l'empereur entre dans ce point de vue, l'Eu- » rope est pacifiée; vingt ans de troubles l'atten- » dent dans la supposition contraire. »

Dans la séance du 10 mars, jour où les bases du contre-projet n'étaient pas encore parvenues à Caulaincourt, celui-ci demande l'insertion au protocole : 1° de la note écrite de Francfort par M. de Saint-Aignan; 2° de la lettre de M. de Metternich

du 25 novembre ; 3° de la sienne du 2 décembre ; 4° de la déclaration de Francfort du 1er décembre, publiée le 7 ; 5° de l'extrait d'un discours du prince régent au parlement d'Angleterre. Il expose, de la part de sa cour, que dans la déclaration de Francfort l'Europe a reconnu : « Que la France devait » conserver par la paix la même puissance relative » qu'elle avait avant la guerre, ce qui ne saurait » être que les limites formées par les Pyrénées, les » Alpes et le Rhin ; que la France y avait acquiescé, » tandis que leur projet de traité décidait qu'elle » rentrerait dans ses anciennes limites ; qu'on ne » pouvait se prévaloir de l'offre faite, par la lettre » du 9 février, au prince de Metternich, puisqu'elle » était subordonnée à la condition absolue d'un ar- » mistice immédiat. » Puis, après avoir exposé que l'Europe ne ressemblait plus à ce qu'elle était vingt ans auparavant, vu les accroissements de l'Autriche, de la Russie, de la Prusse et de l'Angleterre, il faisait observer qu'en rentrant dans ses anciennes frontières, la France « n'aurait plus le » degré de puissance qu'elle avait eue alors ; que » d'ailleurs les forces d'un État ne sont pas les seuls » éléments de sa puissance relative, dans la com- » position de laquelle entrent les liens qui l'atta- » chent à d'autres États ; que l'empereur des Fran- » çais avait des alliés naturels dans son fils adoptif, » héritier désigné du royaume d'Italie, et dans » plusieurs autres princes de sa famille, et que l'on » garde le silence sur ces divers intérêts ; que la » restitution des colonies n'est ni précise, ni com-

» plète, puisque l'Angleterre en conserverait ; enfin, » que le projet enlèverait à la France le droit d'in- » tervenir en faveur du roi de Saxe son allié. » Les plénipotentiaires firent l'observation que ce n'était là ni une réponse ni un contre-projet, et ils allaient rompre la séance, quand le duc de Vicence déclara que l'empereur était prêt à renoncer à toute souveraineté ou protection sur les autres États ; à reconnaître l'indépendance de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Hollande. Les souverains, à qui l'on en référa, consentirent donc à une nouvelle et dernière séance. Leurs plénipotentiaires eurent ordre d'insister alors pour que le duc de Vicence acceptât ou rejetât le projet de traité, ou qu'il remît un contre-projet. Cette séance eut lieu le 13, et il fut décidé que dans une autre séance, fixée au 15, on recevrait le contre-projet, qui effectivement fut remis à cette date.

Les vingt-neuf articles dont il se composait portaient : 1° paix et amitié ; 2° Sa Majesté l'empereur des Français renonce à tout autre titre que ceux tirés des possessions qui demeurent soumises à sa souveraineté ; 3° il renonce à tous ses droits sur les provinces illyriennes et les départements au delà des Alpes, *l'île d'Elbe exceptée ;* 4° il renonce aussi à la couronne d'Italie en faveur du prince Eugène Napoléon et de sa descendance ; 5° les hautes puissances contractantes reconnaissent l'indépendance et la souveraineté de tous les États européens, ainsi qu'ils se trouveront composés par suite des arrangements indiqués dans l'art. seize ;

6° l'empereur des Français reconnaît l'indépendance de la Hollande, qui recevra un accroissement de territoire; de l'Allemagne, unie par un lien fédératif; de la Suisse, de l'Italie et de l'Espagne; 7° le pape sera remis en possession de ses États, conformément aux stipulations du traité de Tolentino, Bénévent excepté; 8° la princesse Élisa conservera Lucques et Piombino; 9° Berthier, la principauté de Neufchâtel; 10° le roi de Saxe son grand-duché; 11° le grand-duché de Berg restera au titulaire actuel; 12° Brême, Hambourg, Lubeck, Dantzick, seront des villes libres; 13° les îles Ioniennes appartiendront au royaume d'Italie; 14° Malte, à Sa Majesté britannique; 15° toutes les colonies prises sur la France lui seront restituées; 16° la répartition des territoires cédés par le présent traité sera faite dans un congrès spécial; 17° les vaisseaux, arsenaux, munitions et magasins des territoires cédés par la France lui seront réservés; 18° les dettes des pays auxquels elle renonce seront à la charge des futurs possesseurs; 19° il sera accordé six ans aux habitants des pays cédés pour disposer de leurs biens; 20° les propriétés seront respectées; 21 nul ne sera inquiété ni recherché; 22° il sera, aussitôt après la signature, expédié des ordres pour faire cesser les hostilités; 23° les prises faites de part et d'autre, après le jour de la signature, seront restituées; 24° les troupes alliées évacueront le territoire français huit jours après l'échange des ratifications; 25° les restitutions à faire par l'Angleterre s'opéreront dans les trois mois; 26° les ambassadeurs

jouiront des mêmes rangs qu'avant la guerre ; 27° les prisonniers seront respectivement rendus sans rançon ; 28° les quatre cours s'engagent à produire l'acte d'accession des États pour lesquels elles stipulent ; 29° l'échange des ratifications aura lieu dans les cinq jours. En présentant ce contre-projet, dont on verra plus tard la nécessité où nous sommes de donner ici la substance entière, Caulaincourt dit qu'il entrerait en discussion sur les divers articles dont il se composait, et les plénipotentiaires alliés renvoyèrent cette discussion au 18.

Cependant les événements militaires avaient marché ; le quartier général des alliés était déjà rétabli à Troyes. C'est de là que, sous la date du 18 mars, le prince de Metternich mandait à Caulaincourt que son contre-projet ne pouvait pas raisonnablement être considéré comme son *ultimatum ;* que, s'il en était ainsi, toute paix deviendrait *impossible,* et que dès lors les armes décideraient du sort de *l'Europe et de la France.* « Il » dépend de votre maître de faire la paix ; la faire » ne dépendra peut-être plus de lui sous peu. Je » ferai tout pour retenir lord Castlereagh quelques » jours ; ce ministre parti, on ne fera plus la paix. » Malgré les soins du prince de Metternich et de Caulaincourt, tout fut enfin rompu. La séance du 18, prolongée jusqu'au 19, ne put concilier les différents partis ; chacun y protesta de son désir de la paix, tout en considérant les moyens sous un jour opposé. Les ministres des cours alliées exprimèrent leur *profond regret* de la rupture des négocia-

tions, et réclamèrent en faveur du chef de l'Église romaine, demandant, au nom de la religion, de la justice, de l'humanité, « que Sa Sainteté fût re- » mise en liberté, persuadés qu'ils n'avaient qu'à » témoigner ce vœu au nom de leur cour pour en- » gager le gouvernement français à mettre le saint- » père en état de pourvoir aux besoins de l'Église » catholique. » A cette demande, faite par une réunion de ministres dont un seul était catholique, et les autres grec, anglican ou luthérien, Caulaincourt répondit que « l'empereur Napoléon avait le » premier prouvé l'intérêt qu'il prenait au saint- » père. » Cette phrase épigrammatique, assez inconvenante, toute apologétique qu'elle parût, ne renfermait cependant ni une justification de ce qui précédemment avait eu lieu, ni l'annonce d'un retour franc aux lois de la stricte équité; car l'objet du déplacement de Pie VII n'avait point été de lui restituer ses États, de le rendre même à une complète liberté. Le souverain pontife quitta Fontainebleau sans savoir où on le conduisait; le jour où les plénipotentiaires manifestaient leur intérêt pour lui, ce vénérable vieillard, parti de sa prison depuis près de deux mois, se trouvait alors à Savone, lieu de sa première réclusion; et quand il arriva à Imola, son ancien évêché, le 2 avril, ce fut Murat, uni alors aux alliés, qui lui témoigna son intention de le replacer sur le trône pontifical.

Enfin, si l'on suit exactement les détails du congrès de Châtillon, on verra que Caulaincourt est envoyé sans instructions précises, sans pouvoirs

suffisants pour traiter de la paix; qu'on lui donne un moment carte blanche, sans l'instruire de l'état des choses, en le trompant même à cet égard; que le pouvoir absolu de traiter lui est retiré avant qu'il ait pu en faire usage; que, quand il annonce le terme prochain du congrès, on ne lui répond que pour lui prescrire des chicanes, des longueurs, enfin des bases de contre-projet inadmissibles. Il est donc clair que Napoléon ne voulait point la paix, espérant, soit que l'Autriche finirait par se détacher des alliés, en raison des craintes que lui causaient les vues ambitieuses de la Russie, soit qu'un retour de fortune pourrait le mettre à même de changer totalement la face des affaires. Le duc de Vicence, qui gémissait de son obstination et aima toujours mieux être accusé d'erreur que de se disculper aux dépens de son maître, se plaignit au prince de Metternich, dans une lettre du 20 mars, de la manière dont les négociations avaient été conduites, plaintes dont il se fût abstenu s'il eût eu connaissance de la lettre que Napoléon lui écrivit le 19 mars.

Au moment où ces négociations se terminaient, tout était ruiné autour de Napoléon; il avait été repoussé à Laon le 9 mars; le 12, la ville de Bordeaux recevait les Anglais et le duc d'Angoulême; c'était la première cité française qui proclamait les Bourbons et arborait leur drapeau. Paris fermentait sourdement dans la portion la plus élevée de la société, tandis que les gens à argent tremblaient pour leur fortune, que le peuple était dans la plus

complète apathie, et que toutes les classes se montraient plus ou moins fatiguées d'un ordre de choses qui chaque jour pesait davantage sur elles. Une grande catastrophe était donc probable et même prochaine ; le royalisme, qui n'avait encore été qu'une opinion, une intrigue, pouvait devenir une puissance. Voilà ce qui nous engage à en parler ici en détail, et à rechercher si c'est en lui ou hors de lui que se trouvaient les éléments d'une grande et importante révolution politique.

Le prétendant avait eu constamment des relations secrètes, inconnues de sa famille, avec tous les personnages marquants qui avaient ou paraissaient avoir une grande influence sur les destinées de la France ; nous ne citerons pas à cet égard ses lettres à Dumouriez, ses correspondances avec Robespierre, dont une partie fut enlevée avec les papiers du conventionnel Courtois, et dont le reste existe encore entre les mains de l'un de ses amis, enfin ses lettres adressées à Bonaparte, premier consul. Ces intrigues, tout autres que celles des agences royales, furent totalement impuissantes jusqu'à l'époque où nous sommes parvenus. Il fallait, pour qu'elles réussissent, que de hauts dignitaires fussent sérieusement compromis, et que des circonstances favorables se présentassent à eux, afin de les déterminer à entrer dans une voie périlleuse, alors leur seule planche de salut. Ces choses enfin militaient en faveur d'une restauration. Mais pour dévoiler entièrement cette nouvelle intrigue, il faut remonter un peu au-dessus du

moment où elle mit en action tous ses ressorts.

Le royalisme avait toujours en France des partisans, à la tête desquels il faut placer ces Vendéens, qui furent sans cesse dévoués, quoique sans cesse malheureux, et une agence royaliste dans laquelle, en écartant ici nombre d'intrigants qui promettaient tout mais ne pouvaient et ne faisaient rien. De ceux-ci nous ne citerons, parmi quelques hommes honorables, que l'abbé de Montesquiou, MM. Royard-Collard et Alexis de Noailles. Après eux se rencontraient des gens mécontents mais sages qui attendaient l'issue des événements dans l'espoir d'en profiter, et d'autres qui, dans le vague de leurs idées et de leurs sentiments, supportaient l'ordre existant quoiqu'ils en fussent fatigués et désirassent un changement quel qu'il fût, sans négliger pourtant les moyens d'y prendre place. Ces éléments de révolution, si divers, si inactifs encore, s'étaient accrus de l'irritation produite par le renvoi du corps législatif, par l'oppression qui se faisait plus que jamais sentir, par les craintes que les événements inspiraient; ils n'avaient cependant pas encore de direction une et positive avant que le prince de Talleyrand leur en donnât. Antérieurement à cette époque, ce ministre et Fouché, les deux hommes le plus en évidence parmi les grands fonctionnaires, eussent tenté de faire d'un parti impuissant une importante faction. Ces personnages, longtemps ennemis, furent enfin réunis sous les auspices de la princesse de Vaudemont; et par une singularité remarquable, leur entrevue

eut lieu à Surène, dans la maison même ou madame de Villars-Brancas avait lié Talleyrand avec Barras, comme préliminaire du coup d'État du 18 fructidor. Le ci-devant évêque d'Autun, incapable de dévouement à qui que ce soit, ne devait par conséquent agir que dans le sens de ses intérêts propres, quand et comment il pourrait le mieux et le plus sûrement les satisfaire. Cette flexible prudence le rendait bien supérieur à l'ancien oratorien, dont les vues plus fixes pouvaient être contrariées par des événements que la plus extrême sagacité même ne prévoit pas toujours avec précision. Ce qui pourtant réunissait les deux ex-ministres, c'est que tous deux voulaient la chute de Napoléon, croyaient en avoir personnellement besoin, et le voyaient lui-même tendre à l'accélérer. Le comité royaliste, avec lequel le premier, qui se gardait bien de se compromettre, n'avait que des relations indirectes et dont le second ne partageait point la manière de voir, avait été loin d'envisager comme prompt le succès de ses vues restauratrices tant que durèrent les éclatants triomphes de Napoléon; mais ses espérances se réveillèrent lors des désastres de 1812, qui enlevaient une foule de partisans à l'empereur.

Dans le même temps, Alexis de Noailles alla intriguer en faveur des Bourbons à Saint-Pétersbourg et en Suède, tandis que la spirituelle madame de Staël, exilée et vivement irritée, intriguait contre Napoléon, sans amour pour l'ancienne maison de France. Ces menées seraient néanmoins demeurées

sans effets, si des désastres nouveaux, amenés par la campagne de 1813, et le refus de traiter à Prague, n'eussent aggravé la position du grand capitaine. Dès lors des gens timides encore, et qui avaient servi la révolution sans partager ses crimes, se prononcèrent en faveur d'une paix devenue nécessaire à la France, et ainsi, sans le prévoir, contre celui à qui, dans sa position, il était peut-être impossible de la faire. Voilà ce qui donna naissance à une opposition plus nationale que royaliste, qui de jour en jour voyait ses forces s'accroître contre la fortune et l'existence même de l'homme regardé comme le seul obstacle à la conclusion de cette paix ardemment désirée. C'est ainsi que la restauration se trouvait servie par des gens qui pour la plupart n'y songeaient point, et avec plus de puissance d'action que ce royalisme de salon qui s'évapore si facilement dans la rue, et que des plaisanteries niaises, armes fragiles, qui irritent sans frapper à mort.

Nous avons parlé de cette déclaration d'Hartwell, du 1er février 1813, dont l'effet fut remarquable sur beaucoup de Français en haute position sociale, vu les intentions bienveillantes que le prétendant y manifestait. Vers les premiers jours de décembre, il la fit circuler de nouveau par l'entremise d'une foule d'agents dont les pouvoirs portaient : « Assurance d'oublier les erreurs, de ré» compenser les services, de légitimer les rangs et » les fortunes. » Son frère et ses deux neveux exprimèrent en son nom les mêmes sentiments en Lor-

raine, sur les côtes de Normandie et à Bordeaux. Dans cette dernière ville, le duc d'Angoulême proclamait « l'oubli des erreurs conçues par l'illusion » de la liberté; le maintien des institutions libé- » rales; le droit des Français de voter l'impôt; une » égale protection à tous les cultes qui invoquent » un Dieu de paix et de conciliation. Plus de tyran, » plus de guerre, plus de conscription, plus d'im- » pôts vexatoires! » Et le même langage était tenu par son frère à une autre extrémité du royaume. Mais à Bordeaux l'enthousiasme était populaire, et des délégués en étaient partis pour l'Angleterre à l'effet d'y porter à Louis XVIII les vœux et les hommages de fidélité des Bordelais.

En Angleterre alors, les opinions semblaient favorables à la maison depuis si longtemps proscrite. La haine à peu près générale à cette époque contre Napoléon y faisait tourner avec intérêt sur eux les regards; des pamphlets, des journaux embrassaient leur cause. L'un de ces derniers (*the Courrier*) s'exprimait ainsi :

« Quels sont les crimes pour lesquels Louis XVI » a été mis à mort? Sans doute on n'alléguera pas » contre lui les calomnies des Jacobins comme des » preuves. Les infortunes des Stuarts et celles des » Bourbons ont eu des causes entièrement oppo- » sées; les Stuarts ont été renversés pour avoir » diminué l'influence populaire sous leur gouver- » nement, et les Bourbons pour l'avoir augmentée. » Quelle en fut la conséquence? la destruction de » tous les éléments de liberté, les spéculations des

» philosophes, des exécutions sanglantes, la ty-
» rannie militaire. D'après leurs souvenirs et ce
» constraste entre Louis XVI et Bonaparte, les
» Français ne devraient-ils pas préférer les Bour-
» bons? »

Benjamin Constant lui-même ajouta bientôt en note, dans un de ses pamphlets (1), ces paroles que son nom et ses opinions rendent remarquables : « Fiers défenseurs de la monarchie, supporterez-
» vous que l'oriflamme de Saint-Louis soit remplacé
» par un étendard sanglant de crimes et d'épouvan-
» tables succès? »

Une députation royaliste n'avait cependant pas été accueillie à Troyes. Wellington lui-même, quoique partageant les opinions de son gouvernement, avait fait quelques difficultés de prêter son appui à la députation bordelaise. Ainsi que l'empereur Alexandre, il ne voulait point compromettre des hommes qui pouvaient bientôt se retrouver sous le glaive de celui avec qui les alliés continuaient à traiter, avec qui ils traiteraient peut-être encore après une complète victoire; car leurs vues étaient incertaines, quoique leurs opinions commençassent à prendre une direction nouvelle. En effet, les princes alliés comptaient déjà sur M. de Talleyrand, comme celui-ci croyait pouvoir compter sur une importante fraction du sénat. Ce prince, lié par sa vie antérieure à la révolution, et aux royalistes par

(1) De la Conquête et de l'Usurpation, troisième édition, p. 196 et dernière.

l'abbé de Montesquiou, jouissait d'une position politique des plus heureuses : son jeu était triple. En rapport avec les différents partis, celui de la révolution avec la paix, de la paix avec la régence, de la paix avec les Bourbons; en relation directe ou indirecte avec les révolutionnaires, Hartwell, Châtillon et Nancy, son rôle devint d'autant plus sûr que, dès la fin de février, d'éminents personnages, que l'on qualifiait alors *proceres imperii*, considéraient déjà avec crainte la situation violente dans laquelle la nature des événements, l'obstination de l'empereur à se refuser à la paix, de sourdes fermentations d'un côté et une profonde apathie de l'autre, plaçaient le vaisseau de l'État; ils semblaient chercher les moyens d'étouffer le germe de tant de calamités en écrasant celui qui s'en montrait la principale cause. Mais comment y parvenir? On ignorait les vues de l'Autriche, intéressée au sort de Marie-Louise. Il fallait savoir ce que voulaient les alliés, soit particulièrement, soit en masse; enfin, quelles étaient et leurs intentions et leurs moyens de les exécuter, car on se trouvait à cet égard dans une ignorance profonde. Pour en sortir, on dépêcha vers le congrès le baron de Vitrolles; il y parvint, non sans peine, vers le 10 mars; se fit reconnaître quoiqu'il ne fût porteur d'aucun titre, et rapporta ce que lui et ses commettants avaient observé à Paris, mais surtout ce qu'il pensait lui-même; ne fut nullement satisfait des réponses faites à ses demandes en faveur des Bourbons, et alla rendre compte de sa mission à M. le comte

d'Artois. Cependant, ces notions, les premières que les alliés eussent acquises sur l'état moral de Paris; cette invitation de marcher promptement sur la capitale, adressée par de hauts dignitaires qui imploraient leur appui, rendirent les plénipotentiaires plus fermes dans leurs rigoureuses propositions de paix, propositions que les plus perspicaces d'entre eux jugèrent bien ne devoir pas être acceptées.

Ce qui dans ces circonstances ajoutait un nouvel avantage au rôle joué par M. de Talleyrand, c'est que d'une part les royalistes ne pouvaient réellement rien sans lui, que d'une autre Fouché, échappé d'Illyrie, et venu d'Italie à Lyon, ne se trouvait pas en mesure d'empêcher son ancien collègue de tout conduire seul à son gré, conformément aux circonstances, sûr comme il l'était de gens tout à lui, tels que Dalberg, Beurnonville, Dessoles; MM. Louis et de Pradt, l'abbé de Montesquiou, le plus royaliste de tous. M. de Talleyrand, qui comptait encore nombre de sénateurs dans son parti, attendait donc les événements qui se préparaient avec une sorte de sécurité prudente, et était prêt à les mettre à profit, afin surtout d'échapper à la redoutable vengeance de Napoléon.

Tandis que ces choses se passaient, on continuait à se battre sur tous les points d'un ligne immense. Nous passerons sur les marches et contre-marches réciproquement exécutées, sur les combats plus ou moins favorables qui de part ou d'autre se li-

vrèrent, et qui firent briller tant de vaillance dans les troupes françaises, tant d'activité dans leur chef. C'était un sanglier luttant avec fureur contre une meute nombreuse et acharnée, faisant payer les coups qu'on lui portait. Nous ne noterons que son mouvement sur Rheims, où il cueillit les derniers lauriers de cette campagne, et y reçut de Murat, réuni alors aux Autrichiens et battu avec eux à Parme, un acte tardif et inconsidéré de soumission respectueuse. Nous citerons aussi le mouvement qu'il exécuta sur Arcis, où il perdit inutilement beaucoup de monde, opération faite avec des forces trop insuffisantes. Napoléon, revenant au projet qu'il avait conçu dès le début de la campagne, voulut se porter sur les communications de ses ennemis, avec l'espoir de les enfermer dans une province pauvre où ils s'étaient divisés pour y obtenir des subsistances déjà rares; il se confiait dans le peu de hardiesse qu'ils avaient précédemment manifesté, et ne croyait pas qu'ils osassent se porter sur Paris, qu'on avait dit fortifié et puissamment défendu. Les alliés marchaient en effet sans ensemble, presque sans munitions, ne sachant pas s'ils devaient avancer ou reculer; situation vraiment critique, et que Napoléon pouvait leur rendre funeste, en rassemblant ses garnisons, en ralliant à lui l'armée d'Augereau, et manœuvrant entre eux et leur seul point de retraite.

Dans cette périlleuse position, deux fois en cinq jours on fut près de conclure la paix, dont la signature fut chaque fois empêchée par des circon-

stances fortuites : la première, quand Napoléon fit écrire le 19 mars à Caulaincourt, d'accepter *tout*, de s'expliquer vaguement sur la cession des forteresses de *Mayence*, *Anvers* et *Alexandrie*. « Sa » Majesté, lui disait-on, est dans l'intention, même » quand elle aurait ratifié ce traité, de prendre » conseil de la situation militaire des choses ; la » mauvaise foi des alliés nous autorise à ne pas être » dupes. » Cette lettre fut interceptée par les troupes légères de l'ennemi, et est conservée en original, ou en copie, dans les archives des puissances coalisées. Si cette paix simulée eût été signée, elle aurait facilité à Napoléon les moyens de rassembler ses garnisons et les autres troupes à sa portée pour tomber sur les alliés, alors dans une sécurité parfaite ; mais la lettre leur révéla les dangers qu'ils auraient pu courir. Elle avait d'ailleurs été écrite trop tard ; le 19, jour où elle fut expédiée, le congrès se trouvait dissous, et Caulincourt se rendait au quartier général de l'empereur d'Autriche, dans l'espoir de ramener personnellement ce monarque à des idées pacifiques ; ce fut sans effet, et il n'y fit qu'une apparition infructueuse avant de rejoindre son maître. Passons maintenant à l'autre fait également sans résultat.

Une dépêche en date du 21 mars, adressée par Berthier au duc de Tarente, lui indiquait la marche de Napoléon vers Saint-Dizier et Joinville, et lui transmettait l'ordre de suivre ce mouvement. Cette dépêche fut également interceptée et envoyée sur-le-champ au général Barclay, puis par lui à

l'empereur Alexandre dans la nuit du 23 au 24. Ce prince fut un moment inquiet de ce mouvement dont il jugeait les résultats possibles, sachant d'ailleurs que des commissaires avaient été envoyés dans toutes les places du Rhin et de la Moselle, pour que les troupes qui y étaient se réunissent à lui et fussent secondées par les paysans lorrains, champenois et bourguignons déjà en armes ou disposés à les prendre. Le salut des alliés, qui pouvaient craindre une guerre de partisans semblable à celle que les Français avaient essuyée en Espagne, dépendait d'une résolution prompte. A l'instant même le tzar fit éveiller le prince de Schwartzenberg et lui enjoignit d'envoyer sur-le-champ aux plénipotentiaires l'ordre de renouer les négociations et de signer la paix à quelque prix que ce fût. Mais le généralissime, que sa situation entre des puissances unies sur un seul point et divisées sur d'autres que l'on n'osait pas encore aborder, rendait extrêmement circonspect, n'osa, d'après l'injonction d'une seule, prendre sous sa responsabilité une démarche politique de cette importance. Il en référa donc à l'empereur d'Autriche. Or, ce prince, effrayé de la marche de Napoléon, avait fui presque seul de Bar-sur-Aube pour se réfugier à Dijon, où son ministre se rendait en hâte avec sa chancellerie en désordre, tandis que Caulaincourt venait de se diriger vers Saint-Dizier, puis vers Doulevent, où il atteignit l'empereur des Français le 25. De là le négociateur écrivit au prince de Metternich deux lettres dans lesquelles il lui mandait que Napoléon

lui avait *remis tous les pouvoirs nécessaires pour négocier et signer la paix;* qu'en conséquence il attendait sa réponse pour se rendre « *au quartier* » *général des alliés. Saisissons l'occasion,* disait-» il; votre tâche, mon prince, est glorieuse, la » mienne sera bien pénible; mais puisque le bon-» heur et le repos de tant de peuples en peuvent » résulter, je n'y apporterai pas moins de zèle et » de dévouement que vous. »

Caulaincourt, par son caractère, sa loyauté, sa manière de voir les choses, et son désir de la paix, avait acquis l'estime et la confiance des plénipotentiaires étrangers. Jamais, durant le congrès, il ne fut dans le secret des idées de son maître, qu'il ne pénétra probablement pas alors. Au reste, les intentions des alliés étaient déjà totalement changées. Trop éclairés sur les vues de leur ennemi par la lettre interceptée du 19 mars, ils venaient d'être rassurés sur les craintes qu'un moment ils avaient éprouvées. Trois nouvelles lettres interceptées par Winzingerode et Blücher, le 24, produisirent cet effet. La première, de Napoléon à l'impératrice, était ainsi conçue : « Je suis très-fatigué, j'ai battu » l'ennemi à Arcis; mais comme il est beaucoup » trop fort pour que je l'empêche d'arriver à Paris, » je vais chercher à l'en éloigner en passant la » Marne derrière lui, et en manœuvrant sur mes » places fortes. Cette manœuvre me sauve ou me » perd. » La seconde, du roi Joseph, rentré en grâce par nécessité, et chargé de défendre Paris, avec le titre de lieutenant de l'empereur, annon-

çait le peu de moyens qu'il avait pour y parvenir. Enfin, une lettre de Bernadotte invitait Napoléon à la paix, comme seule chance de salut et unique obstacle à la restauration des Bourbons.

Les alliés savaient déjà la reddition de Lyon, l'entrée du duc d'Angoulême à Bordeaux, les vues de M. de Talleyrand et des siens. Leur opinion sur la force défensive de Paris les avait seuls empêchés d'y marcher avec vivacité, car la moindre résistance à ses portes les eût sérieusement compromis; cette appréhension était effacée. Les dangers de demeurer dans leur position ou de se porter en arrière étaient plus grands que ceux à prévoir en avançant vers la capitale, sur l'état de laquelle on recevait des notions positives, et d'autant plus rassurantes qu'on savait devoir y trouver un puissant parti antinapoléonien. Le général Diébitch s'était cependant écrié : *Marchons à l'ennemi et prenons-le à dos!* Iermoloff, au contraire, prétendit qu'il était indispensable de se précipiter en avant; Pozzo di Borgo se prononça pour le même avis, et fut secondé par Michel Orloff, qui se présenta à l'empereur Alexandre en grande tenue et lui dit : « Sire, je me suis paré pour accompagner Votre » Majesté à Paris. » Dans ce conseil, tenu à Pougy, se manifestait cette hésitation si naturelle vis-à-vis d'un homme qu'on avait été longtemps accoutumé à redouter. Mais le tzar, en l'absence de l'empereur d'Autriche et des ministres, exerçait une espèce de dictature; il jugea mieux que tout autre sa position, ainsi que l'effet politique qui résulterait de

l'occupation d'une ville devenue depuis la révolution et par elle le centre de tous les intérêts publics et particuliers. Il jeta donc vers Saint-Dizier un grand corps de cavalerie pour observer Napoléon et masquer le mouvement de l'armée alliée; il fit publier, le 25 mars, la déclaration de rupture du congrès (qu'on a fautivement datée du 16, jour où ce congrès n'était pas encore dissous, puisqu'il se prolongea jusqu'au 19), et ordonna de marcher rapidement sur Paris, afin d'y arriver avant que l'empereur des Français pût voler à son secours. La grande armée alliée écrasa le 26 à Fère champenoise un corps français, et un autre à Claye, le 28. Elle était le 29 devant cette cité populeuse qui renfermait tant d'éléments de désaffection pour le gouvernement d'alors, et si peu de moyens préparés d'une vigoureuse défense. Blücher, de son côté, venait l'attaquer après avoir tout balayé devant lui.

Marie-Louise avait quitté Paris le 28 mars, d'après l'avis de Joseph Bonaparte, à qui Napoléon, lors de son départ, en avait donné l'ordre verbal, réitéré depuis dans sa lettre du 16 mars, où il lui disait : « Si l'ennemi s'avance sur Paris, faites » partir dans la direction de la Loire la régente, » mon fils, les grands dignitaires, les ministres. » Ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous que je » préférerais le savoir dans la Seine plutôt que » dans les mains des ennemis de la France. » Tous partirent donc pour Blois, à l'exception de M. de

Talleyrand, qui trouva le moyen de se faire retenir à Paris.

Si les points défensifs qui environnent la capitale eussent été fortifiés, comme les ennemis le croyaient, la nécessité de s'en emparer les aurait empêchés de pénétrer promptement dans la capitale, et Napoléon aurait pu arriver pour la défendre; mais cette catastrophe n'avait point été prévue. Si, à défaut de ces mesures de sûreté, l'impératrice et son fils étaient restés à Paris, peut-être eût-on excité le peuple à se défendre; peut-être aussi M. de Talleyrand aurait-il tourné ses vues vers la régence, qui eût satisfait la plupart de ses adhérents, et probablement aussi l'empereur Alexandre, si peu disposé en faveur des Bourbons, qu'en dépit de l'Angleterre il avait continué à traiter avec Napoléon lui-même (1). Qu'il était donc fragile le fil auquel les royalistes attachaient alors l'espoir d'une restauration!

(1) Ce qui prouve combien l'empereur Alexandre était peu disposé à servir la cause des Bourbons, c'est l'anecdote suivante : Ce prince, lors du congrès d'Aix-la-Chapelle, étant allé visiter la filature de M. Ludwig, vit une estampe représentant son entrevue avec Napoléon sur le Niémen, et s'exprima ainsi : « Pourquoi n'en fit-il pas autant en 1815, sur la Loire, au lieu » d'aller se livrer aux Anglais? Il le pouvait; et s'il l'avait » fait, il serait peut-être encore empereur des Français. — » Mais, observa M. Ludwig, la maison de Bourbon?... — La » maison de Bourbon, répondit vivement l'empereur; oui, » vous avez raison. C'était alors *un obstacle*; mais il l'aurait » pu en 1814, quand *les Bourbons n'étaient pour rien dans la*

Quant à Paris, d'où s'étaient élevés contre l'étranger tant de cris injurieux, et qui, depuis les trahisons d'Isabeau de Bavière, n'avait point vu flotter des étendards ennemis, on y commença, dès le mois de janvier, à perdre confiance en la prépondérance des armées françaises, et à craindre de tomber sous la main vengeresse de ceux auxquels l'impolitique entêtement de Napoléon risquait de livrer le centre de l'État. Quelques-uns des habitants de la capitale la fuyaient; d'autres quittaient la campagne pour se réfugier dans ses murs. Les fonds publics baissaient; les impôts se payaient mal ou avec lenteur; des paysans effrayés arrivaient avec leurs bestiaux et leurs meubles pour les soustraire au pillage. On proclamait, à la vérité, de brillants avantages, et l'on donnait en spectacle les prisonniers qui avaient été faits; mais ces triomphes se rapprochaient journellement de ceux qu'ils auraient du défendre. On apprit le 22 mars la rupture du congrès; et Joseph Bonaparte annonça le 29 qu'il suffirait d'opposer à l'ennemi une *courte et vive résistance*, parce que l'empereur marchait à grands pas au secours de Paris. Le prince de Schwarzenberg, conformément à la déclaration des alliés, relative à la rupture des négocia-

» *guerre.* » Il est donc clair que les Bourbons ne fussent pas remontés sur le trône sans M. de Talleyrand, sans les autorités françaises, qui proclamèrent la déchéance de Napoléon, et sans le mouvement des royalistes qui précéda cette proclamation et même la déclaration de l'empereur Alexandre.

tions, adressait aux Parisiens une proclamation dans laquelle, en récapitulant les maux que la guerre avait faits, *depuis vingt ans, à l'Europe* inondée *de sang et de larmes*, il les invitait à *accélérer la paix du monde*, promettant que son armée deviendrait *le soutien* de leur *décision*, et leur citant l'exemple de Lyon et de Bordeaux. Cet appel demeura sans effet devant l'impérieux sentiment de l'honneur, qui ne permettait pas qu'on cédât sans combattre. Nous ne détaillerons pas les sanglants combats du 30, où Marmont, avec sept mille quatre cents hommes d'infanterie, appartenant à soixante-dix bataillons différents, et mille hommes de cavalerie, défendit la butte Saint-Chaumont, contre quarante mille hommes soutenus de cent quarante mille, tandis que Mortier défendait Montmartre avec une poignée de troupes. Marmont avait, ainsi que Mortier, reçu, dès dix heures du matin, le billet suivant de Joseph Bonaparte : « Si » M. le maréchal duc de Trévise et M. le maréchal » duc de Raguse ne peuvent plus tenir leurs posi- » tions, ils sont autorisés à entrer en pourparler » avec le prince de Schwartzenberg et l'empereur » de Russie qui sont devant eux; ils se retireront » sur la Loire. » Toutefois, pendant que Marmont combattait encore, Mortier, moins vivement attaqué, recevait du général Dejean, expédié par Napoléon, l'assurance que ce prince allait arriver; il annonça alors, pour gagner du temps, que son maître négociait avec l'empereur d'Autriche et demanda une suspension d'armes de vingt-quatre heures,

durant laquelle on pourrait traiter de la paix. On lui répondit que, vu *l'indissoluble* alliance des souverains, ces *négociations* particulières ne pouvaient *avoir lieu*, et on lui donna pour preuve la déclaration solennelle des alliés. Quant à Marmont, voyant sa retraite près d'être coupée, il se décida, vers trois heures seulement à envoyer un officier d'ordonnance au prince de Schwartzenberg. Un accord fut conclu alors par les deux maréchaux, avec le comte de Nesselrode et le colonel Orloff. Quant à la capitulation, dans laquelle Paris était recommandé à la générosité des souverains, elle fut signée le 31, à deux heures du matin, par les colonels Fabvier et Denys (1) d'une part, par Orloff et le comte de Paar de l'autre. Cette capitulation avait été autorisée par Joseph Bonaparte, déjà en route pour se rendre à Blois, et M. J. L. en pressa la conclusion dans l'intérêt du commerce.

Paris ayant été évacué par les héroïques troupes qui en avaient tenté l'impossible défense, et les alliés l'ayant paisiblement occupé le 31 mars, ce fut un coup de parti pour la réintronisation des Bourbons que le choix fait par l'empereur de Russie de son logement chez le prince de Talleyrand. En effet, la parade insignifiante de la place Louis XV, les cris de quelques femmes et l'adresse présentée

(1) Aujourd'hui comte de Danremont, lieutenant général et grand-cordon de l'un des ordres de Russie.

(*Note de l'éditeur.*)

à Alexandre par une députation royaliste dont M. Sosthène de La Rochefoucauld fut l'organe, n'avaient encore produit que peu d'effet. Pourtant les cris de *vive les Bourbons!* poussés par les royalistes dont la masse, multipliée par ses rapides mouvements, ne s'élevait pas à plus de douze à quinze cents, furent les seuls qui frappassent les oreilles des alliés, devant cette population parisienne, dont on pouvait faire ce qu'on voulait, parce qu'elle ne s'intéressait plus à rien et restait dans un apathique étonnement. Mais M. de Talleyrand se trouva ainsi à même de voir à toute heure le monarque dont le sort de la France dépendait, et de l'environner d'hommes prononcés contre Napoléon. Si une telle circonstance n'avait pas existé, l'empereur de Russie, amant de la popularité, sans intentions positives encore, n'ayant pas vu se lever un parti royaliste qui, à Bordeaux même, ne triompha qu'à l'aide des Anglais; redoutant le génie de son adversaire; ignorant quelle détermination adopteraient les armées françaises; ne voulant ni compromettre les succès qu'il venait d'obtenir ni être infidèle à la parole qu'il avait donnée de ne point imposer à la France un gouvernement; ce prince, disons-nous, aurait pu, à l'instigation de son ancien instituteur La Harpe, laisser retomber dans l'anarchie cette France que Napoléon n'avait tirée de la fange que pour la noyer dans le sang et la laisser tomber dans les mains de l'étranger. Avant de considérer les vainqueurs dans la conduite qu'ils tinrent au moment de leur triomphe, tour-

nons nos regards vers l'empereur des Français.

Depuis le 20 mars, date du combat livré à Arcis par Napoléon, jusqu'au 30, jour où il arriva aux portes de Paris, déjà rendu, il est difficile d'expliquer sa conduite militaire si incertaine, ses marches si dénuées de but positif et de combinaisons utiles. Le relevé seul de l'emplacement de ses quartiers généraux (1) suffit pour démontrer qu'il erra alors sans aucun plan d'opérations bien arrêté. Il sembla d'abord revenir à celui qu'il avait conçu au commencement de la campagne, puis l'abandonna sans y en substituer un autre capable de sauver son trône compromis, mais non abattu. Certes, de la possession de Paris avait, dans tout le cours de la révolution, dépendu en France le sort de ses gouvernants. Cependant Napoléon, étant roi d'Italie et maître absolu d'une armée héroïque, zélée, fidèle, son pouvoir souverain aurait pu n'y être pas attaché, même après avoir négligé de devancer les ennemis, en marche sur la capitale, s'il s'était placé en force sur ses frontières. Mais se portant de Saint-Dizier à Doulevent et de Doulevent à Saint-Dizier, prenant pour l'armée alliée tout entière le rideau placé devant lui, il ne se détermina à marcher sur

(1) Quartiers généraux de Napoléon : le 20 à Arcis; le 21 à Sommepuis; le 22 à Voy-le-Comte; le 23 à Saint-Dizier; les 24 et 25 à Doulevent; les 26 et 27 à Saint-Dizier, après s'être présenté devant Vitry; le 28 à Doulevent; le 29 à Troyes; le 30 à la Cour de France, à cinq lieues de Paris, et le 31 à Fontainebleau.

Troyes que le 29; il n'arriva de sa personne que le 30, à cinq lieues de Paris, dont il apprit alors la capitulation, et retourna à Fontainebleau pour y recueillir les restes de son armée, accourant à marches forcées. Dans la nuit du 30 au 31, il envoya au quartier général des alliés, à Bondy, Caulaincourt, serviteur soumis, mais fidèle, qui dit toujours sa pensée avec autant de fermeté que de respect, et qui répondit un jour au conseil obligeant de ménager la susceptibilité de l'empereur : « Mon devoir est de lui dire la vérité, le sien est de l'entendre. » Là, ce ministre éclairé, qui, sans le pouvoir, avait constamment voulu sauver Napoléon, cherchant encore à réparer les erreurs de son entêtement orgueilleux, se présenta avec la députation de Paris à l'empereur Alexandre, et lui offrit de signer le traité proposé par les plénipotentiaires à Châtillon; il en fut reçu avec égard, mais sa demande ne fut point accueillie.

Le sort de la France n'était point encore décidé; il se trouvait placé entre les mains de l'empereur Alexandre, qui, par l'autorité qu'il avait acquise et les forces qu'il fournissait à la coalition, par son caractère généralement estimé, son esprit de modération et de conservation, enfin par sa dernière, vigoureuse et utile détermination, était devenu l'arbitre des intérêts de l'Europe. Cette haute position du monarque donnait à son ministre une importance dont alors il se montra digne; aussi fut-ce principalement au comte de Nesselrode que le parti royaliste s'adressa. Le prince de Talleyrand, qui avait

connu le comte durant sa mission à Paris, lui avait adressé à Châtillon le baron de Vitrolles; et avant que les alliés occupassent la capitale, ce prince avait déjà eu une conférence secrète avec lui, antérieurement au conseil tenu le 31 mars. Au moment où ce conseil s'ouvrit, le prince de Schwartzenberg avait déjà dit au duc de Dalberg qu'il n'y avait aucune sûreté à traiter avec Napoléon, et que la tranquillité de l'Europe demandait le retour des Bourbons, opinion qui était aussi celle du prince de Metternich. Il fut néanmoins question de lui dans ce conseil, où siégeaient Alexandre, Frédéric-Guillaume, Schwartzenberg, Nesselrode, Lichtenstein, Talleyrand, Dalberg, Pozzo di Borgo, et où furent appelés l'abbé Louis et l'abbé de Pradt. On y mit en délibération les trois questions suivantes : 1° de faire la paix avec Napoléon, en prenant ses sûretés; 2° d'établir la régence; 3° de rappeler les Bourbons, qui ne venaient qu'en troisième ligne. M. de Talleyrand (1) démontra tous les inconvénients des deux premiers projets; et répondant sur le troisième à

(1) Sir Charles Stewart prétend que M. de Talleyrand hésita quelque temps avant de se prononcer contre Bonaparte, mais qu'il le fit enfin d'une manière très-catégorique. (*Histoire de la guerre de* 1813 *et* 1814, par le marquis de Londonderry, tom. II, pag. 107 de la traduction publiée à Paris en 1855.) Il est bien vrai que M. de Talleyrand ne fit un pas décisif vers les Bourbons qu'après avoir renoncé à ses plus chères espérances, son véritable règne comme chef du conseil de régence sous Marie-Louise. Mais ce fut bien avant le 31 mars, lorsque les alliés s'étaient déjà prononcés contre Napoléon et

toutes les objections du tzar sur les oppositions qu'il pourrait rencontrer, il assura le monarque qu'il se faisait fort de l'assentiment du sénat, qui par cette démarche entraînerait celui de Paris et de la France. L'empereur ayant demandé leur avis au roi de Prusse et au généralissime représentant l'Autriche (car l'Angleterre seule ne prit aucune part à la délibération), déclara ne plus vouloir traiter *avec Napoléon ;* puis, sur quelque observation, il ajouta : *Ni avec aucun membre de sa famille.*

Ce qu'il faut remarquer, c'est qu'avant ce conseil l'empereur de Russie avait déjà signé une déclaration (1), qui, affichée le même jour dans Paris, détermina le mouvement en faveur de Louis XVIII ; il

sa famille. Jamais ce mot si juste sur M. Talleyrand ne fut plus applicable que dans cette circonstance : *L'homme qui profite le mieux des faits accomplis, et qui fait ou veut faire le moins pour influer sur leur direction.*

(*Note de l'éditeur.*)

(1) Nous ne croyons pas qu'on ait jamais imprimé ce qui ajoute à l'importance de cette déclaration par l'opportunité de sa publication et son importante décision.

A neuf heures du matin, M. de Talleyrand et M. de Dalberg la remirent à M. Roux-Laborie, en lui demandant si, après le refus de plusieurs imprimeurs, il parviendrait à en trouver un plus courageux ; il s'en rendit garant. On la dicta d'abord à M. Roux-Laborie sur le projet dressé par le duc de Dalberg, qui dit ensuite sans hésiter qu'il fallait prendre sa propre écriture plus lisible.

A neuf heures et demie M. Roux-Laborie ne trouva pas chez eux les imprimeurs qui pouvaient s'en charger ; il ne les rencontra qu'à onze heures, et à midi l'épreuve était apportée

y était dit : « Les souverains alliés déclarent qu'ils » ne traiteront plus avec Bonaparte, ni avec aucun » membre de sa famille ; qu'ils respectent l'intégrité » de l'ancienne France telle qu'elle existait sous ses » rois légitimes. » A quoi Alexandre ajouta : « *Qu'ils* » *peuvent même faire plus, parce qu'ils profes-* » *sent toujours le principe que, pour le bonheur* » *de l'Europe, il faut que la France soit grande* » *et forte ;* qu'ils reconnaîtront la constitution » qu'elle se donnera, et qu'ils invitent le sénat à » nommer un gouvernement provisoire pour pré- » parer cette constitution. » M. de Talleyrand, en qualité de vice-grand-électeur, convoqua donc, le 1er avril, ceux des sénateurs qui étaient demeurés à Paris, et les membres du gouvernement provisoire élus par eux furent : le prince de Talleyrand, le comte de Beurnonville, le comte de Jaucourt, le duc de Dalberg et l'abbé de Montesquiou (1).

par l'un d'eux rue St.-Florentin. L'empereur Alexandre la vit avant l'ouverture du conseil ; à sept heures du soir il en avait cinq cents exemplaires dans son cabinet. C'est ce soir-là même que M. de Caulaincourt passa, tête à tête, plus de quatre heures avec l'empereur, qui lui dit, au milieu de cette conversation, ces propres paroles : « Il est trop tard ; ce qui tranche » toute discussion, c'est qu'après la déclaration que vous » voyez, je me croirais autant de fois assassin qu'il péri- » rait d'hommes pour une cause que j'aurais abandonnée. »

Cette déclaration fut sur-le-champ placardée dans Paris, tandis que Bourienne s'emparait de l'hôtel des postes pour en faire parvenir la connaissance à la France entière.

(1) Les secrétaires du gouvernement provisoire furent Du-

rêts privés, quand on apprit que Caulaincourt venait d'arriver de nouveau pour entamer des négociations en faveur de Napoléon, demandant la régence et un armistice de quatre jours, ce qui rendait critique la position du sénat, compromis par l'acte de la déchéance du 2 avril.

Napoléon ne se croyait pas encore sans ressources. Avec soixante mille hommes il avait tenu tête aux alliés, battu ou forcé à reculer leurs principaux corps. Il lui restait vingt-cinq mille combattants près de lui, vingt-cinq mille de l'armée de Lyon, dix-huit mille revenant de l'Italie sous les ordres du général Grenier, les quinze mille hommes de Suchet, les quarante mille de Soult; c'était, outre les garnisons, cent vingt-trois mille hommes, avec lesquels il eût pu soutenir longtemps la guerre contre un ennemi lent, inquiet, et qu'il eût espéré désunir. Il pouvait ainsi réunir toutes ces troupes derrière la Loire, conserver au moins l'Italie en s'y portant avec des forces si imposantes. Mais il n'eut pas la tête assez forte pour concevoir et exécuter une grande et favorable pensée; son orgueil blessé était un poids qui écrasa son génie, et il négocia quand il fallait prendre une prompte détermination. On redoutait la guerre civile; la déchéance était connue; les correspondances de Paris avec Fontainebleau étaient actives; l'attaque de Paris eût ruiné cette capitale, et la ruine des provinces devenait inévitable si elles servaient de théâtre aux opérations militaires; puis on songeait aux avantages d'une paix si longtemps désirée. Le gouvernement

provisoire était composé en majorité de gens qui devaient leur élévation à la révolution; le sénat presque entier lui devait son existence; les alliés semblaient professer des opinions libérales; tout cela rassurait les intérêts, absolvait les consciences chancelantes. Il eût fallu une continuité de mouvement qui ne laissât point place aux réflexions; le repos les fit naître. Déjà le duc de Raguse avait traité, pensant que le devoir du citoyen l'emportait sur celui du soldat. L'empereur de Russie avait dirigé, par précaution, hors de Paris des troupes qui couronnèrent les hauteurs de la vallée de l'Orge. Il éluda la demande faite par les maréchaux qui accompagnèrent Caulaincourt, et répondit noblement à celui-ci qu'il croirait avoir *commis un meurtre s'il abandonnait ceux qui s'étaient compromis en se fiant à sa parole.* Le corps législatif, en effet, avait, dès le 3 avril, adhéré à l'acte du sénat, et les diverses administrations avaient suivi son exemple. Déçu de ses espérances, Napoléon, dans son ordre du jour du 5 avril, développe tout le trouble qui agite son esprit et son âme; il y remercie l'armée de ce qu'elle *reconnaissait que la France était en lui et non dans le peuple de la capitale;* y signale le duc de Raguse comme ayant *passé aux alliés;* dit que le sénat, en disposant du gouvernement, a *oublié qu'il doit à l'empereur le pouvoir dont il abuse;* qu'il ose lui faire des reproches, lui pour qui *un signe était un ordre,* et qui faisait *plus qu'on ne désirait de lui;* qui parle de *libelles contre les gouvernements étrangers,* quand ils furent *rédigés*

dans son sein. Mais ces déclamations commençaient à manquer leur effet, et la tiédeur régnait autour de Napoléon; aussi quand il parle de marcher vers les Alpes pour se retirer en Italie, il est déjà trop tard; un morne silence lui répond; il le comprend, signe une première abdication en faveur de son fils; elle est rejetée; il en signe une seconde sans réserve, la regrette, et demande qu'elle lui soit rendue; elle était partie. Il repousse bientôt le traité qui lui assure la souveraineté de l'île d'Elbe ainsi que des avantages personnels (1); il ne veut pas que l'impératrice le rejoigne, étant saisi d'une idée funeste dont il évitera de la rendre témoin. La soirée se passe en conversations sur le suicide. Dans la nuit du 12 au 13 on l'entend gémir; on court à lui; il avait pris le poison, déjà affaibli, qu'il portait depuis son départ de Moscou. Après de vives douleurs et le sommeil qui les suit, il se réveille en s'écriant: *Dieu ne le veut pas!* et signe ce que la veille il avait repoussé. Sa cour se dépeuplait de moments en moments; Berthier même était parti; le duc de Bassano (Maret), presque seul, ne le quitta pas, et sut absoudre sa longue servilité en la couronnant de cette fidélité inaltérable, si consolante pour l'infortune (2).

Laissons l'empereur déchu se préparer à subir son exil, hésiter à partir, s'y résoudre; faire aux débris de ses héroïques armées un adieu aussi noble

(1) Voyez la pièce justificative N.
(2) Voyez la pièce justificative O.

que touchant; risquer d'être massacré dans le Midi, et principalement à Orgon, où il fut sauvé par les soins de trois commissaires autrichien, russe et prussien, qui lui avaient été donnés pour sa sauvegarde par les puissances signataires du traité de Fontainebleau, auquel l'Angleterre ne voulut pas prendre part, comme n'ayant jamais reconnu le titre impérial de Napoléon (1). Laissons-le, après cette catastrophe d'Orgon, que les uns attribuèrent à la haine exaspérée du peuple, les autres à un très-haut personnage révolutionnaire qui aurait adopté cette maxime de Barrère : *Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas;* laissons-le, disons-nous, arriver sain et sauf à l'île d'Elbe, où il cesse momentanément d'intéresser l'histoire politique de l'Europe, et avant de terminer ce qui a trait à la réintronisation de la maison de France, portons successivement nos regards sur l'Italie et sur les rives de la Garonne.

La déchéance de Napoléon avait eu du retentissement dans le royaume lombard; la sourde fermentation qui y régnait, accrue depuis la bataille de Leipzick, se montra prête à faire explosion durant la campagne de 1814; les flatteurs d'une autorité qui croulait commençaient à devenir honteux de leur bassesse, qu'on leur reprochait déjà sans crainte, et la nouvelle de la déchéance fit éclater les sentiments haineux dont les cœurs étaient gonflés.

(1) Lettre de Castlereagh à lord Bathurst, du 17 avril 1814.

Le prince Eugène se trouvait alors menacé en face et sur ses flancs par les Autrichiens et les Napolitains. Il s'appuya sur Mantoue. Enfin les hostilités cessèrent, en vertu d'une convention militaire dont la condition fut la cession de quelques places, et le prince fit ses adieux aux troupes françaises qui quittaient son armée. Demeuré avec ses corps italiens, il parvint à se faire adresser, par quelques officiers, au nom de leurs régiments, le vœu de le voir élevé au pouvoir suprême, espérant que cette démarche engagerait les alliés à le couronner; d'anciennes propositions faites par l'empereur Alexandre, et quelques mots dits à sa mère par ce prince, lui donnaient cet espoir. Mais le tzar voulait que la Lombardie désintéressât l'Autriche de ses prétentions sur la Pologne. Cependant le secrétaire du prince Eugène (Méjan) était envoyé à Milan pour sonder le terrain; cet homme spirituel et très-attaché à son maître, dont le zèle était aussi indiscret que son caractère se montrait léger, s'adressa au duc de Lodi (Melzi) pour l'engager à faire en sorte que le sénat sollicitât les alliés en faveur de celui dont il servait l'ambition. C'était peu connaître et les intérêts de l'Europe et les vœux des Milanais, et la pensée même de l'archichancelier, dès longtemps jaloux de l'autorité du vice-roi. Melzi, prétextant un accès de goutte, adressa à ce premier corps de l'État un message conçu en termes équivoques, où il l'invitait à envoyer une députation à l'empereur d'Autriche pour demander l'indépendance du royaume, son intégrité et Eugène pour

roi; démarche qui devait faire échouer cette dernière demande. On en délibéra secrètement; mais l'effervescence publique, excitée sous main, força les sénateurs à se disperser. L'on s'exaltait, les uns pour une constitution libérale, d'autres pour un retour vers l'ancien ordre; mais aucun parti ne se prononçait pour les intérêts du vice-roi, si ce n'était dans le sénat, qui néanmoins, en envoyant la députation dont nous avons parlé, retrancha de ses demandes celle relative au prince Eugène. Cependant la crainte que les prétentions de ce prince ne fussent accueillies irrita la populace et amena de sa part des scènes d'horreur. Le palais du sénat est envahi le 20 avril; les sénateurs présumés partisans du vice-roi sont insultés; la salle des séances est forcée, le buste de Napoléon est brisé. A la plus complète dévastation succèdent des cris de mort contre le comte Prina, ministre des finances. On lui conseille de fuir; il s'y refuse, se cache, est découvert, frappé, blessé, abattu, traîné dans les rues; il demande un confesseur, on le lui refuse, et il meurt après une longue et cruelle agonie. Cette même populace demandait les têtes de Méjan et de d'Arnay, qui parvinrent à s'échapper. Au meurtre succède le pillage, et le vice-roi, instruit de ces événements atroces, part pour la Bavière, en évitant le Tyrol, dont il s'était aliéné les habitants. Le royaume lombard demanda aux alliés son indépendance, mais elle n'était pas dans les convenances de leur politique; et le 28 avril Milan fut occupée par les Autrichiens, qui rétablirent en

Lombardie l'ancienne autorité de leur souverain.

Tandis que la déchéance était prononcée, et que Napoléon cherchait encore à négocier, lord Wellington livrait la bataille de Toulouse. L'on savait dès le 7, dans la ville, les événements de Paris, et Soult aurait pu les notifier au général anglais; il ne le voulut pas, ou crut son honneur intéressé à ne point faire une telle démarche. D'ailleurs était-il sûr que les ennemis suspendraient leurs opérations, Napoléon ne s'étant pas encore alors soumis aux conditions qu'on lui imposait? Wellington, de son côté, n'avait point la certitude que la guerre fût terminée; son armée était double de celle de Soult; celle-ci était un puissant moyen de résistance que l'Anglais voulait enlever à Napoléon, auquel son général tentait de le conserver. La bataille était donc imminente, car l'un des chefs opposés la voulait, et l'autre ne devait pas s'y refuser. Elle eut lieu le 10 avril. Wellington fut vainqueur; car son adversaire, après une héroïque résistance, se vit contraint à abandonner la ville aux alliés, reçus comme des libérateurs par ses habitants, qui leur donnèrent des fêtes, mais n'en prodiguèrent pas moins aux blessés français les soins les plus touchants. Néanmoins l'histoire exaltera peut-être presque autant ici les vaincus que les vainqueurs. On a été étonné que Soult, général si distingué (1),

(1) Ceux qui veulent avoir une idée de l'opinion de l'étranger sur le compte de M. le maréchal Soult doivent lire ce qu'en

n'eût pas écrasé les deux divisions des alliés, coupées le 5 par la rupture de leurs ponts, après leur passage de la Garonne. Mais en était-il instruit? avait-il assez de troupes sous ses ordres pour les diviser devant une immense armée? un succès partiel eût-il beaucoup amélioré sa situation? Au reste, il fit essuyer à l'ennemi une perte considérable; se retira avec ordre et sécurité, après avoir noblement soutenu l'honneur français, et fit le 14 sa soumission, qu'il aurait eu honte de se permettre la veille d'un combat; et les hostilités cessèrent le 19, jour où, tant pour lui que pour Suchet, un armistice fut conclu avec lord Wellington.

Du 4 avril, époque d'une première défection, qui rend peut-être celui dont le nom y est attaché à jamais incapable de servir utilement l'État, jusqu'à celle du 14, on avait vu successivement les généraux Nansouty, Lagrange, Oudinot, Jourdan, Ney, Milhaud, Kellermann, Mortier, Ségur, Moncey, Berthier, Macdonald, Soult, Suchet, et c'était l'élite de l'armée, donner leur adhésion aux actes du gouvernement provisoire; il en arrivait de nouvelles de tous côtés contre celui dont le pouvoir avait été usé avant même de tomber en ruine, et que couvraient bassement des plus sanglants outrages ceux qui naguère l'avaient aussi bassement exalté. Quant au peuple, toujours vrai dans ses affections les plus

dit Napier, *Guerre de la Péninsule*, liv. XVII, chap. II, p. 263, traduction de Mathieu Dumas.

contradictoires, il jouissait de repos et d'espoir (1). Aussi rien n'eût-il été plus facile alors que de reproduire cette charlatanerie d'un vote confirmateur universel, dont on avait précédemment amusé la crédulité niaise des théoriciens au double avénement de Napoléon, soit au consulat à vie, soit à l'Empire. Mais la réintronisation des Bourbons était prononcée en face de l'élite de l'Europe assemblée et témoin sans y prendre part : c'était l'élite même de la révolution militaire, civile et politique, qui la prononçait ou y adhérait.

Cette révolution, si généralement accueillie, avait été opérée en l'absence de Fouché; il eût peut-être entraîné le sénat et l'armée dans l'intérêt du régicide, et pour assurer sa propre puissance, vers la régence qu'auraient acceptée à cette époque les souverains alliés au grand désespoir des royalistes, toujours disposés à prendre leurs vœux pour des faits positifs; mais cela eût été au détriment de la France, contre laquelle l'étranger aurait probablement pris des mesures de rigoureuses garanties. Ainsi le retour des Bourbons devenait réellement pour la France un plastron conservateur. Au reste, les vœux satisfaits du royalisme exaltèrent les esprits, et le brillant pamphlet de M. de Chateau-

(1) Carnot, dans son Mémoire au roi, s'exprime ainsi.

« Le retour des Bourbons produisit en France un enthousiasme universel; ils furent accueillis avec une effusion de » cœur inexprimable; les anciens républicains partagèrent » sincèrement les transports de la joie commune. »

briand (*De Bonaparte et des Bourbons*), tiré à trente mille exemplaires, contrefait encore et avidement dévoré, fut la preuve palpable de cette exaltation bourbonnienne. Quant au sénat, il allait devenir l'objet des plus sanglantes satires, en cédant aux insinuations du révolutionnaire suisse La Harpe, dont ce corps prit l'opinion personnelle pour celle de l'empereur Alexandre, qui jouissait alors à Paris de la plus grande popularité. Le tzar l'avait acquise en ne répondant que par une grande générosité à tant d'outrages reçus, par la discipline sévère qu'il maintenait dans ses troupes, par la simplicité de ses manières et l'aménité de ses discours; par sa confiance en errant seul dans une ville récemment conquise; par des propos flatteurs pour la nation française, entre autres par cette réponse à un sénateur, qui lui disait qu'on l'attendait depuis longtemps : « Ne vous en prenez qu'à la va» leur de vos armées. » Accessible à tous, il accueillait avec faveur, non-seulement Kosciusko, mais les Polonais même qui avaient servi contre lui, et à qui il promettait indépendance et constitution.

Les sénateurs, affranchis d'inquiétudes à l'égard de leur maître, quoique moins hostiles à l'autorité monarchique qu'ils l'avaient été d'abord, rédigèrent une constitution dont M. de Lambrecht fut le rapporteur. Cet acte, espèce de chaos, composé de vingt-neuf articles et décrété le 9 avril, restituait au roi certaines pérogatives, et en ajoutait quelques-unes aux pouvoirs du sénat. Après avoir déclaré

le gouvernement français monarchique et héréditaire (art. 1er), il y appelait *librement Louis-Stanislas-Xavier* et les membres de sa famille *dans l'ordre ancien;* rendait (art. 6) la dignité de sénateur *héréditaire*, et partageait entre ses membres existants ou à nommer *la dotation du sénat et celle des sénatoreries.* Cet acte, en rendant ses titres à l'ancienne noblesse, conservait ceux de la nouvelle, ainsi que la Légion d'honneur (art. 5); il prononçait l'inamovibilité des magistrats (art. 18), et conférait au roi la nomination aux places vacantes dans la cour de cassation, sur la présentation de trois candidats faite par le sénat (art. 19); il garantissait les grades, honneurs et pensions aux militaires (art. 22); liberté des cultes (art. 22); liberté *entière* de la presse (art. 23); maintien des ventes des biens nationaux (art. 24); légitimité des opinions et votes (art. 25); enfin, cette constitution devait être soumise à l'acceptation du peuple et jurée par Louis-Stanislas-Xavier, proclamé seulement alors *roi des Français* (art. 29).

Cet acte, que le public flétrit de son indignation et ridiculisa en le nommant une *constitution de rentes*, fit demander de toutes parts de quel droit le sénat, qui dans son œuvre exigeait le concours de trois pouvoirs pour voter une loi, s'arrogeait à lui seul le droit de créer une constitution; mais les circonstances étaient graves; les troupes s'étaient mutinées à Lille, à Metz, à Thionville. On ne savait point, à l'époque du 6 avril, ce que feraient les armées encore réunies; un parti républicain fermen-

tait ; Soult ne s'était pas encore prononcé, et c'était alors une puissance. Les rapports de la police donnaient quelques alarmes (1), et il devenait indispensable de s'arrêter à un point fixe, quel qu'il fût. Le gouvernement provisoire dut donc accepter la constitution du sénat ; mais l'abbé de Montesquiou pensait, comme il le mandait au roi, que ce prince pouvait dire au sénat : « Vous » prétendez me donner des lois au nom de la na- » tion ; qui vous a fait connaître ses intentions ? Où » sont vos mandats ? Quels sont vos titres ? Vous » n'avez que ceux qui vous furent concédés par Na- » poléon ; j'ai au contraire ceux de mes pères ; j'ai » toute notre histoire remplie de leurs bienfaits ; » j'ai encore l'histoire de tous vos malheurs ; com- » ment l'une ou l'autre vous aurait-elle conféré des » droits à faire oublier les miens ? Cette même con- » stitution, loin de les méconnaître, les consacre : » ne dit-elle pas que la loi ne peut être faite qu'a- » vec moi ? » Dans une autre communication, l'abbé de Montesquiou s'exprimait ainsi : « Monsieur de » Talleyrand me disait hier que Sa Majesté, en en- » trant, devait publier un édit où il déclarerait à la » fois ses intentions et son entrée dans l'exercice » de la souveraineté ; cette manière de procéder, » indépendamment de toute constitution, a l'avan- » tage de laisser au roi tout l'honneur des privilèges » qu'il accorderait à la nation. Le sénat pourtant

(1) Dépêche de l'abbé de Montesquiou à Louis XVIII, du 7 avril.

» ne se prépare pas à l'obéissance; il veut mettre à » la place de son président Barthélemy, le grand » républicain Lambrecht; il n'a aucune force, on » le méprise; mais tous les mécontents sont prêts » à se mettre à sa suite. Il serait donc sage de trai- » ter avec certains membres du sénat; ces négocia- » tions particulières seraient d'un merveilleux effet; » on pourrait les entamer avec avantage. » Il ajoutait à cette dépêche que l'influence de La Harpe commençait à diminuer, que le parti révolutionnaire était inquiet, que la réponse faite par l'empereur d'Autriche avait étonné les sénateurs, qui n'avaient pas voulu la consigner dans leurs registres; qu'ils semblaient disposés à entrer en discussion sur les articles de la constitution. Mais l'abbé de Montesquiou tenait à la qualification de *Roi de France et de Navarre*, et pour la déclaration des idées généreuses du monarque au titre d'*Édit du Roi*; puis, pour conférer sur l'état de la France, il proposait MM. Royer-Collard et Becquet, dont il vantait les connaissances, les talents, le zèle et la probité.

Monsieur, comte d'Artois, averti des événements de Paris et invité à s'y rendre, y fit son entrée le 12 avril, un mois après le jour où le duc d'Angoulême avait fait la sienne à Bordeaux, et il charma les esprits par ce mot heureux : *Ce n'est qu'un Français de plus*. Le sénat ne reconnaissait cependant pas le titre de lieutenant général du royaume, que prenait le prince; mais il crut pouvoir le lui déférer, en attendant que Louis-Stanislas-

Xavier *de France*, rappelé au trône des Français, eût accepté la charte constitutionnelle. Sa présence avait déjà fait remonter les fonds publics, qui s'élevèrent à 62 francs le jour où Napoléon se mit en marche pour l'île d'Elbe. Le comte d'Artois réunit le 16 un conseil composé de militaires qui devaient leur élévation à la révolution; mais il manquait totalement d'argent (1), et il fut obligé d'émettre pour dix millions de bons du trésor, afin d'assurer le service. Une convention plus militaire que diplomatique, négociée le 23 avril par le prince de Talleyrand, consentit la remise aux alliés d'un grand nombre de forteresses et d'un matériel immense, ce qui désarmait le cabinet français au moment de traiter d'une paix définitive. En effet, ces cessions, qui devaient immédiatement avoir lieu (art. 8), comprenaient cinquante et une places munies de onze mille pièces de canon, ainsi que des arsenaux et magasins dont la valeur s'élevait à trois cents millions, propriétés toutes françaises,

(1) M. Saulnier, dans la *Revue Britannique* de juin 1830, accuse les Bourbons d'avoir spolié le trésor laissé aux Tuileries par Napoléon, et montant à 80 millions. Nul doute que ce trésor existait en 1812, puisque, dans cette campagne, Napoléon disait (*Mémorial de Ste.-Hélène*), qu'il donnerait les 200 millions de son trésor des Tuileries pour que Ney pût le rejoindre. On doit reconnaître qu'il en avait beaucoup dépensé dans les campagnes de 1813 et 1814; mais s'il en était resté 80 millions, il faudrait en demander l'emploi à ceux qui, avant l'arrivée du comte d'Artois, gouvernèrent la France.

et cela outre la restitution au roi de Prusse des engagements par lui souscrits pour cent quarante millions et celles des propriétés publiques enlevées à Hambourg, ce qui était l'objet d'un article séparé et secret. Enfin, toutes les charges imposées par cette convention, et pesant sur la France considérablement réduite, pouvaient être évaluées à un milliard deux cent millions. Telle fut la première des négociations du prince de Talleyrand, thème de celles qui allaient suivre, et germe des plus rigoureux traités subséquents. Celui qui fut signé le 30 mai avec les alliés par ce même ministre comprenait trente-trois articles, et stipulait (art. 2) la réduction de la France à ses limites de 1792, sauf (art. 3) quelques légères rectifications de ses frontières dans les départements du Nord, de Sambre-et-Meuse, de la Moselle, de la Sarre et du Bas-Rhin; la conservation de Mulhausen, d'Avignon, de Montbelliard et de la sous-préfecture de Chambéry; la liberté du commerce sur le Rhin. (Art. 5, renvoyé au congrès pour son application.) Reconstitution de la Hollande (art. 6), avec un accroissement, et de l'Allemagne gouvernée par elle-même; l'île de Malte (art. 7) demeurant à l'Angleterre; les colonies françaises (art. 8, 9, 10 et 11) rendues, à l'exception de Tabago, Sainte-Lucie, l'Ile-de-France, et la partie espagnole de Saint-Domingue; la France (art. 12) ne pouvait conserver dans les Indes orientales que les troupes nécessaires pour y maintenir la police; les deux tiers seulement des vaisseaux d'Anvers lui seront rendus, et aucun de

ceux du Texel ; renonciation par les alliés (art. 18) à toute créance sur la France ; mais celle-ci s'engage (art. 19) à liquider et payer les sommes « dues » aux gouvernements en vertu de contrats et d'o- » bligations légales passées devant les autorités » compétentes, » et les titres à cet égard (art. 20) seront examinés par des commissaires nommés *ad hoc* de part et d'autre. Un congrès (art. 32) sera ouvert à Vienne dans le délai de deux mois, et toutes les puissances qui auront pris part à la guerre y auront des plénipotentiaires.

Par les articles secrets de ce traité, la France s'engage : 1° à reconnaître le partage que les alliés feront des territoires qu'elle rend ; 2° il est promis un accroissement de territoire au roi de Sardaigne ; 3° on stipule la libre navigation du Rhin et de l'Escaut ; 4° il est dit : « Le gouvernement français » ayant offert, par l'article secret de la convention » du 23 avril, de faire rechercher et d'employer » tous ses efforts pour retrouver les fonds de la » banque de Hambourg, promet d'ordonner les » perquisitions les plus sévères pour découvrir les- » dits fonds, et de poursuivre tous ceux qui pour- » raient en être détenteurs ; 5° la renonciation » contenue dans l'article 18, par les puissances al- » liées, est donnée à la condition expresse que la » France renonce, de son côté, à toutes les récla- » mations qui pourraient être formées contre elles » à titre de dotations, de donations, de revenus à » la Légion d'honneur, de sénatoreries, de pen- » sions et autres charges de cette nature. » D'autres

articles additionnels séparés et secrets sont : 1° avec la Russie, relativement à la liquidation des créances du duché de Varsovie sur la France, pour la vérification desquelles une commission mi-partie sera immédiatement nommée; 2° avec l'Angleterre, dans lesquels la France s'engage à seconder au congrès la Grande-Bretagne pour l'abolition de la traite des noirs ; à liquider les dettes des prisonniers français en Angleterre ; donner mainlevée des séquestres mis en 1792 sur les créances des sujets britanniques ; à s'entendre pour un traité de commerce, s'il y a lieu ; 3° avec la Prusse, stipulant la complète annulation des engagements patents ou secrets pris réciproquement depuis la paix de Bâle.

Ce traité du 30 mai, dont le négociateur n'avait pas jugé préalablement la portée, fut publié le 1er juin, veille du jour où les souverains alliés quittèrent la capitale ; le corps législatif fut convoqué, et en reçut le 4 la communication.

Nous n'avons pas cru devoir séparer ce traité de la convention du 23 avril, parce qu'il en fut la conséquence nécessaire, la France, avant de le négocier, ayant été dessaisie par elle des gages d'une paix moins défavorable, inadvertance honteuse pour le ministère. Louis XVIII avait donc été contraint à le subir dans toute sa rigueur. Mais, après avoir ainsi anticipé sur les époques, remontons à celle de la rentrée du roi.

Ce prince, parti d'Hartwell, et accueilli comme souverain à Londres par le prince régent, était débarqué à Calais le 24 avril, après avoir reçu le

même jour à Douvres, au nom de M. de Talleyrand, un rapport dans lequel on lui conseillait d'accepter la constitution, en se réservant d'en discuter quelques dispositions du serment de fidélité, afin *d'arrêter la fluctuation des idées et lier le soldat;* de ne donner aucun pouvoir *aux maréchaux,* mais de flatter leur vanité. On y assurait que l'amour du peuple pour le roi et sa famille allait *jusqu'à l'exaltation;* mais que l'armée témoignait *un mauvais esprit,* et qu'il serait utile que les princes cherchassent à gagner *l'affection des soldats ;* que, quant à lui, il mettrait *tout son bonheur à dévouer sa vie entière au service du roi.*

Le monarque, arrivé à Compiègne, où l'empereur de Russie venait à sa rencontre, y avait reçu les maréchaux, les ministres, quelques sénateurs, le sénat en corps n'ayant pas cru devoir lui envoyer une députation. M. de Talleyrand exposa au roi, rendu à Saint-Ouen, près Paris, le 1er mai, les besoins de la France, la nécessité de *se concilier tous les vœux de la raison moderne, en lui empruntant ses plus sages théories politiques.* Il lui indiquait à cet égard, *des institutions si bien éprouvées chez un peuple voisin,* et assurait que la nation désirait *que la France fût libre, pour que le roi fût puissant.* Le prince lui avait déjà présenté, à Compiègne, un projet de déclaration par laquelle le roi eût reconnu devoir sa couronne à une autorité légalement incompétente et au nom de la souveraineté du peuple. Le roi s'y refusa et y

substitua celle donnée à Saint-Ouen le 2 mai, où il disait que la constitution du 6 avril, *bonne* dans ses *bases*, mais trop précipitamment rédigée, ne pouvait ainsi *devenir loi fondamentale de l'État*; et, résolu d'adopter une *constitution libérale*, il annonçait que le gouvernement représentatif serait maintenu, divisé en deux: le sénat et la chambre des députés; l'impôt librement consenti; la liberté publique et individuelle assurée; celle de la presse respectée; celle des cultes garantie; que la vente des biens nationaux serait irrévocable; les ministres responsables; les juges inamovibles; la dette sacrée; les pensions et honneurs conservés, ainsi que la noblesse nouvelle et la Légion d'honneur; que tous seraient admissibles aux emplois civils et militaires; que nul ne pourrait être inquiété pour ses opinions ou votes. Cette déclaration ayant fait cesser toutes les inquiétudes et calmé toutes les craintes vraies ou simulées, le roi fit son entrée à Paris le 3 mai, aux acclamations générales du peuple.

Le roi s'occupa de la rédaction d'une charte constitutionnnelle dont les bases étaient dans la déclaration du 2 mai. Elle est trop connue pour que nous la rapportions ici; mais nous noterons que son examen, commencé le 22 mai par une commission que le roi avait appelée et où siégeaient des membres de l'une et l'autre chambre, ne dura que cinq jours. Cet examen amena des discussions qui firent modifier quelques articles de l'œuvre royal. Celui qui concernait la religion catholique, par

exemple, considérée comme religion de l'État (1), y était placé avant celui qui stipulait la liberté des cultes. Boissy-d'Anglas, calviniste, ne voulant pas que cette liberté fût considérée comme exceptionnelle, insista pour que la religion de l'État fût mise après cette clause de tolérantisme. Dans l'article sur la liberté de la presse « *prévenir* ou réprimer ses abus ; » on supprima *prévenir*. Sur la conscription on ajouta qu'elle était *abolie*. L'art. 14, qui donnait au roi un pouvoir momentanément presque discrétionnaire, mais sans moyens coercitifs pour en assurer l'exercice, passa sans observation, ainsi que celui qui conférait au roi l'initiative de la proposition des lois. Le travail fut terminé le 27, et la charte fut publiée dans la séance du 4 juin. Elle avait pour objet de lier le présent au passé, sans trop altérer celui-ci ni choquer celui-là. Aussi satisfit-elle les gens sagement révolutionnaires, qui y trouvaient leur garantie. Mais ce genre de gouvernement, dès longtemps condamné par Tacite (2), avec lequel il était si difficile, et sans lequel, vu les opinions régnantes, il était peut-être

(1) Un billet d'un des rédacteurs de la charte arrive au prince de Talleyrand, à son réveil, et lui apprend que ces mots ont dû être insérés dans la charte : *religion de l'État*. Cet homme, si maître de lui en général, ne put s'empêcher de s'écrier avec la fureur d'une époque qui n'était plus : *Ah ! la religion de l'État ! c'est pour avoir une religion de l'État qu'on a rappelé les Bourbons !*

(2) *Cunctas nationes et urbes populus, aut primores, aut singuli regunt : delecta ex his et consociata reipublicæ*

impossible de régir la France échappée à une main de fer, devenait un nouvel essai commandé par les circonstances. Il charmait les théoriciens politiques nationaux et étrangers ; et ceux-ci, en s'éloignant après la signature du traité qu'ils avaient imposé, firent retentir au loin l'éloge de Louis XVIII (1).

Le traité du 30 mai, après la signature duquel les étrangers commencèrent à évacuer le territoire

forma. Laudari facilius quam evenire, vel si evenit, haud diuturna esse potest. (*Corn. Taciti Annal. lib.* IV, § XXXIII.)

(1) Personne que nous sachions n'a encore rapporté une circonstance la plus intéressante, relative à cette grande époque, qui rappelle un fait, ou plutôt une omission, cause peut-être de tout l'avenir et de la chute de la monarchie.

Un billet de l'empereur Alexandre à M. de Talleyrand, contenait ces mots : *Mon départ est irrévocablement fixé à* (tel jour, et c'était le surlendemain de la date de sa lettre), *il faut que la constitution soit définitivement arrêtée et adoptée par le roi auparavant.*

De là suivit naturellement que quelques articles encore en discussion furent renvoyés pour être la matière de ce qu'on appelait *lois organiques*.

Parmi ces articles se trouva celui qui renfermait l'avenir tout entier, la base du système électoral. On sait assez quelle est l'influence, dans de pareilles discussions, de ce qui existe sous les yeux, à ce moment où elles s'agitent. On prend ce qui est fait sur tous les points où l'on le trouve dans des opinions analogues.

Ainsi les grands colléges existaient ; ce n'est pas, certes, au moment du retour de l'ancienne monarchie qu'on devait se sentir disposé à changer ce qui y ressemblait davantage. Ainsi les deux degrés étaient tout faits. Distribuer les trois cents dans le premier degré, cette année, eût

français, n'établissait pas encore toutes les dispositions préliminaires du congrès qui devait régler définitivement, à Vienne, les affaires de l'Europe. Louis XVIII, avant de traiter avec Ferdinand VII, s'était confidentiellement adressé à Charles IV pour savoir s'il considérait son abdication d'Aranjuez comme un acte irrévocable. Sur sa réponse affirmative, le prince de Talleyrand et don Pédro Gomès de Labrador (1) signèrent, pour les deux États, un traité de liquidation où le roi d'Espagne accédait à celui du 30 mai. Précédemment, le prince de Metternich et le comte de Wrède en avaient signé un autre par lequel la Bavière cédait à l'Autriche le Tyrol, la principauté de Salzbourg, l'Innviertel, sauf quelques bailliages, et recevait en échange le grand-duché de Wurtzbourg et la principauté d'Aschaffenbourg. Le monarque bavarois se mettait en outre en possession des pays situés entre la rive gauche du Rhin, la rive droite de la Moselle et les nouvelles frontières de France, à l'exception de la place de Mayence, confiée à la garde d'une garnison autrichienne et prussienne. Mais la cour de Vienne promettait ses bons offices pour faire donner à la Bavière Mayence et le palatinat du Rhin, ainsi que pour lui obtenir de la Russie, de la Prusse et de

été fait avec quelques jours, avec quelques heures peut-être de plus, et terminé contradictoirement ; *Trojaque nunc stares.*

(*Note de l'éditeur.*)

(1) Le 20 juillet.

l'Angleterre, la garantie de ses possessions présentes et futures. La Belgique fut réunie à la Hollande et remise au roi Guillaume (1) par le général baron de Vincent, qui provisoirement la gouvernait. Tel était le prix des riches colonies hollandaises que la Grande-Bretagne conservait (2) ; et ce n'était pas encore là toutes les charges du nouveau royaume ; car la Russie le grevait en outre de cinquante millions de florins qu'elle avait empruntés, et l'Angleterre en exigeait la construction, contre la France, d'une ligne de forteresses à laquelle elle ne contribuait que pour deux millions sterling. L'Autriche rentrait dans ses possessions d'Italie ; le grand-duc de Wurtzbourg dans le grand-duché de Toscane. Gênes, rendu à lord Bentinck sous promesse d'indépendance, allait être livré au roi de Sardaigne, rétabli dans ses États. L'impératrice Marie-Louise prenait possession de Parme, qui lui était assigné par le traité de Fontainebleau. Mais le souverain pontife n'avait pas encore recouvré les Légations, et des démêlés sérieux pouvaient avoir lieu dans la solution des deux questions de la Saxe et de la Pologne. Cependant les souverains et leurs ministres réunis à Londres traitaient de la réconciliation de l'Espagne et du Danemark, et opéraient des échanges entre la Prusse et les deux branches royale et ducale de Nassau. Mais la pacification de l'Europe n'était pas entièrement et généralement assurée, vu

(1) Le 3 juin.
(2) Ceylan et le cap de Bonne-Espérance.

les difficultés qui s'opposaient encore à la main mise de la Suède sur la couronne de Norwége. Ce point si important nous force à nous reporter ici en arrière pour examiner quelle fut dans les derniers temps de la guerre la conduite du prince royal de Suède.

Bernadotte avait paru affecter de ne vouloir pas prendre part aux opérations militaires des alliés, dès qu'elles eurent lieu sur la rive gauche du Rhin. Arrivé à Cologne, après avoir conclu le traité de Kiel, il y publia, le 12 février, une proclamation où, après s'être vanté de ses exploits sur les bords de ce fleuve, lorsqu'il y commandait des troupes françaises, il protestait n'avoir combattu que pour la *délivrance de l'Allemagne*, former des vœux pour *la conservation* de la France, et n'aspirer qu'aux moyens de *contribuer au bonheur de ses anciens compatriotes*. Quel que fût l'objet réel de cette proclamation, il parut chercher à en attendre l'effet, en demeurant un mois entier dans l'inaction, bien loin de secourir les alliés dont il semblait même désirer moins les succès que la perte. Il entretenait, durant cette campagne, des relations avec Joseph Bonaparte ; et il reçut à Liége, où il resta six semaines, un agent secret de ce dernier qu'il renvoya avec des présents et de très-belles paroles. Enfin, il n'arriva à Bruxelles qu'après l'occupation de Paris, et se rendit alors dans cette capitale. Là, frustré de ses secrètes espérances, et objet à la fois de l'animadversion des Français qu'il avait combattus, comme de celle des souverains qu'il avait servis

mollement et à regret, il sentit tout le faux de sa position et se hâta de retourner en Suède. Il devenait urgent de s'opposer à l'insurrection de la Norwége, où le prince Christian-Frédéric, secrètement autorisé par le gouvernement danois, à l'instigation de certaine puissance justement mécontente de la conduite d'un timide ou infidèle allié, s'était déclaré régent le 19 février, et fut élu roi, le 11 avril, par la diète norwégienne.

Durant ces conjonctures, les monarques réunis à Londres s'occupaient d'une négociation nouvelle et de prévoyance, nécessaire à rapporter ici; c'était de la conclusion de conventions confirmatives du traité signé à Chaumont le 1er mars. Ces conventions supplémentaires consistaient en trois traités signés avec la Grande-Bretagne par les trois grandes puissances continentales. Celles-ci s'engageaient, jusqu'à ce qu'un juste équilibre des Etats fût solidement établi, de tenir chacune sur pied soixante-quinze mille hommes, et l'Angleterre, de son côté, prenait l'engagement de fournir son contingent, ou en troupes étrangères à sa solde ou en argent; nouvelles dispositions que Napoléon ignorait sans doute, autant que celles du traité de la quadruple alliance.

En résumé, les seize mois de l'histoire contemporaine que nous venons de parcourir, fournissent à l'étude de la politique expérimentale les leçons les plus précieuses. Quelle rapidité dans les événements! quelle variété dans les tableaux qui se déroulent aux yeux des spectateurs! Napoléon, malgré ses désastres en Russie, se présente encore, comman-

dant à quarante millions de sujets soumis, comme revêtu d'une puissance supérieure à celle de tous ses rivaux ; mais il ruine sa fortune de victoire en victoire, en sacrifiant ses intérêts à son orgueil ; refuse à Prague une brillante paix ; à Francfort d'autres conditions encore utiles et honorables ; enfin à Châtillon, celle qui seule pouvait prévenir sa chute, et dont le refus amène à Paris l'étranger auquel ses erreurs avaient déjà ouvert les portes de la France. Il tombe, et ne pouvait tomber que par ses propres œuvres. Une révolution qu'il ne prévit point l'abat. Cette révolution désirée des royalistes, et que ses ennemis vainqueurs ne provoquèrent pas, elle est l'ouvrage d'hommes élevés dans les troubles publics même, et qu'il favorisa pour la plupart. Il s'éloigne enfin, indignement abandonné des siens, insulté par ceux qui l'encensèrent, menacé de mort durant sa route, protégé alors par ceux qu'il avait insultés dans sa fortune ; laissant les peuples qu'il gouverna livrés à la vengeance des nations dont il fut l'oppresseur. Alors le vieux monarque, si longtemps proscrit, vient, secourable égide ! se placer entre les sujets qui lui sont rendus et l'Europe irritée, qui, en Allemagne surtout, demandait à grands cris le morcellement de la France ancienne même ; et ce que Napoléon n'aurait pu conserver (l'Alsace, par exemple) sera sauvé par la réintronisation de Louis XVIII, dont la charte deviendra réellement alors l'acte d'affranchissement de la nation française.

Cette charte, cependant, n'était pas le mode gou-

vernemental que, dans sa prévoyante sagesse, Louis XVIII eût adopté, tant comme base solide de son trône que comme instrument producteur et conservateur d'une véritable liberté privée et publique, qui ne saurait exister indépendamment de l'esprit d'ordre, non plus que l'ordre sans un juste respect pour l'autorité souveraine. Mais il ne fut pas libre d'agir conformément à ses vues.

En effet, l'empereur Alexandre, soufflé par La Harpe et les amis de ce révolutionnaire suisse, avait envoyé en Angleterre le général Pozzo di Borgo, qui eut la mission d'imposer en quelque sorte au prince quittant son exil la loi de courber sa raison politique devant les systèmes prétendus libéraux qui étaient la religion sociale de la France à cette époque (1). Il y a plus; la charte fut rédigée, sous l'influence de l'autocrate, par les scribes du prince de Talleyrand, et devint pour ainsi dire la condition, quoique secrète, de l'intronisation du successeur de Louis XVI. Tout ce qui entourait le monarque applaudissait à cette œuvre dans l'expectative de la pairie, comme si l'on pouvait implanter une aristocratie dans un sol totalement démocratisé. Le monarque seul voyait tous les vices de cette prétendue institution qu'il espéra bonifier dans son action, à l'aide de l'expérience générale et des bienfaits dont

(1) Ce fut le même général Pozzo di Borgo que le tzar chargea de provoquer l'ordonnance du 5 septembre 1816, et le comte de la M.... apporta à Paris l'annonce des menaces les plus sérieuses si elle n'était pas rendue.

la paix devait être et fut en effet la source. Mais s'il jugeait sainement les besoins de l'État, il n'en était pas ainsi de cette France, trop livrée à des passions désorganisatrices pour apprécier ce qu'exigeaient ses intérêts présents et à venir. Il fallut donc se livrer à cette nouvelle expérience sociale, qui remettait en question tout ce que le retour de la maison de France semblait avoir irrévocablement décidé.

La Restauration de France.—Celle d'Espagne. — Louis XVIII. — Sa position. — Ses dangers. — Carnot. — Méhée. — Charte. — Comparaison avec la constitution anglaise. — Reproches à Louis XVIII. — Leur absurdité. — Traités divers. — Le traité du 30 mai blâmé en France et en Allemagne. — Par qui. — Prusse. — Ordonnances réparatrices. — Paix du Danemark. — Conflit des ambitions. — Stewart. — Alexandre. — Questions de Pologne et de Saxe. — Congrès de Vienne. — Première période de ses travaux. — Protocole des quatre puissances alliées. — Protocole du 22 septembre. — Ajournement au 1er novembre. — Ouverture. — Formation d'une commission des huit grandes puissances. — Prétentions du tzar. — Condescendance de l'Autriche et de la Prusse. — Débats sur la question polonaise. — Question saxonne. — Lettres d'Hardenberg. — De Castlereagh. — De Metternich. — Vœu des Saxons. — Opposition de la France. — Prétentions de Frédéric-Auguste. — Réclamations du ministre de Saxe. — Du duc de Saxe-Cobourg. — Déclaration d'Alexandre. — Proposition d'Hardenberg. — Germe de rupture. — Armements de toutes parts. — Traité secret entre la France, l'Autriche et l'Angleterre. — Notes et contre-notes. — Travail des commissions. — Confédération germanique. — Traité des noirs. — Affaire de Saxe. — Le roi refuse. — Décision. — Invasion de Napoléon. — Déclaration du congrès. — Succès de Napoléon. — Départ du roi. — Le maréchal Ney. — Campagne du Midi. — La duchesse d'Angoulême. — Traité du 25 mars. — Bernadotte. — Adresse du conseil d'État. — Convention militaire du 31. — Conseil des ministres. — Lettres du 4 avril. — Préparatifs des alliés. — De l'Angle-

terte. — Acte inconsidéré de Napoléon. — Acte additionnel. — Préparatifs de guerre. — Intrigues de Fouché. — Champ de Mai. — Neutralité suédoise. — Murat. — Fin du congrès. — Ses résultats. — Plan de campagne de Napoléon. — Waterloo. — Abdication. — Rentrée du roi. — Napoléon conduit à Sainte-Hélène. — Catastrophe de Murat. — Alexandre en Pologne. — Traité du 20 novembre. — Résultat des événements politiques. — Résumé général.

La restauration du trône de France, ou plutôt de ce que l'on a nommé ainsi, avait été saluée par l'acclamation générale des provinces, hormis celles qui avaient été le théâtre d'une guerre dévastatrice. Celles-ci ne pouvaient séparer, dans leur douloureuse pensée, la rentrée du roi et les maux sans nombre qu'elles avaient soufferts, mais que leur avait attirés Napoléon ; maux qui se fussent prolongés sous le régime impérial, et qui auraient probablement amené une paix plus rigoureusement imposée, si la présence des Bourbons n'avait calmé la haine et les craintes de l'étranger. C'étaient encore les Bourbons qui, loin de s'appuyer d'une force ennemie, s'étaient empressés de lui faire évacuer le territoire français, par l'inévitable légalisation des sacrifices qu'avait irrévocablement nécessités celui qu'ils remplaçaient. Malgré de si grands services rendus à sa patrie, la position de Louis XVIII devenait d'autant plus critique que de sourds mécontentements fermentaient déjà, que bientôt ils allaient éclater, et qu'on l'avait mis dans l'impossibilité de les réprimer. Mais avant de tracer un pareil tableau,

jetons les yeux sur la restauration des Bourbons d'Espagne, comme sur l'un des traits les plus remarquables, quoique les moins connus, de l'histoire de cette époque; événement qui, plus tard, devait influer sur les intérêts politiques de tous les États européens.

Quoique les cortès constituantes eussent tenté de persuader à l'Espagne que leur œuvre n'était qu'un retour à ses anciennes lois, le public n'y fut point trompé. Toutefois, ceux qui depuis sept ans exerçaient le pouvoir suprême ne voulaient point s'en dessaisir; aussi refusèrent-ils de ratifier le traité de Valençay, en s'appuyant d'un décret du 1er janvier 1811. On ne saurait les en blâmer; car ce traité, totalement inexécutable, était inadmissible dans ses principales dispositions, et il tomba de fait par la chute de Napoléon. Cependant les cortès constituantes n'avaient aucun droit de régler la marche du roi et de lui interdire tout acte d'autorité jusqu'à ce qu'il eût juré *dans leur sein* une constitution faite en son nom, mais sans sa participation. Cependant Ferdinand VII, ayant avec peine obtenu la permission de rentrer dans son royaume, était parti pour s'y rendre, après avoir exprimé à madame de Talleyrand sa vive reconnaissance (1) pour ses attentions délicates et sa généreuse amitié.

Les cortès, par un décret du 2 février 1814, prescrivirent au roi de se rendre *en droite ligne*

(1) Extrait du journal de Ferdinand VII.

à Madrid, ne voulant le reconnaître qu'après l'acceptation de la constitution. Il avait pris cependant une autre route que celle tracée dans ce décret qu'il ne connaissait pas, et il écrivit de Gironne, le 20 mars, qu'il allait prendre une *connaissance exacte des documents* qui lui étaient remis; puis il se rendit à Valence, ayant, sur toute la route, vu le peuple briser la pierre de la constitution, et entendu de toutes parts vociférer contre les cortès et les lois émanées d'elles. Une foule d'adresses, dans le même sens, lui arrivaient des provinces et des armées. Enfin, soixante-sept membres des cortès lui firent parvenir un mémoire où ils l'invitaient à ne point accepter l'acte constitutionnel. Il demeura dans l'hésitation durant six semaines, sans exercer aucun acte de souveraineté. Devait-il satisfaire les vœux d'une poignée d'ambitieux, ou céder aux vœux unanimes de la nation? Ferdinand prit le second de ces deux partis, et publia le 4 mai une proclamation dans laquelle, après avoir démontré l'illégalité de tout ce qui avait été fait, après avoir déclaré son intention d'assembler de légitimes cortès et d'assurer au peuple *la liberté et la sûreté individuelle*, ainsi que d'établir un ordre régulier dans les finances et de maintenir le respect dû à la *religion*, il déclara, sur l'avis de *personnes recommandables*, et vu *l'extrême répugnance des Espagnols à accepter la constitution*, cette constitution et ses *effets nuls; coupables de lèze-majesté*, et conséquemment *punissables de mort*, ceux qui *chercheraient à la soutenir*. Henri Wel-

lesley, ministre britannique, tout en approuvant la décision du roi, obtint cependant de lui que nul ne serait conduit au supplice. Quant à la proclamation, publiée à Madrid le 11 mai, elle y fut accueillie avec une ivresse qui se manifesta par la décapitation de la statue de la liberté et par des cris de rage contre les ennemis du roi, dont, à son arrivée, le 14, la voiture fut traînée par le peuple depuis Aranjuez jusqu'à sa capitale. Plusieurs villes, et entre autres Séville, suivirent cet exemple. Personne ne périt, mais beaucoup furent ou incarcérés ou exilés. Ferdinand, touché du sort de ses parents, assura une pension de douze millions de réaux à son père et de huit millions à sa mère. Quant à son expédition contre l'Amérique espagnole, il fut poussé par le commerce de Cadix, et peut-être eût-elle réussi, sous les ordres de Morillo, digne antagoniste du noble républicain Bolivar, sans des événements qui sortent du cadre de ces mémoires. Retournons donc vers la France, dont l'esprit inquiet et la propagandiste influence n'avaient sans doute pas été assez judicieusement appréciés par la diplomatie européenne.

Examiner ici la position dans laquelle Louis XVIII était placé est d'autant plus nécessaire que, sans la bien connaître, on ne saisirait point le fil des événements qui allaient avoir lieu. Ce prince, regardé à Versailles comme philosophe, qui par son vote à l'assemblée des notables féconda les germes d'une révolution qui le proscrivit, et qui fut ensuite longtemps étranger à la France, la retrouvait chan-

gée d'opinions, de mœurs et d'intérêts tant publics que particuliers. Les classes turbulentes n'y étaient plus disciplinées par des corporations, ni les moyennes vouées à des occupations paisibles; les classes élevées avaient cessé d'être destinées presque exclusivement au service de l'État. Plus d'union, plus de hiérarchie sociale. La royauté, veuve de ces sentiments qui rendaient jadis le trône imposant, cher et sacré, mais dont le nom encore leurrait les esprits irréfléchis, n'était devenue qu'une médaille usée, image trompeuse des temps passés, et qui ne pouvait plus avoir cours que sous l'empreinte d'un coin nouveau. Louis XVIII le sentait, mais peut être pas assez; car, prenant la forme pour le fonds de la monarchie qu'il gouvernait, et abusé par un dicton répété sans cesse sur l'importance de l'étiquette, il ressuscita ces niaiseries de palais qui furent pour Napoléon une tache que sa gloire effaçait, niaiseries que regardent comme si importantes les admirateurs intéressés du valetage.

L'histoire, qui ne cache rien, doit dire que Louis XVIII eut le ridicule de trop parler de Henri IV, auquel il ressemblait si peu; de s'entourer de favoris qui ne le valaient pas et qu'il accablait de faveurs. Il était loin de posséder le seul lustre que les Français prisassent à cette époque, et qui, en flattant leur vanité, les porte à pardonner jusqu'aux vices de leurs souverains. Il ne sentait pas assez qu'une nation, vouée un quart de siècle à la guerre qui ruine les États, ne suppor-

terait pas facilement une paix qui les restaure. En vain, pour plaire à la révolution et à ceux dont elle avait fait la fortune, reçut-il ses ministres des mains du gouvernement provisoire, et en choisit-il lui-même au sein des serviteurs de l'Empire. En vain confia-t-il la presque totalité des divisions militaires et presque tous les commandements particuliers à des hommes qui furent longtemps dévoués à Napoléon (1). En vain toléra-t-il ces ridicules déversés sur la foule de ceux qui, voulant exploiter la restauration à leur profit, se faisaient un titre de leur inactivité même. En vain fit-il mettre en jugement deux écrivains qui réclamaient vivement en faveur des émigrés (2), et repoussa-t-il longtemps leurs demandes d'avancement militaire (3). Rien n'était changé; lois, tribunaux, administration, division territoriale, commandements militaires, tout restait comme la révolution l'avait fait;

(1) Voyez l'*Almanach Royal* de 1814 et 1815.

(2) Dard et Falconet.

(3) Ce fut seulement par une décision du 23 septembre 1814 que le roi, partageant les émigrés en trois classes, la première formée de ceux qui étaient rentrés sans ses ordres, qui n'avait droit à aucune faveur; la deuxième de ceux qui étaient restés au service de Sa Majesté; la troisième de ceux qui étaient revenus avec lui, et il accordait à ceux-ci un grade supérieur à celui dans lequel ils avaient servi au moins dix ans, et à qui il devait être délivré des brevets honorifiques; mais la commission chargée de ce travail ne fut instituée que par un règlement en date du 30 mars 1816.

c'était l'Empire perfectionné ou conservé, moins la cocarde, dite exclusivement nationale, comme si celle de vingt-cinq ans, toute parée qu'elle fût par des victoires, était plus nationale que les couleurs datant de plusieurs siècles que portèrent François Ier et Henri IV; sous lesquelles, à Bouvines et à Denain, fut sauvée cette France qui avait été si compromise sous celles que l'on quittait.

Ne pouvant attaquer Louis XVIII sur des faits, on lui supposait des intentions menaçantes et que ses actes mêmes démentaient; c'était de vouloir enchaîner la presse, quand seul il l'avait rendue libre; restituer ses biens au clergé, quand il provoquait la vente de ses bois. On parlait de féodalité, de dîmes; que sais-je encore? Tous les rêves de la haine dépréciatrice devinrent la religion politique d'une foule de niais. Non content d'exagérer les ridicules que le roi pouvait avoir, on lui en donnait qu'il n'avait point. Tout déplaisait, jusqu'à la dignité qu'il fit succéder à l'éclat d'une gloire éclipsée. Il avait écarté des régicides, changé quelques magistrats, et ces hommes osaient crier, comme si la promesse de consacrer ce qui était avait fait de leurs emplois des propriétés incommutables. Carnot, qui n'eut peut-être pas positivement l'intention de renverser la monarchie, soit terreur personnelle exagérée, en se reployant sur sa propre vie, soit qu'il crût qu'on pouvait gouverner durant la paix par des lois seulement écrites un peuple dont Napoléon avait comprimé les passions révolutionnaires sans les détruire, et fait des valets

de ceux qui, après lui, cherchèrent à devenir des maîtres, Carnot, disons-nous, effraya les imaginations débiles par un mémoire imprimé où le régicide était justifié, lui qui dans ce même mémoire disait que la *révolution* avait été *un despotisme constant.* Il n'y eut pas jusqu'à l'infâme Méhée qui osa déclamer contre un régime assez doux pour le laisser paisiblement vautrer dans la fange sanglante dont il s'était souillé, et cela parce qu'on soumettait à l'examen d'une commission choisie dans les sommités littéraires les écrits de moins de trente feuilles, ce qu'une loi constitutionnellement passée dans les deux chambres avait établi. Enfin la presse se plaignait librement de l'esclavage de la presse ; elle frondait sans pudeur la loi même qui sert de base à la société civile, cette légitimité héréditaire à laquelle on prétendait opposer celle de Napoléon; légitimité réelle, fondée, non sur une élection dont nous avons démontré les vices, mais sur son génie, son caractère, ses succès, sur le bien qu'il fit à la France ; légitimité transitoire cependant, et qui devait cesser dès que ces choses eurent irrévocablement disparu.

On reprochait à Louis XVIII d'avoir rétabli la noblesse qui l'était depuis dix ans, et ce en quoi il n'avait fait que copier un article de la constitution du sénat. Puis, qu'était-ce qu'une foule de titres au pillage? La noblesse n'est honorable que par les devoirs qu'elle impose, n'est réelle que par des souvenirs que l'autorité ne peut ni créer ni détruire. Mais la noblesse qui par son ancienneté est

inaccessible à l'ambition de tous était l'objet d'une inextinguible jalousie, tandis que celle dont l'origine était nouvelle ne blessait pas les susceptibilités populaires; fruit d'une révolution démocratique, celle-ci était légalité en parure ou en masque; et ce rien que l'amour-propre croyait être quelque chose, loin de se lier au passé le haïssait, et ruinait ainsi pour lui-même toute tendance à un avenir. On reprochait encore à ce prince d'avoir *octroyé* la charte. Peut-être eût-il mieux valu la faire entièrement dériver des anciennes lois françaises et lui donner ainsi un vernis d'antiquité; mais l'*octroi* est un acte irrévocable de sa nature, en droit politique comme en droit civil; caractère de stabilité que n'eut jamais une législation décrétée. On eût voulu qu'il la soumît au vote universel, niaise charlatanerie dont Napoléon lui-même se riait, tout en fondant sur elle une légitimité qui était d'une bien plus noble espèce et d'un ordre infiniment plus élevé. Enfin, plus chatouilleux à cet égard que les Anglais, lors de la restauration de Charles II, les Français furent choqués de la date de la dix-neuvième année du règne de celui qui arrivait, comme si cela ne résultait pas du droit héréditaire, nouveau principe de stabilité que Louis XVIII prétendait ne pas abjurer. Tout cela n'était au fond que de vaines chicanes, mais les dangers du trône résultaient des dispositions mêmes de la charte et de l'esprit de l'armée.

Cette charte, rédigée à la hâte, et faible contre-épreuve de l'institution anglaise, dont elle n'avait

ni les racines profondes ni les solides appuis, était d'ailleurs formée d'éléments mobiles et posée sur un sol sans consistance. Il y a plus, la constitution anglaise, vu l'influence de la trésorerie et des grands propriétaires sur la nomination des membres de la chambre des communes, présentait un tout, fruit de l'amalgame de ses parties constitutives. La charte, au contraire, mettait en présence trois pouvoirs rivaux dont le pouvoir démocratique était le plus fort, et le pouvoir monarchique le plus faible, sans que le pouvoir intermédiaire pût s'interposer avec espoir de succès ; enfin, le refus légal de l'impôt, attribué en France à la chambre inférieure, la rend arbitre du sort de l'État. Ce droit, au contraire, n'est nullement dangereux dans le parlement britannique, dont la composition nécessaire en annihile tellement l'action qu'au moment où Fox en menaça le ministère, Pitt se contenta de lui dire : *Osez !* Or la charte ne donnait au roi d'autre moyen de résistance légale que l'article 14, arme fragile, qui ne lui eût procuré ni impôt ni majorité moins hostile. Sa seule ressource ne pouvait donc consister que dans la distribution des places ou dans l'emploi de l'or, en sacrifiant ainsi l'administration à des ambitieux et la fortune publique à des cupidités individuelles. Une autre ressource eût été la police, qui dégrade, soutenue de l'armée, qui opprime ; mais celle-ci lui appartenait-elle? Puis le trône était assiégé de royalistes de toutes les religions et de toutes les hérésies ; la faveur y exploitait tous les genres de bassesse, le

zèle devenait une industrie, et l'on crut à la fidélité de ceux qui venaient de trahir sans pudeur le pouvoir déchu.

Tout prospérait cependant; pour la première fois il avait été donné un exposé vrai des finances de l'État, et il en résultait la renaissance du crédit. Mais les généraux étaient déjà fatigués du repos qu'ils avaient ardemment désiré, comme les officiers en activité l'étaient d'un séjour de garnison, sans l'espoir d'un prompt avancement, et les officiers en retraite d'une inactivité qui ruinait leur fortune militaire; tous faisaient un crime à la restauration de cet état de choses, qui fut arrivé sous Napoléon à la paix, s'il eût pu ou voulu y réfugier son pouvoir. Enfin, la portion des soldats qui avaient échappé aux désastres de la guerre, oubliant des maux sans nombre pour se repaître d'une immortelle gloire, et se faisant un dieu de celui qui les immolait, répétaient avec regret, invoquaient avec espoir le nom du grand capitaine dont ils s'identifiaient le génie. Il n'y avait pas jusqu'aux prisonniers abandonnés par lui sur les pontons anglais ou laissés dans les neiges de la Russie, qui, rendus à leur patrie par la restauration, ne déblatérassent contre elle; tous, et de toutes parts, oubliaient combien la brillante destinée de Napoléon avait pesé sur la leur. Tous les germes d'une conspiration militaire étaient donc palpitants. Au sein de tant d'aberrations morales, comment asseoir un ordre stable et utile? La politique est une science pratique à éléments mobiles,

mais encore faut-il à son action une base fixe; la plus solide de toutes est un gouvernement antique, héréditaire, respecté, car lui seul a ses traditions directrices, des conceptions vastes, des idées d'avenir, choses totalement étrangères à toute administration incertaine. servie par des intérêts divergents et purement individuels. Comment Louis XVIII eût-il marché d'un pas ferme en dépit de tant d'obstacles et louvoyé avec succès entre tant d'écueils.

Tandis qu'en France on dormait paisiblement sur le cratère d'un volcan, l'Europe, satisfaite de ses triomphes, cherchait à les réaliser par des arrangements favorables aux vues ambitieuses des grandes puissances. Hambourg était la dernière des places évacuées par les troupes françaises, qui, par l'héroïque défense de plusieurs autres, avaient retardé les triomphes des alliés. Cette importante ville anséatique les vit partir le 30 mai, jour où fut signé à Paris le traité qui fut un objet de blâme en France, mais bien plus encore en Allemagne. Dans ce dernier pays, si longtemps opprimé par Napoléon, on aurait voulu que les tributs énormes, imposés durant les triomphes de la France, fussent restitués par elle au jour de sa défaite; on espérait aussi que l'Alsace au moins serait détachée du territoire français, pour être rendue au corps germanique. *Cette province,* disait-on dans plusieurs pamphlets, *est un genou à l'aide duquel la France pèse sur l'Allemagne, à qui elle fut ravie,* et l'on trouvait que l'empereur Alexandre avait sacrifié la justice à la générosité.

Cette exaspération populaire se faisait principalement remarquer à Berlin ; mais le roi, plus modéré que ses sujets, chercha et parvint à y apaiser les esprits, répandit ses bienfaits sur l'armée, conféra des titres et des décorations à ceux qui l'avaient le mieux servi ; et le baron de Hardenberg, élevé au rang de prince, eut la direction absolue des affaires étrangères. Plusieurs établissements utiles furent créés, et c'est dans ces soins bienfaisants que Frédéric-Guillaume occupa les premiers loisirs de la paix. Il avait séjourné trois semaines en Angleterre, passé par la France, visité Neuchâtel qui venait de lui être rendue, et fait le 7 juillet son entrée à Berlin, où des fêtes brillantes lui furent données au sein de l'ivresse générale que produisait son retour. Parmi les travaux réparateurs qui l'occupèrent alors, nous devons noter la refonte du ministère, accueillie de tous avec faveur, et un ordre nouveau établi dans le militaire par le général Boyen, ministre de ce département. A cet effet, la force publique, au recrutement de laquelle tout citoyen âgé de vingt ans était appelé, se divisait en quatre catégories : l'armée permanente, le premier ban, le second ban et la levée en masse. Les soldats devaient servir trois ans en temps de paix, cinq durant la guerre ; la nation entière devenait ainsi militaire, et l'armée purement nationale. On vit aussi avec plaisir la création d'un nouvel ordre sous la dénomination de l'*ordre de Louise,* tant le nom et le souvenir de cette princesse étaient chers au peuple prussien. Enfin, la paix avec le Dane-

mark avait été signée le 25 août par le chancelier d'État pour la Prusse, et par son fils pour l'autre partie contractante; quant à celle de la Russie avec ce même État, elle l'était depuis le 8 février.

L'affaire de la Norwége venait aussi d'être terminée. Nous avons vu Bernadotte quitter Paris pour se rendre en Suède; or, tandis qu'il négociait pour faire exécuter le traité de Kiel, et que l'Angleterre se montrait favorable à ses vues, loin de courber sa politique devant les sourdes intrigues d'une autre des grandes puissances engagée publiquement avec la Suède et secrètement avec le Danemark, nonobstant les menées de cette puissance qui voulait, sans se compromettre, empêcher l'accroissement d'importance d'un prince que sa conduite en 1813 et en 1814 lui avait rendu suspect (menées dont nous pourrions dévoiler la marche et nommer les agents, si des réserves de convenance ne nous commandaient un silence respectueux); en dépit de ces choses, disons-nous, Bernadotte, fort de la protection de la Grande-Bretagne, et certain de n'éprouver aucun obstacle patent de la part de tout autre État européen, se hâta de marcher vers la Norwége. Cette guerre, précédée de proclamations où il accusait l'étranger de la lui susciter, commencée le 30 juillet 1814, se termina le 14 août par la convention de Moss, qui soumit les Norwégiens au sceptre suédois.

Tout semblait donc pacifié; toutefois les ambitions ne l'étaient pas, et les esprits l'étaient encore moins. Il y avait eu à Paris des rixes entre les

soldats français et autrichiens ; on les apaisa ; mais les dissensions nées de puissance à puissance lors du succès de leurs armes devenaient plus difficiles à concilier. Les deux questions de la Saxe et de la Pologne en furent le double objet. Dès le congrès de Châtillon, et quand le sort de la guerre était encore incertain, l'empereur de Russie, parlant à sir Charles Stewart des sacrifices qu'il avait faits et faisait encore aux intérêts de la cause commune, se disait décidé à « employer tout son pouvoir pour » donner à la Pologne une constitution qui assurât » le bonheur d'un si grand peuple ; que l'abandon » de sept millions de ses sujets, s'il cédait ses pro- » vinces polonaises sans équivalent, lui enlèverait » plus que ne vaudrait la couronne impériale ; » mais que la réunion de ces provinces avec le » duché de Varsovie sous un roi et une constitu- » tion telle que la Russie la donnerait, pourrait » produire les effets les plus heureux. » Il prétendait, et sir Stewart en doutait, que M. de Metternich n'y mettrait aucun obstacle. Aux objections du ministre britannique, fondées sur l'opposition des cours alliées à son projet, Alexandre ne répondit que par la faculté qu'il avait de décider la question au moyen de l'occupation militaire du grand-duché. Sa ferme détermination à cet égard était donc bien connue déjà ; aussi, après la capitulation de Paris et la décision relative à la maison de France, acte dans lequel il parut être le seul arbitre de la paix, époque où l'influence précédente si puissante de l'Angleterre fléchissait devant la sienne ; après,

disons-nous, ces événements remarquables, Alexandre accueillit les Polonais avec une faveur aussi politique que généreuse, leur fit payer par le gouvernement français leur arriéré de solde, les mit sous le commandement du grand-duc Constantin, les autorisa tous à rentrer dans leur patrie, et à quitter même son service, si cela leur convenait, conservant d'ailleurs à tous les grades qu'ils avaient acquis en combattant contre lui. Dombrowsky fut chargé d'aller annoncer les bienfaits de l'empereur à Varsovie, où il arriva le 7 juin, tandis que l'armée polonaise, conduite par Krazinsky, se rendait en Pologne, et se montrait toute dévouée au tzar. Ces choses n'avaient pas eu lieu sans qu'elles causassent à l'Autriche de vives inquiétudes, sans qu'il y eût à cet égard des pourparlers assez vifs, et que l'on eût même été déjà sur le point de se brouiller. Tel est l'effet des coalitions des grandes puissances, lien fragile dans deux circonstances opposées, soit lors d'un échec, soit lors d'un succès commun. Le lien de celle de 1813 et 1814 avait été la peur inspirée par l'ambition d'un capitaine du premier ordre; on le croyait disparu de la scène politique; cette terreur avait cessé, et une rupture aurait peut-être éclaté, si la prise de possession du royaume lombard et l'expectative des légations pontificales n'eussent apaisé l'inextinguible soif de l'Autriche.

Alexandre, après avoir visité à Londres et à Paris tout ce qui méritait d'y attirer ses regards, après s'être vu, pour un moment, l'idole des Pari-

siens et des Anglais ; après avoir recueilli sur son passage en Allemagne les hommages les plus flatteurs, se rendit dans sa capitale. Instruit d'avance qu'on lui préparait à Saint-Pétersbourg une entrée triomphale, que le saint synode lui destinait le surnom de *Béni*, qu'on voulait élever un monument à sa gloire, et qu'une députation du sénat venait à sa rencontre pour cet objet, il écrivit au général gouverneur Wiazmitinoff pour défendre ces apprêts, se refusant à toutes démonstrations de cette espèce ; et son ukase était ainsi terminé : « Je démentirais mes propres principes en donnant » à mes fidèles sujets un exemple contraire aux » sentiments de modération que je m'efforce de » leur inspirer. Élevez pour moi un monument » éternel dans vos cœurs, comme il en est pour » vous dans le mien. Puisse mon peuple me bénir » comme je le bénis ; puisse la Russie être heureuse » comme je le désire, et puisse la divine Providence » veiller sans cesse et sur elle et sur moi ! » Il s'occupa d'établissements utiles, surtout relativement à la religion ; il récompensa ceux de ses sujets de toutes les classes qui avaient montré tant de zèle pour la défense de l'État. En traversant la Pologne pour se rendre au congrès de Vienne, il dit à ceux qui l'approchèrent que, la guerre étant terminée, il pourrait enfin réaliser ses projets relativement à la nation polonaise ; que les intentions qu'il n'avait jamais cessé de manifester étaient toujours les mêmes ; *confiance et patience*, répétait-il à tous, et l'espoir de tous y répondit. Il prévoyait cepen-

dant des obstacles, mais sans pouvoir les vaincre, et c'était dans cette vue qu'il se rendait au congrès, dont les altercations qui avaient eu lieu à Paris étaient un funeste préliminaire. Il y arriva, ainsi que Frédéric-Guillaume, le 25 septembre. Les ministres des différentes cours s'y étaient rendus de toutes parts, et entre autres, vers la fin du même mois, le prince de Talleyrand, accompagné du duc de Dalberg, des comtes de Latour-du-Pin et de Noailles, et de M. de La Bénardière.

L'ouverture de ce congrès, où devait être décidé le sort du corps politique européen, avait été fixée par le traité du 30 mai à un terme de deux mois; des circonstances imprévues en retardèrent la réunion, qui se composait, outre les souverains, suprêmes directeurs de sa marche, et les ministres des cours du second ordre, de lord Castlereagh, du prince de Metternich, du comte de Nesselrode, du prince d'Hardenberg, pour les quatre cours alliées, et du prince de Talleyrand pour la France. Deux choses sont à considérer dans l'ensemble de ce congrès, et ce qu'on voulait faire et ce qu'on fit; car quant à ce qu'on aurait dû faire, ce n'est qu'une question spéculative que chacun décide à son gré, qu'on soit ou non éclairé ou mystifié par l'expérience, effet des événements plus ou moins faciles à prévoir. Une autre chose y est encore à remarquer; c'est la conduite que tinrent les négociateurs avant ou après l'époque du 12 mars 1815, ce qui sépare ses opérations en deux parties distinctes. Occupons-nous d'abord de la première période.

Une question préliminaire, relative au rang des divers États, fut, à la voix de l'empereur Alexandre, décidée par le choix de l'ordre alphabétique. Une autre, également préjudicielle, était relative à la réalisation des stipulations du traité de Chaumont, renouvelées à Londres. Les quatre puissances alliées, qui seules l'avaient signé, voulaient aussi agiter seules les questions qui en résultaient, en écartant de leurs délibérations sur cet objet la France, que pourtant sa position à cet égard rendait seule absolument impartiale, car elle n'avait rien à y gagner et plus rien à y perdre. Les ministres des quatre grandes puissances avaient donc commencé leurs conférences le 17 septembre, et ils arrêtèrent : 1° qu'ils feraient la distribution des territoires enlevés à la France ou à ses alliés; 2° qu'après *un parfait accord* à ce sujet ils entreraient en conférence avec les plénipotentiaires de France et d'Espagne, trouvant des inconvénients à discuter chaque question avec un ministre qui *favoriserait ou contrarierait tel ou tel souverain d'après ses vues particulières*, ce qui inviterait *les petits princes d'Allemagne à recommencer ces manéges d'intrigue* qui produisirent *les malheurs des dernières années*. A ce protocole du 22, dont lord Castelreagh n'avait pas adopté les principes, les ministres de France et d'Espagne opposèrent que la qualification de *puissances alliées* avait cessé à la signature du traité de Paris, et exprimèrent au prince de Metternich leur dissentiment sur cette forme. L'ouverture du congrès fut donc

retardée selon le vœu des co-signataires du traité du 30 mai, qui conclurent, le 8 octobre, que « la » réunion générale serait suspendue jusqu'à l'é- » poque où les questions seraient parvenues à un » degré suffisant de maturité par des communica- » tions confidentielles entre les plénipotentiaires » de toutes les puissances; » et ils ajournèrent l'ouverture du congrès au 1er novembre. La position de trois de ces quatre puissances était embarrassante, car elles voulaient concilier deux choses contradictoires : le maintien du principe de la légitimité et la réalisation de leurs vœux qui la violaient; car tout en professant une doctrine politique appui de leur propre puissance, la Russie convoitait la Pologne, la Prusse le royaume de Saxe, l'Autriche la domination d'une grande partie de l'Italie, et ces trois puissances occupaient déjà presque tous les territoires objets de leur convoitise. Quant aux formes à suivre dans les travaux du congrès, M. de Talleyrand avait obtenu, dès le 5 octobre, des ministres signataires, que le comité chargé de soumettre au congrès les questions à y débattre se composerait des plénipotentiaires des huit grandes puissances, et nommerait des comités qui prépareraient les travaux. Le congrès, assemblé le 1er novembre, après avoir porté le prince de Metternich à la présidence, adopta, le 2, ce mode de commission des huit, c'est-à-dire l'adjonction, aux quatre premiers plénipotentiaires, de ceux de France, d'Espagne, de Portugal et de Suède. L'on enregistra, à la suite des pouvoirs de ces minis-

tres, ceux des agents diplomatiques des cours d'un ordre inférieur, sans en excepter ceux des rois de Saxe et de Naples (Murat), de la république de Gênes, des Pays-Bas, de la Suisse, du corps germanique, de la Sicile. Le cardinal Gonsalvi, repoussé d'abord ,. mais personnellement soutenu par le prince régent d'Angleterre, parvint à être admis. C'était par têtes d'hommes qu'on devait calculer la division des populations cédées par la France ou conquises sur ses alliés, et la masse en montait à trente et un millions six cent quatre-vingt-onze mille deux cent quarante-sept. Plusieurs des territoires habités par ces populations rentraient à leurs souverains légitimes. Mais on réunissait la Belgique à la Hollande, la Norwége à la Suède, le Hanovre, devenu monarchie, demeurait au roi d'Angleterre; la Lombardie rentrait sous le sceptre autrichien; la Savoie sous celui du roi de Sardaigne. L'empereur Alexandre voulait conserver la Pologne, qu'il occupait déjà, et la Prusse obtenir la Saxe, qui lui était promise par le tzar. C'étaient là les plus puissants obstacles à une parfaite union entre les puissances. Alexandre parlait impérieusement des indemnités auxquelles il prétendait. La Prusse et l'Autriche, intimidées, avaient poussé la condescendance à son égard au point de lui faire la promesse de consentir, dans le congrès, à ce qu'il portât sa frontière jusqu'à Kalisch, ce qui l'eût considérablement rapprochée de Berlin, de Vienne, du Rhin, et eût acquis au souverain russe une influence prépondérante sur le corps germanique. Mais quand cette

même question fut agitée au sein du congrès, les craintes se reveillèrent, les dissentiments recommencèrent. Cette extension de la Russie pouvait affrayer l'Autriche et mécontenter la Prusse; car l'une voulait conserver Cracovie et Zamosk, l'autre la forteresse de Thorn ; et Alexandre, de son côté, voulait posséder ces trois villes, ce qui faisait entièrement renaître le royaume de Pologne. Le tzar appuyait ses prétentions de la menace de quatre cent quatre-vingt mille hommes prêts à marcher; puis il occupait et gouvernait déjà le grand-duché de Varsovie, qu'il eût été difficile de lui enlever, et la remise de ces trois places devenait insignifiante lors d'un consentement nécessaire à une immense cession de territoire. Enfin la politique à longue vue devait considérer que la Pologne, recréée dans son ensemble, comme le tzar paraissait en concevoir l'idée, deviendrait tôt ou tard une plaie pour la Russie, et présenterait à l'Autriche l'expectative d'une alliance intime et alors naturelle avec la Prusse. Le cabinet britannique ne porta pas ses vues plus loin que ne le faisait celui de Vienne; M. de Talleyrand ne sentit pas les futurs avantages de ce projet qui, en recréant l'État dont la France regrettait la destruction, en préparait l'émancipation; il ne sentit pas surtout qu'il était alors dans les intérêts de son gouvernement de demeurer uni à l'empereur Alexandre, que très-impolitiquement il irrita, tandis que l'union des deux puissances, commandée par leur situation, eût été cimentée par leurs intérêts réciproques.

La question de la Pologne conduisait à celle de la cession du royaume de Saxe à la Prusse comme accroissement de son territoire et dédommagement de ses pertes en Pologne. Le cabinet de Berlin voyait sans inquiétude l'Autriche occuper la Lombardie, le Tyrol, l'Illyrie, et sans jalousie la Bavière entrer en possession du grand-duché de Wurtzbourg et de la principauté d'Aschaffenbourg. Mais la perte de la Prusse méridionale au profit de la Russie exigeait de riches indemnités, et la Saxe, dont le roi pouvait être légalement dépossédé, conformément aux dispositions arrêtées précédemment par les alliés, était le seul territoire à la convenance de Frédéric-Guillaume, et qui pût satisfaire ses vues particulières. Recréer la Prusse et la rendre puissante était d'ailleurs d'un intérêt général pour l'établissement en Europe d'une balance politique, et l'accession de la Russie rendait cette mesure plus que jamais nécessaire. Le bruit de cette cession avait déjà couru ; la Saxe, attachée à son roi, s'en était vivement alarmée, elle était combattue à Dresde par nombre de pamphlets, et les principaux militaires saxons réclamèrent l'intégrité de leur pays, disant qu'en passant aux alliés ou en les servant, leur intention n'avait été que de servir les vrais intérêts de leur souverain. Le prince Volkonsky-Repnin, gouverneur de la Saxe, repoussa ces demandes, fit enfermer dans les forteresses de Torgau et Wittemberg ceux qui les avaient signées le 18 septembre, et le prince de Hardenberg, par ses lettres des 9 et 10 octobre,

adressées à lord Castlereagh et au prince de Metternich, leur demanda la cession de toute la Saxe et sa préalable occupation, tant comme sûreté des frontières de la Prusse que comme dédommagement des pertes qu'elle faisait. Castlereagh lui répondit le 11 que « si l'*annexion* de la Saxe à la » Prusse s'accordait avec le salut de l'Europe, il » garantissait le consentement de l'Angleterre, » quoique la ruine d'une aussi ancienne maison le » pénétrât de douleur; mais que si les princes al- » lemands, après avoir failli, avaient réparé leur » faute par des services subséquents, il n'en était » pas de même du roi de Saxe; que sa déclaration » devait cependant être regardée comme nulle, dans » le cas où la Saxe serait sacrifiée aux prétentions » de la Russie et non aux intérêts de l'Europe. » M. de Metternich ne répondit que le 22 octobre; après des vœux pour l'agrandissement de la Prusse, il dit au prince de Hardenberg « qu'en faisant ab- » straction des liens de famille existant entre les » maisons d'Autriche et de Saxe, son souverain ne » pouvait approuver l'*annexion* des États saxons » *en entier* à la couronne prussienne, source éter- » nelle de méfiance entre les deux puissances ainsi » rapprochées; que si néanmoins la force des cir- » constances l'exigeait, il serait nécessaire qu'on » prît des arrangements sur la fixation des fron- » tières, la fortification des places et les relations » commerciales, ainsi que sur la ligne de défense » de l'Allemagne méridionale; que Sa Majesté ferait » connaître ses vues relativement à la forteresse de

» Mayence; mais que, tout considéré, le roi recon-
» naîtrait qu'il convenait de laisser à l'ancienne
» maison une partie de son royaume. Le prince de Talleyrand, dès le 2 novembre, soutenait les intérêts du roi de Saxe, en disant « qu'il n'avait été ni
» accusé ni interrogé; qu'il n'existait aucun tribu-
» nal compétent pour le juger; que la Saxe deman-
» dait son retour; que l'Allemagne réclamait l'in-
» tégrité des droits de tous, compromis par le
» sacrifice de la Saxe; que le feu couvait sous la
» cendre, et que, s'il éclatait, la France ne pour-
» rait en demeurer spectatrice oisive; que si l'*an-*
» *nexion* demandée s'effectuait, on verrait renaître
» la rivalité de la Prusse et de l'Autriche, ce qui
» compromettrait la tranquillité de l'Europe. » Les publicistes allemands se prononcèrent pour la plupart dans le même sens que le négociateur français. Le roi Frédéric-Auguste, retenu alors à Friedrichofeld, protesta le 4 novembre contre l'occupation de la Saxe, déclarant « que la position de son pays
» l'avait seule empêché de se prononcer contre la
» France, et le but de la guerre ayant été le main-
» tien des trônes légitimes, il avait dû s'attendre à
» la restitution de l'héritage de ses ancêtres; en
» conséquence, il protestait contre la prise de pos-
» session de ses États, qu'en aucun temps il ne
» consentirait à céder ou à échanger. » Le plénipotentiaire saxon présentait et défendait cette protestation dans le sein du congrès, et le duc de Saxe-Cobourg soutenait les intérêts du chef de sa maison, dans sa lettre à lord Castlereagh, en date

du 14 novembre. Il y exposait que, par la destruction du royaume de Saxe, la Prusse et l'Autriche se trouveraient dans une *situation hostile;* que la Russie et la Prusse étant intimement liées, la première de ces puissances appuyerait les vues d'agrandissement de la seconde en Allemagne, tandis que la seconde appuyerait les vues d'agrandissement de la Russie du côté de la Turquie, et qu'on verrait « l'Allemagne détruite, l'Empire ottoman renversé, » et la paix de l'Europe ébranlée. »

Cependant le prince Repnin, sur un ordre reçu le 6 novembre du baron de Stein, ancien ministre prussien, et alors ministre russe, remettait l'administration de la Saxe à Vonder-Reck et au général Gaudi, chargé par Frédéric-Guillaume de la recevoir. C'était l'effet d'une convention secrète entre la Prusse et la Russie, convention qui préjugeait ce que le congrès n'avait pas encore décidé. L'Allemagne entière en murmura; l'Autriche particulièrement voyait avec inquiétude que la frontière prussienne longerait la sienne, de la Silésie à la Bohême, et que la frontière russe la prolongerait, par son alliance intime, de la Silésie jusqu'aux États ottomans; elle menaça donc *à son tour*. Pour l'apaiser, le prince de Hardenberg obtint de l'empereur Alexandre une déclaration portant « qu'en » rétablissant la Pologne sous un sceptre russe, il » avait résolu d'incorporer à son Empire les villes » de Cracovie et de Thorn; mais les craintes inspi- » rées par ce dessein le faisaient y renoncer, à con- » dition que ces deux villes jouiraient de la même

» indépendance que les villes anséatiques sous la » protection des alliés, à condition en outre que » la Prusse obtint la Saxe entière, et que Mayence » devint une forteresse de ses confédérations ger- » maniques. » Les deux questions de Pologne et de Saxe se trouvaient intimement liées et ouvertement exposées. Le prince de Hardenberg, pour faire valoir la déclaration du tzar, proposait le 2 décembre de rendre inoffensive la position de Thorn et de Dantzick en en détruisant les fortifications ; d'établir sur des bases solides et des garanties la constitution future de la Pologne ; il exposait en outre que l'*annexion* de la Saxe à la Prusse n'équivaudrait pas aux accroissements qu'obtenait la Hollande par la Belgique, la Russie par le grand-duché de Varsovie, l'Autriche par le Tyrol et l'Italie, ainsi que ceux de quelques princes d'Allemagne, et notamment la Bavière. Quant au roi de Saxe, le prince de Hardenberg proposait de lui céder « les princi- » pautés de Munster et de Paderborn, où Frédéric- » Auguste régnerait, en conservant le titre de roi, » qui après lui serait remplacé par celui de grand- » duc, pour faire disparaître toute inquiétude de » la part de l'Autriche. Le roi de Prusse s'engage- » rait à ne point fortifier Dresde, et à céder à Sa » Majesté Impériale le district de Ratibor, dans la » haute Silésie, presque tous ceux de Pleb et de » Léobschutz, ainsi qu'un canton de la principauté » de Neiss. Quant à Mayence, la Bavière ayant été » trop richement pourvue par Anspach et Bayreuth » (sacrifice qui coûtait tant de regrets à la Prusse)

» pour oser prétendre à la possession de cette ville, » il entrait dans les vues de l'empereur Alexandre » de l'assigner au grand-duc de Hesse-Darmstadt, » en confiant sa défense aux alliés. » Le prince de Metternich, dans sa réponse du 10 décembre, fort de l'assentiment de la France manifesté le 8, et de l'accord secret par lequel le cabinet des Tuileries promettait de soutenir l'Autriche dans la question saxonne, à condition que la cour de Vienne lui assurerait sa médiation dans l'affaire de Naples; le prince de Metternich, disons-nous, à travers des phrases amicales pour la Prusse et des protestations d'intérêt à son égard, déclarait que l'incorporation de toute la Saxe à cette couronne était incompatible avec les principes de son gouvernement; qu'elle compromettait la frontière de Bohême; qu'elle pourrait donner naissance à des intrigues germaniques sous les auspices de la France; que les pertes de la Prusse seraient suffisamment réparées par « une portion du duché de Varsovie, la » basse Lusace, le district de Wittemberg et quel- » ques autres districts, sans que ces pays fussent » soustraits à une future union teutonique. » Le prince de Hardenberg en référa vainement aux condescendances précédentes du cabinet de Vienne, comme à la lettre ci-dessus citée de lord Castlereagh, qui en avait été blâmé par son gouvernement. Mais le prince de Metternich demeura ferme; les princes allemands s'unirent à lui par une opposition solennelle, à la tête de laquelle se placèrent les deux rois de Bavière et de Wurtemberg.

Tout présageait donc une rupture; bientôt elle menaça de devenir sanglante, car les troupes autrichiennes se concentrèrent en Moravie; la France rappela ses soldats congédiés; le grand-duc Constantin invita, le 11 décembre, les Polonais à se réunir pour la défense de leur *existence politique*, en leur faisant envisager l'espoir d'une réunion de la Pologne russe à la Pologne grand-ducale, et le comte de Nesselrode fut autorisé à déclarer au congrès que huit millions d'hommes s'armaient pour leur indépendance. Des négociations avaient eu lieu secrètement entre l'Angleterre, la France et l'Autriche, en vue de résister à l'union de la Russie et de la Prusse, que le négociateur anglais avait cherché à rompre sans pouvoir y réussir. Aussi le prince de Hardenberg, dans un écrit adressé le 16 décembre aux plénipotentiaires alliés, tout en justifiant les prétentions de sa cour et en persistant dans la demande de la Saxe tout entière, arguait de faux le calcul présenté des pertes de la Prusse. M. de Talleyrand plaida alors la cause de Frédéric-Auguste, dans une lettre du 19 décembre, qu'il communiqua le 24 à lord Castlereagh; il y abandonnait à regret les intérêts de la Pologne, qu'on ne pouvait défendre contre la Russie; mais il défendait ceux du roi de Saxe, conformément *aux deux principes de la légitimité et de l'équilibre compromis à la fois;* il y exposait qu'on pouvait dédommager la Prusse sans déposséder Frédéric-Auguste, et que les indemnités proposées pour ce prince par le cabinet prussien seraient insuffisantes. Cette vive et longue

discussion enflammait les esprits au dedans comme au dehors du congrès. Enfin, l'empereur Alexandre consentit, le 31 décembre, à céder quelques parties de la Pologne à la Prusse et à l'Autriche, à déclarer Cracovie ville libre, à donner à la Pologne, devenue russe, une constitution et toute l'étendue intérieure qu'il trouverait convenable de lui assigner, ce qui semblait devoir comprendre tout ce que son Empire avait obtenu dans les trois partages. Mais les deux cours de Vienne et de Berlin s'y opposèrent, dans la crainte que la réunion d'une aussi grande partie de l'ancien royaume de Pologne ne finît par attirer à elle les portions que ces deux États en avaient acquis. Alexandre cependant semblait insinuer indirectement aux Polonais que cette réunion aurait lieu, et ne pas trop le dissimuler, dans le sein même du congrès, ce qui resserra l'union déjà commencée entre les ministres des trois cabinets anglais, français et autrichien, quoique les deux premiers eussent dû désirer que la Russie, prise dans ses propres piéges, eût ainsi réchauffé dans son sein l'hydre qui tôt ou tard pouvait lui devenir redoutable. Mais M. de Talleyrand, toujours imbu de son faux système d'union avec le gouvernement anglais, suivit la direction imprimée par celui-ci ; il ne considéra point les avantages actuels que trouverait la France en se liant à un État avec lequel on n'avait aucun point de contact, et par conséquent nul sujet de querelle ni de rivalité commerciale ou maritime, préférablement à l'État avec lequel, toute haine populaire à part, on trouvait à chaque pas des conflits

d'intérêts et des causes de luttes industrielles et coloniales. Après avoir mécontenté la Prusse et la Russie, alliées naturelles de la France, ce ministre négocia un traité de triple alliance, dont nous allons donner la substance.

L'Autriche se souciait sans doute fort peu d'ouvrir la voie à l'invasion d'une armée française sur le territoire allemand, non plus que l'Angleterre de réveiller ainsi les passions ambitieuses de la France. Néanmoins le prince de Metternich et lord Castlereagh signèrent avec le prince de Talleyrand, le 3 janvier 1815, un traité dans lequel il fut stipulé (art. 1er), que les hautes puissances contractantes s'engageaient à agir *de concert*, et avec désintéressement, pour effectuer les arrangements pris *dans le traité de Paris*, et à se tenir toutes trois pour attaquées si les possessions de l'une d'elles l'étaient; que si (art. 2), l'une des trois se voyait menacée, les deux autres interviendraient amicalement, et qu'en cas d'efforts impuissants, chacune (art. 3) la secourrait avec un corps de cent cinquante mille hommes, dont (art. 4) cent vingt mille d'infanterie et trente mille de cavalerie, Sa Majesté britannique (art. 5) se réservant de fournir son contingent en troupes étrangères à sa solde; qu'en cas de guerre, on conviendrait amicalement (art. 6) de la nature des opérations et du choix du général en chef; que de nouveaux arrangements seraient pris (art. 7) s'il y avait nécessité de secours additionnels; et que la paix (art. 8) ne se ferait que d'un commun accord. Ce traité (art. 9) *n'annulait aucun de ceux*

qui n'y seraient pas contraires. Les hautes puissances s'engageaient (art. 10) à regarder le *traité de Paris* comme ayant force pour régler *l'étendue* de leurs *possessions respectives;* elles s'engageaient à agir à cet égard (art. 11) d'un commun accord, se réservant (art. 12) la faculté d'inviter d'autres États à s'unir à elles, et se promettant (art. 13) de repousser toute agression contre le territoire des souverains de Hanovre et des Pays-Bas. Enfin, ce traité devait être ratifié (art. 14) dans le délai de six semaines. Deux articles séparés et secrets du même jour étaient ainsi conçus : 1° les souverains de Bavière, de Wurtemberg et des Pays-Bas seront invités à accéder au traité ci-dessus; 2° les conventions de ce jour ne devront être communiquées par aucune des puissances signataires sans le consentement de toutes.

Fort de ce traité, qui ne fut jamais rendu public, mais dont les souverains contre lesquels il était conclu parvinrent cependant à obtenir la connaissance; de ce traité qui, n'améliorant en rien le sort de la France, pouvait la jeter dans une guerre coûteuse, sans résultats utiles pour elle et uniquement avantageuse à l'Autriche, son ennemie naturelle; de ce traité qui, sans nuire aux projets ambitieux de la Russie, aliénait contre le gouvernement français l'esprit de l'empereur Alexandre, le prince de Metternich répondit à l'écrit du prince d'Hardenberg que la frontière de l'Autriche, déjà compromise en Pologne par l'accroissement du territoire russe, le serait en Bohême par l'incorporation à la Prusse de

la Saxe tout entière, et fit insérer au protocole du 28 janvier 1815 une note qui expliquait le sens des articles secrets des traités de Kalisch, Reichenbach et Tœplitz; puis il démontrait qu'on pouvait indemniser la Prusse en lui cédant une population de huit cent mille âmes détachée de la Saxe. En réponse à cette note, Hardenberg produisit, le 6 février, un contre-projet dans lequel il annonçait la renonciation de la Russie à la possession de Thorn et du district de Tarnopol. Plusieurs débats eurent encore lieu, et des notes furent échangées sur cet objet entre les principales puissances, tandis que les diverses commissions s'occupaient des travaux qui leur avaient été confiés.

Le plus important de tous pour la stabilité de l'Europe était la reconstruction du corps germanique, dont les bases étaient posées par une note du prince de Metternich, du 16 octobre. Il en résultait la création d'une diète fédérale de l'Allemagne divisée en cercles, dont les chefs formeraient : 1° un conseil où l'Autriche et la Prusse auraient eu deux voix; la Bavière, le Wurtemberg, le Hanovre, chacun une, mais conservant le droit de guerre et de paix; 2° un conseil des princes et villes, revêtu de la puissance législative, mais ne pouvant ni faire la guerre ni conclure des alliances sans l'aveu de la Confédération, dont tous les États auraient une constitution. De ces sept voix dans le premier conseil directeur, quatre étaient à l'Autriche et à la Prusse, ce qui leur donnait la prépondérance dans la marche des affaires, et la présidence accordée à

la première la plaçait de nouveau à la tête du corps germanique. Cette prépondérance voulue par les deux grands États allemands, sans le concours et contre le vœu des princes souverains d'un ordre inférieur et les prétentions de la Prusse sur la Saxe, eussent fourni à un habile négociateur les moyens de raviver en Allemagne l'influence française; mais celui qui avait irrité d'utiles alliés ne sut pas assurer les droits des petits États, sacrifiés par lui à la question napolitaine, que des circonstances imprévues décidèrent; sacrifiés également par l'Angleterre, que la question belge absorbait dans l'idée de faire du Luxembourg une barrière contre la France. Il en résulta que les princes allemands se virent contraints à jouer auprès de M. de Metternich le rôle qu'on les avait vu jouer précédemment auprès de M. de Talleyrand, lors de la création de la Confédération rhénane, sollicitant de la faveur ce qu'ils auraient pu exiger de la justice. M. de Talleyrand, qui abandonnait ces petits États germaniques à la générosité des deux grandes puissances directrices, se laissait exclure de ce qui avait trait à la destinée de la Belgique et de la Suisse, quoique leurs deux territoires longeassent les frontières de France. Il ne défendit pas Gênes cédée à la Sardaigne, ni l'État pontifical, dont la Prusse, dans une de ses combinaisons politiques, eût voulu faire donner les Légations (1) à Frédéric-Auguste, pour obtenir la Saxe tout entière. Ces Légations étaient alors militaire-

(1) Bologne, Ferrare et Ravenne.

ment occupées par Joachim Murat, rêvant la domination de toute l'Italie, quand on lui disputait celle de Naples même; affaire que nous aurons plus loin à exposer dans tous ses détails. Mais nous n'entrerons ici dans aucuns relativement aux soins du congrès pour étouffer les germes de dissentiments existant alors dans la Suisse, ni au sujet de la déclaration contre la traite des noirs faite à la demande de l'Angleterre, qui, l'ayant abolie chez elle en 1807, sur la proposition de lord Granville, vingt ans après que M. Wilberforce eut commencé à tonner contre cet infâme trafic, était intéressée à la faire détruire pas toutes les puissances maritimes et coloniales, afin de favoriser la vente de ses sucres de l'Inde, en donnant un vernis d'humanité à une combinaison purement commerciale.

Cependant Hardenberg ne perdait pas de vue le principal objet de sa mission au congrès; il devait employer tous les moyens en son pouvoir pour donner à la monarchie prussienne qu'il représentait une consistance qu'elle n'avait jamais eue; il croyait, comme Allemand, que l'extension de cette monarchie était d'un intérêt commun pour la stabilité de l'Europe, et cette extension ne pouvait avoir lieu qu'aux dépens de la Saxe; aussi ce ministre persistait-il dans ses demandes, et finit-il par ne plus négocier que dans la vue d'obtenir Leipsick. Il fut pourtant forcé de se contenter de Naumbourg sur la Saale. Tout, à cet égard, ayant été décidé, on somma le roi de Saxe d'y accéder, et à son refus, motivé sur son état de captivité, on l'invita à se ren-

dre librement près de Vienne. Parti le 22 février de Friedrichofeld, et arrivé le 4 mars à Presbourg, MM. de Metternich et de Talleyrand, ainsi que lord Wellington qui venait de remplacer au congrès lord Castlereagh, s'y rendirent le 8. Ils le pressèrent de signer la cession de la partie de ses États assignée à la Prusse et ne purent l'y décider. Ils retournèrent à Vienne le 12 pour y annoncer son refus. Alors le congrès déclara que, « vu la réunion du roi au » plus cruel ennemi de l'Allemagne, par la remise » qu'il lui avait faite de la forteresse de Torgau, la » Prusse pouvait se mettre incontinent en posses- » sion de la portion de la Saxe qui lui avait été dé- » volue; qu'on se réservait de justifier la conduite » tenue envers Frédéric-Auguste, en donnant un » exposé de la sienne et en réfutant ses plaintes, » afin qu'elles ne corrompissent pas l'opinion. » Cette décision avait été brusquement amenée par les circonstances assez généralement imprévues dans lesquelles on se trouvait. Au moment où le général Pozzo di Borgo, ministre de Russie en France, et récemment arrivé de Paris, assurait que le trône des Bourbons était solidement fondé, on apprit par la voie d'Italie que Napoléon, échappé de l'île d'Elbe, avait débarqué sur les côtes de France.

En dépit des ambitions rivales et même des projets sinistres qui agitèrent les esprits durant cette première période du congrès, on s'y était livré à de bruyants plaisirs, ce qui avait fait dire au prince de Ligne : *Je ne sais si le congrès marche, mais il danse.* Ce fut donc au sein de l'une des plus bril-

lantes fêtes données alors à la nombreuse, opulente et auguste société réunie à Vienne, que cette nouvelle vint tomber comme la foudre.

Ce n'était pas chose totalement imprévue pour quelques ministres, et principalement pour M. de Metternich, que cet événement, objet d'effroi pour le plus grand nombre et qui fit passer M. de Talleyrand d'une hauteur insultante à la plus honteuse pusillanimité. Le prince de Metternich, qui jugea promptement la situation critique des Bourbons, avait précédemment et secrètement adressé à Fouché les questions suivantes : 1° Si Napoléon revenait, qu'arriverait-il ? 2° Que résulterait-il de l'apparition du roi de Rome sur les frontières de France? 3° Quelle serait la direction d'un mouvement national insurrectionnel? L'ancien ministre de la police lui répondit : Si le premier régiment envoyé contre Napoléon passait de son côté, il en serait de même de tout le reste de l'armée ; si le roi de Rome était amené sur nos frontières par un corps autrichien, tout le monde serait pour lui ; si le mouvement était intérieur, on se prononcerait en faveur du duc d'Orléans. Ainsi prévenu, et sans écouter les propos de M. Pozzo di Borgo, qui disait de Napoléon : *C'est un fou ; il sera accroché au premier arbre*, M. de Metternich, qui ne croyait pas à la renaissance de la république et voyait dans Napoléon seul l'ennemi qu'il fallait combattre, rédigea la déclaration signée le 13 mars par les plénipotentiaires d'Autriche, d'Espagne, de France, d'Angleterre, de Portugal, de Prusse, de Russie et

de Suède, dans laquelle il était dit : « Napoléon » Bonaparte s'est placé hors des relations civiles et » sociales ; comme ennemi et perturbateur du re- » pos du monde, il s'est livré à la vindicte publi- » que. » Mis ainsi hors la loi comme usurpateur et ayant rompu son ban, il n'en avançait pas moins vers Paris à l'aide, non de la population, qui demeura inactive, mais des troupes qui se réunissaient à lui. C'était depuis les premiers jours de février que, redoutant ou feignant de redouter qu'on l'enlevât de l'île d'Elbe ou qu'on l'y fît assassiner, il avait prémédité l'invasion de la France et fait secrètement ses préparatifs à cet effet. Spéculant sur les dissensions des princes réunis au congrès, il ne sentait pas que sa simple apparition les ferait cesser; il ignorait d'ailleurs les stipulations du traité de Chaumont, renouvelées dans les conventions de Londres. Embarqué le 26 février, en l'absence du commissaire anglais Campbell, avec sa petite armée composée d'environ mille hommes, il brave les vents ainsi que les croisières anglaise et française. Arrivé le 1er mars au golfe Juan, tout dépendait du premier régiment qu'il rencontrerait sur sa route ; il se présente hardiment devant lui, s'avance seul, et dit : « Que celui qui veut tuer son » empereur sorte des rangs ; me voici. » Paroles magiques sur des hommes qu'il avait si longtemps conduits à la victoire. Ce premier pas lui donne successivement toute l'armée. Nous ne suivrons point Napoléon dans sa marche désormais paisible et sûre, durant laquelle il flattait la démocratie,

qu'il détestait, et donnait au peuple, dans ses proclamations imprimées à Gap, la qualification révolutionnaire de *citoyen;* prêchant l'égalité, que lui-même avait détruite. Il avançait donc sans obstacles, tandis qu'à Paris, où la nouvelle de son invasion était arrivée le 5, une ordonnance enjoignait le 6 de lui *courir sus*, et de le traduire à une commission militaire qui le jugerait selon la rigueur des lois.

Le duc et la duchesse d'Angoulême venaient de partir pour Bordeaux, où ils voulaient célébrer le 12 mars, anniversaire du jour où les Bourbons y avaient été proclamés. Quant à Louis XVIII et à son imprévoyant favori le comte de Blacas, ils ne voyaient dans la tentative de Napoléon qu'une extravagance qui les en débarrasserait, persuadés qu'ils étaient qu'un grand mouvement national allait avoir lieu en faveur du roi, et que les troupes lui demeureraient fidèles. On en dirigeait donc vers la route que suivait leur ancien chef; et si les distances qu'elles avaient à parcourir eussent permis que les ordres reçus fussent exécutés, ce n'eût été que des renforts envoyés à celui que l'on voulait combattre. Le duc d'Orléans fut le seul des princes qui sentit tout ce que les circonstances avaient de grave; mais il était suspect au roi et à ses entours; aussi était-il le seul auquel on n'eût pas accordé la faculté de distribuer les décorations de Saint-Louis et de la Légion d'honneur; il fut le seul encore auquel on ne voulut pas confier le commandement d'une armée. Craignant même de le conserver près

de lui, le roi l'envoya servir sous Monsieur, parti pour Lyon, où il n'y avait que deux régiments d'infanterie et un de dragons, peu affectionnés, pas une pièce d'artillerie et point d'argent. Dans la ville on criait cependant *vive le roi !* (1) cri auquel devait bientôt succéder celui de *vive l'empereur !* Napoléon s'avançait en réunissant tout ce qui était envoyé contre lui. Un mouvement fait sur Paris par des troupes du Nord, quoique sans résultats, inspirait de l'effroi. Fouché, dans un rendez-vous qui eut lieu chez la princesse de Vaudemont, conseilla de nommer le duc d'Orléans régent du royaume; et après lui avoir demandé son avis, on donna pour l'arrêter un ordre auquel il sut se soustraire. Dans le fait, on avait perdu la tête; toutes les mesures furent mal prises. Fallait-il demeurer à Paris, où se retirer dans la Vendée, en Normandie, vers le Nord? projets conçus et rejetés tour à tour. Le roi se rendit à la chambre des députés le 16, décoré pour la première fois de l'étoile de la Légion d'honneur (2), et y jura, ainsi que les princes, l'acte constitutionnel; mais si des cris *vive le roi !* s'étaient fait entendre, ils avaient été faiblement répétés par les troupes. On éloigna le duc

(1) Journal du duc d'Orléans, Twickenham, de l'imprimerie de C. White, 1816, page 19.

(2) Peut-être Louis XVIII n'avait-il fait que se conformer à l'usage des rois de France qui ne portaient que l'ordre français du Saint-Esprit, et pas même le grand cordon de Saint-Louis.

d'Orléans, devenu plus suspect depuis le conseil donné par Fouché, en l'envoyant commander au Nord. Enfin, après mille hésitations, le roi part le 20 mars, jour où Napoléon devait entrer à Paris; il arrive à Lille le 22, en sort le 23, grâce à la loyauté du duc de Trévise (Mortier), qui avait reçu par le télégraphe l'ordre de l'arrêter, ordre dont il ne donna connaissance à personne. Sur la demande que le duc d'Orléans avait adressée à ce général, relativement à la conduite qu'il devait tenir, il avait répondu : *Ma foi ! vous pouvez faire tout ce que vous voudrez.* Ce prince se rendit en Angleterre. Louis XVIII, réfugié à Gand, s'y trouva entouré de quelques hommes de la révolution, entre autres de Clarke et de Guizot, de sa maison, et même des jeunes gens de l'école de droit (1). Il fit insérer dans le *Journal universel* du 14 avril deux ordonnances, censées promulguées à Lille le 23 mars, portant défense : l'une, aux contribuables, de payer l'impôt à Napoléon ; à tous administrateurs de verser en ses mains les fonds de leurs caisses, et de continuer la vente des bois nationaux; l'autre, considérant l'abolition de la conscription et la teneur de l'article 14 de la charte, en vertu duquel il appartient au roi de faire des ordonnances pour la sûreté du royaume, portait défense de se prêter aux recrutements; à tous militaires d'obéir à Napoléon, et licenciait ceux qui auraient trahi leurs devoirs. Dans ce même journal du 14, se trouvait

(1) Journal déjà cité du duc d'Orléans, pages 51 et 52.

une relation des événements depuis le 20 mars, pièce où les faits sont rapportés sans exactitude, d'une manière quelquefois répréhensible, ce qu'il faut attribuer peut-être à l'ignorance ou à la prévention. Quant aux propos rapportés du maréchal Ney, et à sa conduite ultérieure, lorsque la confiance du roi s'appuya sur sa loyauté, il est à croire qu'il partit pour son gouvernement avec la ferme résolution d'y remplir ses devoirs; mais cet homme, général distingué, soldat intrépide, usait toute son énergie sur le champ de bataille. Aussi, conformément à son caractère, dès que Ney vit l'esprit insurrectionnel de ses troupes, la rapidité des succès de son ancien maître, le seul qui en eût encore imposé à sa naturelle insubordination, il put se persuader que la France était conquise, et la cause du roi définitivement perdue, il put redouter la guerre civile, ainsi que le maréchal Marmont l'avait redoutée; et loin de se soustraire personnellement, comme le maréchal Oudinot, au torrent qui semblait entraîner tout, il se livra à son cours impétueux, et flétrit un nom jusque-là brillamment illustré; en cela digne de blâme sans doute, mais peut-être aussi de pitié.

Le duc de Bourbon s'était rendu dans la Vendée et n'y avait obtenu aucun succès. Le duc d'Angoulême, en apprenant le débarquement de Napoléon, se hâta de rassembler des troupes pour servir la cause royale. Nous ne le suivrons pas dans sa courte et malheureuse campagne du Midi, où, trahi par quelques-uns même de ceux qui semblaient servir

cette cause, sa valeur et celle de plusieurs des siens ne purent le soustraire à la nécessité de signer une capitulation qui lui donnait la liberté de s'embarquer à *Cette*, et que le général Grouchy refusa de ratifier. Cependant Napoléon n'avait plus auprès de lui ses conseillers de 1804. Le souvenir du duc d'Enghien et la noble désobéissance du duc de Bassano sauvèrent donc le prince, qui quitta avec douleur, et salué des regrets d'un grand nombre de ceux qui l'avaient entouré, cette terre qu'il avait espéré défendre. La plupart des généraux abandonnaient la cause du roi, comme l'année précédente ils avaient abandonné celle de Napoléon. Madame la duchesse d'Angoulême, demeurée à Bordeaux, y vit journellement s'affaiblir le zèle qu'on avait d'abord manifesté. Le général Clausel approchait; il avait déjà des intelligences avec les troupes de la garnison; on oppose à l'idée de se défendre la crainte des dangers que pourrait courir la princesse. *Ma sûreté ne doit être comptée pour rien*, répondit-elle. Le dévouement de Laisné rivalisa avec son héroïsme; mais cet héroïsme surhumain ne put échauffer l'âme du soldat, et la princesse s'embarqua le 1er avril à bord du *the Vanderer*, pour se rendre à Gand par l'Angleterre, accompagnée de Laisné, qui avait dédaigné la protection à lui promise par le général Clausel.

Napoléon, qui n'avait plus d'ennemis intérieurs que quelques bandes vendéennes et bretonnes faciles à contenir, cherchait à persuader qu'il était

d'accord avec l'empereur d'Autriche, et qu'il assurerait la paix à la France, au moment même où tout, au dehors, annonçait contre elle une guerre nouvelle et terrible. En effet, la terreur produite par la nouvelle de son invasion, apprise au moment où l'on était loin de s'y attendre, resserra dans le congrès des liens près de se rompre; l'on ne songea plus qu'à assurer la chute complète d'un homme avec lequel il semblait impossible de traiter, vu la méfiance qu'il inspirait généralement. Les puissances étaient bien convaincues de l'idée qu'à la renaissance de ses forces agressives il chercherait à satisfaire son inextinguible ambition, et qu'on serait perdu s'il ne l'était lui-même. Aussi, pendant que Napoléon fondait quelque espoir sur une désunion qui avait déjà cessé, sur l'éloignement des troupes alliées, sur le désarmement des flottes anglaises et l'envoi en Amérique des meilleures troupes britanniques; sur le séjour encore prolongé à Paris du ministre autrichien, avec lequel il espérait traiter; le congrès déjà engagé par sa déclaration du 13 mars, lors de la signature de laquelle il n'avait pas cru les affaires de Louis XVIII aussi désespérées, signait à Vienne, le 25 mars, un traité dans lequel, conformément aux stipulations secrètes de Chaumont et de Londres, les alliés se promettaient (art. 1er) « de réunir toutes les forces de leurs États » respectifs, pour maintenir les dispositions du » traité du 30 mai, ainsi que celles arrêtées *par le* » *congrès de Vienne;* d'agir en commun pour » mettre Napoléon hors d'état de troubler *à l'ave-*

» *sûr* le repos de l'Europe. Chacun devait (art. 5) » mettre sur pied cent cinquante mille hommes, » ne poser les armes que de concert ; après avoir » atteint le but de cet armement, toutes les puis- » sances européennes (art. 7) étaient invitées à » accéder à cette alliance, et Sa Majesté Très- » Chrétienne (art. 8) à y donner son adhésion. » Cependant Louis XVIII ne prit point part à ce traité, et don Gomez Labrador, ministre d'Espagne, s'en abstint aussi, quoique son maître fût, dit-il, disposé à intervenir. Le motif de cette réserve était relatif aux affaires de Parme et à celles d'Étrurie. Lord Castlereagh, au nom de son gouvernement qui respectait encore le pavillon tricolore, et au sein duquel les actes des 13 et 25 mars avaient été vivement censurés, déclara que l'article 8 ne devait s'entendre que d'une manière qui obligeât les parties contractantes, d'après les principes d'une sûreté mutuelle contre Napoléon, sans qu'il obligeât le roi d'Angleterre à poursuivre la guerre dans la vue d'imposer à la France un gouvernement particulier : « Quelque sollicitude, mandait-on à » Louis XVIII, que le prince régent doive apporter aux intérêts de Votre Majesté Très-Chrétienne rendue au trône, il se croit appelé à faire cette décla- » ration, conforme aux principes sur lesquels le » gouvernement anglais a réglé invariablement sa » conduite. » C'était donc, comme en 1814, avec le désir secret d'une restauration, mais sans vouloir l'exiger, et uniquement pour le salut de l'Europe menacée, qu'une nouvelle invasion allait avoir

lieu, car les trois puissances alliées adhérèrent à la déclaration de l'Angleterre.

Le concert des grandes puissances était cependant unanime quant aux faits de la question de la guerre. Bernadotte pensait bien différemment; aigri, tant par la perte des plus brillantes espérances que par les menées opposées à son agrandissement, il crut peut-être s'en venger en ne se réunissant pas aux alliés. Le cabinet de Stockholm, dont il était le directeur et l'âme, ne reçut pas, il est vrai, un agent diplomatique de l'échappé de l'île d'Elbe, mais il rompit toutes relations politiques avec M. de Rumigny, ministre de Louis XVIII, et déclara *son intention de garder la neutralité.*

Ce même jour, 25 mars, où presque toute l'Europe s'apprêtait à attaquer Napoléon, celui-ci faisait déclarer, dans une adresse du conseil d'État qu'il venait de réunir, la nullité de son abdication de Fontainebleau, et la légitimité de ses droits à la couronne. Il y était dit : *La souveraineté réside dans le peuple; il est la seule source du pouvoir.* Déjà il avait envoyé des commissaires dans les vingt-trois divisions militaires, et faisait ou laissait injurier dans des journaux ou pamphlets, sans retenue comme sans décence, les princes exilés et même la duchesse d'Angoulême, à qui l'on reprochait jusqu'à ses justes regrets et à la piété qui les adoucissait; triste vengeance des diatribes dont il fut l'objet de la part de ceux même qu'il avait favorisés.

Cependant, par une convention militaire du 31 mars, les alliés avaient déjà arrêté la formation

de trois armées : la première, sous Schwartzenberg, de trois cent quarante-quatre mille hommes ; la deuxième, de deux cent cinquante mille, sous Wellington et Blücher ; la troisième, fournie par la Russie, de deux cent mille ; en tout, sept cent quatre-vingt-quatorze mille hommes qui devaient se diriger sur Paris. L'on chercha à ranimer l'ardeur déjà attiédie du Tugendbund, qui, devenu moins important depuis l'accession de l'Autriche, après le congrès de Prague, avait presque disparu dans le mouvement des armées, et montrait quelque mécontentement à l'occasion des actes du congrès de Vienne.

Quant à Napoléon, qui voulait abuser la France sur l'imminence de ses dangers, non content d'avoir fait déclarer sa légitimité par son conseil d'État, à l'adresse duquel il avait répondu : « J'ai » renoncé aux idées du grand empire dont, depuis » quinze ans, je n'avais *encore* que posé les bases, » il se faisait présenter, dans la séance du conseil des ministres du 2 avril, un rapport, relativement à la déclaration du congrès, en date du 13 mars. Dans cette pièce on assurait, conformément à l'opinion du *ministre de la police*, que cette prétendue déclaration, faite pour *abuser le peuple français*, et de nature à provoquer *l'assassinat de l'empereur*, devait être considérée comme l'œuvre de la *légation française* à Vienne, et nullement comme donnée par les souverains alliés. Puis, à travers des diatribes contre les Bourbons, on y trouvait que Napoléon était revenu en France

comme libérateur; qu'il voulait l'exécution du traité du 30 mai 1814, et qu'il rassemblerait le peuple pour lui faire accepter des constitutions nouvelles. Tous les corps de l'État lui avaient successivement adressé les mêmes protestations de dévouement, présentées jadis à lui, puis à Louis XVIII.

Cependant la portion la plus saine du public commençait à s'inquiéter du présent et à trembler pour l'avenir; et quoique la jeunesse contemporaine n'eût pas été élevée dans le respect pour la royauté héréditaire, le monarque en fuite avait acquis plus de partisans qu'il n'en avait eu auparavant sa rentrée en France. A peine sorti on le regrettait déjà et l'on prévoyait des maux dont il eût garanti son peuple, maux qui commençaient à faire ressentir leur atteinte. Quelques gens sages et amis du repos, qui redoutaient une invasion nouvelle, tout en gémissant de l'arrivée de Napoléon, qu'ils n'eussent pas favorisée, faisaient des vœux pour qu'il se maintînt au pouvoir par une paix que leur imprévoyance osait espérer, et même par une guerre qu'il leur semblait moins funeste de subir que de tomber encore sous le glaive de l'ennemi. Quant à ceux qui saluèrent son retour comme un triomphe personnel, leurs sentiments étaient d'une tout autre nature; leurs cris contre la restauration n'avaient été qu'une attaque indirecte contre les opinions monarchiques; ils avilirent le trône pour le faire crouler; car le plus ferme appui d'un gouvernement est la considération dont il jouit. Or, Napoléon héritait de cette déconsidération qui facilita son re-

tour. L'armée seule lui était dévouée ; c'était à elle seule qu'il devait son facile succès ; ceux qui l'accueillirent ne virent en lui qu'un instrument de salut que plus tard on saurait briser ; leurs vues secrètes perçaient dans les actes mêmes rédigés en sa faveur. Mais, de son côté, Napoléon savait l'empire absolu que lui conférerait la victoire s'il triomphait des forces imposantes qui le menaçaient. Il afficha donc le libéralisme, quand, pour y résister, il eût eu besoin de la dictature. Il alla plus loin ; pour céder à l'opinion qui redoutait la guerre, il écrivit, le 4 avril, aux souverains alliés d'une manière très-pacifique, abjurant dans ses lettres toute idée hostile ; n'y ayant, disait-il, de guerre *juste et nécessaire que celles entreprises pour l'indépendance des peuples*. Mais ses lettres et les notes de Caulaincourt furent partout repoussées. A la place de ces tentatives infructueuses, il aurait pu, dès le 1er avril, réunir au nord trente mille hommes ; les Anglais n'en avaient alors à lui opposer que six à sept mille de troupes britanniques, et huit à dix mille autres de nouvelle levée. La Belgique tombait donc à son approche. Mais il avait promis la paix et il hésitait à commencer la guerre.

Depuis la déclaration du 13 mars, que Napoléon faisait nier comme faussement attribuée au congrès, quoiqu'elle eût été l'objet de vifs débats au parlement britannique, ceux qui l'avaient signée s'occupaient sans relâche des préparatifs d'une guerre qu'ils présageaient devoir être sanglante. Mais comme leurs conventions à cet égard étaient de-

meurées secrètes, et que rien à l'extérieur ne manifestait leur activité, le public conservait une pénible incertitude sur ce qui allait avoir lieu, et Napoléon se berçait d'espoir, fondé sur leur désunion et leur timidité. Les alliés pouvaient-ils néanmoins voir sans crainte que ce qui leur avait tant coûté se trouvait compromis; voir une armée donner la couronne et dominer chez une nation belliqueuse, courbée sous le sceptre d'un monarque dont leurs désastres avaient attesté l'ambitieux orgueil? S'il régnait encore, l'Angleterre pourrait-elle conserver à la Hollande cette Belgique dont la haine contre la France semblait céder aux mécontentements que lui causait une réunion faite sans son aveu? L'Autriche, dominatrice des Alpes, des Apennins et de la mer Adriatique, ne se verrait-elle pas en butte aux coups d'un ennemi momentanément humilié? Alexandre oublierait-il et ferait-il oublier au siècle et à la postérité son engagement de ne plus traiter avec Napoléon ou avec sa famille, et ne craindrait-il pas que Napoléon cherchât à remuer cette Pologne qu'il occupait déjà avant qu'elle lui fût légalement cédée? Enfin, la Prusse, agrandie d'une partie de la Saxe, dont toutefois la prise de possession ne s'opérait pas sans difficultés, la Prusse, sans une assez grande consistance, laisserait-elle s'éteindre l'enthousiasme qu'elle avait excité, qui avait fait sa force, et que peut-être elle ne ranimerait plus aux jours d'un danger possible? Les princes allemands risqueraient-ils de se courber de nouveau sous un joug ruineux, à peine brisé? On connaissait Napo-

léon ; le congrès de Châtillon avait dévoilé ses ruses ; on le savait capable de dissimuler, non d'abjurer des projets de vengeance.

Mais contre une armée héroïque et des généraux habiles, sous le commandement d'un capitaine du premier ordre, il fallait rassembler une masse de forces accablantes, et ce n'était pas l'ouvrage d'un jour. L'Autriche, la Prusse, la Russie faisaient en hâte marcher leurs armées ; l'Angleterre, de son côté, en dépit des débats d'une opposition toujours faible quand l'intérêt public a parlé, répondit au message du prince régent, du 22 mai, en votant, à la majorité de cent soixante voix contre vingt-sept dans la chambre des communes, et sur la proposition de lord Castleragh, cinq millions sterling (cent vingt millions de francs) pour subsides à la Russie, à l'Autriche et à la Prusse, afin de les aider dans la guerre contre la France, et trois millions cinq cent douze mille six cent dix-sept livres sterling (quatre-vingt-quatre millions trois cent deux mille huit cent huit francs) pour trente autres États allemands dont les contingents joints à ceux des trois grandes puissances ci-dessus nommées, devaient former sept cent soixante-seize mille cent soixante-dix-neuf hommes. En y joignant l'armée anglaise, de trente-sept mille hommes, et la légion germanique à la solde de la Grande-Bretagne, on composait une force totale de huit cent vingt-cinq mille cent soixante-dix-neuf combattants. Pour subvenir à tant de charges nouvelles, le gouvernement anglais maintint la perception de l'impôt des revenus

dont la suppression avait été projetée ; il se procura la somme de quarante-cinq millions cinq cent mille livres sterling par deux emprunts, afin d'atteindre à la somme de quatre-vingt millions, sans compter les revenus de l'Irlande, de neuf millions sept cent cinquante mille livres sterling, et un vote de crédit de six millions, ce qui offrait une masse de quatre-vingt-quinze millions sept cent cinquante mille livres sterling (deux milliards deux cent quatre-vingt-dix-huit millions de francs), immense et dernier effort de l'Angleterre et de ses alliés contre les vues supposées à l'ennemi commun.

Napoléon, tout en parlant de paix, justifiait la méfiance de ses ennemis par des propos indiscrets et par des actes inconsidérés ; nous citerons, pour exemple, le décret par lequel, le lendemain même du jour où il écrivait aux souverains alliés pour attester son désir de la paix, il prononçait la réunion à sa couronne impériale de celle du royaume de Lombardie, qu'il aurait fallu reconquérir. Il en était encore ainsi de l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, rédigé en grande partie par ce même Benjamin Constant qui avait publié contre lui un pamphlet si virulent, dans lequel, comme nous l'avons dit, il appelait le drapeau blanc et injuriait le drapeau tricolore ; qui, la veille de la rentrée de Napoléon à Paris, s'exprimait ainsi : « J'ai vu que la liberté était possible sous la mo-» narchie ; j'ai vu le roi se rallier à la nation ; je » n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un » pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le so-

» phisme, et balbutier des mots profanes pour ra-» cheter une vie honteuse. » Soult aussi avait dit, avant le 20 mars, que Napoléon était un *aventurier*, un *usurpateur ;* le roi le *digne héritier du grand Henri ;* le comte d'Artois le *modèle des chevaliers français.* Mais après cette catastrophe *l'empereur* était *un héros admiré de l'univers*, et *les Bourbons repoussés par le vœu unanime de la nation.* Ces opinions thermométriques inspirèrent à l'empereur Alexandre du mépris pour un peuple qui pourtant ne le méritait pas, et produisirent l'indifférence avec laquelle ce prince toléra les rigueurs qu'il subit plus tard.

En général, les jugements dépréciateurs sont plus favorablement accueillis qu'ils ne devraient l'être, et on ne leur oppose pas assez le jugement plus équitable que mérite une masse nombreuse, opprimée, et dont les regrets sincères sont sans éclat, sans retentissement, surtout chez l'étranger rival et jaloux.

Quant à l'acte additionnel, c'était, dans des termes parfois différents, la charte de 1814, moins l'article 6, relatif à la religion de l'État ; l'article 71, concernant une noblesse qui au fait n'était rien, et l'article 14, dont Napoléon savait bien pouvoir se passer le jour où, moderne Brennus, il jetterait son glaive victorieux dans la balance des pouvoirs sociaux. Par l'article 67 et dernier de cette nouvelle charte il proscrivait à perpétuité les Bourbons, et interdisait à jamais la faculté de les rappeler, ce qui choqua les théoriciens qui prenaient

leurs systèmes pour des principes, et quelques royalistes qui protestèrent contre cet article (1). Il y a plus ; cette constitution était tellement *octroyée arbitrairement* par Napoléon que, sans attendre le recensement des votes pour son acceptation, il faisait, conformément à ses dispositions, convoquer les colléges électoraux, et que cette charlatanerie de votation populaire ne donna, en suffrages affirmatifs, faciles à obtenir, qu'un million deux cent quatre-vingt-huit mille trois cent cinquante-sept voix, tandis qu'en qualité de président de la chambre dispersée, l'intrépide Lainé protestait contre les actes de l'usurpateur.

Si Napoléon, quelque faible que fussent ses armées au 20 mars, s'était porté dès lors avec rapidité vers la Belgique, il eût probablement, comme nous l'avons dit, envahi et insurgé ce pays avant que les armées anglaise et prussienne l'occupassent, tandis que le Rhin, dont il eût aussi atteint la rive gauche, aurait opposé une forte barrière aux armées autrichienne et russe non encore rassemblées, d'autant que les siennes se seraient journellement augmentées par des recrutements faits avec activité. Puis cette vive détermination eût secondé les efforts de Murat dans une levée de boucliers que nous aurons à exposer en détail, et qui aurait diminué la masse de ses ennemis. Mais il me

(1) Entre autres le comte Florian de Kergorlay, qui soutint son vote négatif par une courageuse brochure intitulée *des Lois existantes et du Décret du 9 mai*.

en négociations infructueuses un temps précieux ; et, pour comble d'erreur, il créa, par l'établissement de ses deux chambres législatives, une autorité rivale de celle dont il avait besoin ; et s'il n'en prévit pas les dangers, elle-même ne sentit pas combien deviendrait nécessaire à son propre salut l'existence et le pouvoir de Napoléon ; mais celui-ci crut que cette ombre de représentation nationale lui fournirait un solide appui, et il ne voulut commencer la guerre qu'avec des forces imposantes, sans songer que le temps indispensable à leur réunion permettrait à ses ennemis de rassembler toutes leurs troupes éparses.

Napoléon n'avait trouvé de troupes prêtes à entrer en campagne que quatre-vingt-treize mille neuf cents hommes d'infanterie, et, grâce à son activité, en rappelant sous les drapeaux tous les vieux soldats, dont le nombre monta à cent vingt-huit mille trois cents, il comptait sous les armes, le 1er juin, deux cent dix-sept mille hommes, et ses dispositions étaient prises pour avoir, au 1er septembre, huit cent mille combattants, force qu'il croyait nécessaire pour lutter contre celles qui allaient l'attaquer. Ce qui l'éclairait sur sa situation politique, c'était que les alliés avaient annoncé positivement, le 12 mai, et la guerre et ses motifs, dans une déclaration où ils disaient pourtant qu'ils « connaissaient trop bien le principe qui devait les » guider avec un pays indépendant pour lui impo» ser des lois, se mêler de ses affaires intérieures » et lui prescrire aucune forme de gouvernement. »

Cette déclaration, provoquée par l'Angleterre, avait été précédée, le 4, par celle de l'Autriche, qui, en dirigeant ses efforts contre *l'usurpation de Bonaparte,* disait devoir à ses principes de ne pas *continuer la guerre* dans le but d'*imposer à la France un gouvernement quelconque*, s'en rapportant à la discrétion *du duc de Wellington*. La Suisse adhéra, le 20, aux dispositions arrêtées par le congrès.

La diplomatie secrète n'était pas alors moins active que ne l'étaient les négociations publiques. L'on avait vu, en 1814, le prince de Talleyrand être le principal instrument d'une restauration monarchique, par lui dirigée dans le sens de ses propres intérêts, et constituée de manière à assurer l'existence de la faction dont il était le chef. Fouché, encore absent à cette époque, eût peut-être donné à la politique une direction toute différente. Les rôles et les choses étaient changés depuis le 20 mars. M. de Talleyrand, éloigné et proscrit par un décret de Napoléon, ne pouvait plus nuire aux vues du duc d'Otrante, que l'usurpateur avait, quoique avec défiance, nommé son ministre de la police, en lui refusant les relations extérieures qu'il convoitait, pour être plus en mesure d'intriguer contre les intérêts de son maître. Or, ce ministre, profitant des moyens que lui donnaient les fonctions qui lui étaient confiées, et qui lui prescrivaient une double surveillance intérieure et extérieure, ne doutait pas d'ailleurs de la chute prochaine de Napoléon, cherchait à l'effrayer, dans son rapport du 7 mai,

sur les opinions royalistes qui se manifestaient dans plusieurs départements. Un autre rapport du 17 juin offre cela de remarquable qu'il y est dit : « La révolution française n'eut point son origine » dans l'excès de la tyrannie ; le gouvernement qui » l'a provoquée n'a pas su en tirer avantage. » Tandis qu'il parlait ainsi, il faisait disparaître les papiers imprudemment laissés par M. de Blacas, sauvait ceux qu'on voulait arrêter ou proscrire, et renouait ses relations avec M. de Metternich. Il espérait le trouver favorable à la régence de Marie-Louise, quoique cette idée fût repoussée par Hardenberg et que l'on ne connût pas très-positivement l'opinion de l'empereur Alexandre qu'on savait seulement être contraire et à Napoléon et à la république.

L'usurpateur, car telle était la dénomination reçue alors, fut informé par Caulaincourt que le ministre autrichien avait, à Bâle, un agent de correspondance avec Fouché ; il y envoya donc, sous le nom de ce dernier, un homme sûr ; mais celui-ci ne découvrit que l'envoi d'une lettre dont le porteur ignorait le contenu, et seulement le désir que Fouché pût délivrer la France de Bonaparte afin d'éviter l'effusion du sang humain ; car, sur le mot d'*assassinat*, le baron de Werner s'écria avec indignation qu'un tel moyen ne s'offrit jamais à la pensée du prince de Metternich, que les alliés confiaient seulement au duc d'Otrante l'honneur de sauver la France d'une nouvelle guerre. Quant à l'idée communiquée de placer sur le trône le jeune

Napoléon, l'agent autrichien promit d'en faire part à M. de Metternich. Mais l'intrigue était découverte, les choses n'allèrent donc pas plus loin. Napoléon, dégagé d'inquiétudes sur des projets formés contre sa vie, continua de rêver, en cas d'échec ou de mort, la possibilité de se survivre dans la personne de son fils, et n'en continua qu'avec plus d'activité ses préparatifs militaires.

Nous avons peu de choses à dire de la cérémonie du Champ de Mai, assemblé le 1er juin dans le Champ de Mars, vaine représentation dont le seul objet était la promulgation de l'acte additionnel. Cette charlatanerie, tournée de toutes parts en ridicule, fut suivie de l'installation d'une pairie héréditaire et d'une chambre de représentants auxquels Napoléon donna de sages conseils dont elles furent loin de profiter. Quant à lui, il hâtait ses dispositions militaires pour prévenir la réunion des troupes anglaises dont, après la guerre de la Péninsule, les plus aguerries avaient été envoyées en Amérique.

Cependant la guerre des États-Unis contre la Grande-Bretagne venait d'être terminée, après une alternative de succès et d'échecs, parmi lesquels on doit noter la dévastation de la ville fédérale de Washington, dévastations qui furent évaluées à trente millions de dollars (160,000,000 de francs), acte de barbarie qui rivalise avec les scènes dévastatrices de Saint-Sébastien. Cette guerre de l'Angleterre contre les États de l'Union avait eu pour principe les vœux du parti démocratique poussé par

Napoléon, qui l'encouragea en lui faisant des promesses pécuniaires, triste héritage pour ceux qui devaient lui succéder. Mais le parti fédéraliste ayant repris du crédit, et la médiation de la Russie ayant été implorée par lui, l'on signa, le 24 décembre 1814, à Gand, un traité de paix qui rétablissait le *statu quo ante bellum*, et l'on s'engagea de part et d'autre à désarmer les Indiens. La nouvelle en fut reçue avec transport dans l'Amérique-Unie le 22 février 1815; c'était pour Napoléon une diversion de moins contre la Grande-Bretagne. Une autre diversion contre les alliés, que sa lenteur à entrer en campagne rendit nulle, ce fut la levée de bouclier du roi Murat.

Joachim savait que la légation française avait demandé au congrès, le 15 décembre 1814, que le roi des Deux-Siciles fût replacé sur le trône de Naples; il savait aussi que de nouvelles tentatives à cet égard avaient été faites le 19 du même mois. Il avait été instruit des rassemblements de troupes que la France destinait sans doute à l'attaquer, et croyait qu'un traité, signé par le baron de Vincent et le comte de Blacas, obligerait l'Autriche, qui recevrait vingt-cinq millions, à l'expulser du trône que lui avait garanti le traité du 11 janvier 1814. Les dispositions de ce traité, signé par le comte de Niepperg, étaient positives; mais l'accord de Joachim avec l'Angleterre ne consistait qu'en un simple *armistice* qui, d'un jour à l'autre, pouvait être rompu. Bentinck ne l'avait signé que pour garantir de toute attaque la Sicile où il régnait despotique-

ment, et que les Anglais occupaient, moins pour les intérêts du roi Ferdinand que dans l'intention d'y tenir des forces propres à déjouer les entreprises de Napoléon. La constitution même qu'ils y établirent, et qui répugnait au roi, n'avait pas d'autre objet que de satisfaire ceux qui favorisaient son pouvoir. Aussi William A'Court, qui succéda à Bentinck, vit-il s'écrouler, sans y mettre obstacle, tout cet échafaudage politique dont il n'avait plus besoin. Mais ce n'était pas encore assez ; le roi désirait rentrer à Naples, et Murat continuait à y régner. Celui-ci, inquiet du sort qui lui était réservé, se trouvait sans soutien au congrès, quoiqu'il y eût un ministre qui, ainsi que celui de Palerme, se qualifiait plénipotentiaire du roi des Deux-Siciles. Lord Castlereagh semblait accueillir favorablement le duc de Serra-Capriola, ministre de Ferdinand, et s'expliqua vivement sur les affaires de Naples avec le duc de Campochiaro, qui représentait Joachim. Wellington, qui succéda au négociateur anglais, soumit bientôt à son gouvernement les preuves vraies ou fausses de la conduite tortueuse de Murat, dans un temps où, plus que jamais, celui-ci eût eu besoin de manifester une grande loyauté comme une extrême prudence dans ses intentions et dans ses actes.

Cependant, au lieu de se rendre utile aux alliés, pour demeurer roi, ou pour obtenir au moins des dédommagements, prix de la couronne qu'il eût déposée, Joachim avait renoué, par l'intermédiaire de sa belle-sœur Borghèse, des relations précédem-

ment rompues avec Napoléon, tandis qu'il entretenait des intelligences avec des brouillons italiens. Son projet était d'opérer dans la Péninsule italique une insurrection générale; mais pour endormir l'Autriche il lui dénonça lui-même la conjuration qu'il avait ourdie à Milan, et que ses agents continuaient à faire renaître de toutes parts en leurant les peuples de l'idée de les réunir tous sous un gouvernement dont le siége serait à Rome. C'était ainsi qu'il espérait se faire de nombreux partisans dans ces classiques contrées.

Murat, quoique pressé d'agir, n'osait pourtant lever encore l'étendard; mais on lui donna l'espoir d'une prompte et puissante diversion qui paralyserait les forces autrichiennes. Couvrant dès lors son ambition d'un voile transparent, il demanda, après avoir mis son armée au grand complet, que la cour de Vienne ouvrît sur son territoire un passage à ses troupes destinées, disait-il, à attaquer la France, pour se venger des efforts qu'elle se permettait contre lui dans le congrès. L'Autriche déclara alors (1) aux deux cabinets de France et de Naples qu'elle ne souffrirait pas qu'on troublât la tranquillité de l'Italie. Joachim ne répondit point à cette notification; car, le jour même où elle avait été expédiée de Vienne, Napoléon partait de l'île d'Elbe pour l'invasion dont il avait fait part à Joachim dès le 16 février, et le jour où la note autrichienne fut reçue à Naples, on y apprenait la des-

(1) Le 24 et le 26 février 1815.

cente de l'empereur au golfe Juan ; nouvelle apportée par un aide de camp qui, au nom de son maître, demandait à Murat une coopération vive et prompte. Joachim la promettait en même temps qu'il déclarait au ministre autrichien sa détermination de demeurer fidèle à l'alliance contractée avec son souverain, et il n'en signifiait pas moins au pape : « Qu'il regardait la cause de Napoléon » comme la sienne propre, et prouverait qu'elle ne » lui avait jamais été étrangère. » En faisant cette notification, il demandait par les États romains un passage qui lui fut refusé ; mais il n'en tint compte et força Pie VII, dont précédemment il avait sollicité l'investiture en qualité de suzerain de Naples, à fuir de Rome, où ses indulgentes vertus cherchaient à concilier les esprits en pardonnant les fautes et en récompensant les services. Le vénérable pontife n'échappa que péniblement aux embûches dressées par Élisa Baciochi pour le retenir en otage de la vie ou de la liberté de son frère, et il se réfugia à Gênes, où il dit au ministre de France : *Signor ambasciadore, non dubbitar di niente, questo è un temporale chi durera tre mesi.* Dans cette ville il reçut de Napoléon des lettres où il était dit que *l'empereur n'avait aucunes rues sur le temporel du pape*, et qu'il n'attachait *aucune importance à la bulle de Savone.*

Les Autrichiens n'avaient pas assez de forces pour lutter contre la révolte qui semblait près de devenir générale en Italie, depuis que Joachim, dé-

voilant enfin ses vues, était parti de Naples en leur faisant des protestation d'amitié au moment même où il appelait les peuples à l'indépendance. Ils se virent donc contraints à reployer leurs postes, qu'il osa attaquer le 30 mars. Il se trouvait à la tête de quarante mille hommes, et ses ennemis n'en avaient encore que douze mille. La cour de Vienne s'en effraya, et envoya, le 31 mars, le comte de Niepperg, chargé de lui donner l'assurance qu'il conserverait sa couronne, s'il voulait s'unir franchement aux alliés; elle n'en faisait pas moins marcher en même temps des troupes vers ses provinces italiques menacées. Mais à cette date Joachim lançait comme un brûlot sa proclamaiion insurrectionnelle de Rimini. Il fallait donc recourir contre lui aux armes. Nous passerons les détails de cette courte guerre où Joachim, pressé sans relâche par les deux colonnes de Bianchi et de Niepperg, complétement battu à Tolentino et à Macerata, cherchant la mort qui le dédaignait sur le champ de bataille, ayant enfin perdu armée, bagages, caisse militaire, arrive presque seul, le 19 mai, à Naples déjà encombré de fuyards. Là il ne peut obtenir personnellement de capitulation; il se déguise, échappe le 20, et descend le 25 sur la plage même où Napoléon avait débarqué. Caroline Murat, plus courageuse, cherche à défendre Naples, est contrainte aussi à fuir, et, du vaisseau qui la porte, entend les acclamations produites par l'arrivée des Autrichiens, qui font cesser les excès auxquels se portait déjà la populace. Le général Bianchi proclame, au nom du roi Ferdi-

nand, 1° une amnistie générale ; 2° l'irrévocabilité de la vente des biens de l'État ; 3° la dette garantie; 4° l'aptitude des Napolitains à toutes les places; 5° le maintien de l'ancienne et de la nouvelle noblesse ; 6° la conservation des rangs, grades et traitements. Toutes ces stipulations furent confirmées le 4 juin par le roi, qui arrira avec une expédition partie de Palerme, et rentra dans sa capitale le 17, après une absence de neuf années. Ainsi s'opéra la restauration de la troisième branche couronnée des Bourbons, événement auquel la légitime reine n'avait pu intéresser la cour de Vienne qui, après avoir donné un asile à l'épouse fugitive de Murat, en offrit un plus tard à Murat lui-même.

Le congrès de Vienne rendu à une union inespérée par l'événement même qui avait fait compter sur sa dissolution, continuait les travaux pour lesquels il avait été rassemblé ; les matières en étaient préparées par les commissions dont la formation fut d'autant plus facile que la réunion des princes, ministres, agents ou secrétaires montait, sans compter l'Autriche, à quatre cent cinquante-quatre personnes. La Turquie n'avait envoyé qu'un seul négociateur, et la France en comptait quinze. Il fallait satisfaire les trois grandes puissances en position d'exiger ce qu'elles demandaient, et ne pas mécontenter les princes d'un ordre inférieur, ni les villes libres de l'Allemagne ; enfin il fallait récompenser par des concessions hautement réclamées le zèle du Tugendbund. Déjà, cédant aux vœux dé-

mocratiques de cette masse teutonique si passionnée, le roi Maximilien-Joseph, sans attendre les décisions du congrès, avait spontanément donné à la Bavière une constitution. Le roi de Wurtemberg, fatigué de débats sans intérêts pour lui, quoiqu'il se fût jeté dans l'opposition, s'était échappé brusquement de Vienne dès le 26 décembre 1814, et ce prince, qui jusque-là montrait la plus grande répugnance à se relâcher de la moindre partie de son autorité, annonça, lors de sa rentrée à Suttgard, son intention d'accorder à ses peuples une charte constitutionnelle. Quant aux princes sans couronnes, ils avaient demandé, dès le 16 novembre, ainsi que les villes libres, à être admis aux délibérations relatives à la formation d'un pacte fédéral. Ils essuyèrent un refus, ce qui ne les empêcha pas de continuer à s'assembler sur ce sujet; mais lors du débarquement de Napoléon, ces princes, aussi bien que les villes de Hambourg, Lubeck, Brême, Francfort, ayant proposé de voter sur l'objet de leur contingent, et ayant joint, le 22 mars, à cette juste prétention, celles précédemment émises, elles furent accueillies ainsi que celles de toutes les parties intéressées aux questions que nécessitait l'approche d'une guerre nouvelle. En effet, cette accession générale et sincère de tous les États allemands sans exception à une fédération politique et militaire était le seul remède, tant aux dissentiments qui s'étaient manifestés qu'aux besoins présents et pressants de l'époque. Ces considérations frappèrent principalement les ministres

d'Autriche et de Prusse, et tout dès lors marcha de concert à cet égard.

Les conférences relatives à la fédération germanique commencèrent donc le 23 mai entre les plénipotentiaires d'Autriche, de Prusse, de Bavière, de Saxe, d'Hanovre, de Hesse-Darmstadt, de Bade, des Pays-Bas pour le Luxembourg, du roi de Danemark pour le Holstein; cinq députés y furent admis pour les autres États et villes; celui de Bade s'abstint d'y voter, et celui de Wurtemberg n'y parut point. Après la troisième conférence il en fut de même des députés, des princes et villes; les principaux des princes qu'ils représentaient y assistèrent en personne jusqu'au 5 juin, jour où l'on fut généralement d'accord sur les vingt articles qui devaient constituer le pacte fédéral. La Saxe et la Bavière ayant cependant déclaré qu'elles ne pouvaient y donner une adhésion illimitée, cette adhésion fut jugée nécessaire par les ministres d'Autriche et de Prusse, qui en conférèrent avec le feld-maréchal de Wrede, et convoquèrent une assemblée générale pour le 8 juin. Dans cette onzième conférence, l'acte fédéral fut signé par les rois, princes et villes libres, à l'exception du roi de Wurtemberg et du grand-duc de Bade, qui ne le signèrent, celui-ci que le 26 juillet, celui-là que le 1er septembre. Toutefois, la constitution fédérative de l'Allemagne a conservé la date du 8 juin.

Cette constitution avait pour but l'indépendance germanique, le repos et l'équilibre de l'Europe. Dans un préambule qui en indique l'objet, sont

nommés les rois, puis les grands-ducs et les princes, selon l'ordre établi dans le récès de 1803. Le territoire de cette confédération est de onze mille cent quatorze milles carrés ; sa population de vingt-neuf millions trois cent vingt mille âmes ; son revenu de cent quatre-vingt-sept millions deux cent vingt-deux mille six cent cinquante florins. Elle doit maintenir la sûreté intérieure et extérieure de l'Allemagne, l'indépendance et l'inviolabilité de chacun de ses membres, tous égaux en droits, sous la direction d'une diète fédérale dont la présidence est déférée à l'Autriche, qui règle les formes et la direction de ses travaux. L'article 11 excita les débats les plus vifs et renferme peut-être le germe de la dissolution du pacte fédéral ; car, après avoir dit que les États se promettent assistance contre toute attaque et se garantissent réciproquement leurs possessions, et que, si la confédération se trouve en état de guerre, aucun membre ne pourra négocier seul avec l'ennemi, une autre disposition porte que « les membres conservent le » droit de faire toute espèce d'alliance, mais qu'ils » ne doivent entrer dans aucune ligue dirigée » contre la sûreté de l'union ou de ses mem» bres (1). » La première de ces clauses pouvait

(1) Cette dernière partie de l'article XI du pacte fédéral, rapportée dans le traité général du 9 juin sous le numéro 63, manque dans le texte de l'imprimerie royale de Paris et se trouve pourtant dans le traité imprimé par la veuve Agasse.

rendre la seconde illusoire. Enfin, les États confédérés s'engagent à ne se faire la guerre sous aucun prétexte; ils soumettront leurs différends à la diète, qui essayera de les concilier, et qui, à défaut de réussite, fera prononcer *par un tribunal arbitral bien organisé*, disposition substituée à un tribunal fédéral proposé par M. le prince de Hardenberg, et dont l'idée avait été applaudie de tous les États.

Ce tribunal fédéral et les constitutions représentatives étaient le vœu général des peuples germaniques; ils furent évincés du premier, et les autres devinrent l'objet des débats les plus animés. On demandait de toutes parts que ces États (*Landstaadt*) fussent créés sur un mode uniforme, garantis par toutes les puissances, et qu'on y consacrât les droits des peuples, ce qui restreignait par conséquent ceux des princes. Mais la Bavière et le Wurtemberg prétendirent que ces clauses seraient attentatoires à l'intégrité de leur pouvoir et à la dignité de leurs couronnes. Le prince de Hardenberg, qui se montrait le défenseur des intérêts populaires, et était à cet égard secondé par les ministres d'Autriche et de Hanovre, ne voulait pas à la vérité l'uniformité de constitutions, mais bien qu'elles fussent placées sous la garantie de l'union. Il demandait qu'on assurât aux États de chaque pays le droit d'être consultés dès qu'il serait question 1° d'établir des lois relatives aux intérêts personnels du citoyen; 2° de consentir à de nouvelles impositions, ou à l'augmentation des anciennes; 3° de porter plainte contre les

abus de l'administration; 4° de défendre près du souverain ou de l'union la constitution établie. Dans cette proposition du cabinet prussien se trouvait cette clause équivoque : « Dans les pays où il n'y » avait pas de constitution représentative, on en » établirait une où toutes les classes de citoyens » auraient part. » Le ministre de Hanovre avait déjà déclaré (1) que le régime représentatif était de droit en Allemagne de temps immémorial, et avait demandé que ce régime fût généralement adopté. Cette opinion était soutenue par les princes sans couronne et par les villes libres, qui établissaient en principe que « tout pouvoir arbitraire devait cesser, tant en général, par l'établissement de la confédération, qu'en particulier, dans chaque pays, » par l'établissement d'assemblées d'États investis » des prérogatives suivantes » (celles proposées par le prince de Hardenberg). Aussi l'article 13 du pacte fédéral établit-il vaguement, grâce aux oppositions de la Bavière et du Wurtemberg, « qu'il y aurait » des assemblées d'États dans tous les pays de la » confédération. »

Nous n'avons rapporté plus haut que les articles les plus vivement débattus de ce pacte fédéral (2);

(1) 21 octobre 1814.

(2) Confédération germanique perpétuelle : (art. I) indépendance et inviolabilité des États (art. II) dont les membres sont égaux (art. III); les affaires confiées à une diète (art. IV) dont les membres sont l'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Saxe royale, le Hanovre, le Wurtemberg, Bade, Hesse élec-

nous allons donner ici un aperçu de l'esprit qui domina le congrès dans sa rédaction. Les rois, princes et villes étaient tous étroitement liés à la confédération; mais les cabinets de Prusse et d'Autriche, voulant en rester indépendants sans renoncer aux avantages qu'elle pouvait leur procurer, proposèrent que l'alliance contractée avec elles n'eût de valeur que dans le cas où ces deux puissances

torale, Hesse grand-ducale, Danemark pour le Holstein, Pays-Bas pour Luxembourg, la maison de Saxe (branche aînée), Brunswick et Nassau, Meklenbourg, Oldenbourg, Anhalt et Schwartsbourg, Hohenzollern, Lichtenstein, Reuss, Lippe et Waldeck, Lubeck, Francfort, Brême et Hambourg; la diète présidée (art. V) par l'Autriche; les changements à faire (art. VI) portés à l'assemblée générale, où l'Autriche, la Prusse, la Saxe, la Bavière, le Hanovre, le Wurtemberg ont eu chacun quatre voix, c'est-à-dire vingt-quatre sur soixante-neuf; les autres inégalement partagées, en raison de l'importance des pays. Les articles VII, VIII, IX et X sont uniquement règlementaires. Par l'article XI chaque État garantit ceux de tous les confédérés (nous avons ci-dessus donné des détails à cet égard, ainsi que relativement à l'art. XIII). Quant à l'article XII, il donne aux États faibles la faculté de se réunir pour former une voix à l'assemblée générale. L'article XIV conserve rang et prérogatives aux princes et comtes médiatisés, et le XVIIIe la liberté de conscience. Mais en dépit du désir des catholiques allemands d'être rétablis sur l'ancien pied, et les réclamations faites à ce sujet par le baron de Vessenberg, il ne fut rien inséré dans l'acte fédéral relativement aux ministres de cette communion, quand il eût été nécessaire de faire du concordat germanique une institution reconnue par la diète; mais dans tous les actes du congrès on ne s'occupa en rien de la religion.

seraient attaquées, et non dans le cas où elles feraient la guerre comme États particuliers de Prusse ou d'Autriche. Ces deux cabinets proposaient aussi que la confédération conclût des traités avec les Pays-Bas et la Suisse. C'étaient des actes de prévoyance contre l'ambition soit de la France, soit de la Russie, afin de pouvoir, dans l'une ou l'autre de ces occurrences, défendre, à l'aide de l'union, ou le grand-duché du Rhin et le Tyrol, ou les rives de l'Oder et de la Sprée. Pour donner à cet état de choses un élan plus rapide, une action plus régulière, le prince de Hardenberg proposait l'établissement d'une direction saisie des pouvoirs exécutifs et celui d'une division en cercles. La première serait confiée à un ou deux des grands États ; les autres, réunis en assemblée générale, auraient le pouvoir législatif, ce qui recréerait l'ancienne institution germanique, et concentrerait l'autorité dans les mains des grandes puissances. L'Autriche et le Hanovre y adhérèrent, mais cela fut repoussé par les princes allemands. Le lien général n'eut donc aucune solidité, et les rapports entre les souverains et les peuples ne furent point déterminés d'une manière précise; car, en dépit de l'article 13, le principe que tous les États devaient avoir des assemblées représentatives ne fut pas, dans la forme, complétement admis. Il résulta des institutions nouvelles et différentes, dont la création subit plus ou moins de retard, selon les intérêts des princes ou les circonstances. Ce qu'il y a de curieux, c'est que la Prusse, qui s'était constamment placée à la tête du

parti animé de l'esprit du siècle, croyant, probablement avec raison, devoir user de lenteur et de prudence pour préparer ses peuples à un changement de régime dont la brusque révolution eût pu entraîner quelques dangers, se contenta d'annoncer, par un décret du 22 mai 1815, l'établissement d'une commission chargée de régler les formes des *États provinciaux*, et d'une assemblée centrale des représentants du royaume, pour *consulter* sur les objets de législation, sur les droits et les propriétés des citoyens (1).

Ce qui intéressait le plus essentiellement les grandes puissances, c'était le partage des dépouilles de la France et de ses alliés. Mais le sort de la Pologne était décidé avant même que le congrès eût à cet égard donné sa sanction par la signature du traité général, le 9 juin. En effet, dès le 18 (30)

(1) Ces dispositions, suspendues par la guerre de 1815, ne furent reprises qu'en 1817. Dans la commission se trouvaient Hardenberg, Humboldt, Gneisenau, Bulow, Wittgenstein, Savigny, Richorn, qui s'acquittèrent de leur devoir avec autant de zèle et de sagesse que d'équité, et le cabinet de Berlin à la diète de Francfort, en 1818, déclara que ses promesses seraient exécutées, mais sans l'intervention de la diète dans le travail relatif aux constitutions. L'Autriche de son côté fit la même déclaration. Ces deux États étaient effrayés de la turbulence de la chambre basse de la constitution bavaroise, et de celle de Wurtemberg. Cependant tous les États germaniques obtinrent successivement des constitutions, à l'exception de la Prusse, qui néanmoins fit jouir ses sujets des avantages que ces constitutions promettent de prime abord et ne réalisent pas toujours.

avril, l'empereur Alexandre écrivait au comte Ostrowsky : « Le sort de votre patrie vient enfin » d'être fixé ; en prenant le titre de roi de Pologne, » j'ai voulu satisfaire aux vœux de la nation : je » vous autorise à en instruire vos compatriotes. »

Par cet arrangement, dans lequel avait été mis de côté le projet contrarié par la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre, de réunir toute l'ancienne république polonaise en un seul État, la Russie, sur vingt et un millions six cent quatre-vingt-trois mille huit cent soixante-neuf habitants, en possédait, tant en raison des trois partages que par la réunion du grand-duché, peuplé de trois millions sept cent mille âmes, une masse de quatorze millions sept cent soixante-quatre mille huit cent quarante-deux. L'Autriche en conservait ou en obtenait quatre millions deux cent vingt-six mille neuf cent soixante-neuf ; la Prusse deux millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille cent vingt-quatre, et la république de Cracovie était peuplée de cent sept mille neuf cent trente-quatre.

L'Autriche, en rentrant dans la possession de ses États d'Italie, du Tyrol, de l'Illyrie, de la Gallicie et de quelques districts à sa convenance, accroissait considérablement son territoire et sa population. En effet, celle-ci, qui était en 1792 de vingt-trois millions huit cent quatre-vingt mille âmes ; avant le traité de Presbourg, de vingt-quatre millions neuf cent mille ; après ce traité de vingt-deux millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille trois cent quatre-vingts ; et, par suite de celui de 1809, de

dix-huit millions quatre cent soixante-cinq mille trois cent soixante, s'éleva subitement à trente et un millions six cent trente-trois mille.

La Prusse ne fut pas moins favorisée que la Russie et l'Autriche; car, outre tout ce qu'elle possédait avant la paix de Tilsitt, sauf de légers échanges avec le Hanovre, on lui attribua toute la haute Lusace, une partie de la basse Lusace, et quelques autres districts saxons sur les rives droite et gauche de l'Elbe; des territoires entre le Weser et le Rhin, entre le Rhin et la Moselle, y compris Cologne, formant avec d'autres portions de territoire le grand-duché du Rhin, qui devait plus tard être accru de quelques dépouilles de la France, ce qui lui assurait une population double de celle qui avait été soumise au grand-Frédéric.

Ces réunions de s'opérèrent pas toutes sans quelques murmures. Le roi de Saxe n'avait consenti que le 18 mai à la cession d'une partie de ses États; il ne releva ses sujets du serment de fidélité que le 22; et les soldats saxons dirigés vers la France se mutinèrent à Liége, ce qui força les Prussiens de les cerner par des troupes avec vingt bouches à feu; quelques-uns périrent victimes de leur amour pour leur souverain, et, à la voix de celui-ci, les autres se soumirent à leur sort. La Prusse fit encore avec le Danemark un échange utile, celui du duché de Lauenbourg, que lui avait cédé le Hanovre, contre la Poméranie et l'île de Rugen, que, par le traité du 14 janvier 1814, le cabinet de Copenhague avait obtenu de la Suède en indemnité pour la Norwége.

Mais la Prusse perdit définitivement les margraviats d'Anspach et Bayreuth, attribués à la Bavière, qui obtint aussi une portion de territoire sur la rive gauche du Rhin.

Le cardinal Consalvi, dont le caractère et l'habit n'avaient jamais été accueillis à Londres, y avait été reçu comme constant ennemi de Napoléon, avec estime par le prince régent, avec faveur par le peuple. Rendu au congrès de Vienne, et étant parvenu à se faire admettre aux conférences des plénipotentiaires, il réclama en faveur du pape, et obtint la restitution des légations pontificales. Gênes fut donnée au roi de Sardaigne, qui cédait quelques portions de territoire à Genève. Le sort de Gênes était un attentat contre le droit des gens, car lord Bentink ne l'avait occupée que sous promesse de son indépendance. Madame de Brignoles, dame du palais de Marie-Louise, plaida vivement, mais sans succès, en faveur de sa patrie, dont la cause avait été remise entre les mains de son fils, tandis qu'une députation envoyée à Londres cherchait à y intéresser le parlement britannique. Mais Gênes était considérée comme l'une des dépouilles de l'empire français, et l'on ne savait comment satisfaire autrement le roi de Sardaigne, à qui l'on enleva la sous-préfecture de Chambéry et le comté de Nice, qui plus tard lui furent rendus.

Les intérêts même d'Eugène Beauharnais ne furent pas oubliés; grâce à son union avec une princesse bavaroise et à l'intérêt que lui portait l'empereur Alexandre, il avait eu d'abord en perspective

la couronne d'Italie; puis celle d'Illyrie lui fut promise lors de son mariage. Duc de Venise et plus tard grand-duc de Francfort, il eut pour indemnités, avec les domaines que Napoléon lui avait donnés dans les légations pontificales, et dont le revenu était d'un million deux cent mille francs, une somme de cinq millions de ducats (vingt-deux millions espèces) que Naples dut lui payer; une partie de l'évêché de Passaw, ainsi qu'une résidence, sous le titre de duc de Leuchtenberg, avantages qui, au défaut de lui et de sa postérité, devaient passer à la Bavière. Beauharnais se trouvait donc élevé au rang des plus grands seigneurs allemands, lui dont la noblesse était si récente, et le véritable nom si ignoble. Quant à la haute noblesse allemande, elle perdait son immédiateté, cessait d'être souveraine, et le Tugendbund, qu'elle avait favorisé, perdait aussi les illusions qu'il avait nourries; humeurs répercutées, dont la secrète fermentation n'était pas inconnue à Napoléon, qui, par ses agents secrets, cherchait à aigrir les esprits, et se figurait déjà être assuré des Bavarois et des Saxons. Le refus de recevoir ses lettres ne lui faisait pas perdre tout espoir; on intriguait pour lui à Vienne; il y avait envoyé MM. de M. et de F., gens dans l'intimité de M. de Talleyrand; mais ses propositions se réduisaient à ceci : *Voulez-vous Napoléon sur le trône de France, et l'exécution du traité du* 30 *mai* 1814? Les réponses unanimes étaient : *Nous ne le voulons pas.*

La signature du traité général et la clôture du

congrès eurent lieu le 9 juin ; les signataires, par ordre alphabétique, furent les plénipotentiaires d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Portugal, de la Prusse, de la Russie et de la Suède. Dans ce traité, toutes les incompatibilités nationales se trouvent accouplées : Pologne et Russie, Saxe et Prusse, Autriche et Italie, Hollande et Belgique, Suède et Norwége, Piémont et Gênes. Il comprend cent vingt et un articles, outre diverses conventions, au nombre de dix-sept. La langue française est employée pour sa rédaction (art. 120), *sans tirer à conséquence*. Il accorde les titres de Grand-Duc et d'Altesse Royale aux ducs d'Oldenbourg, de Mecklenbourg et de Saxe-Weimar, tous trois beaux-frères de l'empereur Alexandre. Il rétablit le pape (article 103), ainsi que le roi de Naples (art. 104), dans leurs États. Ce traité avait été précédé de divers autres dont la nomenclature serait trop longue (1), et qui sont d'un plus faible intérêt. Ce qui restait à

(1) Il avait été réglé le 19 mai que les envoyés dans les cours prendraient rang selon la date de leur arrivée, et on s'occupa le 20 des affaires de Suisse. Le 3 mai, il y eut trois traités : l'un entre l'Autriche et la Russie, en quarante et un articles, pour régler entre les deux États ce qui avait trait à la Pologne et à ses habitants ; il y est dit (art. V) *qu'ils obtiendront une représentation et des institutions nationales réglées d'après le mode que chacun des gouvernements jugera utile de leur accorder* ; l'autre entre la Russie et la Prusse, où il est dit que Varsovie obtiendra des *institutions qui assureront* (aux Polonais) *la conservation de leur nationalité*. Le troisième, entre l'Autriche, la Russie et la Prusse, assure l'indépendance

faire, c'était d'assurer la stricte exécution et le maintien des ambitieux travaux auquels on venait de se livrer; et pour y parvenir on armait de toutes parts avec activité.

Outre l'acte d'accession aux décisions du congrès de Vienne, en date du 9 juin 1815, un traité avait été signé le 12 de ce mois, entre l'Autriche et le roi des Deux-Siciles, relativement au rétablissement de la tranquillité en Italie, traité qui obligeait le royaume de Naples à fournir à cet effet un contingent de vingt-cinq mille hommes. Un article secret portait : « Les engagements que Leurs Majestés prennent par ce traité pour assurer la paix de l'Italie » leur faisant un devoir de préserver leurs sujets et » leurs États respectifs de nouvelles réactions et du » danger d'*imprudentes innovations* qui en amèneraient le retour, il est entendu entre les hautes » puissances contractantes que Sa Majesté le roi des » Deux-Siciles, en établissant le gouvernement du » royaume, n'admettra pas des changements qui ne » pourraient se concilier, soit avec les anciennes » institutions monarchiques, soit avec *les principes*

de la ville libre de Cracovie, sous la protection des trois puissances (art. I), et promet qu'*aucune force armée ne pourra* (art. VI) *jamais y être introduite sous quelque prétexte que ce soit.* Viennent trois autres traités du 18 mai entre la Prusse et la Saxe, du 29 entre la Prusse et le Hanovre, du 1er juin entre la Prusse et le grand-duc de Saxe-Weimar. Une déclaration vague avait eu lieu le 8 février sur l'abolition de la traite des noirs, et la république des Sept-Iles avait été placée sous la protection de l'Angleterre.

» *adoptés* par Sa Majesté Impériale et Royale Apos-
» tolique, pour *le régime intérieur de ses pro-*
» *vinces italiennes.* »

Frédéric-Guillaume, par deux déclarations du 7 avril, 1° fait un appel à ses peuples; ordonne de compléter l'armée de ligne, de former des corps francs, et de mettre en activité jusqu'à la milice; 2° pourvoit à l'armement, et exige que les hommes nés en 1790 prennent les armes, sous peine de devenir inhabiles à tous emplois civils. Par une troisième déclaration du 15 mai, il opéra une levée en masse, et vint lui-même présider à ces dispositions hostiles. L'on en agissait de la même manière en Autriche, en Russie, en Pologne et dans toutes les parties de l'Allemagne.

Napoléon, de son côté, préparait ses moyens de défense contre les forces immenses qui allaient lui être opposées. Il hésitait entre trois plans de campagne, qui étaient, 1° de demeurer sur la défensive, en laissant l'offensive aux alliés; de se concentrer sur Paris et Lyon, qu'on s'empresserait de fortifier, et d'y résister à l'ennemi, dont toutes les communications eussent été coupées par les places fortes; 2° de prévenir les alliés avant le rassemblement de leurs troupes, qu'on ne supposait pouvoir être effectué avant le 15 juillet, et de commencer par battre séparément les armées anglo-batave et prusso-saxonne; 3° en attaquant au Nord, le 15 juin, de séparer les deux armées de Wellington et de Blücher; puis, si l'on échouait, de se retirer sur Paris. Napoléon adopta ce troisième

plan, combiné avec les deux premiers; mais plusieurs de ses meilleurs généraux refusèrent de le servir, et il se refusa lui-même à employer dans la personne de Murat, le plus habile et le plus brillant de ceux qui avaient commandé sa cavalerie. Il donna le 2 juin l'ordre du mouvement, partit de Paris le 12, détermina le 14 la marche de ses colonnes, et commença les opérations le 15 : c'était l'anniversaire des journées de Marengo et de Friedland. Plus réservé que jamais depuis la défection de Jomini, nul ne connut que par leurs effets les directions qu'il voulait suivre. Aussi la désertion du comte de Bourmont, qui ne peut se laver d'avoir sollicité du service pour l'abandonner, et qui malgré ses grands talents est devenu, ainsi que Marmont, incapable de servir utilement une cause quelconque, tant l'armée française les a en horreur. Cette désertion, disons-nous, ne put dévoiler l'admirable marche par laquelle Napoléon, en masquant ses intentions, tomba de tout son poids sur l'armée prussienne, non encore entièrement réunie. Il la déposta le 16 de Ligny, mais sans la mettre en déroute, car elle put faire sa retraite, et effectuer, comme cela avait été arrêté, sa jonction avec l'armée anglaise, qui fut attaquée le 18 à Waterloo. C'est là qu'eut lieu cette bataille sanglante, où la plus héroïque valeur échoua contre une imperturbable intrépidité (1). Nous n'en donnerons pas les

(1) Voici comment le général Foy s'exprime (*Guerre de la Péninsule*, t. I, p. 222, 223 et 224). « Nous avons vu, »

détails, dont les vanités nationales opposées se sont emparées pour exalter ou pallier la gloire des vainqueurs ou des vaincus ; nous remarquerons seulement que les vieilles troupes anglaises de la Péninsule étaient passées en Amérique ; que quinze mille Portugais, sous le maréchal Béresford, devaient joindre Wellington, mais que Canning, ministre à Lisbonne, voulant traiter cette affaire diplomatiquement, donna à la malveillante faction de Souza les moyens de faire manquer cette jonction. Ce qui favorisa le général anglais, c'est que le corps de Bulow, qui n'avait pu prendre part à la bataille de Ligny, se trouvait plus à portée que Blücher de joindre l'armée anglaise, et devait arriver plus tôt que Grouchy, obligé de suivre le gros de l'armée prussienne, comme le lui avait commandé un maître qui ne souffrait pas qu'on interprétât ses ordres. Les Français perdirent dans cette

» jour de notre détresse, ces enfants d'Albion formés en bataillons carrés dans la plaine. La cavalerie qui les appuyait » fut taillée en pièces ; le feu de leur artillerie fut éteint ; la » mort était devant eux et dans leurs rangs ; les boulets de » la garde impériale, la cavalerie de France victorieuse, ne » purent entamer l'immobile infanterie britannique. On eût » été tenté de croire qu'elle avait pris racine dans le sol, si » ces bataillons ne se fussent ébranlés majestueusement après » le coucher du soleil, alors que l'arrivée de l'armée prus- » sienne apprit à Wellington qu'il venait de remporter la vic- » toire la plus décisive de notre âge. »

(*Note de l'éditeur.*)

occasion trente mille morts, quinze mille prisonniers et trois cents pièces de canon. La perte des Anglais monta, en tués, blessés ou manquants, à treize mille sept cent trente-trois hommes et trois mille cent chevaux. Celle des Prussiens fut moins considérable, quoique *le Moniteur* (1) l'ait fait monter plus haut.

Aussitôt que le roi de Wurtemberg eut appris les événements de Waterloo, il invita sa fille à se séparer de l'ex-roi de Westphalie, son époux; mais cette noble princesse lui répondit que, liée à Jérôme durant sa fortune, elle ne l'abandonnerait pas dans le malheur (2).

Quant à Napoléon, il ne rencontrait plus leur ancienne fidélité chez la plupart de ceux qui, après l'avoir longtemps bien servi, l'avaient renié pour Louis XVIII, et avaient trahi Louis XVIII pour lui.

(1) On lit dans le *Moniteur : Les Prussiens perdirent quinze mille hommes.* Gourgaud, d'après Napoléon, assure qu'ils en perdirent vingt-cinq mille à Fleurus (Ligny); dans sa relation de 1820, il dit quarante-cinq mille. Dans les manuscrits écrits sous sa dictée à Sainte-Hélène, Napoléon dit soixante mille à Ligny et trente-huit mille à Waterloo, ce qui ferait quatre-vingt-dix-huit mille. Mais l'armée de Blücher étant composée de quatre divisions de vingt-cinq à trente mille hommes chacune, il ne serait donc resté, par la poursuite de l'armée française, dans le premier cas, que deux mille hommes, dans l'autre que vingt-deux mille. On trouve des erreurs moins contradictoires, mais non moins réelles, dans les évaluations françaises des deux armées opposées, à Ligny et à Waterloo.

(2) Voyez la pièce justificative P.

Il faut reconnaître aussi qu'il s'était abandonné lui-même, oubliant, après son désastre, qu'il lui restait une armée intacte de trente-cinq mille hommes, outre les débris de l'armée battue qu'il ne prit pas le soin de rallier. Il se rendit à Paris après quatre jours de campagne et huit jours d'absence, remorquant à sa suite la seconde des invasions que depuis dix-huit mois il attirait sur la France. Il croyait arriver dans sa capitale comme en 1812 et 1813; mais ce n'était plus ni le même temps, ni les mêmes hommes. Il n'y avait plus alors qu'un vœu, c'était de se défaire de lui; il n'y avait plus qu'une espérance raisonnable, c'était celle de voir revenir un prince dont on connaissait la générosité, et qui pouvait servir encore d'égide contre la haine étrangère. Quelques craintes personnelles militaient encore contre ce sentiment, mais elles cédaient en partie à la terreur jetée dans la chambre des pairs par le maréchal Ney, qui assurait que tout était perdu, qu'il n'y avait plus d'armée. Napoléon conservait néanmoins des partisans dans cette chambre. Il n'en était pas ainsi de celle des représentants, auxquels sa faiblesse donnait de l'audace. Il eût pu se réfugier à l'armée qui lui serait demeurée fidèle, menacer, et se faire seconder par la populace; il préféra négocier. Cependant, la chambre des représentants déclara criminelle de lèse-nation toute tentative pour la dissoudre; elle agita des questions qui eussent fait renaître le gouvernement révolutionnaire, et nomma, pour remplacer le pouvoir impérial, un gouvernement provisoire

composé de cinq membres : Fouché, président, Carnot, Quinette, Caulaincourt et Grenier, et du secrétaire Berlier. Plus habile que ses collègues, Fouché profita de son pouvoir pour hâter une catastrophe inévitable. Lafayette avait proposé, comme seul moyen de salut, la volontaire abdication de l'empereur et une députation aux alliés; ces mesures furent adoptées; Napoléon se démit de la couronne en faveur de son fils. On accepta sa démission sans déclarer solennellement la reconnaissance du jeune prince. Dès le 24, cette abdication était parvenue, avec la demande d'un armistice, à Blücher qui, redoutant un piége, continua de marcher. Les commissaires, parmi lesquels étaient Lafayette, Benjamin Constant, Sébastiani, Laforest, annoncés secrètement à Wellington par Fouché, furent dirigés sur Haguenau où ils entrèrent en conférence avec les plénipotentiaires autrichien, russe, prussien et anglais, le comte de Walmoden, Capo-d'Istria, Knesebeck, et Charles Stewart.

Comment des négociations dont l'objet réel était: *donnez-nous la paix et laissez-nous faire*, pouvaient-elles amener un résultat quelconque? Puis les ministres ennemis ne devaient traiter qu'à l'unanimité, et Stewart déclara qu'il n'avait pas de pouvoirs à cet effet. Les commissaires, sans avoir rien obtenu, rentrèrent donc à Paris le 5 juillet; mais de grands événements avaient eu lieu en leur absence. Napoléon s'était retiré le 25 juin à la Malmaison, où il était gardé par le général Beker. L'armée française, forte de soixante-dix mille hom-

mes, était passée sous les ordres du maréchal Devoust, qui avait en face celle de Wellington, tandis que Blücher traversait la Seine et tournait Paris, mouvement hasardeux qui fit demander par Napoléon des troupes, dont il promettait de quitter le commandement après avoir fait payer aux ennemis leur imprudence. Mais on craignait de le revoir à la tête d'une armée, et il essuya un refus. Fouché d'ailleurs voyait mieux et plus loin que ceux qui voulaient qu'on défendît Paris; car un avantage même n'eût été qu'instantané, et d'immenses forces se dirigeaient vers la capitale, qui eût peut-être été détruite. Schwartzenberg et Barclay marchaient pour s'en rapprocher ; Frimont, avec l'armée autrichienne d'Italie, s'avançait contre le maréchal Suchet; Colorédo forçait le général Lecourbe à conclure un armistice; le prince de Wurtemberg repoussait Rapp, et le maréchal de Wrede avançait sur Châlons sans éprouver de résistance. Fouché, qui correspondait déjà avec Blücher et Wellington, reçut du prince d'Eckmühl, le 27, une lettre dans laquelle ce maréchal ministre répétait, d'après la nouvelle qu'il recevait, sa proposition faite la veille, de *proclamer Louis XVIII. Il n'y a pas,* disait-il, *d'autre moyen de sauver la patrie.* Les rapports des maréchaux ayant déjà établi qu'on ne pouvait pas être sûr de sauver Paris, Fouché lui donna une autorisation par écrit de demander un armistice, ce qui eut lieu le 1er juillet. Une négociation fut entamée par le duc d'Otrante, ce que ne désapprouvait pas Caulaincourt, qui, tout attaché

qu'il était à Napoléon, ne pouvait plus rien pour lui, et voulait, en faisant abnégation de tout intérêt personnel, que sa patrie fût sauvée. Dans cette négociation, il avait été question 1° de ne pas recevoir le roi qu'il n'eût pris de solennels engagements; 2° d'éviter de voir les ennemis entrer dans Paris; 3° de conserver la cocarde tricolore; 4° de garantir la sûreté de tous; 5° de maintenir les deux chambres; 6° de conserver à tous leurs places, pensions et honneurs. Fouché ne poussait pas ses vues aussi loin, mais il séduisait ainsi les gens indécis ou craintifs.

C'était le premier pas à faire dans une conjuration que la tête du duc d'Otrante renfermait tout entière. Il était persuadé que le roi devait être rappelé sans conditions; qu'on perdait, avec le pouvoir, le droit d'en imposer, et que ceux qui n'avaient pas voulu soutenir Napoléon n'avaient, contre la puissance irrésistible des étrangers, d'autre ressource que dans le retour du monarque, seul capable d'atténuer l'esprit de vengeance qui les animait. Il marcha donc directement vers ce but à travers les cris de ses imprévoyants collègues. Il sentait que l'orgueil des deux généraux anglais et prussien serait flatté de terminer eux-mêmes la guerre avant l'arrivée des forces immenses russes, autrichiennes et autres. Il flatta cet orgueil en informant, le 2 juillet, lord Wellington qu'on aurait *tout le monde en rassurant tout le monde*. Une capitulation fut signée le 3 par MM. Bignon, Guilleminot et de Bondy, pour la France; le baron de

Muffling et le colonel Harvey pour les deux généraux ennemis, qui la ratifièrent le 5, comme elle fut approuvée par le prince d'Eckmülh. Elle portait (art. 2) que l'armée française se retirerait derrière la Loire, et que (art. 11) « les propriétés publiques, à l'exception de celles qui ont rapport à » la guerre, soit qu'elles appartiennent au gouvernement ou qu'elles dépendent des autorités municipales, seront respectées. » Le 6, les ennemis entrèrent dans Paris.

Nous devons remarquer ici que la nouvelle de la perte de la bataille de Waterloo, qui présageait la chute de Napoléon, fit bonifier les effets publics; les actions de la banque montèrent de 25 pour 100, et le jour où Napoléon quitta la Malmaison pour s'embarquer, les rentes s'élevèrent à 64. La veille de ce jour, Louis XVIII, qui était rentré en France dès que les portes lui en furent ouvertes, se rapprochait de Paris. Dans la crainte qu'il conservait des intentions des alliés, il avait publié à Cambrai une proclamation qui annonçait son retour et prévenait ceux dont il avait eu à se plaindre qu'il se bornerait à les écarter de sa personne. Il se trouvait enfin à la vue de la capitale dont il était question d'abaisser devant lui les barrières. Fouché traita cette affaire avec M. de Talleyrand, revenu de Vienne après la clôture du congrès; il alla trouver le monarque près duquel un assez grand nombre de gardes nationaux s'étaient déjà rendus; il ne put en obtenir la conservation de la cocarde

tricolore, mais bien, la promesse de rendre la pairie héréditaire, d'assembler une nouvelle chambre, de donner de l'unité au ministère, enfin de conserver l'*ancienne charte tout entière.*

L'effervescence révolutionnaire du 7 juillet, la fermeture, dans la nuit du 7 au 8, des portes de cette chambre des représentants qui faisait une constitution, tandis que sa propre existence allait cesser; la rentrée du roi, le 8, aux acclamations du peuple; la soumission de Louis XVIII à l'opinion publique en licenciant une partie de sa maison militaire et en écartant de sa personne, par un honorable exil, M. de Blacas, son favori; tous ces faits font partie de l'histoire de la restauration, mais intéressent peu la politique générale.

Il n'en était pas ainsi du sort de l'armée, qui ne tarda pas à se soumettre et fut licenciée; des troubles du Midi, que le duc d'Angoulême courut apaiser; de l'entrée tardive des Espagnols en France, à laquelle ce prince mit obstacle (1), loin de vouloir s'en faire un appui contre l'esprit révolutionnaire. Il n'en était pas ainsi non plus des soupçons que les princes concevaient contre le duc d'Orléans, qui, retourné en Angleterre, y fit imprimer une apologie de sa conduite, que pourtant il ne rendit pas publique (2), et au nom duquel une protestation

(1) Voyez la pièce justificative Q.

(2) Intitulé *Extrait de mon Journal*; nous en avons déjà parlé dans une note précédente.

de fidélité pour la branche régnante fut publiée par tous les journaux européens (1).

Ce qui intéressait bien plus encore la politique européenne, c'était le sort de Napoléon, qui, parti de la Malmaison le 29 juin, et ayant fait de vaines tentatives pour éviter la station anglaise, avait été contraint à s'y livrer. Par un accord du 2 août entre les quatre grandes puissances, il fut déclaré leur prisonnier et sa garde confiée à l'Angleterre, qui, accusée par l'opinion de l'avoir laissé échapper de l'île d'Elbe, devait prendre les plus sévères précautions pour qu'il ne pût recouvrer sa liberté. Les cabinets alliés soupçonnaient que son désir de se rendre en Amérique avait pour objet de se jeter parmi les Américains méridionaux, événement qui aurait pu avoir, tôt ou tard, un terrible retentissement en Europe. Le vaisseau qui le portait cingla donc, le 11 août, pour Sainte-Hélène, où il fut conduit, accompagné de quelques-uns de ses fidèles serviteurs. Son infortune lui rendit quelques amis; mais parmi les étrangers nous ne citerons que lord Holland, et un autre personnage qu'on ne se serait jamais attendu de rencontrer dans leurs rangs : c'était l'ex-roi de Suède, Gustave-Son (2), qui implora en sa faveur la protection de Louis XVIII. Cette protection était mince, car le prince réintronisé n'avait pas été traité par les souverains alliés avec cette considération qui la fait naître dans la

(1) Voyez la pièce justificative R.
(2) Voyez la pièce justificative S.

multitude, et un nouveau traité allait rendre sa position très-critique. Avant d'entrer dans le détail des négociations relatives à ce traité, parlons du sort du roi Joachim; car la manière dont la nouvelle en fut reçue à Saint-Pétersbourg est un des signes caractéristiques de la politique de cette époque.

Murat, quelque ridicule qu'il parût par l'enfantillage de son bizarre costume, était bien loin d'avoir déplu à Naples comme son prédécesseur Joseph. Sous son règne, la tranquillité avait été rendue au pays, et il s'y était fait des améliorations que ses ennemis mêmes avaient approuvées. Les carbonari, révolutionnaires d'abord, puis royalistes, et qu'en cette qualité il avait réprimés, lui semblèrent des instruments utiles à l'époque de ses démêlés avec la cour de Vienne. Il commença donc à les flatter, crut se les être attachés et compta sur eux dans son malheur. Quelques-uns de ses partisans le trompèrent aussi sur la sincérité de la joie produite par le retour du roi Ferdinand. Après la catastrophe de Waterloo, lui qui avait sacrifié l'intérêt de son beau-frère à l'espoir de conserver son trône, puis fait briser ce trône en cherchant à seconder celui qu'il avait trahi, il espère reconquérir, comme lui, avec une poignée d'hommes un royaume que sa nombreuse armée n'avait pu défendre. Obligé de fuir la Provence, de se réfugier en Corse, et ne pouvant se maintenir dans cette île, il dédaigne l'asile que le prince de Metternich lui offre en Autriche, sous le nom de comte de Li-

pano. Il s'embarque le 27 septembre 1815, paraît le 8 octobre devant Pizzo, y débarque, le 10, avec trente hommes seulement, en criant : *Io sono il vostro re Gioacchino Murat; popolo mio, riconoscetemi!* Les magistrats du lieu font aussitôt prendre les armes; Murat est poursuivi, se défend avec vigueur, est enfin atteint et désarmé; on lui applique la loi promulguée par lui-même contre les partisans du roi Ferdinand, et il est condamné à mort. Le monarque hésitait à confirmer la sentence, dans la crainte que l'empereur Alexandre ne l'en blâmât; mais il fut rassuré sur cela par le duc de Serra-Capriola, et Murat fut aussitôt fusillé. Il mourut avec courage, et Alexandre récompensa richement le courrier qui lui en apporta la nouvelle (1).

Ce monarque, revenu à Paris le 10 juillet, puis rentré en Russie après avoir passé de nouveau en Angleterre, où il fut moins bien accueilli que lors de son premier voyage, fit son entrée à Varsovie le 26 octobre, et ne voulut pas recevoir les clefs de la ville, disant qu'il n'était pas *venu en conquérant, mais en protecteur et en ami.* Il nomma lieutenant général du royaume Zaionczek, qui avait longtemps servi Napoléon. Il s'effrayait déjà sur la

(1) On a dit dans le temps qu'un doute s'étant élevé à la cour de Ferdinand sur l'identité du personnage qui avait été fusillé, des émissaires furent envoyés à Pizzo, qu'ils exhumèrent le cadavre, séparèrent la tête du tronc et l'emportèrent à Naples, où elle fut reconnue pour celle de Murat.

tranquillité de l'Europe ; car *l'Espagne*, disait-il, *est un foyer de révolution qu'il faudra comprimer ; mais comment*, poursuivait-il, *y parvenir sans passer par la France ?* Il s'étonnait qu'on lui supposât l'intention d'envahir la Turquie, lui qui ne pouvait ni ne voulait *favoriser l'insurrection des Grecs ;* car il commençait à respecter tout gouvernement établi.

Alexandre, quoique moins gracieux à l'égard des Parisiens qu'il se l'était montré lors de la première restauration, fut cependant plus modéré que ses alliés lors des négociations qui la suivirent. On a beaucoup disserté sur l'objet du traité de la Sainte-Alliance, signé le 26 septembre par les souverains d'Autriche, de Prusse et de Russie ; mais cette œuvre mystique de la baronne de Krudener n'était qu'un engagement moral et religieux envers les sujets et les alliés de ces princes.

Ce qui intéressait bien autrement la France et l'Europe, c'étaient les conférences secrètes des ministres des différentes cours relativement à la paix, l'état de guerre n'étant encore suspendu que par un armistice. Le pillage et l'insubordination parmi les troupes alliées, ainsi que la difficulté de les faire vivre, causée par la fermentation des campagnes, avaient, dès le 24 juillet, fait assigner des cantonnements à ces troupes, et fait créer à Paris, auprès du commandant le général prussien Müffling, un comité chargé de s'entendre avec le gouvernement royal sur l'entretien des armées alliées. Il fallait faire cesser cet ordre de choses, durant

lequel des préfets et d'autres agents français étaient arbitrairement, et sur la plus légère plainte, enlevés et emprisonnés hors de leur patrie, ce qui menaçait d'amener une lutte intérieure, également désastreuse pour tous les partis. Les esprits furent alors aigris par une note de lord Castlereagh, remise le 11 septembre, et relative tant à certaines conventions qui devaient avoir lieu entre les puissances coalisées et le gouvernement français qu'à la restitution des objets d'arts importés en France depuis la révolution. Elle était injurieuse dans sa forme puisqu'en en qualifiant l'enlèvement d'*amas de vols criminels*, elle pouvait le paraître dans le fonds même; en effet, non réclamés lors de la première restauration, ces objets d'arts étaient devenus l'une de ces *propriétés publiques* que la convention militaire du 3 juillet déclarait devoir être *respectées*. M. de Talleyrand avait répondu, sur le premier objet, que les événements de 1814 avaient nécessité un traité, mais qu'il n'en était pas de même en 1815, où le roi était l'allié des puissances armées contre Napoléon seul. Quant aux objets d'arts, il disait qu'une partie en avait été *cédée* par des *traités solennels;* qu'au reste *le ministère ne craignait pas d'affirmer que, si* le roi consentait à les livrer, cette perte *serait peut-être plus fortement ressentie* que toute autre, comme *blessant plus vivement la vanité nationale*. L'enlèvement en eut pourtant lieu, et, à défaut du consentement du roi, on le fit exécuter par des soldats étrangers, car aucun ouvrier français ne voulut s'y prêter;

il en résulta désordre et dégradation. Louis XVIII avait été plus heureux à l'égard du pont d'Iéna, déjà miné par Blücher, et qu'il sauva en disant qu'il irait se placer sur ce beau monument.

Ce prince était alors occupé de points plus importants. Les exigences des alliés n'avaient pas de bornes; et pour comble de maux, le ministre des affaires étrangères déplaisait souverainement à l'empereur Alexandre, qui devait exercer une puissante influence sur le sort de la France. Une intrigue alors ourdie par Bergasse et madame de Krudener fit, le 25 septembre, renvoyer le ministère, et les relations extérieures furent confiées à M. de Richelieu, qui, à la suite de négociations confidentielles, convint des bases du traité dans une conférence du 2 octobre (1), avec le baron de Weissembourg, les lords Castlereagh et Wellington, de Hardenberg et Humboldt, Rasoumowsky et Capo-d'Istria. Les premières bases de ces négociations avaient été arrêtées dans la note des précédents ministres, en date du 21 septembre, qui admettait en principe : « La cession de ce qui ne

(1) La prétendue démission des ministres, imprimée dans les Lettres sur les Cent-Jours, de Cauchois-Lemaire, pag. 159 à 165, pièce remplie de faits controuvés, écrite en style de libelle, est donc un document complétement apocryphe, car elle porte la date de novembre, date postérieure de plus d'un mois à la sortie des ministres à qui on l'attribue. Elle ne coïnciderait même pas avec leur note du 21 septembre, passé quatre jours avant la démission qu'ils ne donnèrent pas, mais qu'on leur demanda.

» faisait pas partie de l'ancien territoire français ; » le payement d'une indemnité, et l'occupation » d'une partie du royaume par les alliés pour un » temps déterminé. » Mais les prétentions de certaines puissances s'élevaient encore beaucoup plus haut. L'Allemagne demandait qu'on réunît au corps germanique l'Alsace et la Lorraine ; la France devait perdre en outre la Flandre, le Hainaut, une partie de la Franche-Comté, de la Champagne, du Bugey ; la carte en était déjà tracée, et le royaume ainsi amoindri eût été privé de ses plus formidables moyens de défense à l'est et au nord, ce qui aurait laissé à découvert sa capitale, plus que jamais rapprochée de ses frontières, alors totalement ouvertes. A ces accablantes propositions, Louis XVIII sentit qu'il ne pouvait régner sur un État considérablement affaibli ; et s'adressant à lord Wellington, il lui demanda si l'on voudrait encore le recevoir en Angleterre. L'empereur Alexandre, présent à cette conférence secrète, s'écria : « Non, non, » Votre Majesté ne perdra point ces provinces ; je » ne le permettrai pas (1) ! » Le tzar n'avait rien à demander à la France, et sa politique lui com-

(1) Fragment d'une lettre écrite vers la fin d'août 1815 par M. de Hardenberg au prince régent d'Angleterre... « La généro» sité de la Russie a un autre motif, elle s'explique par ses » vues politiques : elle cajole la France pour l'éloigner de » l'Autriche, et loin de prouver, par le fait, l'intérêt qu'elle » affecte de prendre au bien-être de l'Allemagne, il paraît, » au contraire, qu'elle ne serait pas fâchée de la voir toujours » dans un état de faiblesse qui l'empêchât d'être d'aucun poids

mandait de ne point laisser trop affaiblir ce État au profit de l'Autriche, sa rivale. C'est de là que résultèrent les bases de ce protocole du 2 octobre, dont le traité du 20 novembre ne fut que le développement, et dont on voit que les stipulations eussent été plus rigoureuses sans l'intervention d'Alexandre et la noble détermination de Louis XVIII de ne pas consentir au morcellement de la France.

Nous ne rapporterons pas ici les divers traités ou conventions signés le 20 novembre; ils sont insérés dans tous les recueils diplomatiques; mais en observant qu'une partie de leurs dispositions les plus onéreuses étaient implicitement renfermées dans le traité du 30 mai 1814, où l'on n'avait pas assez apprécié les charges qui pourraient peser sur la France, nous ne noterons que les pertes nouvelles imposées par ces traités; c'étaient dans le premier traité : 1° une délimitation moins favorable sur sa frontière du nord, qui lui enlevait les places de Marienbourg, de Philippeville et de Landau, ainsi que les portions de territoire environ-

» dans la balance politique de l'Europe. Un des négociateurs
» russes vivement attaqué dans ces jours, sur la nécessité de
» garantir l'Allemagne contre les invasions françaises, en pri-
» vant la France des moyens d'agression, et interpellé de
» s'employer auprès de l'empereur son maître, pour le porter
» à appuyer les cours qui demandaient à la France la *cession*
» *des places fortes* qui menacent ses voisins, ou de donner
» à ceux-ci plus de moyens de résistance, répondit ingénu-
» ment qu'il n'était pas de la politique de la Russie de donner
» à l'Allemagne *des frontières assurées contre la France...*»

nant ces forteresses ; 2° à l'est, Sarrelouis, et une partie du département de la Sarre, réunis en faveur de la Prusse au grand-duché du Rhin ; 3° à l'ouest, la démolition de la forteresse d'Huningue, la perte d'une portion du pays de Gex, cédée à Genève, et la suzeraineté et protection de Monaco remises au roi de Sardaigne, à qui l'on restituait la sous-préfecture de Chambéry, ainsi que le comté de Nice. La France conservait seulement Avignon, Mulhausen et Montbéliard. Un second traité l'obligeait à payer aux alliés, pour les frais de la guerre, une somme de sept cent millions, qui devait être soldée en cinq ans, par termes de quatre en quatre mois. Un troisième traité soumettait la France à une occupation militaire; et par une autre convention, il fut stipulé que cette force étrangère, portée à cent cinquante mille hommes, occuperait dix-sept forteresses sur la frontière du Pas-de-Calais, du Nord, des Ardennes, de la Meuse, de la Moselle, du Haut et Bas-Rhin, ce qui aurait lieu pendant cinq années réductibles à trois seulement, si la tranquillité se rétablissait dans le royaume. Enfin, la France devait fournir à ces troupes solde, entretien et vivres, et ne pourrait mettre dans ses autres places que des garnisons dont la force serait déterminée ; puis, en conformité du traité du 30 mai, il était convenu qu'une commission serait chargée d'examiner les prétentions des nations européennes contre la France, d'en fixer le montant et d'en assurer le payement. Par divers articles supplémentaires, on abolissait la traite des nègres, ou

assurait au comte de Bentheim, pour indemnité, quatre millions deux cent quarante-sept mille francs; on cédait à la Prusse, comme nous l'avons dit, une partie du département de la Sarre, mais à condition qu'elle se chargerait des dédommagements dus aux princes de Mecklenbourg, d'Oldenbourg, de Cobourg et de Hesse-Hombourg; on convenait que la garde de la forteresse de Mayence serait confiée à une garnison mi-partie autrichienne et prussienne, et celle de Luxembourg à des troupes que fourniraient la Prusse et les Pays-Bas.

Un traité entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, garantissait, outre les stipulations ci-dessus, l'exclusion à perpétuité de Napoléon et de sa famille du trône de France; le maintien dans ce royaume de la tranquillité et du pouvoir de la maison de Bourbon; de plus, on y convenait de *renouveler, à des époques déterminées, des réunions consacrées aux grands intérêts communs et à l'examen des mesures jugées salutaires.* Une déclaration à ce sujet fut communiquée au duc de Richelieu, qui, avec une profonde douleur, et pour éviter de plus grands malheurs, avait été contraint d'apposer sa signature au bas de ces traités, dont l'idée seule eût fait frissonner l'ombre de l'illustre cardinal dont il portait le nom. On lui annonçait en même temps le choix du maréchal lord Wellington comme commandant en chef de l'armée d'occupation (1).

(1) Voyez la pièce justificative T.

Nous ne résumerons pas les événements dont les détails sont renfermés dans ce douzième volume de nos Mémoires ; ce tableau devant faire partie d'une récapitulation générale de ce qui a trait aux vingt-six mémorables années dont nous avons donné l'histoire politique et militaire. Mais deux idées relatives aux intérêts de la France et de l'Europe nous semblent de nature à n'être pas omises ici. C'est, 1° qu'après tant d'essais politiques tentés au nom du peuple français, qui les subit, deux restaurations de la maison de France furent opérées, non par le vœu prémédité des puissances alliées, qui ne songèrent qu'à leur propre salut, et les acceptèrent plutôt qu'elles ne les firent, non par des royalistes fidèles à une monarchie à laquelle ils s'immolèrent ; car le royalisme, sentiment vivace, mais impuissant, est, comme nous l'avons dit, un parti et non pas une faction. Sans racines profondes dans un sol démocratisé, c'est un instrument du pouvoir qu'il peut défendre et non recréer ; mais sous son chef naturel, qui est le roi, son action indépendante du monarque, serait une rébellion. La première restauration eut donc lieu, *non* par les royalistes, mais par deux révolutionnaires, MM. de Talleyrand et Marmont ; la seconde par un régicide et un général républicain, Fouché et Davoust, quoique saluée d'une générale acclamation qui la rendit réellement nationale. 2° Ce que nous remarquerons encore, c'est qu'après une lutte si longue et si sanglante, où l'héroïsme et la puissance française s'étaient élevés au plus haut degré, l'antique domaine de la maison capétienne,

accru de règne en règne sous les Bourbons, se trouvait politiquement déchu par les actes de l'immortel héros qui avait voulu l'étendre démesurément; et se resserrait dans des frontières plus étroites que sous ses anciens maîtres, tandis que toutes les nations ses rivales avaient accru leur puissance territoriale, maritime ou fédérative. A quoi l'effusion de tant de sang, l'éclat de tant de gloire ont-ils donc servi à la France?

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Il eût été trop pénible pour l'éditeur de ces Mémoires d'être contraint à les terminer à une époque où cette antique et noble France, cette héroïque aînée des nations européennes, semblait déchue de la haute et prodigieuse influence qu'elle exerça longtemps sur le monde civilisé, s'il n'avait pas eu la satisfaction de pouvoir rappeler ici les ressources immenses qu'elle possédait encore, et si l'homogénéité de sa population, ainsi que son génie promptement réparateur des plus grands désastres, n'avaient pas été capables de la replacer bientôt au rang qui lui était dû. Son histoire en fournissait déjà l'exemple, non-seulement à des époques reculées, mais encore après la Ligue, la Fronde et les malheurs qui, en affligeant les dernières années de Louis XIV, développèrent toute l'élévation de son caractère. Il nous était réservé de contempler un

quatrième tableau de ce genre sous les deux règnes de Louis XVIII et de Charles X, tableau dont le savant Charles Dupin n'a tracé qu'une légère esquisse (1). Que n'a-t-il pu, ainsi que nous, en parcourant l'Europe, lire, dans l'étonnement jaloux de l'étranger, la preuve de cette puissance d'opinion que sa patrie avait acquise par une résurrection si miraculeusement rapide?

Quant à nous, c'est un résumé des événements mémorables contenus dans nos douze volumes que nous devons présenter ici à nos lecteurs, après avoir cité cette phrase remarquable du duc de La Rochefoucauld (2) ; « C'est l'étoile de notre nation » de se lasser de son propre bonheur, et de se com» battre elle-même quand elle ne trouve pas de ré» sistance au dehors. » En effet, la France, qui vit si magiquement se relever sa marine sous le règne de Louis XVI ; dont le commerce, l'industrie, la prospérité renaissaient de jour en jour, depuis la paix de 1783, sous le sceptre paternel de cet excellent prince, chez qui les douces vertus de l'homme nuisirent seules aux qualités que de graves circonstances eussent exigées du monarque; cette France, alors fatalement rongée d'idées prétendues philosophiques, étrangère à toute expérience, et effrayée d'un déficit très-facile à couvrir, se jeta dans des

(1) Voyez la pièce justificative U.

(2) Mémoire du duc de La Rochefaucauld, auteur des *Maximes*, page 22 de l'édition in-16, Cologne, 1669.

troubles dont elle ne présageait ni la portée, ni la durée, ni l'issue.

Les révolutions opérées chez les autres peuples furent et demeurèrent purement locales ; celles de la France ont toujours troublé l'Europe, et leur retentissement s'est constamment fait ressentir hors de ses limites. Les siennes n'avaient pourtant mis naguère en action que des intérêts politiques, généraux ou particuliers, et notre patrie devait en subir une qui aiguillonnerait toutes les passions recélées dans le cœur humain, bouleverserait toutes les idées, déplacerait les hommes et les choses, et ruinerait jusqu'aux bases d'une sociabilité dès longtemps assise sur les principes religieux qui l'avaient créée. Cette révolution, objet, à son origine, et de l'admiration de la foule vaniteuse des utopistes étrangers et de l'ambitieux espoir des souverains nos rivaux, les uns rêvant un nouvel âge d'or, les autres spéculant sur une monarchie dont nos troubles féconderaient les germes, trompe tous les calculs qu'elle avait fait naître. Bien différente de cette infortunée Pologne qui avait été en butte à des voisins unis et puissants, la France, dans son énergique héroïsme, arbore, au nom mal défini de la liberté, un étendard d'esclavage sur les deux faces duquel on eût pu écrire, ici despotisme et là anarchie, ce qui n'est encore que le beau idéal du despotisme; elle porte au loin la terreur dont elle se sent intérieurement dévorée, traînant à sa suite la ruine et l'infortune; elle punit les rois de leurs coupables erreurs, les peuples de leurs aberrations

morales ; elle unit enfin dans une commune vengeance les souverains et leurs sujets, qu'elle avait prétendu diviser, et succombe sous l'élan de leurs efforts simultanés, aux applaudissements de l'Europe entière ; retombant ainsi, après les triomphes les plus éclatants, sur l'amas de lauriers qu'elle moissonne et qui, tout infructueux qu'ils deviennent, n'en consolent pas moins son orgueil.

Tel est le tableau qui a été exposé dans ces Mémoires, en y joignant aux faits généralement connus les révélations des secrets d'une politique craintive, mais éclairée et conservatrice. Or, comme la révolution française d'abord, européenne ensuite, fut le point vers lequel gravitèrent longtemps tous les intérêts sociaux ; comme, en se soustrayant au joug de sa puissance militaire, l'on n'enleva rien à son activité morale, si féconde en inévitables résultats, nous croyons devoir la considérer ici dans toutes ses phases, et la suivre, ainsi qu'un guide sûr, dans le résumé des événements historiques que renferment les vingt-six années que nous avons parcourues.

La révolution moderne, non moins importante que celle qui fut opérée par Luther, dont le germe semé en Angleterre fut activement fécondé en Amérique et mûrit en France, se divise, pour cette France, en six périodes : 1° de son origine à la chute de Louis XVI, époque où deux puissances, l'une totalement généreuse, l'autre soupçonnée d'une secrète ambition, s'armèrent pour la refréner ; 2° du jour où l'Autriche et l'Angleterre la combattaient,

en l'absence de la Prusse rendue à ses intérêts purement nationaux ; 3° durant les coalitions successives, tour à tour triomphantes ou écrasées, par suite de l'intervention ou de la retraite des Russes ; 4° du retour en Europe de l'homme extraordinaire qui arracha la France à l'anarchie, et à ses ennemis leur glaive triomphateur, jusqu'au jour où, monté sur le trône, il donna pour brillants fleurons à sa couronne une succession rapide de victoires ; 5° du cours fortuné du règne de Napoléon jusqu'aux échecs qu'il essuya en Espagne et en Russie ; 6° enfin de la décadence d'un pouvoir dominateur, devenu le fléau de l'Europe, jusqu'au rétablissement de l'antique maison de France, jetée au sein de ce qu'on nomme une génération nouvelle, quoiqu'il n'y ait pas plus de générations distinctes que de temps fixe, car celui-ci marche sans cesse, et celles-là se composent de tous les âges, depuis le berceau jusqu'à la tombe.

Nous voyons d'abord la généreuse imprévoyance des hautes classes de l'État ouvrir devant le trône une brèche que l'esprit systématique élargit et à travers laquelle la foule va plus tard se précipiter. Nous voyons un roi, véritablement homme de bien, privé de son pouvoir par une assemblée qui lui doit celui qu'elle exerce ; nous voyons cette assemblée, à laquelle on demandait une réforme d'abus, s'érigeant en corps constituant, ne donner qu'une révolution démocratique, révolution, au reste, déjà faite le jour où, ne considérant plus les ordres de l'État que

comme des individus, et non, dans leur ensemble, comme des corps moraux, l'assemblée met en oubli que toute constitution solide n'a pour origine que des antécédents successivement amenés par les besoins sociaux, pour étai que l'expérience, pour signe caractéristique qu'une action régulière, et qu'elle appartient à la fois à tous les âges, passés, présents et futurs; époque où l'on vit des personnages, très-recommandables pour la plupart, nier jusqu'à l'existence de l'institution en vertu de laquelle ils avaient pu être légalement rassemblés. Comment s'étonner alors que de tels législateurs crussent tout créer en détruisant tout, et couvrissent la France de décombres, sans prévoir que ces décombres allaient être ensanglantés? L'étranger marche alors au secours d'un roi bienfaisant et vertueux; on le repousse avec de l'intrigue et de l'or. Le monarque périt sur un échafaud, et sous son trône brisé s'ouvre un abîme où s'engloutissent les conditions, les âges, les sexes, et jusques aux bourreaux de tant d'innocentes victimes.

La France, en proie aux plus effroyables désordres, effets de la rupture des liens politiques et religieux, renaît à la centralité qu'elle avait détruite sous un gouvernement décemviral dont les finances sont la spoliation, le pouvoir conservateur un tribunal de sang, la force militaire des levées forcées. Elle offre l'aspect d'un colosse aux bras de fer, à la tête rayonnante de gloire, aux pieds souillés de fange détrempée dans le sang et les larmes. L'héroïsme, l'intrigue et la corruption se partagent d'a-

bord l'honneur de ses triomphes contre ses ennemis, et son territoire accru réalise les espérances jadis conçues par le cardinal de Richelieu.

Mais un puissant souverain vient mettre momentanément des bornes à des succès que fera bientôt renaître la révolution politique opérée dans les idées du plus loyal comme du plus capricieux des souverains.

Un homme extraordinaire a paru; l'anarchie qui rongeait la France s'éclipse à son approche; elle est rendue à l'unité et sa prépondérance renaît. Une lutte acharnée s'établit entre le génie guerrier de Napoléon et le génie politique de Pitt. Celui-ci meurt, mais son ombre veillera encore sur les destinées de la Grande-Bretagne. Le héros français, couronné à Paris et à Milan, qui placera bientôt les membres de sa famille sur les trônes de Naples, de Hollande, de Cassel, de Madrid; qui vainquit l'Autriche à Austerlitz, la Prusse à Iéna, la Russie à Friedland, est devenu le dominateur avoué du continent. Cependant un nouveau rival profitera de ses erreurs : c'est Alexandre; il est plus calme, plus patient que lui; il voit mieux et plus loin que lui.

Napoléon, après le traité de Tilsitt, devait vouloir et ne pouvait peut-être pas jouir paisiblement de la miraculeuse puissance qu'il avait si rapidement acquise. Mais contraint qu'il était d'user l'effervescence, fruit d'une révolution dont il n'avait conservé que sa propre autorité qu'elle avait enfantée et les précieux instruments qui la lui avaient fait obtenir;

contraint encore de satisfaire d'insatiables ambitions que la sienne avait éveillées ; Napoléon, disons-nous, ne voyait plus que deux rivales qu'il voulait également abattre, l'Angleterre et la Russie. Ne pouvant atteindre la première, il cherche à en ruiner le commerce ; de là ce système continental qui accroît le nombre de ses ennemis ; puis, cette guerre d'Espagne qui flétrit sa gloire et signale à tous les peuples les moyens de lui résister. Défait personnellement à Essling, pour la première fois, le triomphe sanglant et disputé de Wagram, que couronne une illustre alliance, exalte son orgueil, qui, au moment où il traîne toute l'Europe continentale à sa suite, va se briser en Russie contre un peuple religieux et fidèle comme celui de la Péninsule ; car il ignore qu'une diplomatie occulte et un plan de campagne préservateur, combinent et préparent sa perte.

Enfin, Napoléon est ruiné de victoire en victoire en 1812 ; la force lui donna des alliés ; elle se déplace et les lui enlève ; la Suède qu'il tourmente va se déclarer contre lui ; la Prusse, qu'il avait écrasée et dont il refusa l'alliance, se jette dans les bras de la Russie, poussée par des populations exaspérées. L'Autriche, dont il pouvait conserver l'alliance par des concessions qui n'altéraient pas sa puissance, dont la médiation lui assurait une paix utile, n'a d'autre ressource que de tourner contre lui ses armes. Vaincu à Leipsick, il élude encore la proposition inespérée d'une paix qui laisse à la France *ses limites naturelles*. Il échappe à Châtillon au salut

qui lui est offert. La peur est le solide lien d'une coalition que la peur empêcha longtemps de former; sa vigoureuse résistance amène la nécessité de l'abattre. Il avait ouvert la France à l'invasion de l'étranger; son obstination à ne rien céder la rouvre à la maison de Bourbon que les alliés étaient, à l'exception de l'Angleterre, bien loin de songer à réintroniser. Ce dernier événement fut principalement dû à ce même prince de Talleyrand, qui avait contribué de tout son pouvoir à la chute du trône et de l'autel ; qui, le 18 fructidor, agit avec le plus grand zèle contre le retour, probable alors, des Bourbons de France; qui enfin avait coopéré au détrônement de ceux de Naples et d'Espagne. Mais il redoutait le maître qu'il avait servi, et Louis XVIII devint l'héritier de celui par qui le duc d'Enghien avait été immolé.

Sous la première restauration, d'indispensables réformes sont imputées à crime au monarque, qui cependant favorisa bien plus encore ses nouveaux serviteurs que ses constants amis. Une révolution purement militaire s'opère à la vue du grand capitaine qui, tombé en 1814, vient ressaisir le sceptre en 1815, événement d'autant plus extraordinaire que son arrivée étonna et effraya ses partisans; car il y avait eu si peu de conspiration pour le ramener que nul ne s'en vanta durant les Cent-Jours, et que plus tard nul ne fut puni pour y avoir contribué. Cette expédition, dont toute l'audace consistait dans la pensée de l'exécuter, ne saurait cependant être assimilée à celle du prince Charles

Édouard en Écosse; car Napoléon trouvait une armée, un trésor, une complète administration que le chevalier de Saint-Georges n'avait point; il n'en est pas moins, ainsi que le malheureux Stuart, obligé de fuir, après avoir été vaincu; Napoléon l'est par des troupes et par un général qu'il affectait de mépriser; il attire ainsi sur la France une invasion nouvelle et mille fois plus funeste que la première, et va terminer dans l'exil une vie dont il ternit l'éclat (1) par les petitesses de sa vanité souffrante; il laissait en proie à une légitime vengeance ceux qui s'étaient compromis pour lui,

(1) Lord Byron, se rendant en Grèce, d'après les désirs que lui en avait témoigné le comité hellénique d'Angleterre, s'était embarqué sur *l'Hercule*, brick frété à Gênes. Passant à la vue des îles de Corse et d'Elbe, il dit en les montrant à ceux qui étaient avec lui sur le pont du navire : « Que j'ai été déçu, » et combien cet homme étonnant m'a trompé ! Ces deux îles, » toutes les fois qu'il m'arrive de jeter les yeux sur elles, » m'humilient profondément en me rappelant toute la faiblesse » de notre espèce. Je l'ai idolâtré cet homme, dont cependant » je n'approuvais point tous les actes : près de lui tous les » potentats de l'Europe me semblaient des pygmées. Quand la » fortune l'abandonna, quand tout sembla perdu, que ne se » précipitait-il dans le plus fort de la mêlée? que ne mourut-» il noblement sous le canon de Leipsick ou de Waterloo, au » lieu de mourir pied à pied, lentement, ignominieusement, » en proie aux tortures de son rocher et à la risée de ses en-» nemis, donnant au monde le honteux spectacle de ses alter-» cations de ménage et de ses impuissantes colères contre ses » geôliers? encore s'il s'était renfermé dans son silence, dans » sa grandeur, en les écrasant de son mépris!! »

entre autres cet intrépide maréchal Ney, à qui Louis XVIII eût peut-être accordé sa grâce si ses amis ne l'eussent rendue impossible en disant que le roi n'oserait pas le faire périr. Ce prince était remonté sur son trône, et c'était un moine défroqué qui l'y avait replacé, tandis que le congrès de Vienne venait de semer de nouveaux germes de dissensions dans cette Europe que son intention était de rendre à une parfaite et durable tranquillité, car ses vues dirigées vers des intérêts présents ne s'étaient nullement élancées dans l'avenir.

Nous terminerons ce résumé par l'examen rapide des résultats moraux et politiques de la révolution française, ainsi que des effets produits par la brillante et passagère fortune de Napoléon.

Ses résultats moraux sur la société européenne sont d'avoir exalté les passions, les vanités et les ambitions, d'avoir altéré l'esprit religieux et fait déborder la démocratie jusque dans le royalisme devenu moins ardent, plus raisonneur, moins respectueux que jadis. Par elle les trônes ensanglantés ou insultés ont perdu ce lustre qui faisait leur force. Les grandeurs, en devenant accessibles, ont perdu cette considération qui les rendait stimulatrices et conservatrices. Enfin, les peuples, engoués d'une égalité chimérique, dans sa fausse acception, et amis de la désobéissance sous le nom d'égalité, ne peuvent plus qu'errer dans un chaos anarchique, à moins qu'ils soient comprimés par une main de fer, mais que, selon l'expression gasconne d'un

soldat devenu roi, *il faut avoir soin de doubler de velours.*

Si de là nous passons aux résultats politiques de cette révolution à l'égard de la France et des nations ses rivales, nous verrons qu'en faisant déchoir cette noble France, elle n'a été utile qu'à l'Angleterre dont elle a créé la monarchie maritime universelle; à la Russie qui, durant son cours, a augmenté de plusieurs millions le nombre de ses sujets, et appris à connaître son importance et son invulnérabilité; à la Prusse, qui a obtenu une plus grande extension de territoire, et a vu doubler sa population; à l'Autriche, devenue plus compacte, moins vulnérable, avec une population accrue d'un sixième. Quant à Napoléon, dominateur de cette belle et valeureuse France accrue sous les Bourbons de sept riches provinces qui lui restaient, il la trouvait ayant porté ses frontières jusqu'au Rhin et à la Meuse, ce qui était le complément de son système politique. Eh bien! après avoir, dans ses quatre dernières campagnes, dépensé plus de deux millions d'hommes, il la laisse plus resserrée et moins bien défendue qu'elle ne l'avait été sous ses rois; humiliée par deux invasions qu'il avait provoquées, doublement accablée par une occupation militaire et des tributs onéreux, ayant perdu sa marine, ses colonies, sa considération politique! Voilà l'héritage que le drapeau de Waterloo lègue à celui de Fontenoy. Cependant le nom de cet homme extraordinaire est et demeurera immortel, car il étonne les imaginations et chatouille l'or-

gueil français; ce qui est brillant flatte bien plus les esprits que ce qui eût été utile, et la plus sévère des leçons politiques est et demeurera sans fruit pour le temps et pour la postérité.

FIN DU DOUZIÈME VOLUME.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

A

Traduction d'une lettre du ministre espagnol près la cour de Prusse, adressée par lui à don Antonio Cano Manuel, à Madrid.

Très-excellent Seigneur,

L'état de ce pays-ci me paraît mériter l'attention de la régence. L'esprit d'indépendance nationale et celui de loyauté envers leurs princes légitimes, s'est déployé avec la plus grande vigueur dans toute l'Allemagne. Les Hessois ont reçu leur ancien landgrave avec l'enthousiasme le plus patriotique. Mais ce noble sentiment ne s'est manifesté dans aucune province de ce vaste Empire avec plus de véhémence, et avec des symptômes plus analogues à notre glorieuse Espagne, que dans les États prussiens. Il est impossible de ne pas être électrisé en observant l'ardeur avec laquelle le peuple fait éclater ici son esprit national, étouffé jusqu'à présent sous l'empire

ignominieux d'une politique violente, et terrifié sous le joug immédiat des légions françaises. La sœur du roi a envoyé tous ses bijoux au trésor pour soutenir la guerre, et à l'instant toutes les femmes, faisant le sacrifice de ce qui leur est si cher, se sont empressées d'envoyer les leurs, et jusqu'aux plus légers ornements, pour ce louable objet. Quand je dis toutes les femmes, je n'exagère point, car je ne crois pas que l'on puisse en excepter un seul individu, excepté de la classe indigente, qui ne possède pas un seul article en or. Tous les anneaux de mariage ont été déposés sur l'autel de la patrie, et le gouvernement a distribué en échange des bagues en fer avec cette inscription : « *J'ai changé de l'or pour du fer.* » Cette bague si précieuse par sa valeur morale peut encore être regardée comme un objet de curiosité par la beauté du travail du fer, que je ne crois pas que l'on puisse travailler ainsi dans aucun autre pays. Si quelque dame se permet un bijou, il est en fer. Il est vrai que l'élégance du travail compense la valeur de la matière. Il est impossible de se procurer à la manufacture ces bagues patriotiques, vu qu'elles sont données exclusivement aux propriétaires comme une marque qu'il a été déposé au bureau quelque bijou d'or ou d'argent en don patriotique. Celle que j'envoie ci-jointe à Votre Excellence m'a été donnée par une dame qui en possédait deux, car tous mes efforts pour en acheter une à la manufacture ont été inutiles. C'est par des moyens semblables que l'enthousiasme s'échauffe et s'entretient ; à d'autres égards, la ville offre un spectacle pathétique et mêle tout à la fois. Les rues sont entièrement remplies de blessés de toutes les classes ; on ne voit que béquilles, bras en écharpes, têtes bandées, etc. On ne voit de même dans les rues que des femmes, des vieillards et des enfants. Par forme de contraste, vous voyez dans toutes les places publiques

des bataillons entiers de recrues faisant l'exercice, et des pelotons de cavalerie faisant l'exercice du sabre et s'exerçant à l'usage de la pique, ou apprenant à monter à cheval et à faire les diverses évolutions militaires. Vous voyez dans le même moment des centaines de charrettes chargées d'habillements, de munitions, de provisions qui traversent la ville dans toutes les directions, ainsi que des colonnes de prisonniers qui arrivent journellement. Les promenades et les lieux publics n'offrent plus ce spectacle de jeunesse et de beauté qui, dans d'autres pays, charme l'œil et annonce la résidence d'une cour; mais dans le moment actuel il faut chercher la grandeur de celle de Berlin sur le champ d'honneur. Un pays pauvre, dans son état naturel, et couvert dans toute son étendue de sables et de sapins, présente maintenant à l'ennemi une force de deux cent mille hommes de troupes expérimentées et bien disciplinées, qui constitue un des plus forts chaînons de l'armée alliée. Outre que dans l'administration des finances il règne le plus grand ordre et la plus grande économie, deux qualités qui semblent être indigènes dans ce pays-ci, l'esprit public est si bien disposé qu'il s'est prêté de lui-même et sans effort à former une levée en masse qui, lorsqu'elle est enrégimentée, compose alors la classe de milice qui prend le nom de landwehr, où l'on prend les recrues pour l'armée de ligne. On ne trouve donc dans les villes aucun jeune homme à moins qu'il ne soit estropié, et aucuns domestiques que des vieillards. La landsturm sert aussi à escorter les transports de provisions et de prisonniers, et à faire le service de la police dans toutes les villes; même dans Berlin, ce ne sont point des troupes de ligne qui font le service militaire, mais bien la milice qui est continuellement occupée à s'exercer. Hommes de loi, négociants, gens de tous les rangs et de toutes les

professions, y compris même par-ci par-là un conseiller d'État, tout a pris les armes ; en un mot, la guerre actuelle absorbe toutes les facultés du gouvernement et des sujets. Le roi est le premier soldat de son armée. La bonté pleine de dignité qui brille sur sa physionomie, la simplicité de sa mise, sa conduite affable, son économie, sa suite modeste, et le vif intérêt qu'il prend au bien-être de ses sujets, en font le digne objet de l'adoration et de l'enthousiasme des Prussiens qui n'ont jamais paru plus grands que dans ce moment-ci. Enfin le voyageur trouve dans la loyauté, l'économie et l'apparence de cette cour de justes motifs d'admiration et d'éloges ; tandis que le patriote voit avec joie les plus ardents désirs de son cœur réalisés à un point difficile à concevoir.

Quant à moi, étant entraîné par divers traits de ressemblance que j'ai observés entre la situation morale de ce peuple et les efforts héroïques de nos compatriotes, je n'ai pu m'empêcher d'en donner quelque idée à Votre Excellence, pensant que peut-être vous le trouveriez digne de l'attention de Sa Majesté, et que vous ne me blâmeriez pas d'être descendu à des bagatelles qui ne sont point telles quand on les considère mûrement, mais qui forment une partie essentielle d'un grand tout ; persuadé aussi que dans le monde moral un sentiment en nourrit un autre, et que la répétition, qui dans d'autres cas est fatigante et ennuyeuse, sert dans celui-ci d'un nouvel aiguillon.

Dieu vous garde, etc.

Signé Joze Pizarro.

Berlin, 12 novembre 1813.

B

Convention secrète entre la Russie et l'Autriche.

Note échangée entre M. le comte de Nesselrode et M. le chevalier de Lebzeltern, à Kalisch, 7 (19) mars 1813, tenant lieu de convention.

L'armée de S. M. l'empereur de Russie poussera des corps vers les flancs droit et gauche du corps autrichien qui occupe aujourd'hui, sur la rive gauche de la Vistule, la ligne que lui a assignée le dernier armistice.

Le général russe commandant les corps ci-dessus exprimés dénoncera l'armistice au général commandant autrichien et motivera explicitement cette dénonciation par l'impossibilité dans laquelle se trouvent les alliés de laisser sur leurs flancs et à leur dos, un foyer de mouvement et d'insurrection, tel que l'offre l'armée polonaise, sous M. le prince Poniatowsky.

Cette dénonciation aura lieu vers les premiers jours d'avril. (N. ST.)

Les deux corps russes s'avanceront avec une force, sinon majeure, du moins égale à celle du corps autrichien, fort de trente mille hommes.

M. le lieutenant général baron de Frimont recevra l'ordre de préparer et d'effectuer sa retraite sur la rive droite de la Vistule ; il conservera des postes à Cracovie, à Opatowice et à Sandomir.

La retraite à peu près consommée, les généraux au-

trichiens et russes conviendront de nouveau d'une suspension d'armes, sans terme fixe et à quinze jours de dénonciation, qui portera que les Autrichiens conserveront les villes de Cracovie et de Sandomir et le poste d'Opatowice, avec un rayon convenable, comme tête de pont sur la rive gauche du fleuve devant ces trois points.

La présente transaction restera à jamais secrète entre les deux cours impériales, et ne pourra de part et d'autre être communiquée qu'à Sa Majesté le roi de Prusse uniquement.

Signé le comte de Nesselrode.

Le chevalier de Lebzeltern.

C

Louis XVIII aux Français.

Le moment est enfin arrivé où la divine Providence semble prête à briser l'instrument de sa colère! L'usurpateur du trône de saint Louis, le dévastateur de l'Europe éprouve à son tour des revers. Ne feront-ils qu'aggraver les maux de la France, et n'osera-t-elle renverser un pouvoir odieux que ne protégent plus les prestiges de la victoire? quelles préventions ou quelles craintes pourraient aujourd'hui l'empêcher de se jeter dans les bras de son roi, et de reconnaître, dans le rétablissement de sa légitime autorité, le seul gage de l'union, de la

paix et du bonheur que ces promesses ont tant de fois garantis à ses sujets opprimés?

Ne voulant ou ne pouvant tenir que de leurs efforts le trône que ses droits et leur amour peuvent seuls affermir, quels vœux seraient contraires à ceux qu'il ne cesse de former? Quels doutes pourrait-on élever sur ses intentions paternelles?

Le roi a dit dans ses déclarations précédentes, et il réitère l'assurance que les corps administratifs et judiciaires seront maintenus dans la plénitude de leurs attributions, qu'il conservera leurs places à ceux qui en seront pourvus et qui lui prêteront serment de fidelité; que les tribunaux, dépositaires des lois, s'interdiront toutes poursuites relatives à ces temps malheureux dont son retour aura scellé pour jamais l'oubli : qu'enfin le Code souillé du nom de Napoléon, mais qui ne renferme, en grande partie, que les anciennes ordonnances et coutumes du royaume, restera en vigueur, si l'on en excepte les dispositions contraires aux dogmes religieux, assujettis longtemps, ainsi que la liberté du peuple, aux caprices du tyran.

Le sénat où siégent des hommes que leurs talents distinguent à si juste titre et que tant de services peuvent illustrer aux yeux de la France et de la postérité; ce corps dont l'utilité et l'importance ne seront bien reconnues qu'après la restauration, peut-il manquer d'apercevoir la destinée glorieuse qui l'appelle à être le premier instrument du grand bienfait qui deviendra la plus solide comme la plus honorable garantie de son existence et de ses prérogatives?

A l'égard des propriétés, le roi qui a déjà annoncé l'intention d'employer les moyens les plus propres à concilier les droits et les intérêts de tous, voit les nombreuses

transactions qui ont eu lieu entre les anciens et les nouveaux propriétaires rendre ce soin presque superflu. Il s'engage maintenant à interdire aux tribunaux toutes procédures contraires auxdites transactions, à encourager les arrangements volontaires et à donner lui-même, ainsi que sa famille, l'exemple de tous les sacrifices qui pourront contribuer au repos de la France et à l'union sincère des Français.

Le roi a garanti à l'armée la conservation des grades, emplois, solde et appointements dont elle jouit à présent; il promet aussi aux généraux, officiers et soldats qui se signaleront en faveur de sa cause, inséparable des intérêts du peuple français, des récompenses plus réelles, des distinctions plus honorables que celles qu'ils ont pu recevoir d'un usurpateur, toujours prêt à méconnaître ou même à redouter leurs services. Le roi prend de nouveau l'engagement d'abolir cette conscription funeste qui détruit le bonheur des familles et l'espérance de la patrie.

Telles ont toujours été, telles sont encore les intentions du roi. Son rétablissement sur le trône de ses ancêtres ne sera pour la France que l'heureuse transition des calamités d'une guerre que perpétue la tyrannie aux bienfaits d'une paix solide dont les puissances étrangères ne peuvent trouver la garantie que dans la parole du souverain légitime.

Signé LOUIS.

Le comte de Blacas d'Aulps.

Hartwell, comté de Buckingham, ce 1er février 1814.

D

Notification à Sa Sainteté le Pape Pie VII à Savone.

Le soussigné, d'après les ordres émanés de son souverain, S. M. Impériale et Royale Napoléon Bonaparte, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération suisse, est chargé de notifier au pape Pie VII que « *défense lui est faite* de communiquer avec aucun sujet de l'empereur, *sous peine de désobéissance* de sa part et de sa cour.

» Qu'il cesse d'être l'organe de l'Église, celui qui prêche la rébellion et dont l'âme est toute de fiel ; que puisque rien ne peut le rendre sage, il verra que *Sa Majesté est assez puissante* pour faire ce qu'ont fait ses prédécesseurs et *déposer un pape.* »

Savone, 15 janvier 1811.

Signé Chabrol.

I.

Concordat.

Sa Majesté l'empereur et roi et Sa Sainteté, voulant mettre un terme aux différends qui se sont élevés entre eux, et pourvoir aux difficultés survenues sur plusieurs affaires de l'Église, sont convenus des articles suivants, comme devant servir de base à un arrangement définitif.

ART. 1. Sa Sainteté exercera le pontificat en France et dans le royaume d'Italie, de la même manière et avec les mêmes formes que ses prédécesseurs.

ART. 2. Les ambassadeurs, ministres ou chargés d'affaires des puissances près le saint père, et les ambassadeurs, ministres, ou chargés d'affaires que le pape pourrait avoir près des puissances étrangères, jouiront des immunités et priviléges dont jouissent les membres du corps diplomatique.

ART. 3. Les domaines que le saint père possédait, et qui ne sont pas aliénés, seront exempts de toute espèce d'impôt; ils seront administrés par des agents ou chargés d'affaires. Ceux qui seraient aliénés seront remplacés jusqu'à la concurrence de deux millions de francs de revenu.

ART. 4. Dans les six mois qui suivront la nomination

par l'empereur aux archevêchés de l'Empire et du royaume d'Italie, le pape donnera l'institution canonique, conformément au concordat, et en vertu du présent indult. L'information préalable sera faite par le métropolitain. Les six mois expirés, sans que le pape ait accordé l'institution, le métropolitain, et à son défaut, ou s'il s'agit du métropolitain, l'évêque le plus ancien de la province, procédera à l'institution de l'évêque nommé, de manière qu'un siége ne soit jamais vacant plus d'une année.

ART. 5. Le pape nommera, soit en France, soit dans le royaume d'Italie, à dix archevêchés qui seront ultérieurement désignés de concert.

ART. 6. Les dix archevêchés suburbicaires seront rétablis; ils seront à la nomination du pape. Les biens actuellement subsistants seront restitués, et il sera pris des mesures pour les biens vendus. A la mort des évêques d'Agnani et de Rieti, leurs diocèses seront réunis auxdits dix archevêchés, conformément au concert qui aura lieu entre Sa Majesté et le saint père.

A l'égard des évêques des États romains, absents de leurs diocèses par les circonstances, le saint père pourra exercer en leur faveur son droit de donner des évêchés *in partibus*. Il leur sera fait une pension égale au revenu dont ils jouissaient, et ils pourront être replacés aux siéges vacants, soit de l'Empire, soit du royaume d'Italie.

ART. 8. S. M. I. et S. S. se concerteront en temps opportun sur la réduction à faire, s'il y a lieu, aux évêchés de la Toscane et du pays de Gênes, ainsi que pour les évêchés à établir en Hollande et dans les départements anséatiques.

ART. 9. La propagande, la pénitencerie, les archives seront établies dans le lieu du séjour du saint père.

ART. 10. Sa Majesté rend ses bonnes grâces aux cardinaux, évêques, prêtres, laïcs, qui ont encouru sa disgrâce par suite des événements actuels.

ART. 11. Le saint père se porte aux dispositions ci-dessus par considération de l'état actuel de l'Église, et dans la confiance que lui a inspirée Sa Majesté qu'elle accordera sa puissante protection aux besoins si nombreux qu'a la religion dans les temps où nous vivons.

NAPOLÉON.

Fontainebleau, le 25 janvier 1813.

PIUS. P. P. VII.

F

Lettre de Napoléon au pape Pie VII.

Très-saint père,

Ayant été informé que Votre Sainteté, en signant les articles du concordat qui mettent un terme aux divisions qui affligent l'Église, avait conçu la crainte qu'on pût en induire qu'elle renonçait implicitement à ses préten-

tions sur les États romains, je me fais un plaisir de l'assurer que, comme je n'ai jamais cru devoir lui demander une renonciation de la souveraineté temporelle sur les États romains, Votre Sainteté ne doit pas craindre qu'on puisse jamais penser qu'en signant lesdits articles elle ait directement ou indirectement renoncé à ses droits et à ses prétentions. J'ai traité avec le pape en le considérant dans sa qualité de chef de l'Église, en matière spirituelle; enfin, très-saint père, je prie Dieu qu'il conserve Votre Sainteté pendant de longues années au gouvernement de notre sainte mère l'Église.

Votre fils très-dévoué,

NAPOLÉON.

Fontainebleau, 25 janvier 1813.

G

Louis Bonaparte, qui, malgré sa modestie, n'abandonnait pas ce qu'il regardait comme le droit de lui et des siens à la couronne de Hollande, s'adressa au congrès de Prague pour les réclamer, et cette démarche demeura sans effet. N'ayant pas retrouvé l'extrait qui nous en fut remis par l'un des négociateurs à ce congrès, nous croyons devoir y suppléer ici par des fragments de ces *Documents sur la Hollande* (t. III, p. 519). « Le 8 juillet il (le roi) se décida à faire des » démarches pour la Hollande, à Prague, où l'on an-

» nonçait l'ouverture d'un congrès, sous la médiation » de l'Autriche. Comme ces démarches n'eurent aucun » résultat, il est inutile de transcrire des lettres, les- » quelles ne sont que la *répétition de sa protestation.* » Or les actes précédents et auxquels on se réfère sont : 1° son abdication donnée à Haarlem le 1er juillet 1810, où il dit : « Nous avons résolu par le présent acte d'ab- » diquer en faveur de notre bien-aimé fils Napoléon- » Louis, et à son défaut en faveur de son frère, Charles- » Louis-Napoléon; nous voulons que, conformément » à la constitution, la régence demeure à S. M. la reine, » assistée d'un conseil de régence, auquel nous confions » la garde du roi mineur. ». 2° Une proclamation des mêmes lieu et jour confirmative de cette déclaration royale; 3° une notification publiée à Amsterdam le 2 juillet, relative à l'entrée des troupes françaises dans la capitale; 4° une protestation donnée à Teplitz le 1er août 1810, tant en son nom qu'en celui *du jeune roi mineur, qui doit parvenir à sa majorité sans perdre les droits que Dieu et la nation lui ont donnés à la couronne,* protestation contre le décret du 9 juillet, relatif à la réunion de la Hollande à la France, décret qu'il déclare *nul, de nul effet, illégal, injuste, aux yeux de Dieu et des hommes; se réservant de faire valoir leurs droits quand les circonstances le permettront.* Voilà donc, selon ses propres écrits, les droits que Louis Bonaparte prétend avoir fait valoir dans les démarches faites à Prague, dont nous avons malheureusement perdu l'extrait. Le refus qu'il éprouva à Prague ne lui fit cependant pas perdre toute espérance; car son beau-frère Murat lui ayant, après la bataille de Leipsick, conseillé à Bâle, le 27 octobre, de *rentrer en Hollande par le secours des alliés*, il s'y refusa à la vérité, dans la crainte qu'ils ne lui préfèrent

seul le *prince d'Orange* (t. III, p. 394 et suivantes), et traita, mais infructueusement, avec Napoléon, pour sa rentrée dans son royaume, en en assurant la neutralité. Enfin ayant appris que la Hollande était, après son insurrection, évacuée par les troupes françaises, il écrivit de Soleure, le 20 novembre 1813, aux magistrats d'Amsterdam, leur exposa ses droits, fondés sur ce que le prince d'Orange avait, disait-il, *renoncé formellement* aux siens, en recevant *la principauté de* Fulde *en dédommagement;* il leur exposa en outre le bien qu'il avait fait, et il déclara qu'il se retirerait si on lui préférait *la maison d'Orange*. Nous ne sommes entrés dans tous ces détails, que pour suppléer à la pièce égarée que nous avons eue sous les yeux.

H

Lettre de l'empereur Alexandre à madame Moreau.

Madame, lorsque le malheur affreux qui atteignit le général Moreau à mes côtés me priva des lumières et de l'expérience de ce grand homme, je conservais l'espoir qu'on réussirait, par un traitement soigneux, à le conserver à sa famille et à mon amitié. La Providence en a autrement ordonné; il mourut comme il avait vécu, avec l'énergie d'une âme forte et constante. Il n'existe pour les grandes souffrances de la vie qu'un seul remède, c'est d'y voir prendre part les autres. En Russie vous trouverez, madame, partout ces sentiments; et, s'il

vous convenait de vous y fixer, je chercherais tous les moyens d'embellir la vie d'une personne à laquelle je me fais un devoir sacré d'offrir des consolations et un soutien. Je vous prie, madame, d'y compter irrévocablement, de me faire connaître toutes les circonstances où je pourrai vous être utile, et de m'écrire toujours directement; ce sera pour moi un bonheur de prévenir vos vœux. L'amitié que j'ai assurée à votre époux s'étend au delà du tombeau, et je n'ai d'autres moyens de m'acquitter, au moins en partie, de ma dette envers lui, qu'en faisant quelque bien à sa famille.

Recevez, madame, dans ces circonstances tristes et cruelles, ces témoignages d'amitié, et l'assurance de mon vif intérêt.

ALEXANDRE.

I

SECOURS FOURNIS PAR LES ANGLAIS.

État des divers payements faits dans l'année qui a fini le 5 janvier 1814, relativement aux prêts, remises et avances faits aux États du nord de l'Europe.

AUTRICHE.

Pour des traites sur la trésorerie.	500,000	» »			
En effets d'habillemen fournis par le commissaire en chef. . . .	45,612	17 »	545,612	17 »	liv. st.

HANOVRE.

En effets d'habillements fournis par le commissaire en chef.			15,166	14 4	

HOLLANDE.

Pour des traites sur la trésorerie.	200,000	» »			
En effets d'habillements fournis par le commissaire en chef. . . .	57,660	9 »	419,996	» 2	
Valeur des armes fournies par le département de l'artillerie.	162,335	11 2			

PRUSSE.

A-compte d'un subside de.	666,666	13 4			
Pour des traites sur la trésorerie.	283,373	» 4			
Par des remises d'espèces de *ladite*.	150,000	» »	650,039	13 8	
Par des crédits donnés par *ladite*.	216,666	13 4			
En effets d'habillements fournis par le commissaire en chef.			523,382	12 »	4,757,,6
Valeur des subsistances fournies par le bureau des vivres			177,606	6 5	
Valeur des armes fournies par le département de l'artillerie.			406,644	1 11	

RUSSIE.

A-compte d'un subside de 1,333,333 liv. 16 s. 8 d.			
Pour des traites sur la trésorerie.	7,500 liv. » s. » d.		
Par des remises d'espèces de *ladite*.	150,000 » »	657,500 » »	
Par des crédits donnés par *ladite*.	500,000 » »		
Pour les dépenses de la flotte russe. .		500,000 » »	1,750,136 liv. » s.
Pour les dépenses votées par le parlement en faveur des habitants de Moscou.		500,000 » »	
Valeur des armes fournies par le département de l'artillerie.		100,136 liv. » s.	

SUÈDE.

A-compte d'un subside de 1,000,000 liv. *et d'une avance de* 25,000 liv.			
Pour des traites sur la trésorerie.	220,000 liv. » s.		
Par des crédits donnés par *ladite*.	800,000 » »	1,020,000 liv. » s.	
A-compte d'un subside de 1,200,000 liv. *d'octobre* 1813.			
Par des crédits donnés par la trésorerie.		500,000 liv. » s.	1,556,304 liv. » s.
Valeurs des espèces et des effets d'habillements fournis par le commissaire en chef.		146,159 liv. 12 s.	
Valeur des armes fournies par le bureau de l'artillerie.		70,684 liv. 16 s.	

NORD DE L'EUROPE (1).

En effets d'habillements fournis par le commissaire en chef.		189,587 liv. 2 s. 9 d.	397,171 liv. 14 s.
Valeur des armes fournies par le département de l'artillerie.		207,767 liv. 12 s. 13 d.	
Sont portés à un autre chapitre les payements faits en remboursements de la part de l'Angleterre dans l'émission du papier de crédit connu sous le nom *d'argent fédératif* pour.			2,500,000 liv. » s.
Total des payements faits dans les six derniers mois de 1813			2,897,171 liv. 14 s.

Appendice L. des comptes des dépenses de 1813.

Procès verbaux de la chambre des communes de 1814, *page* 196.

(1) La majeure partie de ces fournitures a été faite à l'Autriche, environ pour deux tiers. Il lui a été ouvert en outre, comme à la Russie, un crédit particulier dont on n'a pas la quantité précisée.

K

Lettre d'Eugène Beauharnais à la reine Hortense.

Vérone, 15 novembre 1815.

MA BONNE SOEUR.

Depuis huit jours j'ai le projet de t'écrire ; et chaque jour une nouvelle occupation vient me déranger. J'avais pourtant besoin de te mander ce qui m'est arrivé la semaine dernière.

Un parlementaire autrichien demande avec instance à nos avant-postes de pouvoir me remettre lui-même des papiers très-importants. J'étais justement à cheval ; je m'y rends, et je trouve un aide de camp du roi de Bavière, qui avait été sous mes ordres la campagne dernière. Il était chargé de la part du roi de me faire les plus belles propositions pour moi et pour ma famille, et assurait d'avance que les souverains coalisés approuvaient que je m'entendisse avec le roi pour m'assurer la couronne d'Italie. Il y avait aussi un assaisonnement de protestations, etc. etc. ; tout cela était bien séduisant pour tout autre que pour moi. J'ai répondu à toutes ces propositions comme je le devais, et le jeune envoyé est parti rempli, m'a-t-il dit, d'admiration pour mon caractère, ma constante fermeté et mon désintéressement. J'ai cru devoir rendre compte du tout à l'empereur, en omettant toutefois les compliments qui ne s'adressaient qu'à moi. J'aime à penser, ma bonne sœur, que tu au-

Aperçu de la perte des Français en prisonniers, canon qu'a

1. AV

DATES.	NOMS DES AFFAIRES.
4 avril.	Mœckero.
15.	Langensalza.
28.	Halle.
2 mai.	Lünebourg.
—.	Gross Goerschen.
14.	Koonigsbrück.
12-15.	
18.	Koenisbrück.
19-21.	Bautzen et Koenigswartha.
20.	Baruth.
—.	Zwickau.
24.	Coennern.
26.	Haynau.
31.	Brinkenau.
—.	Mark-Lissa.
4 juin.	Luckau.
29.	Halberstadt.

(1) Dont deux encloués et jetés dans l'eau. (2) Détruits. (3) On a fait de

de munitions, dans la campagne de 1813, *jusqu'à*.

TICE.

GÉNÉRAUX DES ALLIÉS.	NOMBRE DES PRISONNIERS.	CANONS PRIS.	CAISSONS DE MUNITIONS.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
t..	927	1	5
llwig.	[illegible]	5	1
low..	428	5	5
ernberg.	2,300	11(1)	[illegible]
ttgenstein	1,100	10	[illegible]
aiski XII.	183	[illegible]	[illegible]
idowitch.	306	[illegible]	[illegible]
aiski XII.	226	[illegible]	[illegible]
y de Tolly.	2,700	12	[illegible]
ow..	300	[illegible]	[illegible]
omb.	[illegible]	24	40(2)
ɔaaques).	380	[illegible]	[illegible]
icher.	(3)	11	[illegible]
ion allemande).	500	[illegible]	[illegible]
of.	80	8	[illegible]
low..	500	5	[illegible]
chernitcheff.	540	14	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	10,470	102	49

coup de prisonniers français; mais les rapports n'en disent pas le nombre.

2. I

DATES.	NOMS DES AFFAIRES.
17 août.	Environs de Wittenberg.
18.	Liegnitz.
19.	Laehn.
23.	Gross-Buren.
26.	Katzbach.
27.	Belzig.
—.	Lobenau.
28.	Luckaw.
30.	Culm.
1 septembre.	Goersitz.
2.	Wurschen.
3.	Bautzen et Dresde.
6.	Dennewitz.
16.	Querfurt.
—.	Dannenberg.
17.	Nollendorf.
18.	Freyberg.
—.	Mersbourg.
19.	Borack.
23.	Bischofswerda.
25.	Brunswich.
28.	Altenbourg.
—.	Cassel.

(1) Le rapport porte *des munitions*, sans en déterminer la quantité.

ICE.

GÉNÉRAUX DES ALLIÉS.	NOMBRE DES PRISONNIERS.	CANONS PRIS.	CAISSONS DE MUNITIONS.
·stel	150		
:ken et d'York. . . .	366		
iewitsch.	300	3	
royal de Suède. . . .	2,000	26	60
icher.	18,000	103	250
chfeld.	3,000	8	
cher.	300		
)beser.	800	9	(1)
de Schwartzenberg. .	9,000	85	105
kenhausen.			
Madatoff.	711	. . . .	100
	1,200	. . . .	(2)100
royal de Suède. . . .	10,000	80	
)eck.	442		
lmoden.	3,300	8	52
de Schwartzenberg. .	2,000	7	
ieifer.	648		
elemann.	1,291		
ski et Bœbschütz. . .	516		
zler.	310		
rwitz.	328		
toff	1,000		
hernitcheff.	650	41	
A reporter. . . .	56,312	368	667

).

DATES.	NOMS DES AFFAIRES.
3 octobre.	Wartenberg.
12.	Neustadt-sur-l'Orla.
14.	Brême.
11-14.	Grossen Hayn.
16-19.	Leipzig.
20.	Lutzen.
21.	Freybourg.
—.	Buttelstadt.
22.	Gotha.
25.	Elsterode.
26.	Environs de Gotha.
—.	Près d'Erfurt.
27.	Fulde.
28.	Hanau.
29.	Rottenbach.
—.	Hanau.
30.	
31.	Gelnhausen.
—.	Hochstadt.
1 novembre.	Bergen.
11.	Dresde.

(1) Dont 22,000 blessés ou malades. — (2) Beaucoup de caissons de munitions. Dénombrement des caissons de munitions pris à Dresde.

GÉNÉRAUX DES ALLIÉS.	NOMBRE DES PRISONNIERS.	CANONS PRIS.	CAISSONS DE MUNITIONS.
Report.	56,315	368	667
De Blücher.	700	14	50
De Colomb.	200		
De Tattenborn.		18	
De Falkenhauzen.	(1)	. . . .	60
(Armées alliées).	52,000	250	
Wassilichikoff.	2,100		
D'York.	4,000	40	(2)
Comte Bubna	600		
De Cropowitski.	973		(3)
De Tchernitcheff.	300	. . . .	50
De Rudchiewitsch.	2,000		
. . . . .	. . . . .	. . . .	600
Benkendorff.	500		
Comte de Wrède	1,200		
De Lamotte.	3,000	2	
Comte de Wrède.	10,000		
Comte Orloff.	1,200		
De Tchernitcheff.	2,600		
De Tchernitcheff.	500		
. . . . .	1,300	1	15
Comte Orloff	35,000	94	(4)
Total.	174,485	787	1,442
RÉCAPITULATION.			
Avant l'armistice.	10,470	102	49
Après l'armistice	174,485	787	1,442
Total.	184,955	889	1,491

1) Que l'empereur Napoléon fit sauter en l'air. — (2) Nous n'avons pas trouvé le dé-

M

Arrêté du sous-préfet de Pont-l'Évêque, du 5 février 1814.

Art. Ier. Il est accordé à tous les gardes nationaux, désignés en vertu des décrets des 30 décembre et 6 janvier derniers, qui n'ont pas rejoint leurs drapeaux, le délai du 9 de ce mois pour se rendre à la sous-préfecture de Pont-l'Évêque, et de là être dirigés sur Bayeux ou sur Lisieux, conformément aux ordres de M. le sénateur, commissaire extraordinaire de Sa Majesté dans la quatorzième division militaire.

Art. III. Le 10 du courant il sera placé dans chaque commune un nombre de garnisaires égal à celui des gardes nationaux retardataires.

Art. V. Le salaire de chaque garnisaire sera uniformément de trois francs par jour, y compris ceux d'arrivée et de départ.

Art. VII. Tous les cinq jours, à partir du 10 du courant, les percepteurs recevront l'état des sommes dues par les communes, lesquelles seront payables par avance.

Art. VIII. Aussitôt la réception de cet état, le percepteur formera le rôle de répartition du montant des frais sur les vingt habitants les plus haut cotisés, au marc le

franc de leurs impositions foncières, personnelles et mobilières, portes et fenêtres et patentes.

Extrait du registre des actes de la sous-préfecture de Pont-l'Évêque, département du Calvados.

Du 3 mars 1814.

Art. II. Aussitôt l'envoi des garnisaires dans une commune, le maire sera informé par nous, 1° des noms des insoumis qui donneront lieu à cette mesure; 2° du nombre, du grade et de l'arme des garnisaires placés pour chaque insoumis; 3° des sommes dues par chacun d'eux.

Art. III. Le nombre des garnisaires dans chaque commune sera proportionné à celui des réfractaires qu'elle renferme, et au degré d'opposition que l'administration éprouve de la part des habitants.

Art. IV. La garnison ne sera relevée de la commune qu'après la rentrée du dernier insoumis qu'elle compte dans son sein et l'acquittement de tous les frais de garnisaires.

Art. V. Le salaire de chaque garnisaire sera élevé au maximum déterminé par l'article 753 de l'instruction générale sur les conscriptions, ainsi qu'il suit :

Pour chaque soldat ou simple garnisaire. . 4 f. 50 c.
Pour chaque caporal. . . . . 5 »
Pour chaque sergent, brigadier et maréchal des logis de gendarmerie ou de toute

autre troupe à cheval.	5 50
Pour chaque officier.	6 50

Si les garnisaires sont montés, il sera payé de plus 2 f. pour la ration de chaque cheval.

Art. XIII. Les garnisaires feront de fréquentes battues dans les communes pour parvenir à l'arrestation des insoumis.

Art. XVII. En vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, les municipalités seront suspendues là où les insoumis ne seront pas promptement arrêtés et où nous le jugerons nécessaire.

N

Traité du 11 avril 1814, connu sous le nom de traité de Fontainebleau.

Nous passons le préambule qui est de forme.

Art. Ier. Sa Majesté Napoléon renonce, pour lui et ses successeurs et descendants, ainsi que pour chacun des membres de sa famille, à tout droit de souveraineté et de domination, tant sur l'empire français et le royaume d'Italie que sur tout autre pays.

Art. II. Leurs Majestés l'empereur Napoléon et l'impératrice Marie-Louise conserveront ces titres et qualités pour en jouir leur vie durant.

La mère, les frères, sœurs, neveux et nièces de l'empereur conserveront également, partout où ils se trouveront, les titres de princes de sa famille.

Art. III. L'île d'Elbe, adoptée par Sa Majesté l'empereur Napoléon pour le lieu de son séjour, formera, sa vie durant, une principauté séparée qui sera possédée par lui en toute souveraineté et propriété.

Il sera donné en outre en toute propriété à l'empereur Napoléon un revenu annuel de deux millions de francs en rentes sur le grand livre de France, dont un million reversible à l'impératrice.

Art. IV. Toutes les puissances s'engagent à employer leurs bons offices pour faire respecter par les Barbaresques le pavillon et le territoire de l'île d'Elbe, et pour que dans ses rapports avec les barbaresques elle soit assimilée à la France.

Art. V. Les duchés de Parme, de Plaisance et Guastalla, seront donnés en toute propriété et souveraineté à Sa Majesté l'impératrice Marie-Louise. Ils passeront à son fils et à sa descendance en ligne directe. Le prince son fils prendra dès ce moment le titre de prince de Parme, Plaisance et Guastalla.

Art. VI. Il sera réservé, dans les pays auxquels l'empereur Napoléon renonce, pour lui et sa famille, les domaines, ou il sera donné des rentes sur le grand livre de France, produisant un revenu annuel, net, et déduction faite de toutes charges, de deux millions cinq cent mille francs. Ces domaines ou rentes appartiendront en toute propriété, et pour en disposer comme bon leur semblera, aux princes et princesses de sa famille,

et seront répartis entre eux de manière à ce que le revenu de chacun soit dans la proportion suivante, savoir :

A Madame mère, trois cent mille francs ;
Au roi Joseph et à la reine, cinq cent mille francs ;
Au roi Louis, deux cent mille francs ;
A la reine Hortense et à ses enfants, quatre cent mille francs ;
Au roi Jérôme et à la reine, cinq cent mille francs ;
A la princesse Élisa, trois cent mille francs.
A la princesse Pauline, trois cent mille francs.

Les princes et princesses de la famille de l'empereur Napoléon conserveront en outre tous les biens meubles et immeubles de quelque nature que ce soit, qu'ils possèdent à titre particulier, et notamment les rentes dont ils jouissent, également comme particuliers, sur le grand livre de France, ou le Monte-Napoleone de Milan.

Art. VII. Le traitement annuel de l'impératrice Joséphine sera réduit à un million en domaines ou en inscriptions sur le grand livre de France. Elle continuera à jouir en toute propriété de tous ses biens meubles et immeubles particuliers, et pourra en disposer conformément aux lois françaises.

Art. VIII. Il sera donné au prince Eugène, vice-roi d'Italie, un établissement convenable hors de France.

Art. IX. Les propriétés que Sa Majesté l'empereur Napoléon possède en France, comme domaine privé, resteront à la couronne.

Sur les fonds placés par l'empereur Napoléon, soit sur

le grand livre, soit sur la banque de France, soit sur les actions des forêts (1), soit de toute autre manière, et dont Sa Majesté fait l'abandon à la couronne, il sera réservé un capital qui n'excèdera pas deux millions, pour être employé en gratifications, en faveur des personnes qui seront portées sur l'état que signera l'empereur Napoléon, et qui sera remis au gouvernement français.

Art. X. Tous les diamants de la couronne resteront à la France.

Art. XI. L'empereur Napoléon fera retourner au trésor et autres caisses publiques toutes les sommes et effets qui auraient été déplacés par ses ordres, à l'exception de ce qui provient de la liste civile.

Art. XII. Les dettes de la maison de Sa Majesté l'empereur Napoléon, telles qu'elles se trouvent au jour de la signature du présent traité, seront immédiatement acquittées sur les arrérages dus par le trésor public à la liste civile, d'après les états qui seront signés par un commissaire nommé à cet effet.

Art. XIII. Les obligations du Monte-Napoleone de Milan envers tous ses créanciers, soit français, soit étrangers, seront exactement remplies sans qu'il soit fait aucun changement à cet égard.

Art. XIV. On donnera tous les saufs-conduits nécessaires pour le libre voyage de Sa Majesté l'empereur Na-

(1) Lisez *canaux*, au lieu de *forêts*; c'est une erreur de copiste.

poléon et l'impératrice, des princes et princesses et de toutes les personnes de leur suite qui voudront les accompagner ou s'établir hors de France, ainsi que pour le passage de tous les équipages, chevaux et effets qui leur appartiennent.

Les puissances alliées donneront en conséquence des officiers et quelques hommes d'escorte.

Art. XV. La garde impériale française fournira un détachement de douze à quinze cents hommes de toute arme pour servir d'escorte jusqu'à Saint-Tropez, lieu de l'embarquement.

Art. XVI. Il sera fourni une corvette armée et les bâtiments de transport nécessaires pour conduire au lieu de sa destination Sa Majesté l'empereur Napoléon, ainsi que sa maison. La corvette demeurera en toute propriété à Sa Majesté.

Art. XVII. Sa Majesté Napoléon pourra emmener avec lui, et conserver pour sa garde, quatre cents hommes de bonne volonté, tant officiers que sous-officiers et soldats.

Art. XVIII. Tous les Français qui auront suivi Sa Majesté Napoléon et sa famille seront tenus, s'ils ne veulent perdre la qualité de Français, de rentrer en France dans le terme de trois ans, à moins qu'ils ne soient compris dans les exceptions que le gouvernement français se réserve d'accorder après l'expiration de ce terme.

Art. XIX. Les troupes polonaises de toute arme qui sont au service de la France auront la liberté de retour-

ner chez elles, en conservant armes et bagages, comme un témoignage de leurs services honorables. Les officiers, sous-officiers et soldats conserveront les décorations qui leur ont été accordées et les pensions affectées à ces décorations.

Art. XX. Les hautes puissances alliées garantissent l'exécution de tous les articles du présent traité. Elles s'engagent à obtenir qu'ils soient adoptés et garantis par la France.

Art. XXI. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Paris dans le terme de deux jours, ou plus tôt si faire se peut.

Fait à Paris, le 11 avril 1814.

Signé : CAULAINCOURT, duc de Vicence;
le maréchal duc de Tarente MACDONALD;
le maréchal d'Elchingen NEY.

Signé : le prince de METTERNICH.

Les mêmes articles ont été signés séparément, et sous la même date, de la part de la Russie par le comte de NESSELRODE et de la part de la Prusse par le baron de HARDENBERG.

O

Paris, 9 mai 1813 (minuit, par l'estafette).

Le duc de Bassano écrivait à Napoléon.

La nouvelle du brillant succès qui a appris à l'Europe l'arrivée de Votre Majesté à la tête des armées a produit ici la sensation la plus vive. Les membres du corps diplomatique, que je viens d'entretenir les uns après les autres, m'ont paru plus étonnés de la manière dont l'esprit public s'est manifesté que de la victoire elle-même. Le comte de Wintzingerode, le baron de Just et le baron de Waltersdorf expédient en ce moment des courriers à leurs cabinets. Ce qu'ils écrivent diffère sans doute beaucoup de ce qu'ils n'ont cessé de mander depuis quelques mois. Aux clameurs de la malveillance, au silence des hommes douteux et à l'anxiété des gens dévoués, ont succédé les élans de la joie et de l'espérance. Mais si, lors des campagnes qui ont précédé la dernière, on ne cherchait dans un succès que le présage et les garanties d'une gloire nouvelle, *aujourd'hui que la confiance est ébranlée*, que des questions si graves doivent être résolues sur le champ de bataille, *on ne veut y voir qu'un gage donné par la fortune pour le repos et pour la paix.*

« Le moment est venu où tout Français qui a de l'honneur doit vaincre ou mourir. » (Ces paroles étaient extraites du bulletin.) Je n'ose croire que ces paroles, placées dans la bouche du général Gouré, aient été l'ex-

pression d'un sentiment qui porterait Votre Majesté à ne pas ménager sa vie ; elles jetteraient l'épouvante dans tous les cœurs. Peut-être aussi, permettez-moi, Sire, de vous le dire, seraient-elles sous d'autres rapports peu propres à calmer les esprits. La question pour la France ne saurait se réduire à des termes aussi simples ; les nations ne peuvent pas se placer dans une telle alternative. Elles ne meurent pas : *elles se fatiguent de la nécessité de vaincre toujours.*

Vous avez vaincu ; la victoire vient d'effacer l'impression de ces désastres qui n'avaient rien ôté à votre gloire. La modération qui est dans vos résolutions, mais qui aurait pu paraître sans dignité dans les revers, ne lui portera désormais aucune atteinte. *Et cette paix, le seul vœu, le besoin de la France, quelques sacrifices que vous lui fassiez aujourd'hui*, sera toujours une paix glorieuse.

P

Traduction littérale d'une lettre de la reine de Westphalie à son père, le roi de Wurtemberg.

SIRE MON PÈRE,

Votre Majesté m'a priée ce matin de descendre dans son appartement ; pour la première fois de ma vie j'ai refusé le bonheur de vous voir. Je connaissais le motif de cette entrevue, et, craignant que mon esprit ne fût point suffi-

sanment rassis, j'ai osé prendre la liberté de faire mon appel à votre affection paternelle.

Votre Majesté connaît toute la vérité. Oui, Sire, le prince Jérôme, votre gendre, mon époux et le père de mon enfant, est avec moi. Oui, Sire, j'ai quitté un instant le palais de mon roi pour secourir l'époux auquel ma vie est attachée. Mes pensées l'ont accompagné dans les guerres, mes soins l'ont conservé dans un long et pénible voyage pendant lequel son existence a souvent été menacée. Mes bras l'ont embrassé dans son malheur avec plus de tendresse qu'au temps même de notre prospérité !

Le prince Jérôme n'est point l'époux de mon choix. Je l'ai reçu de votre main, lorsque sa maison régnait sur de grands royaumes, lorsque sa tête portait une couronne. Bientôt les sentiments de mon cœur ont chéri et confirmé les nœuds que votre politique avait commandés.

Le mariage et la nature imposent des devoirs qui ne sont point soumis aux vicissitudes de la fortune; je connais l'étendue de ces obligations, et je sais aussi comment les remplir. J'étais reine, je suis encore épouse et mère! Le changement de la politique des princes en renversant l'empire français a aussi détruit le trône sur lequel votre bonté et le prince mon époux m'avaient placée. Nous avons obéi à la force des circonstances. L'auguste Marie-Louise m'a donné un grand exemple de résignation, mais nos situations ne sont point semblables. Les intérêts publics peuvent souvent commander des sacrifices permanents.

Quoique le hasard nous ait élevés au-dessus de la masse du genre humain, nous sommes beaucoup plus à plaindre. Une volonté variable dirige notre destinée; mais

ici son pouvoir cesse, il est vain contre les obligations que la Providence nous impose.

L'époux que Dieu et vous m'avez donné, l'enfant que j'ai porté dans mon sein, comprennent toute mon existence; j'ai partagé un trône avec cet époux, je partagerai avec lui l'exil et l'infortune; la violence seule pourra me séparer de lui. Mais, ô mon roi, ô mon père, je connais votre cœur, votre justice et l'excellence de vos principes; je sais ce que, dans tous les temps ces principes ont été, relativement aux devoirs domestiques que doivent respecter les princes de votre maison.

Je ne demande point à Votre Majesté, par affection pour moi, de faire aucun changement dans ce système de conduite qui a été adopté en conformité avec les résolutions des plus puissants princes de l'Europe; mais je me jette à vos pieds pour implorer la permission de rester auprès de vous avec mon époux; mais, ô mon père, s'il n'en peut pas être ainsi, rendez-nous au moins votre faveur avant que nous partions pour un pays étranger. Ce ne sera qu'après avoir reçu quelque preuve de votre amour paternel que je me sentirai assez de force pour paraître devant vous. Si nous sommes obligés de partir ce soir, faites que ce soit avec l'assurance de votre affection et de votre protection dans un temps plus heureux. Nos malheurs doivent avoir une fin; la politique ne commandera pas toujours envers nous tant d'humiliations; plusieurs membres de cette famille sont alliés aux maisons les plus anciennes et les plus illustres de l'Europe. Leur sang n'est-il pas mêlé au vôtre? Pardonnez-moi, mon père et mon souverain, de m'être exprimée ainsi; mais ayez la bonté de me faire connaître, par un seul mot, que cette lettre n'a point été reçue avec déplaisir.

Q

Lettre de M. le duc d'Angoulême à M. le prince de Laval-Montmorency, ambassadeur de France à Madrid.

Bordeaux, 25 août 1815.

Je vous envoie, mon cher prince, une lettre pour le roi d'Espagne, ainsi que la copie. Nous finissons dans ce moment nos élections, qui ont été très-bonnes, et je partirai à une heure et demie pour Perpignan, où je compte être dans la journée du 27. J'ai écrit avant-hier des lettres très-fortes à *Castanos* et à *Abisbal*. Ce qu'il y a de certain, c'est que, s'ils veulent entrer en France, il faudra qu'ils me passent sur le corps. Notre Midi est excellent et ne donne point de prétexte à l'invasion d'une armée étrangère. Le reste de la France est déjà assez malheureux. Je compte sur la plus vive et la plus forte coopération de votre part.

Je ne suis plus rien; je ne suis plus revêtu d'aucuns pouvoirs ni civils ni militaires; mais le roi m'ayant mandé, en date du 18, qu'il avait donné des ordres de repousser la force par la force, et de contribuer avec lui à préserver notre Midi de l'invasion des Espagnols, je me présenterai comme soldat au-devant d'eux, et la lettre du roi autorise la démarche que je fais en ce moment. Comptez pour la vie, mon cher prince, sur toute mon estime et amitié pour vous.

Signé LOUIS-ANTOINE.

Au roi d'Espagne.

MONSIEUR MON FRÈRE ET COUSIN,

Sur les nouvelles que je reçois que les troupes de Votre Majesté sont au moment d'envahir notre territoire, je me jette à ses pieds pour le conjurer de n'en rien faire, la prévenant en même temps que le roi, mon seigneur et oncle, a donné l'ordre de repousser la force par la force, et que je me rends sur-le-champ à Perpignan pour me réunir aux fidèles habitants du Midi, qui ne brûlent que du désir de répandre leur sang pour le service de leur roi. Les départements du Midi sont parfaitement soumis à leur souverain légitime, et la France est déjà assez malheureuse sans avoir encore à supporter une nouvelle invasion. Les liens du sang, l'intérêt commun et les bontés dont Votre Majesté m'a personnellement comblé, m'engagent à la supplier de faire de mûres réflexions sur cette démarche et sur les conséquences qu'elle entraînerait. Ayant eu le bonheur de connaître Votre Majesté et d'apprécier ses nobles qualités, j'ai la confiance qu'elle sera la première à approuver ma conduite, qui, j'espère, sera toujours digne des descendants du grand *Henri*.

Je suis, avec le plus profond respect et sincère attachement, mon frère et cousin,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-affectionné frère, cousin et serviteur,

Signé LOUIS-ANTOINE.

R

Déclaration aux Français, à l'occasion d'un bruit de prétention au trône.

FRANÇAIS,

On me force à rompre le silence que je m'étais imposé; et puisqu'on ose mêler mon nom à des vœux coupables et à de perfides insinuations, mon honneur me dicte à la face de l'Europe entière une protestation solennelle que me prescrivent mes devoirs. Français, on vous trompe, on vous égare. Mais qu'ils se trompent surtout ceux d'entre vous qui s'arrogent le droit de se choisir un maître, et qui, dans leurs pensées, outragent, par de séditieuses espérances, un prince, le plus fidèle sujet du roi de France Louis XVIII! Le principe inviolable de la légitimité est aujourd'hui la seule garantie de la paix en France et en Europe; les révolutions n'en ont fait que mieux sentir la force et l'importance, consacrées par une ligue guerrière et par un congrès pacifique de tous les souverains. Oui, Français, je serais fier de vous gouverner, mais seulement si j'étais assez malheureux pour que l'extinction d'une branche illustre eût marqué ma place au trône. Ce serait seulement alors que je ferais connaître aussi des intentions peut-être bien éloignées de celles que l'on me suppose et que l'on voudrait me suggérer. Français, je ne m'adresse qu'à quelques hommes égarés; revenez à vous-mêmes, et proclamez-

vous fidèles sujets de Louis XVIII et de ses héritiers naturels, avec l'un de vos princes et de vos concitoyens.

S

Lettre de Gustave IV à Louis XVIII.

SIRE,

Je me rappelle, non sans intérêt, que Votre Majesté, en m'écrivant, a plusieurs fois énoncé qu'elle se ferait un plaisir de pouvoir contribuer à ce qui pourrait m'être agréable. C'est à la suite d'une expression si flatteuse pour moi que je prends la liberté d'énoncer un désir qui *me pèse* depuis longtemps sur le cœur. Oui, sire, je m'adresse à Votre Majesté pour obtenir de sa générosité un adoucissement dans le sort actuel du *général Bonaparte*. Votre nom, sire, n'en sera que plus chéri par les Français et votre gloire n'en sera jamais ternie. Si la Providence n'a pas permis à Votre Majesté de faire condamner cet homme *remarquable* d'après la sévérité des lois, puisse-t-elle vous accorder le droit de pouvoir honorer en lui *un des plus fameux guerriers que la France ait produits*, en attachant par ce bienfait un nouveau lustre à votre règne. *Je parle le langage de ma conscience qui m'a toujours guidé*, et j'ose réitérer l'assurance des sentiments avec lesquels je suis, de Votre Majesté,

Le très-dévoué frère et cousin,

Signé : G. A. GUSTAVE-SON.

Francfort-sur-le-Mein, ce 10 mai 1817.

T

Lettre de M. le duc de Richelieu à M. le marquis de Monciel.

Ce 21 novembre 1815.

Tout est consommé; j'ai apposé hier, plus mort que vif, mon nom à ce fatal traité. J'avais juré de ne pas le faire, et je l'ai dit au roi; ce malheureux prince m'a conjuré, en fondant en larmes, de ne pas l'abandonner, et dès ce moment je n'ai pas hésité. J'ai la confiance de croire que, sur ce point, personne n'aurait mieux fait que moi. La France expirante sous le poids qui l'accable, réclamait impérieusement une prompte délivrance : elle commencera dès demain au moins, à ce qu'on m'assure, et s'opérera successivement et promptement.

RICHELIEU.

U

Extrait d'une brochure intitulée : *Situation progressive des forces de la France, depuis* 1814, *par le baron Charles Dupin; Bruxelles*, 1827.

« La charte (p. 12) ayant sanctionné les libertés de la » nation, l'usage de ces libertés fécondes a fait croître » de croissance plus rapide le corps social du royaume. » Le roi, le dauphin (p. 13), les princes, les princesses » ont répandu des présents sur diverses parties de nos » forces productives et commerciales. De 1805 à 1815 » (p. 14), douze campagnes nous ont coûté près de » 1,000,000 d'hommes et nous avons dépensé six mil- » liards. Deux invasions ont détruit 15 cents millions; » pour prix de la paix, notre patrie s'est vue condamnée » à payer 1,500 autres millions. Voilà donc (p. 15), » 9 milliards enlevés à l'industrie productive de la » France, et 200,000 étrangers vivent aux dépens de » notre fortune jusqu'à la fin de 1818. Eh bien! en 1827 » ces plaies ont été guéries. Nous avions perdu 1,500,000 » hommes en treize années, et la fécondité de nos mères » a fait accroître la population française de 2,500,000 » habitants. Déjà nous avons (p. 19) 5,000,000 de bêtes » à laines et 400,000 chevaux de plus qu'à l'instant où » l'ennemi s'établissait sur notre territoire. En 1812, » l'industrie française (p. 20) mettait en œuvre 15,000,000 » de kilogrammes de laine; elle en met 42,000,000 de » nationales et 6,000,000 d'étrangères. En 1812 la

» France filait (p. 21) 10,362,000 kilogrammes de co-
» ton; dès 1825 elle en filait 28,000,000. Lyon ne comp-
» tait guère plus de 100,000 âmes (p. 22); aujourd'hui
» plus de 150,000. Paris fabriquait pour 14,000,000 de
» châles, 6,000,000 de meubles et d'orfévrerie; il ex-
» porte pour 47,000,000 de produits d'industrie. En 1814
» (p. 25) la France fabriquait 1,00,000,000 de kilo-
» grammes de fer; en 1826, elle en fabriquait 160,000,000
» elle extrayait 1,000,000,000 de kilogram. de houille;
» en 1825 elle en a tiré plus de 1,500,000,000 de kilo-
» grammes. Depuis six ans nous avons cessé d'être au-
» dessous des Anglais (p. 27) pour la taille des cristaux.
» Voilà l'exposé au complet (p. 28) des admirables pro-
» grès de notre industrie depuis 1814 jusqu'en 1826.
» Quant aux revenus, les contributions industrielles
» de 1818 à 1826, s'élevaient à 170,685,225 pour la pre-
» mière époque, et s'élevaient à 214,400,903 pour la
» seconde. Les transports et voitures sont plus que dou-
» blés. Le droit de timbre, en 1815, de 20,922,830 mon-
» tait en 1825, à 25,934,460. Le dixième des octrois, en
» 1818, 3,597,930, en 1825, 4,953,351. Nous passons
» ici l'accroissement des revenus sur le sel, les poudres,
» les douanes et les postes qui est plus considérable en-
» core. Par contre, les contributions avaient diminué;
» celle foncière avec les centimes additionnels, était en
» 1820 de 238,983,462; elle est réduite en 1827 à 202,
» 732,462 (p. 32). Celle personnelle, en 1821, 40,741,550,
» en 1827, 35,480,936; des portes et fenêtres, en 1820,
» 20,499,946, en 1827, 14,734,336, ce qui présente un
» dégrèvement de 47,000,000; ainsi, tandis que les re-
» cettes du trésor croissaient (p. 33), les frais de percep-
» tion diminuaient. Cependant la marine renaissait, les
» forteresses se réparaient, des encouragements étaient
» donnés à l'agriculture, aux haras, au commerce

» (p. 35), on construisait des canaux (p. 36) et cet objet » absorbait 52,565,534. En contemplant les immenses » progrès que la France a faits en agriculture, en com- » merce, en industrie (p. 37), en forces de terre et » de mer, en travaux intérieurs, nous reconnaissons » que jamais le royaume ne s'est relevé plus promp- » tement, avec autant d'énergie et d'efficacité. » C'est ainsi que s'exprimait, il y a dix ans, le baron Dupin, et, certes ce n'était point pour flagorner la restauration.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.
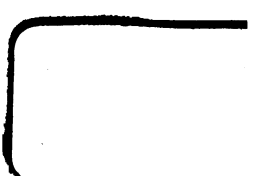
JUN 25 1951